1

Importation

et (Norw.)

Exportation.

(V. Commerce)



[illegible]" ([illegible])

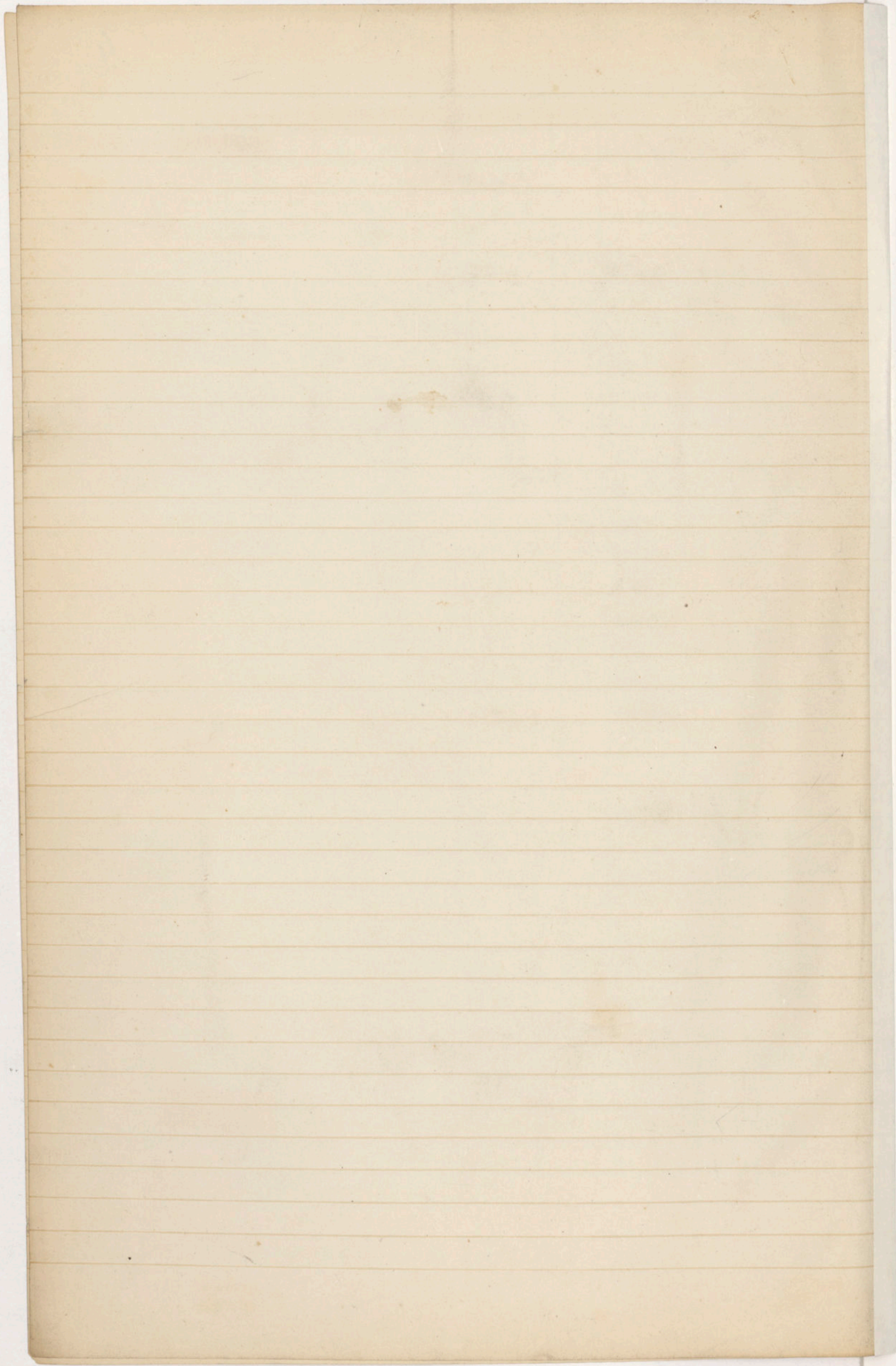
Importations de la Norvège en France en 1835, d'après le tableau décennal du commerce de la France

Commerce général

Marchandises importées en France	unité de poids, ou mesures	Quantités	valeur de l'unité	Valeur en francs de chaque espèce de marchandise (f.)	Droits perçus, décime non compris (f.)	Observations
Peaux de bellier &c. brutes, sèches &c	Kilog.	6,038				Ceci sur les marchandises mises en consommn. que les droits sont perçus, et c'est également de ces marchandises ... donne la valeur;
Engrais { Suède, Norvège	d°.	212,358				
Poisson frais, secs salés d° / marinés	d°.	385,834		13,059	28,730	{ Le relevé particulier ne porte que 65,296 Kilo. poisson, frais, secs salés, & marinés dont l'on donne la valeur; ... je ne conçois pas que la valeur des poissons frais, secs salés & &c de 13,059 f. et les droits 28,730
Rogues de Morue &c.	d°.	2,971,193		2,079,835	14,856	
Peaux de Phoque brutes	pièces	476		7,140	95	
Fromens, grains { autres grains alimentaires	litres / Kilog.	21 / 555		4 / 49	3 / 7	Les quantités arrivées sont de 953,180 litres valant 190,636 fr & 534 Kilog. d°. 36 fr.
Graine de lin	Kilog.	"		"	"	Il en est entré 2757 Kilo. valant 2068 f; rien à la consommn.
Brai gras & Goudron	d°.	9,756		1,680	1,155	Le relevé particulier en porte 20,996 Kilo. à la consommation et seulement à l'entrée 9756 Kilo. valant 780 f.
Bois à bruler	Stères	817		4,902	205	
Bois à construire bruts ou équarris à la hache	d°.	36,122		894,950	3,580	On compte 36,164 St. comme arrivés et seulement 35,798 St. mis en consommation dans le relevé particulier du commerce entre la F. & la N.
d°. Sciés, épais de plus de 8 centim. ou 80 millimètres	d°.	36,149		1,092,030	5,462	Le relevé particulier élève à 36401 stères les bois de cette espèce mis en consommation comment se fait-il qu'il y en ait moins d'arrivés que de mis en consommation?
d° d°. d° de 8 centim. ou moins ou de 34 à 80 millimètres	mètres	12,671,902		6,272,884	125,458	Seulement 12,545,768 mètres mis en consommn.
Mats	pièces	50		5,000	375	
Matereaux	d°.	650		13,000	1,950	
Manches de gaffe	d°.	11,765		7,059	1,177	
Esparres	d°.	3,629		58,064	2,722	
Pigouilles	d°.	7,949		11,923	1,590	
Manches de fouine	d°.	482		48	10	
Perches	d°.	1,504		677	1	
Merrains de chêne de 1 mètre 299 millim. à 974 millimètres	d°.	12,000		3,600	18	
autres que de chêne		13,500		2,700	20	
Lichens tinctoriaux S. / N.	Kilog.	1,181				
Marbres sculptés & pierres ouvrées S. / N.	valeur	" / "		5	1	
Meules à aiguiser	pièces	50		500	10	
pierres — d°.	Kilo.	61,476		30,738	3,381	
Fer en barre	d°.	114,573				
Cuivre de première fusion en masses, barres ou plaques ou en objets détruits	d°.	15,313				
Bois feuillard de 2 à 4 mètres	pièces	327		23	1	
moins de 34 millim. de planches dites Chem...		210		105	2	
d°. d°. autres		136,532		68,266	1,365	
Autre que de pin et de sapin scié d'épaisseur de 34 à 60 mill. ...		95,652		47,826	957	
d°. d°. d°. moins de 34 mill. autres		596		298	6	
Cornes de bétail brutes		92		83		Il en entré 238 ... valant 214 f
Fruits à ensemencer	Kilog.	2		3	"	
Thé	d°	"		"		Il en entré 76 K°. valant 456 f; rien à la consommation.
Acajou brut	d°.	1859		652	400	rien à l'entrée
Pierres de toute sorte	d°.	2220		222	49	



3



Exportations de France en Norvège en 1835, d'après le tableau décennal du commerce de la France (Commerce général).

5

marchandises exportées de France en Norvège	unités de poids, mesures	quotités	valeur de l'unité	Valeur en francs de chaque espèce de marchandise
Viandes fraîches	Kilog.	872		
d° Salées	d°	6,646		
Peaux brutes sèches grandes	d°	2,411		
Duvet de canard &c	d°	1,067		
d° autre	d°	127		
Beurre salé	d°	1,610		
Froment	Litres	3,750		
d°	Kilog.	79,035		
Seigle &c	Litres	180,860		
d° farine de	Kilog.	2,161		
Riz	d°	8,800		
Pommes de terre	d°	1,812		
Légumes secs & leur farine	d°	1,987		
Pain et biscuit de mer	d°	26,313		
Fruits indigènes, frais	d°	7,123		
d° secs & tapés	d°	43,596		
d° confits	d°	670		
Amandes &c	d°	2,709		
Noix, noisettes	d°	11,875		
Anis vert	d°	532		
Graines forestales & de prairie	d°	197		
Sucre brut, autre que blanc	d°	10,402		
d° d° blanc en terre	d°	10,295		
Melasse	d°	225,529		
Sirops, confitures &c	d°	1,065		
Café	d°	83,747		
Thé	d°	940		
Tabac en feuilles	d°	9,194		
Gommes pures exotiques	d°	60		
Brai gras et goudron	d°	1,046		
Brai sec, résine &c	d°	1,945		
Térébenthine compacte	d°	1,063		
d° essence de	d°	5,091		
Jus de réglisse	d°	4,025		
huile d'Olive	d°	466		

marchandises exportées de France en Norvège	unités de poids et mesures	Quotités	valeur de l'unité	Valeur en francs de chaque espèce de marchandise
Report				
huile de graines grasses	Kilog.	12,222		F.
Salsepareille	d°	20		
bois feuillard de 2 mètres de longueur et au dessous	pièce	8,000		
Liége en planches	Kilog.	215		
Liége ouvré	d°	7,142		
Bois de teinture autres que Fernambouc	d°	539		
Chanvre teillé & étoupes	d°	876		
Lin d° d°	d°	27,281		
d° peigné	d°	6,696		
houblon	d°	1,070		
Légumes verts	d°	2,407		
Fourrages, foin &c.	d°	74,152		
Pierres ouvrées	valeur	"		300
Pierres et terres servant aux arts et métiers non dénommées	Kilog.	3,236		
Marne & cendres de houille	d°	30,000		
houille	d°	44,337		
Sels de marais ou de saline	d°	6,436,563		
Tartrate impur Tartre brut	d°	4,965		
Acétate de cuivre non cristallisé (vert de gris)	d°	375		
Parfumeries	d°	362		
Savons	d°	933		
Chandelles	d°	416		
Sucre raffiné	d°	14,555		
Vins ordinaires en futailles de la Gironde	Litres	550,790		
d° en futailles autres que de la Gironde	d°	84,224		
d° en bouteilles de la Gironde	d°	3,518		
d° en bouteilles, autres que de la Gironde	d°	8,677		
Vins de liqueur en bouteilles	d°	60		
Vinaigre de vin en futailles	d°	112,921		
Cidre, poiré, verjus	d°	4,659		
Bière	d°	8,645		
Eau de vie de vin	d°	578,304		
d° de grains & p. de terre	d°	5,571		
Liqueurs	d°	2,259		
Porcelaine	Kilog.	410		
Bouteilles pleines	Litres	15,208		
d° vides	Kilog.	2,213		

marchandises exportées de France en Norvège	Unité de poids, mesure	Quantités	valeur de l'unité	valeur en francs de chaque espèce de marchandise
Report . . .				
Verreries, Cristaux	Kilog.	61		f.
d°. autres que Cristaux	d°	3,903		
Toile unie écrue, avec ou sans apprêt	d°.	1,363		
Etoffes pures unies de soie	d°	53		
Toiles de coton écrues ou blanches	d°.	33		
d d°. teintes et imprimées	d°	268		
Chapeaux	pièces	874		
Papier blanc ou rayé pour musique	Kilog.	5,801		
d°. peint, en rouleaux pour tentures	d°	401		
Livres en langue française	d°	614		
Peaux tannées ou corroyées	d°.	64,261		
d° ouvrées, gants	d°.	18		
d° d°, non dénommées	d°	332		
Cordages de chanvre	d°.	18,771		
Ouvrages en fonte	d°.	26		
d°. en fer	d°	450		
d°. en cuivre dorés	d°	23		
d°. d°. non dorés	d°.	14		
Machines & mécaniques	valeur			125
horlogerie ouvrages montés	Kilog.	177		
Agrès et apparaux de navire	valeur			192
Voiles de navire	d°.			970
Ancres	Kilog	1,851		
Mercerie commune	d°.	120		
Articles divers de l'industrie parisienne	valeur			3,700
Instruments d'optique de calcul d'observ &c.	d°.			3,600
d°. de musique	d°			1,000
Effets à usage linge, habillement	Kilog.	56		
Objets de collection	valeur			500
Modes	d°.			1,454

Importations de Norvège en France pendant l'année 1835, d'après le tableau décennal du commerce de la France, publié par l'Administration des douanes.

7

Désignation des Marchandises	Unités	Marchandises arrivées — Quantités — par navires français	par navires étrangers	par navires tiers	Total	valeurs	Marchandises mises en consommation — Quantités	Valeurs	Droits perçus décime non compris	Observations
						f.		f.	f.	
Viandes fraiches gibier & volaille	Kilo.	"	209	"	209	251	209	251	1	—
Viandes salées de porc	d°.	"	8	"	8	6		6	3	—
Peaux brutes fraiches petites de moutons	valeur				746	746		746	75	arrivé par terre par la frontière
Peaux brutes sèches petites d'agneaux	Kilo.	32			32	24	32	24	.	on ne fait pas connaître l'unité
Peaux brutes sèches petites autres	Kilo.	6,014	24	"	6,038	14,491	6,690	16,056	67	—
Pelleteries peaux brutes de lapin et de lièvre	d°.	15	"	"	15	180	15	180	"	—
Pelleteries autres sans distinction		399	38	"	437	393	456	410	109	on ne fait pas connaître l'unité.
Plumes d'Eyder		139	14	"	153	3,978	86	2,236	439	— d°.
Fromages	Kilo.	"	16	2	18	13	18	13	3	—
Engrais	Kilo.	"	40,337	"	40,337	3,227	40,337	3 227	40	—
Poissons de mer frais, secs, salés	d°.	"	385,304	530	385,834	77,167	65,296	13.059	28 730	Le droit est de 44 f. les 100 Kilogr.
Poissons de mer marinés	d°.		116	1	117	293	87	218	94	—
Rogues de morue &	d°.	235,694	2,461,140	274,359	2,971,193	2,079,835	2,971,193	2,079,835	14,856	—
Peaux brutes de Phoques	pièce	476	"	"	476	7,140	476	7,140	95	—
Cornes de bétail brutes		238	"	"	238	214	92	83	"	—
Farineux alimentaires froment, grains	litre	"	953,180	"	953,180	190,636	21	4	3	—
Farineux alimentaires pommes de terre	Kilo	"	"	520	520	31	520	31	3	—
Farineux alimentaires Gruaux & fécules	d°.	"	12	"	12	4	12	4	1	—
Farineux alimentaires grains perlés ou mondés	d°.	"	.	.	.	"	21	13	3	—
Farineux alimentaires pâtes d'italie	d°.	"	"	2	2	1	2	1	"	—
Graines de lin	d°.	"	2,757	"	2,757	2,068	"	"	"	—
Fruits à ensemencer	d°.	"	"	2	2	3	2	3	"	—
Thé	d°.	76			76	456	"	"	"	—
Brai gras & Goudron	d°.	"	9,756		9,756	780	20,996	1,680	1,155	— ×
Bois à brûler en bûches	Stère	"	774	"	774	4,644	817	4,902	205	—
Bois à construire brut ou simplement équarri à la hache	d°.		35,916	248	36,164	904,100	35,798	894,950	3,580	—
Bois à construire scié ayant d'épaisseur plus de 80 millimètres	d°.	"	33,222	2,927	36,149	1,084,470	36,401	1,092,030	5,462	—
Bois à construire scié ayant d'épaisseur de 34 à 80 millimètres	Mètre	39,770	12,195,798	276,306	12,511,874	6,255,937	12,545,768	6,272,884	125,458	—
Bois à construire scié ayant d'épaisseur moins de 34 millim. planches dites chom	d°						210	105	2	—
Bois à construire scié ayant d'épaisseur d°. d°. autres	d°	"	103,160	56,272	159,432	79,716	136,532	68,266	1,365	—
Bois à construire de 34 à 80 millim. autre que de pin et de sapin	d°	"	"	"	"	"	95,652	47 826	957	—
Bois à construire moins de 34 millim. autres	d°.	"	596		596	298	596	298	6	—
Bois à construire Mâts	pièce	"	50	"	50	5,000	50	5,000	375	—
Bois à construire Mâtereaux		"	659	8	667	13,340	650	13,000	1,950	—
Bois à construire Esparres		6	3,333	233	3,572	57,152	3,629	58,064	2722	—
						10,786,594		10,582,545	187,759	

Désignation des Marchandises	Unités	Marchandises arrivées — Quantités — par navires français	par navires étrangers	par navires tiers	Total	Valeurs	Marchandises mises en consommation — quantités	valeurs	Droits perçus décimes non compris	Observations
Reports						10,786,594		10,582,545	187,759	
Pigouilles	pièce	"	8,039	257	8,296	12,444	7,949	11,923	1,590	
Manches de gaffe	d°	"	11,831	191	12,022	7,213	11,765	7,059	1,177	
manches de fouine	d°	"	482	"	482	48	482	48	10	
Perches	d°	"	1,337	64	1,401	630	1,504	677	1	
Bois feuillard de 2 à 4 mètres	d°	"	327	"	327	23	327	23	1	
Merrains de chêne de 1 mètre 299 millim. à 974 mill.	d°	"	12,000	"	12,000	3,600	12,000	3,600	18	
Merrains autres de 1 mètre 299 mill. à 974 mill.	d°		12,500	"	12,500	2,500	12,500	2,500	19	
Merrains d° au dessus de 974 millimètres	d°		1,000	"	1,000	200	1,000	200	1	
Liège en planches	Kilo.		153	"	153	107	153	107	10	
Acajou brut	d°						1,859	652	400	
Pierres ouvrées		"	5	"	5	5	5	5	1	
Meules à aiguiser	pièce	"	50	"	50	500	50	500	10	
Pierres à aiguiser	Kilo	"	61,476	"	61,476	30,738	61,476	30,738	3,381	
autres de toute sorte	d°	"	2,220	"	2,220	222	2,220	222	49	
Fer étiré en barres traité au charbon de bois	d°	"	114,573	"	114,573	40,101	177,179	62,013	29,234	
Fer étiré en barres traité au charbon de terre	d°	"	31	"	31	11	31	11	17	
Cuivre pur coulé en masses	d°	"	12,609	2,704	15,313	30,626	8,921	17,842	357	
Plomb, métal brut	d°	21	"	"	21	9	21	9	1	
Cobalt grillé, safre	d°	15		"	15	68	15	68	"	
Cobalt vitrifié, azur	d°	970	4,472	"	5,442	9,251	4,437	7,543	1,435	
Eau de senteur sans alcool	d°	"	"	2	2	4	2	4	2	
Bière	litre	"	90	"	90	41	90	41	5	
Eau de vie de mélasse	d°	"	"	12	12	7	12	7	12	
Bouteilles pleines	d°	"	6	33	39	12	39	12	6	
Toile de lin et de chanvre unie &c. écrue de moins de 8 fils	Kilo.	"	"	2,401	2,401	4,802	2,310	4,620	693	
d° d° blanche ou mi-blanche de moins de 8 fils	d°	255	"	"	255	765	"	"	"	
d° d° d° de 18 à 20 fils	d°	19	"	"	19	505	"	"	"	
Livres imprimés en France	d°	"	"	28	28	140	28	140	"	
Peaux préparées	d°	2			2	48				
Machines et mécaniques	valeur	"	110	"	110	110	"	"	"	
Armes de guerre à feu d'affût	Kilo		405	"	405	1,822				
Voitures à echelles		"	340	"	340	340	340	340	51	
Embarcations: bateaux de rivière à dépecer non doublés	tonn.x	1	24	"	25	3,750	30	4,500	646	
Embarcations: Ancres de 250 Kilo et au dessus	Kilo	"	588	"	588	41,160	368	25,760	92	
"		"	151	"	151	151	50	50	8	×
Embarcations: autres agrès et app.		"	2,373	"	2,373	2,373	971	971	97	
Embarcations: ancres au dessous de 250 Kilo		"	2,661	"	2,661	2,661	1,060	1,060	117	
Embarcations: Cables en f pour leur armt		"	1,185		"	1,185	"	"	"	
						10,984,766		10,765,790	227,200	

Désignation des Marchandises	Unités	Marchandises arrivées — Quantités — par navires français	par navires étrangers	par navires tiers	Total	valeurs	Marchandises mises en consommation — Quantités	valeurs	Droits perçus, décime non compris	Observations
Reports						10,984,766		10,765,790	227,200	
Futailles vides montées en cercles en fer	litre	"	310	1,000	1,310	26	1,310	26	29	—
Bois ouvrés — Avirons et rames bruts	mètre	"	32,382	426	32,808	9,842	33,233	9,970	1 329	—
Bois ouvrés — d° façonnés	d°	"	1,273	"	1,273	1,846	1,355	1,965	76	—
Bois ouvrés — Boissellerie	Kilo.	"	1,091	"	1,091	382	1,091	382	48	—
Bois ouvrés — autres ouvrages		"	331	"	331	331	331	331	50	—
Meubles		"	594	91	685	685	685	685	103	—
Objets de collection	valeur	"	560	85	645	645	185	185	2	—
Linge et habillement	Kilo.	"	"	"	"	"	40	40	1	—
Argent, monnaies	gram.	"	487,000	"	487,000	97,400	"	"	"	—
Total des droits									228,838	
Décime									22,884	
						11,095,923 f.		10,779,374 f.	251,722 f.	

Exportations de France en Norvège pendant l'année 1835, d'après le tableau décennal du commerce de la France publié par l'administration des douanes.

Désignation des marchandises		Unités	valeur de l'unité	Marchandises françaises et étrangères réunies					Marchandises françaises			Observations
				Quantités								
				par navires français	par navires de la puissance	par navires tiers	Total	Valeurs	Quantités	valeurs	Droits perçus décime non compris	
Animaux vivants	Veaux	tête			1		1	35	1	35	1	
	Porcs	d°			1		1	30	1	30	"	
	Cochons de lait	d°			5		5	50	5	50	1	
	Gibier, volailles	valeur			14		14	14	14	14	"	
Produits et dépouilles d'animaux	Viandes salées	Kilo.		4,960	1,686		6,646	4,652	1,512	1,058	4	
	d° fraîches	d°		"	752	70	822	493	822	493	25	
	Peaux brutes grandes	d°			2,411	"	2,411	4,340	"	"	"	
	Duvet	d°		"	1,067	"	1,067	9,603	1,067	9,603	3	
	autres plumes à lit	d°		"	127	"	127	508	127	508	"	
	Cire non ouvrée brune ou jaune	d°		"	27	"	27	54	27	54	3	
	Fromages	d°		2,703	30	"	2,733	1,913	30	21	"	
	Beurre salé	d°		110	1,500	"	1,610	2,174	1,324	1,787	8	
	Miel	d°		"	345	"	345	345	345	345	3	
Pêche	Poissons frais, secs & salés	d°		"	50	"	50	10	50	10	"	
	graisses de poisson	d°		"	231	"	231	139	231	139	1	
Farineux alimentaires	Froment, grains	litres		"	3,750	"	3,750	750	3,750	750	9	
	d°, farine	Kilog.		6,005	72,630	400	79,035	15,807	79,035	15,807	349	
	Seigle, grains	litres		"	180,860	"	180,860	18,086	180,860	18,086	278	
	d°, farines	Kilo.		"	2,161	"	2,161	281	2,161	281	7	
	Riz	d°		2,635	6,165		8,800	3,520	3,005	1,202	9	
	Pain et biscuit de mer	d°		2,573	23,285	455	26,313	6,578	26,263	6,566	32	
	Pommes de terre	d°		"	1,362	450	1,812	109	1,812	109	5	
	Légumes secs &	d°		"	1,987	"	1,987	497	1,987	497	5	
	Marrons, châtaignes et leurs farines	d°		"	496	"	496	124	496	124	1	
	Grains perlés ou mondés	d°		"	64	"	64	38	64	38	"	
	Pâtes d'Italie &	d°		229	"	"	229	137	229	137	1	
	Sagou	d°		"	2	"	2	3	2	3	"	
Fruits de table	Frais, citrons, oranges	d°		"	12	"	12	6	12	6	"	
	d° indigènes	d°		"	7,123	"	7,123	1,425	7,123	1,425	18	
	Secs ou tapés	d°		432	43,164		43,596	32,697	43,164	32,373	108	
	confits	d°			589	81	670	670	670	670	2	
Fruits oléagineux	Amandes	d°			2,593	116	2,709	2,167	2,709	2,167	54	
	noix, noisettes &	d°		200	11,675	"	11,875	8,906	11,875	8,906	238	
								116,161			1,165	

Désignation des Marchandises	Unité	Valeur de l'unité	Marchandises françaises et étrangères réunies — Quantités — par navires français	par navires de la puissance	par navires tiers	Total	valeurs	Marchandises françaises — quantités	valeurs	Droits perçus décime non compris	Observations
Reports...							116,161			1,165	
Fruits à distiller — Anis vert	Kilo.		"	532	"	532	426	532	426	1	
Fruits à ensemencer — Graines de jardin	d°		"	853	"	853	1,706	853	1,706	9	
Fruits à ensemencer — autres	d°		"	197	"	197	296	197	296	1	
Denrées coloniales — Sucre brut	d°		657	9,745		10,402	7,802	54	41	"	
Denrées coloniales — Sucre terré	d°		"	10,295		10,295	11,325	"	"	"	
Denrées coloniales — Mélasse	d°		32,484	187,126	5,919	225,529	67,659	225,529	67,659	4	
Denrées coloniales — Sirops, confitures	d°		"	1,050	15	1,065	1,917	939	1,690	2	
Denrées coloniales — Cacao brut	d°			641	"	641	833	"	"	"	
Denrées coloniales — Café	d°		2,049	81,247	451	83,747	100,496	454	545	"	
Denrées coloniales — Canelle	d°		"	36	"	36	216	2	12	"	
Denrées coloniales — Thé	d°		421	498	21	940	5,640	3	18	"	
Denrées coloniales — Poivre & Piment	d°		"	60	"	60	84	"	"	"	
Denrées coloniales — Tabac en feuilles	d°		9,194	"	"	9,194	1,839	"	"	"	
Sucs végétaux — Gommes exotiques	d°		"	60	"	60	84	"	"	"	
Sucs végétaux — Résines du pin & du sapin — poix et galipot	d°		"	341	"	341	97	341	97	5	
Sucs végétaux — Résines du pin & du sapin — Brai gras, goudron	d°		187	859	"	1,046	84	324	26	3	
Sucs végétaux — Résines du pin & du sapin — térébenthine compacte	d°		"	960	535	1,495	299	1,495	299	15	
Sucs végétaux — Résines du pin & du sapin — d° distillée	d°		"	5,091	"	5,091	3,564	5,091	3,564	25	
Sucs végétaux — Résines du pin & du sapin — Brai sec, colophane &	d°		"	1,616	329	1,945	195	1,945	195	19	
Sucs végétaux — Jus de Réglisse	d°		"	3,830	195	4,025	4,025	25	25	"	
Sucs végétaux — huiles grasses — d'olive com.	d°		"	466	"	466	932	286	572	1	
Sucs végétaux — huiles grasses — de graines	d°		10,700	1,283	239	12,222	12,222	12,222	12,222	58	
Espèces médicinales — Salsepareille			"	20	"	20	60	"	"	"	
Espèces médicinales — graine de moutarde			"	25	"	25	12	25	12	"	
Bois à construire — bruts ou simplement équarris à la hache	Stère		5	"	"	5	300	5	300	1	
Echalas	pièce			8,000	"	8,000	480	8,000	480	4	
Liège ouvré	Kilo.		"	6,962	180	7,142	21,426	4,913	14,739	13	
Liège râpé en planches	d°		"	215	"	215	258	215	258	2	
Bois exotiques — Bois de teinture en bûches et en morceaux autres que Fernambouc	d°		"	539	"	539	108	"	"	"	
Bois exotiques — Bois d'ébénist. Gayac	d°		"	150	"	150	30	150	30	1	
Fruits, tiges et filaments à ouvrer — Chanvre teillé et étoupes	d°		"	876	"	876	570	876	570	2	
Fruits, tiges et filaments à ouvrer — Lin d° d°	d°		"	27,281	"	27,281	32,737	27,281	32,737	68	
Fruits, tiges et filaments à ouvrer — d° peigné	d°		"	6,696	"	6,696	12,722	6,696	12,722	17	
Teintures et Tannins — Garance sèche	d°		"	314	"	314	236	314	236	3	
Teintures et Tannins — Safran	d°		"	2	"	2	100	2	100	"	
							406,941			1,419	

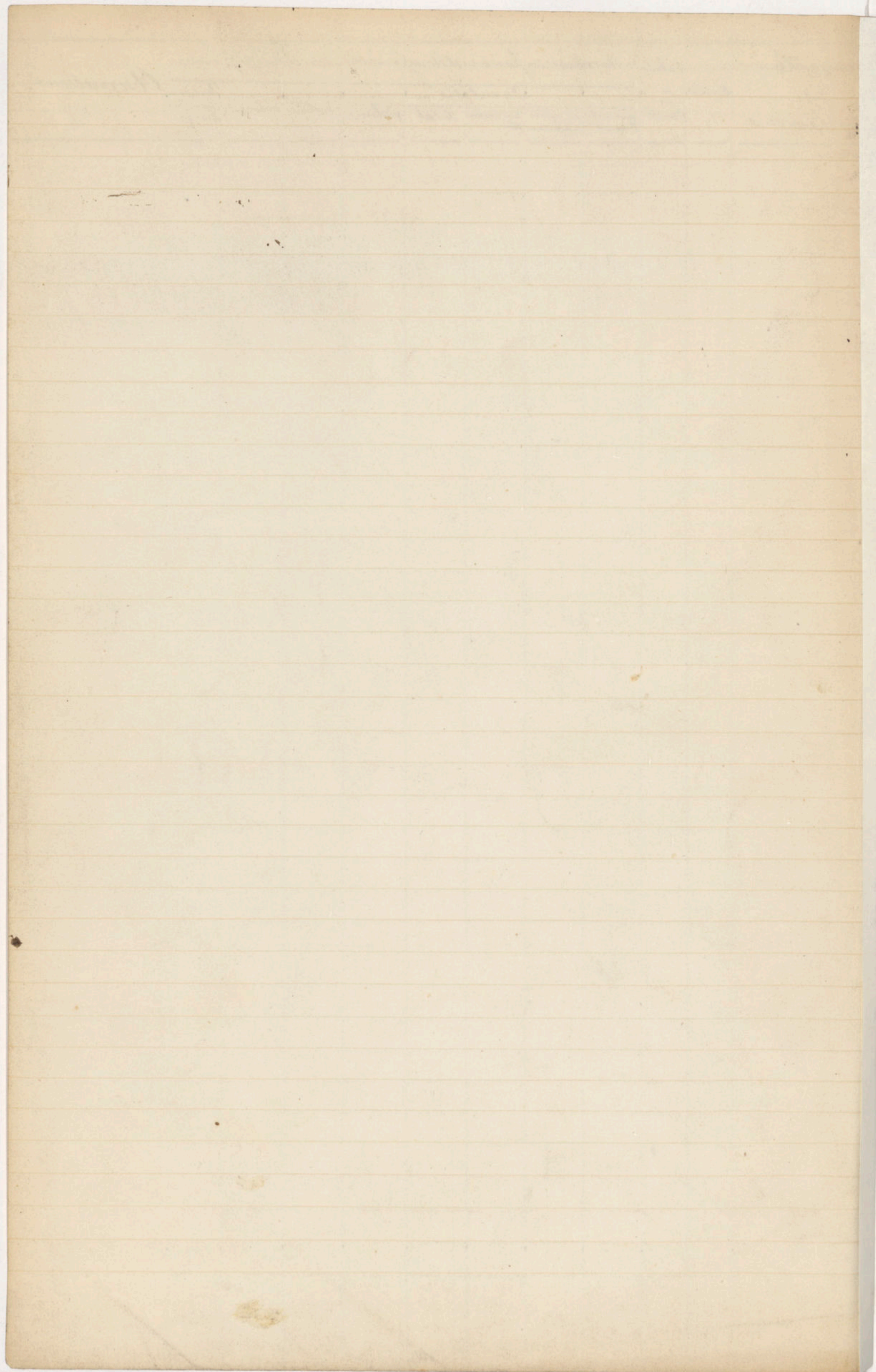
Désignation des Marchandises	Unités	valeurs de l'unité	Marchandises françaises et étrangères réunies — Quantités — par navires français	par navires de la puissance	par navires tiers	Total	valeurs	Marchandises françaises — quantités	valeurs	Droits perçus décime non compris	Observations 10
Reports							406,941			1,419	
Produits et déchets divers — Légumes — verts	Kilo		100	2,187	90	2,337	357	2,377	357	5	
Légumes — salés, confits	d°		"	250	"	250	200	250	200	1	
Fourrages — foin, paille	d°		22,325	51,827	"	74,152	2,966	74,152	2,966	371	
Fourrages — sons divers	d°		-	75	"	75	3	75	3	"	
houblon	d°		"	1,070	"	1,070	1,926	12	22	"	
Agaric préparé	d°			4	"	4	9	4	9	"	
Pierres, terres et minéraux divers — Pierres ouvrées	valeur		"	"	300	300	300	300	300	1	
ardoises p. toiture	Kilo		"	500	"	500	21	500	20	.	
chaux calcinée			24,000	"	"	24,000	1,200	24 000	1,200	12	quelle année
ocres ou argiles	Kilo		"	3,236	"	3,236	324	3,236	324	"	
marne et cendres de houille	d°		"	30,000	"	30,000	600	30,000	600	6	
Soufre sublimé	d°			314		314	63	314	63	2	
Bitume, houille	d°		44,237			44,237	737	1 480	25	.	
Métaux, Fer étiré en barres	d°		"	887	"	887	222	"	"	"	
Produits chimiques — Sel	d°		162,178	5,305,856	819,241	6,436,563	193,097	6,436,563	193,097	644	Il en a été en outre exporté par terre 49,288 Kilogr.
tartrates acide de potasse impur	d°		"	4,370	595	4,965	3,475	4,965	3,475	355	
Acétate de cuivre sec	d°		"	255	120	375	769	375	769	8	
Oxide de plomb rouge	d°		"	30	.	30	20	30	20	"	
Carbonate de plomb, céruse	d°		"	553	"	553	403	553	403	1	
Teintures préparées — Cochenille	grammes		"	5,000	"	5,000	150	5,000	150	"	
Indigo	Kilog.		14	"	"	14	287	14	287	"	
Rocou	d°		"	12	"	12	24	12	24	"	
Couleurs — encre	d°		"	53	"	53	265	53	265	"	
noir animal	d°		"	30	"	30	6	30	6	"	
autres couleurs — sèches	d°		"	97	15	112	336	84	252	2	
autres couleurs — humides	d°		"	63	"	63	189	63	189	1	
Compositions diverses — Parfumerie	d°		106	224	12	362	2,643	362	2,643	7	
Épices prép.es moutarde	d°		"	10		10	10	10	10	"	
Savons	d°		"	933	"	933	560	933	560	2	
Amidon	d°		"	271	"	271	135	271	135	1	
Cire ouvrée blanche	d°		"	14	"	14	84	14	84	"	
Chandèles	d°		"	363	.	363	454	363	454	1	
Tabac fabriqué	d°		2,400	"	"	2400	15,360	"	"	"	
Sucre	d°		"	14,508	47	14,555	17,466	14,555	17,466	.	
Chocolat	d°		"	11	"	11	77	11	77	"	
							651,678			2,839	

Désignation des Marchandises	Unités	valeur de l'unité	Marchandises françaises et étrangères réunies — Quantités — par navires français	par navires de la puissance	par navires tiers	Total	valeurs	Marchandises françaises — Quantités	valeurs	Droits perçus décime compris	Observations
Reports							651,678			2,839	
Boissons — vins ordin. en futailles — de la Gironde	Litres		"	532,422	18,368	550,790	302,935	550,790	302,935	56	
d'ailleurs	d°		400	83,005	819	84,224	16,845	83,824	16,765	10	
vins ordin. en bouteilles — de la Gironde	d°			3,514	4	3,518	7,036	3,518	7,036	2	
d'ailleurs	d°		485	7,849	343	8,677	8,677	8677	8677	5	
Vins de liq. en bouteilles	d°		"	60	"	60	90	60	90	"	
Vinaigre de vin — en futailles	d°		400	108,014	4,507	112,921	39,522	112,921	39,522	12	
en bouteilles	d°		55	250		305	153	305	153	"	
Cidre &c.	d°		"	4,659	"	4,659	709	4,659	709	5	
Bière	d°		"	8,645	"	8,645	2,594	8,645	2,594	13	
Eaux de vie — de vin			2,144	553,109	23,051	578,304	346,982	557,809	334,685	553	
de mélasse			"	30	"	30	18	30	18	"	
de grains &c			3,819	99	1,653	5,571	3,343	99	60	"	
Liqueurs			"	2,180	79	2,259	6,777	2,259	6,777	23	
Vitrifications — Poteries de terre — grossière	Kilo.		"	30	"	30	6	30	6	"	
fayence	d°			75	"	75	30	75	30	"	
de grès commun	d°			276	40	316	79	316	79	1	
Porcelaine	d°			410	"	410	2,665	410	2,665	4	
miroirs grands	valeur			450	"	450	450	450	450	1	
verres et cristaux — bouteilles pleines	litre		485	14,244	479	15,208	4,562	15,208	4,562	152	
d° vides	Kilo.		"	2,213	"	2,213	664	2,213	664	6	
verrerie — cristaux	d°		"	61	"	61	122	61	122	1	
autres	d°		"	3,863	40	3,903	3,903	3,903	3,903	10	
Fils de chanvre et de lin — simple écru d'étoupes	d°			30	"	30	45	30	45	"	
retors écru, à voile	d°			6	,	6	21	6	21	"	
Fil de coton	d°		2	153	"	155	853	153	841	"	
Ouvrages en poil autres que tissus	d°		"	2	"	2	20	2	20	"	
Tissus de lin et de chanvre — Toile écrue	d°		881	472	10	1,363	19,082	1,363	19,082	4	
blanche	d°		"	115	"	115	2,300	115	2,300	"	
cirée	d°			10	"	10	52	10	52	"	
Tissus de laine — Casimir de laine	d°			5		5	235	5	235	"	
Draps	d°			63		63	1701	63	1,701	1	
Etoffes diverses	d°			5	"	5	130	5	130	"	
Etoffes mélang. de coton	d°			135	"	135	1,620	135	1,620	2	
Tissus de soie — Etoffes pures unies	d°		"	3	,	53	6,360	53	6,360	1	Il en a été en outre importé 50 d° par terre
d° mêlées de fil, coton	d°		10	"	"	10	800	10	800	"	
à Reporter							1,433,059			3,601	

Désignation des Marchandises	Unités	valeur de l'unité	Marchandises françaises et étrangères réunies — Quantités — par navires français	par navires de la puissance	par navires tiers	Total	valeurs	Marchandises françaises — Quantités	valeurs	Droits perçus décime non compris	Observations
Report							1,433,059			3,601	
Chapeaux de soie	Kilo		72	„	„	72	720	72	720	4	
Tissus coton — Toiles, percales et — écrues & blanch.	d°		„	27	„	27	405	27	405	„	
Tissus coton — Toiles, percales et — teintes et impri.	d°		„	100	„	100	2,600	100	2,600	1	
Tissus coton — Étoffes printanières	d°			8		8	112	8	112	„	
Feutres — Chapeaux communs	d°		98	750	26	874	2,622	874	2,622	44	
Papier et ses applications — Papier — blanc ou rayé	d°		„	5,777	24	5,801	14,503	5,801	14,503	58	
Papier et ses applications — Papier — peint	d°		„	401	„	401	1,002	401	1,002	2	
Papier et ses applications — Livres — en langues mortes ou étrang.	d°		„	122	„	122	854	„	„	„	
Papier et ses applications — Livres — en langue française	d°		254	360	„	614	3,070	614	3,070	6	
Papier et ses applications — Livres — imprimés en France	d°		„	10	„	10	50	10	50	„	
Gravures et lithogr.	d°		„	10	„	10	350	10	350	„	
Peaux préparées — tannées ou corroyées	d°		1,126	62,594	541	64,261	240,979	64,261	240,979	153	
Peaux préparées — maroquinées ou vernissées	d°		28	„	„	28	204	28	204	„	
Peaux ouvrées — gants	d°		„	17	1	18	720	18	720	„	
Peaux ouvrées — autres ouvrag.	d°		5	300	12	317	7,608	317	7,608	1	
Cordages de chanvre	d°		„	18,771	„	18,771	18,771	17,676	17,676	45	
Ouvrages — en fonte			„	26	„	26	12	26	12	„	
Ouvrages — en fer			„	450	„	450	405	„	„	„	
Ouvrages — en tôle			„	27	„	27	32	„	„	„	
Ouvrages — en ferblanc			„	166	„	166	232	166	232	„	
Ouvrages — en cuivre [illegible]			„	23	„	23	230	23	230	1	
Ouvrages — autres			„	14	„	14	77	14	77	„	
Ouvrages en matières diverses — Machines &c.			125	„	„	125	125	125	125		
Armes de luxe à feu			6	„	„	6	90	6	90	„	
Horlogerie — ouvrages montés	gram.		25	152	„	177	4,248	177	4,248	5	
Horlogerie — fournitures	Kilo		„	1	„	1	20	1	20	„	
Horlogerie — horloges en bois	pièce		„	1	„	1	6	1	6	„	
Coutellerie	Kilo		3	„	„	3	36	3	36	„	
Embarcations — en état de servir	tonneaux		„	1	„	1	150	„	„	„	
Embarcations — agrès et apparaux	valeur		„	192	„	192	192	„	„	„	
Embarcations — voiles de navire	d°		„	970	„	970	970	970	970	2	
Embarcations — ancres de 250 kilo			„	222	„	222	222	„	„	„	
Embarcations — ancres au-dessus de 250 k.			„	1,629		1,629	1,629	„	„	„	
Embarcations — Cables en fer pour la marine			„	1,437		1,437	1,437	„	„	„	
Mercerie — commune			120	„		120	720	120	720	1	
Mercerie — fine — aiguilles			„	5		5	200	„	„	„	
Mercerie — fine — autres			30			30	420	30	420	1	
à Reporter							1,739,082			4,025	

Désignation des Marchandises	Unités	Valeur de l'unité	Marchandises françaises et étrangères réunies					Marchandises françaises			Observations
			Quantités								
			par navires français	par navires de la puissance	par navires tiers	Total	valeurs	Quantités	valeurs	Droits perçus décime non compris	
Reports							1,739,082			4,025	
Suite des ouvrages en matières diverses — Modes			512	942	"	1,454	1,454	1,454	1 454	4	
Parapluies en soie	pièce		"	8	"	8	120	8	120	"	
Futailles vides en cercles	litre		"	400	"	400	12	400	12	2	
Autres ouvrages en bois	valeur		140	"	"	140	140	140	140	"	
Meubles	d°		"	190	"	190	190	190	190	"	
Instruments d'arts libéraux	d°		3,600	"	"	3 600	3,600	3,600	3,600	9	
Instruments pianos			1	"	"	1	1,000	1	1,000	1	
Instruments autres de musique			"	2	"	2	40	2	40	2	
Habillement			47	9	"	56	1,120	56	1,120	"	
Objets de collection			500	"	"	500	500	500	500	1	
Articles d'industrie parisienne				510		510	3,700	510	3,700	10	
Total des droits										4,054	
Décime										405	
							1,750,958		1,558,718	4,459	

Désignation des Marchandises	Unités	valeur de l'unité	Marchandises françaises et étrangères réunies					Marchandises françaises			Observations
			Quantités								
			par navires français	par navires de la puissance	par navires tiers	Total	valeurs	Quantités	valeurs	Droits perçus décime non compris	

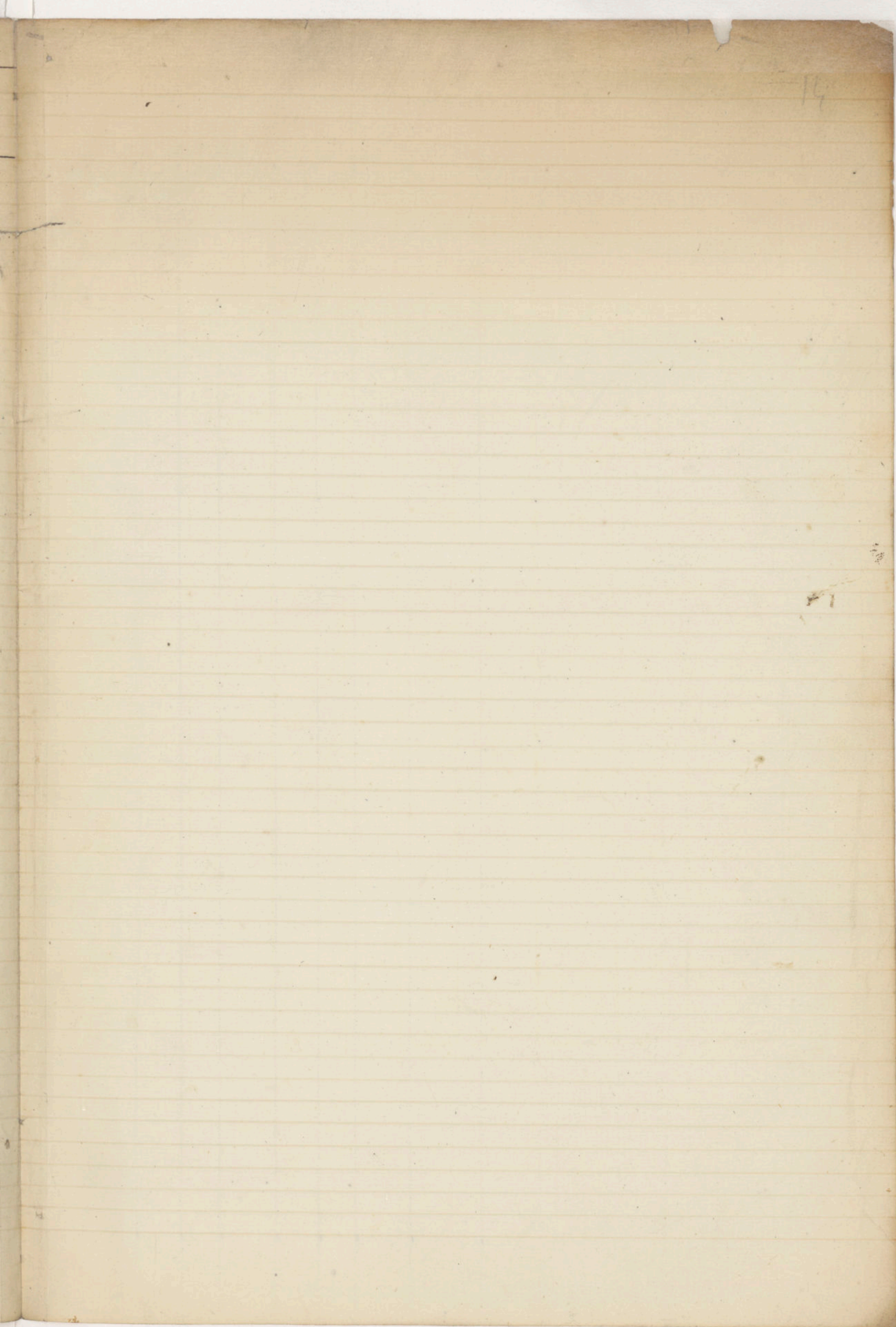


Relevé des Exportations de Norvège en France pendant l'année 1835, avec l'indication des ports par lesquels les exportations ont été faites.

Noms des marchandises en Norvégien	Noms des marchandises en Français	Quantités exportées en France	Lieux d'exportation	Totaux exportés par chaque port	Unités de poids, mesures &c.	Valeur de l'unité en speciès	Valeur totale en Speciès	Valeur totale en Francs	Observations
Brynestene	pierres à aiguiser	15,000	Langesund	15,000	pièces	" 1/2 2° 18	62.60	312.50	
Bröd	pain	300	Frederikstad	300	livres	" 4	10	50	
Fiske varer: Ansjoser	Anchois	100	Dröbak	120	Dunk	" 96 4ʃ.	96 "	480	
d°	d°	20	Christiania		d°				
Sild saltet	Hareng salé	" 1/4	Frederikstad	" 1/4	tonne ou baril	3 "	0.90	3.74	
	d°								
Fisk tör og röget alle Slags undtagen Lax	Poisson sec et fumé de toutes espèces le saumon excepté	109,728	Bergen	420,120	livre	"			
		80,712	Christiansund		d°	" 4	14,004 "	70,020	
d°	D°	229,680	Trondhjem		d°				
Lax saltet	saumon salé	4	Christiansund	4	Tönder	3 "	12 "	60	
Klipfisk	morue salée	21,600	Bergen	121 248	livres				
d°	d°	70,668	Christiansund		d°	" 4	4,042 "	20,210	
d°	d°	28,980	Trondhjem		d°				
Tran	huile de poisson	2	Hammerfest	2	Tönder	13 "	26 "	130	
Rogn	Rogue	357	Bodöe	22,790	d°				
d°	d°	338	Stavanger		d°				
d°	d°	14,540	Bergen		d°				
d°	d°	896	Aalesund		d°	3 "	68,370 "	341 850	
d°	d°	622	Molde		d°				
d°	d°	5,501	Christiansund		d°				
d°	d°	536	Trondhjem		d°				
Fedevarer: Smör	Beurre	48	Frederikstad	48	livres	" 20 " 83°	8 "	40 "	
Flesk	Lard frais et salé	20	Bergen	20	d°	" 12	2 "	10 "	
ferskt og saltet Kjöd d°	Viande d°	50	d°	50	d°	" 6	" 2.60	12.50	
Duun	Duvet ou Edredon	60	Tromsöe	104	livres				
d°	d°	14	Hammerfest		d°	2.48	250 "	1,250	
d°	d°	30	Bergen		d°				
Blaafarve	Couleur bleue	1,640	Christiania	1,640	d°	" 24	328	1,640	
Vognmagerarbeid	Voitures	74	Frederikstad Drammen		valeur	"	74	370 "	
Jern i Stanger	Fer en barre	56,960	Drammen	154,423	livres	" 4 1/2	5,791	28,955	
d°	d°	97,463	Osterrisoer		d°				
Iis	d°	134 1/2	Drammen	279	Last de commerce				
d°	d°	18 1/2	Tönsberg		d°	12 "	3,348	16,740	
d°	d°	23	Krageröe		d°				
d°	d°	103	Osterrisoer		d°				
gabr Kobber	cuivre rosette	35,005	Trondhjem	35,005	livres	" 26	7,584.50	37,922 " 7	
Koboltblaa	Bleu de cobalt	25	Christiania	25	d°	" 24	5 "	25 "	
Liinfröe	graine de lin	30	d°	30	Tönder	4 " 24	126 "	630 "	
Sadelmager arbeid	Sellerie	18	Drammen		valeur		18 "	90	
Ravndug	Toile à voile fine	32	Tromsöe	32	pièces	9 "	288	1,440	
Skind: hvidgarvede	Peaux: préparées	1,200	d°	1,200	livres	" 20	200	1,000	
uberedte	non préparées	3,020	Hammerfest	3,020	pièces	1[illegible] "	3020	0151	
d° Biörn	d'Ours	6	d°	6	d°	5 "	30	150	
d° hvid Biörn	d'Ours blanc	9	d°	9	d°	8 "	72	360	

à reporter...

Noms des marchandises		Quotités exportées	Lieux	Totaux	Unités	valeur	Valeur totale		Observations
en Norwégien	en Français	en France	d'exportation	exportés par chaque port	de poids, mesure &c.	de l'unité en Species	en Species	en Francs	
Report…									
Skind									
Senoter		1	Hammerfest	1	pièces	„ 24	„ 24	1 „	
Graaverk	petit gris	3	d°	3	d°	„ 48	1„24	6 „	
Harer	lièvre	140	d°	140	d°	„ 12	14 „	70 „	
Hermelin	hermine	357	d°	357	d°	1„ 72	214„24	1071 „	
Hvalros	Morse	305	Tromsöe	415	demi pièces	„ 80	276„80	1383„33	
d°	d°	100	Hammerfest		d°				
Jerv	Blaireau	1	d°	1	pièces	2„ 96	„ 96	4 „	
Fielrak		13	d°	13	d°	2„ 96	10„48	52	
Kalve	Veau	157	d°	157	livres	„ 4	5„28	26„15	
Ræve	Renard	20	d°	20	pièces	2„ 48	48 „	240 „	
Sælhunde	chien de mer	235	d°	235	d°	1 „	235 „	1,175 „	
Ulve	Loup	6	d°	6	d°	43 „	18	90	
Sölv myntet	argent monnoyé	2	Dröbak	2	Foustager				
Tjære	Goudron	1	Bergen	1	Tönde	4 „	4	20 „	
Tömmer og Trælast	Bois de construction	7,972	Frederikshald		Trælast-Læster				
d°	d°	11,378	Frederikstad		d°				
d°	d°	1,807	Moss		d°				
d°	d°	259	Dröbak		d°				
d°	d°	15,254	Christiania		d°				
d°	d°	3,339	Drammen		d°				
d°	d°	772	Holmestrand		d°				
d°	d°	180	Tönsberg		d°				
d°	d°	1,353	Laurvig		d°				
d°	d°	3,736	Langesund		d°				
d°	d°	1,625	Krageröe		d°				
d°	d°	641	Österriisöer	61,905	d°	10	619,050	3,095,250 „	
d°	d°	4,121	Arendal		d°				
d°	d°	82	Grimstad		d°				
d°	d°	671	Lillesand		d°				
d°	d°	5,058	Christiansand		d°				
d°	d°	949	Mandal		d°				
d°	d°	7	Stavanger		d°				
d°	d°	15	Bergen		d°				
d°	d°	2	Aalesund		d°				
d°	d°	122	Molde		d°				
d°	d°	512½	Christiansund		d°				
d°	d°	2,049½	Trondhjem		d°				
Snedkerarbeid	Menuiserie	30	Drammen	30	valeur		30 „	150	



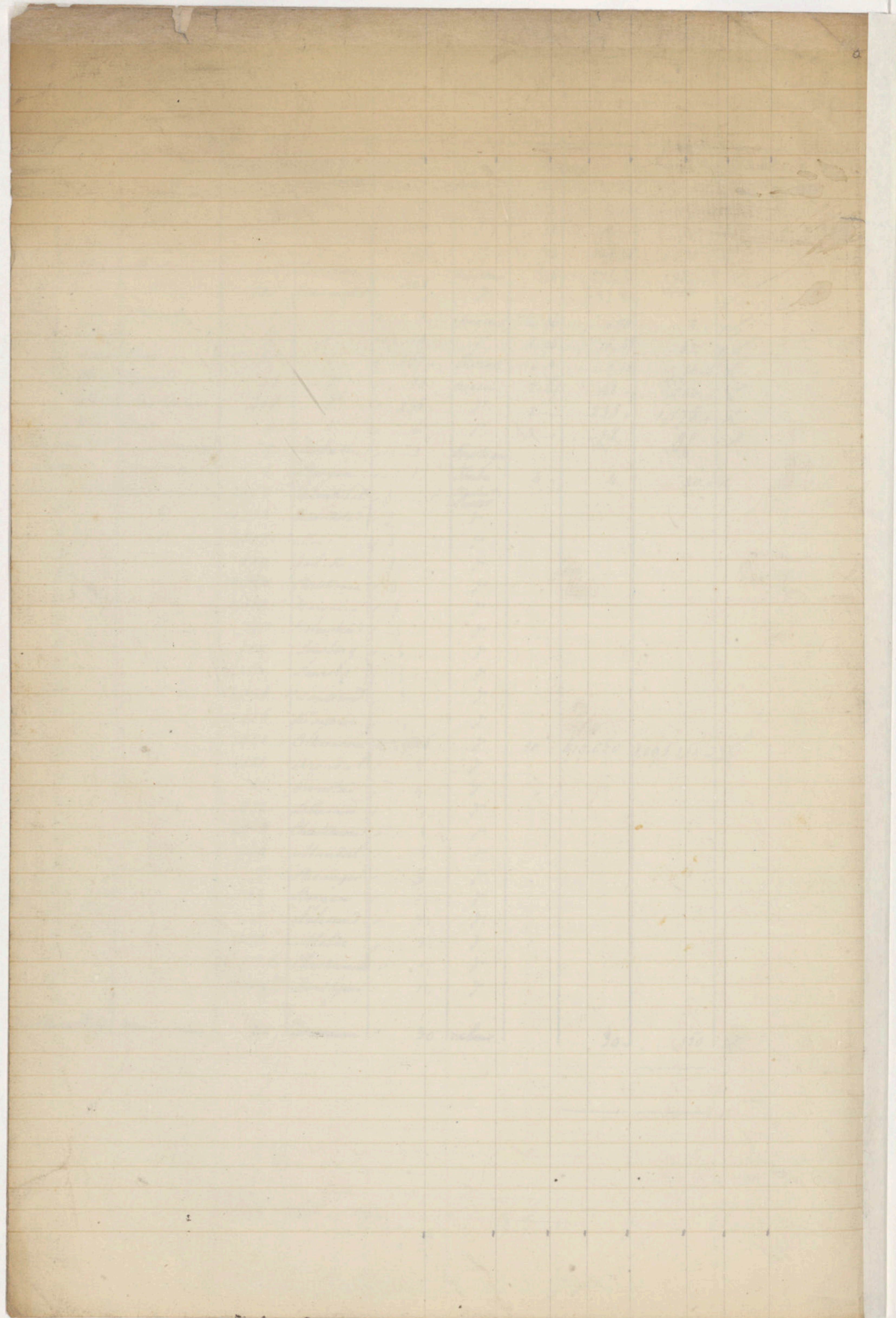


Tableau des Importations de France en Norvège pendant l'année 1835,

d'après les registres des douanes de Norvège

Noms de Marchandises	Unité de poids mesure &c	Quantités des marchandises importées	Valeur de l'unité Species sp.	sk.	Valeur totale en monnaie du pays sp.	sk.	Valeur totale en Francs F.	C.	Observations
Anis commun	livre	1,035 „	„	24	207		1,035	„	
Amandes	d°	6,989 „	„	24	1,397	96	6,989	„	
Bougies	~~autres~~ d°	110			1,375	„	275	„	
Bouteilles	Pot	6 384		5	266	„	1,330	„	
d° d'emballage	valeur				30	„	150	„	
Brosseries	d°				17	„	85	„	
Cacao	livre	983 „	„	20	164	„	820	„	
Café	d°	76,586 „	„	22	14041	„	70,205	„	
Calfat	d°	3,173 „	„	8	211	64	1,058	„	
Capres	d°	356 „	„	48	142	48	712	„	
Cartonnage	valeur				12	24	61	„	
Canelle	livre	79 „	„	44	29	„	145	„	
Céréales: Orge	tonne	1/16	4	30	„	32	2	„	
Froment	d°	7 3/4	3	96	29	48	147	„	
d° farine de	d°	821 13/176	6	50	5,268	72	26,343	„	
Seigle	d°	1,136 1/2	2	48	2,727	72	13,628	„	
d° farine de	d°	25 12/176	4	„	100	36	502	„	
Avoine	d°	1 1/4	1	60	1	100	9	„	
Pois	d°	„ 9/16	2	96	1	79	8	„	
Fèves	d°	„ 14/24	3	„	1	60	8	„	
Riz	livre	9 776 1/4	„	10	814	80	4,073	„	
Manna, Sagou	d°	20 „	„	18	3	„	15	„	
Cuirs et peaux: de gros bétail	pièce	210 „	10	„	2,100	„	10,500	„	
de cheval, de vache tannés	livre	679 „	„	42	237	78	1,188	„	
à semelle	d°	85,207 „	„	42	29,822	54	149,112	„	
autres	valeur				97	„	485	„	
Cercles de tonneau	pièce	80 „	„	3	2	„	10	„	
Chanvre peigné & n. peig.	livre	1,644 „	„	12	164	48	822	„	
Chataignes	d°	1 294 „	„	7	75	60	378	„	
Champignons	valeur				4	60	22	„	
Chapeaux de soie	d°				236	72	1,183	„	
d° autres	d°				5	„	25	„	
Chocolat	livre	24 „	„	60	12	„	60	„	
							291,385	„	

Noms des marchandises	Unité de poids mesures &c.	Quantités des marchandises importées	valeur de l'unité Sp. Sk.	Valeur totale en monnaie du pays Sp.	Sk	Valeur totale en francs F.	C.	Observations
Report						291,385	„	
Cire	livre	50 „	„ 26	10	100	54	„	
d.° à cacheter	d.°	10 ½	„ 75	6	67	33	„	
Choux frais	tête	667 „	„ 7	38	109	195	„	
Cochenille	livre	56 „	1 „ 96	100 „	96	504	„	
Cochons vivants	tête	15 „	7 „	105	„	525	„	
Couleurs à peindre	livre	5,710 „	„ 24	1 142	„	5,710	„	
Cordages	d.°	1,635 „	„ 20	272 „	60	1,363	„	
Cornichons confits	Pot	25 „	„ 60	12	60	63	„	
Cordonnier, ouvrage de	valeur			375	„	1 875	„	
Cuivre, ouvrages en	d.°			60	„	300	„	
Drogues médicinales	d.°			4	„	20	„	
Eau de vie de raisin	Pot	697,612 „	„ 30	174,403	„	872,015	„	
Eaux de senteur	livre	380 ½	1 „ 72	608	86	3,044	„	
Fayence comm.e & fine	valeur			177	„	885	„	
Fer ouvré	d.°			198	100	995	„	
Figues	livre	1,493 „	24	248	100	1 244	„	
Fleurs naturelles & art.	valeur			49	40	247		
Foin	Skippund	8,041 „	2 „ 48	19 296	48	96 482	„	
Fruits frais, secs &c.	valeur			194	72	973	„	
Garance	livre	853 „	„ 18	127 „	114	640	„	
Gomme arab. mast. &	d.°	122 „	„ 72	73 „	24	366	„	
Goudron	Tonne	8 „	3 „	24	„	120	„	
Gravures, lithograp.	valeur			52	„	260	„	
Huile d'olive	livre	579	„ 30	114	90	724	„	
Huile de lin, chanvre	d.°	1,338 ½	„ 17	189	74	948	„	
Huile de térébenthine	d.°	6,294	„ 12	629	48	3 147	„	
Huile autres	valeur			111	„	555	„	
Indigo	livre	27 „	3 „	81	„	405	„	
Instruments de musique	valeur			24	60	123	„	
d.° de mathématiq.	d.°			478	60	2 393	„	
Lard et viande fumée	livre	158 „	„ 12	15	96	79	„	
Lampes	valeur			186	„	930	„	
Liège, écorce de	livre	411 „	„ 8	28		140	„	
d.°, bouchons de	d.°	14,383 „	„ 48	5,753	24	28 766	„	
						1,317,508	„	

Noms des marchandises	Unité de poids, mesures	Quantités des marchandises importées	valeur de l'unité en monnaie du pays	Valeur totale en monnaie du pays		Valeur totale en francs		Observations
			Sp. St.	Sp.	St.	F.	c.	
Report..						1,317,508	„	
Lin peigné & non peigné	livre	23,317 „	„ 18	3,527	„	17,635	„	
d° étoupes de	d°	37,077 „	„ 13	4,016	81	20,083	„	
Liqueur d'eau de vie	Pot	1,300 ¼	40	433	30	2,166	„	
Machines d'art	valeur			11	„	55	„	
Melasse	livre	548,025	„ 6	27,401	30	137,006	„	
Menuiserie	valeur	„	„	328	„	1,640	„	
Miroirs	d°	„	„	106	20	531	„	
Modes	d°	„	„	1	70	8	„	
Montres & parties de	d°	„	„	287	72	1,438	„	
Moutarde	livre	2 167 „	„ 14	252	98	1 264	„	
Noix et noisettes	Skjeppe	1 143 „	„ 36	343	„	1,715	„	
Ognons	livre	5 798 „	„ 7	338	36	1,692	„	
Oiseaux	pièce	46 „	„ 60	23	„	115	„	
Olives en flacon	livre	84 „	„ 54	37	96	189	„	
Oranges	pièce	837 „	„ 4	27	108	140	„	
Papier à écrire	livre	4,849 „	1 60	7 273	60	35,367	„	
d° autre	valeur	„	„	6 015	72	30,078	„	
Pain de froment	livre	5 356	„ 5	223	20	1,115	„	
Parapluies de soie &c.	pièce	84	3 „ 118	335	„	1,665	„	
Passementeries	valeur	„	„	23	45	117	„	
Pastel	d°	„	„	7	„	35	„	
Pâtes, macaroni &c.	livre	112	„ 18	16	96	84	„	
Platre pierre à	Tonne	81	„ 72	48	72	243	„	
Pommade	livre	52 ½	1 72	84	„	420	„	
Porcelaine	valeur	„		200 „	24	1 001	„	
Prunes & pruneaux	livre	79,104 „	„ 12	7,910	48	39,552	„	
Raisin de Corinthe	d°	13 „	„ 26	2	98	14	„	
Raisins secs	d°	1,583 ½	„ 12	158	38	792	„	
Réglisse jus de	d°	8,020	„ 9	601	60	3,008	„	
Resine	d°	4 924	„ 6	246	24	1 231	„	
Savon vert, jaune, blanc	d°	1,305 ¾	„ 11½	121	„	605	„	
Savon parfumé	d°	81 ⅝	„ 72	48	117	245	„	
Safran	d°	7 ⅜	4 „ 96	35	58	178	„	
Salpêtre	d°	77	„ 30	19	30	96	„	
Sel	Tonne	76 882 ⅙	1 „ 60	115,323	60	576,617	„	
						2,195,648	„	

Noms des marchandises	Unité de poids, mesure	Quantités des marchandises importées	Valeur de l'unité en monnaie du pays		Valeur totale en monnaie du pays		Valeur totale en France		Observations
			Sp.	Sk.	Sp.	Sk.	F.	C.	
Report							2,195,648	„	
Sucre brut	livre	25,352 „	„	14	2 957	88	14,789	„	
d° blanc	d°	1,189 „	„	16	158	64	793	„	
d° rafiné	d°	19,677 „	„	21	3 443	57	17,217	„	
Tabac à cigarres &a.	d°	3 1/4	.	81	2 „	24	11	„	
d° en feuilles	d°	4 743	„	21	83 „	3	415	„	
Tartre préparée ou non p.	d°	9,390			895	„	4,475	„	
Thé brun	d°	946	„	56	441	56	2 207	„	
d° vert	d°	„ 5/16	1	„	„	38	2	„	
Thérébenthine	d°	2753 „	1	„	2 753	„	13 765	„	
Tissus de soie, de coton &c &c	valeur	„	„		2 765	48	13 827	„	
Verreries	d°	„	„		314	„	1,570	„	
Vert de gris	livre	795 „	„	36	238	60	1 193	„	
Vin en pièce	Pot	447,560 .	„	30	111,856	„	559,280	„	
d° en bouteille	bouteille	5,806 „	„	72	3,483	72	17,418	„	
Vinaigre	Pot	100,925 .	„	10	8 410	50	42,052	„	
Diverses marchandises non dénommées	valeur				1006	„	5,030	„	

Total de la valeur des Importations de France en Norvège en 1835...	2,889,692 „
Total de la valeur des Exportations de Norvège en France d°..	3,732,171 „
Total général de la valeur du commerce entre la Norvège et la France en 1835, d'après les registres des douanes de Norvège	6,621,863 F

Tableau des Exportations de Norvège en France pendant l'année 1835

Noms des marchandises	Unité de poids, mesures &c	Quantités des marchandises exportées	Valeur de l'unité (Sp. Sk.)	Valeur totale en monnaie du pays: Species	Shilling	Valeur totale en Francs: Francs	Cent.	Observations
~~Argent monnayé~~								mettre en la note d'autre p...
Beurre	livre	48 „	„ 20 sk.	8	„	40	„„	
Bois de construction	Last de commerce	61,905 „	10 „	619,050	„	3,095,250	„„	
Bleu de Cobalt	livre	1,665 „	„ 24	333	„	1,665	„„	
Cuivre rosette	d°	35,005 „	„ 26	7,584	50	37,922	„„	
Duvet	d°	104 „	2.48	250	„	1,250	„„	
Fer en barre	d°	154,423 „	4½	5,791	„	28,955	„„	
Glace	Last	279 „	2„18	600	„	3,000	„„	environ 2 chargemens
Goudron	Tonne	1	4 „	4	„	20	„„	
graine de lin	d°	30	4„24	126	„	630	„„	
huile de poisson	d°	2 „	13 „„	26		130	„„	
Lard frais & salé	livre	20 „	„ 12	2	„	10	„„	
Menuiserie	valeur			30	„	150	„„	
Pain	livre	300 „	„ 4	10		50	„„	
Peaux: de Rennes & préparées	d°	1,200	„ 20	200		1,000	„	
Peaux: d° non préparées	pièce	3,020	1 „	3,020		25,500	„	
Peaux: d'Ours commun	d°	6	5 „„	30	„	150	„„	
Peaux: d° blanc	d°	9	8 „„	72	„	360	„„	
Peaux: petit gris, blaireau &	d°	18	1 „„	18	„	90	„„	
Peaux: Lièvre	d°	140	„ 12	14	„	70	„„	
Peaux: hermine	d°	357	„ 72	214	24	1,071	„„	
Peaux: Morse	p. peau	415	„ 60	207	60	1,037	„	
Peaux: Veau	livre	157	„ 4	5	18	26	„	
Peaux: Renard	pièce	20	2„60	50	„	250	„	
Peaux: Chien de mer	d°	235	1 „	235	„	1,175	„	
Peaux: Loup	d°	6	4	24	„	120	„	
Pierre à aiguiser	d°	15,000	„ ½	62	51	313	„	×
Poissons: Sec ou fumé	livre	420,120	„ 4	14,004	„	70,020	„„	
Poissons: Anchois salé	Dunk	120	„ 96	96	„	480	„„	
Poissons: Harengs d°	tonne	„ ¼	3 „	„	90	4	„	
Poissons: Saumon d°	tonne	4 „	3	12	„	60	„	
Poissons: Morues - d°	livre	121,248 „	„ 4	4,042		20,210	„„	
	à reporter d'autre part.					3,291,008	„	



Noms des marchandises	Unité de poids mesures &c.	Quantités des marchandises exportées	Valeur de l'unité		Valeur totale en monnaie du pays		Valeur totale en francs		Observations
			Sp.	Sk.					
Report....							3,291,008	"	
Rogue.	tonne	22,790	3	"	68,370	"	341,850	""	
Sellerie	valeur				18	"	90	""	
Toile à voile fine	pièce	32	9	"	288	"	1,440	""	
Viande salée	livre	50	"	6	2	60	13	"	
Voitures	valeur				74	"	370	""	
							3,634,771	"	

Les registres des douanes norvégiennes que nous avons consultés portant que 2 futs (Fousthgar) contenant de l'argent monnoyé ont été expédiés en 1835 du port de Dröbak pour la France sans faire connaître ni la quantité, ni la valeur du contenu, en n'ayant pu obtenir des renseignemens positifs à ce sujet pendant notre séjour en Norvège nous donnons la valeur telle qu'elle est indiquée dans le Tableau décennal publié par l'Administration des douanes de France .... 97,400 "

Mettre la phrase ci contre en note

3,732,171 f "

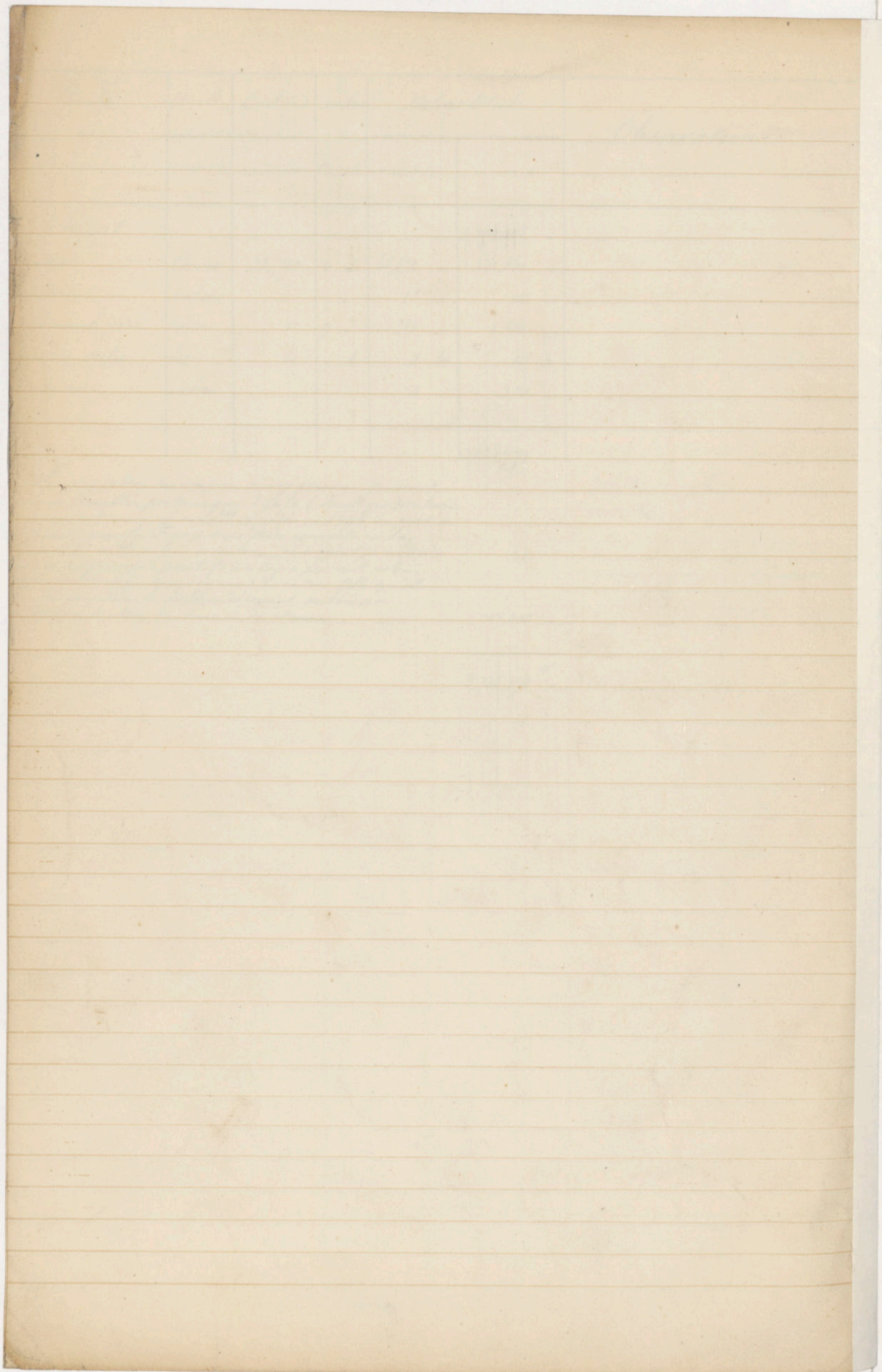


Tableau des Importations de France en Norvège pendant l'année 1835.

Noms des marchandises	Unité de poids, mesures &c.	Quotités des marchandises importées	Valeur de l'Unité en Species (Sp. Skill.)	Valeur totale en monnaie du pays (Sp. Sk.)	Valeur totale en Francs (F. c)	Observations	
Amadou	livre	5 1/4	" 72	3 18	15.75		15.75
Anis commun	d°.	1,035 ..	" 24	207 "	1,035 ..	× 1	
Amandes	d°.	6,989	" 24	1,397.96	6,989 ..	× 2	
Aiguilles &c.	d°.	" 3/8	9" 60	3 67	17.78		17-78
Armes, épées, sabres &	d°.	22 "					
(valeur)				20	100		100 -
d°. à feu	d°.	6 "					
Binbloteries	livre	5 1/2	2 "	11 "	55 "		55 -
Bois d'acajou	pied cube	5 5/8					
(valeur)				100	500		500 -
d°. de construction	d°.	60 5/24					
Boëtes petites	valeur	"	"	1.66	7.75		7-75
d°. à couleur	valeur	"	"	4 "	20 ..		20
Bougies de cire	livre	104	60	52 ..	260 ..	× 3	
d°. de Morse	d°.	6	60	3 "	15 ..		
Bourses	valeur	"	"	8 "	40 ..		40
Bouteilles	Pot	6384	" 5	266 "	1,330 ..	× 4	
d°. comme emb.e	valeur	"	"	30.2	150.8	4bis	
Boutons d'os &	livre	52 1/4	48		104		104 -
d°. de nacre	valeur	"	"	" 60	2 50		2-50
Brosseries	d°.	"	"	16.102	84 25	× 5	
Cacao	livre	983 "	" 20	164 "	820 ..	× 6	
Café	d°	76 586	" 22	14,040.92	70,203 80	× 7	
Calfat	d°.	3,173	" 8	211 64	1,057.66	× 8	
Capres	d°.	355 27/32	" 48	142 48	712 ..	× 9	
Cartonnage	valeur	"	"	12 24	61 ..	× 10	
Canelle	livre	79	" 44	29 "	145 "	× 11	
Céréales							
Orge	tonne	" 1/16	4.30	32	1.33	× 12	
Froment	d°	7 3/4	3.96	29 48	147 ..	× 13	
d° farine de	d°.	821 13/16	6.50	5,268.72	26,343 ..	× 14	
Seigle	d°	1,136 1/2	2.48	2,727.72	13,628 ..	× 15	
d° farine de	d°	25 12/16	4 "	100.36	501.50	× 16	
Avoine	d°.	1 1/4	1 60	1.100	9.18	× 17	
							862-78

	Unité	quantité	valeur	Valeur totale			
Suite des Céréales							
Pois	Tonne	„ 9/16	2.96	1. 79	8 30	× 18	
Fèves	d°	„ 14/24	3 „	1. 60	7 50	× 19	
Riz	livre	9 776 1/4	„ 10	814. 80	4,073. 35	× 20	
Manna	d°	4 „					
Sagou	d°	10 „	„ 18	3	15 „ „	× 21	
Tapioca	d°	6 „					
Cercles de tonneaux	pièce	80 „	„ 3	2 „	10	+ 22	
Chanvre non peigné	livre	160 „	„ 12	16 „	80 „ „		
d° peigné	d°	71 „ „	„ 34	20 14	100 58	+ 23	
d° étoupes de,	d°	1 413 „	„ 10	117. 90	588 75		
Chataignes	d°	1 294 1/2	„ 7	75 60	377 50	× 24	
Champignons secs	valeur	„	„	2 „	10 „ „	× 25	
d° confits	d°	„	„	2 60	12 „ „		
Chapeaux de paille	pièce	12 „	2 „	24 „	120 „ „		
d° de laine et crin	d°	34 „	2. 60	85 „	425	+ 26	
d° d'os de poisson &c.	d°	85 „	1. 60	127. 60	637 50		
d° de soie	d°	2 „	2. 60	5 „	25 „ „	× 26 bis	
Charronage	valeur	„	„	1 „	5 „		5 „
Chaux et craie	Tonne	1			10 „		10 „
Charrue	valeur	„	„	10 „	50 „ „		30 „
Chocolat	livre	24 „	„ 60	12	60 „ „	× 27	
Cheveux d'hommes	d°	4 „	1 48	4	20		20 „
Cire	d°	50 „	„ 26	10. 100	54. 16	× 28	
d° à cacheter	d°	10 1/2	„ 75	6, 67	32. 80	× 29	
Cirage	d°	12 1/2	„ 30	3. 15	15. 60		15. 60
Choux frais	pièce	667 „	„ 7	38. 109	194. 55	× 30	
Cochenille	livre	56 „	1. 96	100. 96	504 „	× 31	
Cochons vivants	tête	15 „	7 „	105 „	525 „ „	× 32	
Cols	valeur	„	„	23 „	115 „ „		115 „
Colle de poisson	livre	1	„ 17	„ 17	„ 70		„ 70
Confitureries	d°	29 3/4	„ 60	14. 105	74. 40		74. 40
Coton, ouate de	d°	1 „	„ 12	„ 12	„ 50		47 - 35
d° fil de, pour tisser	d°	7 1/2	„ 66	4. 15	20. 60		
d° teint	d°	8 1/2	„ 74	5. 29	26. 25		
Couleurs à peindre		5,710 „			5710	× 33	
Couleur pour eau de vie	Pot	5 1/4	„ 48	2 12	10 50		10. 50
Cordages	livre	1,635 „	„ 20	272. 80	1,362. 50	× 34	
							328 - 55

	Unité de poids, mesure &c.	Quotité	valeur de l'unité en piastres	valeur totale			
Cornichons confits	Pot	25 „	„ 60	12 . 60	62 . 50	× 34 bis	
Cordonnier, ouvrage de							
en cuir	livre	76 7/8					
en saffian	d°	27 1/32			1875	× 34 ter	
en soie et autres étoff	d°	21 11/16					
Crayons	Valeur	„	„	1 „	5 „	—	5 „
Cuir à rasoir	d°	„	„	1 24	6 „	—	6 „
Cuir et peaux							
de gros bétail séchées	pièce	210 „	10 „	2,100	10,500 „	× 35	
de cheval tannées	livre	49 „			44 . 10	× 36	
de veau tannées	d°	623 7/8			1 127 . 40		
de vache d°	d°	6 7/8			8 „		
à semelle	d°	85,207 „	„ 42	29,822 „ 54	149,112 . 25	× 37	
de mouton en blanc	d°	1 1/8			2 „	+ 38	
de Cordouan	d°	38 5/24			92 „		
de Russie	d°	4 „			12 „		
autre	d°	163 „	„ 45	61 . 15	305 . 60	✓	
d'hermine	d°	4 „					
de Renne non préparée	d°	18 „			64 „		
Cuivre jaune doré	d°	26 „					
d° ouvrages en, non poli	d°	4 „			300	× 39	
d° d° poli	d°	30 1/2					
Drogues médicinales	valeur	„	„	4 „	20 „	× 39 bis	
Eau de vie de raisin	Pot	697,612 „	„ 30	174,403 .	872,015 „	× 40	
Eaux de senteur	livre	380 1/2	1 . 72	608 . 86	3,043 . 56	× 41	
Empois	d°	30 1/2	„ 14	3 67	17 80	—	17 _ 80
Fard	valeur	„	„	4 . 24	21		21 —
Farine de pommes de terre	d°	„	„	3 „	15 „		„ 15
Fayence commune	livre	3 181 „	„ 5	132 65	662 75	× 42	
d° fine	valeur	„	„	44 . 48	222 „		
Fer	livre	4,560 „				✓	
d° non poli	d°	41 1/2					
d° poli	d°	32 1/2	„ 5	198 . 106	994 17	× 43	
d° en plaques laminées	d°	72 „					
d° autre	d°	66 „					
		4,77?					48 „ 93

Ferblanterie	livre	58 5/16	" 24	11 79	58.30		58 " 30
Figues	d°	1,493 "	" 20	248,100	1'244.20	× 44	
Fil à voile	d°	511 "	72		1533		1533 "
Feu d'artifice	valeur	" "	"	3.60	17.50		17 50
Fleurs naturelles	d°.	"	"	6 "	30 "	} + 45	
d°. artificielles	d°	"	"	43 40	216.60		
Fromage	livre	78 "	" 12	7 96	39 "		39 "
Foin	Skippund	8 041 "	2.48	19,296.48	96 482 "	× 46	
Fruits, pommes &c frais	Skjeppre	458 "	" 28	104.104	534.40	} × 47	
d° sec	livre	88 "	" 8	5.104	29.40		
d° au sucre	d°.	245 1/2	" 40	81.100	409.17		
Fil de laine non teint	d°	" 1/2					
d° teint	d°.	1 1/2			6		6 "
d° de Coton, voir Coton							
Garance	livre	853 "	" 18	127 114	639.80	× 48	
Ganteries	d°	27 1/16			400		400
Gingembre blanc & brun	d°	1 "	" 24	" 24	1 "		1
d°. confit	d°	11	" 30	2.90	13.80		13-80
Gomme arabique	livre	85 "	} " 72	73 24	366 "	} + 49	
d° mastic	d°	34 "					
d° sandaraque	d°	3 "					
Goudron	Tonne	8 "	3 "	24 "	120 "	× 50	
Graine à semence	livre	11 "	24		11		11 "
Gravures, lithogr.	valeur	"	"	52 "	260	×	
Habits et linges cousus	livre	10 10/16					
Huile d'Olive &c	d°.	579 "	" 30	144 90	723.80	× 51	
d°. de lin, chanvre	d°	1338 1/2	" 17	189 74	948.10	× 52	
d°. de thérébentine	d°.	6,294 "	" 12	629.48	3,147 .	× 53	
d°. de laurier, dame	d°.	14 "	" 24		14 "	} + 54	
d°. d'anis, de bergamote	d°	16 "	3 "	48 "	240 "		
d°. de Spermacetti	Pot	40 "	1 60	60 "	300		
Indigo.	livre	27 "	3 "	81 "	405	× 55	
Instruments de musique	valeur	"	"	24.60	122.50	× 56	
d°. de mathématiq.	d°.	"	"	478.60	2,392.50	× 57	
Jouets d'enfants	livre	19 1/4	72		57		57 "
Jus de citron	pot	7 1/2	48		15		15 "
							2,151-60

Lard et viande fumé	livre	158 „	„ 12	15„96	79 „	× 58	
Lampes	valeur	„	„	186 „	930 „	× 59	
Liège	livre	411 „	4	24	140 „	× 60	
d° bouchons de	d°	14,383 „	„ 48	5,753„24	28,766		
Lin non peigné	d°	22,729 „	„ 18	3 409 . 42	17,046„80	× 61	
d° peigné	d°	588 „	„ 24	117„72	588 „	× 61	
d° étoupes de	d°	37,077 „	„ 13	4,016„81	20,083„46	× 63	
Liqueur d'eau de vie de raisin	Pot	1 295 3/4	„ 40	433„30	2,166„25	× 64	
d° de raisin	d°	4 1/2					
Litharge d'argent	livre	48	„ 12	4„96	24 „		24 „
Luzerne	d°	18 „	12		9		9
Machines d'art	valeur	„	„	11 „	55 „	× 65	
Matelats	d°	„	„	10 „	50 „		50
Mèches de lampes		1 „	„ 36		2		2
Mélasse		548,025 „	„ 6	27,401„30	137,006„25	× 66	
Menuiserie	valeur	„	„	328 „	1 640„4	× 67	
Miel	livre	8 „	„ 18	1„24	6 „		6
Miroirs	valeur	„	„	106„20	530„80	× 68	
Modes	d°	„	„	1„70	7„50	× d°	
Montres complettes	d°	„	„	235„72	1 178 „	× 69	
d° parties de	d°	„	„	52 „	260 „	× d°	
Mout	Pot	77 „	„ 18	11„68	57„85		57„85
Moutarde	livre	2 167 „	„ 14	252„98	1,264„10	× 70	
Moules en plâtre	valeur			6 „	30 „		30
Nattes	pièces	3 „	„ 12	„ 36	„ 75		„ 75
d° d'herbe	valeur	„	„	3„75	12„12		12 – 12
Noix	Skjeppe	59 1/2	„ 36	17„102	89„25	× 71	
Noisettes	d°	1,083 1/3	„ 36	325 „	1,625 „		
Ognons	livre	5798 „	„ 7	338„36	1,691 50	× 72	
Oiseaux	pièce	46 „	„ 60	23 „	115 „	× 73	
Olives en bouteilles	livre	84 „	„ 54	37„96	189 „	× 74	
Orange	pièce	837 „	„ 4	27„108	139„50	× 75	
Or ouvré	Lod	2 „			500		
d° ouvrage de fileur d'	d°	48 „					500 –
							691 – 72

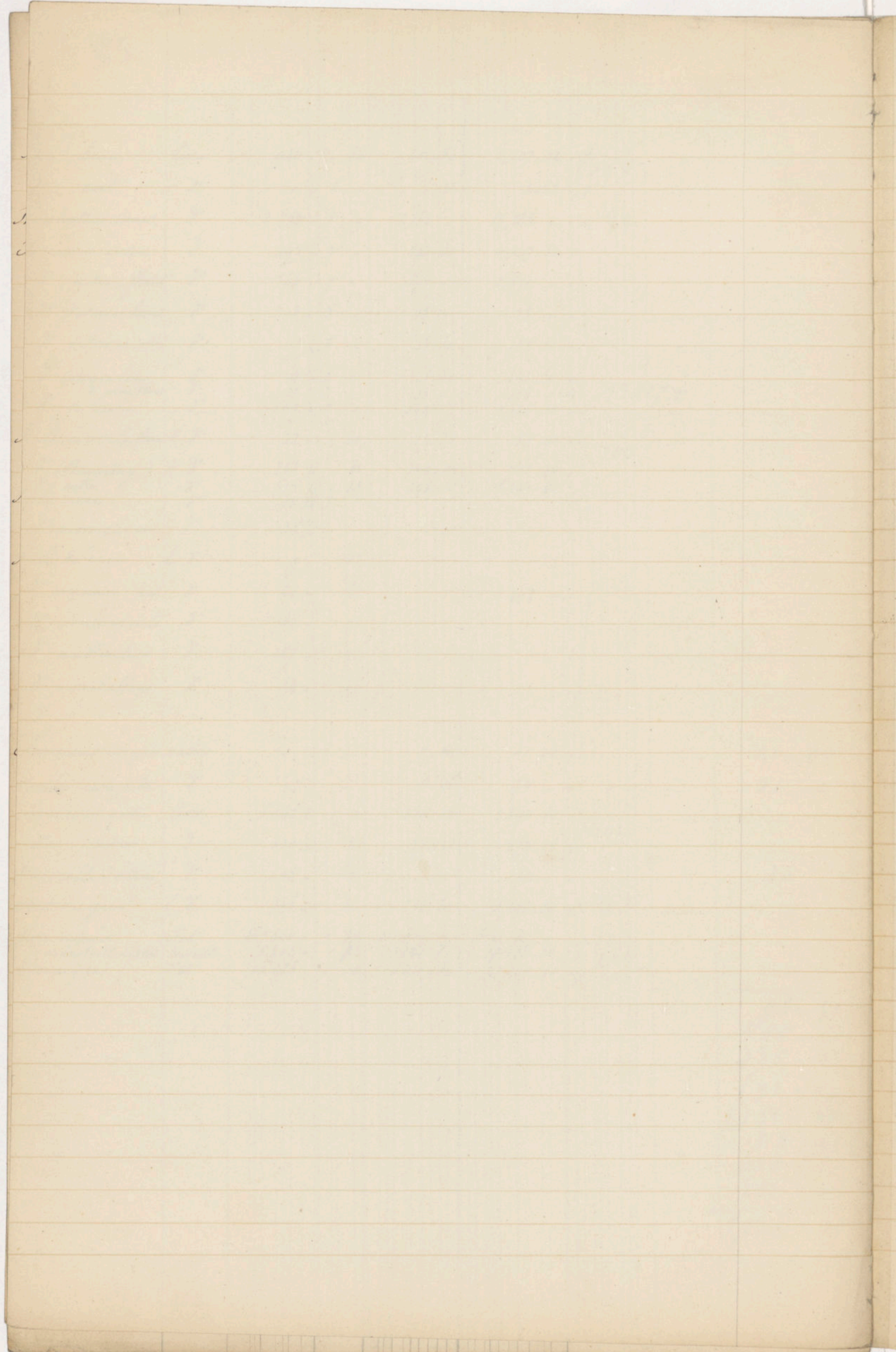
Papier à écrire	livre	4,849 "				1 assaison de 2 fr par Rame	
d° d'impression	d°	3 087 "					
d° de turquie, marbré	d°	11 "	1. 60	13,089 "	65,445 "	× 76	
d° relié enregistres	d°	19 "					
d° de tenture	d°	760 "					
Pain de froment	d°	5,356 "	" 5	223. 20	1,115. "	× 77	
Parapluies de soie	pièce	83 "	4 "	332 "	1,660 .	× 78	
d° de Guingan	d°	1	3	3 "	15		
Passementeries	valeur	"	"	23. 45	116. 85	× 79	
Pastel	v. d°	"	"	7 "	35 "	+ 80	
Pâtes, macaroni &c.	livre	112	. 18	16. 96	84 .	× 81	
Peignes de corne	d°	" 1/2	1		3		3 - 1
d° de bois	valeur	"	"	" 60	2. 50		2 50
Perles	d°	"	"	" 80	3. 33		3 - 33
Perruques	livre	2 "			20		20 -
Pelleteries	valeur	"	"	1. 40	6. 80		6 80
Pierre à plâtre	Tonne	81 "	72		243	× 81 bis	
d° à aiguiser 3 p.	pièce	2 "					
d° d° 2 pieds	d°	3 "			30		30
Pierre taillée	valeur	"	"	6 "	30 "		30
Plants d'arbres &	d°	"	"	10	50 "		50
Plumes d'autruche &	d°		"	4 "	20 "		20
Plumes à matelats	livre	67 1/2					
Plumes d'acier	valeur			60	2. 50		2 50
d° à écrire préparées	livre	2 "			10		10
Pomade	d°	52 1/2	1. 72	84 "	420 "	× 82	
Poivre	d°	8 "	. 30	2 "	10	✓	10
Poix	d°	176 "	" 6	8. 96	44		44
Poissons, anguilles salées	Fjerding	1 "	" 75	" 75	3. 15		3 - 15
d° anchois	livre	15 1/2	" 44	5. 82	28. 42		28 - 42
Porcelaine	valeur	"	"	200. 24	1 001 "	× 83	
Portefeuilles en peau	d°	"	"	4 "	20		20
Poteries	livre	22 "	" 4	" 88	3. 65		3 - 65
Prunes	d°	10 364 "	" 12	1 036. 48	5 182 "	× 84	
Prunaux	d°	68 740 "	" 12	6874 "	34,370 "		
Raisins de Corinthe	livre	13 "	" 26	2. 98	14. 10	× 85	
d° secs	d°	1 213 "	" 12	121. 36	606. 50	× 86	
d° autres	d°	138 "	" 12	13 96	69 "		
d° . . .	d°	232 1/2	" 12	23. 26	116. 25		
							285 - 35

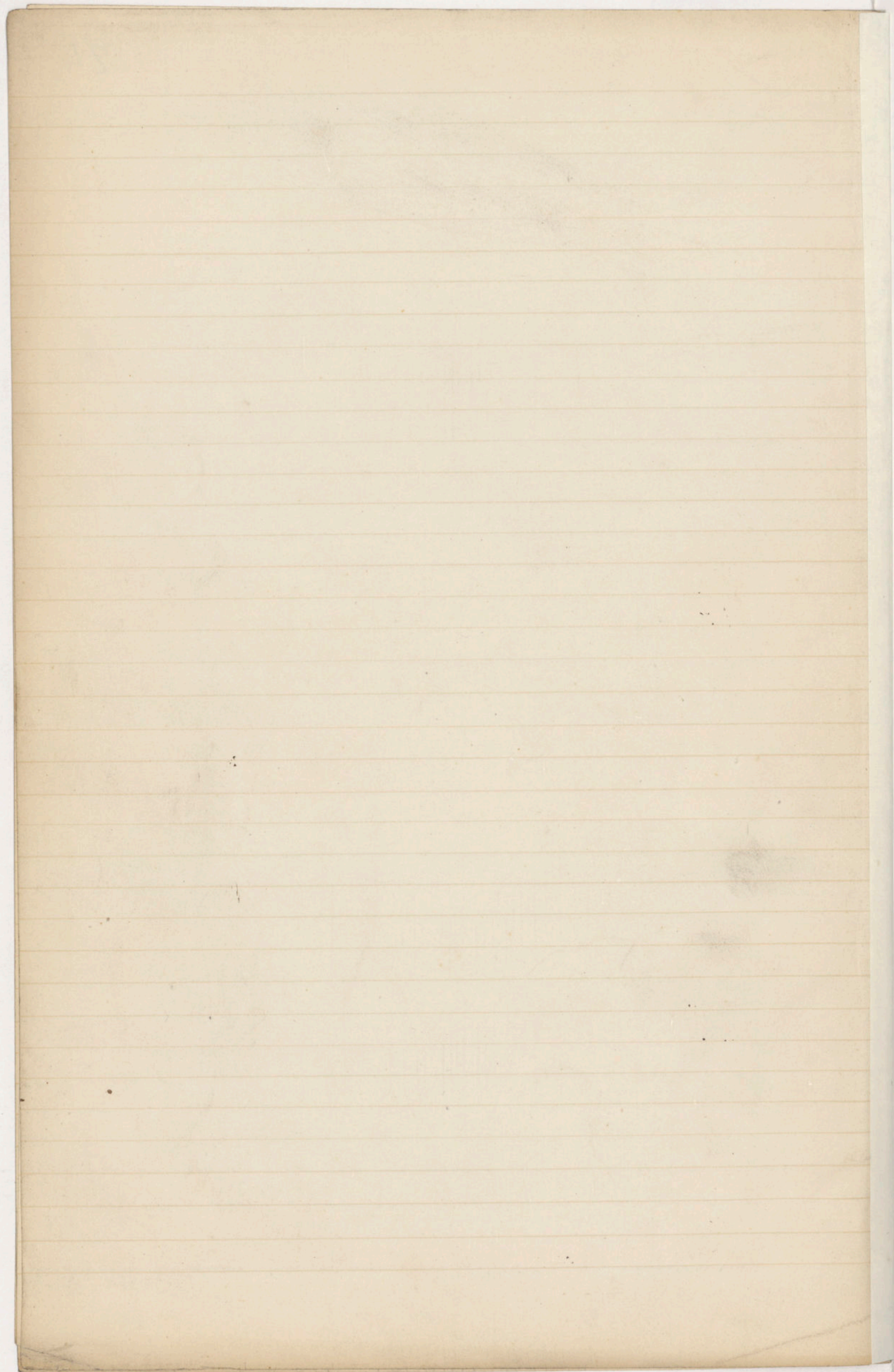
Reglisse, jus de,	livres	8,020	"	" 9	601 " 60	3,007 " 50	× 87	
Résidus	valeur	"		"	" 60	2 50		2 " 50
Résine	livre	4,924	"	" 6	246 " 24	1 231 "	× 88	
Rocou	d°	13	"	" 72		39 "		39 "
Ruches	valeur	"		"	3 "	15 "		15 "
Savon vert	livre	586	"	" 10	48 " 100	244 " 20	} +89	
d° blanc et jaune	d°	719	3/4	" 12	71 " 99	359 80		
d° parfumé	d°	81	5/8	" 72	48 117	244 " 84	× 90	
Sacs vieux	pièce	32	"	72		16		16
d°	livre	7	"	48		15		15
Safran	d°	7	3/8	4 " 96	35 58	177 " 48	× 91	
Salpêtre	d°	77	"	" 30	19 30	96 " 25	× 91 bis	
Salsepareille	d°	3	"	" 96	2 " 60	12 "		12
Sel	Tonne	76,882	1/6	1 " 60	115,323 " 60	576,617 " 50	× 92	
Sellerie	livre	8	1/2			40		40
Sirop de violette	valeur	"		"	2 " 60	12 50		12 50
Soie brute	livre	2	"	12	" 24	1 "		1
d° tordue	d°	1	1/4	24		2		2
Soufflets de chambre	valeur	"		"	40 "	200 "		200
Soya	Pot	4	"	48		8		8
Sucre brut	livre	25,352	"	" 14	2 957 88	14 788 " 66	× 93	
d° blanc	d°	1,189	"	" 16	158 64	792 " 66	× 94	
d° raffiné	d°	19,677	"	" 21	3,443 " 57	17,217 " 38	× 95	
Sucreries	d°	1	"	" 72	" 72	3 "		3
Suif	d°	67	"	" 22	12 " 34	61 45		61 45
d° Chandelle de,	d°	99	"	" 24	19 " 96	99 "		99
Sculptures	valeur	"		"	2 "	10 "		10
Tabac à cigarres	livre	1	1/4	" 96	1 "	5 "	}	~~[illegible]~~
d° à fumer	d°	1	"	" 48	" 48	2 "	+96	~~8~~
d° à priser	d°	1	"	" 96	96	4 "	}	
d° en feuilles	d°	4,743	"	" 21	83 " 3	415 " 12	× 96 bis	
Tamis	valeur	"		"	3 " 32	16 " 33		16 " 33
Tartre non préparé	livre	8,864		" 12	886 " 48	4432 "	} × 97	
d° préparée	d°	526		" 20	8 80	43 " 18		
Tabatières	valeur	"		"	2 60	12 " 50		12 " 50
								565 " 28

Thé brun	livre	946 „	„	56	441 „ 56	2,207 „ 32	× }–98	
d° vert	d°	„ 5/16	1	„	, 38	1 „ 52	}×	
Thérébentine comm.e	d°	2 753	„ 1	„	2,753 „	13,765 „	× 99	
Tissus de coton	d°	297 5/6	3	„	893 „ 60	4,467 . 50		
d° de soie, fleuret	d°	66 .	9	„	594 „	2,970 „		
d° de soie et laine	d°	3 „	5	„	15 „	75 „		
d° de soie et coton	d°	7 3/32	5	„	35 . 60	187 50		
d° Coton et lin	d°	9 ½	3	„	28 60	142 . 50		
d° non teint	d°	11	3		33 „	165 „ „	13827 +	
d° de laine	d°	169 11/16	3	„	509 7	2,545 „ 30		
Toile à voile fine	l d°	22 „	„	61	11 . 22	55 „ 90	100	
d° (Ravenduq)	l. d°	284 ½	„	61	144 . 44	721 „ 86		
d° autre	d°	527 ½	„	68	298 „ 110	1,494 „ 60		
Toile cirée	d°	28 ¼	1					
d° ouvrages en	d°	34 3/16	1					
Toile de crin	l d°	9 „		72				
d° imprimée peinte	d°	20 „		96		1002 –		
d° blanchie non peinte	d°	60 „		96				
d° non blanchie	d°	87 „		96				
d° à emballage	d°	54 „		48				
d°								
Tourneur, ouvrage de	valeur	„		,	8 . 46	41 90		41 – 90
Vanier, ouvrage de	d°	„		„	4 . 96	24 „		24 –
Verreries à vitre	livre	5 162 ½	„	6	258 . 15	1290 60	}×101	
d° autres	d°	839 3/10	,	8	55 . 112	279 „ 28		
Vaisselle d'étain	d°	15 „		48		30 .		30
Vert de gris	l d°	795 „	„	36	238 „ 60	1,192 „ 50	× 102	
Vin en pièce	Pot	447 560 „	„	30	111,856 „	559,280 „	× 103	
d° en bouteille de 7/8 Pot	bouteille	5 806 „	„	72	3,483 . 72	17,418 . 50	× 104	
Vinaigre	Pot	100 925	„	10	8410 „ 50	42,052 . 10	× 105	

95 „ 90
565 – 28
285 – 35
691 – 72
2151 – 60
48 – 95
328 – 55
862 – 78

5,030 – 13





Relevé des Importations de France en Norvège pendant l'année 1835, avec l'indication des ports où ces importations ont été faites.

Noms des marchandises importées: en Norvégien	en Français	Quotités importées de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèce de marchandises	unités de poids mesures &	valeur de l'unité en species	valeur totale de chaque espèce de marchandise en Species	en Francs	Observations
						Sp. Sk.			
Agurker syltede	Cornichons confits	25	Bergen	25	Pot	48		50 " "	x.
Anis almindelig	Anis commun	378	Frederikshald	1,035	livre	" 24	207	1035 "	.
d°	d°	657	Moss		d°				.
Apothekervarer	Drogues médic.	2	Bergen		valeur		2	20 " "	.
d°	d°	2	Christiansand		d°		2		.
Canel bark	Canelle	2	Frederikstad		livre				.
d°	d°	23	Christiania	79	d°	" 44	29	145 "	
d°	d°	54	Christiansand		d°				
Beeg	Poix	176	Holmestrand	176	d°	" 6		44 "	x
Blikkenslager-arbeide	Ferblanterie	1	Frederikshald		livre				x.
d°	"	9	Frederikstad		d°				
d°	"	30	Christiania		d°				
d°	"	2	Drammen	58 5/16	d°	1 "		59 "	x
d°	"	8	Krageröe		d°				
d°	"	" 5/16	Osterriisöer		d°				
d°	"	4	Christiansand		d°				
d°		4	Trondhjem		d°				
Blomsterplanter	Fleurs naturelles		Dröbak	6	valeur		6 "	30 "	.
Blomster af Fjer og andre materialier	Fleurs artif.	5	Bergen		d°				.
d°		2 1/3	Frederikshald		d°				
d°		3	Frederikstad	43 1/3	d°		43 1/3	217 "	
d°		33	Christiania		d°				
Blyantspenne	Crayons	1	Trondhjem		valeur		1.	5 "	.
Bomuldsgarn ufarvet	fil de coton non teint	7 1/2	Tönsberg	7 1/2	livre	" 66	4.15.	21 "	.
d° farvet	d° teint	2 1/2	Osterriisöer	8 1/2	d°	" 74	5.29.	26 "	.
d°	d° d°	6	Arendal		d°	"			
Bomulds manuf. varer	Cotonnades ou étoffes de coton	22	Frederikshald		d°	3 "			
d°	d°	31	Frederikstad		d°	"			
d°	"	2	Dröbak		d°	"			
d°	"	50	Christiania		d°	"			
d°	"	4	Drammen		d°	"			
d°	"	8	Holmestrand		d°	"			
d°	"	3 1/2	Tönsberg	297 5/6	d°	"	893.60	4,470 "	.
d°	"	12	Laurvig		d°	"			
d°	"	1 1/2	Krageröe		d°	"			
d°	"	11 1/2	Osterriisöer		d°	"			
d°	"	15	Arendal		d°	"			
d°	"	15 1/3	Christiansand		d°	"			
d°	"	104	Bergen		d°	"			
d°	"	2	Trondhjem		d°	"			
Bomuldsvat	Ouatte de coton	1	Drammen	1	livre	" 12		" 50	x.
Brandeviin af Druer	Eau de vie de raisin	134,967	Frederikshald		Pot	" 30			.
d°	d°	1,039	Frederikstad		d°	"			
d°	d°	6,945	Moss		d°	"			
d°	d°	6,050	Dröbak	393,176	d°	"			
d°	d°	264,176	Christiania		d°	"			
d°	d°	74,854	Drammen		d°	"			
d°	d°	5,145	Holmestrand		d°	"			
			à reporter	393,176					

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités importées de France	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés dans chaque port	Unités de poids, mesures &c	valeur de l'unité	Valeur totale en espèces	Valeur totale en Francs	Observations
Brændeviin af Druer	Report. .	393,176							
Brændeviin af Druer	l'eau de vie de raisin	4,144	Tönsberg	–	Pot	» 30			
d°	"	68,067	Laurvig	–	d°	"			
d°	"	21,907	Langesund	–	d°	"			
d°	"	7,826	Krageröe	–	d°	"			
d°	"	579	Østerriisøer	–	d°	"			
d°	"	9,649	Arendal	–	d°	"			
d°	"	661	Grimstad	–	d°	"			
d°	"	4,737	Lillesand	–	d°	"			
d°	"	37,040	Christiansand	697,612	d°		174,403 »	872,015 »	
d°	"	4,016	Mandal	–	d°	"			
d°	"	3,515	Fahrsund	–	d°	"			
d°	"	3,075	Flekkefjord	–	d°	"			
d°	"	2,783	Egersund	–	d°	"			
d°	"	28,413	Stavanger	–	d°	"			
d°	"	56,134	Bergen	–	d°	"			
d°	"	1,537	Aalesund	–	d°	"			
d°	"	284	Molde	–	d°	"			
d°	"	8,074	Christiansund	–	d°	"			
d.	"	41,995	Trondhjem	–	d.	"			
Liqueurer af Druebrændeviin	Liqueurs d'eau de vie de raisin	4½	Moss	–	Pot	48			
d°	d°	22	Dröbak	–	d°				
d°	"	394	Christiania	–	d°				
d°	"	192	Drammen	–	d°				
d°	"	3	Holmestrand	–	d°				
d°	"	8	Tönsberg	–	d°				
d°	"	13	Laurvig	1,295 3/4	d°			2,591 » ×	
d°	"	102	Langesund	–	d°				
d°	"	95	Arendal	–	d°				
d°	"	23	Grimstad	–	d°				
d°	"	90 1/4	Christiansand	–	d°				
d°	"	38	Stavanger	–	d°				
d°	"	308	Bergen	–	d°				
d°	"	3	Trondhjem	–	d.				
	"								
Bröd af hved.	Pain de froment	1,562	Frederikshald	–	livres	» 5			
d°	"	752	Frederikstad	–	d°				
d°	"	64	Moss	–	d°				
d°	"	15	Dröbak	–	d°				
d°	"	437	Christiania	–	d°				
d°	"	31	Drammen	–	d°				
d°	"	126	Holmestrand	–	d°				
d°	"	281	Tönsberg	5,356	d°			1,071 ×	
d°	"	12	Laurvig	–	d°				
d°	"	266	Krageröe	–	d°				
d°	"	430	Arendal	–	d°				
d°	"	158	Grimstad	–	d°				
d°	"	154	Lillesand	–	d°				
d°	"	546	Christiansand	–	d°				
d.	"	322	Mandal	–	d.				

	Noms des marchandises en Norvégien	Noms des marchandises en Français	Quantités importées de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèce de marchandises	Unités de poids, mesures &	Valeur de l'unité en speciés	Valeur totale en Speciés Sp. Sk.	Valeur totale en Francs	Observations
	Bundtmagerarb.de	Pelleteries	„ 40	Holmestrand	1-40		valeur	„ 40	7 „	
	d°	„	1 „	Christiansand			d°	1 „		
6	Börstenbinder arbeide	Brosserie	13 „	Christiania	16.102		valeur	13 „	85 „	
	d°	d°	3 „	Arendal			d°	3		
	d°	d°	„ 30	Christiansand			d°	„ 30		
	d°	d°	„ 72	Bergen			d°	„ 72		
	Biestader	Ruches	3 „	Christiansand	3 „		valeur	3 „	15 „	
19	Caffe	Café	13,307	Frederikshald	76,586	„ 22	livres	14,040..92	70,201 „	
	d°	d°	4,011	Frederikstad		„	d°			
	d°	d°	277	Dröbak		„	d°			
	d°	d°	19,387	Christiania		„	d°			
	d°	d°	4,580	Drammen		„	d°			
	d°	d°	4,714	Holmestrand		„	d°			
	d°	d°	1,346	Tönsberg		„	d°			
	d°	d°	1,926	Laurvig		„	d°			
	d°	d°	120	Langesund		„	d°			
	d°	d°	220	Osterrisöer		„	d°			
	d°	d°	11,270	Arendal		„	d°			
	d°	d°	138	Grimstad		„	d°			
	d°	d°	248	Lillesand		„	d°			
	d°	d°	6,501	Christiansand		„	d°			
	d°	d°	653	Mandal		„	d°			
	d°	d°	2,198	Stavanger		„	d°			
	d°	d°	276	Molde		„	d°			
	d°	d°	4,814	Trondhjem		„	d°			
	d°	d°	600	Tromsöe		„	d°			
20	Cacao	Cacao	983	Trondhjem	983	20	livres	164	820 „	
	Canarifröe	Luzerne	9	Frederikshald	18	12	livres		9 „	x.
	d°	„	9	Tönsberg			d°			
21	Capers	Capres	3	Frederikstad	355.27/32	24	livres		355 „	x.
	d°	„	3 1/2	Moss			d°			
	d°	„	91	Christiania			d°			
	d°	„	26	Drammen			d°			
	d°	„	2	Holmestrand			d°			
	d°	„	2 1/4	Tönsberg			d°			
	d°	„	1	Laurvig			d°			
	d°	„	3	Osterrisöer			d°			
	d°	„	56	Arendal			d°			
	d°	„	23 1/2	Christiansand			d°			
	d°	„	3 1/2	Fahrsund			d°			
	d°	„	140	Bergen			d°			
	d°	„	1 3/32	Trondhjem			d°			

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quantités importées de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés p. esp. de marchandises	Unités de poids, mesures &c.	valeur de l'unité	Valeur totale en Species	en France	Observations
Castanier	Chataignes	8	Dröbak		livres				×.
d°	d°	225	Christiania						
d°	d°	67	Arendal	1,294 ½		" 7		388 "	
d°	d°	132 ½	Christiansand						
d°	d°	862	Bergen						
Catrineblommer	Prunes	193	Frederikshald		livre	" 12			×.
d°	d°	2	Frederikstad		d°				
d°	d°	492	Moss		d°				
d°	d°	102	Dröbak		d°				
d°	d°	4,257	Christiania		d°				
d°	d°	1,069	Drammen		d°				
d°	d°	128	Holmestrand		d°				
d°	d°	10	Tönsberg		d°				
d°	d°	130	Laurvig	10,364	d°			5,182 "	
d°	d°	48	Langesund		d°				
d°	d°	73	Kragerøe		d°				
d°	d°	2,118	Arendal		d°				
d°	d°	36	Grimstad		d°				
d°	d°	919	Christiansand		d°				
d°	d°	34	Stavanger		d°				
d°	d°	691	Bergen		d°				
d°	d°	62	Trondhjem		d°				
Chocolade	Chocolat	7	Frederikshald		livre	" 60			×.
d°		3	Frederikstad		d°				
d°		8	Christiansand	24	d°			60 "	
d°		1	Christiansund		d°				
d°		5	Trondhjem		d°				
Citron saft	Jus de citron	7 ½	Arendal	7 ½	Pot	48		15 "	×.
Cochenille	Cochenille	39	Christiania	56	livre				×.
d°	d°	17	Trondhjem		d°				
Conditor sager	Confiseries	1 ¼	Dröbak		livre	" 60			×.
d°	"	19	Christiania		d°				
d°	"	3	Arendal	29 ¾	d°			73 "	
d°	"	" ½	Grimstad		d°				
d°	"	6	Bergen		d°				
Corender	raisins de Corinthe	9	Arendal		livre	" 26			
d°		4	Stavanger	13	d°			14 "	
Champignoner törre	Champignons secs	2 Sp.	Christiania	2 "	valeur				
d° Syltede	d° confits	2.60	d°	2 " 60	d°		4-60	23 "	
Couleur til Brændeviin	Couleur p. l'eau de vie	5 ¼	Egersund	5 " ¼	Pot				×.
Daaser	Tabatières	12.60	Christiania	12 " 60	valeur		12 " 60	62 "	
Damepynt	Modes	1 " 60	d°		d°				
d°	"	" 1/16	Molde		d°		1 " 70	8 "	

Noms des marchandises en Norvégien	Noms des marchandises en Français	Quotités importées de France dans chaque port.	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèce de marchandises	Unités de poids, mesures &	Valeur de l'unité	Valeur totale en Species	Valeur totale en Francs	Observations
Dreièr arbeide	Tourneur fourrage d.	1.40	Frederikstad		valeur				
do	d°	4 „	Christiania		d°.				
d°.	d°	„ 96	Arendal		d°		8.46	42 „	
d°	d°	2.30	Bergen		d°.				
Drev værk	calfat, étoupes vieilles	187	Frederikstad		livre	. 8			x.
do		174	Drammen		d°				
d°		1,800	Tönsberg	3,173	d°			1,110 „	
d°		1,012	Arendal		d°.				
Dukketoi	Bimbelloteries	5	Frederikshald		livres				
do	„	„ ½	Frederikstad	5 ½	d°	1 „		27 „	x.
Druer af alle sorter	raisins de toutes sortes	128	Christiansund		livres	„ 12			
d°	d°.	10	Trondhjem	138	d°	„		69 „	x.
Edike	Vinaigre	2,268	Moss		Pot	„ 10			
d°	„	870	Dröbak		d°	„			
d°	„	41,509	Christiania		d°	„			
d°	„	4,690	Drammen		d°	„			
d°	„	734	Holmestrand		d°	„			
d°	„	2,255	Tönsberg		d°	„			
d°	„	3,578	Laurvig		d°	„			
d°	„	3,797	Langesund		d°	„			
d°	„	667	Krageröe		d°	„			
d°	„	1,094	Osterriisoer		d°	„			
d°	„	7,299	Arendal		d°	„			
d°	„	861	Grimstad	100,925	d°	„	8,410.50	42,388 „	
d°	„	401	Lillesand		d°	„			
d°	„	8,738	Christiansand		d°	„			
d°	„	756	Mandal		d°	„			
d°	„	1,254	Fahrsund		d°	„			
d°	„	638	Flekkefjord		d°	„			
d°	„	205	Egersund		d°	„			
d°	„	3,535	Stavanger		d°	„			
d°	„	10,108	Bergen		d°	„			
d°	„	960	Aalesund		d°	„			
d°	„	1,185	Christiansund		d°	„			
d°	„	3,240	Trondhjem		d°	„			
d°.	d°	283	Tromsöe		d°	„			
Farvelader	Boîtes à couleur	4	Christiania	4 „	valeur		4 „	20 „	
Flesk röget	Lard fumé	23	Bergen		livre	„ 12			
d° fersk-salt	d° frais, salé	66	Christiania		d°.	„			
Kiöd röget	viande fumée	5	Christiansand	158	d°	„	15.96	80 „	
d° fersk &	d° fraiche	64	Christiania		d°.	„			
Ost	Fromage	7	Drammen		livre	„ 12			
d°	„	3	Langesund		d°	„	7.96	40 „	
d°	„	36	Krageröe	78	d°	„			
d°.	„	11	Christiansand		d°.	„			
		8	Fredrickshald						
		13	Frederikstad						

Figen	Figues	/	30	Christiania		livre	„ 20		+.
„	„		61	Drammen		„			
„	„		9	Holmestrand		„			
„	„		105	Krageröe		„			
„	„		20	Arendal	1,493	„		1240 „	
„	„		819	Bergen		„			
„	„		23	Trondhjem		„			
do	do		426	Tromsöe		do			
Aalsaltet	Anguille salée	/	1	Tönsberg	1	Fjerding			+.
Ansjoser &c	Anchois	/	14	Christiansand		livres			+.
do	do		1 ½	Fahrsund	15 ½	do			
Fjær til Dyner	Plumes à matelats	/	60	Frederikstad		do			
do	do		7 ½	Tönsberg	67 ½	do			
Æbler & Frugter	Pommes & autres fruits, frais	/	5	Frederikstad		Skjeppe	„ 48		+.
do	„		3	Moss		„			
do	„		94	Dröbak		„			
„	„		41	Christiania		„			
„	„		13	Drammen		„			
„	„		3	Holmestrand		„			
„	„		2	Tönsberg		„			
„	„		8	Langesund	458	„		916 „	
„	„		2	Österrisöer		„			
„	„		81	Arendal		„			
„	„		31	Christiansand		„			
„	„		1	Flekkefjord		„			
„	„		47	Bergen		„			
„	„		19	Christiansund		„			
do	„		99	Trondhjem		do			
do	do		9	Grimstad		do			
Æbler & törre	do secs	/	65	Christiania		livre	24	88 „	+.
do	do		23	Trondhjem	88	do			
do i Sukker	do en sucre	/	33	Dröbak		do			+.
do	„		102	Christiania		do			
do	„		4	Drammen		do			
do	„		2	Langesund	245 ½	do	48	491 „	
do	„		4	Arendal		do			
do	„		80 ½	Christiansand		do			
do	„		17	Bergen		do			
do	„		3	Trondhjem		do			
Fröe til Udsæd	graine à semence	/	11	Molde	11	livre	12	6 „	+.
Fugle	Oiseaux	/	17	Christiania		pièce	„ 60		.
do	„		4	Holmestrand		do			
do	„		17	Christiansand	46	do		115 „	
do	„		3	Bergen		do			
do	„		3	Molde		do			
do	„		2	Trondhjem		do			

Fyrsvamp	Amadou	5 1/4	Christiansand	5 1/4	livre				x.
Fyrværkerie	Feu d'artifice	3.60	Mandal		valeur		3.60	18 "	.
Gibsafstöbninger	Moules en plâtre	3	Frederikstad		valeur				
		3	Dröbak	6 sp.	d°		6	30 "	
Gibsteen	pierre à plâtre	80	Frederikshald		Tönde				x.
		1	Trondhjem	81	d°				
Bouteiller	Bouteilles	667	Frederikshald		Pot	4			x.
"	"	71	Frederikstad		"				
"	"	4 1/2	Moss		"				
"	"	18	Dröbak		"				
"	"	3616	Christiania		"				
"	"	330	Drammen		"				
"	"	290	Holmestrand		"				
"	"	42	Tönsberg		"				
"	"	1	Laurvig		"				
"	"	194	Langesund		"				
"	"	48	Krageröe	6,384	"			1,021 "	
"	"	220	Arendal		"				
"	"	23	Grimstad						
"	"	332	Christiansand		"				
"	"	21	Mandal		"				
"	"	54	Fahrsund		"				
"	"	22	Stavanger		"				
"	"	309	Bergen		"				
"	"	1 1/2	Molde		"				
"	"	4 1/2	Trondhjem		"				
"	"	94 1/2	Tromsöe		"				
d°	"	21	Hammerfest		d°				
d° som emballage	d° comme emballage	" 72	Moss		valeur				x.
"	"	1.10	Dröbak		d°				
"	"	9 "	Christiania		"				
"	"	2.20	Drammen		"				
"	"	" 8	Tönsberg		"				
"	"	" 4	Österriisöer	30.2	"		30.2	150 "	
"	"	1 .	Arendal		"				
"	"	" 8	Grimstad		"				
"	"	2.24	Christiansand		"				
"	"	" 72	Fahrsund		"				
"	"	13.12	Bergen		"				
"	"	" 12	Trondhjem		"				
Speil glass	miroirs ou verre à glace	47 "	Frederikshald		valeur	~~47~~			
d°	"	50 "	Frederikstad		d°	~~5~~			
d°	"	8	Christiania		d°				
d°	"	" 32	Tönsberg	106-20	d°		106.20	531 "	.
d°	"	" 72	Österriisöer		d°				
d°	"	" 36	Arendal		d°				

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités importées de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèce de marchandises	Unités de poids, mesures &c	valeur de l'unité			Observations
Vinduesglass	verre à vitre	30	Frederikshald		livres				×.
d°	d°	36	Frederikstad		d°				
d°	d°	1,035	Drammen		d°				
d°	d°	15	Holmestrand		d°				
d°	d°	" ½	Tönsberg		d°				
d°	d°	190	Langesund	5,162 ½	d°				
d°	d°	1,166	Arendal		d°				
d°	d°	384	Grimstad		d°				
d°	d°	1448	Christiansand		d°				
d°	d°	856	Mandal		d°				
d°	d°	2	Stavanger		d°				
autres ver	autres verreries	226	Frederikshald		livres				×.
d°	d°	70	Frederikstad		d°				
d°	d°	287	Christiania		d°				
d°	d°	2	Drammen	839 3/20	"				
d°	d°	56	Krageröe		"				
d°	d°	1 7/10	Arendal		"				
d°	d°	189	Christiansand		"				
d°	d°	8	Bergen		d°.				
Guld i arbeide	Or ouvré	2	Christiania	2	Lod				×.
Guldtrækker arb.	ouvrage de fileur d'or	48	Arendal	48	Lod				×.
Gummi arabicum	Gommes arabique	84	Christiania	85	livres				×.
d°	d°	1	Arendal		d°				.
Mastix	Mastic	34	Flekkefjord	34	d°				.
Sandarak	Sandaraque	3	Christiania	3	d°				
Geværer	Armes	5	Frederikshald	5	livres				×.
Græsmatter	Nattes d'herbes	3,75	Trondhjem	3 " 75	valeur		3.75		
cheveux d'homme	Cheveux d'hommes	4 "	Arendal	4	livre				×.
haarduq eller Flor	toile de crin	9	Christiania	9	livres				×.
Hamp uheglet	Chanvre nonpeigné	34	Frederikshald		livre	" 12			.
d°		12	Frederikstad	160	d°	"	16 "		
d°		114	Christiansand		d°	"			
heglet	peigné	24	Frederikstad		livre	" 34			.
d°		24	Holmestrand	71	d°	"	20.14		
d°		23	Arendal		d°	"			
Hampestrye	toile en fil d'étoupe	1,413	Holmestrand	1,413	livre	" 20			×

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quantités importées de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèce de marchandises	Unités de poids, mesures &	valeur de l'unité	Valeur totale en Species	en Francs	Observations
Handskemag.	Gants &c.	1	Frederikshald		livres				+.
d°	"	1/4	Dröbak		d°				
d°	"	19	Christiania		d°				
d°	"	5/16	Drammen		d°				
d°	"	2	Krageröe	27 1/16	d°				
d°	"	2	Arendal		d°				
d°	"	2	Bergen		d°				
d°	"	1/2	Trondhjem		d°				
Harpix	Résine	1,922	Christiania		livres	" 6			.
d°	"	529	Drammen		d°				
d°	"	576	Arendal		d°				
d°	"	968	Christiansand	4,924	d°				
d°	"	286	Stavanger		d°				
d°	"	643	Bergen		d°				
Hatte af Straa	Chapeaux de paille	10	Frederikshald	12	pièce				
d°		2	Frederikstad		d°				+.
Hatte af Uld og Haar &c	d° de laine & crin	1	Frederikshald		pièce				+.
d°	d°	1	Tönsberg		"				
d°	d°	1	Langesund	34	"				
d°	d°	3	Arendal		"				
d°	d°	28	Bergen		d°				
d° af Fiskeben, [illegible] &c	d° Os de poisson	6	Langesund		pièce				+.
d°		6	Arendal		d°				
d°		5	Christiansand		"				
d°		5	Mandal	85	"				
d°		3	Stavanger		"				
d°		60	Tromsöe		d°				
d° af Silk	d° de Soie	2	Frederikstad	2	d°	2.60			.
Hjulmager Arb.	charronage	1 p.	Frederikstad	1 p.	valeur		1 "		.
Huusblas	Colle de poisson	1	Christiania	1	livre				+.
Höe	Foin	7,600	Frederikshald		Skippund	2.48			.
d°	d°	46 1/2	Drammen		d°				
"	d°	1	Laurvig		partie				
"	"	125 1/2	Langesund	8,041	"				
"	"	46	Krageröe		"				
"	"	22	Arendal		"				
d°	"	200	Christiansand		Bundter				
Honning	Miel	8	Frederikshald		livres				+.
Halsbind	Cols	22	Christiania		valeur				
d°	d°	1	Christiansand	23 "	d°		23 .		.
Jern Skibskjætinger		2400	Frederikstad	4,560	livres				+.
d°		2160	Laurvig		d°				
Jern upoleret	Fer non poli	41	Frederikstad		d°				+.
d°	d°	4 1/2	Trondhjem	41 1/2	d°				
d° poleret	d° poli	12	Frederikshald		d°				+.
d°	"	1	Frederikstad		d°				
d°	"	15	Christiania	32 1/2	d°				
d°	"	3	Arendal		d°				
d°	"	1 1/2	Trondhjem		d°				

Noms des marchandises en Norvégien	Noms des marchandises en Français	Quantités importées en France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèces de marchandises	Unités de poids, mesures &c	Valeur de l'unité	Valeur totale en Species	Valeur totale en Francs	Observations
andet Jern	autre fer	60	Frederikstad	60	livres				+.
andet Jern fortinnet		6	Frederikstad	6	livres				+.
Jernplader valsede	plaques de fer laminé	72	Frederikstad	72	livres				+.
Ildpustere	soufflets de chambre	40	Tönsberg	40 Sp.	valeur		40 „		.
Indigo	Indigo	27	Christiansand	27	livre	3 Sp.			+.
Ingefær hvid og Bruun	Gingembre blanc et brun	1	Arendal	1	livre	„ 22			+.
d°: syltet	d° confit	11	Drammen	11	d°	„ 30			.
Instrumenter musikalske	Instruments de musique	2	Frederikstad		valeur				
d°	d°	1	Christiania		d°				
d°	d°	2„60	Tönsberg	24„60	d°		24„60		.
d°	d°	11	Arendal		d°				
d°	d°	8	Bergen		d°				
d° mathemat. &c	d° de mathématique	451	Christiania		valeur				
d°	„	2„60	Drammen	478„60	d°		478„60		.
d°	„	25	Bergen		d°				
Kaal friske	Choux frais	74	Frederikshald		pièces				+.
d°	d°	17	Frederikstad		d°				
d°	„	12	Tönsberg		d°				
d°	„	300	Arendal	667	d°				
d°	„	90	Grimstad		d°				
d°	„	40	Christiansand		d°				
d°	„	134	Trondhjem		d°				
Kaarder og Sabler	Épées et sabres	17	Arendal	17	livres				+.
Kalk og Kridsteen	Chaux et Craie	1	Frederikstad	1	tönde				+.
Kamme af horn	peignes de corne	„ 3/8	Arendal		livres				+.
d°	„	„ 1/8	Christiansand	„ 1/2	„				
d° af Træ	d° de bois	„ 60	Arendal	„ 60	valeur		„ 60		.
Klæder og Linned syede	habits & linge cousus	„ 7/16	Moss		livre				+.
d°	d°	2	Christiania		d°				
d°	„	3	Drammen		d°				
d°	„	1	Kragerøe	10„ 10/16	d°				
d°	„	1 9/16	Arendal		d°				
d°	.	3	Bergen		d°				
Knapper af been horn &a	Boutons d'os &c	„ 1/4	Frederikshald		livre				+.
d°	„	2	Frederikstad	52„1/4	d°				
d°	„	51	Christiania		d°				
d° af perlemoer	d° de nacre	„ 60	„ 60		valeur		„ 60		.

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités importées de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèce de marchandise	Unités de poids, mesures &c	Valeur de l'Unité	Valeur totale en Species	en Francs	Observations
Kobberstykker, Steentryk, Malerier	Gravures, lithographies	30	Frederikstad		valeur				
d°	„	1	Arendal	32	d°		32 „		.
d°	„	1	d°		Caisse		20 „		.
Kork	Liège	168	Christiania		livre				+.
d°	„	2	Krageröe		d°				
d°	„	91	Mandal	411	d°				
d°	„	150	Aalesund		d°				
Kork i Propper	Liège, bouchons de	344	Frederikshald		livres				+.
d°	„	100	Frederikstad		„				
„	„	737	Moss		„				
„	„	69	Dröbak		„				
„	„	8,712	Christiania		„				
„	„	1,804	Drammen		„				
„	„	53	Holmestrand		„				
„	„	25	Tönsberg		„				
„	„	100	Laurvig		„				
„	„	455	Langesund		„				
„	„	33	Krageröe	14,383	„				
„	„	446	Arendal		„				
„	„	45	Grimstad		„				
„	„	62	Lillesand		„				
„	„	420	Christiansand		„				
„	„	9	Mandal		„				
d°	„	31	Fahrsund		d°				
„	„	91	Stavanger		d°				
„	„	324	Bergen		d°				
„	„	6	Aalesund		d°				
„	„	517	Trondhjem		d°				
Byggryn	Céréales: Orge, gruaud	„ 1/16	Christiania	„ 1/16	Tönde	4 „ 30			+.
Bönner	Fèves	„ 13/24	Christiania		Tönde				+.
		„ 1/24	Grimstad	„ 14/24	d°				
Erter	Pois	„ 9/16	Christiania	„ 9/16	Tönde	2 „ 96			+.
havre	Avoine	1 1/4	Arendal	1 1/4	Tönde	1 „ 60			+.
hvede	Froment	5	Christiania		Tönde	3 „ 96			+.
d°	„	1 1/2	Grimstad	7 „ 3/4	d°				
d°	„	1 1/4	Christiansand		d°				
hvedemeel	farine de froment	57 17/176	Frederikshald		Tönde	6 „ 50			+.
d°	„	52 160/176	Frederikstad		d°				
d°	„	25 88/176	Moss	233 100/176	d°				
d°	„	2 11/176	Dröbak		d°				
d°	„	96	Christiania		d°				
			a reporter	233 100/176					

Noms des marchandises		Quotité importées de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèce de marchandise	Unité de poids, mesures &c	Valeur de l'Unité	Valeur totale		Observations
en Norvégien	en Français						en Species	en Francs	
	Report	233 100/176							
hvede meel	farine de froment	35	Drammen		Tönde	6.50			
"	"	82 2/3	Holmestrand		"				
"	"	41	Tönsberg		"				
"	"	31 9/16	Laurvig		"				
"	"	50 5/16	Langesund		"				
"	"	12	Krageröe		"				
"	"	3 3/16	Østerriisoer		"				
"	"	80 17/176	Arendal	821 " 13/176	"				
"	"	12 97/176	Grimstad		"				
"	"	4 78/176	Lillesand		"				
"	"	34. 84/176	Christiansand		"				
"	"	31 1/8	Mandal		"				
"	"	150	Fahrsund		"				
"	"	7 1/3	Flekkefjord	Stavanger	"				
"	"	5 3/4	Soggendal	Bergen	"				
d°	"	6	Egersund	Trondhjem	d°				
Mannagryn	gruau de Manna	4	Frederikstad	4	livres				x.
Risengryn	Riz	658	Frederikshald		livres	.10			x.
"	"	706	Frederikstad						
"	"	131	Dröbak						
"	"	38	Christiania						
"	"	1,218	Holmestrand						
"	"	398	Tönsberg	9,776 1/4					
"	"	1,362	Laurvig						
"	"	19	Østerriisoer						
"	"	3,014	Arendal						
"	"	369	Grimstad						
d°	"	1,862	Christiansand		d°				
		1 1/4	Bergen						
Rug	Seigle	22	Frederikshald		Tönde	2.96 48/			x.
d°	"	71	Frederikstad						
"	"	1	Dröbak						
"	"	58	Christiania						
"	"	3	Drammen						
"	"	53 1/2	Holmestrand						
"	"	142	Tönsberg	1,136 1/2					
"	"	60 1/2	Laurvig						
"	"	5 1/2	Langesund						
"	"	637	Østerriisoer						
"	"	42 1/4	Arendal						
"	"	6	Lillesand						
d°	"	34 3/4	Christiansand		d°				
Rugmeel	d° farine de	1 144/176	Frederikstad		Tönde	4 "			x.
"	"	10	Christiania	25 12/176					
"	"	6	Holmestrand						
d°	"	7 1/4	Tönsberg		d°				

Noms des marchandises en Norvégien	en Français								
S. Sago gryn og Sagom.	Sagou	10	Mandal	10	livres				+.
Tapioca gryn og Mel	Tapioca	6	Frederikstad	6	livres				+.
Krap	Garance	451	Christiania	853	livres				+.
d°	d°	402	Trondhjem		d°				
Sviin levende	cochons vivants	1	Tönsberg	15	tête				.
d°	"	1	Krageröe		d°				
"	"	1	Österriisoer		"				
"	"	3	Arendal		"				
"	"	1	Grimstad		"				
"	"	1	Lillesand		"				
d°	"	7	Christiansand		d°				
Kunstmaskiner	machines d'art	5	Christiania	11	valeur		11		.
d°	"	6	Arendal		d°				
Kurvemager arbeid	Corbeilles ou ouvrages de vannier	2	Frederikstad	4„96	valeur		4„96		.
d°	"	1 ½	Christiania		d°				
d°	"	1„72	Christiansand		d°				
Lak	Cire à cacheter	10 ½	Holmestrand	10 ½	livre				.
Lakrisaft	Jus de Réglisse	179	Frederikshald	8,020	livres				+.
d°	d°	2,708	Christiania		d°				
d°	d°	1,032	Drammen		d°				
d°	d°	127	Laurvig		d°				
d°	d°	235	Arendal		d°				
d°	"	945	Christiansand		d°				
d°	"	15	Mandal		d°				
d°	"	171	Stavanger		d°				
d°	"	176	Bergen		d°				
d°	"	2,432	Trondhjem		d°				
Lamper	Lampes	10	Frederikstad	186	valeur		186		.
d°	"	151	Christiania		d°				
d°	"	10	Arendal		d°				
d°	"	15	Christiansand		d°				
Lampevæger	Mèches de Lampes	1	Christiansand	1	livre				+.
Legetøi	Jouets d'enfants Brimbelottes	4	Christiania	19„¼	livres				+.
d°		1	Drammen		d°				
d°		3	Arendal		d°				
d°		¼	Christiansand		d°				
d°		11	Bergen		d°				

Noms des marchandises en Norvégien	en Français							
Liin uheglet	Lin non peigné	3,410	Frederikstad		livre	" 18		+.
"	"	8	Dröbak		"			
"	"	1 748	Christiania		"			
"	"	285	Drammen		"			
"	"	1 218	Holmestrand		"			
"	"	1 338	Tönsberg		"			
"	"	2 943	Laurvig	22,729	"			
"	"	946	Langesund		"			
"	"	152	Österriisoer		"			
"	"	3924	Arendal		"			
"	"	673	Grimstad		"			
"	"	5 789	Christiansand		"			
d°	"	295	Mandal		d°			
d. heglet	d. peigné	74	Frederikstad		livre	" 24		+.
d°	"	110	Christiania		d°			
d	"	110	Holmestrand	588	d°			
d°	"	294	Tönsberg		d°			
Stry af Liin	Etoupe de lin	1,179	Frederikshald		livre	" 13		x.
d°	"	1,540	Frederikstad		d°			
d°	"	29	Moss		d°			
d	"	56	Dröbak		d°			
d	"	1,044	Christiania		d°			
d	"	346	Drammen		d°			
d°	"	13,524	Holmestrand		d°			
d°	"	3,498	Tönsberg	37,077	d°			
d°	"	1,337	Laurvig		d°			
d	"	294	Langesund		d°			
d°	"	1,058	Krageröe		d°			
d	"	177	Österriisoer		d°			
d	"	12,453	Arendal		d°			
d'	"	358	Grimstad		d°			
d°	"	184	Christiansand		d°			
Limer		48	Bergen	48	valeur		48	+ . . . .
Lugtende vande	Eaux de senteur	4	Frederikshald		livre			+.
d°	"	12	Frederikstad		d°			
d°	"	6	Moss		d°			
d	"	13	Dröbak		d°			
d.	"	271	Christiania		d°			
d'	"	34	Drammen	380 1/2	d°			
d'	"	" 1/8	Holmestrand		d°			
d°	"	6	Tönsberg		d°			
d°	"	9	Langesund		d°			
d°	"	17 1/2	Arendal		d°			
d°	"	5 7/8	Christiansand		d°			
d°	"	2	Bergen		d°			

Noms des marchandises en Norvégien	en Français							
Lys af hvalros	Bougies de Morse	12	6	Fährsund	6	livre		x.
d° af Talg	Chandelles de Suif		69	Tönsberg		livres	„ 24	.
d°	„		30	Mandal	99	d°		
d° af Vox	Bougies de Cire	13	8	Frederikshald		livre		x.
d°	„		30	Christiania		d°		
d°	„		33	Drammen	104	d°		
d°	„		14	Arendal		d°		
d°	„		19	Flekkefjord	Bergen	d°		
Lærred farvet trykket	toile imprimée, peinte		15	Frederikstad		livre		+.
d°			5	Bergen	20	d°		
d° ufarvet blegit	d° blanchie, non peinte		15	Tönsberg		livre		x.
d°	d°		6	Krageröe		d°		
d°	d°		12	Christiansand	60	d°		
d°	d°		20	Bergen		d°		
d°	d°		7	Molde		d°		
d° ubleget	d° non blanchie		81	Frederikstad		livre		+.
d°	d°		6	Holmestrand	87	d°		
d° grov paklærred	d° à emballage		54	Tönsberg	54	livre		+.
Lög	Oignons		405	Frederikstad		livres		+.
„	„		12	Moss		d°		
„	„		161	Christiania		d°		
„	„		49	Drammen		d°		
„	„		108	Holmestrand		d°		
„	„		75	Tönsberg		d°		
„	„		80	Österriisöer		d°		
„	„		260	Arendal	5,798	d°		
„	„		48	Grimstad		d°		
„	„		115	Christiansand		d°		
„	„		50	Mandal		d°		
„	„		311	Stavanger		d°		
„	„		3,724	Bergen		d°		
„	„		36	Molde		d°		
„	„		279	Christiansund		d°		
d°	„		84	Trondhjem		d°		
Liqueur af Druer	Liqueur de raisin		3	Frederikstad		Pot		+.
d°	„		1/2	Molde	4 1/2			
Læder	Cuir		163	Dröbak	163	livres	„ 45	.
Macaroni	macaroni		4	Frederikstad	4	livres		+.

Noms des marchandises

en Norvegien	en Français								
Matrasser									
Matrasser	Matelats	/	10	Arendal	Arez 10 „	valeur	10 „		x.
Mahogonytræ	bois d'Acajou	/ 12	5 5/8	Christiania	5 5/8	Pied cube			+.
Malervarer	Couleur p^r peindre	/	4,312	Christiania	5,710 „	livre			+.
d°	„		1,398	Trondhjem		d°			
Mandler	amandes	/ 3	546	Frederikshald		livre			+.
„	„		124	Moss					
„	„		3	Dröbak					
„	„		727	Christiania					
„	„		1,537	Drammen					
„	„		5	Holmestrand					
„	„		32	Tönsberg					
„	„		305	Laurvig	6,989				
„	„		48	Langesund					
„	„		1,118	Arendal					
„	„		65	Grimstad					
„	„		965	Christianssand					
„	„		8	Mandal					
„	„		7	Fahrsund					
„	„		361	Bergen					
d°	„		1,138	Trondhjem		d°			
Matter	Nattes	/	3	Stavanger	3 „	pièce			+.
Messing forgyldt	Cuivre doré	/	19	Christiania	26	livre			+.
d°	„		7	Bergen		d°			
Messing arbeid uppoleret	laiton ou cuivre ouvragé non poli	/	4	Frederikstad	4	livre			+.
d° polleret	d° – poli	/	14	d°		d°			+.
d°	„		9 1/2	Christiania	30 „ 1/2	d°			
d°	„		2	Arendal		d°			
d°	„		5	Egersund		d°			
Most eller Cider	Mout ou Cidre	/	59	Christiania	77	Pot			x.
	d°		18	Christianssand		„			
Mynter	Monnaie					valeur		verifie	x
Naale &c	Aiguilles &c	/ 8	„ 3/8	Tönsberg	„ 3/8	livre			+.
Nudler &c	Pâtes (macaroni et autres)	/	42	Christiania	108	livre			+.
d°			10	Arendal		d°			
d°			56	Trondhjem		d°			

Noms des marchandises en norvégien	Noms des marchandises en Français	Quotités importées de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux import. par espèces de marchandises	Unités de poids, mesures &c.	Valeur de l'Unité	Valeur totale en Species	Valeur totale en Francs	Observations
Nödder	Nois	12	Moss		Skpr.				+.
"	"	11	Dröbak						
"	"	15	Holmestrand						
"	"	11 ½	Christiansand	59 ½					
"	"	8	Bergen						
d°.	"	2	Trondhjem		d°				
Olie, bomolie og Florentinolie	huile d'Olive &c	1	Frederikstad		livre				+.
d°	"	9	Moss		d°				
"	"	219	Christiania		d°.				
"	"	28	Drammen						
"	"	8 ½	Holmestrand						
"	"	8	Langesund						
"	"	34	Arendal	579					
"	"	139	Christiansand						
"	"	8	Mandal						
"	"	4 ½	Fahrsund						
"	"	9	Stavanger						
"	"	109	Bergen						
d°.	"	2	Trondhjem		d°.				
Hamp, Löin &c olie	d°. de lin, de chanvre	182	Frederikstad		livre	.17			Le pot contenant 1838, 26 skilling en calculant le poids d'une tonne d'huile à 176 ℔, comme elle contient 120 pots, le pot pesant 1℔ ½
d°	"	532	Christiania		"				
"	"	22	Drammen		"				
"	"	86	Holmestrand		"				
"	"	20	Langesund	1,338 ½	"				
"	"	80	Arendal		"				
"	"	35 ½	Mandal		"				
d°.	"	381	Bergen		d°				
Terpentin, Spik- &c olie	d°. de therebenthine &c	343	Moss		livre				+.
d°	d°.	1 176	Christiania						
"	"	692	Drammen						
"	"	716	Arendal	6,294					
"	"	925	Christiansand						
"	"	490	Stavanger						
d°	"	1,952	Bergen		d°.				
Laurbær, Mandel &c olie	d°. de laurier, d'amende	12	Christiania	14	livre				+.
d°.	"	2	Arendal		d°.				
Anis, Bergamot &c olie	d°. d'Anis, de Bergt.	16	Christiania	16	livre				+.
Olivers i glass	Olives en bouteilles	38	Christiania		livre				+.
d°.	"	6	Drammen		d°				
"	"	14	Arendal						
"	"	14	Christiansand	84					
"	"	11	Fahrsund						
d°	"	1	Trondhjem		d°				

Noms des marchandises en Norvégien	en Français									
Oranger friske	Oranges	/	617	Christiansund		pièces			+.	
d°.	"		220	Trondhjem	837	d°.				
~~Ost~~	~~Fromage~~	\	~~8~~	~~Frederikshald~~	~~21~~	~~livres~~			+	~~[illegible] arbeid Ost~~
~~d°.~~	~~d°.~~	\	~~13~~	~~Frederikstad~~		~~"~~				
Pap arbeide	Cartonnage	/	1,,24	Frederikstad		valeur			.	
d°	"		10 ,,	Christiania	12,,24	d°		12,, 24		
d°.	"		1 ,,	Drammen		d°.				
Papiir, skriv tegne &a	Papiers à écrire, à dessiner	/	8	Frederikshald		livre			+.	
"	"		28	Frederikstad		d°				
"	"		4,539	Christiania		d°				
"	"		13	Holmestrand	4,849	d°				
"	"		228	Arendal		d°				
d°	"		33	Bergen		d°				
d°. Tryk &a	d°. d'impression	/	581	Christiania		livre			+.	
d°.	"		2,506	Arendal	3,087	d°				
d°. tyrkisk, malet marmoreret &c	d°. de turquie, peint marbé	/	7	Christiania		livre			×.	
d°.	"		4	Arendal	11	d°				
d°. tapet og betræk	d°. de tenture		249	Frederikshald						
d°. tapet og Betræk	d°. de tenture	/	261	Frederikstad		livres			+.	
d°	"		33	Christiania		d°				
d°	"		26	Drammen		d°				
d°	"		60	Holmestrand		d°				
d°	"		50	Kragerøe	760	d°				
d°	"		56	Arendal		d°				
d°	"		7	Christiansand		d°				
d°	"		18	Bergen		d°				
d°										
d°. Indbundet i Böger og Protocole	d°. relié en livres, registre	/	6	Christiania		livre			+.	
d°.	d°.		13	Drammen	19	d°.				
Paraplüies af Silke	Parapluies de soie	/	5	Frederikshald		pièce			+.	
d°.	"		2	Dröbak		d°				
d°	"		40	Christiania	83	d°				
d°	"		2	Arendal		d°				
d°	"		34	Bergen		d°				
d°. af Gingham og andet Töi	d°. de Gingham &c	/	1	Christiansand	1	pièce			+.	
Parykmager arbeide af Haar	Perruques & autres ouvrages en cheveux	(	1	Frederikshald		livre			+.	
"	"		" 1/8	Christiania		"				
"	"		" 5/32	Holmestrand	1 28/32	"				
"	"		" 1/8	Christiansand		"				
"	"		" 15/32	Bergen		"				

Pastelfarver	Pastel	/	7	Christiania	7	valeur		7 "	.	
Peber	Poivre	/	8	Arendal	8	livres			+.	
Pennefjære tilberedte	plumes à écrire préparées	/	2	Arendal	2	livre			+.	
Perler	Perles	/	" 80	Christiansand	" 80	valeur		" 80	.	
Plouge	Charrue	/	10 "	Christiania	10 "	valeur		10 "	.	
Plumager	Plumes d'autruche ou autres pour chapeaux	/	2	Frederikshald	4	valeur		4 "	.	
d°			2	Christiania		d°				
Pomade Krukkerne indbegreben	Pomade les pots compris	/	18	Christiania		livre			x.	
d°	"		9	Drammen		d°				
d°	"		6	Arendal	52 1/2	d°				
d°	"		19 1/2	Christiansand		d°				
Porcelain	Porcelaine	/	10	Frederikshald		valeur				
d°	"		" 84	Frederikstad		d°				
d°	"		159	Christiania	200 " 24	d°		200 " 24	.	
d°	"		25	Krageröe		d°				
d°	"		5 " 60	Arendal		d°				
Portefeuiller af Skind	Portefeuille en peau	/	4	Christiania	4	valeur		4 "	.	
Possemager arb.	Passementerie	/	6	Frederikshald		valeur				
d°	"		17	Frederikstad	23 3/8	d°		23 " 45	.	
d°	"		" 3/8	Arendal		d°				
Pottemager arb.	Potteries	/	10	Holmestrand		livre			x.	
d°	"		11	Tönsberg	22	d°				
~~Papir betrukt~~	~~papier de tenture~~	/	~~249~~	~~Frederikshald~~	~~249~~	~~livre~~				il y a un autre article
Pengepunge	Bourses	/[illegible]	8	Christiania	8	valeur		8	.	
Potetesmeel	farine de pommes de terre	/	3	Christiania Bergen	3	valeur		3	.	
Ravndug	Toile-Ravendug	/	" 1/2	Frederikstad		livre	. 61	.	.	
d°	"		7	Christiania	284 " 1/2	d°				
d°	"		20	Tönsberg		d°				
d°	"		257	Bergen		d°				
Rosiner	Raisins secs	/	26	Frederikshald		livres	" 12		.	
d°	d°		20	Frederikstad		d°	"			
d°	d°		108	Christiania	623	d°	"			
d°	"		444	Drammen		d°	"			
d°	"		5	Holmestrand		d°	"			
d°	"		20	Tönsberg		d°	"			

à reporter — 623

Noms des marchandises

en Norvégien	en Danois	Quantité	Lieu	Total	Unité	Prix	Valeur	Total	
	report	623							
Rosiner	Raisins secs	5	Laurvig		livre	„ 12			
d°	„	18	Langesund		d°	„			
d°	„	85	Krageröe		d°	„			
d°	„	186	Arendal	1,213 „	d°	„	121.36		.
d°	„	12	Grimstad		d°	„			
d°	„	274	Christiansand		d°	„			
d°	„	10	Mandal		d°	„			
Roer, Petersille		1	Frederikstad	1	Skpr				+ . . . . . .
Rödder		„ 1/48	Grimstad	„ 1/48	Tönde				+ . . . . . .
Resiculer af materialer	Résidus	„ 60	Christiania	„ 60	valeur		„ 60		.
Sadelmager arbeide	Sellerie	8	Christiania	8 ½	livres				+.
		„ ½	Trondhjem						
Safran	Safran	4	Christiania		livres				+.
d°	„	2	Christiansand		d°				
d°	„	„ 3/8	Mandal	7 3/8	d°				
d°	„	1	Bergen		d°				
Salpeter	Salpêtre	77	Christiania	77	livres				+.
Salt	Sel	1,109	Frederikshald		Tönde	1 „ 60			
d°	„	558	Frederikstad		d°	„			
d°	„	174	Moss		d°	„			
d°	„	3,651 ½	Christiansand		d°	„			
d°	„	330	Flekkefjord		d°	„			
d°	„	188 2/3	Soggendal		d°	„	115,323.60	576,617.50	.
d°	„	2,865	Stavanger	76,882 „ 7/6	d°	„			
d°	„	40,935	Bergen		d°	„			
d°	„	1,364	Aalesund		d°	„			
d°	„	363	Molde		d°	„			
d°	„	12,216	Christiansund		d°	„			
d°	„	13,128	Trondhjem		d°	„			
Sarsaparillerod	Salsepareille	3	Christiania	3	livre				+.
Seildug fiin		16	Drammen	22	livre	„ 61			
d°		6	Molde		d°				
Seildug (andu sort.)		144	Frederikstad		livre	„ 68			
d°		55	Drammen						
d°		117	Holmestrand	527 ½	d°				
d°		201	Tönsberg		d°				
d°		10 ½	Christiansand		d°				

La pièce de toile à voile commune (Seildug) contient 55 aunes de Norvège, pèse 24 ℔ et coûtait en 1838 de 12½ à 18 Species, c'est à dire environ 75 Skilling la livre.
— 2° fine ayant également 55 aunes et pesant 16 ℔ coûtait en 1838 de 8 à 9 Species, c'est à dire environ 67 Skilling la livre.
mais comme ces toiles ont subi une hausse de 10 p% depuis 1835, il en résulte que, pendant ladite année on peut évaluer le prix de la livre toile à voile commune
à . . . . 68 Sk.
d° fine à . . . . 61 Sk.

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités importées de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèce de marchandises	Unité de poids & mesures	valeur de l'Unité	valeur totale en Species	en Francs	Observations
Seilgarn	fil à voile	146	Frederikshald		livre				+.
d°	"	284	Christiania	511	d°				
d°	"	81	Grimstad		d°				
Senep malet	Moutarde	35	Christiania		livre				+.
d°	"	2,072	Drammen		d°				
d°	"	56	Christiansand	2,167	d°				
d°	"	4	Bergen		d°				
Silkeraa	Soie brute	2	Bergen		livre				+.
d° tvunden	d°. tordue	" 1/4	Arendal		livre				+.
d°.	" "	1	Bergen	1 1/4	d°.				
Silke og Floret varer alle Slags	tissus de soie et fleuret	5	Frederikshald		livre	9 "			+.
d°	"	3	Frederikstad		d°				
d°	"	1 1/4	Drøbak		d°				
d°	"	44	Christiania		d°				
d°	"	5	Langesund	65 15/16	d°				
d°	"	2 7/8	Arendal		d°				
d°	"	2 7/16	Christiansand		d°				
d°	"	1 1/2	Bergen		d°				
d°.	"	2	Trondhjem		d°.				
Sirup	Mélasse	2,559	Frederikshald		livre	" 6			+.
d°	"	2,874	Frederikstad		d°				
d°	"	3,084	Moss		d°				
d°	"	130,704	Christiania		d°.				
d°	"	19,578	Drammen		d°				
d°	"	3,101	Holmestrand		d°				
d°	"	5,383	Tønsberg		d°				
d°	"	6,832	Laurvig		d°				
d°	"	352	Langesund		d°				
d°	"	1,545	Kragerøe		d°				
d°	"	7,121	Arendal	548,025	d°				
d°	"	825	Grimstad		d°				
d°	"	7,613	Christiansand		d°				
d°	"	786	Mandal		d°				
d°	"	1,456	Egersund		d°				
d°	"	44,098	Bergen		d°.				
d°	"	5,884	Christiansand		d°				
d°	"	300,320	Trondhjem		d°.				
d°	"	3,313	Tromsöe		d°.				
d°	"	597	Hammerfest		d°.				
Skind af Stort qvæg törre	Peaux de gros bétail sèches	200	Christiania	210	pièce				+.
d°.	"	10	Stavanger		d°.				
Hesteläder garvede	Cuir de cheval tanné	8	Frederikshald		livre				+.
d°.	"	41	Frederikstad	49	d°.				

Noms des marchandises en Norvégien	en Français					Unité de poids, mesures &		
Kalveskind garvede	Peau de veau tannée	/	40	Frederikshald	623 7/8	livre		+.
d°	"		22	Frederikstad		d°		
d°	"		261	Christiania		d°		
d°	"		69	Drammen		d°		
d°	"		78	Holmestrand		d°		
d°	"		153	Tönsberg		d°		
d°	"		1/8	Bergen		d°		
Kolæder garvede	d°. de vache d°.	/	4	Kragerøe	6 " 7/8	livre		+.
d°	"		" 3/8	Arendal		d°		
d°	"		2 1/2	Bergen		d°		
Saalelæder garvede	Cuir à semelle d°.	/	7,106	Frederikshald	85,207	livre	" 42	×✓
d°	"		8,902	Frederikstad		"		
d°	"		3,135	Moss		"		
d°	"		21,460	Christiania		"		
d°	"		7,221	Drammen		"		
d°	"		2,225	Tönsberg		"		
d°	"		6,206	Laurvig		"		
d°	"		3,433	Langesund		"		
"	"		4,229	Kragerøe		"		
"	"		1,682	Østerrisøer		"		
"	"		4,848	Arendal		d°		
"	"		767	Grimstad		d°		
"	"		234	Lillesand		d°		
"	"		8,690	Christiansand		d°		
"	"		280	Mandal		d°		
"	"		226	Fahrsund		d°		
"	"		804	Stavanger		d°		
"	"		475	Bergen		d°		
"	"		170	Aalesund		d°		
"	"		279	Molde		d°		
"	"		1,809	Christiansund		d°		
"	"		906	Trondhjem		d°		
d°	"		120	Tromsøe		d°		
Skind hvidtgarv. af Faar	Peau de mouton d°.	/	1 1/8	Christiansand	1 1/8	livre		+.
d°. Corduan eller Saffian	d°. cordouan	/	6	Frederikstad	38 " 5/24	livre		+.
d°	"		" 1/3	Holmestrand		d°		
d°	"		11	Tönsberg		d°		
d°	"		2 1/2	Langesund		d°		
d°	"		" 7/8	Østerrisøer		d°		
d°	"		2	Bergen		d°		
d°.	"		15 1/2	Hammerfest		d°		
Ruslæder	cuir de Russie	/	4	Drammen	4	livre		.
Hermelin &c.	hermine		4	Arendal	4	livre		.

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotité	Ports	Totaux importés	Unités de poids, mesures			
Skomagerarbeide af læder	ouvrage de cordonnier en cuir	67	Frederikshald		livre			x.
	"	" 1/2	Dröbak		d°			
	"	4	Christiania	76" 7/8	d°			
	"	5 3/8	Christiansand		d°			
d°. af Saffian og CordUan	d°. en saffian	18	Frederikshald		livre			+.
d°.	"	1	Frederikstad		d°			
d°	"	1	Christiania		d°			
d°	"	1 1/4	Tönsberg	27" 1/32	d°			
d°	"	" 13/32	Arendal		d°			
d°	"	2 1/2	Christiansand		d°			
d°	"	3	Bergen		d°			
d° af Silke &c.	d°. de soie ou autres étoffes	17	Frederikshald		livre			+.
d°	"	1	Frederikstad		d°.			
d°	"	" 1/4	Dröbak	21 11/16	d°			
d°	"	2	Christiania		d°			
d°.	"	1 7/16	Bergen		d°			
Skosværte	Cirage	12 1/2	Arendal	12 1/2	livre			+.
Skydegeværer	armes à feu	6	Christiania	6	livre			+.
Slibstene 3 Fods	pierres à aiguiser de 3 pieds	2	Trondhjem	2	pièces			+.
d°. 2 d°.	d°. 2 pieds	3	d°.	3	d°			+.
Sminke	fard	1	Christiania	4.24	valeur	4.24	21 "	.
d°.	"	3.24	Bergen		d°			
Snedkerarbeide allerslags	menuiserie	17	Frederikshald		valeur			.
d°.	"	11.28	Frederikstad		d°			
"	"	155	Christiania		d°			
"	"	60	Drammen		d°			
"	"	6	Holmestrand		d°			
"	"	" 45	Tönsberg		d°			
"	"	1	Langesund	328 " 1	d°	328. 1	1,640.4	.
"	"	48	Østerriisöer		d°			
"	"	9.72	Arendal		d°			
"	"	9" 72	Christiansand		d°			
"	"	1" 24	Stavanger		d°			
"	"	1	Bergen		d°			
d°	"	8	Christiansand		d°			
Salde	Tamis	1" 20	Christiansand		valeur			
d°		1" 72	Mandal	3" 32	d°	3" 32	16.33	.
d°.		" 60	Trondhjem		d°.			
Soya	Soya	" 1/4	Drammen		Pot			.
d°	"	" 1/2	Laurvig	4 "	d°			
d°	"	" 1/4	Fahrsund		d°			
d°.	"	3	Trondhjem		d°			

Noms des marchandises en Norvégien	en Français				Unité de poids, mesures				
Spanskgrönt	vert de gri	20	Frederikshald		livre				✗.
d°	"	438	Christiania		d°				
d°	"	26	Drammen		d°				
d°	"	56	Christiansand		d°				
d°	"	5	Mandal	795	d°				
d°	"	28	Stavanger		d°				
d°	"	198	Bergen		d°				
d°	"	24	Trondhjem		d°				
Spermacetolie	huile de spermaceti	40	Laurvig	40	Pot				✗.
Steenhuggerarbeide	Sculptures	2	Trondhjem	2	valeur		2 "	10 "	.
Steentöi fayance	Fayence comm.	37	Frederikshald		livre				.
d°	"	20	Frederikstad		d°				
d°	"	10	Dröbak		d°				
d°	"	30	Christiania	3,181	d°				
d°	"	4	Tönsberg		d°				
d°	"	3,048	Laurvig		d°				
d°	"	32	Christiansund		d°				
d° fiint eller Flintgods	d° fine	4.48	Dröbak		valeur				
d°	"	40	Christiania	44.48	d°		44.48	222 "	.
Stivelse	Empois	20	Langesund		livre	" 11			.
		" ½	Grimstad	30 ½					
		10	Christiansand						
Stolemagerarbeide	pierres taillées	6	Christiansand	6	valeur		6 "	30 "	.
Sukker-raat [illegible]	Sucre brut	1,168	Frederikshald		livre	" 14			
d°	"	1,603	Frederikstad		d°	"			
"	"	5,488	Christiania		"	"			
"	"	1,318	Drammen		"	"			
"	"	405	Holmestrand		"	"			
"	"	599	Tönsberg		"	"			
"	"	2,171	Laurvig		"	"			
"	"	328	Langesund	25,352	"	"	2,957.88	14,788.66	.
"	"	3,341	Arendal		"	"			
"	"	167	Grimstad		"	"			
"	"	147	Lillesand		"	"			
"	"	2,319	Christiansand		"	"			
d°	"	4,727	Mandal		"	"			
d°	"	1,571	Trondhjem		d°	"			
d° dækket	d° blanc	1,097	Drammen	1,189	livre	" 16	158.64	792.66	✗.
d°	"	92	Tönsberg		d°	"			

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quantités importées de France dans chaque port	Ports où les importations ont été faites	Totaux importés par espèce de marchandise	unité de poids, mesure &c	valeur de l'unité	Valeur totale en Specier	en Francs	Observations
Sukker-raffineret	Sucre raffiné	620	Frederikshald		livre	„ 21			
„	„	1,837	Fréderikstad		„	„			
„	„	246	Dröbak		„	„			
„	„	1,129	Christiania		„	„			
„	„	2,434	Holmestrand		„	„			
„	„	448	Laurvig		„	„			
„	„	681	Krageröe	19,677	„	„	3443.57	17,217.38.	
„	„	6,237	Arendal		„	„			
„	„	2,991	Christiansand		„	„			
„	„	92	Molde		„	„			
„	„	2,010	Trondhjem		„	„			
d°	„	952	Tromsöe		d°	„			
Svedsker	Pruneaux	3,222	Frederikshald		livre	„ 8			+.
„		15	Frederikstad		„				
„		1,799	Moss		„				
„		4	Dröbak		„				
„		35,736	Christiania		„				
„		7,464	Drammen		„				
„		267	Holmestrand		„				
„		1,058	Tönsberg		„				
„		1,687	Laurvig		„				
„		470	Langesund		„				
„		416	Krageröe	68,740	„				
„		179	Österriisöer		„				
„		3,714	Arendal		„				
„		448	Grimstad		„				
„		393	Lillesand		„				
„		3,638	Christiansand		„				
„		102	Mandal		„				
„		194	Egersund		„				
„		1,118	Stavanger		„				
„		4,490	Bergen		„				
d°.		2326	Trondhjem		d°.				
Sæbe grön	Savon vert	232	Fréderikshald		livre	„ 10			La tonne de savon [illegible] coute 19 Specier environ
d°	„	27	Fréderikstad		d°				
d°	„	20	Dröbak		d°				
d°	„	22	Holmestrand		d°				
d°	„	68	Tönsberg	586	d°				
d°	„	22	Arendal		d°				
d°	„	14	Grimstad		d°				
d°	„	181	Mandal		d°				
d° hvid og guul	d° blanc et jaune	163	Fréderikshald		livre	„ 12			
d°		42 1/4	Fréderikstad		d°				
d°	„	13	Christiania		d°				
d°	„	11	Drammen		d°				
d°	„	10	Holmestrand	719 3/4	d°				
d°	„	„ 1/2	Tönsberg		d°				
d°	„	58	Grimstad		d°				
d°	„	119	Christiansand		d°				
	„	383	Trondhjem		d°				

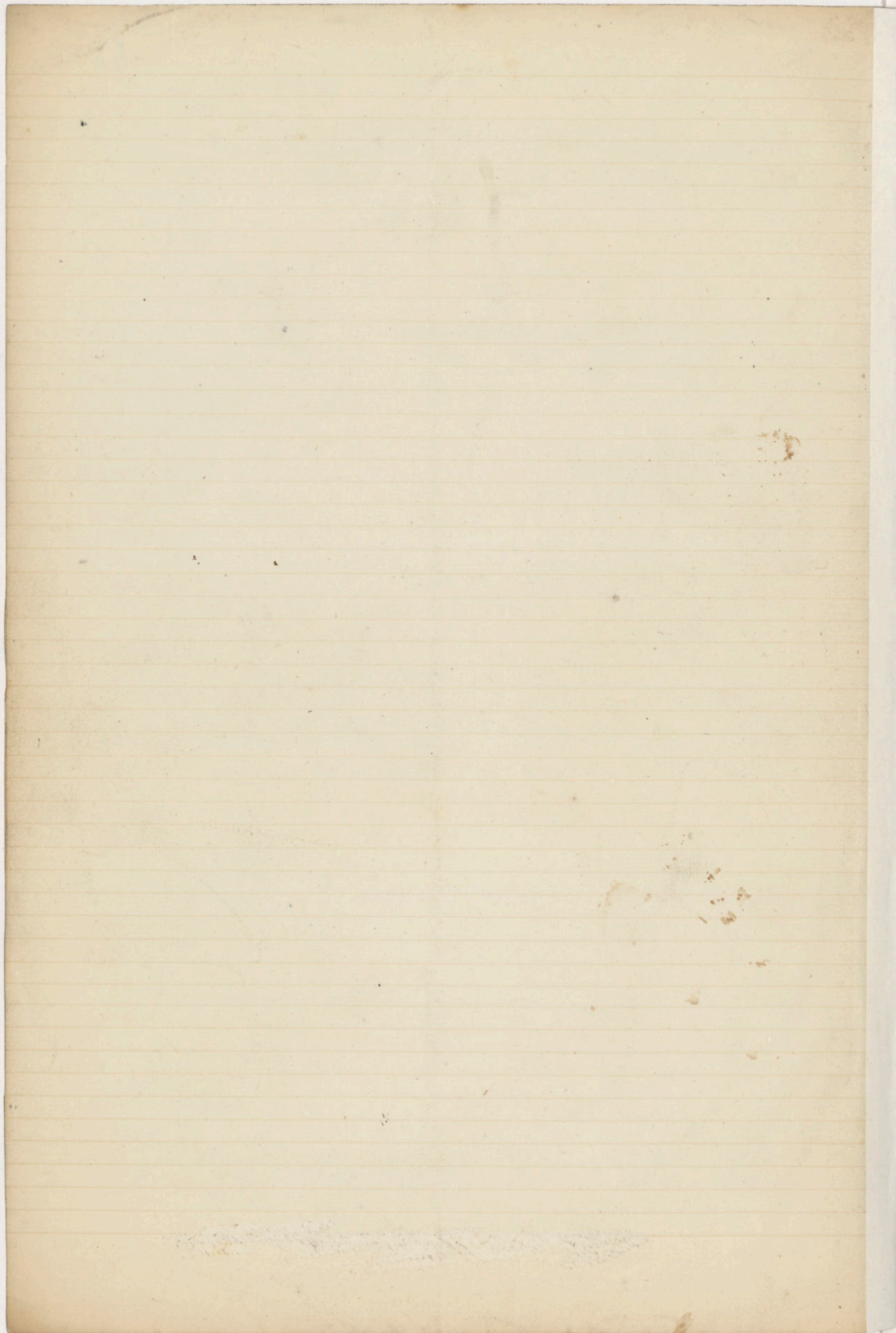
Noms des marchandises									
Sæbe fiin vellugtende	Savon fin parfumé	53	Christiania		livre				+ .
d°	"	28	Drammen	81. 5/8	d°				
d°	"	" 5/8	Arendal		d°				
Syskriin af Been og Træ	boîtes à coudre	1	Christiania	1	valeur		1 "	5 "	.
Sække gamle	Sacs vieux	27	Arendal		pièce				+ .
d°	"	5	Mandal	32	d°				
Sække nye	d° neufs	7	Tönsberg	7	livre				+ .
Sölverglöd	Litharge d'argent	48	Holmestrand	48	livre				+ .
Sukkertöi	Sucreries	1	Frederikshald	1	livre				+ .
Skrinertöier	petites boîtes	66	Christiania	66	valeur		66 "	2. 75	.
Skind af Rensdyr uber.	peaux de Renne non préparées	18	Holmestrand	18	livres				+ .
Staalpenne	plumes d'acier	" 60	Arendal	" 60	valeur			2. 50	.
Stryggeremme	Cuirs à rasoirs	1. 24	Arendal	1. 24	valeur		1. 24	6 "	–
Talg	Suif	67	Arendal	67	livre	" 22		–	+ .
Terpentin almind.	Térébenthine commune	258	Christiania		livre				+ .
d°	"	431	Christiansand	2,753	d°				
d°	"	2,064	Bergen		d°				
Thee brun	Thé brun	25	Drammen		livres	" 56			
d°	"	63	Holmestrand		d°				
d°	"	30	Arendal		d°				
d°	"	4	Grimstad	946	d°		441. 56	2,207. 32	.
d°	"	739	Mandal		d°				
d°	"	85	Tromsöe		d°				
d° grön	d° vert	" 5/16	Bergen	5/16	livre	1 "	" 38	1. 52	.
Tinstöberarbeid	Vaisselle d'étain	15	Holmestrand	15	livres				+ .
Tjære	Goudron	5	Holmestrand		Tönde				+ .
d°	"	1	Arendal	8	d°				
d°	"	2	Christiansand		d°				
Tobac-cigarer	Tabac-cigares	1 1/4	Bergen	1 1/4	livre				+ .
d° Röig	d° à fumer	1	Christiansand	1	livre	" 48			+ .
d° Snuus	d° à priser	1	Trondhjem	1	livre				+ .
d° blade	d° en feuille	3,960	Tromsöe	4,743	livre	" 21			+ .
d°	d°	783	Hammerfest		d°	"			

Noms des marchandises en Norvégien	en Français										
Tougværk	Cordages	/	33	Frederikstad	1,635	livre					+.
d°	"		32	Christiania		"					
"	"		64	Drammen		"					
"	"		82	Tönsberg		"					
"	"		664	Krageröe		"					
"	"		128	Arendal		"					
"	"		482	Lillesand		"					
d°	"		150	Christiansand		d°					
Træer & til plantning	bois & p plant	/	9 frugt træ, 1 plante	Arendal							+.
d°	"		1 Pakke	Bergen							×.
Tömmer og træ	Bois de construction	/	60 5/24	Tönsberg	60 5/24	Cubik Fod					+.
Töndebaand	Cercles à tonneau		80	Stavanger	80	pièces					×.
Töier- vævede af Uld og Silke	tissus	/	3	Frederikshald	3	livre	5 .				+.
d° af Silk og Bomuld	d°	/	7	Christiania	7 3/32	livre	5 .				+.
d°			. 3/32	Bergen		d°					
d° af Bomuld og Lin	d°	/	3	Frederikshald	9 1/2	livre	3 "				+.
			6 1/2	Grimstad		d°					
d° af Bomuld og ufarvet Lærred	d°	/	11	Dröbak	11	livre	3 .				+.
Uhre - sammensatte	Montres complètes terminées	/	65	Frederikshald	235.72	valeur			235.72	1,178 "	.
d°	"		82	Christiania		d°					
"	"		30	Krageröe		"					
"	"		22	Arendal		"					
"	"		24	Christiansand		"					
"	"		2.72	Mandal		"					
d°	"		10	Bergen		d°					
d° - i enkelte Dele	d° parties détachées		25	Frederikshald	52	valeur			52 "	260 "	.
d°	"		25	Frederikstad		d°					
d°	"		2	Holmestrand		d°					
Uldgarn ufarvet	fil de laine non teint	/	" 1/2	Frederikshald	" 1/2	livre					+.
d° farvet	d° teint	/	1 1/2	Frederikshald	1 1/2	livre					+.
Uldnevarer	tissus de laine	/	40	Frederikshald	101 3/4	livre	3 .				+.
d°	"		42	Frederikstad		d°					
d°	"		4	Moss		d°					
d°	"		2 1/4	Dröbak		d°					
d°	"		9	Christiania		d°					
d°	"		1	Drammen		d°					
d°	"		3 1/2	Holmestrand		d°					

à reporter

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités importées de France dans chaque port	Ports	Totaux importés par espèce de marchandises	Unités	Valeur de l'unité
	report			101 3/4		
Uldne-varer	Tissus de laine	1	Tönsberg		livre	
d°	"	" 1/2	Laurvig		d°	
d°	"	" 1/2	Langesund		d°	
d°	"	2	Krageröe		d°	
d°	"	6	Osterrüsoer		d°	
d°	"	22	Grimstad	67, 15/16	d°	
d°	"	4 3/16	Christiansand		d°	
d°	"	5	Mandal		d°	
d°	"	14 1/4	Bergen		d°	
d°	"	1 1/2	Trondhjem		d°	
Ulerian-Orlean	Rocou	13	Christiania	13	livres	
Valnödder	Noisettes	6	Frederikshald		Skiepp.	
d°	"	78	Frederikstad		d°	
d°	"	16	Moss		d°	
d°	"	267	Christiania		d°	
d°	"	103	Drammen		d°	
d°	"	101	Tönsberg		d°	
d°	"	89	Laurvig		d°	
d°	"	51	Langesund		d°	
d°	"	18	Krageröe	1,083, 1/3	d°	
d°	"	20	Arendal		d°	
d°	"	80 1/2	Christiansand		d°	
d°	"	11 1/3	Mandal		d°	
d°	"	30	Stavanger		d°	
d°	"	205 1/2	Bergen		d°	
d°	"	1	Molde		d°	
d°	"	3	Christiansund		d°	
d°	"	3	Trondhjem		d°	
Viin paa Fountage	Vin en pièce	22,200	Frederikshald	×	Pot	, 30
d°	"	3,336	Frederikstad		d°	"
d°	"	9,037	Moss		d°	"
d°	"	2,681	Dröbak		d°	"
d°	"	167,939	Christiania		d°	"
d°	"	40,183	Drammen		d°	"
d°	"	5,182	Holmestrand		d°	"
d°	"	2,591	Tönsberg	371,850	d°	"
d°	"	8,766	Laurvig		d°	"
d°	"	23,669	Langesund		d°	"
d°	"	7,875	Krageröe		d°	"
d°	"	551	Osterrüsoer		d°	"
d°	"	47,319	Arendal		d°	"
d°	"	2,507	Grimstad		d°	"
d°	"	3,088	Lillesand		d°	"
d°	"	24,926	Christiansand		d°	"

Noms des marchandises en Norvégien	en Français	Quotités	Ports	Totaux	Unités de poids, mesures &c				
Report		371,850							
Viin paa Fastager	Vin en pièces	1,823	Mandal		Pot	„ 30	111,856	559,280 „	.
d°	„	5,258	Fahrsund		d°	„			
d°	„	3,206	Flekkefjord		d°	„			
d°	„	1,690	Egersund		d°	„			
d°	„	7,865	Stavanger		d°	„			
d°	„	36,150	Bergen	447,560	d°	„			
d°	„	1,485	Molde		d°	„			
d°	„	6,869	Christiansund		d°	„			
d°	„	10,890	Trondhjem		d°	„			
d°	„	253	Tromsöe		d°	„			
d°	„	221	Hammerfest		d°	„			
Viin paa 7/8 Potts Flasker	Vin en bouteilles d. 7/8 de pot	530	Frederikshald		Flasker af 7/8 Pots	„ 42			
d°	„	4,263	Christiania		d°	„			
d°	„	252	Drammen		d°	„			
d°	„	18	Holmestrand		d°	„			
d°	„	106	Langesund		d°	„			
d°	„	48	Krageröe	5,806	d°	„		2,032„12	10,160„50 .
d°	„	164	Arendal		d°	„			
d°	„	243	Christiansand		d°	„			
d°	„	62	Fahrsund		d°	„			
d°	„	12	Aalesund		d°	„			
d°	„	108	Tromsöe		d°	„			
Viindruer	Raisins	3	Dröbak		Livre	„ 12			+.
d°	„	32	Christiania		d°				
d°	„	29	Tönsberg		d°				
d°	„	29	Christiansand	232„1/2	d°				
d°	„	138	Bergen		d°				
d°	„	1 1/2	Trondhjem		d°				
Viinsten uprœpareret	Tartre non préparé	6,570	Christiania		livre				+.
d°	„	217	Drammen		d°				
d°	„	115	Arendal	8,864	d°				
d°	„	1,165	Bergen		d°				
d°	„	797	Trondhjem		d°				
d° prœpareret	d° préparé	526	Christiania	526	livre				+.
Vox	Cire	50	Christiansand	50	livre				+.
Voxdug	toile cirée	4	Frederikshald		livre				+.
d°	„	5	Frederikstad		d°				
d°	„	„ 1/4	Christiania	28„1/4	d°				
d°	„	19	Bergen		d°				.
Voxdugarbeide	ouvrages en toile cirée	6	Christiania		livre				+.
d°	„	„ 3/16	Drammen	34„3/16	d°				
d°	„	28	Bergen		d°				
Violsirup	Sirop de violette	2„60	Christiania	2„60	Valeur		2„60	12„50	✓.



41

Relevé des marchandises exportées du Nordland et du Finmark en France pendant l'année 1835, d'après les extraits des registres des douanes, ainsi que des marchand. importées de France dans le N. & F.

Exportations						Importations					
marchandises	quantités exportation	unités	Ports	valeur	Observations	marchandises	quantités importation	unités	Ports	valeur	Observations
huile de poisson	2	tonne	H.	130.		Café	600	livre	T.	330	/
Rogue	357	d°	B.	5,355.		Vinaigre	283	pot	T.	117.	
Duvet	60 14	livre d°	T. H.	720 168		Figues	426	livre	T.	355	/
Toile à voile fine	32	pièce	T.	1,440		Bouteilles	94½ 21	Pot	T. H.	19	/
Peaux et cuir			H. T.	20,449		Chapeaux de copeaux	60	pièce	T.	360	/
						Mélasse	3,313 597	livre	T. H.	977.	/
						Cuir à semelles	120	livre	T.	210	/
						Cordouan	15½	d°	H.	46	/
						Sucre rafiné	952	d°	T.	833	/
						Thé brun	85	d°	T.	199	–
						Tabac en feuilles	3960 783	livre d°	T. H.	4,185	–
						Vin en pièce	253 221	Pot	T. H.	592	–
						d° en bouteille	108	bouteille	T.	189	–
				28,262						8,632	
				8,632							
Balance de C.ce en faveur du N. & du F.				19,630							

Pour se faire une idée exacte ~~de l'étendue~~ (de la nature et de l'étendue) des relations commerciales ~~entre le~~ du Nordland et la Finmark ~~de~~ (entretiennent avec) la France, il serait nécessaire de pouvoir présenter des relevés semblables à celui qui précède ~~pendant~~ pour une certaine série d'années, afin de ~~juger~~ d'établir des comparaisons et d'être à même de juger si ces relations ~~ne~~ sont ~~peu fortuites mais~~ régulières et ont quelque fixité, ou bien au contraire si elles sont purement fortuites. Jusqu'à présent nous n'avons pu parvenir à nous procurer ~~pour~~ d'autres années des indications ~~aux~~ auxquelles nous puissions attacher quelque confiance. ~~Nous voyons dans le relevé que nous avons fait pour 1835 que les exportations du Nordland et du Finmark en France de tous objets~~ (Nous avons cependant vu dans les registres des douanes que des navires français chargés de marchandises de France ont visité ces provinces en 1833, 1834 & 1835. Il paraîtrait même qu'il y a également eu en 1836, d'après ce que nous a assuré M. U. (faible) capitaine de bâtiment qui a parcouru ce pays pend[ant]) à une somme de 28,262

~~cette~~ et les importations de France dans ces provinces à une somme encore plus ~~...~~ faible de 8,632

D'où il résulte une balance de comm.ce en faveur du N. & du F. ~~19~~ 19,630 f

Les peaux et cuirs, et la Rogue sont les deux principaux articles que les deux provinces aient exportés, et le Tabac forme l'article le plus important des importations; le tout en quantités ou ne peut plus minimes, ce que nous

[Marginal notes:]

Ils ont ~~...~~ pris en France des marchandises du pays.

(3re) cette année, et que ces navires ont emporté en France des marchandises du pays. ~~...~~ ~~Nous nous bornerons~~ Toutefois après 1835 années pendant lesquelles nous pouvons préciser le montant des exp. et des import. d'après des relevés officiels. Les provinces, le tout élevé dans les ~~...~~ années

croyons devoir faire remarquer ici qu'il résulte de notre relevé que le Nordland a exporté en France ~~357~~ par le port de Bodöe, 357 tonnes de Rogue évaluées à 5355 francs et qu'il paraitrait par l'État des exportations [illegible] du Nordland et du Finmark (publié par ordre du Gouvernement et que nous avons joint au chapitre de ce rapport qui) ~~dont nous avons [illegible] un~~ traité ~~[illegible]~~ du Commerce (général) de ces ~~Norvég~~ provinces ~~[illegible]~~ ~~le pays~~ qu'elles n'auraient exporté en France par le port ci dessus que 5 tonnes de Rogue valant

Comme nous avons ~~relevé~~ (recueilli) ~~pris~~ (puisé) nous même les informations ~~[illegible]~~ contenues dans notre relevé sur les registres même de douanes, il est à peu près certain qu'elles sont exactes et ~~[illegible]~~ que ~~[illegible]~~ la différence qui existe provient d' ~~qu'il y a [illegible]~~ une erreur dans le document officiel.

Sur l'origine, l'éclat et la décadence des ouvrages islandais.

A Mr le Conseiller d'État Vogt, Chef du dépt. des finances, douanes et porter à Christiania

Paris le 21 Juin 1839

63

Monsieur le Conseiller d'état

Je prends la liberté de vous soumettre un travail que j'ai préparé en Norvège et terminé à Paris sur la navigation de ce royaume avec la France en 1835 et (en) 1836, ainsi que sur le commerce entre ces deux ~~différens~~ pays pendant la première de ces années.

Les résultats trouvés par moi en puisant mes informations dans des documens officiels dont le département des finances de Norvège a bien voulu me donner communication différant essentiellement en plusieurs points de ceux que j'ai obtenus en compulsant le tableau décennal de la navigation et du commerce de la France publié par notre administration des douanes, (a) j'ai cru devoir comparer entr'eux ces divers documens. J'ai signalé en même tems les principales différences qui m'ont frappé, Mais il m'a été difficile, pour ne pas dire impossible, d'en indiquer les causes, que personne mieux que vous n'est en état de déterminer. C'est par cette comparaison que j'ai conclu mon travail, qui n'est que la seconde partie d'un rapport beaucoup plus étendu dont j'aurai également l'honneur de vous communiquer une copie aussitôt qu'elle sera terminée. Cette première partie qu'il me reste à vous transmettre traite de l'état comparatif de la marine marchande de Norvège, port par port depuis 1800 jusques et y compris 1836; de la navigation de ce royaume et de son commerce avec toutes les puissances étrangères sans distinction pendant les années 1835 & 1836.

Je serai charmé d'apprendre, Monsieur le Conseiller d'état, que ~~mon~~ le travail ci joint ~~essai~~ ~~travail~~ ne vous a point paru trop imparfait, et de connaître votre opinion sur les différences signalées et sur leurs causes.

Je n'ai pu établir mes comparaisons entre les résultats



(a) J'ai eu l'honneur de vous envoyer dans une caisse adressée à Mr le Consul Hoskier un exemplaire du tableau décennal, et j'y ai joint un exemplaire du tableau développé du Commerce spécial entre la Norvège et la France en 1835, dont j'ai moi même copié les chiffres sur le travail original de notre Admon. des douanes.

offerts par les documens norvégiens, et ceux que donnent les documens français, qu'après avoir préalablement assigné le plus approximativement possible la valeur moyenne à chacun des objets d'échange entre nos deux pays, en me servant pour l'obtenir des prix courants que j'ai réunis de différents points de la Norvège et contrôlé les uns par les autres. Sans doute quelques unes de ces évaluations si diverses pourra être justement contestée, parceque les renseignemens que j'ai reçus ne sont probablement pas tous exacts, je ne pense toutefois pas qu'il en résulte dans l'ensemble des erreurs notables. S'il en existerait de graves qu'il n'y aurait point sujet de s'en étonner, si l'on fait attention que j'ai dû faire et contrôler tout seul les opérations de fixation de la valeur des unités ; les opérations délicates dans le tems ont été confiées en France à une commission composée de près de 40 membres choisis parmi les négociants, les manufacturiers &c. les plus habiles ayant à leur tête un Ministre d'état Président du bureau du commerce et des colonies. (a) Ce n'a été en outre qu'après une multitude d'enquêtes et contre-enquêtes et de conférences dans lesquelles on a entendu non seulement les membres de la commission, mais encore tous les négocians & qu'on a jugé convenable de consulter, qu'on est parvenu à fixer une valeur officielle approximative, laquelle doit nécessairement différer en quelques points de la valeur réelle, parceque ce n'est qu'après un certain nombre d'années, illimité jusqu'ici, que cette valeur officielle est susceptible d'être modifiée.

Mais M. Winge, courtier du Consulat, mais la plupart des marchands de Christiania et tous mes agens consulaires et un certain nombre de commerçans que j'ai consultés, peuvent, votre Exc. dont j'ai si souvent [illegible], attester que je n'ai négligé l'obligeance à [illegible] aucun moyen de découvrir la vérité. Je ne pense donc pas que dans l'ensemble mon travail offre des

L'un des grands avantages de ces valeurs officielles invariables du moins pendant un tems assez long, (b) c'est de pouvoir parvenir à connaître d'une manière aussi exacte que possible les sommes dont le commerce extérieur constitue chaque année la France créancière ou débitrice envers chaque puissance étrangère, et par suite d'établir ainsi ce qu'on est convenu d'appeler la balance du commerce. Un autre avantage est d'offrir une base à peu près certaine de comparaison pour déterminer les progrès que le commerce général de ce pays avec tous les autres sans distinction, ainsi que le commerce particulier avec chacune des autres nations ont fait depuis une certaine série d'années pendant lesquelles ces valeurs officielles sont restées les mêmes.

(a) Le considérant de l'ordonnance royale du 11 janvier 1826 qui crée cette commission porte : « Considérant que l'évaluation des marchandises dont se composent les importations et les exportations du royaume étant l'une des bases principales de la législation destinée à régler les rapports commerciaux des français avec l'étranger, il importe qu'il y soit procédé de manière à en assurer l'exactitude. »

(b) L'article 1er de l'ordonnance du 29 Mars 1827 décide : 1° qu'à l'avenir et jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, les valeurs moyennes comprises dans la table qui demeurera annexée à la présente ordonnance serviront seules de règle dans l'évaluation en argent des produits et marchandises dont l'importation ou l'exportation est constatée par les soins de l'administration des douanes. »

et je le désire d'autant plus ~~parce~~ qu'il me paraît être autant dans l'intérêt de ce royaume que dans celui de tous les autres pays qui entretiennent avec lui des relations commerciales.

Un mode semblable à celui dont j'ai l'honneur de vous entretenir ~~[illegible]~~ sera sans doute, M. le Conseiller d'état, établi un jour en Norvège sous votre administration éclairée. Si vous le ~~désirez~~ jugez utile j'entrerai à ce sujet dans de plus grands développements, sur ce qui se pratique en France, et je m'empresserai de vous transmettre tous les actes et documents officiels propres à éclaircir la matière.

44

A M. le Conseiller d'Etat Vogt, chef &c

à Christiania

Paris le 4 Juillet 1839

Monsieur le Conseiller d'Etat

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 21 du mois dernier, et de vous adresser aujourd'hui ~~[illegible]~~ un Rapport sur la marine marchande et la navigation générale de la Norvège. ~~Je serais flatté d'apprendre qu'après y avoir jeté un coup d'œil, vous avez bien voulu le soumettre à un examen attentif dont vous aurez la bonté de me faire connaître le résultat.~~ Sous peu de tems j'aurai l'avantage de vous envoyer un semblable travail sur le commerce général du même ~~pays~~ ~~de la Norvège~~; je réclame ~~à ce sujet~~ votre indulgence pour ces différents travaux bien convaincu d'avance qu'ils contiennent des ~~qui renferment tant de~~ ~~beaucoup~~ d'erreurs et surtout qu'ils laissent ~~laisseront~~ beaucoup de lacunes à remplir. Je serai ~~j'ai été~~ flatté d'appr ~~endre~~ que M. le Cr d'état ~~qu'après~~ y avoir jeté un coup d'œil, vous avez bien voulu les soumettre à un examen sévère, et que ~~dont~~ vous aurez la bonté de ~~me~~ communiquer les résultats, afin que je puisse faire les rectifications et additions nécessaires. Mes travaux ne sont encore que des essais.

Au même

Paris le 20 Juillet 1839

Monsieur le Conseiller d'Etat

J'ai l'honneur de vous envoyer les premières pages du travail dont je vous ai déjà entretenu sur le commerce général de la Norvège pendant les années ~~de~~ 1835 et 1836. Il fait suite à celui qui était joint à ma lettre du 4 de ce mois sur la marine marchande et la navigation ~~de la Norvège~~ pendant les mêmes années. Je m'empresserai de vous adresser la ~~suite~~ continuation, au fur et à mesure que les autres ~~copies~~ feuilles dont je fais moi même la copie seront prêtes.

En vous fesant parvenir les dernières, je prendrai
peut-être la liberté d'y joindre quelques observations, et je
les accompagnerai de nouveaux documens qu'on a
promis de me donner ~~et les valeurs des~~ [illegible] ainsi que d'une note sur la valeur de l'unité
de poids et mesure des différentes marchandises importées
et exportées que j'ai, ou devoir adoptée pour faire mon
travail. ~~Peut-être, Mr le Conseiller d'État, trouverez vous~~
~~Je vous prierai~~ L'~~État de ma santé~~ Des rhumatismes dont je suis accablé, ne
m'ayant pas permis de continuer ; ~~retourner~~ [illegible]
~~de moins~~ de quelque tems encore la carrière des consulats
dans le Nord, ~~je ne retournerai~~ j'éprouve le regret de ne pouvoir retourner par cette année en
Norvège, mais je ~~n'en continuerai pas moins~~ ne
cesserai pas pour cela de m'occuper de l'étude de ce pays où
j'ai reçu un si aimable accueil, en particulier de
vous Monsieur le Conseiller d'état. J'ai réuni comme
vous le savez autant de documens dont imprimés tant manuscrits qu'il m'a été
possible d'en recueillir, et j'ose espérer que vous
aurez la bonté de me communiquer ceux qui
seront à votre disposition, pour rendre moins
imparfait l'ouvrage que j'ai l'intention de
publier un jour, ~~après l'avoir soumis~~ je le soumettrai auparavant
dans chacune des ses parties à la critique des personnes compétentes et +

Si vous avez l'obligeance de m'honorer d'une
réponse, ~~et~~ pour relever les ~~faits~~ [illegible] inexactitudes que j'ai dû commettre je vous serai obligé de la remettre
directement à Mr Hoskier qui me la fera
passer avec tout ce dont vous voudrez bien le
charger pour moi.

Sous peu de tems on doit me ~~remettre quelque~~ donner quelque
un nouveau rapport qu'on prépare ; et j'aurai l'
honneur de vous l'envoyer.

~~Veuillez me~~ Comme je ne quitterai pas Paris
cette année je pourrai vous donner toutes les explications que
vous desirerez ; je suis tout à fait à vos ordres, et
trop heureux si vous ~~[illegible] etes~~ me faites l'honneur de
m'agréer pour votre correspondant. Vous en trouverez
~~sans~~ doute de plus habile, mais pas de plus exact et de plus
~~[illegible]~~ ~~mais aussi~~ dévoués ~~que~~

Je vous prie d'agréer ~~votre~~ respectueux serviteur
[illegible] le consid[illegible]

+ Il est même assez
probable que dans l'été de
1840 j'irai vous faire
une visite, pour m'assurer
sur les lieux de l'exactitude
complette de ce que j'aurai
écrit.

~~+ que~~

11 Janvier 1826 — Ordonnance royale rendue sur le rapport du Président du conseil des Ministres, Ministre Secrétaire d'Etat des Finances J. Villèle, laquelle en rappelant les art. 3 & 6 de l'ordonnance du 6 janvier 1824 portant institution du Bureau du conseil supérieur de Commerce et des colonies.

Considérant que l'évaluation des marchandises dont se composent les importations et les exportations du royaume, étant l'une des bases principales de la législation destinée à régler les rapports commerciaux de nos sujets avec l'étranger, il importe qu'il y soit procédé de manière à en assurer l'exactitude

ordonne qu'il sera procédé ~~d'une enquête~~ par les soins du bureau de commerce et des colonies, à une enquête ayant pour objet d'assigner le plus approximativement possible, la valeur moyenne, à chacun des objets d'échange de la France avec les autres contrées.

Dans cette enquête seront entendus les Sieurs:

David,
Odier,
Fernaux,
Bellangé,
Salleron,
Mertian,
Brunet,
Payen,
Roard,
Robiquet,
Riant,
Grimout,
Delondre,
Le Gentil,
Marchand,
Chenevard
Pfeiffer

Durand,
Gauthier,
Malard
Ferrouillet,
Fleron,
Louis Perrée
Blerzy Sauvage,
Chardin,
Moreau,
Renouard
de Saint Cricq
Thomas Dequesne
Bouvatier
Guyot
Chedeaux
Berthier

Et toutes autres personnes dont le concours sera jugé propre à faciliter et améliorer le travail prescrit par l'article 1er. ci-dessus.

Le résultat de cette enquête sera mis sous les yeux du conseil supérieur du Commerce et des colonies, sur l'avis duquel, nous nous réservons d'arrêter une table générale d'évaluation pour les marchandises portées aux tableaux d'importations et d'exportations annuellement dressés par les soins de l'administration des Douanes.

24 mars 1826. — En vertu de l'Ordonnance ci-dessus, les commissaires désignés par le roi se sont réunis le 24 mars 1826, sous la présidence de Mr le Comte de St Cricq, ministre d'Etat, président du bureau du Commerce et des colonies, pour délibérer sur la manière de répartir entr'eux, et selon la spécialité de leurs connaissances, tous les articles de marchandises que doivent comprendre les Etats de Commerce, et dont il s'agissait de déterminer la valeur moyenne sans égard aux perturbations accidentelles qui peuvent altérer cette valeur moyenne.

La répartition du travail ayant été faite, le travail à suivre pour l'effectuer a été convenu dans la réunion subséquente du 31 du même mois. Il a été entendu qu'on établirait la valeur, tant à l'importation qu'à l'exportation, de chaque article de marchandises au moyen d'une feuille séparée, dont la formule est ci-jointe; que cette valeur serait fixée séparément pour chaque point de provenance ou de destination lorsqu'il s'agirait d'articles à l'égard desquels l'une ou l'autre de ces circonstances manifeste à elle seule une différence de quelque importance dans la valeur des objets importés ou exportés; que si le même taux de valeur convenait pour tous ou plusieurs points de provenance ou de destination, il serait répété en regard de tous ou de plusieurs pays; que la valeur moyenne de chaque objet serait, quant à l'importation, prise généralement au lieu même de son extraction ou de premier débarquement, que néanmoins on évaluerait séparément, pour y avoir égard au besoin, les frais de transport et autres qui peuvent s'ajouter à la valeur principale pour accuser totalement la dette ou la créance qui se produit entre la France et l'étranger, et que notamment ces frais accessoires entreraient dans l'évaluation des productions des Etats de l'Amérique du Nord et de la Baltique, que l'on sait être presqu'exclusivement importés par navires étrangers.

Les membres de l'enquête ont tous été d'avis que ce mode d'évaluation, à l'égard des productions des Etats-Unis d'Amérique et des Etats qui bordent la Baltique, aurait l'avantage d'approcher d'autant plus de la vérité et donnerait à la France le moyen légal de constater les résultats en vue desquels on peut attendre quelques concessions des pays qui ont les plus

grands bénéfices dans les échanges qu'ils font avec nous. 46

Pour tous les autres produits étrangers, on peut admettre que le fret payé par la France pour ceux qu'elle n'importe pas par ses propres navires, se compense par le fret qu'elle gagne sur les marchandises françaises transportées par nos bâtiments sur les marchés étrangers, et qu'il est ainsi très probable qu'en ne tenant compte, pour les produits français, que de leur valeur dans nos ports, et pour les produits étrangers (autres que ceux des États unis et de la Baltique) que de leur valeur au lieu d'extraction avant l'embarquement, l'on s'approchera beaucoup, et certainement plus que par aucun autre mode de la vérité que l'on recherche, c. à dire de la connoissance la plus exacte que possible, des sommes dont le commerce extérieur constitue chaque année notre pays créancier ou débiteur envers chaque puissance étrangère.

D'après ces bases, MM. les Commissaires ont fourni des feuilles d'évaluation qui ont été réunies en un tableau général, sous les dénominations propres au tarif général des droits, d'après lequel les États de commerce doivent être dressés.

Mais du besoin de cette conformité dans les dénominations, était résulté, pour la formation du tableau général, la nécessité de modifier, pour un certain nombre de marchandises, les chiffres donnés par M.M. les Commissaires, c.à.d. de supposer à l'égard des article dénommés dans leurs feuilles autrement qu'ils ne le sont au tarif général, les valeurs qu'ils étaient présumés avoir voulu assigner aux articles analogues autrement dénommés dans le tarif. Il devenait dès lors indispensable de revoir, avec chacun d'eux, ces modifications, afin de s'assurer si elles étaient d'accord avec les appréciations qu'ils avaient entendu faire, et de rectifier de concert avec eux, les erreurs qui auraient pu être commises. M. le Président du bureau de commerce s'est chargé de ce soin, avec la coopération de M. David, administrateur des Douanes et l'un des commissaires de l'enquête.

D'un autre côté, M. le Président du bureau de commerce avait remarqué que parmi les évaluations proposées par les diverses sections entre lesquelles le travail avait été partagé, il en était qui n'étaient pas exemptes de reproches, et qui s'éloignant sensiblement des faits jusque-là tenus pour certains, exigeaient une révision contradictoire.

Afin d'accomplir ce double objet

M. M. les Commissaires chargés du travail de chaque section, se sont successivement réunis dans le cabinet de Mr le Président du bureau de Commerce, et d'un examen attentif sont résultés plusieurs changements dans le tableau général qui avait été d'abord dressé à l'aide des feuilles séparées; changements qui ont été, à l'instant, consignés dans ledit tableau et constatés par M. M. les commissaires respectifs au moyen de leurs signatures apposées sur les feuilles qui les concernaient.

Enfin aujourd'hui, 10 mars 1827, tous les membres de l'enquête ayant été convoqués au bureau de commerce par Mr le Comte de St Cricq, pour revoir et discuter en commun le tableau général d'évaluation qui résulte définitivement du travail opéré pendant l'année et d'après le mode ci-dessus, ont été présents

M. M. le Cte de St Cricq,
David,
Odier,
Ternaux,
Bellangé,
Riant,
Grimoult,
De Londre,
Le Gentil,
Marchand,
Chevenard,
Pfeiffer,
Durand,
Gauthier,
Malard,
Ferrouillat,
Fléron,
Louis Perrée,

M. M. Salleron,
Mertian,
Brunet,
Payen,
Roard,
Robiquet,
Blezzy Sauvage,
Chardin,
Moreau,
Renouard,
De St Cricq,
Thomas Dequesne,
Bouvatier,
Guyot,
Chédeaux,
Bon Hottinguer,
Berthier.

Mr le Président du bureau de Commerce a exposé tout le système et les détails des travaux achevés. Après examen, les Commissaires ont reconnu et confirmé, sauf les quatre rectifications indiquées ci-après, toutes et chacune des évaluations moyennes comprises au tableau ci-après qu'ils proposent de soumettre à l'examen du Conseil supérieur de Commerce et des Colonies et à l'approbation du Roi, dont ils ont cherché à justifier la confiance, pour ce tarif de valeurs servir à l'appréciation des échanges de la France avec l'étranger, non comme une fixation rigoureusement certaine, qui soit incontestable dans tous les temps et à l'égard de toutes les variétés de produits, mais comme ce qui se rapproche le plus du point de vérité auquel il soit raisonnable de prétendre.

Rectifications à faire.

1° Soies teintes devront être portées à 65 fr le kil. au lieu de 75 f.
2° fil de poil de chèvre, 10 fr le kil. au lieu de 15 f.
3° Porcelaine commune, 3 f au lieu de 4. Porce. fine 7 f. au lieu de 8.
4° Bouteilles de verre, 30 centimes par litre de contenance, ou par pièce sans distinction.

29 Mars 1827 — Ordonnance du roi, rappelant l'ordonnance royale du 11 janvier 1826, et portant que sur le compte rendu des détails et des résultats de l'enquête prescrite par la dite ordonnance, et dont le procès verbal a été mis sous les yeux du roi
Considérant que l'expérience bien reconnue des négocians et manufacturiers désignés par l'ordonnance et de ceux qui leur ont été adjoints par le ministre d'état président du bureau du commerce et des colonies à l'effet d'obtenir une représentation plus complète de toutes les grandes divisions du commerce et de l'industrie, le mode suivi pour la répartition du travail, les soins pour en coordonner les diverses parties et en contrôler définitivement l'exactitude, offrent toutes les garanties désirables en pareille matière, sur le rapport du président du Conseil des ministres le Conseil supérieur du commerce et des colonies entendu, il a été ordonné
1° qu'à l'avenir et jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné les valeurs moyennes comprises dans la table qui demeurera annexée à la présente ordonnance serviront seules de règle dans l'évaluation en argent des produits et marchandises dont l'importation ou l'exportation est constatée par les soins de l'Administration des douanes.
2° que le Président du Conseil des Ministres, ministre secrétaire d'état des finances est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Commerce de la Norvège en 1835 & 1836

Importations et Exportations

49

Il est impossible de faire connaître avec une certaine exactitude
exacte les quantités et la valeur de toutes les marchandises
importées en Norvège, et de celles qui en sont exportées, de
d'établir par conséquent l'étendue et la balance
du commerce de ce royaume, non pas seulement avec chaque
nation étrangère en particulier, mais même dans son ensemble d'une manière générale. Toutes les
évaluations publiées jusqu'ici ne reposent donc à notre avis
que sur des bases hypothétiques et qui
méritent peu de confiance, par trois principales raisons

1° parceque jusqu'à ce moment le département des Finances
et des douanes de la Norvège n'a fait faire ou n'a publié que des
États ou relevés, non pas de toutes les marchandises
soit importées, soit exportées, mais seulement des principales.

2° parceque dans les États (publiés jusqu'à ce jour par le Dt des finances &) incomplets on indique bien
le bureau ou l'arrondissement de douane dans lequel ces
marchandises ont acquitté les droits soit à l'entrée, soit à
la sortie, on ne fait connaître ni les pays où les
marchandises sont exportées, ni les pays d'où elles sont
importées.

3° parcequ'on n'indique dans ces États que les espèces et les quantités des principales marchandises sans faire mention de la valeur de chacune de ces espèces de marchandises, ce qui ne permettait pas par conséquent de déterminer la valeur partielle de chacune de ces espèces et par conséquent la valeur totale soit des importations, soit des exportations même d'une manière approximative, pour en conclure ensuite la balance, (même que lors) ces États comprendraient la totalité des exportations et des importations.

Il sera toujours au surplus fort difficile d'établir pour
toutes les marchandises la valeur moyenne approximative de l'unité;
et pour nous borner à un exemple, nous citerons les tissus
soit de soie, soit de coton, soit de laine ou de lin sur lesquels
les droits sont fixés non d'après l'aunage ou la valeur,
mais d'après le poids quelle que soit la valeur, et elle peut



varie de 1 à 10 Species (5 à 50 fr.) par livre. On concevra donc qu'on ne peut prendre un terme moyen (approximatif, à moins de données particulières) entre de tels extrêmes sans s'exposer à de graves mécomptes, ~~ainsi par exemple~~: Si l'on suppose que 10,000 livres de tissus de soie ont été introduites en Norvège, ~~si l'on~~ et ~~suppose~~ que la valeur réelle de ces tissus variant de 1 à 10 Species par livre, on a, d'après le terme moyen ~~de~~ 5 1/2 Species, ~~et on portera~~ porté la valeur de 10000 lb. à 55 000 Species; on trouvera la démonstration de ce que nous avons avancé, car ~~Mais si~~ sur ces 10 000 lb il est possible que

500 ~~aussi~~ aient une valeur de	10 sp. par lb	ou	5,000 sp. p. la totalité
500 " "	6 " "	"	3,000 "
2,000 " "	3 " "	"	6,000 "
7,000 " "	1 " "	"	7,000 "

~~On n'aurait du porter que~~ La valeur totale ne serait plus alors que de 21,000 Species au lieu de 55,000, d'où il résulterait ~~ainsi~~, que ~~selon cours évalué~~ les tissus importés auraient été évalués presque au triple de leur importance réelle. On pourrait présenter le même cas en sens inverse.

Depuis que M. le Conseiller d'Etat Vogt est à la tête du département des finances & des Douanes de Norvège de notables améliorations ont été faites, d'autres ~~et~~ sont projetées. L'année 1835 ayant été prise pour point de départ, ~~en ce qui concerne~~ ~~en ce qui~~ en ce qui concerne les relevés des importations et des exportations, on a fait venir au Département de tous les bureaux de douane du royaume les registres des importations et des exportations de ladite année. ~~1835~~. Ces registres ont été compulsés, et on a relevé bureau par bureau les quantités de chaque espèce de marchandises soit importées, soit exportées pendant le cours de la même ~~dite~~ année, tant par pays de provenance, que par pays de destination. Ce travail long, minutieux et qui ne sera (qui ne peut même pas être) pas complètement exact (quel que soit le talent et le zèle des employés qui en sont chargés & du chef qui les dirige) par plusieurs motifs qu'il serait trop long de développer ici, (parce que le nombre des employés est restreint, tandis que l'ouvrage est immense en même temps) et surtout parce qu'on n'a pas le tems de le soumettre à un contrôle rigoureux, était à peu près à jour au commencement de 1839.

Tous nouveaux pour eux

Ce premier travail terminé, on s'en occupé de réunir sur des registres séparés les quantités de chaque espèce de marchandises importées et exportées par les différents bureaux de douanes en indiquant les pays de provenance et de destination.

L'addition de chacune des colonnes montrera la quantité de chaque espèce de marchandise importée de, ou exportée dans chacun des pays avec lesquels la Norvège a entretenu des
(ceux qui ont chacun un cahier distinct tant pour l'imp.on que pr l'exp.on;
relations commerciales, ~~et~~ la réunion de tous les colonnes donnera le total général des importations et des exportations de tous les pays.

Pour arriver à une balance de commerce, il restera à donner une valeur moyenne à l'unité de poids, de mesure & de chaque espèce de marchandise (a) afin de les réduire toutes à une dénomination commune, l'argent ou la monnaie,
seul moyen ~~de~~ possible de
~~[illegible]~~ les comparer
entre elles, et de comparer aussi le commerce fait pendant une année avec le commerce fait antérieurement;
~~entre elles~~. Il ne paraît pas ~~Mais~~ on ne songe (cependant) pas encore à un semblable travail, sans lequel ~~cependant~~ néanmoins (le gt norvégien) ~~on~~ ne pourra se faire
jusqu'à un certain point
une idée nette (et précise) des avantages ou des désavantages du commerce du royaume pendant le cours de chaque année,
et suivre ses progrès avec quelque exactitude.

Il est hors de doute qu'on ne tardera à s'en occuper, d'après ce que j'ai pu apprendre dans mes conversations avec M. Vogt, qui en reconnait toute l'utilité, et possède les connaissances, l'activité et la volonté suffisantes pour mener à bien un semblable travail.

~~[illegible]~~ Celui dont nous venons de parler doit être à l'avenir singulièrement simplifié. Au lieu de faire arriver au Département des Finances à Christiania les registres originaux de tous les bureaux de douane du royaume
et d'en faire des extraits
~~et de les analyser~~, ce qui entraîne ~~une grande perte de~~ emploie un temps considérable
temps et occasione beaucoup d'erreurs, chaque bureau de douane
de détail au moins
devra envoyer au Département à des époques déterminées de l'année, tous les mois par exemple (et à la fin de chaque année) des Tableaux ~~des états~~
indiquant les quantités ~~de toutes~~
~~les~~ marchandises qui y ont été ~~[illegible]~~ importées (de tel et tel pays) et de celles
~~(les pays de provenance et de destination)~~ &c. En faisant un
~~[illegible]~~ qui ~~on~~ ont été exportées; ~~A la fin de l'année~~
résumé général des résumés partiels que chaque bureau aura envoyés à la fin de l'année
~~tous les bureaux enverront un résumé général, et c'est en faisant un tout de ces différents résumés que~~ les employés du département des finances pourront sans beaucoup de peine présenter le tableau complet des importations et des exportations de la Norvège avec chacun des pays qui ~~[illegible]~~

(a) Dire comment cela se fait en France

et entre la Norvège et chacun des pays, et comparer par suite le commerce total du royaume avec celui qu'il a fait pendant les années antérieures.

et d'être forcé de les compulser tous

de chacune des espèces de
+ par le même bureau d'avec tel ou tel pays;

+ Il est probable que le chef habile qui dirige en ce moment le département des finances de Norvège ne tardera pas à sentir l'utilité d'une évaluation officielle des marchandises dont se composent les importations et les exportations de la Norvège et que de même qu'on le fait en France il considérera cette évaluation comme l'une des bases principales de la législation destinée à régler les rapports commerciaux des Norvégiens avec les étrangers. Il cherchera nous n'en doutons pas à faire assigner le plus approximativement possible la valeur moyenne à chacun des objets d'échange entre son pays et les autres contrées, sans égard aux perturbations accidentelles qui peuvent altérer cette valeur moyenne, et s'entourera pour atteindre ce but des hommes les plus habiles dans les différentes branches du commerce et dans les différentes professions, en leur adjoignant même quelques savants, théoriciens et quelques administrateurs.

Toutefois nous avons essayé de les compléter en y ajoutant une évaluation approximative des marchandises non dénommées; quelque arbitraire que cette évaluation doive nécessairement être nous ne pensons pas qu'elle s'écarte beaucoup de la vérité. La comparaison des prix courants des marchandises importées et exportées que nous nous sommes

[commercent]
avec elle. Plus tard sans doute on exigera de chaque receveur de douane une appréciation, aussi exacte que possible, non seulement de la totalité de chaque espèce de marchandise importée de ou dans tel ou tel pays, mais encore de la valeur aussi exacte que possible de l'unité de poids ou mesure et celle des marchandises dont on aura fait usage. Ce sera ensuite au Département à prendre un terme moyen entre les différentes valeurs données de la même unité dans les divers bureaux de douane (pour arriver ensuite à la balance du commerce). +

En attendant nous ne pouvons qu'offrir ici les tableaux des importations et des exportations des principales marchandises d'après les informations données par le Département des finances pour les années 1835 et 1836 (on les trouvera ci-joints sous les Nos 6, 7, 8 et 9).

procurés tant à Christiania que dans les autres parties de la Norvège, nous a mis en état d'y joindre la valeur moyenne aussi approximative que possible de l'unité de poids, ou de mesure de chaque espèce de marchandise, ce qui nous a permis de calculer ensuite la valeur totale de ces différentes espèces, et de comparer entre elles les importations et les exportations des années ci-dessus citées 1835 et 1836, et d'offrir enfin une sorte de balance du commerce général de la Norvège pendant chacune de ces années. Au lieu de nous borner, comme on l'avait fait les années précédentes à présenter seulement l'État général des différentes espèces de marchandises importées et exportées en bloc dans toute la Norvège ou qui en ont été exportées, également en bloc, sans distinction des ports de provenance et de destination, nous avons cru devoir faire connaître les quantités qui ont été importées et qui ont été exportées par chaque bureau de douane ce qui mettra à portée de constater le plus ou moins de commerce fait par les différents ports et de les comparer entre eux sous ce rapport chacun de ports à part.

~~Les États que nous joignons également ici du montant des droits de douane tant à l'importation et à l'exportation que pour le transit et sur les navires étrangers achetés par des Norvégiens, ainsi que de ceux de Navigation, c'est à dire de Tonnage, de Phares et de quarantaine, pendant les années indiquées ci-dessus, fourniront un moyen de contrôle pour apprécier l'exactitude~~

Contrebande importer

comparer ces ports l'un avec l'autre du plus ou moins de commerce, ainsi qu'on l'a fait pour la navigation

51

Les quatre tableaux N°s 6, 7, 8 et 9 dont nous venons de parler font voir ~~par leur comparaison~~ :

~~comparative de nos évaluations.~~

~~En comparant ces quatre Etats~~ que les importations des principales marchandises en Norvège, non compris le Nordland et le Finmark, peuvent être évaluées pendant l'année 1835 à une somme de ...... 32,358,533 f (1)

et qu'en évaluant les marchandises non dénommées, approximativement à ...... 500,000 "

La totalité des importations en 1835 a été de .. 32,858,533 f "

Les exportations des principales marchandises ayant été en 1835 de .... 53,557,364 f

en évaluant l'importance des marchandises ~~exportées~~ non dénommées exportées de Norvège pendant la même année approximativement à ... 1,000,000

la totalité des exportations en 1835, sera de 54,557,364

Et la balance en faveur de la Norvège de .... 21,698,831 francs

2° q. En 1836 les importations ~~en Norvège~~ des principales marchandises en Norvège non compris le Nordland et le Finmark ont été d'une valeur de .... 38,781,355 f

et qu'en évaluant les marchandises ~~importées~~ non dénommées, importées pendant la même année approximativement à 500,000

la totalité des importations en 1836 a été de .... 39,281,355 f

Les exportations des principales marchandises ayant été en 1836 de .... 53,827,050 f

en évaluant le montant des marchandises non dénommées exportées de Norvège pendant ladite année à 1,000,000

la totalité des exportations pourra être évaluée à 54,827,050

et la balance de commerce en faveur de la Norvège pendant l'année 1836 à 15,545,695

~~En jetant un simple coup d'œil sur le résumé ci-dessus~~

(1) En supposant le specie égal à 5 francs. Sa valeur a aug[mentée] depuis

envoyé à Mr Vogt le [?] juillet 1839 en mettant dans les colonnes des sommes de francs

[In the margin and faint pencil: Les 4 tableaux dont nous venons de parler, nous font voir les valeurs des ... importées et exportées en 1835 et 1836 par chacun des ports de Norvège]

~~On remarque [tout d'abord] que les exportations de la Norvège ont été à peu de chose près les mêmes pendant les années 1835 & 1836 la différence entre les importations et par suite entre les balances de commerce a été fort [grande] ~~considérable~~. La principale cause provient des importations considérables de grains qui ont ~~été faites~~ [que le mauvais état de la récolte du royaume força de faire] pendant la dernière de ces années et qui s'élèvent en totalité à environ . . . .~~

1 Sur lesquelles nous reviendrons plus tard

Si nous comparons maintenant entre elles les importations et les exportations [de la Norvège pendant les] ([en ne perdant pas de vue] ~~en observant~~ que celles du Nordland et du Finmark n'en font point partie) ~~des~~ années 1835 et 1836) nous trouverons les résultats suivants.

Années	Importations	Exportations	Balance
1835	32,858,533 f	54,557,364 f	21,698,831 f
1836	39,281,355	54,827,050.	15,545,695
Différences en plus en 1836	6,422,822	271,686.	

pl D'où il résulte que bien que la balance du commerce [paraisse soit même si l'on veut] ~~ait été~~ plus favorable à la Norvège [en 1835, année pendant laquelle, elle a été] ~~pendant l'année 1835 où elle a été~~ de 21,698,831 francs, tandis qu'elle ne s'est élevée en 1836 qu'à la somme de 15,545,695 francs, néanmoins les importations [comme] ~~&~~ les exportations ont été plus considérables dans le cours de cette dernière année. Pour [mieux] apprécier les causes des différences ~~précitées~~ dans le relevé ci-dessus, nous croyons devoir donner [en résumé] les tableaux comparatifs des principales marchandises [tant] importées qu'exportées pendant chacune des deux années, ~~ainsi les~~ [en indiquant les] différences soit en plus soit en moins [non seulement entre les quantités] ~~entre les évaluations~~ de chacune des espèces de marchandises, mais aussi entre leurs ~~évaluations~~ valeurs.

le Nordland et le Finmark non compris

Tableau comparatif des principales marchandises importées en Norvège, pendant les années 1835 & 1836.

52

4 quantités des principales marchandises importées en 1,835	5 en 1,836	1 Noms des principales marchandises importées	6 valeur approximative en Francs en 1835	7 en 1836	8/ Différences en plus en 1,836	9 en moins	10 Observations
tonnes 861 272	tonnes 957,536	Céréales diverses	11,466,853	12,580,240	1,113,397	"	2 unités
livres 247,397	livres 270,776	Tissus de laine	3,710,955	4,061,648	350,693	"	3 valeur de l'unité
livres tissus 239,560; fil 112,341; en laine 114,997	livres 260,997; 141,924; 32,021	d° de Coton, fil &c	2,895,679	3,701,743	806,064	"	
livres 5,742	livres 6,699	d° de Soie	258,412	301,472	43,060	"	
livres "	livres 264,237	Toiles de lin	" " "	2,642,370	2,642,370	"	Sans le Nordland et de Finmark
livres 379 285	livres 390,823	Toile à voile	1,014,539	1,046,188	31,649	"	pour
livres 1,982,754	2,288,867	Chanvre peigné et non p.	999,402	1,149,929	150,527	"	1835
livres 581,261	livres 671,839	Lin peigné et non peigné	437,683	505,762	68,079	"	et 1836
tonnes 345,541	tonnes 338,403	Sel	2,591,557	2,538,027	"	53,530	
livres 2,604,727	livres 3,004,700	Sucre	1,912,579	2,239,019	326 440	"	
livres 2,044,722	livres 2,383,516	Café	1,881,144	2,192 834	311,690	"	
livres 1,794,088	livres 1,810,997	Tabac en feuille	1,578,797	1,593,677	14,880	"	
Pots 520,395	Pots 574,528	Vins	650,494	718 160	67,666	"	
Pots 610,262	Pots 644,798	Eau de vie	762,828	805,997	43,169	"	
Pots 128,352	Pots 155,622	Vinaigre	52,624	63,805	11,581	"	
livres 751,227	livres 1,097,019	Beurre	631,030	921 496	290,466	"	
"	livres 146,783	Cuir à semelles	"	256,870	256,870	"	

Tableau comparatif des principales marchandises exportées de Norvège pendant les années 1835 & 1836.

Quantités des principales marchandises exportées en 1835	1836	Noms des principales marchandises exportées	Valeur approximative en francs en 1835	en 1836	Différences en plus en 1,836	en moins	Observations
13,818; 472,660; 40,827,520	Dunk 13,376; tonne 430,640; & 42,933,658	Poisson sec, fumé, frais	36,708,178	35,337,575	"	1,370,603	
tonnes 28,017	tonnes 28,042	Huile de poisson	1,681,020	1,682,522	1,502	"	
Tonne 24,530	tonne 25,981	Rogue	367,961	389,723	21,762	2 "	
last de commerce 226,214	last de commerce 232 742	Bois	11,310,700	11,637,100	326,400	"	
livres 763,447	livres 772,575	Cuivre	896,196	907,971	11,775	"	
livre 3,850,880; pièces (clous) 651,000	livre 4,704,154; pièces clous 436 000	Fer	748,685	809,411	60,726	"	
species argt 109 617	species argent 274,416	Argent en barre	657,702	1,646,499	988,797	"	
livre 245,211	livre 234 552	Couleur bleue	284,445	272,080	"	12,365	
livre 79,000	livre 137,200	Saffre	209,390	467,852	198,462	"	
pièce 749,302	pièce 636,862	Homards	119,888	101,897	"	17,991	
Tonnes 12 900	Tonnes 12,757	Sel	96,750	95,681	"	1,069	

Les céréales forment comme on le voit l'article d'importation le plus notable, environ le tiers des importations totales, et loin de diminuer, ainsi que l'avait supposé le rapport du gouvernement dans le rapport ou état de situation du pays à l'ouverture du Storthing extraordinaire de 183., la quotité de leur importation augmente au contraire graduellement chaque année, par des causes dont nous avons signalé une partie en traitant de l'agriculture. Un simple coup d'œil sur le tableau résumé qui précède suffira pour se faire une idée de l'importance comparative des autres espèces de marchandises dont l'importation est la plus considérable. Nous nous bornerons à faire observer que les tissus de laine, de coton, de soie, de lin et de chanvre importés en Norvège, dont la valeur totale a été calculée en 1835 à environ 7,879,585 fr. + viennent immédiatement après les céréales, et qu'en 1835 il n'est fait aucune mention d'importation de toiles de lin; si l'on ajoute à la valeur de ces tissus celles du chanvre et du lin peigné et non peigné que nous avons portées pour 1835 à 1,437,685 fr. et pour 1836 à 1,655,691 f. ces valeurs réunies formeront en 1835 un peu moins et en 1836 un peu plus du tiers I minimes, on n'a pas jugé nécessaire de les faire figurer parmi les marchandises dénommées. Nous verrons cependant plus tard lorsque nous parlerons du commerce particulier de la France avec la Norvège, que cette dernière puissance a importé de France en 1835, 85,207 livres de cuir à semelle d'une valeur d'environ 149,112 francs, c'est à dire plus de la moitié de la valeur de l'importation de cette espèce de cuir introduite de tous pays en Norvège en 1836.

L'importation de toutes les marchandises principales a été plus considérable en 1836, à l'exception toutefois du sel, sans doute parceque pendant le cours de cette dre année on employé d'avantage dans le pays le sel fabriqué dans les Salines de Valloë, dont on a en effet exporté une plus forte quantité pour l'étranger en 1835

C'est de la France que la Norvège tire la majeure partie du vin, de l'eau de vie de raisin et du vinaigre que consomment ses habitans, et cette consommation augmente chaque année. On sera surpris en observant

+ et en 1836 à environ 11,743,421 f. c'est à dire la première de ces années à un peu moins, et la seconde à un peu plus du quart des importations totales

I des importations totales. Nous avons dit qu'il n'était fait aucune mention de toiles de lin dans les importations de 1835, il en est de même du cuir à semelle. Ces omissions proviennent probablement de ce que pendant le cours de la dite année les importations de ces deux espèces de marchandises ayant été

mettre les pots en litres

que la quantité totale de l'eau de vie de raisin importée en Norvège en 1835 ne s'est élevée qu'à 610 262 pots ~~représentant~~ ou 588,902 litres représentant ~~d~~ une valeur de 762,828 francs, d'après les relevés publiés par ordre du gouvernement lui même, tandis que nous avons trouvé en compulsant nous même les registres des douanes de Norvège que la France seule y en a envoyé cette même année 697,612 pots (ou 673,195 litres) d'une valeur de 872,015 fr; nous sommes à peuprès certains que ces derniers chiffres sont exacts, et nous ne nous expliquons pas la contradiction.

Quant aux exportations, on voit que le poisson, dans ses diverses préparations constitue la branche la plus importante sans comparaison des exportations de la Norvège (proprement dite ou non compris le Nordland et le Finmark), et qu'en y ajoutant l'huile de poisson et la rogue de morue qui en sont des dépendances on trouvera qu'il a composé (en 1835 un peu plus et en 1836 un peu moins des 7/10mes des) ~~près de trois quarts~~ exportations totales. En effet la Norvège a exporté ainsi que nous l'avons déjà dit.

Il a au lieu de mettre 1835 au dessus de 1836, les placer en regard

en 1835..	40,827,520	livres de poisson sec, fumé &	valant ensemble environ	36,708,178 f
	472 660	tonnes d° salé		
	13 818	Dunk d'anchois		
	28 017	tonnes huile de poisson		1,681,020
	24 530	d° Rogue		367 961
		Total....		38,757,159
en 1836..	42,933,658	livres de poisson sec, fumé &	valant ensemble environ	35,337,575 f
	430,640	tonnes d° salé		
	13,376	Dunk anchois		
	28,042	tonnes huile de poisson		1,682,522
	25,981	d° Rogue		389,723
		Total....		37,409,820 f

+ auquel nous pourrions joindre les hommards dont il a été exporté en majeure partie en Angleterre pour une valeur, savoir: en 1835 de 119,888 fr; 1836 – 101,897 –

Les bois de construction (& autres) ne viennent qu'en seconde ligne dans la liste des produits exportés de la Norvège; ils sont évalués pour l'année 1835 à 11,310,700 f. et pour 1836 à 11 637 100 f. ~~en~~ un peu plus ~~forment seulement un peu plus du cinquième des exportations~~ du cinquième de la valeur totale des exportations.

~~totales~~. Tous les autres ~~produits~~ articles d'exportation que nous avons signalés plus haut ~~dans le tableau comparatif ci dessus des exportations principales~~ proviennent des mines du pays, à l'exception du sel ~~qu'on tire~~ de Vallöe produit par l'évaporation de l'eau de la mer, ~~et des ... dont nous ...~~ combien que ... et dont la Norvège exporte quelques petites quantités, bien qu'elle en importe infiniment plus de l'étranger pour saler ses poissons et pour ses autres besoins, ~~peut être du ... ... à celle des poissons, et qu'on exporte pour la majeure partie en Angleterre à un très bas prix. Nous entrerons au surplus dans plus de détails lorsque nous aurons à nous occuper spécialement des mines.~~

Les 2 Etats, que nous joignons également ici, [sous les Nos 10 et 11] donnent le montant des droits de douane perçus tant à l'importation qu'à l'exportation que pour le transit, ainsi que ceux qui sont été sur les navires étrangers achetés par des Norvégiens, et sur la navigation c'est à dire sur le tonnage, les Phares et les quarantaines pendant les deux années ~~dont~~ 1835 et 1836. Ils ~~nous nous ... ...~~ forment sur quelques points une espèce de contrôle pour apprécier l'exactitude comparative de nos évaluations, et ils leur servent de complément. On y voit que ~~la totalité~~ les droits, ~~a été~~ l'une des principales sources de revenu ∧

1°. en 1835 de			9,012,676.F
Savoir:			
pr. Droits d'exportation { Sur les bois	1,124,925 }		
{ Sur les autres marchand.	423,955 }	1,548,880	
d°. d'importation		6,372,041	
d°. de transit		14,028	
d°. Sur les navires étrangers achetés par des N.		24,790	
d°. de Navigation { tonnage	658,630 }		
{ Phares	330,464 }	1,052,937	
{ Quarantaine	63,843 }		
Total égal en 1835		9,012,676	
1°. en 1836 de			9,537,744
Savoir:			
pr. droits d'exportation { Sur les bois	1,165,235 }		
{ Sur les autres marchand.	436,862 }	1,602,097	
d°. d'importation		6,998,659	
d°. de transit		12,449	
d°. Sur les navires étrangers achetés par des N.		13,281	
d°. de Navigation { tonnage	560,919 }		
{ Phares	281,371 }	911,258	
{ Quarantaines	68,968 }		
Total égal en 1836		9,537,744	
Différence en plus en 1836 sur la totalité des droits			525,068.F

[Marge:]

~~Quoique la Norvège importe une quantité assez considérable de sel ... ... de Vallöe~~

revoir

Droits de douane à l'imp. et à l'exp.

∧ de la Norvège ont augmenté en 1836, que ceux d'exportation portent en majeure partie sur les bois, et forment environ le 6.ème de la totalité des droits, tandis que ceux d'importation en sont les 3/4; et enfin que l'augmentation qui a eu lieu en 1836 sur l'ensemble des droits provient seulement des droits à l'importation et à l'exportation, car ceux de transit, sur les navires étrangers achetés par des norvégiens, et de navigation ont au contraire diminué, ainsi que cela résulte de l'extrait ci après des Etats mentionnés d'autre part.

(Na mettre les droits de 1835 en regard de ceux de 1836)

[illegible] der Nordland & der Finmark

Importations et Exportations du Nordland & du Finmark

55

Nous n'avons point parlé jusqu'à présent du commerce d'importations et d'exportation fait par les provinces (septentrionales) du Nordland et de Finmark, que les Départements (du Finance & de Norvège) ~~à toujours~~ ~~Nous allons maintenant nous~~ ~~séparées du reste de la Norvège.~~ ~~Il résulte des relevés~~ ~~occuper.~~ Il résulte des relevés officiels ~~qui ont été donnés~~ pour l'année 1835 ~~que les importations~~ ~~de ces deux provinces réunies se sont élevées~~, ainsi qu'on le verra dans les deux Tableaux ci-joints, No. 12 et 13 ~~que les exportations de ces provinces~~ ~~réunies se sont élevées à la somme~~ auxquels nous avons ajouté, ainsi que nous l'avions fait pour les autres provinces la valeur de l'unité de poids et de mesure, et ~~[illegible]~~ la valeur totale des marchandises ~~que les import~~ d'après les prix courants transmis par nos agents consulaires (de Hammerfest et de Tromsöe) conférés avec ceux que nous avons ~~recueillis~~ puisés à d'autres sources, que les importations de ces provinces réunies se sont élevées en 1835 à la somme de 1,834,455   1,834,455 f.

& les exportations à 2,830,882   2,830,882

996,427

Balance du commerce extérieur (en faveur) du Nordl. & de Fin. en 1835   996,427 f

Or nous avons vu précédemment que les importations de la Norvège, non compris celles du Nordland et du Finmark se sont élevées en 1835 à .... 32,858,533 f.

Si on ajoute à cette somme les importations des ~~celles~~ de ces deux provinces, ~~[illegible]~~ de ci 1,834,455

~~[illegible]~~ on trouvera que les importations totales de toute la Norvège, peuvent être évaluées ~~à~~ pendant ladite année à .... 34,692,988 ci 34,692,988

Les exportations de la Norvège, non compris celles du Nordland et du Finmark, ayant été en 1835 de 54,557,364

Et celles de ces deux provinces pendant la même année s'étant élevées à 2,830,882

~~Il en résulte que~~ le montant des exportations totales de toute la Norvège peut être évalué en 1835 à 57,388,246   ci 57,388,246

Et la balance (passive) de commerce à .... 22,695,258 f.

Aucun document officiel ne nous donne ~~[illegible]~~ des informations sur le montant des importations et des exportations du Finmark et du Nordland pendant l'année 1836 (et nous n'en avons pas reçu pour cette époque de nos) ~~[illegible]~~ agents consulaires de ~~[illegible]~~

Marginal note: qui ne sont par lesquelles seront jamais (jusqu'à présent) compris dans les relevés que le départ. des Finances et des douanes fait paraître sur la Norvège ainsi qu'on a eu occasion de le dire. Nous allons maintenant nous en occuper.

à Tromsöe et à Hammerfest ~~ne m'ont rien fourni pour cette~~
~~qui m'ont transmis quelques informations sur le commerce de~~
~~l'Amt de Finmark pendant l'année 1837,~~ ne m'ont rien
fourni ~~à ce sujet pour 1836~~, parce qu'il y a peu de temps que ~~étaient nommés depuis~~
le département des affaires étrangères a autorisé sur notre proposition la
~~trop peu de temps et qu'il n'existait pas auparavant d'agences~~
création de leurs ~~[illegible]~~ postes et qu'ils n'en ont pris possession que postérieurement
~~consulaires françaises dans ces deux places [illegible] qui concerne~~
à la dite année. Néanmoins comme la navigation du Nordland et du
~~l'Amt de Nordland qu'il n'y a jamais existé et qu'il n'y~~
Finmark a été ainsi que nous l'avons dit, plus active en 1836 qu'en
~~existe même pas encore d'agences quoique j'aie obtenu~~
1835, et comme le commerce que la Russie fait, avec l'Amt de
~~l'autorisation d'en créer une à Bodoe où je n'ai pu jusqu'à~~
Finmark a été également plus considérable pendant la première
~~présent trouver un négociant respectable qui voulût s'en~~
de ces années, nous croyons ne pas nous écarter de la vérité en
~~charger. Mais en comparant le relevé des importations et~~
évaluant le commerce total des deux provinces en 1836 à
~~des exportations de l'Amt de Finmark avec la Russie pendant~~
2,000,000 francs et à 3,000,000 f pour les exportations d'où il aurait résulté
~~les années 1835 et 1836 que je dois à la bienveillance du consul~~
~~de cette puissance~~ une balance favorable de 1,000,000 fr. 1°
~~de Russie et que je joins ici des copies on trouve~~ que les
importations de Russie dans l'Amt de Finmark se sont
élevées en 1835 à 554,870 Roubles assignation de banque
ou environ . . . . 600,000 [imp]

et les exportations de l'Amt de
Finmark en Russie pendant la même année
227,333 Roubles assig.ons de banque ou . . . . 250,000 f.

2° qu'en 1836 les importations de Russie
dans l'Amt de Finmark ont été de . .
446,235 Roubles assign.ons de banque ou 492,000
et les exportations de l'Amt de Finmark
en Russie se sont élevées la même année
à 206,742 Roubles assig. de banq. ou 226,000

Différence en faveur de 1836 . . . . . 108,000 | 24,0000

d'où il résulte que le commerce de
l'Amt de Finmark, avec la Russie
du moins, a été plus considérable en
1835 qu'en 1836, (a) et que la balance de commerce pendant chacune de ces deux années est
en faveur de cette dernière puissance.
~~Maintenant si l'on suppose que le commerce des Amts de Finmark~~
~~et de Nordland a été avec les autres nations à peu près dans la~~
~~même proportion qu'avec la Russie dans le premier de ces Amts,~~

(a) Le Consul de Danemark en Norvège a bien voulu me laisser
prendre aussi des copies des États d'importation et d'exportation de son
agent consulaire à Hammerfest, mais ces états ne donnant ~~pour~~ pour
les importations de 1835 ni les quantités ni la valeur, ~~je crois pas en faire usage~~
et se bornant à indiquer les espèces de marchandises, je n'ai pu en faire usage.

+ Maintenant en faisant pour l'année 1836 ce que nous avons fait pour 1835, nous trouverons ~~que les importations de la~~

je pourrai en conclure qu'il a été en général moindre en 1836 qu'en 1835, et qu'en le supposant égal [l'année qu'il y avait le faire] pendant les deux années, ~~j'augmente plutôt~~ ce que certaines autres circonstances me feraient ~~néanmoins~~ [croire à propos exact,] penser, j'augmente plutôt que je ne diminue l'importance du commerce de cette année. Appliquant donc le même raisonnement ~~à la~~ en ce qui concerne l'année 1836 que celui que j'ai fait pour 1835, on verra:

1° que les importations de la Norvège, le Nordland et le Finmark exceptés, ont été en ~~1836~~ de

1836 de	39,281,355	
celles de ces deux provinces de . . .	2,000,000	
Total des imp.ons de toute la Norvège en 1836	41,2[illegible],355	41,2[illegible],355

2° que les exportations de la Norvège, le Nordland et le Finmark exceptés,

ont été en 1836 de	54,827,050	
celles de ces deux provinces de . . .	3,000,000	
Total des exportations de toute la N. en 1836	57,8[illegible]7,050	57,8[illegible]7,050

Et la balance de commerce en faveur de la Norvège en 1836 à . . . . 16,545,695 ~~10~~ après avoir envisagé … voir d'autre part.

A voir d'autre part

Tableau des principales Exportations et Importations du Nordland et du Finmark en 1835

Exportation: Nom des marchandises	Quotités		Valeur en fr.	Importation: Nom des marchandises	Quotités		Valeur
Poissons: poisson sec	5,415,460 ₶	649,855		Céréales: Avoine	227 tonnes	2,838 f	
d° salé	16,346½ tonnes	980,790		— gruau d'	3,263½ d°	65,360	
d° d°	320,400 ₶	51,264	2,249,044 f	Froment	300 d°	6,750	
Harengs	300 tonnes	4,560		— farine de	729¼ d°	20,047	
				Orge	5,759 d°	86,385	
huile de	937½ d°	562,530		— farine de	7,414½ d°	148,280	1,248,709 f
Rogue de	5 d°	45		— gruau de	564½ d°	14,100	
				— Malt	522 d°	10,440	
				Pois	157½ d°	3,140	
Cuivre, minerai de	2,460,000 ₶	—	401,900 "	Seigle	4,088½ d°	71,548	
				— farine de	36,436½ d°	819,709	
Duvet	2,443½ ₶	—	24,435 "				
Peaux		—	84,160 "	Toiles à voile	56,438 ₶		143,553 "
				Cordages	53,274 ₶		53,274 "
				Sel	6,783½ tonnes		47,484 "
				Tabac en feuilles	79,968 ₶		70,371 "
				tissus: Coton en laine et filé	—	15,462	64,619
				Laine, tissus de	—	31,390	
				Soie, Lin, toiles de	—	17,475 / 292	
				Vin — 11986 pots valant 14,982 f			
				Vin, vinaigre, eau de vie	total 14,919 Pots		16,230 "
				Cuir à semelles	670 ₶		1,340

Après ~~nous être occupé~~ avoir envisagé d'une manière générale le commerce d'importations et d'exportations du Nordland et du Finmark pendant les années 1835 et 1836, si nous descendons dans les détails, nous ~~verrons~~ trouvons que les marchandises dont l'importation et l'exportation ont été les plus considérables, pendant la première de ces années, on a vu pourquoi il ne nous était pas possible de fournir de semblables renseignements pour 1836, peuvent être classées d'après leur importance comparative dans l'ordre suivant

---

Tableau comparatif des principales exportations et importations du Nordland et du Finmark pendant l'année 1835

Voir ^ d'autre part et porter ici le tableau

De même que ~~comme~~ pour la Norvège proprement dite ce sont les céréales et plus particulièrement la farine de seigle, qui ont formé en 1835 l'article le plus important des importations du Nordland et du Finmark. Ces provinces ~~en~~ ont importé cette année ainsi qu'on le voit au relevé ci dessus 59,462 tonnes de grains, farines, gruaux &c valant 1,248,709 T

c'est à dire ~~plus~~ près des 7/10e ~~de~~ ~~l'importation totale~~ ~~provinces~~ qui a été de 1,834,455, et le 9e environ de l'importation de céréales du reste de la Norvège ~~qui~~ dont la valeur s'est élevée la même année à 861,272 tonnes d'une valeur de 11,466,853

L'importation totale ~~de céréales de la Norvège en 1835~~ 12,715,562

de céréales de la Norvège a donc été en 1835 de ... 920,734 tonnes valant

La toile à voile ~~formant le tiers~~ viennent en seconde ligne dans les importations du Nordland et du Finmark, mais à une bien grande distance; ~~ces provinces en ont import. d'avantage~~ cependant des céréales, quand on ajouterait même à leur valeur celle des tissus et des cordages importés que le reste de la Norvège. C'est pour mémoire seulement que nous avons indiqué l'importation de vins, eaux-de-vie & ~~?~~ du tabac. Quant aux exportations le principal article est le poisson frais sec, fumé et salé qui a produit pour le Nordland et le Finmark avec l'huile de poisson, mais sans la Rogue, dont l'exportation est au surplus insignifiante ... 2,248,999 T

c'est près des 8/10èmes de l'exportation totale de ces provinces et un peu moins du 17ème de l'exportation totale du poisson du reste de la Norvège qui en a exporté ~~pour~~ en 1835 pour ... 38,389,198

Total général ... 40,638,197

En y joignant
[la] Rogue exportée du N. et du F. .. 45
d° du reste de la Norvège 367,961

On trouve ~~pour l'ensemble~~ que la Norvège entière a exporté en 1835, en poissons, huile de poisson et Rogue pour une valeur de 41,006,203

c. a. d. plus des 7/10e des exportations totales de toute la Norvège le Nordland & le Finm. compris.

Nous ~~?~~ reviendrons ~~?~~ ~~?~~ ~~?~~ sur ~~motif~~ cet objet avec ~~?~~ en traitant du commerce de la France.

Depuis ~~l'exploitation des~~ que les mines de cuivre d'Alten ou de Kaafjord dans le Finmark occidental ont commencé à être exploitées, ou pour parler plus exactement quelques années après que l'exploitation régulière de ces mines eut été mise en activité ~~commencé~~, le minerai de cuivre qu'on en extrait est devenu ~~le~~ un article d'exportation remarquable ; il vient immédiatement après le poisson, et sa valeur augmentera sans doute lorsqu'au lieu de se borner à exporter le minerai on le travaillera directement dans des usines en adoptant les nouveaux procédés perfectionnés, ainsi qu'on a déjà commencé de le faire avant ~~son expo~~ de l'envoyer à l'étranger. En 1835, on a exporté du ~~Nord~~ Finmark 2,460,000 brut ou presque brut de minerai val. 410,900 f

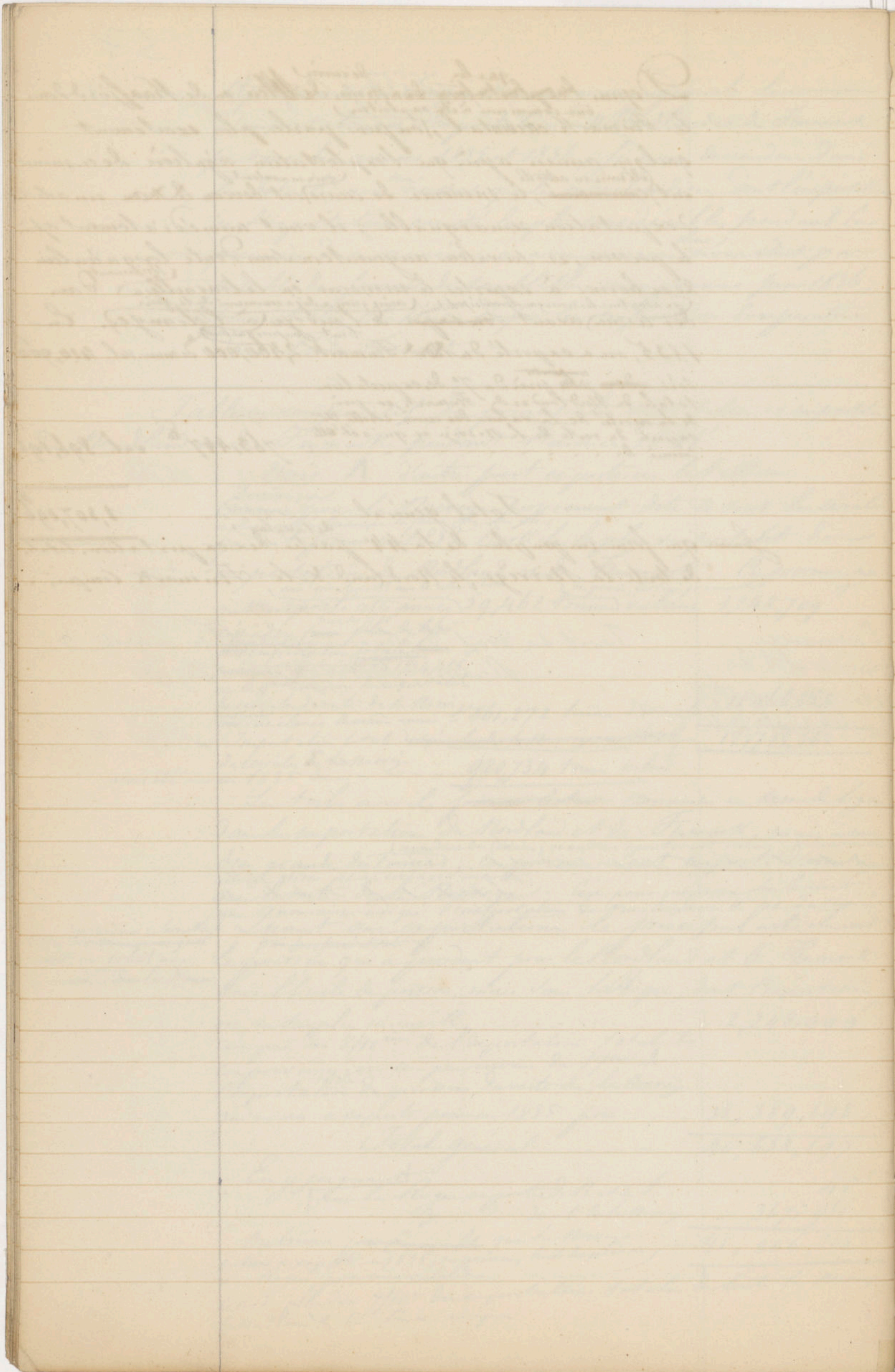
c'est ~~à dire~~ ~~plus~~ un peu près du 7e des exportation totales du Nordland et du Finmark, et près de la moitié de la valeur des cuivre rosette &c. exporté du reste de la Norvège et qui a été cette année de . . . . 763,447 k val. 896,196

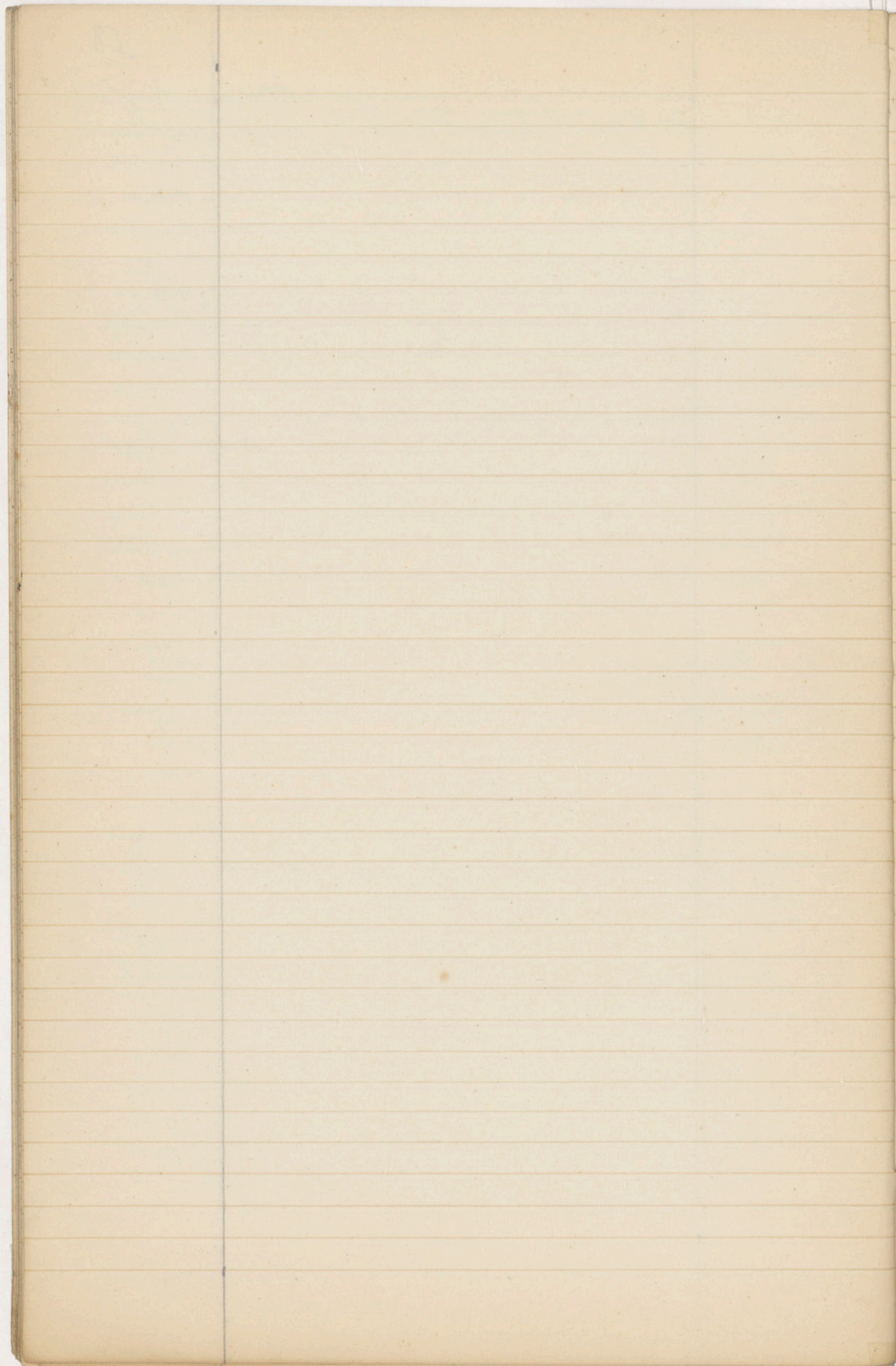
Total général 1,307,096 f

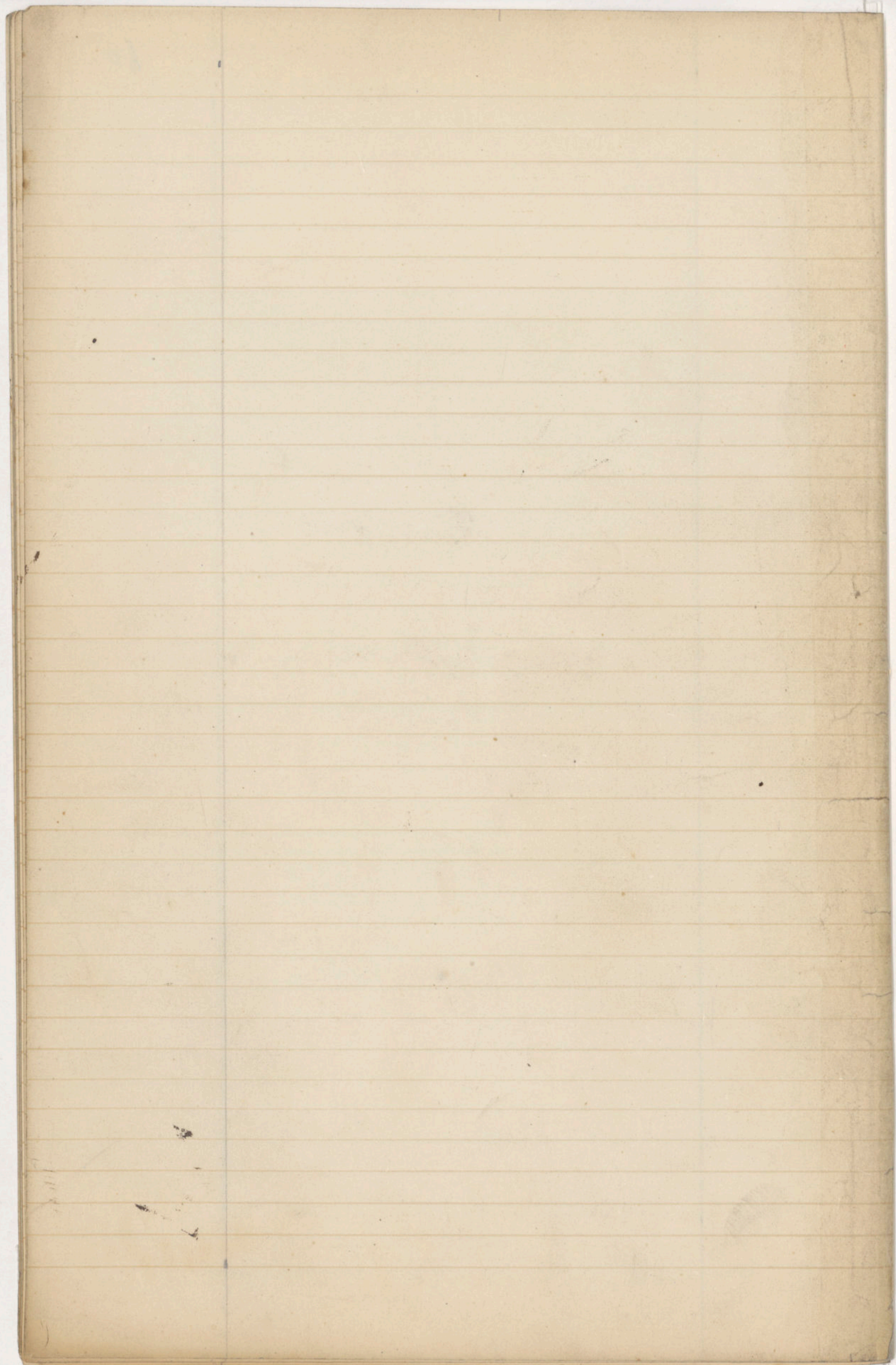
Somme qui forme un peu plus de la 44e partie de la valeur des exportations totales de toute la Norvège, le Nordland & le Finmark compris.

Commerce comparatif des principaux ports en 1835 & 1836.

Tarif de droits de douane pr Finmark Russie, Norvège.







Importations

V. Exportation

Commerce



Danemark

1835 – entrée 1245 N. 45,318 Tx – Norvég.
1096 61,725 – Etrang.

1835 – Sortie 1143 Nv. 37,584 – Nor.
1072 – 58 925 – Etr.

Grande Bretagne &

1835 – entrée 691 – 134 449 Tx Nor.
193 – 14 192 – Etr.

1835 – Sortie 635 – 120,624 – Nor
150 – 12,675 – Etr.

France

1835 – entrée – 689 – 129 402 Nor.
27 – 9 601 Etrang.

1835 – Sortie – 677 – 131,745 – Nor.
47 – 6,680 – Etr.

Hollande et Belgique

1835 – entrée – 444 – 111,394 – Nor.
557 – 65,941 – Etr

1835 – Sortie – 385 – 100,807 – Nor.
555 – 62,482 – Etr.

Bergen

1835 –	entrée	642 –	68997
	sortie	1236 –	135,630
		1878 –	204,627

Drammen

1835	entrée –	662 –	113,927
	sortie	1456 –	254,164
		2118	368,091

Christiania

1835 –	entrée	520 –	58,634
	sortie	1006 –	125,814
		1526	184,448

Langesund

1835 –	entrée –	467 –	59,182
	sortie –	931 –	118,148
		1398	177 330

Arendal

1835.	entrée	461 –	43, 394
	sortie	836 –	72, 610
		1297	116, 004

Østerrisøer

1836 –	entrée –	436 –	31983
	sortie –	877 –	67220
		1313	99,203

Danemark

1836 – entrée 977 N. 33,194 Tx Nor.
1027 – 58,725 – Etr.

1836 – Sortie 895 N. 31 815 Tx Nor.
1073 – 57184 – Etr.

Grande Bretagne &

1836 – entrée 811 – 152 071 – Nor.
194 16 121 – Etr

1836 – Sortie 829 – 166, 163 – Nor.
138 – 11 463 – Etr.

France

1836 – entrée 703 – 132, 561 Nor.
44 – 7 544 Etr

1836. – Sortie 753 – 144, 107 Nor.
53 – 8,382 – Etr.

Hollande et Belgique

1836 – entrée – 354 – 85 122 – Nor.
480 – 56 508 – Etr.

1836 – Sortie – 334 – 84,913 –
533 – 60,486 –

en 1835

		navires	tonnage	
pour navires – 1	Drammen	1456	254,164	1
2	Bergen	1236	135, 630	2
3	Christiania	1006	125, 814	3
4	Langesund	931	118, 148	4
5	Østerrisøer	877	67 220	8
6	Arendal	836	72, 610	5
7	Christiansand	798	69, 111	6
8	Laurvig	603	63, 995	9
9	Tönsberg	478	41	11
10	Stavanger	451	37 576	
11	Kragerøe	431	40 325	12
12	Frederikshald	416	48, 090	10
	Frederikstad	308	67, 302	7

en 1836

Drammen	1492	255 752	1
Bergen	1223	127 640	2
Christiania	1019	133, 100	3
Langesund	928	124, 115	4
Christiansand	823	71, 103	7
Arendal	809	73, 606	5
Østerrisøer	787	56, 974	8
Kragerøe	541	46, 715	10
Laurvig	517	54, 263	9
Tönsberg	406	38 001	[illegible]
Stavanger	401	31 914	
Flekkefjord	396	38 238	12
Frederikstad	302	72 692	6
Trondhjem	279	42,375	11

Suivant le relevé fait par M. Myglin dans le Fortegnelse af de Norske Fartöier, Christiania 1837, de S. Biörn.

Le ~~nombre des navires~~ tonnage de tous les navires marchands de Norvège ~~au dessus de~~ 8 ~~lasts~~ et au dessus était de 176 810 tonneaux anglais, lesquels calculés ~~à raison~~ par M. Myglin à raison de 2 tonneaux ½ pour 1 Last de commerce donnent ——— 70,724 Lasts

Le nombre des navires au dessous de 8 lasts ou de 2 à 7 ~~Lasts~~ ½ étant d'environ 651, en le multipliant par le terme moyen ~~4~~ ½, on a environ ——— 3 000

ou pour le tonnage total à l'Ép... de 1836 ——— 73,724 Lasts

Et comme on a vu que pour 71,304 Lasts, l'équipage y compris le capitaine était de ——— 11572 hommes, on trouve par la proportion suivante:

71,304 : 11,572 :: 73,724 : x

73,304
46,288
347160
34716
81004
848,273,888
135233
639298
688668
469328

71 304 {11572
.187206,16
.71480 26
3696
1232
16016

{71,304
11,896 hommes

73,724
2 6/10
147 448
36 862
7 372
191,682 tonneaux

ou 1 homme par 16 tonn.

et le nombre de navires par une proportion semblable

71,304 : 2,165 :: 73,304 : x

73,304
366520
439824
73304
146608
158703160
1,60951
2863436
6.45.240

{71,304
2239 navires

M. Myglin a trouvé pour le tonnage de toute l'année

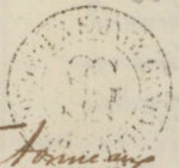
194787 tonneaux anglais
2 {-272
2
389,574 5
77,915 Last de commerce

je crois que je suis plus rapproché de la vérité

62

43-12

537 34 {616
4454 8723
1420
1980



Relevé des Navires de Norvège ~~de~~ ~~et~~ au dessus de 8 Lasts de commerce, ou 21 tonneaux de France environ, ~~à la fin~~ de 1828, 1832 & de 1836, d'après la brochure de M. Biörn.

Ports	nombre de Navires	Tonnage en Last	Tonnage en tonneaux de France	nombre de Navires	Tonnage en last	Tonnage en Tonneaux	nombre de navires	Tonnage en last	Tonnage en tonneaux	Observation
Christiania	71	3,790	+	68			57			
Dröbak	15	677		11			8			Le tonnage n'est pas indiqué p. 1828.
Frederikshald	31	1,927		22			22			
Frederikstad	19	1,042		17			13			
Moss	12	711		8			6			
Drammen	70	5,334	+	60			54			
Holmestrand	42	2,658	-	39			29			
Tönsberg	116	8,504	+	101			95			
Laurvig	97	5,778	+	84			80			
Porsgrund &c.	83	5,069	+	70			70			
Krageröe	52	2,896	-	44			31			
Österriisöer	66	3846	+	61			61			
Arendal	95	6,746	+	81			66			
Grömstad &.	45	2,798	-	40			40			
Christiansand	62	2,175	+	60			54			
Mandal	29	620		23			22			
Flekkefjord	58	1,845	-	48			30			
Farsund	75	1,530	-	73			57			
Soggendal	26	497		19			14			
Egersund	36	735		35			25			
Stavanger	129	2852	+	96			86			
Bergen	121	4318	+	120			114			
Christiansund	27	888		23			17			
Molde	5	125		5			4			
Aalesund	6	161		5			3			
Trondhjem	65	2,311	+	65			62			
Bodöe	2	20		2	41		1			
Tromsöe	6	400		18	267		9			
Hammerfest	11	238		10	176		8			
Vardoe	2			"	"		"		"	
nombre des navires de 8 Lasts & au dessus	1,474	70,191	182,426	1,308			1,138			
d° au dessous de 8 Lasts	651	3 000	7,800	651			651			
Total approximatif d'après Biörn	2,125	73,191	190,226	1,959			1,789			
à la fin de	1836			à la fin de 1832			à la fin de 1828			

166 486 68 047
26 26
998 916 408 282
332972 136094
4328636
1769222

3229 2184 3739 2460
3337 2182 3605 2515
6566 4366 7344 4975
4366 4975

3573 2497
3566 2540
7139 5037

71 304 Lart 11572 hommes

6-16 Lart par homme
2-6
156
10 26
5 13
1 3
16-02

313 908
293 106
607014 /16
151753
37938 1827

409 848
432 863
842 706 /16
210676
52669 1836

416 421
404 404
820,823 /16
205206
51301 1835

173 604 × 26 = 1,041 624 + 347 208 = 451,370/4

190 891 × 26 = 1143 346 + 381 782 = 496,316/0

181 783 × 26 = 1090,698 + 363 566 = 472,6358

176 362 × 26 = 1058 172 + 352 724 = 458,541

194 435 × 26 = 1166 610 + 388 870 = 505 531

184187 × 26 = 1105122 + 368374 = 478,8862

227,696 × 26 = 1366176 + 455392 = 592,0096

224 868 × 26 = 1349 208 + 449736 = 584656/8

224 413 × 26 = 1346,478 + 448826 = 58 34738

234 533 × 26 = 1407198 + 469066 = 6097 858

3945 × 26 = 23,670 + 7,890 = 10257

9417 × 26 = 56 502 + 18834 = 24484/2

9967 × 26 = 59802 + 19934 = 25,914/2

4600 × 26 = 27600 + 9200 = 11,960

7972 × 26 = 47832 + 15944 = 20727

8,060 × 26 = 48 360 + 16120 = 20956/0

60483 × 26 = 362898 + 120966 = 157,2358

126,108 × 26 = 756648 + 252216 = 3278808 + 1447524 = 472,6332

55674 × 26 = 334044 + 111348

120734 × 26 = 724404 + 241468 = 313,9084 + 137,4620 = 451,370

52870 × 26 = 317220 + 105740

130 407 × 26 = 782 442 + 260814 = 339058/2 + 157 2558 = 496,3140

160 162 × 26 = 960972 + 320324 = 416421/2 + 175 5884 = 592,0096

67,534 × 26 = 405 204 + 135068

126108 × 26 = 756648 + 252216 = 327,8 80,8 + 1447 524 = 472,6332

55674 × 26 = 334044 + 111348

157 632 × 26 = 945792 + 315264 = 409843,2 + 1748136 = 578,6368

67 236 × 26 = 403416 + 134472

(upside-down entries)

68873 × 26 = 413238 + 137746

155 540 × 26 = 933 240 + 311 080 = 1244040 + 1740098 = 583 4738 8

62718 × 26 = 376 278 + 125436 = 584

131 722 × 26 = 790332 + 263444 = 3424772 + 1630538 = 505,5310

63629 × 26 = 381774 + 127258 = 163,4335/8

55913 × 26 = 335478 + 111826 = 145373

112 738 × 26 = 676398 + 225466 = 293105/8 + 1654335 = 458,5440

128 274 × 26 = 769 644 + 256 548 = 333,372

Opgave

over de Norske Handelsfartøiers Antal og Dragtighed ved Udgangen af Aarene 1800, 1809 og 1816, affattet efter Toldregnskaberne og de fra Toldstederne afgivne Lister.

Toldstederne	1800.		1809.		1816.	
	Antal	Dragtighed i Com. Læster	Antal	Dragtighed i Com. Læster	Antal	Dragtighed i Com. Læster
Christiania	37.	2,873.	68.	3,669½	80.	4,347.
Drøbak	15.	1,546½	27.	454.	32.	566.
Moss	6.	312.	18.	586½	8.	588.
Frederiksstad	21.	960½	19.	642½	22.	1,094.
Frederikshald	51.	2,777½	46.	2,357½	40.	2,179½
Drammen	43.	4,180.	55.	4,317½	80.	6,507
Holmestrand	28.	2,687½	37.	2,666.	49.	3,002.
Tønsberg	63.	3,464.	70.	3,537½	97.	5,544.
Laurvig	79.	3,708½	51.	2,400½	112.	4,136½
Langesund	55.	5,211.	47.	3,386.	98.	6,991½
Kragerøe	35.	2,277½	47.	2,701.	52.	3,131.
Østerriisøer	69.	3,562½	77.	3,555.	93.	4,678.
Arendal	94.	6,366.	136.	5,854½	128.	6,897.
Christianssand	100.	4,177.	127.	4,917½	110.	3,634½
Mandal	28.	996.	32.	943½	43.	1,021½
Farsund	44.	789.	41.	649½	49.	570½
Flekkefjord	36.	1,135½	41.	869.	33.	629½
Soggendal	10.	178.	7.	80.	12.	117½
Egersund	12.	78.	17.	142½	29.	298.
Stavanger	20.	811.	59.	1,016.	94.	1,182½
Bergen	135.	5,971.	228.	5,945.	193.	4,417½
Molde	5.	236.	17.	265½	27.	288½
Christianssund	12.	420.	56.	693.	67.	1,721½
Throndhjem	41.	2,592½	40.	2,085.	92.	5,427½
Tromsøe	Ikke opgivet		Ikke opgivet		12.	203.
Hammerfest	2.	40.	do	do	Ikke opgivet	
Vardøe	Ikke opgivet		do.	do	do	do
	1,041.	57,350½	1363.	53,734½	1652.	69,173½.

For Stavanger, Bergen, Molde, Christiansund og Throndhjem haves ingen Opgave over Jagterner Antal og Dragtighed i 1800, men disse udgjorde deels i 1802 deels i 1803 – 115 Stk med en Dragtighed af 857½ Com. Læster

For Holmestrand haves ingen Opgave for Aaret 1809, men Anførselen er skeet efter Opgaven for 1805. For Bergen haves ingen Opgave for 1809. Anførselen er derimod skeet for Jagterner Vedkommende efter Opgave for 1806 og for de øvrige Fartøier efter Opgaven for 1810. –

For Moss haves kun Opgave over de Fartøier, hvis Dragtighed var over 12 Com. Læster. Antallet af Jagterne i Throndhjems Tolddistrict i ovenstaaende Aar haves ingen Opgave over. I 1832 udgjorde de 110 Stk med 950 Com. Læsters Dragtighed.

Navigation de la Norvège

Avant de parler de la Navigation de la Norvège, des progrès qu'elle a faits et de son état actuel, il est nécessaire de dire quelques mots de sa marine marchande.

Marine marchande

On a écrit que de 1776 à 1807 le nombre des navires marchands de Norvège était plus considérable qu'en 1814, et on a attribué l'état prospère qui aurait existé pendant ces trente un ans à la neutralité gardée par le Danemark, dont la Norvège dépendait à cette époque. On a écrit aussi que de 1807 à 1814 le nombre des navires marchands norvégiens avait diminué considérablement par suite de l'état de guerre dans lequel le royaume de Danemark se trouva engagé alors avec la nation qui tenait le sceptre des mers.

Il peut y avoir quelque vérité dans une partie de les assertions; nous ne nous prononcerons cependant pas à cet sujet d'une manière affirmative parceque nous n'avons pu nous procurer, malgré toutes nos recherches, des données positives ni sur le nombre des navires marchands de Norvège, ni à plus forte raison sur ~~[illegible]~~ leur tonnage en 1776; et [illegible] le nombre des marins qui les montaient à cette époque nous est resté pareillement inconnu. Néanmoins nous avons des motifs de penser que ces assertions pourraient être contestées, en partie du moins, quelque spécieuses qu'elles paraissent. Il résulte en effet des relevés officiels faits dans les différents bureaux de douane du royaume et qu'on a bien voulu nous communiquer, que le nombre ~~et le tonnage~~ des batimens marchands a progressivement augmenté, sans que nous puissions en indiquer exactement les motifs, de 1800 à 1816, ainsi qu'on s'en convaincra en jetant un coup d'œil sur le relevé ci après:

Tableau comparatif du nombre, du tonnage et des équipages des navires marchands de Norvège, non compris le Nordland et le Finmark en 1800, 1809 et 1816.

Années	nombre des navires	Tonnage en last de commerce (a)	Tonnage en T.x de mer de France de 2 ton.x 6/10 pour un last	Équipage y compris le capitaine
1800	1,039	57,340	149,084	10,535
1809	1,363	53,734	139,708	9,905
1816	1,640	68,970	179,322	11,193



(a) Le last de commerce de Norvège correspond à 2 tonneaux 6/10 de mer de France

On ne peut disconvenir toutefois qu'en 1814 époque ~~de~~ à laquelle la Norvège a cessé de faire partie du Danemark pour être unie à la Suède, mais en ~~conservant~~ obtenant sa complète indépendance, la marine marchande du premier de ces royaumes était dans un état peu brillant. Depuis 1814 au contraire la paix n'ayant pas cessé de régner et la situation de la Norvège s'étant améliorée sous tous les rapports, il n'est pas surprenant que sa marine marchande ait fait chaque année de nouveaux progrès. Le relevé suivant dont nous avons puisé les éléments dans des documents officiels, rapproché de celui qui précède permet d'apprécier quels ont été ces progrès jusqu'en 1836, inclusivt.

années	Nombre de navires au dessus de 8 last de commerce jusqu'à 100 l. et au dessus	Tonnage en last de commerce	Tonnage en tonneaux de mer de France à raison de 2 tx 6/10 pour un Last.	Equipages y compris le capitaine	Observations
1826	1,842	55,056	143,146	10,149	Ce relevé comprend les navires du Nordland et du Finmark, et par conséquent ceux de toute la Norvège.
1829	1,964	62,280	161,928	10,351	
1834	2,165	71,304	185,390	11,572	
1836	2,239	73,724	191,682	11,896	

Il résulte de ces deux tableaux que le nombre des navires marchands de Norvège a constamment et progressivement augmenté depuis 1800 jusques et y compris 1,836, et que ces augmentations ont été:

de 1800 à 1809 de 324 Navires
1809 à 1816 277
1816 à 1826 202
1826 à 1829 122
1829 à 1834 201
1834 à 1836 inclus. 74

Total de l'augmentation de 1,800 à 1836 . . . . . . 1,200 Navires
ou terme moyen (pendant ces 36 ans) environ 33 navires par an.

Le tonnage n'a pas suivi toujours la même progression; mais s'il a diminué de 1800 à 1809 et même de 1816 à 1826, depuis cette dernière année jusqu'en 1836 il a toujours été ~~constamment~~ et régulièrement en augmentant. Il en est de même du nombre des équipages,

et l'on ~~peut évaluer le~~ ~~aujourd'hui est le~~ se rapprochera beaucoup de la vérité en évaluant à 12,000 le nombre des marins qui montent les navires marchands de Norvège. ~~à environ 12,000~~

Nous venons de comparer en bloc le nombre et le tonnage des navires appartenant aux différents ports de la Norvège pendant un certain nombre d'années; voyons maintenant quelle est la situation comparative de ces ports entr'eux. Les principaux peuvent être ainsi classés à différentes époques de 1800 à 1836

Sous le rapport du nombre de Navires

en 1800			en 1809			en 1816			en 1826			en 1829			en 1836		
Ports	Nombre des navires	Tonnage en Last	Ports	Nombre des navires	Tonnage en Last	Ports	nombre des navires	Tonnage en Last	Ports	nombre des navires	Tonnage en Last	Ports	nombre des navires	tonnage en Last	Ports	nombre des navires	tonnage en Last
Bergen	135	5,971	Bergen	228	5945	Bergen	193	4,417	Bergen	211	5,090	Bergen	249	5,989	Stavanger	129	2,852
Christiansand	100	4,177	Arendal	136	5,854	Arendal	128	6,897	Tönsberg	124	5,531	Stavanger	133	2,222	Bergen	121	4,318
Arendal	94	6,336	Christiansand	127	4,917	Laurvig	112	4,136	Stavanger	122	1,818	Arendal	122	4,731	Tönsberg	116	8,504
Laurvig	79	3,708	Österrüsoer	77	3,555	Christiansand	110	3,634	Arendal	119	4,029	Tönsberg	118	6,432	Laurvig	97	5,778
Österrüsoer	69	3,562	Tönsberg	70	3,537	Langesund	98	6,991	Laurvig	114	3,575	Laurvig	116	4,386	Arendal	95	6,746
Tönsberg	63	3,464	Christiania	68	3,669	Tönsberg	97	5,544	Österrüsoer	104	3,104	Österrüsoer	105	3,968	Langesund	83	5,064
Langesund	55	5,211	Stavanger	59	1,016	Stavanger	94	1,182							Farsund	75	1,530
Frederikshald	51	2,777	Christiansund	56	693	Österrüsoer	93	4,678							Christiania	71	3,790
Farsund	44	789	Drammen	55	4,317	Trondhjem	92	5,427							Drammen	70	5,334
Drammen	43	4,180	Laurvig	51	2,400	Christiania	80	4,347							Österrüsoer	66	3,846
Trondhjem	41	2,592	Langesund	47	3,386	Drammen	80	6,507							Trondhjem	65	2,311
Flekkefjord	36	1,135	Krageröe	47	2,701	Christiansund	67	1,721							Christiansand	62	2,175
Christiania	37	2,873	Frederikshald	46	2,357	Krageröe	52	3,131							Flekkefjord	58	1,845

Sous le rapport du Tonnage

en 1800			en 1809			en 1816			en 1826			en 1829			en 1836		
Ports	nombre des navires	Tonnage en Last	Ports	nombre des navires	tonnage en Last	Ports	nombre des navires	tonnage en Last	Ports	nombre des navires	tonnage en Last	Ports	nombre des navires	tonnage en Last	Ports	nombre des navires	tonnage en Last
Arendal	94	6,366	Bergen	228	5,945	Langesund	98	6,991	Tönsberg	124	5,531	Tönsberg	118	6,432	Tönsberg	116	8,504
Bergen	135	5,971	Arendal	136	5,854	Arendal	128	6,897	Bergen	211	5,090	Bergen	249	5,989	Arendal	95	6,746
Langesund	55	5,211	Christiansand	127	4,917	Drammen	80	6,507	Langesund	87	4,653	Arendal	122	4,731	Laurvig	97	5,778
Drammen	43	4,180	Drammen	55	4,317	Tönsberg	97	5,544	Arendal	119	4,029	Langesund	83	4,553	Drammen	70	5,334
Christiansand	100	4,177	Christiania	68	3,669	Trondhjem	92	5,427	Christiania	89	3,721	Laurvig	116	4,386	Langesund	83	5,069
Laurvig	79	3,708	Österrüsöer	77	3,555	Österrüsöer	93	4,678	Laurvig	114	3,575	Österrüsöer	105	3,968	Bergen	121	4,318
Österrüsoer	69	3,562	Tönsberg	70	3,537	Bergen	193	4,417	Drammen	64	3,379	Christiania		3,534	Österrüsoer	66	3,846
Tönsberg	63	3,464	Langesund	47	3,386	Christiania	80	4,347	Trondhjem	67	3,182	Trondhjem	85	3,630	Christiania	71	3,790
Christiania	37	2,873	Krageröe	47	2,701	Laurvig	112	4,136							Krageröe	52	2,896
Frederikshald	51	2,777	Holmestrand	37	2,666	Christiansand	110	3,634							Stavanger	129	2,852
Trondhjem	41	2,592	Laurvig	51	2,400	Krageröe	52	3,131							Grimstad	45	2,798
Holmestrand	28	2,687	Frederikshald	46	2,357	Holmestrand	49	3,002							Holmestrand	42	2,658
															Trondhjem	65	2,311

On voit dans les deux tableaux comparatifs d'autre part que sous le rapport du nombre de Navires, [le port de] Bergen, ou pour parler plus correctement son arrondissement de douane, qui occupait le premier rang en 1800, 1809, 1816, 1826 et 1829, n'était plus qu'au second en 1836 ; et que sous le rapport du tonnage, ce port qui avait figuré presque constamment en 1ère ou en seconde ligne, l'année 1816 exceptée, était relégué au sixième [rang] en 1836, année pendant laquelle il avait perdu près du tiers de son tonnage. Tönsberg au contraire qui n'était en 1,800 qu'au sixième rang sous le rapport du nombre de navires, et au huitième quant au tonnage, était parvenu à arriver en troisième ligne relativement au nombre des navires, et possédait le plus fort tonnage en 1836. Le nombre de navires de Christiania a presque doublé et son tonnage s'est augmenté de [près de] moitié, [en sus] de 1800 à 1836 ; Stavanger, Laurvig et Drammen ont fait aussi des progrès, tandis que Trondhjem et Christiansand ont baissé, le premier de ces ports quant au tonnage seulement ; et le second a vu le nombre de ses navires et leur tonnage diminuer à la fois pendant le même espace de tems. Il sera curieux de rechercher les causes de ces [changements].

pourquoi?

Le premier relevé que nous avons donné ne comprend pas les navires des ports du Nordland et du Finmark, mais ils sont compris dans le second, savoir :

à la fin de 1826	pour	34	Navires jaugeant	1201	tonn.x de 2 et 6/10 p. last
" 1829	"	36	" "	1405	" "
" 1834	"	38	" "	1,527	" "
" 1836	"	21	" "	933	" "

répartis de la manière suivante :

Ports	en 1826			en 1829			en 1834			en 1836		
	nombre des navires	tonnage en tonneaux de mer de France de 2 6/10 p. last	Equipage	nombre des navires	tonnage en tonneaux de mer de France de 2 et 6/10 p. 1 last	Equipage	nombre des navires	tonnage en tonneaux de mer de France de 2 6/10 p. un last	Equip.e	nombre des navires	tonnage en tonneaux de mer de France de 2.6/10 p. last	Equipage
Tromsöe	16	528	99	18	599	116	19	774		6	260	
hammerfest	14	494	80	13	557	58	14	613		11	619	
Bodöe	4	179	20	5	249	17	non indiqué			2	54	
Vardöe	non indiqué			non indiqué			5	200		2		
Vadsöe	non indiqué			non indiqué			non indiqué			non indiqué		

Il n'est pas nécessaire de faire observer que les ports de Tromsöe et d'Hammerfest ont eu de 1826 à 1834 le plus grand nombre de navires et le tonnage le plus élevé, et que le nombre des navires appartenant au premier de ces ports a, de même que leur tonnage diminué considérablement en 1836. Le tonnage des navires d'Hammerfest a été au contraire progressivement en augmentant. Quoique nous ayons tiré toutes nos assertions de document officiels nous n'oserions cependant pas affirmer qu'il ne se soit pas glissé quelque erreur en ce qui concerne Tromsöe. Le tems et les informations nous ont manqué pour remplir les lacunes qui existent dans ce dernier relevé; Il sera facile au département des finances de les remplir et d'y joindre de nouveaux renseignemens.

Navigation générale de la Norvège

Nous venons de voir combien le nombre des Navires marchands appartenans [aux ports] de la Norvège s'est ~~prodigieusement~~ accru dans la période de 1800 à 1836, et dans quelle progression rapide le tonnage de ces batimens et les ~~marins~~ [équipages] qui les montaient se sont augmentés. La navigation de le royaume avec les différentes parties du globe a pris également une grande extension dans le cours de ces trente six années et plus particulièrement depuis 1816. c'est ce que nous allons examiner.

Sans entrer dans autant de développemens, et surtout sans remonter aussi haut que nous l'avons fait au chapitre précédent, faute de renseignemens suffisamment exacts, nous croyons devoir faire observer que la Navigation de la Norvège, sans y comprendre le Nordland et le Finmark, laquelle occupait seulement pendant l'année 1,827

10,932 navires dont { 6,566 Norvégiens jaugt. 607,014 tonnx. (a) montés par ens. 37,938 h.
4,366 Etrangers 302,897 d°. }

en a employé en 1835

12,319 d° dont { 7,344 Norvégiens d°. 820,825 tonn. d° 51,301 "
4,975 Etrangers. d° 354,657 d°. }

et en 1,836

12,176 d°. dont { 7,139 Norvégiens. d°. 842,706 tonn. d°. 52,669
5,037 Etrangers. d°. 351,736 d°. }

Et que le tonnage total des navires tant norvégiens qu'étrangers, l'aller et le retour compris, a été

en 1827 de 909,911 tonneaux de mer de France (a)
1835 1,175,482 d°
1836 1,194,442 d°.

ainsi qu'on le verra dans le tableau comparatif ci après où nous avons jugé utile de faire entrer les années 1828 & 1829 afin de donner plus de points de comparaison, et que nous nous proposons de faire remonter à 1814 et même au delà s'il est possible.

État comparatif des Navires entrés dans les ports de Norvège, le Nordland et le Finmark exceptés, et de ceux qui en sont sortis en 1827, 1828, 1829, 1835 & 1836

Années	Navire entrés						Navires sortis						Total gal. des navires entrés et sortis ensemble	Total gal. du tonnage entrés et sortis ensemble
	Nombre des Navires		Total	Tonnage en tonnx. de mer (a)		Total	nombre des navires		Total	Tonnage en Tonn. de mer		Total		
	Norvég.	Etrangers		Norvégiens	étranger		Norvégiens	Etrangers		Norvégiens	Etrangers			
1827	3,229	2,184	5,413	313,908	137,462	451,370	3,337	2,182	5,519	293,106	165,435	458,541	10,932	909,911
1828	3,585	2,462	6,047	339,058	157,256	496,314	3,629	2,482	6,111	342,477	163,054	505,531	12,158	1,001,845
1829	3,485	2167	5,652	327,881	144,753	472,634	3,473	2,179	5,652	333,512	145,373	478,886	11,304	951,528
1835	3,739	2,460	6,199	416,421	175,588	592,009	3,605	2,515	6,120	404,404	179,069	583,473	12,319	1,175,482
1836	3,573	2,497	6070	409,843	174,814	584,657	3,566	2,540	6,108	432,863	176,922	609,785	12,176	1,194,442

(a) 2 tonnx. 6/10 pour un Last de commerce de Norvège

Quant aux provinces de Nordland et de Finmark, qu'on a jusques à présent considérées dans les Départemens ministériels de Norwège presque comme étrangères au royaume ~~à la Norwège~~ ou du moins comme des colonies ou de simples dépendances, leur navigation a augmenté d'une manière notable depuis 1828, ce qui résulte du relevé ci après dont nous avons puisé les élémens dans les registres même des douanes du royaume

Tableau comparatif des Navires entrés dans les ports du Nordland et du Finmark et de ceux qui en sont sortis pendant les années 1828, 1835 & 1836

Années	Navires entrés							Navires sortis							Total général des navires à l'entrée et à la sortie réunies.	Total général du tonnage en tonn.x de 2 6/10 pour 1 last à l'entrée et à la sortie réunies.
	Nombre des navires		Total du nombre des navires	Tonnage en last		Total du tonnage		Nombre des navires		Total du nombre des navires	Tonnage en last		Total du tonnage			
	Norvégiens	étrangers		norvégiens	étrangers	en last de commerce	en tonneaux de mer de 2 6/10 pour 1 last de c.	Norvégiens	étrangers		norvégiens	étrangers	en last de commerce	en tonneaux de mer de 2 6/10 p.r 1 last		
1828	12	217	229	177	3,768	3,945	10,257	19	225	244	385	4,215	4,600	11,960	473	22,217
1835	132	310	442	2,213	7,015	9,417	24,484	108	206	310	1,759	6,213	7,972	20,727	752	45,211
1836	127	352	479	1,940	8,027	9,967	25,914	106	208	314	1,852	6,208	8,060	20,956	793	46,870

Les quatre États détaillés de la Navigation de la Norvège, non compris le Nordland & le Finmark, pour les années 1835 & 1836 que nous joignons ici (sous les N.os 1 à 4) et dans lesquels, suivant l'usage adopté précédemment, le last de commerce de Norvège a été évalué à trois tonneaux de mer de France, quoiqu'il ne contienne réellement que 2 tonn.x 6/10 (a) font connaître la navigation de chacun des ports de ce royaume, ou pour parler plus exactement de chacun des arrondissemens de douane, avec les différents pays du globe pendant chacune de ces années (tant à l'entrée qu'à la sortie). En jetant un coup d'œil sur ces États on remarquera d'abord T que c'est avec l'Angleterre, la France, la hollande et la Belgique (on a jusqu'ici traité ensemble ces deux derniers pays ~~États~~) et avec le Danemark que la navigation de la Norvège a été la plus étendue pendant les deux années dont il s'agit. On verra ensuite que cette navigation a augmenté en 1836 en ce qui concerne l'Angleterre et la France, du moins quant au nombre des navires, et qu'elle a au contraire diminué avec le Danemark, la hollande et la Belgique. On

T que le nombre des navires norvégiens employés à la navigation ~~extérieure~~ de la Norvège avec les pays étrangers pendant les années 1835 & 1836 a été ~~infiniment plus~~ considérable que celui des navires étrangers T. et qu'il en a été de même du tonnage que tout le rapport du nombre de navires employés tant à l'entrée qu'à la sortie les norvégiens ~~ont été~~ avec les étrangers dans la proportion, savoir : en 1835 de 1 1/2 à 1 en 1836 de 1 2/5 à 1 et quant au tonnage dans la proportion, tant en 1835 qu'en 1836 d'un peu plus de 2 3/10 à 1. En 1827 cette proportion était quant aux navires comme 1 2/5 à 1 et relativement au tonnage comme 2 à 1. Ces États montrent aussi

T fait qu'on remarque également dans le tableau de la page ci contre pour les années 1827 1828 & 1829, en ce qui concerne la norvège proprement dite du moins car ici l'inverse a lieu au Nordland & au Finmark

(a) Le tonneau de mer dont nous avons fait constamment usage dans ce rapport est le tonneau de mer de France dont 2 et 6/10 font un last de commerce de Norvège.

y trouvera enfin que cette navigation, dans laquelle le Danemark emploie un peu moins de navires que la Norvège, mais avec un plus fort tonnage sur l'ensemble, et la Hollande et la Belgique un peu plus de navires et moins de tonnage, a été faite par la France en 1835 avec les 16/17es de navires norvégiens et en 1836 avec les 11/12es ; et par l'Angleterre, la première de ces années avec les 3/4 de navires norvégiens, et la 2ème avec les 4/5, le tonnage étant à peu près dans la même proportion. ~~On doit~~ Il faut ajouter que la France ~~[illegible]~~ de même que l'Angleterre n'ont employé à cette navigation qu'un infiniment petit nombre de navires soit français soit anglais, ~~à cette navigation~~ La plupart de ceux qui ne sont pas norvégiens appartenant à des nations tierces.

Ayant présenté plus haut le tableau comparatif des principaux ports de la Norvège sous le double rapport du nombre de navires appartenant à chacun de ces ports, et de leur tonnage, nous croyons utile de completter ce travail en offrant ci-après le tableau comparatif, ou le classement de ces mêmes ports sous le rapport du plus ou moins de navires soit norvégiens, soient étrangers qui y sont entrés et qui en sont sortis en 1835 et en 1836, et en même tems sous le rapport du plus ou moins de tonnage des navires entrés et sortis dans le cours de ces deux années.

Sous le rapport du nombre de Navires

en 1835				en 1836			
Ports	Nombre des Navires	Tonnage en last de commerce	Tonnage en tonneaux de mer de 2 1/10 pour 1 last de comm.ce	Ports	nombre des navires	Tonnage en last de commerce	Tonnage en tonneaux de mer de 2 ½ tonneaux pour 1 last de c.
Drammen	1,456	84,721	220,275	Drammen	1,492	85,251	221,653
Bergen	1,236	45,210	117,546	Bergen	1,223	42,547	110,622
Christiania	1,006	41,939	109,041	Christiania	1,019	44,367	115,354
Langesund	931	39,382	102,393	Langesund	928	41,372	107,567
Osterriisöer	877	22,407	58,258	Christiansand	823	23,701	61,622
Arendal	836	24,203	62,928	Arendal	809	24,535	63,791
Christiansand	798	23,037	59,896	Osterriisöer	787	18,991	49,377
Laurvig	603	21,332	55,463	Krageröe	541	15,572	40,487
Tönsberg	470	13,857	36,028	Laurvig	517	18,088	47,029
Stavanger	451	12,525	32,565	Tönsberg	406	12,667	32,934
Krageröe	431	13,442	34,949	Stavanger	401	10,638	28,659
Frederikshald	416	16,030	41,678	Flekkefjord	396	12,746	33,139

Sous le rapport du tonnage

en 1835				en 1836			
Ports	Nombre des navires	Tonnage en last de commerce	Tonnage en tonneaux de mer de 2.6/10 par 1 last de commerce	Ports	Nombre des navires	Tonnage en last de commerce	Tonnage en tonneaux de mer de 2.6/10 par 1 last de commerce
Drammen	1,456	84,721	220,275	Drammen	1,492	85,251	221,653
Bergen	1,236	45,210	117,546	Bergen	1,223	42,547	110,622
Christiania	1,006	41,939	109,141	Christiania	1,019	44,367	115,354
Langesund	931	39,382	102,393	Langesund	928	41,372	111,567
Arendal	836	24,203	62,928	Arendal	809	24,535	63,791
Christiansand	798	23,037	59,896	Frederikstad	302	24,231	63,001
Frederikstad	308	22,434	58,328	Christiansand	823	23,701	61,622
Österriisöer	877	22,407	58,258	Österriisöer	787	18,991	49,377
Laurvig	603	21,332	55,463	Laurvig	517	18,088	47,029
Frederikshald	416	16,030	41,678	Krageröe	541	15,572	40,487
Tönsberg	470	13,857	36,028	Trondhjem	279	14,231	37,001
Krageröe	431	13,442	34,949	Flekkefjörd	396	12,746	33,139

Les deux Etats ci dessus montrent que Drammen, Bergen, Christiania et Langesund sont les quatre ports dont la Navigation a été la plus considérable tant sous le rapport du nombre de navires (qui y sont entrés et qui en sont sortis) que sous celui du tonnage pendant les Années 1835 et 1836; et que Drammen l'emporte de beaucoup sur les trois autres ports, surtout en ce qui concerne le tonnage. On y voit aussi qu'en général la navigation de ces ports a éprouvé de l'augmentation en 1836; Bergen toutefois a vu diminuer et le nombre des navires qui ont fréquenté son port (ou qui en sont sortis) et le tonnage de ces navires.

Le tableau comparatif ci inclus (N° 5) de la Navigation du Nordland et du Finmark pendant les deux années dont nous nous occupons, travail entièrement neuf ~~dont l'idée nous appartient~~ qu'e nous avons formé en consultant ~~le dépouillement dans~~ les registres des douanes du royaume, fait connaître le nombre (et le tonnage) des navires entrés dans chacun des ports de ces deux provinces, et de ceux qui en sont sortis, ainsi que les nations auxquelles ces navires appartiennent, mais sans indiquer les pays d'où sont provenus ces navires, ni ceux dans lesquels ils se sont rendus. X Le tems nous a manqué pour

Remarquez que cette navigation se fait en grande partie par des étrangers

Outre les navires ~~qui~~ portés dans le tableau ci dessus, les registres des douanes du Nordland et du Finmark que l'on a bien voulu nous permettre de parcourir (et qui nous ont fourni les élémens) font mention d'un nombre assez considérable de bateaux non pontés et non jaugés employés à cette navigation et ~~indiqués~~ désignés par les noms de Ransik, Tendring, ~~de Boat ou~~ ou simplement de bateaux que nous n'avons pu faire figurer toutefois que leur tonnage n'était pas donné.

reçu ces dernières informations.)

Il résulte de l'examen de ce tableau que ~~[illegible]~~ les ports d'Hammerfest et de Tromsöe ⌈ dont la Navigation a été en 1835 et en 1836 la plus importante ~~[illegible]~~ et quant au nombre de navires entrés dans ces ports et qui en sont sortis, et eu égard au tonnage de ces navires.

[Marginal note: ⌈ qui possedent ainsi que nous l'avons ~~vu~~ plus haut le plus grand nombre de navires sont aussi ceux]

En 1835

	212	Navires jaugt.	4,713	Last ou	12,254	tonn. de France	sont entrés à Hammerfest
	164	d. d.	4,111	d.	10,689	d.	sortis de d.
Total des navires entrés à Hammerfest & qui en sont sortis en 1835	376	Navires jaugt.	8,824	Last ou	22,943	tonneaux de mer	
&	126	nav. jaugeant	3,039	Last ou	7,901	tonn. de mer	sont entrés à Tromsöe
	123	d. d.	3,176	d.	8,258	d.	sont sortis de d.
Total des navires entrés à Tromsöe et qui en sont sortis en 1835	249	Navires jaugt.	6,215	Last ou	16,159	d.	

En 1836

	223	Navires jaugt.	4,464	Last	11,606	d.	Sont entrés à Hammerfest
	159	d. d.	3,870	d.	10,062	d.	sortis de d.
Total des navires entrés à Hammerfest et de ceux qui en sont sortis en 1836	382		8,334		21,668		
&	139	Navires jaugt.	3,507		9,118	tonneaux	sont entrés à Tromsöe
	131		3,550		9,230		sortis de d.
Total des navires entrés à Tromsöe et de ceux qui en sont sortis en 1836	270		7,057		18,348		

Le tableau comparatif N° 5, fait connaître encore ⌈ ~~que ce sont~~ les Russes dont la navigation avec le Nordland & le Finmark est la plus active sous le double ~~[illegible]~~ rapport du nombre des navires qu'il y emploient et ~~[illegible]~~ de leur tonnage, ~~et que~~ le nombre de ces navires de même que leur tonnage ont augmenté de 1835 à 1836. La première de ces deux années

421 navires russes jaugt. 7,191 Last ou 18,697 tonneaux de mer de France se sont rendus dans ces provinces ou en sont sortis, et en 1836 la navigation dans ces parages sous pavillon russe a compté

459 navires jaugt. 7,420 Last ou 19,292 tonneaux de mer de France;

[Marginal note: ⌈ que contrairement à ce qui arrive dans le reste de la Norvège, c'est en majeure partie par des bâtiments étrangers que la Navigation du Nordland et du Finmark a été faite en 1835 et 1836. En effet la première de ces années sur 756 navires jaugeant 45,213 tonneaux de mer ~~employés à cette navigation~~ seulement 240 navires jaugeant 10,401 tonn. étaient Norvégiens; et en 1836 sur 793 navires jaugt. 46,873 tonneaux ~~il n'y en avait que~~ les Norvégiens n'ont employé que 233 navires jaugeant 10949 — tonneaux. Ce sont]

Pendant ces deux années les Russes ont fait plus des 11/20e de la navigation du Nordland et du Finmark sous le rapport du nombre des navires et plus des 2/5 en ce qui concerne le tonnage. Après les Russes ce sont les norvégiens des autres provinces, fesant concurremment avec les habitans du Nordland et du Finmark la Navigation de ces deux districts dont les relations ont été les plus fréquentes actives puisqu'ils y ont employé, tant à l'allée qu'à la sortie (savoir) en 1835

240 navires jaugeant 4,000 last ou 10,400 tonneaux de mer de France

& en 1836

233 navires d° 4,211 last ou 10,949 d° d°

c'est-à-dire environ les 3/10 du nombre total des navires et les 23/100 ou pas tout à fait le quart du tonnage.

La navigation a été la plus active

Les danois, dont la navigation avec les deux provinces ci-dessus a augmenté en 1836 sous le double rapport du nombre de navires et du tonnage, figurent au 3ème rang, et même au second si on les compare seulement avec les étrangers. Ils ont eu en 1835 plus du 25ème du nombre (total) des navires, et les 3/20e environ du tonnage; et en 1836 leurs navires formaient plus du 20e du nombre total et leur tonnage plus des 4/20èmes. C'est surtout pour transporter en Angleterre le minerai des mines de cuivre d'Alten que les Anglais envoyent chaque année ~~~~ De tems à autre ~~un navire français se rend dans ces provinces~~ mais par régulièrement chaque année un ou deux navires français se rendent dans ces provinces reculées, ainsi que nous le verrons au chapitre de la Navigation entre la Norvège et la France. Les anglais y en envoient quelques uns chaque année pour charger le minerai de cuivre des mines d'Alten ou Kaafjord.

de 9 à 12 navires ~~dans le Finmark~~ dans le port et l'arrond. de Douane d'Hammerfest, seulement, car on ne voit pas qu'ils en fréquentent ordinairement d'autres

Navigation – Norvège

72

Tableau comparatif des navires entrés dans les ports de Norvège et de ceux qui en sont sortis pendant les années
le Nordland & le Finmark, non compris

Années	Navires entrés							Navires sortis							[illegible]
	nombre des navires		Total	Tonnage en last de commerce des navires		Total	Tonnage total en tonneaux de France à raison de 2 T. 6/10 pour un last	nombre des navires		Total	Tonnage en last de commerce des navires		Total	Tonnage total en tonneaux de France à raison de 2 6/10 p. last	Observations
	norvégiens	étrangers		norvégiens	étrangers			norvégiens	étrangers		norvégiens	étrangers			
1827	3,229	2,184	5,413	120,734	52,870	173,604	451,370	3,337	2,182	5,519	112,733	63,629	176,362	458,541	
1828	3,585	2,462	6,047	130,407	60,483	190,891	496,316	3,629	2,482	6,111	131,722	62,713	194,435	505,531	
1829	3,485	2,167	5,652	126,108	55,674	181,783	472,636	3,473	2,179	5,652	128,274	55,913	184,187	478,886	
1830															
1831															
1832															
1833															
1834															
1835	3,739	2,460	6,199	160,162	67,534	227,696	592,009	3,605	2,515	6,120	155,540	68,873	224,413	583,473	
1836	3,573	2,497	6,070	157,632	67,236	224868	584,657	3,566	2,540	6,106	166,486	68,047	234,533	609,785	
1837															

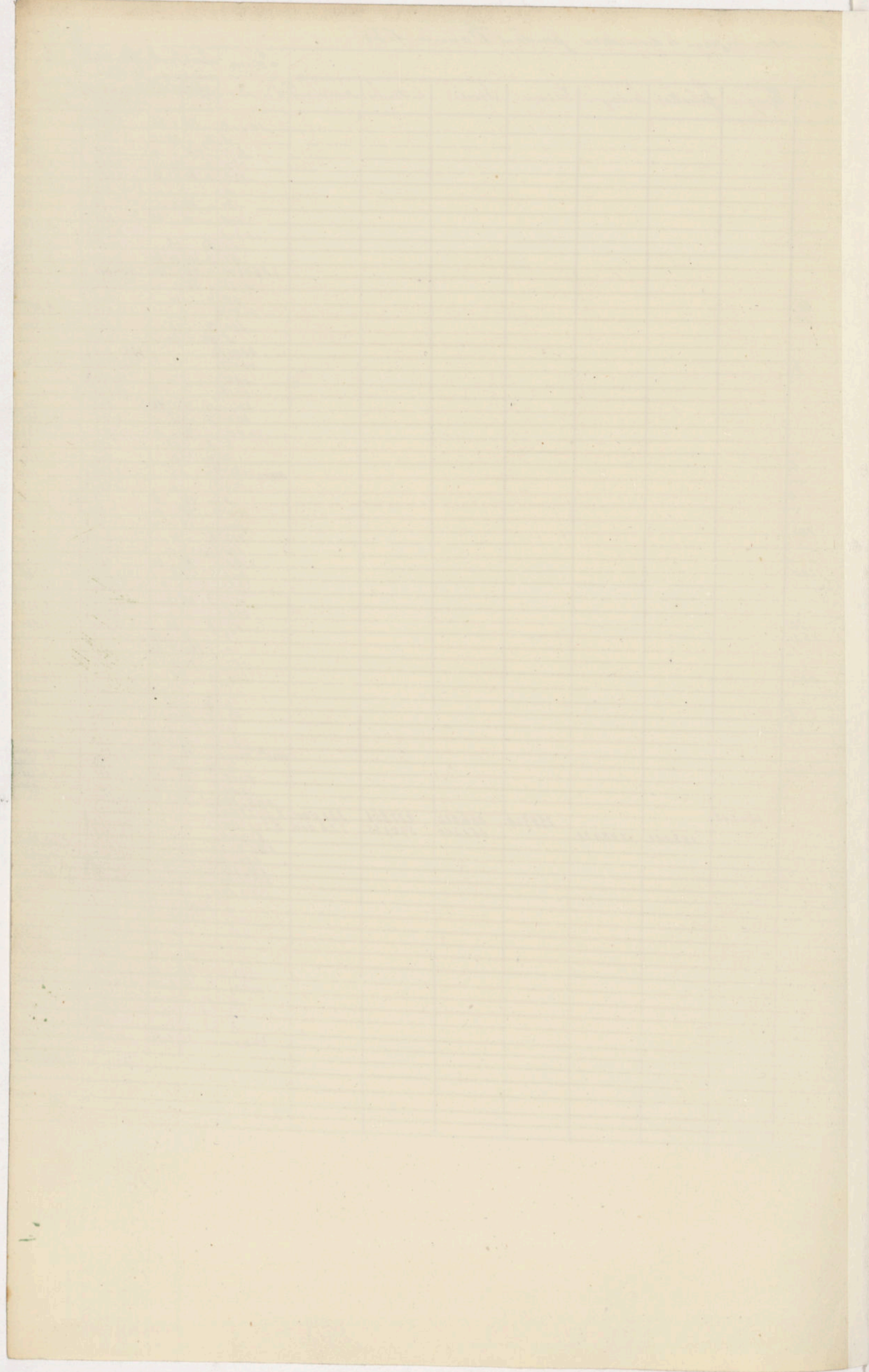


État des Marchandises importées dans les différents lieux de Douane du Nordland & du Finmark pendant l'année 1835.

Noms des Marchandises		Unités	Bodoë	Tromsoe	Hammerfest	Vardoë	Vadsoe	Totaux	Prix de l'unité en espèces		Prix de l'unité en francs		Valeur totale en francs	Observations
									Sp.	Sk.	f	c		
Beurre		Livre			448		332	780	„	20	„	84	655	
Café		id		15566½	3150	271	420	19407½	„	30	1	25	24,258	
Céréales	Avoine	tonne		11	200		16	227	2	60	12	50	2,838	
	gruau de	id	1	526	1083	1376	277½	3263½	4	„	20	„	65,360	
	Froment	id		.	300			300	4	60	22	50	6,750	
	farine de	id	2¾	248	444½	31	3	729¼	5	60	27	50	20,047	
	Orge	id		3260	2494	5		5759	3	„	15	„	86,385	
	farine de	id		1592½	5796	1	25	7414½	4	„	20	„	148,280	
	gruau de	id		248	293½	4 3/7	18 4/7	564½	5	„	25	„	14,100	
	malt de	id		272	246	3	1	522	4	„	20	„	10,440	
	Pois	id		91	57½	3	6	157½	4	„	20	„	3,140	
	Seigle	id		2231	1784	73½		4088½	3	60	17	50	71,548	×
	farine de	id	22674	15128	14693	4381½	2008	36436½	4	60	22	50	819,821	
Chanvre		Livre		10304	19796	1796	1432	33,328	„	12	„	50	16,664	
Charbon de terre		tonne			8400		5	8405	„	54	2	25	18,911	
Clous		Skippund			26		60	86	15	„	75	„	6,450	
Cordages		Livre	180	15930	32098	3842	1224	53274	„	24	1	„	53,274	
Coton	en laine	id		77				77	„	48	2	„	154	
	fil de, non teint	id		572½	1½			574	„	72	3	„	1,722	
	id teints	id		102½	11			113½	„	96	4	„	454	
	tissus de, sans distinction	id		399½	476			875½	3	„	15	„	13,132	
Cuir à semelles		id		312	342		16	670	„	48	2		1,340	
Eau de vie de raisins		pot			54½			54½	„	30	1	25	68	
Fer & acier		Skippund		2¾	225	¾		228½	15	„	75	„	10,137	
Fonte		id		7¼	248	1¼	½	258	15	„	75	„	19,350	
Fromage		Livre		870	180			1050	„	8	„	33	347	
Hameçons		id		73	6265	165	1400	7903	„	60	2	50	19,757	
Houblon		id		152½	340	1 sac		1 sac 492½	„	24	1	„	512	
Huiles de chanvre & de Lin		id		812	35			847	„	17	„	70	613	
Laine	tissus de	id		784	1068	6 paquets	238	6 paquets 2091	3	„	15	„	31,390	
Lin		id		160	1920	128		2208	„	18	„	75	1,656	
	toiles de	id		384	543½	600	220	1747½	2	„	10	„	17,475	×
Melasse		id		25448	19829	949	978	47204	„	9	„	37	17,465	
Quincaillerie (non polie)		id		314	8974	105	243	9636	„	48	2		19,272	
Raisins secs		id		1292	540½	110		1942½	„	12	„	50	971	
Ris		id		4118½	535½	100		4754	„	9	„	38	1,807	
Rum		pot			890½			890½	„	48	2	„	1,781	
Savon	vert	Livre		678½	294			972½	„	10	„	42	408	
	blanc	id		876½	827		64	1767½	„	12	„	50	884	
Sel		tonne		1225	4370	600	588½	6783½	1	48	7	„	47,484	
Soie	tissus de etc	Livre		2	4½			6½	9	„	45	„	292	
Sucre	brut & pulvérisé	id		1514½	631	230½		2376	„	14	„	58	1,378	
	raffiné & candis	id		17187	4010	364	60	21621	„	21	„	88	19,026	
Tabac	en feuilles & tiges	id		48040	29864	1664	400	79968	„	21	„	88	70,371	
Thé	brut	id		2403½	333	72½		2809	„	56	2	34	6,573	
Toiles à voile	commune	id	101	90	600			690	„	68	2	83	1,953	
	fine	id		23229	26728	3970	1770	55748	„	61	2	54	141,600	
Vin		pot		10466	1520			11986	„	30	1	25	14,982	
Vinaigre		id		1723	796	320	40	2879	„	10	„	41	1,180	
													1,834,455 F	

État des Marchandises exportées des différents lieux de Douane du Nordland & du Finmark, avec l'indication des pays de destination, pendant l'année 1835.

Nature des Marchandises	Unités	Lieux d'Exportation	Pays de Destination: Suède	Russie	Mecklenbourg	Danemark	Hambourg	Brême	Hollande	Angleterre	France	Espagne	Gibraltar	Sardaigne	Toscane	Sicile	Autriche	Méditerranée	Totaux par lieux d'exportation	valeur de l'unité en Specie	valeur de l'unité en Francs	valeur totale par lieux d'exportation en francs	valeur totale en francs
Café	Livre	Tromsöe		8780		1530													10310	.30	1.25	3,888	3,888
Céréales: Avoine, gruau de	tonne	id		10															10	4	20	200	200
Froment, farine de	livre	id		800															800	.4	.16	128	128
Orge farine de	tonne	Hammerfest		181															181	4	20	3,620	3,620
Seigle farine de	id	id		124															124	4 60	22.50	2,790	2 925
	id	Tromsöe		6															6			135	
[illegible]	id	id				12													12	.48	2	24	24
Cornes de rennes	Livre	id			1440														1440	.10	.42	605	
id	id	Vadsöe				10800													10800			4,536	5,141
communes	tonne	Tromsöe						150											150	5	25	3,750	3,750
Coton tissus de	Livre	id		255															255	2.60	12.50	3,187	3,187
Cuivre mine de	id	Hammerfest								2,460,000									2460000	.3½	.16⅓	401,900	401,900
Dents	id	id					1785												1785	.24	1	1,785	1,785
Duvet	id	Tromsöe									60								60	2	10	600	24,435
	id	Hammerfest					2369½				14								2383½			23,835	
Harengs	tonne	Tromsöe			300														300	3	15	4,500	4,500
Huile de poisson	id	Bodöe							5										5	12	60	300	
	id	Tromsöe	90	22½		864½	650½	2449½	621										4698½			281,910	
	id	Hammerfest	3			501	3471½		75		2								4052½			243,150	562,530
	id	Vardöe				306													306			18,360	
	id	Vadsöe				313½													313½			18,810	
Laine	Livre	Hammerfest					357												357	.20	.84	300	300
tissus de	id	Tromsöe		101															101	3	15	1,515	1,515
Os	id	Vadsöe				3040													3040	.⅔	.4	122	122
Peaux de: ours	pièce	Hammerfest									6								6	5	25	150	150
id blanc	id	id									9								9	8	40	360	360
[illegible]	id	id		95			355½ x 21853lb				55								505½ x 21853lb	1	5	2525 / 10926	14,738
id	id	Tromsöe		100	5						152½								257½	1	5	1287	
[illegible]	id	Hammerfest									3								3	.12	.50	2	2
lièvres	id	Vadsöe				100													100	.12	.50	50	
lièvres & lapins	id	Hammerfest									140								140	.12	.50	70	120
loutres	id	Tromsöe		175															157	6	30	510	
id	id	Hammerfest		190															190	„	„	5,700	6,210
rennes	Livre	Tromsöe									1200								1200	.5	.20	240	
id	pièce	Vardöe		425		176													601	1	5	3,005	5,245
id	id	Vadsöe		400															400	„	„	2,000	
renards	id	Tromsöe		155															155	2 48	12	1,860	
id	id	Hammerfest		236							20								256	„	„	3,172	5,032
veaux	id	id									157								157	8	40	6,280	6,280
chats	id	id									1								1	.4	.16	1	1
martres	id	id		9															9	1.60	7 50	67	67
hermines	id	id									357								357	.72	3	1,071	1,071
chiens de mer	id	id					235												235	1	5	1,175	1,365
id	id	Vardöe				38													38	„	„	190	
loups	id	Hammerfest		3							6								9	4	20	180	180
	id	id									13								13	.48	2	26	26
	id	id									1								1	„	„	2	2
boucs	Livre	Tromsöe						747											747	.4	.16	120	120
boucs, rennes, cerfs	id	Hammerfest		100lb 1247½ p.ces			945lb				3020½								1045lb & 4267½	.12	.50	521 / 42 670	43,191
Pierres meulières	paire	id		2															2	10	50	100	100
Plomb	Livre	id		6045															6045	.6	.25	1 511	1,511
Plumes	id	id					1500												1500	.16	.66	990	990
Poissons: sec	id	Bodöe							64980			133,200							198180	.3	.12	23,782	
id	id	Tromsöe	25560	478592		151200	3600	16200	410904						295920	416412	422856	531000	2,752244	„	„	330,269	
id	id	Hammerfest	172520	825228			25004		103320				198000	190400		151200	290055	216000	2,221760	„	„	266,611	
id	id	Vardöe		23040		64764													87804	„	„	10,536	
id	id	Vadsöe		21600		133872													155472	„	„	18,657	1,681,909
salé	tonne	Tromsöe		1937½		55													1992½	„	„	119,550	
id	id	Hammerfest	53	14276			25												14354	„	„	861,240	
id	Livre	Vardöe		187200															187200	„	„	29,952	
id	id	Vadsöe		133200															133200	„	„	21,312	
Rogues	tonne	Bodöe							5										5	1.96	9	45	45
Sel	id	Tromsöe		928															928	1.48	7	6,496	
	id	Hammerfest		300															300	„	„	2,100	8,813
	id	Vardöe		31															31	„	„	217	
Sucre raffiné	Livre	Tromsöe		7775															7775	.21	.88	6,842	6,842
Tabac feuilles de	id	id		1487				2584½	3181										7252½	.21	.88	6,382	6,382
Thé	id	id		1894					221										2115	.56	2.34	4,949	4,949
Toiles de Flandres	id	Vadsöe				20													20	2	10	200	
Raandug	pièce	Tromsöe									32								32	10	50	1,600	2,080
Linge de table	Livre	Vadsöe				28													28	2	10	280	
Vin	pot	Tromsöe		10473															10473	.30	1.25	13,091	13,091
																							2,830,882



Ministère des Affaires Etrangères.

Direction des Archives & Chancelleries.

Personnel.

Paris, le 183

Extrait d'une lettre de Mr. Framery, Consul de France à Trondhiem au ministre de la Marine du 6 mai 1784.

Le commerce du Departement de Trondhiem est un des plus importants de la Norvège et de tout le Nord, et mérite sous tous les rapports l'attention du ministre. Car la totalité des exportations de ses produits à l'étranger en cuivres, fer, Roques, pelleteries, goudrons &c monte à environ 4 millions de nos livres par an. Et l'importation des denrées et marchandises qu'il tire de l'étranger comme grains, draps, soieries, toiles, modes, vins & eaux de vie à 3 500 000 tt En sorte qu'il n'y a point dans le Nord de ville avec lesquelles la France puisse faire un commerce plus avantageux qu'avec Drontheim

— parle des mines d'alun et de vitriol du midi de la Norvège

— Le pays est partout couvert de montagnes, coupées de lacs et de rivières qui débordent pour peu qu'il neige ou pleuve abondamment. Le pays est alors couvert d'eau ce qui rend les chemins impraticables et dangereux.

— Mr Dechezeaux évalue les importat. de Christiania en 1786 à 425,000 Rigsdaler — 2,018,750 livres
et les Exportat. —— d° —— d° — 723000 — 3,072,750 —
Christiania avait en 1786 — 17 bat. jaug. 3020 tx 1984.

faire un [illegible] comparatif des principaux ports de

Norvège — Sous le rapport (et des petits ports qui dépendent de chaque Bureau de douane) (de la circonscription de ce bureau)

1. des droits de douane qui y ont été payés, tant pour importation, qu'exportation, navigation et total des droits en 1835 et 1836

que sous celui du commerce c'est à dire de leurs importation et exportation en 1835 et 183[illegible]

en donnant ~~que sous celui de leur~~ population de chacun d'eux

navires appartenant à chacun des principaux

navigateur de — d° — d° & — de même pour le Nordland & le Finmark

Population

droits payés sur Bois (sorte d'après le montant des droits)	Ports comparés sous le rapport des droits de navig.on	droits d'exportation sur autres marchandises	droits d'importation	Totalité des droits
1835	1835	1835	1835	1835
Drammen	Drammen	Bergen	Christiania	Bergen
Langesund	Bergen	Trondhjem	Bergen	Christiania
Christiania	Christiania	Flekkefjord	Trondhjem	Drammen
Frederikstad	Langesund	Stavanger	Drammen	Trondhjem
Christiansand	Christiansand	Christiansand	Christiansand	Christiansand
Arendal	Arendal	Drammen	Langesund	Langesund
Frederikshald	Frederikstad	Christiania	Arendal	
Osterrisoer	Laurvig		Laurvig	
Laurvig			Stavanger	
1836	1836	1836	1836	1836
Drammen	Drammen	Bergen	Christiania	Christiania
Langesund	Bergen	Trondhjem	Bergen	Bergen
Christiania	Christiania	Flekkefjord	Trondhjem	Drammen
Frederikstad	Langesund	Christiansand	Drammen	Trondhjem
Christiansand	Christiansand	Stavanger	Christiansand	Christiansand
Laurvig	~~Arendal~~	Christiania	Laurvig	Langesund
Frederikshald	Frederikstad	Drammen	Arendal	Laurvig
	Laurvig		Stavanger	Arendal
				Flekkefjord
				Stavanger

Bois exporté

1835

Drammen
Langesund
Christiania
Frederikstad
Christiansand
Arendal
Frederikshald
Osterrisoer
Laurvig

1836

Poisson exporté

1835

1836

	Exp.on 1835	importation 1835	Total en 1835	
Frederikshald	623,590	563,586	1,186,111	F
Frederikstad	902,894	119,277	1,022,171	F
Moss	406,834	742,303	1,149,137	M.
Dröbak	222,235	108 090	330,325	D
Christiania	2,189,420	7,112,818	9,302,238	C.
Drammen	3,768,884	2,630,413	6,399,397	D.
Holmestrand	288,760	225,984	514,544	h.
Tönsberg	251,804	306,576	558,380	T.
Laurvig	743,207	1,178,385	1,921,592	L.
Langesund	1,608,570	1,018,750	2,641,320	L
Krageröe	450,998	308,098	759,096	K
Osterrisoer	723,890	430,539	1,154,429	O
Arendal	1,013,658	1 047,220	2,060,278	A.
Grimstad	142 408	114,601	257,009	G.
Lillesand	144,636	70,231	214,867	L
Christiansand	1,025,246	1,704,842	2,730,088	C
Mandal	992,828	402,365	1,393,160	M.
Farsund	735,931	348,738	1,084,669	F
Flekkefjord	6,458,710	641,263	7,040,665	F.
Soggendal	1,229,166	60,361	1,289,527	S.
Egersund	1,676,610	158,069	1,834,679	E.
Stavanger	5,331,477	996,611	6,327,088	H.
Bergen	17,373,068	8,256,994	25,631,062	B.
Molde & Aalesund	322,288	180,922	503,150	M.
Christiansund	1,428,069	424,051	1,852,120	C.
Trondhjem	3,503,074	2,980,307	6,483,381	T.
	53,557,605			
marchandises non dénommées				
Totaux suivant le tableau	53,557 364	32,358 533	85,915,897	
d°	1 000 000	500 000	1,500,000	
Totaux généraux suivant le tableau				



188

Tableau des exportations de Rogues de Morue de Norvège pendant les années 1833 et 1834, avec la valeur des quantités exportées d'après le Handelstidende.

1833

B.	57 ¼	tonneaux à 20 fr.
E.	137	id.
B.	174 ½	id
C. Sund	2 458 ½	id
C. Sund	1 224	id
M.	228	id
B.	9 471	id
M.	106 ½	id
C. Sund	335	id
E.	1 226	id
B.	4 732	id
M.	188 ¼	id
E.	82 ¾	id
H.	200 ¼	id
B.	1 646 ½	id
E.	39 ½	
B.	160 ½	
B.	781	
B.	1 986	

25,234 ½ tonneaux à 20 f. 504,690 f.
et à 6 Species ou 27 fr
à raison de 4 f. 50 le Species.. 681,331 f. 50 c.

Récapitulation

de			
Bergen	19 008 ¾	à 27 f le tonneau	513,236 f. 25 c
Drontheim	1 485 ¼		40 101 .75
Christiansund	4 017 ½		108 472 .50
Molde et Aalesund	522 ¾		14 114 .25
Stavanger	200 ¼		5 406 .75
	½		
	25 234 ½	à 27 f le tonneau	681,331 f. 50 c. (1,833)

1834

B.	9 ½	tonneaux à 20 f.
	"	
	"	
B.	439 ½	id
B.	1 004 ½	"
C. Sund	1 719 ¾	"
B.	5 071	"
M. & A.	334	"
C. Sund	2,026	"
B.	4 826	
C. Sund	955	
E.	670 ½	
B.	2 980	
M. & A.	3	
E.	28	
B.	672 ½	8bre
C. Sund	2	
B.	14 ¾	9bre
B.	2 851 ½	
E.	78 ½	7bre
B.	4 ¼	

23,760 ¼ à 20 f 475,205 f
et à 6 Species ou 27 f
à raison de 4 f. 50 le Species 641,526 f. 75

Récapitulation

de		
Bergen	17,943 ½	484,474 f 50
Drontheim	777	20,979 "
Christiansund	4 702 ¾	126,974 25
Molde et Aalesund	337	9,099 "
Stavanger	" "	" " "
	23,760 ¼	641,526 f. 75 (1834)

Exportation de Rogue de Morue

	1835 tonnes		1836 tonnes
Stavanger	337 ¾	à la tonne	"
Bergen	16,341		19,656 ½
Molde et Aalesund	1 583 ½		1,178 ¾
Christiansund	5 501 ¼		4,060 ¼
Drontheim	767 ¼		1,086
	24,530 ¾		25,981 ½

Exportation de Rogue de Morue pr la France s/ agent consulaire

1835 Tonnes	valeur en francs	1836.	1837
14,941	194,230		
1,509 ¾	30,195		
5,111	102,220		
	8 040		





Roques de morue 1833 & 1834

du commerce de la Norvège en général

P. 36 (1833). Les roques se vendent surtout en France où on les emploie pour pêcher les sardines.

Bergen en expédie annuellement pour les ports à l'ouest de ce royaume de
15 à 20 000 barils
40 à 50 000 d° dans d'autres lieux

P. 75 – outre les Harengs &a Bergen exporte :
des roques en France

P. 101 Les exportations des Roques de Norvège en France, quand la pêche est bonne, s'élèvent à une valeur de 4 à 500 000 francs par an

Note c/ même page ; le prix des roques varie de 13 francs 50c à 45 francs par baril ; le prix actuel (1833) est de 13 f 50.

Suivant un tableau de l'agent consulaire de France à Bergen du 13 mai 1834 l'exportation des roques de ce port en 1833 s'est élevée à une valeur de 205,440 francs dont :
193,920 f. pour la France
11,520 " pour l'Espagne

suiv. trois tableaux de l'agent à Molde
Aalesund a exporté en France, en 1833,
294 barils 1/4 de Roque à 26 f. ... 7650 f
Molde
202 barils — d° d° — 5252
Christiansund
3592 barils — d° d° — 93,398 . 50

Suivant un tableau des exportations générales de la Norvège en 1833 tiré probablement de l'Handels Tidende, la Norvège a exporté en 1833, pour une valeur de
1,574,078 francs de Roques de morue





Rogue de morue (Rogn) 1834

— Suivant un tableau de l'agt consulaire à Bergen du 6 février 1835, l'exportation des Rogues de ce port s'est élevée en 1834 à une valeur de ——— 347,590 f
dont :
317,740 pour la France
29,850 pour l'Espagne

180

— Idem de l'agent consulaire à Drontheim l'exportation des Rogues de ce port s'est élevée en 1834 à une valeur de ——— 13,962 f.
dont :
11640 f pour la France
2322 pour l'Espagne

— de l'agent consulaire à Molde, l'exportation des Rogues de ce port et d'Aalesund s'est élevée en 1834 à une valeur de ——— 100,720 f.
dont :
97,260 pour la France
3,460 pour l'Espagne

L'état général fait au consulat porte les exportations des rogues de Norvège en 1834 à une valeur de ——— 475,200 f
dont
439,568 pour la France
35,632 pour l'Espagne

P. 78 du mémoire pour 1834 porte la valeur des Rogues exportées de Bergen en 1833 à ——— 205,440 f
dont :
193,920 pour la France
en 1834 à ——— 347,590 f
dont :
317,740 pour la France
P. 83 du mémoire exportation de rogues de Drontheim, comme ci-dessus

P. 94 — « Les rogues s'exportent
« principalement pour la France, le reste
« en petite quantité pour l'Espagne. »
« Le prix s'en est élevé quelquefois
« jusqu'à 80 fr. »

Copie de la Note citée dans la lettre du Ministre des Affaires Etrangères du 31 Août 1836

192

Norvège.

Commerce – Rogues.

Le tableau des exportations de la Norvège pendant le cours de 1832, évalue les rogues exportées en cette année à 1,574,078 fr. sans désignation aucune de destinations.

Le mémoire sur le commerce de la Norvège, pendant la même année dit positivement (p. 33 paragraphe 2) que presque toutes les rogues qui sortent de Norvège, sont destinées pour la France, et il évalue l'exportation générale pour cette contrée de 400,000 à 500,000 fr.

P. 36 mém. de 1833

P. 101

Cependant, à la page 2 du même mémoire, l'exportation de Bergen, centre principal du commerce de cet article, est évaluée:

pour les ports à l'ouest de France 15,000 à 20,000 barils
pour autres lieux – – – – – – – – 40,000 à 50,000.

c'est à dire, en moyenne 62,500 barils

Dans ce même mémoire, 20,000 barils de rogues sont, à raison de 6 species le baril, évalués 120,000 sp. ou 540,000 fr. (page 23 – 7e alinéa.)

Mais quelle aurait été, en 1833, la destination de l'excédant de l'exportation générale (1,574,078 fr.) sur l'exportation spéciale pour la France (540,000 fr.) excédant qui s'élèverait à la somme énorme de 1,034,078 fr.?

Comment faire accorder cet excédant avec l'assertion citée plus haut que presque toutes les rogues qui sortent de Norvège sont destinées pour la France avec l'évaluation de l'exportation spéciale pour France, de 400,000 à 500,000 fr.?

Le tableau des exportations des Agences Consulaires de Christiania en 1834, évalue l'exportation des Rogues en 1834 à 475,200 fr.

Cette évaluation est reproduite dans le mémoire sur la Norwège pour cette même année.

Ce mémoire, confirmant l'observation déjà faite par celui de 1833, affirme que les Rogues de Norwège s'exportent principalement pour la France ; que le reste, en petite quantité est expédié pour l'Espagne (p. 62.)

En effectivement le tableau d'exportation décompose, comme il suit, le chiffre de la valeur exportée.

France 439,568 fr.
Espagne 35,632.

Le désaccord signalé entre le chiffre du tableau d'exportation de 1833, et les données du mémoire explicatif de ce tableau est rendu bien plus sensible par les résultats du tableau d'exportation & du mémoire de 1834.

Les chiffres présentés pour 1834 semblent en somme plus rationnels que ceux qui se rapportent à 1833.

Ne peut-on pas supposer que, dans le tableau de 1833, la valeur des Rogues exportées doit être réduite à 574,078 fr. & que dans le mémoire explicatif de ce tableau, l'exportation pour les lieux autres que les ports à l'ouest de France, au lieu d'être maintenue à 40,000 ou 50,000 barils

ne doit être que de 4,000 à 5,000 barils?

L'exportation autre que pour France ne représenterait plus que 108,000 à 135,000 fr.

L'exportation pour France à ce compte, ressortirait à 166,078 ou 439,000 fr.

Il y aurait dès lors plus d'analogie entre les faits signalés pour l'année 1834.

Copie.

Paris, le 31 Août 1836.

194

Monsieur, J'ai l'honneur de vous envoyer une note qui m'a été transmise par le Ministère du Commerce, et dont l'objet est de faire ressortir un défaut de concordance qui a été remarqué dans vos mémoires commerciaux sur la Norvège en 1833 et 1834, relativement aux chiffres de l'exportation des rogues.

Les données que vous avez présentées à cet égard pour l'année 1833 ont été reproduites, avant que la remarque ait été faite, dans le No. XIX du recueil des Extraits d'avis divers que publie le Ministère du Commerce: il importe, par conséquent, de les rectifier promptement si, comme il est à craindre, elles sont inexactes. Bien que vous ayez quitté la Norvège, j'ai pensé, Monsieur, qu'il vous serait plus facile qu'au titulaire actuel du Consulat de Christiania de me fournir les explications nécessaires, mais vous pourrez au besoin vous entendre avec M. de la Roquette. Dans tous les cas, je désire que votre réponse ne tarde pas à me parvenir.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée,

Signé A. Thiers.

Elseneur le 16 Septembre 1836.

R. le 19 7bre 1836

1956

Monsieur & cher Collègue,

Vous verrez par les documents ci-inclus que le Ministre des affaires étrangères d'après une note à lui transmise par le Ministère du commerce, me demande des explications sur mes mémoires commerciaux sur la Norwège en 1833 & 1834, et qu'il m'engage à m'entendre avec vous à cet effet. Ceci est d'autant plus nécessaire que vous savez que je vous ai tout laissé, Minutes de tableaux de commerce, Mémoires, Documents originaux, &c, &c. Cependant, je regrette infiniment que vous soyez dérangé à mon sujet, surtout s'il s'agit de rectifier mes erreurs, ce qui serait très possible; mais comme Mr. Moses m'a assisté dans mon travail & qu'il est assez versé dans la partie dont il est question, (les pêches), je crois que si vous vouliez avoir la bonté de lui confier les papiers qui lui seraient indispensables pour cet examen, il pourrait vous en éviter l'embarras & me faire un petit rapport qui m'indiquerait la rectification à faire, s'il y a lieu, ou l'explication demandée.

Je vous serai infiniment obligé des peines que vous voudrez bien vous donner à cet égard, &, d'ailleurs, si vous daignez vous rappeler que le Ministre paraît pressé.

Je vous prie de vouloir bien remettre à Mr. Moses le petit mot ci-inclus où je le prie de se livrer à la recherche en question.

Agréez, Monsieur & cher Collègue, l'assurance de ma considération très distinguée,

C. de [illegible]

Berne le 16 Septembre 1836.

Rl 19 7bre 1836

Monsieur le cher Collègue,

Vous verrez par les documents ci-inclus que le Ministère des affaires étrangères d'ici a adressé une note à la Commission pour le Ministère du commerce, une demande des explications sur nos mesures commerciales sur la Navigation en 1835 & 1836, et qu'il m'engage à m'entendre avec vous à cet effet. Ceci est d'autant plus nécessaire que vous savez que je vous ai fait laisser, Ministre de tableaux du commerce, Mémoires, Documents originaux &c, &c. Cependant je regrette infiniment que vous soyez dérangé à notre sujet, surtout s'il s'agit de rectifier nos erreurs, ce qui serait très possible, mais comme Mr. Moses m'a visité dans son bureau, et qu'il est assez versé dans la partie dont il est question, (les tableaux), je crois que si vous voulez avoir la bonté de lui confier les pièces qui lui seraient indispensables pour cet examen, il pourrait vous en éviter l'embarras de me faire un petit rapport qui m'indiquerait les rectifications à faire, s'il y a lieu, ou l'explication demandée.

Je vous serai infiniment obligé des peines que vous voudrez bien vous donner à cet égard, & dans le cas où vous daignez vous rappeler que le Ministère [illegible].

Je vous prie de me faire bien connaître à Mr. Moses le petit mot ci-inclus où je le prie de se livrer à la recherche en question.

Agréez, Monsieur le cher Collègue, l'expression de mes sentiments très distingués.

197

Douanes de France.

Le soussigné, Consul de France en Norvège, d' après les ordres qu'il a reçus de son gouvernement, a l'honneur de rappeler aux navigateurs que l'admission des marchandises prohibées à l'entrepôt, n'est autorisée dans certains ports du royaume, que par des navires d'un tonnage déterminé. Ils trouveront ci après un tableau dans lequel sont indiqués les ports qui peuvent recevoir les marchandises prohibées, ainsi que le tonnage exigé pour chacun d'eux:

Désignation des ports ouverts aux marchandises prohibées.	Tonnage de rigueur.	Date de la disposition, qui impose cette obligation.	Observations.
Marseille	100 tonneaux ou plus.	Loi du 9 Fevrier 1832.	1 Last de commerce norvgien è peut être évalué à environ 2 tonneaux $\frac{6}{10}$ de France.
Bayonne	40 do do.	do.	
Bordeaux	100 do do.	do.	
Nantes	60 do do.	Decision ministerielle du 10 Mai 1832.	
Le Havre	100 do do.	Loi du 9 Fevrier 1832.	
Boulogne	100 do do.	do.	
Calais	100 do do.	do.	
Dunkerque	100 do do.	do.	

Christiania le 10 Décembre 1836.

de la Roquette.

Articles	Unité	Prix	Gromstad		Lillesand		Christiansand		Mandal		Farsund		Flekkefjord		Soggendal		Egersund		Stavanger		Bergen		Molde et Aalesund		Christiansund		Trondhjem	
			quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeurs	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeurs	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeurs
Agrafes & Oillets	Paire	″ 40																										
Argent en barre	valeur																											
Baies de mahaleb	Pot	″ 16																										
Baies jaunes	tonne	5 ″																									¼	1
Bestiaux vivants moutons	tête	20 ″									1	20																
Bestiaux vivants chevaux	d°	150 ″					2	300	27	4 050									2	300								
Beurre	livre	″ 83																			2,196	1 822						
Bière	Pot	21					850	178													7,525⅓	1 580						
Bois à cerceaux	pièce	″ 17																										
Bois de construction	last	50 ″	725	36250	2,277	113,850	14,121	706,050	1 985	99 250	″		11	550					7	350	308	15 400	127	6350	610	30,500	3,345	167,250
Brunrouge	livre	″ 9																			534	48						
Carossier, ouvrage de	valeur	5 ″																										
Carossier, d°	pièce	150 ″																										
Cendres, soude	livre	″ 6																									72	4
Cendres, autres espèces	d°	6																										
Céréales, avoine	tonne	7 50																										
Céréales, farine de		12 50																										
Céréales, orge		11 ″																										
Chaux brulée		2 ″																										
Chiffons vieux		″ 21																										
Chrome, couleur		″ 63																									300½	195
Chrome, d°		40 ″																									2	80
Chrome, Kali		40 ″																									4	160
Chrome, sel de	livre	″ 63																									2 250	1 418
Cobalt oxide de	d°	1 50																										
Cordages vieux	d°	″ 63			512	323	3 531	2225			1 652	1 041			272	171			8 784	5 534	7,667½	4 831					2 880	1 814
Cordages neufs	d°	1 4																			116	121						
Cornes de pieds de boeuf	d°	25																			3 731	933						
Cornes d°	tonne	10																									18½	185
Cornes sans distinction	livre	″ 21					104	422													22 082	4 637					33 379½	7,010
Couleur bleue	d°	1 16																										
Crin de bestiaux	d°	1 87																			5751	10 754						
Cuivre laminé	Skip.	480 ″																									12½	5 810
Cuivre rosette	d°	375																									2 373	889 875
Cuivre ouvré	livre	1 66																			28½	47						
Cuivre clous & chevilles	d°	2 8																									218½	455
Cumin	tonne	35 ″					1	35													½	18					2	70
Dents	valeur	″																			″	915						
Douves de barrique	pièce	″ 16																										
Duvet	livre	10 ″																			152½	1 525					2	20
Écorce de chêne	livre	″ 4	30 748	1,230	251 806	10,072	359,072	14,363	280 754	11 230	127 456	5 098	7 735	309					11 272	451	″							
Fer en barre	Skip.	60 ″	1 265	75,900	46	2,760	67	4,020	1	60	″		1	60							1	60					60	3 600
Fer en queue	d°	50 ″					″		3	150			1	50					2	100	4	200						
Fer clous de	d°	75 ″					7	525	1	75																		
Fer petits clous de	Caisse	45 ″																										
Fer d°	pièce	″ 4																										
Fil d'archal		″ 33																										
Foin		12 ″																										
Fromage	livre	″ 50					69	35					40	20							1818½	909			12	6	85	42
Fûts vides		2 ″																										
Gateaux d'huile		″ 16					15,242	2 439	33 360	5 338			11 670	1 867														
Gateaux de lin		″ 16																										
Gibier		″ 84					168	141													15	13					132	111
Glace	chargement	1500 ″																										
Goudron		20 ″					6½	130													62	1 240			271½	5,430	72	1 440
Graines de genièvre		15 ″																										
Graines de lin		21																										
Homards	pièce	″ 16	150	24			85,336	13 654	9 000	1 440	56 000	8 960					84 000	13,440	154,000	24,640	140,203	22,432	75 773	12,124				
Huile de poisson	tonne	60 ″											16	960			18	1,080	2	120	23 622	1,417,320	212	12,720	1 669	100,140	2 350	141 000
Huîtres fraîches	d°	10 ″	½	5			64½	645	2½	25	12¾	127							139	1 390	149	1 490						
Huîtres marinées	pot	5 ″																			133½	667						
Laine brute	livre	″ 84																									4	3
Lard fumé	d°	″ 50																										
Lard frais & salé	d°	″ 50					300	150													3,777	1 888						
Menuisier, ouvrages de	valeur																											
Menuisier, d°	pièce	5 ″																									243	1 215
Menuisier, d°	d°	5 ″																									48	240
Menuisier, d°	d°	5 ″																									16	80
Minéralogie, objets de	caisse	30 ″					2	60																				
Mousse d'Islande	livre	″ 79									108	85									28	22						
Mousse de pierre	d°	″ 83									4 852	4 027									35,867	29,769			10 459½	8 681	2 979½	2 474
Mousse rivière de roche	d°	″ 83					428	355	808	671																		
Mousse d°	sac	10 ″																										
Os	livre	″ 2					29 632	593	1 216	24	22 160	443	100	2					124 456	2,489	371 914½	7,438			10 436	219	167,278	3 346
Paille hachée	tonne	″ 57																										
Pain ordinaire	livre	″ 16																									150	24
Pain d'épice	d°	″ 25																										
Peaux d'ours	pièce	25 ″													2	50												
Peaux de bouc	livre	″ 16			152	24	2851	456					1 108	177	348	56			310	50	32,623	5,220	6,784	1 085	392	63	1 997½	320
Peaux d°	pièce	10 ″																										
Peaux de mouton &	d°	7 50																										
Peaux d°	livre	16																			1,886	302	82	13	″	″		
Peaux ″	pièce	15 ″																									5	75
Peaux de chèvre	livre	″ 16			168	27	118	19			44	7	128	20	367	59					12 041¾	1,927	1 153	184	274	44	783	125
Peaux d'écureuil	pièce	″ 50					17	9																				
Peaux d'hermine	d°	3 ″					5	15															20	60				
Peaux de Morse	d°	5 ″																									227	1135
Peaux de glouton	d°	2 50							1	3																		
Peaux de veau &c	livre	″ 33									8	3									10 436	3 444	310	102	15	5		
Peaux de chat	pièce	″ 16					2	1													2	1						
Peaux de martre	d°	7 50																			94	705	21	158			73	548
Peaux de loutre	d°	5 ″																			1	5					29	145
Peaux de renard	d°	12 50					5	62													6	75						
Pierres à aiguiser	d°	9																									800	72
Pierres meulières	paire	50 ″					1	50													10	500					30	1 500
Pierres de roche	last	10 ″					73½	735	111	1 110									137½	1375								
Plomb, mine de	Tonne	10 ″																			6	60					1	10
Poissons, anchois	Dunk	4 ″					4,302	17,208													2,927	11,708					1	4
Poissons, fumé et sec	Skip.	65 ″					22	1,430	27	1 755	22	1 430	54	3 510	12	780	3	195	118	7,670	67 028	4,356,820	231	15,015	2,637	171,405	9,986	649,090
Poissons, salé	tonne	60 ″	480½	28,830	293	17,580	4,319½	259,147	14 459¼	867,555	11 911½	714,690	107 519¾	6,451,185	20,467½	1,228,050	27 698¼	1,661,895	88 032¼	5,281 935	167 978⅞	10,078,734	4 151½	249,090	4,285⅛	257,108	7,349	440,940
Poissons, séché s/ rocher	Skip.	65 ″																			17 458¼	1,134,786	24	1 560	11 876	771,940	17 989	1,169,285
Poissons, saumon fumé	d°	75 ″	2¼	169			¼	19											⅒	8	5⅓	400	⅓	25	⅛	9	3¼	244
Pommes de terre	tonne	5 ″																										
Racine d'épine vinette	livre	″ 25							366	92																		
Rogues	tonne	15 ″																	337¾	5 065	16,341	245,115	1,583½	23,752	5 501¼	82,519	767¼	11 509
Sacs vides	pièce	″ 50																										
Saffre	livre	3 41																										
Sel	tonne	7 50																									1 pain	
Sellier, ouvrage de	valeur																											
Suif	livre	″ 57																			3	2					67	38
Suif, chandelles de	d°	″ 65																			3370	2 191						
Suif, ciré	d°	″ 1																			432	4						
Verreries, bouteilles vertes	pièce	″ 12																										
Verreries, à vitre	Caisse	85																										
Verreries, d°	panier	30																										
Verreries, ″	pièce	1 25																										
Verreries, autres espèces	Caisse	50 ″																									2	100
Viande fumée	livre	″ 25																			24	6					6	2
Viande salée	d°	″ 25					700	175													19 935	4,984						
Vitriol bleu	d°	″ 16																										
Vitriol vert	d°	″ 16																										
autres march. non dénommées																												
				142,408		144,636		1,025,167		992,133		92,731		6,458,710		1,229,166		1,676,610		1,381,177		13,027,919		298,486		1,345,550		3,496,890

Etat des principales exportations de Norvège, non compris celles du Nordland et du Finmark pendant l'année 1835.

Noms des Marchandises	Unités	Valeur de l'unité	Frederikshald		Frederikstad		Moss		Dröbak		Christiania		Drammen		Holmestrand		Tönsberg		Laurvig		Langesund		Krageröe		Österriisöer		Arendal	
			quantités	valeurs	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeur	quantités	valeur
Agraffes & Oeillets	paire	„ 40			27 000	10,800											6 500	2 600										
Argent en barre	valeur	6 „									109,617½	657,702																
Baies — Bamahaleb	pot	„ 16			1 320	212					350½	50																
Baies — jaunes de marais	tonne	5 „																										
Bestiaux vivants — Moutons	tête	20 „																										
Bestiaux vivants — Chevaux	d°	150	1	150	2	300	4	600			3	450	81	12,150			6	900	2	300	3	450	2	300				
Beurre	livre	„ 83			48	40									12	10												
Bière	pot	„ 21									1 680	353					36	8										
Bois — à cerceaux	pièce	„ 17															16480	2 801	11 440	1 945								
Bois — de construction	last	20 „	11,100½	555 025	16,767	838,450	8 087	404,350	4 083½	204 175	25 710	1,285 500	62,442	3,122,100	5,677½	283,850	1,893	94,650	9 078	453,900	28 408½	1,420,425	6 882	344,100	10 421	521 050	12,148	607,400
Brunrage	livre	„ 9									900	81	701	63														
Carossier — ouvrage de	valeur	5 „												550														
Carossier — d°	pièce	150 „			1	150																						
Cendres — Soude	livre	„ 6																							256	15		
Cendres — autres espèces	d°	„ 6																										
Céréales — avoine	tonne	7 50									560	4 200	52	390														
Céréales — d° farine de	d°	12 50			12	150																						
Céréales — Orge	d°	11 „							¼	3																		
Chaux brulée	d°	2 „															48	96									50	100
Chiffons vieux	livre	„ 21									2 086	438																
Chrome — couleur	d°	„ 63																										
Chrome — d°	caisse	40 „																										
Chrome — Kali	d°	40 „																										
Chrome — [illegible]	livre	„ 15																										
Cobalt oxide de	d°	1 50									57	86																
Cordages — vieux	d°	„ 63									600	378			6 170	3887												
Cordages — neufs	d°	1 4																										
Cornes — [illegible] de bœuf	d°	„ 25																										
Cornes — d°	tonne	10 „																										
Cornes — sans destruction	livre d°	„ 21											294	62													452	95
Couleur bleue	d°	1 16							2 100	2 436	6124	7 104	236,987	274,905														
Crin de bestiaux	d°	1 87																										
Cuivre — laminé	Skip.	480																										
Cuivre — rosette	d°	375 „																										
Cuivre — ouvré	livre	1 66																										
Cuivre — clous & chev.	d°	2 8																										
Cumin	tonne	35 „	4	140							1 293	45,255	63¼	2214							3	105						
Dents	valeur	„																										
Douves à barriques	pièce	16																			3 000	480						
Duvet	livre	10																										
Ecorce de chêne	d°	„ 4																	1,280	51			31,570	1 273	53 537	2 141	367,808	14 716
Fer — en barres, fonte	Skipp.	60					30	1,800			1491	89 460	1,044	62 640			18	1,080	1,154	69,240	3 082	184,920	63	3 780	3 319	199,140	344	20 640
Fer — enqueuse	d°	50 „																										
Fer — clous de	d°	75 „	3	225			1	75			10	750	8	600			6	450									2	150
Fer — petits clous de	caisse	45 „			2	90																						
Fer — d°	pièce	„ 4			651 000	26,040																						
Fil d'archal	livre	„ 33			1420	469					1895	626																
Foin	Skip.	12											25	300														
Fromage	livre	„ 50									920½	462																
Futs vides	pièce	2 „											50	100														
Gateaux — d'huile	livre	„ 16			77,040	12,326					10,600	1,696																
Gateaux — de lin	d°	„ 16			84,960	13,593					58,500	9,360																
Gibier	d°	„ 84	50	42					900	756	3,448	2 896	888	746									75	63				
Glace	chargemt.	1500 „															1	1 500					2	3 000				
Goudron	tonne	20 „									49	980							1½	30							17	340
Graines — de genièvre	d°	15 „									1	15	1	15	¾	11												
Graines — de lin	d°	21 „	83	1 743							416	8 736			½	10												
Homards	pièce	„ 16															93 831	15,013	46,009	7 361					5000	800		
Huile de poisson	tonne	60 „																	4	240							124	7,440
Huitres — fraiches	d°	10 „																	83	830			37	370				
Huitres — marinées	pot	5 „																										
Laine brute	livre	„ 84	48	40																								
Lard — fumé	d°	„ 50									380½	190					12	6										
Lard — frais & salé	d°	„ 30																										
Menuisier — ouvrage de	valeur	„												250														
Menuisier —	pièce	5 „																										
Menuisier —	d°	5 „																										
Menuisier —	d°	5 „																										
Minéralogie — Objets de	caisse	30 „																										
Mousse — d'Islande	livre	„ 79																										
Mousse — de pierre	d°	„ 83																										
Mousse — [illegible]	d°	„ 83	2,800	2,324																								
Mousse — d°	sac	10 „																			12	120						
Os	livre	„ 2	38 854	777					4,800	96	67 094	1 342	160 869	3,217	23 538	471	11 881	237					600	12	1219	24	28,341	567
Paille hachée	tonne	„ 57											40	23														
Pain — ordinaire	livre	„ 16			300	48																						
Pain — d'épice	1 d°	„ 26									7½	2																
Peaux — d'ours	pièce	25 „																										
Peaux — de bouc	livre	16									2 442	391															285	46
Peaux — d°	pièce	10 „	40	400																								
Peaux — de mouton &	d°	7 50	400	3,000																								
Peaux — d°	livre	„ 16									80	13																
Peaux — d°	pièce	15 „																										
Peaux — de chèvre	livre	„ 16			91	15					7171	1,147															368	59
Peaux — d'écureuil	pièce	„ 50																										
Peaux — d'hermine	d°	3 „																										
Peaux — de Morse	d°	5																										
Peaux — de glouton	d°	2 50																										
Peaux — de veau, bête à corne	livre	33									848	280																
Peaux — de chat	pièce	16																										
Peaux — de martres	d°	7 50																										
Peaux — de loutres	d°	5 „																										
Peaux — de renards	d°	12 50																										
Pierres — à aiguiser	d°	„ 9											38 000	3,420							23,000	2,070						
Pierres — meulières	paire	50 „																										
Pierres — de roche	last	10																										
Plomb — mine de	tonne	10 „							495	1,980	5266	21,064	45	180			733	2 932										
Poissons — anchois	Dunk	4			49	196																						
Poissons — fumé, sec	Skip.	65									27	1,755	½	33					39	2,535							14	910
Poissons — salé	tonne	60 „	994	59,640	¼	15			213	12,780	612⅓	36,932	247	14,820			560	33 600	3 446¼	206,775			1,627½	97 650	12	720	6,002	360,120
Poissons — séché/roche	Skip.	65 „																										
Poissons — saumon fumé	d°	75 „	1⅛	84			⅛	9	⅛	9	½	37	1/15	5													6⅓	475
Pommes de terre	tonne	5 „											¾	4														
racine d'épine vinette	livre	„ 25									1 920	480																
Rogue	tonne	15 „																										
Sacs vides	pièce	„ 50											44	22														
Saffre	livre	3 41											79,000	269,390														
Sel	tonne	7 50									20	150			30	225	12 790	95 925					60	450				
Sellier — ouvrage de	valeur	„												90														
Suif	livre	„ 57																										
Suif — chandelles de	d°	„ 65											30	20														
Verreries — bris	d°	„ 1																										
Verreries — bouteilles vertes	pièce	„ 12									7,150	858	150	18														
Verreries — à vitre	caisse	85 „									5	425	3	255														
Verreries — d°	panier	30 „									209	6,270																
Verreries — d°	pièce	1 25											72	90														
Verreries — autres espèces	caisse	50 „									30	1,500																
Viande — fumée	livre	„ 25																										
Viande — salée	d°	„ 25															24	6										
Vitriol — bleu	d°	„ 16													1 850	296												
Vitriol — vert	d°	„ 16											700	112														
autres march. non dénommées	valeur																											
				623,590		902,424		406,834		222,235		2,187,925		3768,869		288,563		251,932		743,207		1,608,570		450,998		723,390		1,013,058

199

Exportation de Norvège en 1835

Bois constr.
555,025
838,450
404,350
204,175
1,285,500
3,122,100
283,850
94,650
453,900
1,420,425
344,100
521,050
607,400
36,250
173,850
706,050
99,250
550
350
15,400
6,350
30,500
167,250
11,310,775

Poisson fumé
1,430
1,755
1430
3510
780
195
7,670
4,356,820
15,015
171,405
649,090
1,755
38
2,535
5,213,423

os. exact à peu près
21,296

peaux de bouc
exact
7,888

chevaux exact
20,250

homards exact
119,888

Cumin
140
42,255
2,214
105
35
18
70
47,837

écorce de chêne
1230
10072
14,363
11,230
5,098
309
451
51
1,273
241
14,716
60,934

Poisson salé
28,830
17,580
259,147
867,555
714,890
6,451,185
1,228,050
1,661,895
5,281,935
10,078,734
249,090
257,108
440,940
59,640
15
12,780
36,932
14,820
33,600
206,775
97,650
720
360,120
28,359,791

terre à ...
1800
89,460
62,640
1,080
69,240
184,920
3,780
199,140
20,640
75,900
2,760
4,020
60
60
60
3,600
719,160

Clou de fer
225
75
750
600
450
150
525
75
2850

Fromage
35
20
909
6
42
462
1474

gâteaux d'huile
2,439
5,358
1,867
12,326
1696
23,666

gât. de lin
13593
9360
22,953

Poisson sec
1,134,786
1,560
771,940
1,169,285
3,077,571

Agraffes
10 800
2600
13 400

Beurre
40
10
1822
1872

Bière
178
1,580
353
8
2,119

Bois à ...
2801
1945
4,746

gibier
141
13
111
42
756
2,896
746
4,705

goudron
130
1,240
5,430
1,440
980
30
340
9,590

graine de lin
1,748
8,736
10
10,489

homards
24
13,654
1,440
8,960
13,440
24,640
22,432
12,124
15,013
7,361
800
119,888

huile de poisson
240
7,440
960
1,080
120
1,417,320
12,720
100,140
141,000
1,681,020

Brennevin
81
63
48
192

Cordages
323
2,225
1,041
171
5,534
4,831
1814
378
3887
20 204

Cornes d'animaux
4,784
22
4637
7,010
62
95
11,826

Couleur bleue
2,436
7,104
274,905
284,445

Viande fraiche
5
645
25
127
1390
1490
830
370
4,882

Lard frais
150
1888
2038

mousse de ...
4,027
29,769
8,681
2,474
44,951

mousse noire
2,324
355
671
3350

peaux de bouc ...
24
456
177
56
50
5220
1085
63
320
391
46
7888

Viande de mouton
13
302
13
328

Peaux cuir
15
1147
59
27
19
7
20
59
1927
184
44
125
3633

p. d. Ulan
3
3,444
102
5
280
3834

p. de martre
705
158
548
1411

pierre à aiguiser
3,420
2,070
72
5562

pierre de roche
735
1,110
1,375
3,220

Anchois
17,208
11,708
4
196
1,980
21,064
180
2932
55,272

Saumon fumé
84
9
9
37
5
475
169
19
8
400
25
9
244
1493

Rogues
3,065
245,115
23,752
82,519
11,509
367,960

Sel
150
225
95,925
450
96,750

verreries bout.
858
18
876

Viande salée
175
4,984
6
5165

Tableau comparatif des exportations et des importations des bureaux de douane de Norvège en 1835

Ports	Exportation valeur en francs	Importation	Total	Observation
Frédérikshald	623,590			
Fréderikstad	902,894			
Moss	406,834			
Dröbak	222,235			
Christiania	2,189,420			
Drammen	3,768,884			
Holmestrand	288,760			
Tönsberg	251,804			
Laurvig	743,207			
Langesund	1,608,570			
Krageröe	450,998			
Österrüsöer	723,890			
Arendal	1,013,058			
Gromstad	142,408			
Lillesand	144,636			
Christiansand	1,025,246			
Mandal	992,828			
Farsund	735,931			
Flekkefjord	6,458,710			
Soggendal	1,229,166			
Egersund	1,676,810			
Stavanger	5,331,477			
Bergen	17,373,068			
Molde & Aalesund	322,238			
Christiansund	1,428,069			
Trondhjem	3,503,074			
	53,557,605 f.			



2131
80
2211

	Til Frederikshald	Til Frederiksstad	Til Moss	Til Drøbak	Til Christiania	Til Drammen	Til Holmestrand	Til Tønsberg	Til Laurvig	Til Langesund	Til Kragerøe	Til Østerrisøer	Til Arendal	Til Grimstad og Lillesand	Til Christiansand	Til Mandal	Til Flekkefjord	Til Farsund	Til Stavanger	Til Egersund og Sogndal	Til Bergen	Til Molde og Aalesund	Til Christiansund	Til Trondhjem	Til Sammen
Bomuldsmanufacturvarer, Klæde, Bobinet o.s.v. Td.	334 1/8	15 23/24	70 3/4	1/2	1313 5/8	194 17/24	20 1/2	432 1/2	57	100 5/8	2 1/2	9 5/8	123 1/2	2	353 15/16	34 1/2	29 1/4	12 1/4	103 1/20	19 1/2	1158 1/4	16	49 7/8	654 1/2	5109 7/240
Bomuldsmanufacturvarer, som ikke til Forhandling [illegible] henregnes Td.	5660 1/4	810 1/4	3823 3/4	56 1/2	57154 3/4	6978 1/8	495	1333 1/4	3402 1/4	4320	552	1858 3/4	6606 3/4	665 1/2	9126 3/4	2218	3018 3/8	3024 5/8	5246	650 1/2	43940 1/4	476	1300 1/2	38639 1/2	201357 5/8
Bomuld Td.	3117 1/2	916	8189		56586	15357	443	1389	9523	2291	582	244	1765	261 1/2	2311	300	624	634 1/2	1109 1/2	144	4450 1/2	729	636	3240 1/2	124843
Bomuldsgarn, ufarvet Td.	2294 1/2	578 7/8	2954	42	41115	8148 5/6	821	124 3/4	1873	1006	41	84 1/2	773	123 1/2	1367 3/8	168 1/4	262 5/8	142 1/4	270 7/8	33 1/4	2512 3/4	171 1/2	105 7/8	5013 1/2	80028 5/24
Do. farvet Td.	248 1/4	94	886	6	6752 3/8	906 1/8	65 1/2	219 1/2	631	103 3/4	20 1/2	34 1/4	246 1/2	15 3/4	395 7/8	5 1/4	113 1/2	64 3/4	236 7/8	28 1/2	1366 3/4	11 1/2	41 3/8	1720 1/8	14214
Brændeviin af Korn, Potter	5288	2308 1/2	5365 1/2	112	116272 1/2	25509	2283 1/2	2674	30266	7801	3815 1/2	1133	5061	277 1/2	22776	1206	7209	2917	15065 1/2	1826	56821	1582	3405 1/2	40039	361064
Caffebønner Td.	42279	4471	99767	19694	603395	168290	19737	11184	108512	51111	11368 1/2	16296	49041	17981	72015	17239	39584	27363	28057	11887	238034	6215	22435	206855	1892810 1/2
Eddike Potter	2476	778	1492 1/2	277	33956 1/2	7226 1/2	472 1/4	1758	4149	1899	1571	336 1/2	5833	636	5147	619 1/2	1129 1/2	929 1/2	2360 1/2	30	36998 1/2	1140	989	9615 1/4	121820
Hamp, heglet Td.	119 3/4	2		15	608 1/2	851	330	55	393	475		693	225	84			6367			198					10416 1/4
Hamp, uheglet Td.	1000	995	25440	1927	127186	31096	2492	73004	39425	16518	5512	37080	37028	197	101687	51720	54387	24668	85029	7421	1186635	41366	53795	146419	2152027
Humle Td.	665				10457	3623	200	92	379	2123	12	12	691	348	2462	1412	458	2633 1/3	5840	434	56334	2603	3319	21303	115400 1/3
Hør eller Liin heglet Td.	157	1128			246	204		75	617	511	24	55	3427	24	202				32		585				7287
Do. uheglet Td.	3247	325 1/2	5346	1499	64047 1/2	51111	24599	13015	25005	7385	3943	2593	8721	3286	37335	50056	37302	13816	43046	7678	121729	17381	16652	51987	611105
Byg Td.	5075 1/2	1657 3/4	10081 3/4	3024 1/4	90080 3/4	58025	1893	4676 5/8	9528	22316 1/2	5996 3/4	8899 1/4	9361 1/4	4037 3/4	14979 3/4	2907 1/2	3987 1/4	875 1/2	8346	1283 3/4	113671 3/4	1394	4189 1/2	42847	429136 1/8
Byggryn hele Td.	74 3/4	30 7/8	21 1/4	32 3/8	1186 5/8	902 3/8	70	144 1/2	106	288	208 3/4	431 1/2	363 3/4	380 3/4	1484 7/8	196 1/8	177 7/8	19 1/4	182 11/24	57 3/4	3739	72 7/8	274 1/2	1394 3/8	11840 7/12
Do. halve Td.	8 3/4	4 1/8	3 1/4		373 7/8	153 1/2	2	3 3/4	44 3/4	155	14 3/8	14 3/4	24 1/2	7/8	69	1	8	1/4	22 1/2	16 3/4	368	2 3/4	37	24 7/8	1353 1/8
Byggmeel Lb.	119		9 1/2		301 1/2	4357	16712	650 7/8	2309 1/2	572	2239 1/4	183	24 1/2	62	1678 3/4	35	28 1/2	182 1/2	333 1/2		5703 1/8		285 1/2	723 5/8	36510 5/8
Erter Td.	37 3/8	12	125 3/4	43 3/4	2672 3/8	134 1/2	91 1/4	276 1/4	195 1/2	917 1/2	181 3/4	469 5/8	480 1/2	150 5/8	861 1/4	352 1/2	280	128 1/4	527 1/4	207 1/2	2635 1/4	26 5/8	11 3/8	562 1/4	12596
Havre Td.	[illegible]				738 1/2	1953		4	26 1/2	155	20	506 1/2	457 1/2	236	1159	240	736 1/4	153	103	67 1/2	4991	105		532	12183 3/4
Hvede Td.	107 1/2	80 1/4	603 1/2	206 1/8	8859 5/8	2379 5/8	60	209 3/8	628 1/2	1142 1/2	270 5/8	127 1/2	1144 7/8	116	1961 1/2	327 7/8	679 5/8	111 1/2	1000 1/4	53 5/8	8609 7/8	162 1/8	179 1/2	2213 3/4	31235 5/8
Hvedemeel Lb.	3655 3/8	932 3/8	1747 5/8	4521 3/4	36766 1/2	11976 7/8	692 1/4	1123 1/4	1661 3/8	1122 3/4	3862	765 3/8	1234 7/8	402 3/4	3145	574	1160	620	1687 5/8	376 3/4	15278 1/2	842	1636 1/2	10122 5/8	105908 1/8
Malt af Byg Td.	392 1/2	150 1/4	190 1/2	37 1/2	5599 3/4	2260 1/4	195 1/2	376 5/8	257	1743 1/2	686 1/2	984 1/8	1051 1/8	363 3/4	1862 3/4	361	994	258 1/2	1996	364 1/4	16025 1/4	502 3/4	1217	8979 3/4	46850 1/8
Rug Td.	3194 1/4	2293 3/4	4838 1/2	681 1/4	36516	26157	2548	5276 3/4	10991	10651 1/2	5872 1/4	6285	15043 1/2	4858	19105	3189 3/4	4462 3/4	1689 1/4	10737 1/4	1497	49444 1/4	244 1/2	725 3/4	15666 5/8	241968 7/8
Rugmeel Lb.		6 1/4			201 3/4				51 1/4			22	10		12	42 3/4	1847 1/4		2 1/4	292 1/2	20 3/4	.	152 3/4	13197	15858 1/2
Olie, Hamp- og Linolie Td.	2458	296	1073	143	99917	21315	2502	2943	4581	9141	1617	1350	7259	669	15756	1936 1/2	4333	1516	12004	172	47343	1616	2887	29378	272205 1/2
Ost Td.	8817	1516 1/2	7368	1842	102303 1/2	46195	4045	4327	7524	14207	4279 1/2	9751	29342	5378 1/2	24998 1/2	19597	2029 1/2	1293	1514	808	27397 3/4	900	1661	7680	334774 3/4
Risengryn Td.	5694	3881	2636	461	113059	29522	2049	4916	12070	11315	2029	1531	10296	1286	11210	3098 1/2	9286	8085	8235	3425	49293	1766	2009	28875	326027 1/2
Rosiner Td.	5107	625 1/2	3461		54872	9874	56	440	1899	2451	564	772	3390 1/2	189	4541	3034	2792	1344	2671	170 1/2	20316	504	971	20483	140527 1/2
Rhum Potter	394				2014	1477 1/4	600			263			135		848						2064				7795 1/4
Salt Td.	2960	258			24075	9168	699	1195	278	4116	222	675	11690	1837	14142 1/2	1954 1/2	32662 1/2	7399 1/2	63689 1/2	7628 1/2	209673 1/2	2182	9293	27430 1/2	433229
Seildug grov Td.	1000	923	6144		13543	7650 1/4	2024	6813	7396	10109	4344	92	8090	815	10528	1448	5036	2634	9136	555	39968	1318	4444	9114	153124 1/4
Seildug fiin, Ravnsdug og Ravendug Td.	35	330	2514	467	14287	1826	62	1147	776	1689	2518	1554	1184 1/2		4129	495	4692	1525	5311	347	159763	1375	1276	6376	213678 1/2
Sølvvarer Td.	74	8 3/8	31 3/4		1134 3/5	134 7/8	7 3/4	16 1/2	31	67 1/4	23 4/5	9 1/4	50 37/40	5 1/2	266 5/8	42 7/8	54 3/8	68 1/4	200 3/4	15 1/8	972 7/12	22 3/4	100 5/8	1575	4914 1/3
Sirup Td.	3444	2997	9		63680	20500 1/2	4239	3476	2847	11046	1545	2142	9307	85	18455	2090 1/2	3875	3135	19897	869	324757	9457	27965	259605	795423
Smør Td.	238	1259	3495	1217	84676	47424 1/2	2999	5243	30528	23062	29027	45621 1/2	86877	27321	143297	8863	5070	3092	754	1397	6895	332	174	1660	560522
Steenkul Td.	660	40	1037		2150	1159		759 1/2	2566		33	693	147	360	1781 1/2	703	127	1054 1/2	1773	100	3713		412	3669	22937 1/2
Sukker raat Td.	16456	3872	23362		702342	73832	2617	6208	56012	64702	7361	2845	32291	2271	41638	25747	12014	11465	19400	6228	189672	4482	6050	119944	1430811
Sukker [illegible] Td.	734		5918		12114	6633	349			246	1431				4322				1342		15616	951	1209	14200	65065
Sukker raffineret og Candis Td.	29271 1/2	7935	27919 1/2	4373	344720	110738	28597 1/2	13932 1/2	66382	39662	7515 1/2	4972 1/2	25151	3585	35090 1/2	14535 1/2	16856	12731	21223	2816	234913 1/4	5507 1/2	20933	154448	1232008 3/4
Sæbe grøn Td.	2194	159	44	600	57534	2525	234	1874	6869	15517	3444	721	860	410	23129	8679	14453	3364	17048	2050	53438	1315	1222	3244	220927
Do. hvid Td.	1162	145	1416		48321	9194	330	2971	3237	1969	24	594	5720	329	2842	776	903	818	1173	2	37979	592	1934	23951	146382
Thee bruun Td.	1025 1/2	243 3/4	1115	148	22699	3199 1/3	373 1/2	408 1/2	1164	2069	641 1/4	163	2586 1/2	336	3517 1/2	1643 3/4	1390	1120	745	192 1/2	4104 1/4	510	778	5686 1/2	55839 5/6
Do. grøn Td.	48	6	4		124 1/2	116 1/4			9	16 1/2		439 1/4	1		53 1/4	2	3	1 3/4	44 1/2	47	245 5/6		1 1/2	136 1/2	1299 5/6
Tobaksblade og Stilke Td.	7789		11867	2077	338043	173522 1/2		20563	66066	82738	7023	8256	43254	1216	47434 1/2	7813	7411	7627	13081	1089	351521	1552	37752	196051	1533746
Andre Varer Td.	4039 1/2	755	4745	10 1/2	66793 1/2	10221 1/2	867 1/2	2529	4766 1/2	6536 1/2	1036	2451	5087	367 1/2	7472 3/4	1747 1/2	2763 1/2	5528 3/4	6557 1/2	715 1/2	34489 1/2	830 1/2	2505 1/2	25700	198517
Viin, Potter	18603	3793	5084	2358 1/2	162345 1/2	22443 1/2	2272 1/4	4346	10032 1/2	15289 1/2	4952 1/2	2325 1/4	25402 1/2	1367 1/2	26100 1/2	2167	9539	6127 1/2	14581 1/2	2985	102907 1/2	3740	7154	41514 1/2	497432

A. Chr. Moses

Exportations de grains de Danemark en Norvège et au Finmark pendant l'année 1836 (Dagen 16 février 1838).

	Tonne	Norvège Tonnes		Finmark Tonnes
Froment	4 Sp.	26,213.		"
farine de	~~3~~ 5 Sp.	2,855.		"
Seigle	3	115,150.		~~007~~
farine de	3 ½	77.		~~000~~
Orge	2 ½	324,668.		800
farine de	3	1,112.		90
gruau de	4	14,305.		116
Malt d'	2 ½	28,962.		100
Avoine	2	24,995.		"
gruau d'	2 ½	23		"
Blé sarrasin (Boghvede) 3 Sp.		9		"
gruau de (4 Sp.)		255		"
Pois	(2 Sp ½)	11,488		22
Vesces (Vikker) (2 Sp.)		860		
navette (Raps og et Roefröe) 3 Sp.		554		
		551,526 – Tonnes		1135 – Tonnes

286

3

1,654,578

Tableau des marchandises importées de Russie en Norvège, non compris le Nordland & le Finmarken, pendant l'année 1833.

Espèces des marchandises	Unités des mesures, poids &a	Frederikshald	Frederikstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tönsberg	Laurvig	Langesund	Kragerøe	Østerriisøer	Arendal	Grimstad	Christiansand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Sogndal	Egersund	Stavanger	Bergen	Aalesund	Molde	Christiansund	Trondhjem	Total	Observations
Anis	Pund, livre	157		3,157			200															500	11,180				841	16,035	287 et 288
Bois de charpente et de mâture	Kubikfod pied cube						6											425				34	187					652	
Bougies	Pund			70		121								40		129			7			29	265	2			30	693	
Beurre de vache	Pund					2,392	174		25					12									420					3,023	
Brosses	Pund					8																	220					228	
Brosseries	valeur																					2	8					10	
Briques	pièce																						21,000					21,000	
Caviar	Tonder																					1/4	3/4					1	
Céréales, Graines, Farines, Gruaux & — Avoine	d°													26														26	
Gruau d°	d°																						4					4	
Froment	d°																	99	105	5		7	502	45				763	
Farine d°	Pund					150	560			230				680			155	4,190	10,758			7,045	14,384	310	324		560	39,346	
Orge	Tonder																		21			410						431	
Gruau d'orge	d°																		6			20						26	
d° concassé	d°																					6						6	
Pois	d°																		4			73	2				1	80	
Seigle	d°					2,155	1,464			250			3	612		322	7	891	534	10		1,525	2,890	45	28		110	10,846	
Farine d°	Pund																					155		1,440				1,595	
Gruau de mil	Pund					47													88			473	10,595				32	11,235	
Graines d'Oiseaux	Pund																		8			16	446					470	
Fenouil	d°																						210					210	
Chenevis	Tonde					6	1																2					9	
Gr. de lin	d°		202				1							1									1				36	241	
Malt	d°																2		35			278	119					434	
Chanvre	Pund	760		26,574		30,460	28,512	2,190	51,230	1,436		324		35,480		48,246	14,180	32,310	28,290	1,380	1,280	70,128	846,395	28,080	1,670	57,703	144,646	1,451,274	
Chandelles	Pund, livre			5,812			18		26	35								505	1,728			109					447	8,680	
Chaînes de fer &c.	Pund																					760						700	
Cire	d°															19		16	27			15	270	13				360	
Cordonnier (ouvrages de) en cuir	Pund																						10					10	
en peau	d°																					2	29					31	
en étoffe	d°																						4					4	
Crins de chevaux	Pund																						28					28	
Colle de poisson	Pund					18																	5				6	29	
Cumin	Pund																					798	224					1,022	
Cordages	Pund						432		154					9,255	8,440	5,258			2,970			27,540						54,049	
Cuirs et peaux																													
Cuirs secs	livre					1,252																2,654	11,652					15,558	
	pièce																					20	520					540	
d° à semelles	Pund																		27				25					52	
d° marocain	d°																						10					10	
d° de Russie	d°																						23					23	
Duvet (en blanc)	d°																					4	28					32	
Duvet	d°																	31				33	720					784	
Etoupes à calfat	Pund																					1,005						1,005	
Douves de tonneau	pièce																					2,000						2,000	
Ficelle en fil de lin	Pund														36	47			16									99	
Fonte de fer	Pund																					50	92					142	
Fer (ouvrages en)	Pund																						68					68	
Huile de chenevis	Pund					37,080								432								2,330	1,617				3,812	45,271	
d° de Lin	Pund					8,154	626											416	300				760				1,690	11,946	
Linge de table	Pund													26				6				18	270					320	
Langues de Bœuf	d°																						104					104	
Menuiserie	valeur																		2			12	15					29	
Moutarde	Pund																		18				460					478	
Manna (gruau de)	Pund																		76			60	1,457				135	1,728	
Miel	Pund																						45					45	
Ouvrages de Pelletier	valeur																					2	58					60	
d° Tourneur	valeur																		1			1	16					18	
d° en cuivre et laiton	Pund															12						15	66				17	110	
Plumes à lit	Pund					2,796	1,276		700					152		180		168	70			895	8,077				380	14,694	
Plumes à écrire	d°						38				27			5					15			27	285	3		5	1	406	
Papier peint	Pund																					20	80					100	
Poix	Tonder, tonn.																										14	14	
Plomb	Pund																					768						768	
Porcelaine	valeur																						23					23	
Potasse	Pund			167																		30	20					217	
Peau teinte en blanc	une livre																												
[illegible]	valeur																						5					5	
Savon blanc	Pund					17				35								51	117	32		338	5,504	113				6,207	
d° vert	d°								27									90		80		610						807	
Etoupes de chanvre	livre	640		7,450		22,220	7,920	636									800	6,504	4,480		300	8,430	40,024	330			885	100,619	
d° de Lin	d°	6,980		1,870		47,040	20,610		706	3,422	3,485	2,430		5,950		10,500	5,580	1,295	7,170	612	1,408	81,330	138,172	12,044	1,936	5,830	22,365	380,735	
Toile peinte	d°																					5	190					195	
d° non peinte	d°					382			11			64							18			44	5,470					5,989	
d° de Flandre	d°	66				90	130				22					37	56	102	38		16	410	5,482	110			276	6,835	
d° d'emballage	d°																	142	15			66	356	137	35			751	
d° cirée	Pund																					2	8					10	
Tapisserie																													
Table (ustensiles de)	valeur																						15					15	
Thé vert	Pund																						13					13	
Verreries	Pund																		6			20	180					206	
Verre à vitres	Pund																						70					70	
Beaume de Riga	valeur								1										7			7	26				1	42	
Goudron	Tonde																					50					17	67	
Lin	Pund	2,360		5,160		75,890	24,370	1,066	7,975	1,435	8,870	964		5,380	1,520	40,975	6,922	15,970	30,420	820	700	64,636	46,620	12,905	708	10,610	57,310	432,086	
Sirop	d°																					46	560					606	
Suif	Pund, livre																						152					152	
Toiles à voile	d°	610	550	5,788	228	5,064	1,292	252	3,480	1,238	4,524	574		7,098	1,096	3,805		1,859	2,363		250	7,682	36,704	1,433	86	4,814	4,954	97,744	
d° de Ravenduck	Pund	348		840	40	5,864	646	108	340		66	296		1,164	168	1,304	34	972	3,051	15	40	3,320	134,540	767	70	1,880	4,597	166,470	



289 et 290

État des principales marchandises importées en Norvège & dont les droits ont été acquittés dans les différents bureaux de Douane pendant l'année 1835

Noms des Marchandises	unité	Frédérikshald	Frédérikstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Laurvig	Langesund	Kragerøe	Østerrisøer	Arendal
Beurre	tt	1032	2990	12883	1771	119977	58402	5470	12832	65684	36173	32334	6190	110982
Café	D	70536	8716	96207	15470	663912	207132	24685	13571½	110943	30111	13100	25186½	54486
Céréales:														
Avoine	1 tonne	808½	4	101	„	3106	318½	50½	180	318½	1048	26½	56½	769
Froment	1 id	157	202	1314½	243½	11415	2513	113	275½	753½	1335	185½	196	794
farine de	1 lisp.	1050½	1105½	580	66	11920	2664½	1204½	1497½	1734	1200½	851	561	2259
Malt d'orge	ton	600½	171½	150	35	6071	1740	175½	267	974½	1646½	506	1164½	898
Orge	id	6612½	416	10744½	2292½	79446½	55489½	1332½	3585½	10362	19325	5633½	7578	7300
farine de	lisp.	„	121	„	„	355	227	150	171	284	268	600	204	241
gruau de	1 tonne	43½	81	166½	6½	190½	1380	96½	128½	260	451½	259½	371	515½
Pois	tonne	123½	40½	124	28	3768	1349	166½	256½	733	976½	171	158	480
Seigle	ton	3684	2440	7854	2013	45647½	33260½	3071	4064½	14028	13351½	5402½	9190	14032½
farine de	lisp.	„	17½	„	„	213½	„	485	71	96	„	„	„	„
Chanvre peigné	1 tt	1454	24	860	148	721	3127½	136	36	272	135	52	283	1422
non peigné	id	6789	404	870	2430	63944	50040	3050	53314	38562	47004	„	1687	32299
Charbon de terre	ton	467	338	317	„	4329½	1210	„	3816½	5058½	472½	215	2068½	1307
Coton en laine	tt	1993	346	4830½	634	63407	17749	1086	958	4412	2752	456	24	1056
fil de non teint	id	1228½	606	2932	135½	56940½	7947	1542½	261½	2027½	1590½	497½	226½	1096
d° de teint	id	506	10	222	„	5786	1101	176	320	865	279½	61½	70	316
Tissus de	id													
fins	id	197	4	90½	½	2376½	282	56½	44	79½	98½	26	145½	58
ordinaires	id	9584½	1179	5275½	149	63376½	8667½	1036	1936½	5380	3953	718	2326	7271
Eau de vie de raisins	pot	15685½	2005½	5374½	1732½	169954½	48399	4170	4078	65812	13071	1999	1800	3845
Fromage	tt	7612½	5209½	10880½	2917	149821	49470½	4834	4726	6865½	14263	4002	13881	29630
Houblon	id	1027½	102	6556	„	16187	12050½	306	602	1850½	4417	1012	30	10002
Huile de chanvre & de lin	id	3548	460	1367	522	133064	15858½	2549	5958	4664	5737½	975	1918½	10238
Laine, Tissus &a de	id	6208	713	7283	139	86337½	15242½	1642½	1490½	9393	7355	1022	1727½	6503½
Lin peigné	id	694	74	„	„	902	1112½	„	324	78	61	22	261	2489
non peigné	id	4342	3742	5880	1209	86801	67961	32415	6225	39190½	11839	6976	5748	25487
Mélasse	id	3802	2898	225½	„	149332	39519½	3292½	3429	7062	10249	2104	1290½	8526
Raisins	id	4060	413	2102	„	71181	7851½	755	148½	2180	1752	364	719½	4666
Ris	id	9572	1047	12197	1141	116673	29574	5628	4369½	15842	7779	2841	1953	11056
Rom	pot	„	„	„	„	2054	„	„	„	157½	„	„	„	„
Savon ~~vert~~	tt													
~~[illegible]~~	id	4004	694	442	1090	22086	1949	246	128	10231½	11140	1956	671	1514
blanc	id	2657	74½	1675	360	39635½	15734	413	2603	557	1106	488	603½	5544
Sel	ton	3131	580	174	530	21153½	13087	678	1791	6816	2241	2454	515	9754
Soie, Tissus &a de	tt	142	6	41	1	1749	233	25½	11	49	109	13½	17	98
Sucre brut	id	20701½	4410	15590	2395	492084	70013	4420	2942	60656	74721½	7665	3706	30976
pulvérisé	id	679½	„	11903	„	6910	8581	394	„	1741	789	3251	„	„
raffiné & candis	id	36933½	6984	49805	6608½	341705	150138	22216	7531	79178	35156	8820½	9969½	35515
Tabac en feuilles & tiges	id	24388½	„	88157	2034	393340	181309½	5674	9526½	62514	83609	7046	5485	29079
Toile à voile, ordinaire	id	1343	812	192	584	11254	9753	1921	7911	12457	13659	2956	98	12435
fine	id	402½	521½	2974	56	6073	4312	389	370	872	2641	949	516	3279
Thé brun	id	1791	217	2004	428	20934	3,384½	403	614	2162½	2383	693	716½	1991½
vert	id	„	„	1½	„	44½	12	9½	44½	„	„	„	„	1½
Vin	pot	30673	3918	7906	2662	173839½	35467½	3801½	4840½	11212½	18527	9149	2393½	24316½
Vinaigre	id	4547½	818	3055½	112½	27767½	11287½	1127	1068	5365	5966½	1953½	466½	7842

Noms des Marchandises	Grimstad	Lillesand	Christiansand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Sogndal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde & Aalesund	Christiansund	Trondhjem	Totaux	Prix de l'unité en Species	Prix de l'unité en francs	Prix total en Francs	Observations
Beurre	16002	16009	156492	13006	2145	13375	112	271	715	10896	„	„	784	751,227 tt de beurre	„ 20	„ 84	631,030	
Café	5509	2293	87290	35867	31227	36326	2444	11342	29062½	220894½	8972	23631	215808	2,044722 tt de café	„ 22	„ 92	1,881,144	
Céréales:																		
Avoine	230	162	1530½	857½	53½	270½	18½	58	2316½	6829½	420	100	374	29,720½ tonnes d'avoine	1 60	7 50	155,400	
Froment	125½	110½	2430	341	467	901	16½	232	637½	12872½	42	243½	2344½	40261 d° de froment	3 96	19 „	764,959	
farine de	284½	84	3316	662½	735½	1717½	77	293	2109	14041½	543	1138½	7756½	59453½ Lispund farine de froment	„ ~~60~~ 70	2 ~~50~~ 92	~~[illegible]~~ 173,602	
Malt d'orge	283	129	2409	368	180	844	154	212½	2834	16118	336	1698	9478	49,443½ tonnes de Malt d'orge	2 96	14 „	692209	
Orge	1850½	1313	17964½	2505½	946½	2215	578	985½	13030	137420	1995½	4984½	29547½	425,454 tonnes d'orge	2 48	12 .	5,105,448	
farine de	„	„	2219	475	„	7	„	91	11	2600	19	408	789	9240 Lispund farine d'orge	„ 40	1 67	15,430	
gruau de	188½	103	1446½	289	113	273½	57½	79½	312½	2574½	29	96	1258½	12482½ tonnes gruau d°	4 30	21 25	~~262,198~~ 265,242	
Pois	135½	79	703½	252½	79½	209	70	96	868	3942½	8	37	484	15338½ tonnes de Pois	2 96	14 .	219,739	
Seigle	1329	1236	22402	5088	2070½	4702½	451	1815	7817½	65713	324½	2828½	17279½	291,096 tonnes de Seigle	2 96	14	4,075,344	
farine de	„	„	„	35	„	„	„	„	„	216	20	385	821	2560 Lispund farine de Seigle	„ 42	1 75	4,480	
Chanvre peigné	62	„	„	„	31	„	„	„	„	„	„	„	„	8763½ tt de chanvre peigné	„ 34	1 41	12,358	
non peigné	415½	„	72703	42246	46435	43083	677	8222	50222	199729½	21924	44447	142594	1,974091 tt de chanvre non peigné	„ 12	„ 50	987,045	
Charbon de terre	„	„	2904	582	1749	1155½	„	209	2858	4198	1482	613	2254	37604 tonnes de charbon de terre	„ 54	2 25	84,609	
Coton en laine	„	23	304½	357	69½	2147	61	„	1058	4018	1253	283	5718	114,997½ tt de coton en laine	„ 32	1 33	152946	
fil de non teint	106½	34½	1380	149	503½	299½	27½	15½	560	2068½	408	25½	15923	98,532½ tt de fil de coton non teint	„ 66	2,75	270,964	
d° de teint	36	2	395	101	139	171	3½	13½	400½	1415	40	6	1367	13808½ tt de fil de coton teint	„ 74	3,08	~~425,300~~ 425,286	
Tissus de																		
fins	3	„	279	39	44	232	1½	6½	72	1984½	10	26	573½	6729½ tt de tissus de coton fins	3 „	15	100 935	
ordinaires	576½	300	11185	2981	3657½	3323½	222	527	6471	51,153	868	2447½	38266	232 830½ tt de tissus de coton ordinaires	2 „	10	2,328,300	
Eau de vie de raisins	716	„	31235	3880	9709	8120	90	2327	18408½	142219½	4634	3558	47444	610262½ Pots d'eau de vie de raisins	„ 30	1 25	762,828	dont la majeure partie consiste en 3/6
Fromage	4775½	670½	45327½	1625	1815½	3007½	733	652	1976½	18830	596	421	9655	394197½ tt de fromage	[illegible]	~~[illegible]~~ 21	~~130,085~~ ~~82,781~~	
Houblon	100	221	4787½	4880½	1601½	4626	„	382	6645	57900	2443	35	3831	136,395 tt de houblon	„ 24	1 „	136,395	
Huile de chanvre & de lin	312	270½	10272	2531	1417½	3763	61	56½	7841	55316	604	2535	22274½	294113½ tt d'huile de chanvre & de lin	17	„ 70	208 747	×
Laine, Tissus &a de	466	92½	10904	4022½	6040½ (6024½)	[illegible]	201½	584	6288½	40241	797	1628	25389	247397 tt de ~~[illegible]~~ tissus &a de laine	~~2,60~~ 3	~~12~~ 15	~~3,092,362~~ 3,710,955	
Lin peigné	37	155	3½	2	15	25	„	~~[illegible]~~	11	680½	„	„	4½	6948 tt de lin peigné	„ 24			
non peigné	2916	878	40286	7315½	7331	41695	„	3552	37622	65072½	13810	14887	41133	574313½ tt de lin non peigné	„ 18	„ 75	430,735	
Mélasse	1821	„	30558	3316	1948	5527	52½	1788	15272	35929½	13791	31961	219084½	917146½ tt de mélasse	„ 6	„ 25	229286	
Raisins	418	12	5599½	3241½	473½	4750	103	408	2536	26485½	1565½	394	16965	159144 tt de raisins	„ 12	„ 50	79572	
Ris	2631	214	15531	4367½	1800½	7673	1133	3310	10608	55742	3143	803	30595	357223½ tt de Ris	„ 9	„ 38	135,744	
Rom	„	„	410	„	„	„	„	„	19	8714½	66	„	1155	12576 pots de Rom	„ ~~48~~ 48	~~[illegible]~~ 2	~~24,142~~ 25,152	
Savon ~~vert~~																		
~~[illegible]~~	346	166	21270½	7404½	2596½	6743	1492	3023½	14803	54308	1735	968	2094	172,191½ tt de savon vert	10		72,328	×
blanc	574	99	3846½	934	1250	1814	4	94	2311½	39195	1149½	1514½	29825½	154116 tt de savon blanc	„ 12	„ 50	77,058	
Sel	532	678	18553½	1940½	4005	22569½	3063	6237	35298½	143125½	4382	12781	29701	345541 tonnes de Sel	1 60	7 50	2,591,557	
Soie, Tissus &a de	1½	1	320	48½	46	166½	2	7	154½	1001½	37½	24	1441½	5742½ tt de tissus &a de Soie	9 „	45 „	258,390	
Sucre brut	4805	147	38635½	32623½	13371	15903	1106½	9543	17051	190027	5044	2328	109327	1196190½ tt de sucre brut	„ 14	„ 58	693,790	
pulvérisé	„	„	34703	„	„	1261	„	„	1112	4080	1584½	847	16409½	94195½ tt de sucre pulvérisé	„ 16	„ 66	62,169	
raffiné & candis	7002	45	34330	17052½	12868	19030½	1346½	7832½	18229½	240057	9042	19697½	167248	1314841 tt de sucre raffiné & candis	„ 21	„ 88	1,156,620	
Tabac en feuilles & tiges	„	1200	28514	17188	6160	6781	940	2970	6053½	517992	7961	21415	242751	1794,088 tt de tabac en feuilles & tiges	~~20~~ 21	„ ~~84~~ 88	~~1,506,985~~ 1,578,797	
Toile à voile, ordinaire	942	„	12210	3948½	2669½	6259	612	632½	8390½	48708	520	4821	11320	176407½ tt de toile à voile ~~ordinaire~~ commune	75	3 12	550,389	
fine	„	„	4881	499	1044½	3710½	109	922	4894	151590	2217	1470	5815½	202877½ tt de toile à voile fine	60	2 50	507,192	
Thé brun	199	„	3483	1558	692	1912	45½	236	1068½	4805	428	1063	4359½	57573½ tt de thé brun	„ 56	2 34	~~136,122~~ 134,720	
vert	7	„	15	„	54	23	„	„	89	304	„	20	2	627½ tt de thé vert	1 ~~[illegible]~~	5	~~3,765~~ 3,137	
Vin	2671	221½	25370	3654	8259	9621	82½	2171	11972	79819	4944	8639½	34264½	520,395½ pots de Vin	~~30~~ 48	~~[illegible]~~	~~650,494~~ [illegible]	
Vinaigre	867	482	7249½	905½	642½	„	56	1371	1088½	32354	1824	1995	8140	128352 pots de vinaigre	„ 10	„ 40	51,340	

État des principales Marchandises importées en Norvège & dont les droits ont été acquittés dans les différents bureaux de Douane pendant l'année 1836.

Noms des Marchandises	Unité	Frédrikshald	Fredrikstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Laurvig	Langesund	Kragerøe	Østerrisør	Arendal	Grimstad	Lillesand	Christiansand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Sogndal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde & Aalesund	Christiansund	Trondhjem	Totaux	Prix de l'unité en espèces	en France	Prix total en France	Observation
Beurre	livre	11753	4964	29543	567	230742	142351½	3786	15001	82126	65212	52719	75537½	114575	14049	14082	185796	8008	3411	22327	452	58	3083	16169½	„	„	707	1097019 ℔				
Café	id	85643	12472	139446	12665	803160	228669	34978	9571	121596	47928	19476	23935	59509½	10670	2970	76649	24596	41802	63719	521½	11852	29853½	246140	10432	25205	240058	2383516½ ℔				
Céréales: Avoine	Tonne	3814	„	730½	„	3735	7531	2½	323½	375	2101	261½	905½	950	728	322½	2906	2027	280	203	669	1425½	2557½	17333½	373½	339	638½	50354½ Tonnes				
Froment	id	478½	69	1440½	268	13171	3275	93	233	829½	1482	94	741	931	17½	101	2299	518	582	1029	10	91	1260	12160½	„	187	3022	44382½ id				
Farine de	Lispund	1766	94½	766½	17½	13644½	3477½	737	1198½	2440	1089	1050	1149	2358½	297½	211	3189	586	1376½	2132½	145½	281	1957	9693	558½	1535	8915½	61513½ Lisp.				
Orge	Tonne	3143	1292	7181	4299½	71226	74632	2469½	2517½	8259	19457	5478	7749½	10543½	3068½	1178½	13397½	2893	2002½	4038½	464	1170½	17352	153980½	1491	8474	38820	466519 Tonnes				
Farine de	Lispund	„	„	195	„	965	732	„	498	1105	798	824	475	107½	„	„	2821	520	60	„	„	„	„	1782½	„	„	1040	11523 Lispund				
Gruau de	Tonne	105	43	173	9½	2515	1161	92½	182	430½	791½	283½	467½	504½	227	220½	1256	232	122	428	60	54½	274	2833½	18	147½	1551½	14193 Tonnes				
Malt de	D°	301½	90	116	22	4057	1386	233	674½	1164	2493	457	803	1140	291½	192½	2446	469½	395½	1422	199½	350	2305	20065	132½	1028	8608½	51742½ id				
Pois	Tonne	82	35½	84	99½	4082	3640	128½	185	418½	1810½	191½	304½	591½	48½	73½	500	184	221	417	66	108½	700	4250½	23	45	445	17935 id				
Seigle	id	2547	1852½	7826	1310½	55124	38035½	3672	4353½	18603	14956½	5294	10271	19802	3707½	1753½	22472½	5541	3171½	7306½	785½	1473	9169	42349	451½	3327½	20163	305312½ id				
Farine de	Lispund	42	363½	16	„	318	18½	6	26	31	„	13½	1	12	„	„	84	32	41	„	„	132	„	„	„	106	4908	6152½ Lispund				
Chanvre peigné	livre	161	1	899	90	481	1938	115	183	589	34	„	„	1500	16	„	„	„	32	„	„	„	„	„	„	„	„	6039 ℔				
non peigné	D°	7695	554	74	1650	84722	72274	2580	60933	41620	52712	4464	8081	25536	946	„	54484	49279	32351	76898	6554	11678	79298	1290558½	49873	70027	197987	2282828½ ℔				
Charbon de terre	Tonne	760	269	2379	„	5423	3011	„	3323	8038½	711	366	773½	1083	195	294	3876½	367	1491½	285	37	„	1586	4818	84	410	1367	40948 Tonnes				
Coton en Laine	livre	5505	863	5034½	888	74405½	10658	1580	232	8975	1432	„	49	831	„	167	1241½	632½	329½	1315½	52½	97	966	5297	1170	370	9950	132041½ ℔				
fil de, non teint,	id	1501	1634	7688½	95	64893	11090	1827½	314	4536	2092	220	242	1127½	248½	1	1266½	79	277	416½	3	3	661½	2080	275	574	19502	122597½ ℔				
de teint,	id	465½	38	1109	„	10092½	1142½	245½	238	796½	224½	16½	22½	116	12	19	300	34½	157	345	„	56	691	1047½	17	106½	2034	19326½ ℔				
tissus de	id	10804	2654	7245	201	84310	11732	2064	1737	9042½	9122	549	2026½	7113	385½	134½	10034	1814½	4720½	8810	448	866	5440	38614½	831	4808½	40490	260997 ℔				
Cuirs à semelles	id	8765	7408	10188	1121	38931	10727	2615	3977½	7198	3142	301	5638	5278	2236	„	7926	1207½	6159	4484	16	117	323	4573	2687	1963	9767	146783 ℔				
Eau de vie de raisins	pot	19533½	954½	9609½	4815	203333½	66703	3653	5957	15262½	13663	1994	2178½	4200	581	1318½	28819	2709	8719½	11686	909½	3092	38082½	132922	3721	7701	52678	644798 pots				
Fromage	livre	14477	3742	10462	3648½	199404½	71679	2075	3726	10710	20137	5599½	14539½	40340	6501	423	46485	2475	1732	5860	182	229½	2383	25948	1051½	1009	8445½	504194½ ℔				
Houblon	id	4330½	1467	2166	3091	18377½	8722	1425	2238	3702	7763	2001	826½	10678	226	190	10575½	5583	3040	6585	„	2611	8037	42027½	1633	206	18175½	166477 ℔				
Huile de chanvre & de lin	id	6718	222	2915	571½	106604½	24329½	1236	7704	4687½	6999	3555	3275	9199	384	„	10455	2194	810	5669½	48	526	14668	67495½	1833	2321½	30486	314936½ ℔				
Laine, tissus etc de	id	6965	1057½	8121½	774	99497	16881	2034	2494	12303½	7937½	995	2471½	7079½	443½	248	9353	2045½	5523½	11718	296½	1061	4792	33611	806	3166½	29151	270776½ ℔				
Lin peigné	id	„	290	167½	6	992	1565	„	185	2	132	76	408	2953	68	11	20½	37	160	24	„	„	„	438	„	„	„	7534 ℔				
non peigné	id	9775½	2380	15728	4447	104906½	92066	29677	20713½	55721	20008	4582	5584	17883	2728	577	56414	12415	9237	22607	2487	5965	42938	66160	6226	15132	37998	664305½ ℔				
toiles de	id	3726½	761½	11149	350	84923	19701	465	280	18782	4786½	2476	4067	4135½	384½	412	9573	1897	5785	9650½	673½	1154½	4902	63828½	1245	2276	7452	264237 ℔				
Mélasse	id	7116½	597	3990	447	217295	38310	1420	5476	264	13839	1817	2935	15774	76	1097	21094	1375	4377	5633	89	1842	15718	339117	18400	23730½	132802½	1084692½ ℔				
Raisins secs	id	3404	1528	3648½	162	75552½	5354½	1024	482	5377½	3904	465	980½	6109	655	225	5335½	1095	2529½	6444	6	1112	1659	19264	1456½	1398	24848	177039 ℔				
Riz	id	10779½	2776½	13941	866	132869	32114½	5291	3081	14582	7142	5300	3968	12900	1738	1599½	16236	5236	4156	14064	658	1533	11803	33362½	1428	3294½	33853½	376632½ ℔				
Rom	pots	„	„	„	„	2385½	407½	„	„	„	„	337½	„	„	„	„	9	„	„	390	176½	„	„	6078½	„	„	1402½	11187 pots				
Savon vert	livre	4388	256	440	28	15641	6899	164	196	11363	10399	915	1102	816	252	676	13301	7727	5473½	1156	564	3259	14064	42216	844	1168	4048	157366½ ℔				
blanc	id	1174	96½	4009	„	40768	13824½	551	3326	2541	200	76	225½	3836	88	624½	3813	1879½	1054½	2191	138	461½	1118	36203½	308	5231½	25260½	148949 ℔				
Sel	Tonne	4431½	499	468	239	37860	11029	344	1908½	3627	6436	1525½	560	15947	458	954½	17544½	2146	5351½	24474	4194½	5285½	33673	99648	4470½	18385	27449	338403 tonnes				
Soie tissus etc de	livre	135⅜	9½	148⅛	„	2554¼	217¾	22⅞	17¾	84⅜	86¼	6	23½	57¾	1⅝	„	271½	8½	122½	203	9¾	12⅜	141⅜	814⅞	42¼	30⅛	168½	1699⅜ ℔				
Sucre brut & pulvérisé	id	34792	9192	35259	2276	536470½	76793	8580	3512	37813	36961	8279	3505	37964	4286	1464	26864½	19763½	13183½	19002	987½	4718	23994	222894	5991	5594	150245	1350383½ ℔				
raffiné & candis	id	39910	9479	66080	8771	562636½	167236	22743	6054	88742½	43044	9922	8814	47078	7315	1732	33293	14016	11165	26085½	911½	5748	29209	223406½	9312½	25599½	186013	1654316½ ℔				
Tabac en feuilles & tiges	id	53371	„	104264	1510	301291	200388	2937	4576	198103	61069	10575	6711	28020½	„	4888½	27419	18992	7469	13912	„	1060	12707	448717	7841	27508	267673	1810997 ℔				
Tabac [illegible] ordinaire	id	1587	211	3401	71	11909	13294½	596	6205	15242	10070	4538	2242	16697	1134	„	8299	1708	2857½	4158	691	1232½	2361	50726	2679	8017	14555	184475½ ℔				
fine	id	134	6	1531	308	13165	3871½	216	128	6236	1432	568	298	9738	„	19	5086½	1263	1227½	8209½	661	1589	9713	138125½	1431	1506	4885½	206348 ℔				
Thés brun	id	1545½	944	2895	96	23967	3777	779	296½	2622	1096	446	552½	3217	551	107	2524	1907	1029	1860½	59	„	1322½	4090	449½	966½	5783	62382½ ℔				
vert	id	23	25	„	„	181½	149½	„	„	2	23	„	5	2	„	„	„	2	1½	126	„	„	53½	299	3½	3	69	968½ ℔				
Vin	pots	26527	3087	12853½	2722	200060	45740	2821	5418	7506	24907½	7632	4837	21327	2036	455	24978½	2909½	12336½	14808	1204	2119	17934	69352½	4449½	7282½	99728½	574528½ pots				
Vinaigre	id	1561	1593	2426½	476	38671½	10208½	1171	2349	1196	2680	708½	646	5705	838½	98	5025	1040	2299	2717½	126	331	5256	46559½	1269½	2338½	18331½	155622 pots				

Exportation 18..

Noms des Marchandises	Unité	Totaux des marchandises exportées	Prix de l'unité en Species: sp.	Skill.	en Francs: fr.	c.	Valeur totale en Francs: fr.	c.
Agrafes et oeillets	Paire	33,500	"	10		40	13,958	
Argent en barres	valeur	109,617¼	1	arg^t	6	"	657,702	""
Baies de mahaleb (Tyttebær)	Pot	1,672½	"	4	"	16	33,450	""
Baies jaune de marais (Multebær)	Tonne	¼	1	"	5		1	25
Bestiaux vivants: Moutons	pièce	1	2	"	10	"	10	""
Bestiaux vivants: chevaux	id	135	30	"	150	"	20 250	""
Beurre	livre	2256		20		83	1,872	""
Bière	Pot	10,091⅓		5		21	2,119	""
Bois à cerceaux	pièce	27,920		4		17	4,653	""
Bois	last de bois	226,214	10	"	50	"	11,310,700	""
Bois rouge	livre	2135	"	½				
Carosses	valeur	110	1	"	5	"	550	""
Carosses	pièce	1	30	"	150	"	150	""
Cendres de bois: Soude	livre	256		1½	"	6	16	""
Cendres: autres espèces	id	72		1½	"	6	4	32
Céréales: avoine	tonne	612	1	60	7	50	4 590	""
Céréales: farine de	id	12	2	60	12	50	150	""
Céréales: orge	id	¼	2	24	11	"	2	75
Chaux brulée	id	98	"	48	2	"	196	""
Chiffons (vieux)	livre	2086	"	5	"	21	435	""
Chromme	livre	309½	"	15	"	63	194	""
Chromme	caisse	2	8	"	40		80	""
Chromme	id	4	8	"	40	"	160	""
Chromme (salt)	livre	2250	"	15	"	63	1 406	66
Cobalt, oxide de	id	57	"	36	1	50	125	50
Cordages: vieux	id	32,068½	"	15	"	63	19 625	""
Cordages: neufs	id	116	"	25	1	4	120	""
Cornes: de pieds de boeuf	id	3731	"	6	"	25	932	""
Cornes: id	tonne	18½	2	"	10	"	185	""
Cornes: sans distinction	livre	56,311½	"	5	"	21	11,800	""
Couleur bleue	id	245,211	"	28	1	16	286,080	""
Crin de bestiaux	id	5,751	"	45	1	87	10,780	""
Cuirs	tonne	1,366¾	7	"	35	"	47,836	""
Cuivre: laminé	Skipp	12 Skipp 38 ll	96	"	480	"	5 820	""
Cuivre: rosette	id	2373 Sk 24 ll	75	"	375	"	889,904	""
Cuivre: ouvré	livre	28½	"	40	1	66	47	50
Cuivre: clous et chevilles	id	218¾	"	50	2	8	450	""
Dents de Morse	id	459						
Douves à tonnes	pièce	3000	"	4	"	16	500	""
Duvets	livre	154¼	2	"	10	"	1,542	""
Écorce de chêne	id	1,523,128	"	0,96	"	4	609,250	""
Fer: en barres et fontes	Skipp	11,986 Sk 247 ll	12	½	60	"	719 205	""
Fer: [illegible]	id	9 .. 113 ll	10	"	50	"	472	""
Fer: clous de	id	38 .. 148 ll	15	"	75	"	2 877	""
Fer: petits clous de	Caisse	2.	9	"	45	"	90	""
Fer: id	pièce	651,000	"	1	"	4	27,125	""
Fil d'archal	livre	3315	"	8	"	33	1,105	""
Foin	Skipp	25 Skipp	2	48	12	"	300	"
Fromage	livre	2,945	"	12	"	50	1 472	50
Fûts vides	pièce	50	"	48	2	"	100	""
Gâteaux: d'huile	livre	147,912	"	4	"	16	24,650	""
Gâteaux: de lin	id	143,460	"	4	"	16	23,910	""
Gibier	id	5,676	"	20	"	84	4,730	""
Glace	chargt	3	300	"	1500	"	4,500	""
Goudron	tonne	479½	4	"	20	"	9,590	""
Graines: de genièvre	id	27¼	3	"	15		41	25
Graines: de lin	id	499½	4	24	21	"	10,489	""
Homards	pièce	749,302	"	4	"	16	124,880	""
Huile de poisson	tonne	28,015 ll 8	12	"	60	"	1 680 950	""
Huîtres: fraîches	id	488¼	2	"	10	"	4 882	""
Huîtres: marinées	pot	133½	1	"	5	"	667	50
Laine brute	livre	52	"	20	"	84	43	""
Lard: fumé	id	392½	"	12	"	48	196	""
Lard: frais et salé	"	4077	"	12	"	48	2 038	""
Menuisier: ouvrages de	valeur	70	70	"		"	350	""
Menuisier	pièce	243	1	"	5	"	1 215	""
Menuisier	id	48	1	"	5	"	240	""
Menuisier	id	16	1	"	5	"	80	""
Minéralogie (objets de)	caisse	2	6	"	30	"	60	""

Observations

Comme on a presque toujours calculé la valeur totale d'après le prix de l'unité en monnaie de Norvège, et qu'en réduisant ce prix de l'unité en franc on a négligé les fractions de centimes, il n'est pas étonnant qu'on trouve des différences, si l'on établissait la valeur totale d'après le prix de l'unité en franc.

293 et 294

Noms des Marchandises		unité	Frederikshald	Frederikstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Laurvig	Langesund	Kragerøe	Risøer	Arendal
	d'Islande	livre													
Mousse	de pierre ou p. teinture	id													
	noir de rocher	id	2800									12 sacs			
[illegible]		id	38,854			9800	67,094	160,869	23,538	11,881			600	1,219	28,341
Paille hachée		tonne						40							
Pain	ordinaire	livre		300											
	d'épice	id					7½								
	d'ours	pièce													
	de boucs	livre					2442								285
	id	pièce	40												
	de mouton & agneaux	″	400												
	id	livre					80								
	loups cerviers (Gaupe)	pièce													
	de chèvres	livre		91			7,171								368
	d'Ecureuils	pièce													
Peaux	d'Hermine	id													
	de Marsd[illegible]	id													
	de glouton	id													
	de veaux, chevaux & de bêtes à cornes	id					848								
	de chat	pièce													
	de martre	id													
	de loutre	id													
	de renards	id													
	de roche	Pieds de [illegible]													
Pierres	à aiguiser	pièce						38,000				23000			
	meulières	paire													
Plomb	mine de	tonne													
	anchois	dunk		49		495	5266	45		733					
	fumé & sec	Skipp.					27	0,180			38 sk. 296				14–20
Poissons	salé	tonne	994	¼		213	612¾	247		560	3446¼		1627½	12	6002
	morue salée	Skipp.													
	saumon fumé	id	1.40		0 sk. 34	0 sk. 40	0 sk. 176	0,18							0,39
Pommes		tonne						¾							
Racines	d'épine vinette	livre					1,920								
Rogues		tonne													
Sacs vuides		pièce						44							
Saffre (couleur) cobalt vitrifié		livre						79000							
Sel		tonne					20		30	12790			60		
Sellerie	ouvrage de	valeur						18 sp.							
Suif		livre													
	chandelles	″						30							
	brisé	livre													
	bouteilles vertes	pièce					7150	150							
Verreries	vitres	caisse					5	3							
	D°	panier					209								
	Rul[illegible]	pièce						72							
	autres espèces	caisse					30								
Viande	fumée	livre													
	salée	id								24					
Vitriol	bleu	id							1850						
	vert	id						700							

Noms des Marchandises		unité	Grimstad	Lillesand	[Christi]ansand	[illegible]	[illegible]	[Flek]ffjord	[illegible]dal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde et Aalesund	Christiansund	Trondhjems		Prix de l'unité en espèces sp.	sk.	en francs f.	c.	Prix total en Francs	
	d'Islande	livre					[illegible]					28				136	″	19	″	79	107.44	
Mousse	de pierre ou p. teinture	id					[illegible]					3,586		10,459½	2979½	54,158	″	20	″	83	44,951.14	
	noir de rocher	id			428	808										12 sacs, 4036 lb	″	20	″	83	3,598.88	à raison de 25 lb par sac 300 lb ensemble 4336 lb
[illegible]		id			29,632	1,216	22,[illegible]	100			124,456	371,914½		10,436	16,278	1,064,388½	″	½	″	2	21,287.76	
Paille hachée		tonne														40	″	14	″	57	22.80	
Pain	ordinaire	livre													150	450	″	4	″	16	72	
	d'épice	id														7½	″	6	″	25	1.87	
	d'ours	pièce							2							2	5	″	25	″	50	
	de boucs	livre		152	2,851			1108	348		310	32,623	6,784	392	1997½	49,292½	″	4	″	16	7,886.72	
	id	pièce														40	2		10	″	400	
	de mouton & agneaux	″														400	1	60	2	50	1 000	
	id	livre										1,886	82			2048	″	4	″	16	327.68	
	loups cerviers (Gaupe)	pièce													5	5	3	″	15	″	75	
	de chèvres	livre		168	118		44	128	367			12,041¾	1153	274	783	22,706¾	″	4	″	16	3,633.08	
	d'Ecureuils	pièce			17											17	″	12	″	50	8.50	
Peaux	d'Hermine	id			5								20			25		72	3	″	75	
	de Marsd[illegible]	id													227	227	1	″	5	″	1,135	
	de glouton	id				1										1	″	60	2	50	2.50	
	de veaux, chevaux & de bêtes à cornes	id					8					10,436	310	15		11,617	″	8	″	33	3,833.61	
	de chat	pièce			2							2				4	″	4	″	16	.64	
	de martre	id										94	21		73	188	1	60	7	50	1 410	
	de loutre	id										1			29	30	1	″	5	″	150	
	de renards	id			5							6				11	2	60	12	50	137.50	
	de roche	Pieds de [illegible]			73½	111					137½					322	1	″	5	″	1,610	
Pierres	à aiguiser	pièce													800	61,800	″	96	4	″	247,200	
	meulières	paire			1							10			30	41	2	″	10	″	410	
Plomb	mine de	tonne										6			1	7	2	″	10	″	70	
	anchois	dunk			4,302							2,927			1	13,818	″	96	4	″	55,272	
	fumé & sec	Skipp.			22–94	26–64	21–300	54–72	12,48	3,120	117–216	67027.250	230,290	2234,255	2985–196	80,219–161 lb	18	″	65	″	5,214,235	
Poissons	salé	tonne	480½	293	4319⅛	14,459¼	1191½	107,519¾	20,467½	27,698¾	88032¼	167,978⅞	4151½	4285⅛	7,349	472,660	12	″	60	″	28,359,600	
	morue salée	Skipp.										17458,142	23–288	11,876.50	17988,240	47,347–80 lb	13	″	65	″	3,077,571	
	saumon fumé	id			6 sk. 117	2–73		0,80			0,30	5–95	0,114	0,72	3.71	20–39 lb	15	″	75	″	1 507	
Pommes		tonne														¾	1	″	5	″	3.75	
Racines	d'épine vinette	livre				366										2286 lb	″	6	″	25	571.50	
Rogues		tonne									337¾	16,341	1583½	5,501¼	767¼	24,530¾	3	″	15		367,961	
Sacs vuides		pièce														44	″	12	″	50	22	
Saffre (couleur) cobalt vitrifié		livre														79000 lb	″	82	3	41	269,390	
Sel		tonne													1 pain	1 pain & 12900 tonnes	1	60	7	50	96,750	
Sellerie	ouvrage de	valeur														18 sp.					90	
Suif		livre										3			67	70 lb	″	14	″	57	39.90	
	chandelles	″										3,370				3400 lb	″	16	″	65	544	
	brisé	livre										432				432 lb	″	¼	″	1	4.32	
	bouteilles vertes	pièce														7300	″	3	″	12	876	
Verreries	vitres	caisse														8	17	″	85	″	680	
	D°	panier														209	6	″	30		6,270	
	Rul[illegible]	pièce														72	″	30	1	25	90	
	autres espèces	caisse													2	32	10	″	50		1,600	
Viande	fumée	livre										24			6	30 lb	″	6	″	25	7.50	
	salée	id			700							19935				20659 lb	″	6	″	25	5164.75	
Vitriol	bleu	id														1850 lb	″	4	″	16	296	
	vert	id														700 lb	″	4	″	16	112	



Christian Sand	Mandal	Farsund	Flekke fjord	Soggen dal	Eger sund	Sta van ger	Bergen	Molde aale sund	Christi an sund	Trond hjem	Totaux
							9			14	29
							5			2	8
							13	2		4	19
										2	12
500							200			280	125540
206½	622	1072½			163½	27	37½				2148
							22			58	82
							2000			1260	4010
							79½				79½
		2470									2470
3411			32				3083			26	13376
1740	12484			504	2172	12096	22393602		1471,200	3248778	27166664
4257¾	22887	15051¾	136844½	20398	19008½	84754½	100252¼	1805¾	636¾	10412¾	430690⅝
	1088		390				5701108	391176	3936956	5729140	15760168
							2⅗				2⅗
1371	724		50				3566⅞			834½	6504⅞
										20	20
1074							128				1202
							14				14
											960
							19656 7/12	1178¾	4060¼	1086	25981 7/12
											137,200
20											12757
										16	16
										140	140
							8375¾			36	8433¾
											2630
											4
											248
											146
										5	6
											108
										4	4
							25248				25248
											1000

Noms des Marchandises		Unité	Frederikshald	Frederikstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Laurvig	Langesund	Kragerøe	Østerrisøer	Arendal	Grimstad	Lillesand	Christiansand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Sogndal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde & Aalesund	Christiansund	Trondhjem	Totaux	Valeur de l'unité en Speciés	Valeur de l'unité en Francs	Valeur totale en Francs
Agraffes et oeillets		Paire		114000																									114000	10	40	
Argent en barres		Valeurs		„	„	44821 speciés	229595½ speciés																						274416½ speciés			
Argile		Tonne																									2		2			
Baies	d.. (Tyttebær)	Pot		120			360	4854																	379	„	„	36	5749			
	id	Caisse																	4						5	„	„	„	9			
	id	Anche																							10	„	„	„	10			
	jaunes de marais	Pot																							84	„	„	40	124	4	16	
	id	Couche																							1	„	„	6	7			
Bestiaux	Boucs vivants	Tête												1															1			
	chèvres	id												1				2											3			
	chevaux	id						7	1			4	2	1	1				33										49	30	150	
	bêtes à cornes	id										2																	2			
	cochons	id																2											2			
Beurre		Livre																							1369	„	„	„	1369	„ 20	„ 83	
Bière		Pot																							6540	„	„	„	6540	5	21	
Bois	à cerceaux	Pièce								1200	18000	8500																	27700	4	17	
	de construction	Valeur / Last de ...	9852¾	18708	7433 4/5	3911	26749	62373	6309	1815	6038½	32568	8872	11146	11185	694	2013⅓	15138½	2210 3/10	2	19¾	15	„	1/3	125½ / 153 23/60	438½	1030	4065⅜	1414⅓ / 232742 59/120	10	50	
Briques		Pièce					6000																						6000			
Cendres		Livre								300																			300	„ 1½	„ 6	
		id								2204				652												199			3055	1½	6	
Cerceaux en bois		Pièce																75									420		495			
Céréales	avoine	Tonne						2						1															3	1 60	7.50	
Chaux brûlée		Tonne								20																	1		21	48	2	
Chromme		Livre																										1070½	1070½			
		id																										80	80			
		id																										14499¾	14499¾	15	63	
Cobalt	bleu de safre	id																											252	36	1 50	
	oxide de cobalt	id				100	91	„	61									1352	1456					5,839	3005½	1753	5054		18711	15	63	
Cordages	vieux	id							1100	224															1454¼				1678	25	1 4	
	neufs	id															646				142				10410½	1326	„	33552	46076½	„ 6	25	
Cornes	toute espèce	id				3400	19200	211952																					234552	28	1.16	
Couleur bleue		id																							6724				6724	45	1.87	
Crin	de Bestiaux	id																26											26			
Cuivre	vieux	id																									4513½	755692¾	760206¼	28		
	rosette	id																										12343¼	12343¼	36		
	Caminé	id																														
Cumin		Tonne	48¼				732	138½				5		3											6			2	934¾	7	35	
Dents		Livre																							277½				277½			
Douves		Pièce																2,600											2,600	„ 4	16	
Duvet		Livre																							97¾	„	„	7	104¾	2	10	
Écorce	de chêne	id											17920	22843	304999	24786	195427	254238	446852	60772	160		3956	15280					1,347,253	„ 1	4	
	autre espèce	Lasts de ...																		17½									17½			
	id	Livre																								180			180			
Épingles		Paquet	„	26																							561		561			
Fer	ouvrage	Livre					400755			4200					9600	25920									10150				450625	„ 4		
		id																														
	en barres	id			3200	„	368978	79894			633514	1094752	4480	1553288	151529	235969	150243	9058	320	„	1920	„	„	„	448				4237613	„ 5		
	Plaques	id								3502																			3502			
	Clous	id				320		5324							5920			544							106				12414	„ 6		
	petits clous	Pièce		436000																									436000	„ 1		
Fromage		Livre					1259									8	40								2370½			244	3921½	12	50	
Gâteaux	d'huile	id					195588												26240										221,828	„ 4	„ 16	
Gibier		id				24	3506	6080										87½							35			399	12131½	„ 20	„ 84	
Glace		Last de com...																	111										111			
Goudron		Tonne													2½										245½	282½	594½	42	1166	4	20	
Graines	de genièvre	id	⅞																										⅞	3	15	
	de lin	id	59½				2018⅝	8½		1¾																			2087⅝	4 24	21	
Homards		Pièce								81377	29251							51000		49000			84000	147000	154574		40660		636862	4	„ 16	
Huile	de poisson	Tonne																		126	15½		⅔		22575¼	151	2398⅞	2775½	28042	12	60	
Huîtres	fraîches	id									3			2				1⅝	3	3⅞				101½	49¾				164¼	2	10	
		Pots																							47				47	1	5	
		verre																							4				4			
Lard	salé	Livre																							358				358	„ 12	„ 50	
Marbre		Pièce							1																				1			
Menuiserie		id																										525	525	1 „	„	
Mousse	d'Islande	Livre																	400										400	„ 19	„ 79	
	de pierre ou de roche	id	2314											2384					1400					284	9949½		3759	96	20186½	„ 20	„ 83	
	noire de roche	id						240									640		2400										3280	„ 20	83	
Os		id	19584			1339	91850	176492	26857	10544	67200	3200	1000	10221			38132½	20990	11265				1711	80694	435181	84528	11269	84836	1176823½	„ ½	2	
Papier à doublage (ploc)		id																										2000	2000			
Peaux	d'ours	Pièce																							1			1	2	5	25	
	de boucs, rennes etc.	Livre					9406								273		768	2089			1025	439	95		53889¼	7700	412	1304½	77400¾	4	16	
	d'écureuil ou petit gris	Pièce					1550																						1560			
	de mouton & agneaux	Livre					3944											127							2519½	708			7298½			
		Pièce					20																					4	24			
	de chèvres	Livre					6925											74			123		95	42	12610½	2018		1164	22560½			
	d'hermine	Pièce					21																						21			
		id					4																						4			
	veaux [illegible]	Livre					92											84				32			17660½		8		17876½			
	de martre	pièce					144																		103			144	391			

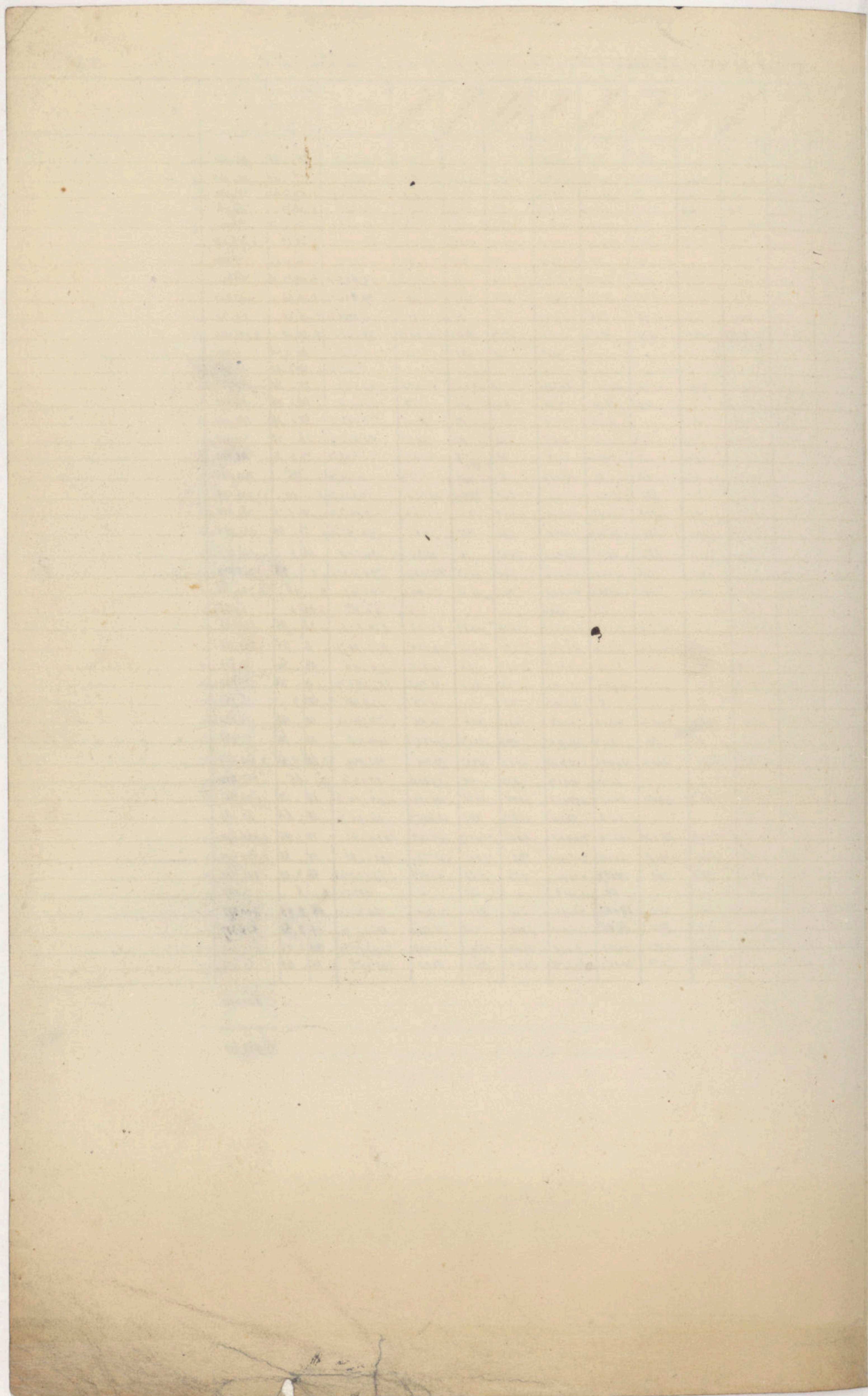
Noms des Marchandises		Unité	Frederikshald	Frederiksstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Laurvig	Langesund	Kragerøe	Østerrisøer	Arendal	Grimstad	Lillesand
Peaux	de Loutres	Pièce					6										
	de renards	id					1										
	de chiens de mer	id															
	de Loups	id															
Pierres	à aiguiser	id					60	74500		13000		35000		2000			
	de roche	Last de [illegible]													19		
	meulières	Pièce	2														
Plomb	mine de	Livre						750									
	id	Tonne															
Plumes	à lit	Livre															
Poissons	anchois	Ounk	300			90	5798	307		103				213			13
	secs & fumés	Livre					1364	720			21900				32	72	
	salé	Tonne	460½	1	35	13	189¼	110		190	1184¾	149	470	479	4203¼	914	2½
	Klipfisk	Livre								340							
	[illegible]	Tonne															
	[illegible]	livre					115	37		48					40	18	
	[illegible]	Livre															
Poix		d°															
Pommes de terre		Tonne															
Racine d'épine vinette		Livre					960										
Rogues		Tonne															
Saffre		Livre						137200									
Sel	ordinaire	Tonne	142		346		55	10	22	12112			50				
	rafiné	Livre															
Suif		id															
	chandelles	id						22									
Verreries	bouteilles	Pièce					2350	280									
	vitres	caisse					4										
	id	panier					248										
	id	pièce						146									
	autre espèce	Caisse					1										
	id	Livre													108		
Viande	fumée	Livre															
	salée	id															
Vitriol	vert	id						1000									

6/

Etat des principales Marchandises importées en Norvège & dont les droits ont été acquittés dans les différents bureaux de Douane à l'exception de ceux du Nordland & du Finmark pendant l'année 1835.

Noms des Marchandises	Unité	Frederikshald	Frederikstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Laurvig	Sandesund	Kragerö	Österrisör	Arendal	Grimstad	Lillesand	Christianssand
Beurre	Livre	1032	2990	12883	1771	119977	53402	3470	12832	65684	36173	32334	6190	110982	16002	16009	15[illegible]192
Café	id	70536	8716	96207	15470	663912	207132	24685	13571½	110943	30111	13100	25186½	54486	5509	229	[illegible]290
Céréales – Avoine	Tonne	808½	4	101	„	3106	318½	50½	180	318½	1048	26½	569½	969	230	162	[illegible]534½
Céréales – Froment	id	157	202	1314½	243½	11415	2513	113	275½	753½	1335	185½	196	794	125½	110½	[illegible]430
Céréales – Farine de	Lispund	1050½	1105½	580	66	11920	2664½	1204½	1497½	1734	1201½	851	561	2259	284½	84	[illegible]310
Céréales – Orge	Tonne	6612½	416	10744½	2292½	79446½	55489½	1332½	3585½	10362	19325	5633½	7578	7300	1850½	1313	17[illegible]64½
Céréales – Farine de	Lispund	„	121	„	„	355	227	150	171	284	268	600	204	241	„	„	[illegible]219
Céréales – Gruau de	Tonne	93½	81	166½	6½	1901½	1380	96½	128½	260	451½	259½	371	515½	188½	103	[illegible]946½
Céréales – Malt de	id	600½	171½	150	35	6071	1740	175½	267	979½	1646½	506	1164½	898	283	129	2[illegible]19
Céréales – Pois	id	123½	40½	124	28	3768	1349	166½	256½	733	976½	171	158	480	135½	79	[illegible]08½
Céréales – Seigle	id	3654	2440	7854	2013	256477½	33260½	3071	4069½	14028	13351½	5402½	9190	14032½	1329	1236	2[illegible]402
Céréales – Farine de	Lispund	„	17½	„	„	213½	„	485	71	96	„	„	„	„	„	„	„
Chanvre – peigné	Livre	1454	24	860	148	721	3127½	136	36	272	135	52	283	1922	62	„	„
Chanvre – non peigné	id	6789	404	870	2430	63944	50040	3050	53314	38562	47004	„	1687	32299	415½	„	72703
Charbon de terre	Tonne	467	338	317	„	4329½	1210	„	3816½	5058½	472½	215	2068½	1307	„	„	2904
Coton – en laine	Livre	1993	346	4830½	634	63407	17749	1086	958	4412	2752	456	24	1056	„	23	[illegible]09½
Coton – fil de coton	id	1228½	606	2932	135½	56940½	7947	1542½	261½	2027½	1590½	497½	226½	1006	106½	39½	[illegible]380
Coton – id teint	id	506	10	222	„	5786	1101	176	320	865	279½	61½	76	316	36	2	[illegible]95
Coton – tissus de, fins	id	107	4	90½	½	2376½	282	56½	44	79½	98½	26	145½	58	3	„	[illegible]79
Coton – d° comm.	id	9584½	1179	5275½	149	63376½	8667½	1036	1936½	5280	3953	718	2326	7271	576½	300	11[illegible]35
Eau de vie de raisins	Pot	15685½	2005½	5374½	1732½	169954½	48399	4170	4078	65812	13071	1999	1800	3845	716	„	31[illegible]35
Fromage	Livre	7612½	5209½	10880½	2917	149821	49470½	4834	4726	6865½	14263	4002	13881	29630	4735½	670½	45[illegible]7½
Houblon	id	1827½	102	6556	„	16187	12050½	306	602	1350½	4417	1012	30	10002	100	221	4[illegible]7½
Huiles de chanvre & de lin	id	3548	460	1367	522	133064	15858½	2549	5958	4664	5737½	975	1916½	100238	342	270½	10[illegible]72
Laine – tissus de de	id	6208	713	7283	139	86237½	15242½	1642½	1490½	9393	7355	1022	1727½	6503½	466	92½	10[illegible]04
Lin – peigné	id	694	74	„	„	902	1112½	„	329	78	61	22	261	2489	37	155	3½
Lin – non peigné	id	4342	3742	3880	1209	86801	67961	32415	6225	39190½	11839	6976	5748	25487	2916	878	40[illegible]86
Melasse	id	3802	2898	225½	„	149332	39519½	3292½	3429	7062	10249	2104	2290½	8526	1821	„	30[illegible]58
Raisins secs	id	4060	413	2102	„	71181	7851½	755	148½	2180	1752	364	719½	4660	418	12	55[illegible]9½
Riz	id	9572	1047	12197	1141	116673	29574	5628	4369½	15842	7779	2841	1953	11056	2631	214	15531
Rum	Pot	„	„	„	„	2054	„	„	„	157½	„	„	„	„	„	„	410
Savon – vert	Livre	4004	694	442	1090	22086	1949	246	128	10231½	11140	1956	671	1514	346	166	212[illegible]0½
Savon – blanc	id	2657	74½	1675	360	39635½	15734	413	2603	551	1166	488	603½	5544	574	99	38[illegible]6½
Sel	Tonne	3131	580	474	530	21133½	13087	673	1791	6816	2241	2454	515	9754	532	678	1855[illegible]½
Soie – tissus de de	Livre	142	6	41	1	1749	233	21½	11	49	109	13½	17	98	1½	1	3[illegible]0
Sucre – brut	id	26701½	4410	15590	2395	492084	70013	4420	2942	60656	34721½	7665	3706	30976	4805	147	38[illegible]½
Sucre – pulvérisé	id	679½	„	11903	„	6918	8581	394	„	1741	789	3251	„	„	„	„	34[illegible]3
Sucre – raffiné & candi	id	36933½	6984	49805	6608½	341705	150138	22216	7521	79178	35156	8820½	9969½	35515	7602	45	39[illegible]30
Tabac en feuilles et tiges	id	24388½	„	88157	2034	393340	181309½	5674	9526½	62514	53609	7046	5485	29079	„	1200	68544
Thé – brun	id	1791	219	2004	428	20934	3384½	483	614	2162½	2383	693	716½	1001½	199	„	3[illegible]33
Thé – vert	id	„	„	1½	„	44½	12	9½	44½	„	„	„	„	1½	7	„	[illegible]5
Toiles à voile – commune	id	1343	812	192	584	11254	9753	1021	7911	12437	13659	2956	98	12435	942	„	12[illegible]20
Toiles à voile – fine	id	402½	521½	2974	56	6073	4312	389	370	872	2641	949	516	3279	„	„	48[illegible]1
Vin	Pot	30673	3918	7906	2662	173839½	35467½	3801½	4840½	11212½	18527	9149	2393½	24316½	2671	221½	253[illegible]6
Vinaigre	id	4597½	818	3055½	112½	27767½	11287½	1127	1068	5365	5966½	1953½	466½	7842	867	482½	724[illegible]½
Autres marchandises non dénommées	valeur																

Noms des Marchandises	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Sogndal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde & Aalesund	Christianssund	Trondhjem	Totaux	Valeur de l'unité en Sp.	Valeur de l'unité en Frs	Valeur totale de l'importation en francs	Observations
Beurre	1308	2145	13375	112	271	715	10896	„	„	784	751227	.20	.84	631,030	
Café	35867	31227	36326	2444	11342	2906½	220894½	8972	23631	215808	2044722	.22	.92	1,881,144	
Céréales – Avoine	857½	53½	270½	18½	58	2316½	6829½	420	100	374	20720½	1.60	7.50	155,400	
Céréales – Froment	341	467	901	16½	232	637½	12872½	42	243½	2344½	40261	3.96	19 „	764,959	
Céréales – Farine de	602½	735½	1717½	77	293	2109	14041½	543	1138½	7756½	59453½	.70	2.92	173,602	
Céréales – Orge	2505½	946½	2215	578	985½	13030	137420	1995½	4984½	29547½	425454	2.48	12 „	5,105,446	
Céréales – Farine de	475	„	7	„	91	11	2600	19	408	789	9240	.40	1.67	15,430	
Céréales – Gruau de	289	113	273	57½	79½	312½	2574½	29	96	1258½	12482½	4.30	21.25	265,242	
Céréales – Malt de	368	180	344	154	212½	2834	1618	336	1698	9478	49443½	2.96	14 „	692,209	
Céréales – Pois	252	79½	209	70	96	868	3942½	8	37	484	15338½	2.96	14 „	214,739	
Céréales – Seigle	5085	2070½	470½	451	1815	7817½	65713	324½	2828½	17279½	291096	2.96	14 „	4,075,344	
Céréales – Farine de	35	„	„	„	„	„	216	20	585	821	2560	.42	1.75	4,480	
Chanvre – peigné	„	31	„	„	„	„	„	„	„	„	8763½	.34	1.41	12,357	
Chanvre – non peigné	42246	46935	43083	677	8222	50222	1199729½	21924	44447	142594	1974091	.12	.50	987,045	
Charbon de terre	582	1749	1155½	„	209	2858	4198	1842	613	2254	37604	.54	2.25	84,609	
Coton – en laine	357	69½	2147	61	„	1058	4018	1255	283	5718	114997½	.32	1.33	152,946	
Coton – fil de coton	149	503½	2997½	27½	15½	560	2068½	408	25½	15923	98532½	.66	2.75	270,964	
Coton – id teint	101	129	171	3½	13½	400½	1415	40	6	1367	13808½	.74	3.8	42,529	
Coton – tissus de, fins	39	44	232	1½	6½	72	1984½	10	26	573½	6729½	3 „	15 „	100,935	
Coton – d° comm.	2981	3657½	3323½	222	527	6471	51153	868	2447½	38266	232830½	2 „	10 „	2,328,305	
Eau de vie de raisins	3880	9709	8120	90	2327	18403½	142214½	4634	3558	47444	610262½	.30	1.25	762,828	
Fromage	1625	1815½	3007½	733	652	1976½	18830	596	421	9655	394197½	.8	.33	130,085	
Houblon	4550½	1601½	4626	„	382	1645	51900	2443	35	3831	136395	.24	1 „	136,395	
Huiles de chanvre & de lin	2531	1417½	3763	61	56½	7841	55316	604	2535	22274½	294113½	.17	.70	205,879	
Laine – tissus de de	4022½	6043½	5677½	201½	584	6288½	40241	797	1628	25389	247297	3 „	15 „	3,710,955	
Lin – peigné	2	15	25	„	„	11	680½	„	„	1½	6948	.24	1 „	6,948	
Lin – non peigné	73157½	7331	41695	„	3552	37622	65072½	13810	14887	41133	574313	.18	.75	430,735	
Melasse	3316	1948	5527	52½	1788	15272	359297½	13791	31461	219084½	917146½	.6	.25	229,286	
Raisins secs	3241½	473½	4750	103	408	2536	26485½	1565½	394	16965	129144	.12	.50	79,572	
Riz	4367½	[illegible]	7673	1123	3310	10608	55742	3143	803	30595	357223½	.9	.38	135,744	
Rum	„	„	„	„	„	19	8714½	66	„	1155	12576	.48	2 „	25,152	
Savon – vert	7404½	2596½	6343	140[illegible]	3035½	14803	54308	1235	968	2094	172191½	.10	.42	72,320	
Savon – blanc	934	1250	1814	4	94	2311½	39195	1149½	1514½	29325½	154116	.19	.50	77,058	
Sel	1940½	4005	22569½	3663	6237	35298½	193125½	4382	12731	29704	345,541	1.60	7.50	2,591,557	
Soie – tissus de de	45½	46	116½	2	7	154½	1001½	37½	24	1441½	5742½	9 „	45 „	258,412	
Sucre – brut	32623½	13371	15902	1106½	9543	17051	190027	5044	2328	109327	1196190½	.14	.58	693,790	
Sucre – pulvérisé	„	„	1261	„	„	1112	4030	1584½	847	16409½	94195½	.16	.66	62,169	
Sucre – raffiné & candi	17052½	12868	19130½	1346½	7832½	18229	210057	9042	19697½	167298	1314391	.21	.88	1,156,620	
Tabac en feuilles et tiges	17188	6160	6781	940	2970	6055½	517992	7921	21415	242751	1294088	.21	.88	1,578,797	
Thé – brun	1558	692	1912	45½	236	1068½	4805	428	1063	4359½	57573½	.56	2.34	134,720	
Thé – vert	„	54	23	„	„	89	304	„	20	2	627½	1 „	5 „	3,137	
Toiles à voile – commune	3948½	2669½	6259	612	632	8390½	48708	520	4821	11320	176407½	.68	2.83	499,232	
Toiles à voile – fine	699	1044½	5910½	109	922	4894	151590	2217	1470	5815½	202877½	.61	2.54	515,307	
Vin	3654	8259	9621	82½	2171	11972	79819	4944	8639½	34264½	520395½	.30	1.25	650,494	
Vinaigre	905½	642½	„	56	1371	1088½	32354	1824	1995	8140	128352	.10	.41	52,624	
Autres marchandises non dénommées														500,000	
														32,858,533	



État des principales marchandises exportées de Norvège et dont les droits ont été acquittés dans les différents bureaux de douane à l'exception de ceux du Nordland et du Finmark pendant l'année 1835

Noms des Marchandises	Unités	Frederikshald	Frederiksstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Laurvig	Langesund	Kragerøe	Østerrisøer	Arendal	Grömstad	Lillesand	Christiansand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Soggendal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde & Aalesund	Christiansund	Trondhjem	Totaux	Valeur de l'unité en Spec. (p. Sk.)	Valeur de l'unité en francs (F. C.)	Valeur totale de l'exportation en Francs	Observations
Agraffes et oeillets	Paire		27,000						6500																			33,500	„ 10	„ 40	13,400	
Argent, en barres	valeur					109617¼ species																						109,617¼	argt.	6	657,702	
Baies de mahaleb	Pot		1320			352½																						1,672½	4	16	268	
Baies jaunes de marais	Tonne																										¼	¼	1	5	1	
Bestiaux vivants, Moutons	Pièce																		1									1.	4	20	20	
Bestiaux vivants, Chevaux	id	1	2	4		3	81		6	2	3	2					2	27					2					135.	30	150	20,250	
Beurre	Livre		48					12																2196				2256	„ 20	„ 83	1,872	
Bière	Pot					1680			36								850							7525⅓				10,091⅓	„ 5	„ 21	2,119	
Bois à cerceaux	Pièce								16,480	11440																		27,920	„ 4	„ 17	4,746	
Bois de construction	Last de bois	11,100½	16,767	8087	4083½	25,710	62,442	56,77½	1,893	9078	28,403½	6882	10,421	12,148	725	2277	14,121	1985		11			7	308	127	610	3345	224,214	10	50	11,310,700	
Brun rouge	Livre					900	701																	534				2,135	„ 2	„ 9	193	
Carossier, ouvrage de	valeur						110 sp.																					110	1	5	550	
Carossier	Pièce		1 Kariole																									1.	30	150	150	
Cendres, soude	Livre												256															256	„ 1½	„ 6	16	
Cendres, autres espèces	id																										72	72	„ 1½	„ 6	4	
Céréales, avoine	Tonne					560	52																					612	1.60	7.50	4590	
Céréales, farine de	id		12																									12	2.60	12.50	150	
Céréales, orge	id				¼																							¼	2.24	11	3	
Chaux brulée	id								48					50														98	.48	2	196	
Chiffons vieux	Livre					2086																						2,086	„ 5	„ 21	438	
Chromme, couleur	id																										309½	309½	„ 15	„ 63	195	
Chromme, do	caisse																										2	2	8	40	80	
Chromme, Kali	id																										4	4	8	40	160	
Chromme, sel de	Livre																										2250	2250	.15	.63	1,417	
Cobalt et oxide de	id					57																						57	.36	1.50	85	
Cordages, vieux	id					800		6,170								512	3,531		16,52		272		8784	7667½			2880	32,068½	.15	.63	20,203	
Cordages, neufs	id																							116				116	.25	1.4	120	
Cornes de pieds de boeufs	id																							3731				3731	.6	.25	932	
Cornes, id	Tonne																										18½	18½	2	10	185	
Cornes, sans distinction	Livre						294							452			104							22082			33,379½	56,311½	.5	.21	11,825	
Couleur bleue	id				2100	6124	236,987																					245,211	.28	1.16	284,445	
Crin de bestiaux	id																							5751				5,751	.45	1.87	10,754	
Cuivre, laminé	Skipp																										12	12	96	480	5820	
Cuivre, rosette	id																										2373	2373	75	375	889,875	
Cuivre, ouvré	Livre																							28½				28½	.40	1.66	47	
Cuivre, clous y chevillons	id																										218¾	218¾	.50	2.8	454	
Cumin	Tonne	4				1295	63¼				3						1							½			2	1366¾	7	35	47,836	
Dents	valeur																							sp. 183				sp. 183			915	
Douves à barriques	Pièce										3000																	3000	.4	.16	480	
Duvet	Livre																							152½			2	154½	2	10	1,545	
Écorce de chêne	id									1280		31570	53537	367,898	30,746	251,806	359,072	280,754	127,456	7735			11272					1,523,128	.1	.4	60,925	
Fer, en barres et fonte	Skipp			30		1,491	1044		18	1154	3052	63	3,319	344	1265	46	47	1		1				1			10	11,986	12	60	719,205	
Fer, en gueuse	id																	3		1			2	4				10	10	50	500	
Fer, clous de	id	3		1		10	8		6					2			7	1										38	15	75	2850	
Fer, petits clous de	caisse		2																									2	9	45	90	
Fer, id	Pièce		651,000																									651,000	.1	.4	26,040	
Fil d'archal	Livre		1,420			1895																						3,315	.8	.33	1,094	
Foin	Skipp						25																					25	2.48	12	300	
Fromage	Livre					920½											69			40				1,818½		12	85	2,945	.12	.50	1,472	
Fûts vides	Pièce						50																					50	.48	2	100	
Gâteaux d'huile	Livre		77,040			10,600											15,242	33,360		11670								147,912	.4	.16	23,665	
Gâteaux de lin	id		84,960			58,500																						143,460	.4	.16	22,953	
Gibier	id	50			900	3,448	888					75					168							15			132	5,676	.20	.84	4,767	
Glace	Chargt								1			2																3	300	1500	4,500	
Goudron	Tonne					49				1½				17			6½							62		271½	72	479½	4	20	9590	
Graines de genièvre	id					1	1	¾																				2¾	3	15	41	
Graines de lin	id	83				416		½																				499½	4.24	21	10,489	
Homards	Pièce								93,831	46000			5000		150		85336	9000	56,000			84,000	154,000	140,203	75773			749302	.4	.16	119,888	
Huile de poisson	Tonne									4				124						16		18	2	23622	212	1669	2350	28017	12	60	1,681,020	
Huîtres fraîches	id									83		37			½		64½	2½	12¾				139	149				488½	2	10	4,885	
Huîtres marinées	Pots																							133½				133½	1	5	667	
Laine brute	Livre	48																									4	52	.20	.84	43	
Lard fumé	id					380½			12																			392½	.12	50	196	
Lard frais y salé	id																300							3777				4077	.12	50	2,038	
Menuisier, ouvrages	valeur						70 species																					70			350	
Menuisier	Pièce																										243	243	1	5	1,215	
Menuisier	id																										48	48	1	5	240	
Menuisier	id																										16	16	1	5	80	
Minéralogie (objets de)	Caisse																2											2	6	30	60	
Mousse d'Islande	Livre																		108					28				136	.19	.79	107	
Mousse de pierre pour teinture	id																		4852					35867		10,459½	2979½	54,158	.20	.83	44,951	
Mousse noire de roches	id	2800															428	808										4036	.20	.83	3,350	
Mousse, id	Sac										12																	12	2	10	120	
Os	Livre	38854			4800	67,094	160,869	23338	11,881			600	1219	28,341			29,632	1216	22,160	100			124,456	371,914½		10,436	167,278	1,064,388½	„ 1/12	.2	21,288	
Paille hachée	Tonne						40																					40	.14	.57	23	
Pain ordinaire	Livre		300																								150	450	.4	.16	72	
Pain d'épice	id					7½																						7½	.6	.25	2	
Peaux d'ours	Pièce																				2							2	5	25	50	
Peaux de boucs	Livre					2442								285		152	2851			1108	348		310	32,623	6784		392	1997½	49,292½	.4	.16	7887	
Peaux, id	Pièce	40																										40	2	10	400	
Peaux de moutons et agneaux	id	400																										400	1 60	7.50	3,000	
Peaux, id	Livre					80																		1886	82			2048	.4	.16	328	
[illegible]	Pièce																											5	3	15	75	

à reporter 16,075,757

Noms des Marchandises		Unité	Fredrikshald	Fredrikstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Laurvig	Langesund	Kragerøe	Oster Risøer	Arendal	Grimstad	Lillesand
Report																	
Peaux	de chèvres	Livre		91			7171								368		168
	d'écureuil	Pièce															
	d'hermine	id															
	de Morse	id															
	de gloutons	id															
	de veaux, bêtes à corne & chevaux	Livre					848										
	de chats	Pièce															
	de martres	id															
	de loutres	id															
	de renards	id															
Pierres	à aiguiser	id						38000				23000					
	meulières	Paires															
	de roche	Last de commerce															
Plomb, mine de		Tonne															
Poissons	anchois	Tønde		49		495	5266	45		733							
	fumé & sec	Skippd					37	½			39				14		
	salé	Tonne	994	¼		213	612⅜	247		560	3446¼		1627½	12	6002	480½	[illegible]
	séché sur les rochers	Skippd															
	saumon fumé	id	1⅜		⅛	⅛	½	1/16							6⅓	2¼	
Pommes de terre		Tonne						¾									
Racine d'épine vinette		Livre					1020										
Rogues		Tonne															
Sacs vuides		Pièce						44									
Saffre		Livre						79000									
Sel		Tonne					20		30	12,790			60				
Sellier, ouvrage de		Valeur						18 Sp									
Suif		Livre															
	chandelles de	id						30									
Verreries	brisé	id															
	bouteilles vertes	Pièce					7150	150									
	à vitres	Caisse					5	3									
	id	Pannier					209										
		Pièce						72									
	autres espèces	Caisse					30										
Viande	fumée	Livre															
	salée	id								24							
Vitriol	bleu	id							1850								
	verts	id						700									
autres marchandises non dénommées		valeur															

Noms des Marchandises		Christiansand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Soggendal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde et Aalesund	Christiansund	Trondhjem	Totaux	valeur de l'unité en sp.	valeur de l'unité en fr.	valeur totale de l'exportation en francs	Observations
Report																16,075,155	
Peaux	de chèvres	118		44	128	367			12,041¾	1153	274	783	22,706¾	.4	.16	3,633 .	
	d'écureuil	17											17	.12	.50	9 .	
	d'hermine	5								20			25	.72	3 .	75 .	
	de Morse											227	227	1 .	5	1,135 .	
	de gloutons		1										1	.60	2 50	3 .	
	de veaux, bêtes à corne & chevaux			8					10436	310	15		11617	.8	.33	3,834 .	
	de chats	2							2				4	.4	.16	1 .	
	de martres								94	21		73	188	1 60	7.50	1,410 .	
	de loutres								1			29	30	1 .	5 .	150 .	
	de renards	5							6				11	2.60	12.50	138 .	
Pierres	à aiguiser											800	61,800	.2	.9	5,562 .	
	meulières	1							10			30	41	10 .	50 .	2,050 .	
	de roche	73½	111					137½					322	2 .	10 .	3,220 .	
Plomb, mine de									6			1	7	2 .	10 .	70 .	
Poissons	anchois	4302							2927			1	13,818	.96	4	55,272 .	
	fumé & sec	22	27	22	54	12	3	118	67028	231	2637	9986	80,219½	13 .	65 .	5,214,235 .	
	salé	[illegible]	14,459¼	11,911½	107,519¾	42,046½	27,698¼	88,032¼	167,978⅞	4151½	4285⅛	7,349	472,660	12 .	60 .	28,359,600 .	
	séché sur les rochers								17458¾	24	11876	17989	47,347¾	13 .	65 .	3,077,571 .	
	saumon fumé	¼						1/10	5⅓	⅓	⅛	¾	20	15	75 .	1,500 .	
Pommes de terre													¾	1	5	4 .	
Racine d'épine vinette			344										2286	.6	.25	572 .	
Rogues								337¾	16341	1583½	5,501¼	767¼	24,530¾	3 .	15 .	367,961 .	
Sacs vuides													44	.12	.50	22 .	
Saffre													79,000	.82	3.41	269,390 .	
Sel												1 paire	1 paire & 12,900	1 60	7.50	96,750 .	
Sellier, ouvrage de													18			90 .	
Suif									3			67	70	.14	.57	40 .	
	chandelles de								3,370				3400	.16	.65	2210 .	
Verreries	brisé								432				432	.¼	.1	4 .	
	bouteilles vertes												7,300	.3	.12	876 .	
	à vitres												8	17 .	85 .	680 .	
	id												209	6 .	30 .	6,270 .	
													72	.30	1.25	90 .	
	autres espèces											2	32	10 .	50 .	1,600 .	
Viande	fumée								24			6	30	.6	.25	7 .	
	salée	700							19935				20,659	.6	.25	5,165 .	
Vitriol	bleu												1850	.4	.16	296 .	
	verts												700	.4	.16	112 .	
autres marchandises non dénommées																1,000,000 .	
																54,557,364 .	



État des principales Marchandises importées en Norvège et dont les droits ont été acquittés dans les différents bureaux de Douane pendant l'année 1836.

Noms des Marchandises		unité	Fredrikshald	Fredrikstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Larvig	Langesund	Kragerøe	Øster Risøer	Arendal	Grimstad	Lillesand	Christiansand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Sogndal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde et Aalesund	Christiansund	Trondhjem	Totaux	Valeur de l'unité en Sp.	Valeur de l'unité en Fr.	Valeur totale de l'importation en francs	Observations
Beurre		livre	11753	4964	29343	567	230742	142351½	3786	15001	82126	65212	52719	75537¼	114575	14049	14082	185796	8008	3411	22327	452	58	3083	16169½	"	"	707	1097019	" 20	" 84	921,496 "	
Café		id	85643	12472	139446	12665	803160	228669	34978	9571	121596	47928	19476	23935	59509½	10670	2970	16649	24596	41802	63719	521½	11852	29853½	246,140	10432	25205	240058	2383516½	" 22	" 92	2,192,834 "	
Céréales	Avoine	Tonne	3814	"	730½	"	3735	7531	2½	323½	375	2101	261½	905½	950	728	322½	2906	2027	280	203	669	1425½	2557½	17333½	315½	339	638½	50354½	1 " 60	7 " 50	377,655 "	
	Froment	id	473½	69	1440½	268	13171	3275	93	233	629½	1482	94	741	931	17½	101	2299	518	582	1029	10	91	1260	12160½	"	187	3022	44382½	3 " 96	19 "	843,267 "	
	Farine de	Lispund	1766	941½	766½	17½	13644½	3477½	737	1198½	2440	1089	1050	1149	2358½	297½	211	3189	586	1376½	2132½	195½	281	1957	9693	558½	1535	8915½	61513½	" 70	2 " 92	179,620 "	
	Orge	Tonne	3143	1292	7181	4299½	71226	79632	2467½	2517½	8259	19457	5478	7740½	10543½	3068½	1178½	13347½	2893	2002½	4038½	464	1170½	17352	153980½	1491	8474	38820	466519	2 " 48	12 "	5,598,228 "	
	Farine de	Lispd.	"	"	195	"	965	732	"	498	1105	798	824	475	107½	"	.	2821	120	60	"	"	.	.	1782½	-	.	1040	11523	" 40	1 " 67	19,243 "	
	Gruau de	Tonde	105	43	173	9½	2515	1161	92½	182	430½	741½	283½	467½	564½	227	220½	1256	232	122	428	60	54½	274	2833½	18	147½	1551½	14193	4 " 30	21 " 25	301,601 "	
	Malt de	id	301½	90	116	22	4057	1386	333	674½	1164	2493	457	803	1140	291½	192½	2446	469½	395½	1422	199½	350	2305	20065	132½	1828	8608½	51742½	2 " 96	14 "	724,395 "	
	Pois	id	82	35½	84	99½	4082	3640	128½	185	418½	1010½	191½	304½	591½	48½	73½	500	184	221	457	66	108½	700	4250½	23	45	445	17935	2 " 96	14 "	251,090 "	
	Seigle	id	2547	1852½	7826	1310½	55124	38035½	3672	4353½	18603	14950½	5294	10271	19802	3707½	1753½	22972½	5541	3171½	7306½	785½	1473	9169	42349	451½	3327½	20163	305312½	2 " 96	14 "	4,274,375 "	
	Farine de	Lispund	42	363½	16	"	318	18½	6	26	31	"	15½	1	12	"	"	84	32	41	"	"	132	.	"	"	106	4908	6152½	" 42	1 " 75	10,766 "	
Chanvre	peigné	livre	161	1	899	90	481	1938	115	183	589	34	.	"	1500	16	"	.	.	32	"	.	"	.	"	.	.	.	6039	" 34	1 " 41	8,515 "	
	non peigné	id	7695	554	79	1650	84722	72274	2580	60933	41620	52712	4464	8081	25536	946	.	34414	49279	32351	76898	6554	11678	79298	1290558½	49873	70027	197987	2282828½	" 12	" 50	1,141,414 "	
Charbon de terre		Tonne	760	269	2379	"	5423	3011	"	3323	8038½	711	366	773½	1083	195	294	3876½	367	1491½	285	37	;	1586	4818	84	410	1367	40948	" 54	2 " 25	92,133 "	
Coton	en laine	livre	5505	863	5034½	888	74405½	10658	1586	232	8975	1432	.	49	831	"	167	1241½	632½	329½	1315½	- 52½	97	966	5297	1170	370	9950	32041½	" 32	1 " 33	42,615 "	
	fil de, non teint	id	1501	1634	7688½	95	64893	11090	1827½	314	4536	2042	220	242	1127½	248½	1	1266½	79	277	416½	3	3	661½	2080	275	574	19502	122597½	" 66	2 " 75	337,142 "	
	id, teint	id	465½	38	1109	"	10092½	1142½	245½	238	796½	224½	16½	22½	116	12	19	300	34½	157	345	.	56	691	1047½	17	106½	2034	19326½	" 74	3 " 08	59,524 "	
	tissus de	id	10804	2654	7245	201	84310	11732	2064	1737	9042½	4122	549	2026½	7113	385½	134½	10034	1814½	4720½	8810	448	566	5440	38614½	83½	4808½	40490	260997	2 " 60	12 " 50	3,262,462 "	
Cuir à semelles		id	8765	7408	10188	1121	38931	10727	2615	39777½	7198	3142	301	5638	5278	2236	"	7926	1207½	6189	4484	16	117	328	4573	2687	1963	9767	146783	" 42	1 " 75	256,870 "	
Eau de vie de raisins		Pot	19533½	954½	9609½	4815	203,333½	66703	3653	5957	15262½	13663	1994	2178½	4200	581	1318½	28819	2709	8719½	11688	909½	3092	38082½	132922	3721	7701	52678	644798	" 30	1 " 25	805,997 "	
Fromage		livre	14477	3742	10,462	3648½	199404½	71679	2075	3726	10710	20137	5599½	19539½	40340	6501	423	46485	2475	1732	5860	112	229½	2383	26948	1051½	1009	8445½	504194½	" 8	" 33	166,384 "	
Houblon		id	4330½	1467	2166	3191	18377½	8722	1425	2238	3702	7763	2101	826½	10678	226	190	10575½	5583	3640	6585	"	2411	8037	42027½	1633	206	18175½	166477	" 24	1 "	166,477 "	
Huiles de chanvre & de lin		id	6718	222	2915	571½	106604½	24329½	1236	7704	4687½	6999	3555	3275	9199	384	.	10485	2194	810	5669½	48	526	14665	67495½	1833	2321½	30486	314936½	" 17	" 70	220,455 "	
Laine	tissus de	id	6965	1057½	8121½	774	19497	16881	2034	2494	12303½	7937½	995	2471½	7079½	443½	248	9353	2045½	5523½	11718	296½	1061	4742	33611	806	3166½	29151	270776½	3 "	15 "	4,061,648 "	
Lin	peigné	id	"	290	167½	5	992	1565	.	185	2	132	76	408	2953	68	11	20½	37	160	24	.	"	.	438	.	"	"	7534	" 24	1 "	7,534 "	
	non peigné	id	9775½	2380	15728	4447	109906½	92066	29677	20713½	55721	20008	4582	5584	17883	2728	517	56414	12415	9237	22617	2487	5965	42938	66160	6226	15132	37998	664305½	" 18	" 75	498,228 "	
	toiles de	id	3726½	761½	11149	350	84923	19701	465	280	18782	4786½	2476	4067	4135½	384½	412	9573	1897	5185	9660½	673½	1154½	4902	63828½	1845	2276	7452	264237	2 .	10 "	2,642,370 "	
Melasse		id	7116½	597	3996	447	217295	38310	1920	5476	264	13839	1817	2935	15774	76	1097	21094	1375	4377	5688	89	1842	15718	339117	18400	33730½	332802½	1,084,692½	" 6	" 25	271,173 "	
Raisins secs		id	3404	1528	3648½	162	75552½	8384½	1024	482	5377½	3909	465	980½	6109	655	225	5335½	1095	2524½	6444	6	1112	1654	19264	1956½	1398	24848	177039	" 12	" 50	88,519 "	
Riz		id	10779½	2776½	13941	866	132869	32114½	5291	3081	14582	7142	5360	3968	12900	1738	1599½	16236	6236	4156	14064	658	1533	11803	33362½	2428	3294½	33853½	376632½	" 9	" 38	143,120 "	
Rhum		Pot	"	"	"	"	2385½	407½	.	.	"	.	337½	.	.	.	.	9	"	.	390	176½	"	.	6078½	"	.	1402½	11187	" 48	2 "	22,374 "	
Savon	vert	Livre	4388	256	440	26	15641	6899	164	196	11363	10399	916	1102	816	252	676	13301	7727	3473½	11156	564	3269	14064	42216	844	1168	4048	157366½	" 10	" 42	66,094 "	
	blanc	id	1174	96½	4009	"	40768	13824½	551	3336	2591	200	16	225½	3636	88	624½	3813	1879½	1054½	2191	138	461½	1118	31203½	308	5231½	25260½	148949	" 12	" 50	74,474 "	
Sel		Tonne	4431½	499	468	239	37860	11029	344	1408½	3621	6436	1525½	560	15947	458	954½	17544½	2146	5351½	34474	4194½	5285½	33673	99648	4470½	18345	27449	338403	1 " 60	7 " 50	2,538,027 "	
Soie	tissus de	livre	135⅜	9½	148½	"	2554¼	217¾	22⅞	87¾	84⅜	85¼	.	23½	57¾	1⅝	.	271½	8½	122½	203	9¾	12⅜	141⅜	814⅞	42¼	30⅝	1685¼	6699⅜	9 "	45 "	301,472 "	
Sucre	brut & pulvérisé	id	34792	9192	35259	2276	336470½	76793	8580	3512	57813	36961	8279	3505	37964	4286	1964	26864½	19763½	13183½	19002	987½	4718	23994	222894	5991	5594	150245	1350383½	" 14	" 58	783,221 "	
	raffiné & candis	id	39910	9479	66080	8771	562636½	167236	22743	6054	88742½	43044	9922	8814	47078	7316	1732	33293	14016	11165	26085½	911½	5748	29209	223406½	9312½	25599½	186013	1654316½	" 21	" 88	1,455,798 "	
Tabac en feuilles & tiges		livre	53371	"	104264	1510	30291	200388	2937	4576	198103	61069	10575	6711	28020½	.	4888½	27914	18992	7469	13912	"	1060	12707	448717	7841	27508	267673	1810997	" 21	" 88	1,593,677 "	
Toile à voile	commune	id	1587	211	3401	71	11909	13294½	596	6205	15292	10070	4538	2242	16697	1134	.	8299	1768	2857½	4158	691	1232½	2361	50720	2679	8017	14555	184475½	" 68	2 " 83	522,064 "	
	fine	id	134	6	1531	308	13165	3871½	218	128	6236	1432	568	298	4738	.	19	5086½	1263	1227½	8209½	661	1589	9713	138125½	1431	1506	4885½	206348	" 61	2 " 54	524,124 "	
Thé	brun	id	1545½	944	2895	96	23967	3777	779	296½	2622	1096	446	552½	3217	551	107	2524	1407	1029	1860½	59	.	1322½	4090	449½	966½	5783	62382½	" 56	2 " 34	145,973 "	
	vert	id	23	25	"	"	181½	149½	.	"	2	23	.	5	2	.	.	.	2	5½	126	.	-	53½	299	3½	3	69	968½	1 "	5 "	4,842 "	
Vin		Pot	26527	3087	12853½	2722	200060	45740	2821	5418	7506	24907½	7632	4837	21327	2036	455	24475½	2909½	12330½	14808	1204	2114	17934	193352½	4449½	7282½	49728½	574528½	" 30	1 " 25	718,160 "	
Vinaigre		id	1561	1593	2426½	476	38671½	10208½	1171	2349	1196	2680	708½	646	5705	838½	98	5025	1040	2299	2717½	126	331	5256	46557½	1249½	2338½	18331½	155,622	" 10	" 41	63,805 "	
autres marchandises non dénommées		valeur																														500,000 "	
																																39,281,355 "	

Etat des principales marchandises exportées de Norvège et dont les droits ont été acquittés dans les différents bureaux de douanes, à l'exception de ceux du Nordland et du Finmark, pendant l'année 1836

Noms des Marchandises	Unité	Frederikshald	Frederikstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holmestrand	Tønsberg	Laurvig	Langesund	Kragerøe	Østerriisøer	Arendal	Grimstad	Lillesand	Christiansand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Sogndal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde Aalesund	Christiansund	Trondhjem	Totaux	Valeur de l'unité en Spécies	Valeur de l'unité en francs	Valeur totale de l'exportation en francs	Observations
Agraffes et oeillets	Paire		114000																									114000	„ 10	„ 40	45,600	
Argent en barres	valeur				44821 Sp	229595½ Sp																						274416 7/25 Sp		6	1,646,499	
Algue	Tonne																									2		2	1	5	10	
Baies de Mahaleb	Pot		120			300	4854																	379			36	5749	„ 4	„ 16	920	
Baies id	caisse																							5				9	„ 10	2 „ 50	23	
Baies id	Cruche																							10				10	„ 6	„ 25	2	
Baies jaunes de marais	Pot																							84			40	124	„ 12	„ 50	62	
Baies id	Cruche																							1			6	7	„ 15	„ 62	4	
Bestiaux — Boucs vivans	Pièce												1															1	4	20	20	
Bestiaux — Chèvres	id												1				2											3	4	20	60	
Bestiaux — Chevaux	id						7	1			4	2	1	1				33										49	30	150	7,350	
Bestiaux — Bêtes à cornes	id										2																	2	30	150	300	
Bestiaux — Cochons	id																2											2	7	35	70	
Beurre																								1369				1369	„ 20	„ 83	1,136	
Bière																								6540				6540	„ 5	„ 21	1,373	
Bois à cerceaux	Pièce								1200	18000	8500																	27700	„ 4	„ 17	4,709	
Bois	valeur						3½ Sp		5 Sp										4 4/5					125½ Sp		3		141 4/5			769	
Bois	Last de bois	9832¾	18708	7433 4/5	3911	26749 14/60	62373 11/60	6309	1515	6038½	32563½	8872	11146 23/30	11185	694¼	2013⅓	15138½	2210 3/10	2	19¾	15		1⅓	153 23/60	438½	1030 4/5	4065 3/5	232742	10	50	11,637,100	
Briques	Pièce					6000																						6000	„ 6	„ 25	1500	
Cendres	Livre								300																			300	„ 1½	„ 6	18	
Cendres	id								2204				652												199			3055	„ 1½	„ 6	183	
Cerceaux	Pièce																75									420		495	„ 4	„ 17	84	
Céréales Avoine	Tonne						2						1															3	1 „ 60	7 „ 50	22	
Chaux brulée	id								20																	1		21	„ 48	2 „	42	
Chromme	Livre																										1070¼	1070¼	„ 17	„ 70	749	
Chromme	id																										80	80	„ 17	„ 70	56	
Chromme	id																										14499¾	14,499¾	„ 17	„ 70	10,149	
Cobalt raf. Oxide de	id				100	91		61																				252	„ 36	1 „ 50	378	
Cordages vieux	id							1100									1352	1456					5839	30057½	1753	5054		46611	„ 15	„ 63	29,365	
Cordages neufs	id								224															1454				1678	„ 25	1 „ 04	1,745	
Cornes toute espèce	id															646								10410½	1326		33552	46076½	„ 5	„ 21	9,676	
Couleur bleue	id				3400	19200	211952																					234552	„ 28	1 „ 16	272,080	
Crin de Bestiaux	id																							6724				6724	„ 45	1 „ 87	12,574	
Cuivre vieux	id																26											26	„ 14	„ 60	16	
Cuivre rosette	id																									4513½	755692¾	760,206¼	„ 28	1 „ 17	889,441	
Cuivre laminé	id																										12343½	12343¾	„ 36	1 „ 50	18,514	
Cumins	Tonne	48½				752	138½				5		3											6			2	934¾	7	35	32,715	
Dents	Livre																							277½				277½	„ 48	2	555	
Douves	Pièce																2600											2600	„ 4	„ 16	416	
Duvet	Livre																							97¾			7	104¾	2	10	1,047	
Écorce de chêne	id											17920	22843	304999	24786	195427	254258	441852	60772	160		3956	15281					1,347,253	„ 1	„ 4	53,890	
Écorce autre espèce	valeur																		300									300	valeur	valeur	1500	
Écorce id	Livre																								180			180	„ 1	„ 4	7	
Épingles	Paquet		26																									26	1	5	130	
Fer — ouvrages en	Livre																										561	561	„ 8	„ 32	180	
Fer — en barre	d°					368,978	79894			633514	1,049,752	4480	1,553,288	151529	235969	150243	9058	320		1920				468				4237613	„ 4	„ 17	720,304	
Fer — [illegible]	d°					400,755			4200					9600	25920									10150				450625	„ 3	„ 15	67,594	
Fer — Plaques	d°								3502																			3502	„ 4	20	700	
Fer — Clous	d°				320		5,524							5920			544							106				12414	„ 6	„ 25	3,103	
Fer — Petits clous	Pièce		436000																									436000	„ 1	„ 4	17,440	
Fromage	Livre					1259									8	40								2370½			244	3921½	„ 12	„ 50	1,960	
Gateaux d'huile	id					195588												26240										221828	„ 4	„ 16	35,492	
Gibier	id				24	3506	8080										87½							35			399	12131½	„ 20	„ 84	10,190	
Glace	Last de Con																	111										111	3	15	1,665	
Goudron	Tonne													2										245½	282½	594½	42	1166	4	20	23,320	
Graines de genièvre	id	7/8																										7/8	3	15	9	
Graines de Lin	id	59½				2018⅞	8½		1 3/16																			2087 9/16	4 „ 24	21	43,838	
Homards	Pièce								81377	29251							51000		49000			84000	147000	154574		40660		636862	„ 4	„ 16	101,897	
Huile de poisson	Tonne																		126	15½		⅔		22575¼	151	2398⅛	2775½	28042 1/24	12	60	1,682,522	
Huîtres fraîches	Tonne									3			2				1⅝	3	3⅞				101½	49¾				164¾	2	10	1,642	
Huîtres	Pot																							47				47	1	5	235	
Huîtres	Voiture																							4				4	1	5	20	
Lard salé	Livre																							358				358	„ 12	„ 50	179	
Marbre mortier de	Pièce						1																					1	2	10	10	
Meule	id																										525	525	1	5	2,625	
Mousse d'Islande	Livre																	400										400	„ 19	„ 79	316	
Mousse de pierre, [illegible]	id	2314											2384					1400					264	9949½		3759	96	20186½	„ 20	„ 83	16,754	
Mousse noire de roche	id						240									640		2400										3280	„ 20	„ 83	2,722	
Os	id	19584			1339	91850	176692	26857	10544	67200	3200	1000	10321			38132½	20990	11265				1711	80694	435181	84528	11269	84836	1176823¼	½	„ 2	23,536	
Papier à doublage (ploc)	id																										2000	2000	„ 48	2	4000	
Peaux — ours	Pièce																							1			1	2	5	25	50	
Peaux — boucs, rennes etc	Livre					9406								273		768	2089			1025	439	95		53889¾	7700	412	1304½	77400¾	„ 4	„ 16	12,384	
Peaux — écureuil ou petit gris	Pièce					1550																						1550	„ 12	„ 50	775	
Peaux — mouton & agneaux	Livre					3944											127							2519½	708			7298½	„ 4	„ 16	1,168	
Peaux — [illegible]	Pièce					20																					4	24	3	15	360	
Peaux — chèvre	Livre					6425											74			123		95	42	12619½	2018		1164	22560½	„ 4	„ 16	3,610	
Peaux — hermine	Pièce					21																						21	„ 72	3	63	
Peaux — [illegible]	id					4																						4	„ 48	2	8	
Peaux — veau, gros bétail & chevaux	Livre					92															32			17660½		8		17876½	„ 8	„ 33	5,899	
Peaux — [illegible]	Pièce					144																		103			144	391	1 „ 60	7 „ 50	2,933	

Noms des Marchandises.	Unité	Fre derikshald	Fre deriksstad	Moss	Drøbak	Christiania	Drammen	Holme strand	Tønsberg	Laurvig	Langesund	Kragerøe	Østerriisøer	Arendal	Grimstad	Lillesand	Christiansand	Mandal	Farsund	Flekkefjord	Soggendal	Egersund	Stavanger	Bergen	Molde Aalesund	Christiansund	Trondhjem	Totaux	valeur de l'unité Spécies	valeur de l'unité Francs	valeur totale de l'exportation en francs	Observations
																															17,472,392	
Peaux de Loutre	Pièce					6																		9			14	29	1 „	5 „	145 „	/.
Peaux de renard	id					1																		5			2	8	2 „ 60	12 „ 50	100 „	/.
Peaux de chien de mer	id																							13	2		4	19	1 „	5 „	95 „	/.
Peaux de Loup	id																										2	2	4 „	20 „	40 „	/.
Pierres à aiguiser	id					60	74500		13000		35000		2000				500							200			280	125540	„ 2	9	11,299 „	X.
Pierres de roche	Last de Corr													19			206½	622	1072½			163½	27	37½				2148	2 „	10 „	21,480 „	X.
Pierres meulières	Pièce	2																						22			58	82	10 „	50 „	4,100 „	X.
Plomb mine de	Livre						750																	2000			1260	4,010	„ 24	1 „	4,010	
Plomb id	Tonne																							79½				79½	2 „	10 „	795 „	/.
Plumes à lits	Livre																		2470									2470			50	
Poissons anchois	Dunk	300			90	5798	307		103				213			13	3411			32				3083			26	13,376	„ 96	4 „	53,504 „	/.
Poissons secs et fumés	Livre					1364	720			21900				32	72		1740	12484			504	2172	12096	22393612		1471200	3248778	27166664	„ 5	„ 22	5,976,665 „	/.
Poissons salé	Tonne	660½	1	35	13	189½	110		190	1164¾	149	470	479	4203¼	914	2½	4257½	22387	15051¼	136844¼	20398	19008½	84754½	100252 11/16	1803⅜	636 9/16	10912¾	430640 15/16	12 „	60 „	25,838,460 „	X.
Poissons Klipfisk	Livre								360									1008		390				5701108	391176	3936936	5729190	15760168	„ 5	„ 22	3,467,237 „	/.
Poissons [illegible]	id																							2⅗				2⅗	„ 6	„ 25	1	/.
Poissons [illegible]	id					115	37		48					40	18		1371	724		50				3566⅞			834¼	6804⅞	„ 6	„ 25	1,701	/.
Poissons [illegible]	id																										20	20	„ 4	„ 35	7 „	
Poix	id																1074							128				1202	„ 6	„ 25	301	
Pommes de terre	Tonne																							14				14	1 „	5 „	70 „	/.
Racine d'épine vinette	Livre					960																						960	„ 6	„ 25	240 „	X.
Rogues	Tonne																							19656 7/12	1178¾	4060¼	1086	25981 7/12	3 „	15 „	389,723 „	X. 23
Saffre	Livre						137000																					137200	„ 82	3 „ 41	467,852 „	/.
Sel ordinaire	Tonne	142		346		55	10	22	12112			50					20											12757	1 „ 60	7 „ 50	95,677 „	
Sel rafiné	Livre																										16	16	„ 6	„ 25	4 „	
Suif	id																										140	140	„ 14	„ 57	79 „	X.
Suif chandelles de	id						22																	8375¾			36	8433¾	„ 16	„ 65	5,482 „	X.
Verreries bouteilles	Pièce					2350	280																					2630	„ 3	„ 12	316 „	X.
Verreries vitres	Caisse					4																						4	17 „	85 „	340 „	X.
Verreries id	Panier					248																						248	6 „	30 „	7,440 „	X.
Verreries id	Pièce						146																					146	„ 30	1 „ 25	182 „	X.
Verreries autre espèce	Caisse					1																						6	10 „	50 „	300 „	X.
Verreries id	Livre													108														108	1 „	5 „	540	/.
Viande fumée	id																											4	„ 6	„ 25	1 „	X.
Viande salée	id																							25248				25248	„ 6	„ 25	6,312 „	X.
Vitriol vert	id						1000																					1000	„ 4	„ 16	160 „	X.
autres marchandises non dénommées	valeur																														1,000,000 „	
																															54,827,050 „	

303 (2)



Tableau comparatif des (quantités et des) valeurs de marchandises importées de tous pays dans les différents ports de la Norvège pendant l'année 1835.

Noms des marchandises	unité	valeur de l'unité F. C.	Frederikshald quantités	Frederikshald valeurs	Frederikstad quantités	Frederikstad valeurs	Moss quantités	Moss valeurs	Dröbak quantités	Dröbak valeurs
Beurre	livre	,, 84	1,032	907	2990	2,511	12 883	10,822	1,771	1,488
Café	d°	,, 92	70 536	64,893	8 716	8,019	96 207	88,510	15,470	14,232
Céréales – Avoine	Tonne	7 50	808½	6 064	4	30	101	757	,,	,,
Froment	d°	19 ,,	157	2983	202	3,838	1 314½	24,975	243½	4,626
Farine de	Lispund	2 92	1050½	3,067	1 105½	3,228	580	1,694	66	194
Orge	Tonne	12 ,,	6,612½	79,350	416	4,992	10,744½	128,934	2 292½	27,510
Farine de	Lispund	1.67	,,	,,	121	202	,,	,,	,,	,,
Gruau de	Tonne	21.25	43½	924	81	1,721	166½	3,538	6½	138
Malt de	d°	14 ,,	600½	8407	171½	2,401	150	2,100	35	490
Pois	d°	14 ,,	123½	1,729	40½	567	124	1,736	28	432
Seigle	d°	14 ,,	3684	516 (51,580)	2440	34,160	7,854	109,956	2013	28,182
Farine de	Lispund	1.75	,,	,,	17½	31	,,	,,	,,	,,
Chanvre peigné	livre	1.41	1454	2050	24	34	860	1213	148	209
Chanvre nonpeigné	d°	,, 50	6789	3395	404	202	870	435	2,430	1,215
Charbon de terre	Tonne	2.25	467	1051	338	761	317	713	,,	,,
Coton en laine	livre	1.33	1993	2651	346	460	4 830½	6,424	634	843
Coton fil de, n. teint	d°	2.75	1228½	3378	606	1 667	2 932	8,063	135½	373
Coton d° teint	d°	3.08	506	192	10	31	222	687	,,	,,
Coton tissus de (?)	d°	15 .	197	2 955	4	60	90½	1357	½	7
Coton d° commun	d°	10 ,,	9584½	95,890 45	1 179	11,790	5,275½	52,755	149	1,490
Eau de vie de raisins	Pot	1.25	15,685½	19,607	2 005½	2,507	5,374½	6,718	1,732½	2,166
Fromage	livre	,, 33	7612½	2 512	5 209½	1,719	10,880½	3,591	2,917	963
Houblon	d°	1 ,,	1827½	1 827	102	102	6,556	6,556	,,	,,
Huiles de chanvre &c	d°	,, 70	3548	2484	460	322	1,367	957	522	265
Laine, tissus de	d°	15 ,,	6208	93,120	713	10,695	7,283	109,245	139	2,085
Lin peigné	d°	1 ,,	694	694	74	74	,,	,,	,,	,,
Lin nonpeigné	d°	,, 75	4342	3256	3,742	2,806	5,880	4,410	1,209	927
Mélasse	d°	,, 25	3802	951	2 898	724	225½	56	,,	,,
Raisins secs	d°	,, 50	4060	2030	413	206	2,102	1,051	,,	,,
Riz	d°	,, 38	9572	3 637	1 047	398	12,197	4 635	1,141	434
Rum	Pot	2 ,,	,,	,,	,,	,,	,,	,,	,,	,,
Savon vert	livre	,, 42	4004	1682	694	291	442	186	1,090	458
Savon blanc	d°	,, 50	2657	1329	74½	37	1 675	837	360	180
Sel	Tonne	7.50	3131	23,483	580	4,350	174	1,305	530	3,975
Soie, tissus de	livre	45 ,,	142	6390	6	270	41	1,845	1	45
Sucre brut	d°	,, 58	26701½	15487	4 410	2,558	15,590	9,042	2395	1,389
Sucre pulvérisé	d°	,, 66	679½	448	,,	,,	11,903	1,856	,,	,,
Sucre raffiné &	d°	,, 88	36,933½	32,501	6,984	6,146	49,805	43,828	6 608½	5,815
Tabac en feuilles	d°	,, 88	24 388½	21 462	,,	,,	88,157	77,578	2034	1,790
Thé brun	d°	2.34	1791	4,191	219	512	2,004	4,689	428	1,002
Thé vert	d°	5 ,,	,,	,,	,,	,,	1½	7	,,	,,
Toile à voile commune	d°	2.83	1 343	3,801	812	2,298	192	543	584	1,652
Toile à voile fine	d°	2.54	402½	1,022	521½	1,325	2,974	7,554	56	142
Vin	Pot	1.25	30 673	38,341	3,918	4,897	7,906	9,892	2662	3,327
Vinaigre	d°	,, 41	4547½	1864	818	335	3,055½	1,253	112½	46
march. non dénommées										
				562,521		119,277		742,303		108,090

Noms des marchandises	Christiania	Christiania valeur	Drammen	Drammen valeur	Holmestrand	Holmestrand valeur	Tönsberg	Tönsberg valeur
Beurre	119,977	100,781	58,402	49,058	5,470	4,595	12 832	10,779
Café	663,912	610,799	207,132	190,561	24,685	22,710	13 571½	12,486
Céréales – Avoine	3,106	23,295	318½	2,389	50½	379	180	1,350
Froment	11,415	216,885	2 513	47,747	113	2,147	275½	5,234
Farine de	11,920	34,806	2 664½	7,780	1,204½	3,517	1 497½	4,373
Orge	79,446½	953,358	55 489½	665,874	1,332½	15,990	3 585½	43,026
Farine de	355	592	227	379	150	250	171	115
Gruau de	1,901½	40,407	1 380	29,325	96½	2,051	128½	2,731
Malt de	6,071	84,994	1 740	24,360	175½	2,457	267	3,738
Pois	3,768	52,752	1,349	18,886	166½	2,331	256½	3 591
Seigle	45,647½	639,065	33,260½	465,647	3,071	42,994	4 064½	56,903
Farine de	213½	374	,,	,,	485	774	71	124
Chanvre peigné	721	1,017	3,127½	4,410	136	192	36	51
Chanvre nonpeigné	63,944	31,972	50,040	25,020	3,050	1,525	53 314	26,657
Charbon de terre	4,329½	9,741	1,210	2,722	,,	,,	3 816½	8,587
Coton en laine	63,407	84,331	17,749	23,606	1,086	1,444	958	1,274
Coton fil de, n. teint	56,940½	156,586	7,947	21,854	1,541½	4,240	261½	719
Coton d° teint	5,786	17,820	1,101	3,391	176	542	320	986
Coton tissus de (?)	2,376½	35,647	282	4,230	56½	847	44	660
Coton d° commun	63,376½	633,765	8,667½	86,675	1,036	10,360	1 936½	19,365
Eau de vie de raisins	169,954½	212,443	48,399	60,499	4,170	5,212	4 078	5,097
Fromage	149,821	49,441	49,470½	16,325	4,834	1,595	4 726	1,560
Houblon	16,187	16,187	12,050½	12,050	306	306	602	602
Huiles de chanvre &c	133 064	93,145	15,858½	11,101	2,549	1,784	5 958	4,171
Laine, tissus de	86 337½	1,295,062	15,242½	228,637	1,642½	24,637	1 490½	22,357
Lin peigné	902	902	1,112½	1,112	,,	,,	324	324
Lin nonpeigné	86,801	65,101	67,961	50,971	32,415	24,311	6,225	4,669
Mélasse	149,332	37,333	39,519½	9,879	3,292½	823	3,429	857
Raisins secs	71,181	35,590	7,850½	3,926	755	377	148½	74
Riz	116,673	44,336	29,574	11,238	5,628	2,139	4,369½	1,660
Rum	2,054	4,108	,,	,,	,,	,,	,,	,,
Savon vert	22,086	9,276	1,949	819	246	103	128	54
Savon blanc	39,635½	19818	15,734	7,867	413	206	2,603	1,301
Sel	21,153½	158,647	13,087	98,152	678	5,085	1791	12,433
Soie, tissus de	1,749	78,705	233	10,485	21½	967	11	495
Sucre brut	492,084	285,409	70,013	40,608	4,420	2,564	2 942	1 706
Sucre pulvérisé	6,916	4,564	8,581	5,663	394	260	,,	,,
Sucre raffiné &	341,705	300,700	150,138	132,121	22,216	19,549	7 521	6,618
Tabac en feuilles	395,340	347,899	181,309½	159,552	5,674	4,993	9 526½	8,383
Thé brun	20,934	48 985	3,384½	7,920	403	943	614	1,437
Thé vert	44½	222	12	60	9½	47	44½	222
Toile à voile commune	11,254	31,849	9,753	27,601	1,921	5,436	7,911	22,388
Toile à voile fine	6,073	15,425	4,312	10,952	389	988	370	930
Vin	173 829½	217,299	35,467½	44,334	3,801½	3,852	4,840½	6,051
Vinaigre	27 767½	11,385	11,287½	4627	1,127	462	1,068	438
march. non dénommées								
		7,112,818		2,630,513		225,784		306,576

Noms des marchandises	Lauvvig	Lauvvig valeur	Langesund	Langesund valeur	Krageröe	Krageröe valeur	Österriisöer	Österriisöer valeur	Arendal	Arendal valeur
Beurre	65,684	55,175	36,173	30,385	32 334	27,170	61 190	51,400	110,982	93,225
Café	110 943	102,068	30 111	27,602	13 100	12,052	25 186½	23,172	54,486	50,127
Céréales – Avoine	318½	2,389	1,048	7,860	26½	199	569½	4,271	969	7,267
Froment	753½	14,316	1 335	25,365	185½	3,524	196	3,724	794	15,086
Farine de	1734	5,063	1 201½	3,508	851	2,485	561	1,638	2,259	6,596
Orge	10 362	124,344	19 325	231,900	5,633½	67,602	7,578	90,936	7,300	87,600
Farine de	284	474	268	448	600	1,002	204	341	241	402
Gruau de	260	5,225	451½	9,584	259½	5,514	371	7,884	515½	10,954
Malt de	974½	13,643	1 646½	23,051	506	7,084	1,164½	16,303	898	12,572
Pois	733	10,262	976½	13,671	171	2,394	158	2,212	480	6,720
Seigle	14 028	196,392	13 351½	186,921	5,402½	75,635	9,190	128,660	14,032½	196,455
Farine de	96	168	,,	,,	,,	,,	,,	,,	,,	,,
Chanvre peigné	272	384	135	190	52	73	283	399	1,422	2,005
Chanvre nonpeigné	38 562	19,281	47 004	23,502	,,	,,	1,687	843	32,299	16,149
Charbon de terre	5 058½	11,381	472½	1,063	215	484	2,068½	4,654	1,307	2,941
Coton en laine	4412	5,868	2,752	3,660	456	606	24	32	1,056	1,404
Coton fil de, n. teint	2027½	5,576	1 590½	4,374	497½	1,368	226½	623	1,096	3,014
Coton d° teint	865	2,664	279½	861	61½	189	76	234	316	973
Coton tissus de (?)	76½	1,147	98½	1,477	26	390	145½	2,182	58	870
Coton d° commun	5,380	53,800	3 953	39,530	718	7,180	2,326	23,260	7,271	72,710
Eau de vie de raisins	65,812	82,265	13 071	16,339	1 999	2,497	1,800	2,250	3,845	4,806
Fromage	6,865½	2,265	14 263	4,707	4 002	1,321	13,881	4,581	29,630	9,778
Houblon	1850½	1,855	4 417	4,417	1012	1,012	30	30	10,002	10,002
Huiles de chanvre &c	4664	3,265	5,737½	4,016	975	682	1,918½	1,343	100,238	70,166
Laine, tissus de	9 393	140,895	7,355	~~124,325~~ 110 325	1 022	15,330	1,727½	25,912	6,503½	97,552
Lin peigné	78	78	61	61	22	22	261	261	2,489	2,489
Lin nonpeigné	39 190½	29,393	11 839	8,879	6 976	5,231	5,748	4,311	25,487	19,115
Mélasse	7 062	1,765	10 249	2,562	2 104	526	2,290½	573	8,526	2,131
Raisins secs	2 180	1,090	1,752	876	364	182	719½	359	4,666	2,333
Riz	15 842	6,020	7,779	2,956	2 841	1,080	1,953	742	11,056	4,201
Rum	157½	315	,,	,,	,,	,,	,,	,,	,,	,,
Savon vert	10.231½	4,297	11,140	4,679	1956	821	671	282	1,514	636
Savon blanc	551	275	1,106	553	488	244	603½	302	5,544	2,772
Sel	6 816	51,120	2,241	16,807	2,454	18,405	515	3,862	9,754	73,155
Soie, tissus de	49	2,205	109	4,905	13½	607	17	765	98	4,410
Sucre brut	60 656	35,180	34,721½	20,138	7,665	4,446	3,706	2,149	30,976	17,966
Sucre pulvérisé	1741	1,149	789	521	3,251	2,146	,,	,,	,,	,,
Sucre raffiné &	79 178	69,677	35,156	30,937	8,820½	7,762	9,969½	8,773	35,515	31,253
Tabac en feuilles	62,514	55,012	83,609	73,576	7,046	6,200	5 485	4,827	29,079	25,589
Thé brun	2 162½	7,060	2,383	5,576	693	1,622	716½	1,677	1,991½	4,660
Thé vert	,,	,,	,,	,,	,,	,,	,,	,,	1½	7
Toile à voile commune	12 457	35,153	13,659	38,655	2956	8,364	98	278	12,435	35,191
Toile à voile fine	872	2,215	2641	6,708	949	2,410	516	1,311	3,279	8,328
Vin	11 212½	14,016	18 527	23,159	9 149	11,436	2 393½	2,992	24,316½	30,395
Vinaigre	5 365	2,200	5 966½	2,446	1 953	801	466½	191	7,842	3,215
march. non dénommées										
		1,178,385		1,032,750		308,098		430,539		1,047,220

Noms des marchandises		Unité	Valeur de l'unité (d. c.)	Grömstad quantités	Grömstad valeur	Lillesand quantités	Lillesand valeur	Christiansand quantités	Christiansand valeur	Mandal quantités	Mandal valeur	Farsund quantités	Farsund valeur
Beurre		livre	„ 84	16,002	13,442	16,009	13,447	156,192	131,201	13,006	10,925	2,145	1,802
Café		d°	92	5,509	5,068	2293	2,109	87,290	80,307	35,867	32,998	31,227	28,728
Céréales	Avoine	Tonne	7 50	230	1,725	162	1,215	1,530½	11,479	857½	6,431	53½	408
	Froment	d°	19 „	125½	2,384	110½	2,099	2,430	46,170	341	6,479	467	8,873
	d° farine de	Lispund	2.92	284½	831	84	245	3,316	9,683	662½	1,933	735½	2,146
	Orge	Tonne	12 „	1,850½	22,206	1313	15,756	17,964½	215,574	2,505½	30,066	946½	11,358
	d° farine de	Lispund	1 67	„	„	„	„	2 219	3,706	475	793	„	„
	d° gruau de	Tonne	21 25	188½	4,006	103	2,189	1446½	30,727	289	6,141	113	2,401
	d° Malt de	d°	14 „	283	3,962	129	1,806	2,409	33,726	368	5,152	180	2,520
	Pois	d°	14 „	135½	1,897	79	1,106	703½	9,849	252	3,528	79½	1,113
	Seigle	d°	14 „	1,329	18,606	1,236	17,304	22,402	313,628	5,088	71,232	2,070½	28,987
	d° farine de	Lispund	1 75	„	„	„	„	„	„	35		„	„
Chanvre	peigné	livre	1 41	62	87	„	„	.	„	.	„	31	44
	non peigné	d°	„ 50	415½	207	„	„	72,703	36,351	42,246	21,123	46,435	23,217
Charbon de terre		tonne	2 25	„	„	„	„	2,904	6,534	582	1,309	1,749	3,935
Coton	en laine	livre	1 33	„	„	23	31	304½	405	357	475	69½	92
	fil de, non teint	d°	2 75	106½	293	34½	93	1 380	3,795	149	410	503½	1,385
	d° teint	d°	3.08	36	111	2	6	395	1,216	101	311	139	428
	tissus fins	d°	15 „	3	45	„	„	279	4,185	39	585	44	660
	d° comm.	d°	10 „	576½	5,765	300	3,000	11 185	111,850	2,981	29,810	3,657½	36,575
Eau de vie de raisin		Pot	1 25	716	895	„	„	31,235	39,043	3,880	4,850	9,709	12,136
Fromage		livre	„ 33	4,775½	1,577	670½	221	4,537½	1,497	1,625	536	1 815½	599
Houblon		d°	1 „	100	100	221	221	4,787½	4,787	4,880½	4,880	1,601½	1,601
Huiles de chanvre, lin		d°	„ 70	312	218	270½	189	10,272	7,190	2,531	1,771	1,417½	992
Laine tissus de		d°	15 „	466	6,990	92½	1,387	10,904	163,560	4,022½	60,337	6,048½	90,727
Lin	peigné	d°	1 „	37	37	155	155	3½	3	2	2	15	15
	non peigné	d°	„ 75	2,916	2,187	878	658	40,286	30,214	7,315½	5,486	7,331	5,498
Mélasse		d°	„ 25	1,821	455	„	„	30,558	7,639	3,316	829	1,948	487
Raisins secs		d°	„ 50	418	209	12	6	5,599	2,799	3,241½	1,620	473½	236
Riz		d°	„ 38	2631	1,000	214	81	15,531	5,902	4,367	1,659	1,800½	684
Rum		Pot	2 „	„	„	„	„	410	820	„	„	„	„
Savon	vert	livre	„ 42	346	145	166	70	21,270½	8,934	7,404½	3,110	2,596½	1,091
	blanc	Livre	„ 50	574	287	99	49	3,846½	1,923	934	467	1,250	625
Sel		tonne	7 50	532	3,990	678	5,085	18,553½	139,147	1 940½	14,550	4,005	30,037
Soie, tissus de		livre	45 „	1½	67	1	45	320	14,400	48½	2,182	46	2,070
Sucre	brut	d°	„ 58	4,805	2,787	147	85	38,635½	22,408	32,623½	18,921	13,371	7,755
	pulvérisé	d°	„ 66	„	„	„	„	34,703	22,904	„	„	„	„
	raffiné	d°	„ 88	7,002	6,161	45	40	34,330	30,210	17,052½	15,006	12,868	11,324
Tabac en feuilles		d°	„ 88	.	„	1,200	1,056	68,514	60,292	17,188	15,125	6,160	5,420
Thé	brun	d°	2 34	199	466	„	„	3,483	9,150	1,558	3,646	692	1,619
	vert	d°	5 „	7	35	„	„	15	75	„	„	54	270
Toiles à voile	commune	d°	2 83	942	2,666	„	„	12,210	34,554	3,948½	11,174	2,699½	7,640
	fine	d°	2 54	„	„	„	„	4,851	12,321	699	1,775	1,044½	2,653
Vin		Pot	1 25	2671	3,339	221½	277	25,370	31,712	3,654	4,567	8,259	10,324
Vinaigre		d°	„ 41	867	355	482½	198	7 249½	2,972	905½	371	642½	263
autres march. non dénommées		valeur											
					114,601		70,231		1,704,842		400,332		348,738

Noms des marchandises		Flekkefjord quantités	Flekkefjord valeur	Soggendal quantités	Soggendal valeur	Egersund quantités	Egersund valeur	Stavanger quantités	Stavanger valeur	Bergen quantités	Bergen valeurs	Molde et Aalesund quantités	Molde et Aalesund valeur	Christiansund quantités	Christiansund valeur	Trondhjem quantités	Trondhjem valeur
Beurre		13,375	11,235	112	94	271	228	715	601	10,896	9,153	„		„		784	659
Café		36,326	33,420	2,444	2,248	11,342	10,435	2,906½	2,674	220 894½	203,222	8,972	8,254	23,636	21,745	215,808	198,543
Céréales	Avoine	270½	2,029	18½	139	58	435	2,316½	17,374	6 829½	51,221	420	3,150	100	750	374	2,805
	Froment	901	17,119	16½	313	232	4,408	637½	12,112	12 872½	244,577	42	798	243½	4,626	2,344½	44,545
	d° farine de	1717½	5,015	77	225	293	856	2,109	6,158	14,041½	41,001	543	1,586	1,138½	3,324	7,756½	22,649
	Orge	2,215	26,580	578	6,936	985½	11,826	13,030	156,360	137,420	1,649,040	1,995½	23,946	4,984½	59,774	29,547½	354,570
	d° farine de	7	12	„	„	91	152	11	18	2,600	4,342	19	32	408	681	789	1,318
	d° gruau de	273	5,801	57½	1,221	79½	1,679	312½	6,641	2,574½	54,698	29	616	96	2,040	1 258½	26,743
	d° Malt de	844	11,816	154	2,156	212½	2,975	2,834	39 676	16,118	225,652	336	4,704	1,698	23,772	9 478	132,692
	Pois	209	2,926	70	980	96	1,344	868	12,152	3,942½	55,195	8	112	37	518	484	6,776
	Seigle	{470½ / 4 232}	{6,587 / 59,248}	451	6,314	1,815	25,410	7,817½	109,445	65,713	919,982	324½	4,543	2,828½	39,599	17 279½	241,913
	d° farine de	„	„	„	„	„	„	„	„	216	378	20	35	585	1,027	821	1,437
Chanvre	peigné	„	„	„	„	„	„	„	„	„		.	„	„		.	„
	non peigné	43,083	21,541	677	338	8,222	4,111	50,222	25,111	1,199,729½	599,865	21,924	10,962	44,447	22,223	142,594	71,297
Charbon de terre		1,155½	2,600	„	„	209	470	2,858	6230	4,198	9,445	1,842	4,144	613	1,779	2,254	5,071
Coton	en laine	2,147	2,856	61	81	„	„	1,058	1,407	4,018	5,344	1,255	1,669	283	376	5,718	7,605
	fil de, non teint	299½	822	27½	76	15½	43	560	1,540	2,068½	5,688	408	1,122	25½	70	15,923	43,788
	d° teint	171	527	3½	11	13½	42	400½	1,234	1.415	4,358	40	123	6	18	1,367	4,203
	tissus fins	232	3 480	1½	22	6½	97	72	1,080	1,984½	29,767	10	150	26	390	573½	8,602
	d° comm.	3,323½	~~33,235~~	222	2,220	527	5,270	6,471	64,710	51,153	511,530	868	8,680	2,447½	24,475	38,266	382,660
Eau de vie de raisin		8,120	10,150	90	112	2,327	2,909	18,408½	23,011	142,214½	177,768	4,634	5,792	3,558	3,447	47,444	59,305
Fromage		3,007½	992	733	242	652	215	1,976½	653	18,830	6,214	596	197	421	139	9,655	3,186
Houblon		4,626	4,626	„	„	382	382	6,645	6,645	51,900	51 900	2,443	2,443	35	35	3,831	3,831
Huiles de chanvre, lin		3,763	2,634	61	42	56½	40	7,841	5,489	55,316	38721	604	422	2,535	1,774	22,274½	15,592
Laine tissus de		5,677½	85,162	201½	3,022	584	8,760	6,288½	94,327	40,241	603,615	797	11,955	1,628	24,420	25 389	380,835
Lin	peigné	25	25	„	„	„	„	11	11	680½	680	„	„	„	„	1½	1
	non peigné	41,695	31,271	„	„	3,552	2,664	37,622	28,216	65,072½	48 804	13,810	10,357	14,887	11,165	41,133	30 850
Mélasse		5,527	1,382	52½	14	1,788	447	15,272	3818	359,297½	89,824	13,791	3,448	31,961	7,990	219,084½	54,771
Raisins secs		4,750	2,375	103	51	408	204	2,536	1,268	26,485½	13,242	1,565½	782	394	197	16,965	8,482
Riz		7,673	2,916	1,133	420	3,310	1,258	10,608	4,031	55,742	21,182	3,143	1,194	803	305	30,595	11,626
Rum		„	„	„	„	„	„	19	38	8,714½	17,429	66	132	„	„	1,155	2,310
Savon	vert	6,343	2,664	1,490	626	3,023½	1,270	14,803	6,217	54,308	22 809	1,235	519	968	406	2,094	879
	blanc	1,814	907	4	2	94	47	2,311½	1,156	39,195½	19,597	1,149½	574	1,514½	757	29,825½	14,913
Sel		22,569	169,271	3,663	27 472	6,237	46,777	35,298½	264,735	143,125½	1,073,440	4 382	32,865	12,731	95,482	29,704	222757
Soie, tissus de		166	7,492	2	90	7	315	154½	6,952	1,001½	45,067	37½	1,687	24	1,080	1,441½	64,867
Sucre	brut	15,902	9,223	1,106½	641	9,543	5,535	17,051	8,890	190,027	110,216	5,044	2,925	2,328	1,350	109,327	63,410
	pulvérisé	1261	832	„	„	„	„	1,112	734	4,030	2,660	1,584½	1,045	847	559	16,409½	10,830
	raffiné	19 030½	16,746	1,346½	1,185	7,832	6,892	18,229	16,040	210,057	184,850	9,042	7,957	19,697	17,333	167,248	147,178
Tabac en feuilles		6,781	5,967	940	827	2,970	2,614	6,053½	5327	517,992	455,832	7,921	6,970	21,415	18,845	242,751	213,621
Thé	brun	1,912	4,474	45½	106	236	552	1,068½	2,500	4,805	11,244	428	1 001	1,063	2,487	4,359½	10,201
	vert	23	115	„	„	„	„	89	445	304	1,520	„	„	20	100	2	10
Toiles à voile	commune	6,259	17,712	612	1,732	632	1,789	8,390½	23,744	48,708	137,844	520	1,472	4,821	13,643	11,320	32,037
	fine	5,910	15,013	109	277	922	2,342	4,894	12,430	151,590	385,039	2,217	5,631	1,470	3,733	5,815½	14,771
Vin		9621	2,405	82½	103	2,171	2,714	11,972	14,965	79,819	99,774	4,944	6,180	8,639½	10,799	34,264½	43,831
Vinaigre		„	„	56	23	1,371	562	1,088½	446	32,354	13,265	1,824	748	1,995	818	8,140	3,337
autres march. non dénommées																	
			581,955		60,361		158,069		995,611		8,257,994		180,922		424,051		2980,307

Importations de la ville de Bergen pendant l'année 1835 d'après le Vice Consul

Pays de Provenance		Café	Cerceaux	Cereales: Avoine	froment	Gruau d'orge	Malt	Orge	Pois	Seigle
		Livres	Pièces	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Amérique		„	„	„	„	„	„	„	„	„
Angleterre		„	„	„	„	„	„	9,630.	„	„
Belgique		„	„	„	„	„	„	„	2,543.	18.90.
Danemark		„	„	3,450.	9262.	2,574	12,560.	111,449.	„	43,560.
Espagne		„	„	520.	„	„	„	„	„	„
France		„	„	„	„	„	„	„	„	„
Hollande		„	1,540,925	„	„	„	„	„	„	„
Italie		„	„	„	„	„	„	„	„	„
Mecklembourg,	Rostock	„	„	„	210.	„	738.	1,930.	„	740.
Portugal		„	„	„	„	„	„	„	„	„
Prusse		„	„	„	3,120.	„	2,820.	12,270.	1,190	19,520.
Russie		„	„	„	„	„	„		„	„
Suède		„	„	2860.	„	„	„	1,360.	„	„
Villes anseatiques	Brême	„	„	„	150.	„	„	„	„	„
	Hambourg	220894	„	„	130.	„	„	780.	210.	„
		220,894	1,540,925	6,830	12872	2574	16,118	137,419	3,943	65,710

Pays de Provenance		Farines d'orge & de froment	Chanvre Lin et étoupes	Douves	Eau de vie Vin et Rum	Sel	Sirop	Sucre	Tabac	Toiles	Tuiles & Briques	Vinaigre
		Livres	Livres	Pièces	Pots	Tonnes	Livres	Livres	Livres	Livres	Pièces	Pots
Amérique		109,300.	„	„	8,715.	„	„	„	18,500	„	„	„
Angleterre		„	„	„	„	„	„	„	„	„	„	„
Belgique			46,400.	„	„	„	12400.	„	„	7500.	73,600.	„
Danemark		75,300.	„	„	„	„	„	„	„	17,900.	„	„
Espagne		„	„	„	35,600.	9860.	„	„	„	„	„	„
France		„	„	„	134,084.	37,957.	211,998.	„	„	„	„	32354
Hollande		„	17,400.	„	„	2,630.	16,100.	„	„	„	326,100.	„
Italie		„	„	„	„	27,160.	„	„	„	„	„	„
Mecklembourg,	Rostock	„	„	„	„	„	„	„	„	544.	„	„
Portugal		„		„	51,800.	65520.	„	„	„	„	„	„
Prusse		„	16,700	„	„	„	„	„	„	12,500.	„	„
Russie		69,600	1,340,235	„	„	„	„	„	„	196,916	„	„
Suède		„	„	1,900,975	„	„	„	„	„	17,200	13237	„
Villes anseatiques	Brême	„	„	„	„	„	21,200.	„	499,492	6600.	124,500.	„
	Hambourg	12,265.	„	„	„	„	97,600.	194,057	„	20,100.	„	„
		286,465	1,420,735	1,900,975	230,199	143,127	359,298	194,057	517,992	279,260	537,437	32,354

Exportations de la ville de Bergen pendant l'année 1835, d'après le Vice Consul

Pays de Destination		Bois	Goudron	Huile de Poisson	Peaux de boucs chèvres moutons & veaux	Anchois	Harengs	Homards	Huitres
		Lasts de Bois	Tonnes	Tonnes	Livres	Dunk	Tonnes	Pièces	Tonnes
Angleterre		53½	51	„	289.	„	„	140,183.	„
Autriche		„	„	„	„	„	15¼.	„	„
Belgique		„	„	1,710.	„	„	135½	„	„
	Altona	„	„	2020.	55,569.	563.	283.	„	2.
Danemark		94½	„	181.	„	393.	6,101.¾.	„	39.
Espagne		47½	„	61.	„	„	787.	„	„
France		20½	„	40.	„	„	„	„	„
Hollande		„	„	9,301.	1,385.	„	„	„	„
Italie		„	„	„	„	„	225½.	„	„
Mecklembourg	Rostock	„	„	556.	„	220.	1491.	„	2.
Portugal		57½	„	19.	„	„	1,662¾.	„	„
Prusse		23½	„	6,555½.	„	389.	50807.	„	20½
Russie		„	„		„	„	76830¾	„	42
Suède		„	„	622½	„	525.	26482½	„	„
Villes anseatiques	Brême	„	„	2,519.	320.	309.	1,380.	„	13
	Lubeck	„	„	89.	„	220.	1105.	„	„
		297.	51.	23,674	57,563	2,619	167,307	140,183	118½

Pays de Destination		Poissons: Klipfisk	Salés	Secs	Rogues	Articles divers
		Vogs.	Tonnes	Vogs.	Tonnes	
Angleterre		201.	„	„	„	371,914½ ℔ os, 3,574 ℔ corne, 7,667½ ℔ cordages, 1227 ℔ vieux fer, 432 ℔ verre cassé.
Autriche		„		172,149.	„	25 ℔ saumon, 665 ℔ harengs fumés
Belgique		„	75.	64,596.	„	60 ℔ saumon
	Altona	57.		2,473.	„	104 peaux de martre, renard etc, 46 ℔ duvet, 132 ℔ dents de rosmare, 39 ℔ saumon fumé
Danemark		49.	16.	2,765.	„	10 paires pierres meulières, 256 ℔ fonte, 700 ℔ saumon, 1305 ℔ fromage, 168 ℔ chandelles
Espagne		119,945.	3½.	610.	1400	[illegible]
France		600.	„	8,203.	14941.	
Hollande		„	6.	126,603.	„	35,867 ℔ mousse de rocher, 327 ℔ dents de rosmare, 9½ ℔ duvet, 6928 ℔ corne
Italie		346.	3.	120,413.	„	6 tonnes mine de plomb, 5751 ℔ crine de vache 30 ℔ saumon
Mecklembourg	Rostock	„	„	„	„	56 ℔ fromage, 20 ℔ saumon.
Portugal		33,735.	544.	233.	„	672 ℔ beurre, 2,532 ℔ chandelles, 11,013 ℔ viande, 1,029 ℔ lard, 534 ℔ brun rouge, 2,306 harengs fumés
Prusse		215.	12.	652.	„	196 ℔ saumon, 40 ℔ fromage
Russie		„	4½.	3,222.	„	40 ℔ fromage
Suède		23.	708.	84,517.	„	
Villes anseatiques	Brême	„	22.	660.	„	5744 ℔ corne, 254 ℔ harengs fumés, 5,584 ℔ cornes de pied de boeufs, 475 ℔ saumon, 10 ℔ duvet
	Lubeck	„	„	121.	„	360 ℔ chandelles 176 ℔ corne
		155,171.	1,394.	587,217	16341	

Trondhjem

Pays de Provenance	Café	Céréales: Avoine	Céréales: Froment	Céréales: Gruau	Céréales: Malt	Céréales: Orge	Céréales: Pois	Céréales: Seigle	Farines: de froment	Farines: d'orge	Farines: de seigle	Chanvre	Charbon de terre	Eau de vie de raisin	Graine de Lin
	livre	tonne	tonne	tonne	tonne	tonne	tonne	tonne	livre	livre	livre	livre	tonne	Pot	tonne
Angleterre	2815	»	»	»	»	1858	»	»	300	»	»	»	2500	»	»
Belgique	»	»	»	»	»	701	»	2118	»	»	»	»	»	»	»
Bremen	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Danemark	»	427	656	1263	492	21,826	267	6772	37307	12627	64047	»	»	»	»
Espagne	»	»	»	»	»	»	»	»		»	»	»	»	121 btlles	»
France	5761	»	»	»	»	»	»	»	1065	»	»	»	»	5991 btlles	»
Hambourg	156466	»	73	»	»	40	»	»	47442	»	»	»	»	80	»
Hollande	3783	»	5	»	»	»	»	261	»	»	»	»	»	[illegible]	»
Italie	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mecklembourg	»	»	572	268	4726	7029	223	5004	16647	»	»	»	»	»	»
Portugal	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Prusse	»	»	477	»	2496	3593	88	5601	»	»	»	»	»	»	»
Russie	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	209,010	»	»	333
	168825	427	1783	1531	7714	35047	578	19756	102761	12627	64047	209010	2500		333

Pays de Provenance	Lin	Marmites en fer	Ris	Savon	Sel	Sirop	Sucre: brut	Sucre: raffiné	Sucre: pulvérisé	Tissus: de coton	Tissus: de laine	Tissus: de soie	Toile à voile	Vin	
	livre	livre	livre	livre	tonne	livre	livre	livre	livre	livre	livre	livre	pièce	Pot	
Angleterre	»	»	»	44720	»	»	»	»	»	2400	2850	100	»	»	
Belgique	»	»	»	»	»	16321	»	3118	»	»	»	»	»		
Bremen	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Danemark	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Espagne	»	»	»	»	3335	»	»	»	»	»	»	»	»		1010 btlles
France	»	»	»	303	16407	309305	1571	807	»	»	»	»	»		1017 btlles
Hambourg	»	»	31296	2093	»	21.741	59276	116913	8240	65600	23250	1330	»		946
Hollande	»	31303	320	»	»	»	»	9053	»	»	»	»	»	»	20
															8 btlles
Italie	»	»	»	»	7060	»	»	»	»	»	»	»	»		
Mecklembourg	»	»	»	»	»	»	»	99	»	»	»	»	»	»	
Portugal	»	»	20	98	12061	»	»	»	»	»	»	»	»		390
Prusse	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Russie	22040	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	537	»	
	22040	31303	31636	47214	38863	347367	60847	129990	8240	68000	26100	1430	537		

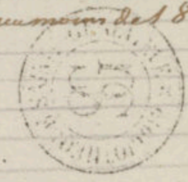
Exportation

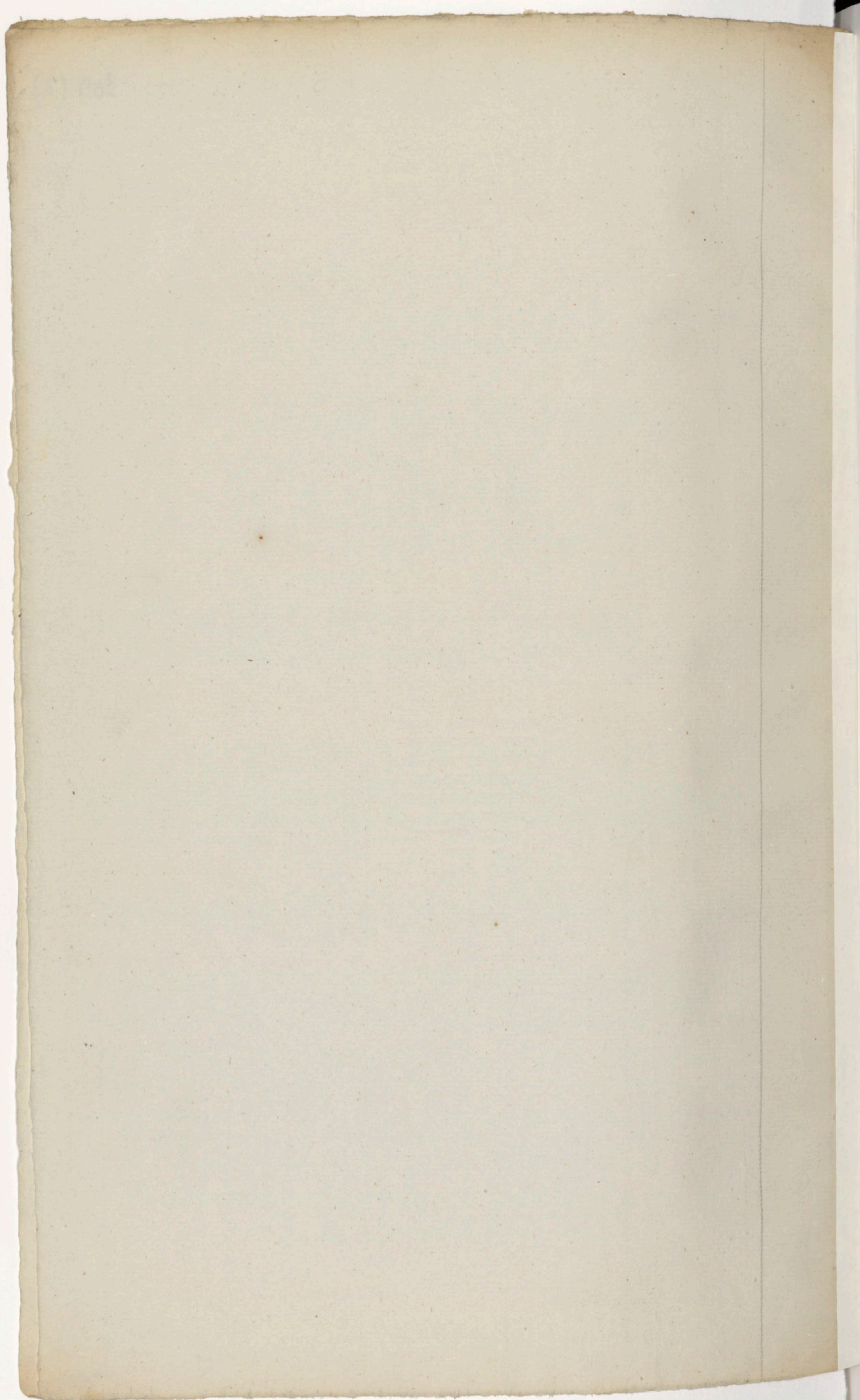
Pays de Destination	Bois	Cuivre rosette	Cuivre laminé	Goudron	harengs	huile de poisson	Peaux	Poissons		Rogues	Observations
	Lasts de Bois	Skippund	livres	tonnes	tonnes	tonnes	livres	vogs.	vogs.	tonnes	
Angleterre	1103 3/4	»	»	72	»	»			1001		
Belgique	»	379 1/2	»	»	10	306			8866		
Danemark	22	»	»	»	1488	»			63		
Espagne	22	»	»	»	»	40		120730	620		
France	2162	147	»	»	»	»		4345	7130	536	
Hambourg	3	425	645	»	1606	1207		»	»		
Hollande	»	1610 239/320	»	»	»	138 1/2		»	8557		
Italie	»	50	»	»	»	»		1055	60,136		
Mecklembourg	1	»	»	»	3414	168			724		
Portugal	30	»	3233	»	»			33,720	1285	231	
Prusse	»	»	»	»	747	392	2771		363		
	3343 3/4	2612 79/320	3878	72	7267	2251 1/2	2771	159,900	88,745	767	

Extrait des livres de la Douane.)

Tableau des produits du pays exportés d'Hammerfest pendant l'année 1835

Nature des Marchandises			Quotités	Unités de mesure ou poids	Valeur de l'unité	Valeur Totale	Pays de Destination	Observations
Poissons secs	Rotskiær	Rotskiær	16531.	Vogs (a)			Russie	(a) le Vog pèse 36 livres norvégiennes, qui est à dire un peu moins de 18 Kilogrammes
	Poissons ronds	Rundfisk	31030	id			Mediterranée & Hollandes	
	Poissons séchés sur rochers	Klipfisk	4182	id			id id id	
	Gade Sey sec	Tør Sei	14121	id			Russie & Suède	
Poissons salés	Turbeau	Hellefisk (Queite)	7550.	Vog			Russie	
	morue	Torsk	38603	id				
	Gade Sey	Sei	39620	id				
	Harengs	Sild	124.	baril				
Peaux	de Rennes	Reensdyrsskind	4797	pièce			Russie & France	
	de Loutres	Odderskind	208	id				
	de Renards	Ravskind	276	id				
	de Boucs	Bukkeskind	140.	id				
		Fjeldrak	15	id				
	d'Hermines	Hermelin	357	id			France	
	de veaux	Kalveskind	157.	id				
	de martres	Maarskind	9	id				
	d'ours	Bjørneskind	3	id				
	de chiens de mer	Sælhundskind	12	id				
	de Loups	Ulveskind	9					
Plumes non nétoyées		urensede Fjær	1459	Vog				
Duvet non nétoyé		urensede Duun	2529	id			Hambourg	
Edredon nétoyé		renset Edderduun	170½	id				
Laine		Uld	933.	id				
Cornes de Rennes		Reendyrshorn	2052	id				
Huile de Poissons		Tran	4450	baril				
Minerai de Cuivre	de la Mine de cuivre d'Alten	Kobbermalm	2,460,000	lb			Angleterre.	





Liste der mit russischen Fahrzeugen und Booten nach Hammerfest eingeführten Waaren im Jahre 1835

Fahrzeuge	Boote	Trächtigkeit	Bemannung	Roggenmehl	Gerstenmehl	Waizen Mehl	Hafergrütze	Gerstengrütze	Buchweizengrütze	Hirsegrütze	Roggen	Hafer	Erbsen	Weizen	[illegible] Weize	geräuchertes Speck	geräucherte Lachs	ges. Ochsenzungen	Butter	Rennthier fleisch von 80 Rennthieren	Honig	Wallrosse	Seehunde	Flachs	Hanf	Werg	Theer	Pech	Thran	Latten	Schiffsmasten	
Anzahl	Anzahl	Lasten	Man	pud	pud	"	"		"	"		"	"	"	J.	Pud	St.	St	Tonnen	St.	Pud	St.	St.	pud	pud	pud	Ton.	Ton	J.	"	St.	St
136	111	2569	977.	144.275	300.	2715	10,022	265.	100.	145.	2890.	975.	294.	1000	3	10.	30.	500.	2	80.	5½	140.	15.	690½	39	10.	193.	8	139	3650	420.	27.

Bettfedern	Eiderdaunen ungereinigte	Eiderdaunen gereinigte	Eisen	Kochkessel getriebene	Kochkessel gegossene	Rettichkörner	Brennholz	Salz	Flachspacken	Raventuche	Segeltücher	Leinen	Fischleinen	Segelgarn	Tauwerk	Tonnenbänder	Matten	Seife	Schreibpapier	eiserne Grapen	Bootsanker	leinen Säcke	Messerstiele	Kisten	Nägel	Stiefeln	Talglichte	Drechsler Arbeit
P.	"	"		Stück		pud	Faden	Ton.	Stück			Arschin	Bundt	pud		"	Bunde	St.	Riis	Pud	Pud	St.	mille	St	Pud	Paar	Pud	Werth
170.	26.	2	114	67	1-	240.	160.	54	200	2070.	50.	2120.	1775½	3½	713.	1500	~~1400~~ 1200	~~1200~~ 20½	10.	300.	3.	750	21½	55	155	18	390½	400 R.e

Totalwerth. 554.870 R.e banco Assignation.

Kaiserl. Russ. Vice Consulat in Hammerfest und Finmarken d. 8/20 October 1835.

N. J. Noodt.



Tableau des exportations faites de l'arrondissement de Tromsöe en Russie sur navires Russes pendant l'année 1835

Nombre des navires employés	Tonnage en Last de commerce	Équipage	Poisson sec Törfisk	unité	valeur de l'unité	Poisson frais Raafisk	unité	valeur	Peaux de loutres Odderskind	unité	valeur de l'unité	Peaux de Renard Revskind	unité	valeur	Peaux de chiens de mer	unité	valeur	Valeur totale en Species de Norvège	valeur totale en France	Droits de douane en Norvège	Droits de douane en France
40	941	251	19,961	Wog	1 Species	11,511	Wog	30 Sk.	412	1 Pièce	6 Species	1,101	1 Pièce	3 Species	200	1 Pièce	96 Skill.	18,248 Sp. 10	91,240.42	1,171 Sp. 48	5,857.

Tableau des importations faites de Russie dans l'arrondissement de Tromsöe, Norvège sur navires Russes pendant l'année 1,835

Nombre de navires employés	Tonnage en Last de commerce	Équipage	Farine de Seigle	unité	valeur de l'unité	Divers gruaux	unité	valeur	Farine de froment	unité	valeur	Poix	unité	valeur	Chanvre	unité	valeur	Cordages et ...	unité	valeur	Goudron	unité	valeur	Chandelles de Suif	unité	valeur	Savon	unité	valeur	Lin	unité	valeur	Toile de Ravendug	unité	valeur	Planches Planker	unité	valeur	valeur totale en Species	valeur totale en France
38	875½	235	133,500	lispund	40 Sk.	6,380	lispund	60 Sk.	2,830	lispund	90 Sk.	32	tonne	5 Species	944	lispund	1½ Sp.	1,035½	lispund	1½ Sp.	68	tonnes	3 Species	164	lispund	2½ Sp.	22		2½ Sp.	38	lisp.	2½ Sp.	1,390	la pièce	6 Sp.	80	la pièce	48 Sk.	71,791 Sp.	358,955

Tableau des exportations faites d'Hammerfest et du Finmarken en Russie en 1835

Marchandises destinées à la nourriture, boissons, Épiceries &c: Noms des marchandises	Quantités	Unité de poids &c	Valeur	Marchandises, bois, métaux, produits naturels &c: Noms des marchandises	Quantités	unité de poids &c	valeur	Marchandises produits de manufacture et fabriques: Noms des marchandises	Quantités	Unité de poids &c	valeur	valeur totale
Poissons divers: Dorsch salé	40,740	Pud	61,110 Rbl.	Peaux de Renard	854	pièce	6,832 Roubles	marchandises de laine	60		1495	
Heilbutt d°	8,220	d°	20,550	d° de Loutres	408	d°	3,240	d° de coton	50		1,550	
Say d°	36,960	d°	36,960	d° de Loups	3	d°	60					
Harengs d°	300	d°	450	d° de Rennes	1318	d°	5,272					
Rothscheer	11,775	d°	47,100	d° cheval de mer	540	d°	1,620					
Rundfischen	2,100	d°	8,400	d° de chiens de mer	40	d°	80					
Say sec	5,840	d°	11,680									
Rum	24	Anker	960									
Vin de Ténérife	30	d°	1,200									
d° de Rothen	2	d°	72									227,333 Roubles b.a.
d° de Benicarlo	24	d°	720									
d° de Graves	1	d°	40									
d	3	d°	120									
huile d'Olive	98	d°	7,920									
Thé	44	Pud	4,400									
Sucre en poudre	1	d°	32									
Melis	1	d°	30									
Café	11	d°	440									
Farine de Seigle	2,000	d°	5,000									

Tableau des importations faites de Russie à Hammerfest et dans le Finmarken en 1835 par navires russes

Farine de Seigle	144,275	Pud	360,687	Chanvre	640½	pud	6,405	Ravendu ch (toile)	2,070	pièces	53,820	
d° d'Orge	300	d°	600	Lin	39		780	toile à voile	50	d°	2,000	
d° Froment	2,715	d°	13,068	Etoupes	10		40	toile (Leinen)	2,120	archine	530	
Gruau d'avoine	10,022	d°	40,088	goudron	123	tonne	1,230	lignes de pêcheurs Fischleinen	1,775½	B.d	8,350	
d° d'Orge	265	d°	1,060	Poix	8	d°	160	ficelle ou fil à voiles	3½	Pud	70	
d° de Blé sarrasin	100	d°	400	Huile de poisson	139	d°	5,560	Cordages goudronés (getheerten)	590	d°	5,000	
d° de Mil	145	d°	580	Planches 1½ à 2	6,300	pièce	6,300	d° non d° (ungetheerten)	123	d°	1,230	
Seigle	2,390		4,780	Dielen d° 3 à 2	2,350	d°	4,700	Chandelles de Suif	300½	d°	7,020	
avoine	975		1,950	Lattes	420	d°	105	Cerceaux de tonneaux	150	B.	150	
Pois	294		1,176	Mats de navire	27	pièce	1,080	Nattes	1,100	pièce	550	
Froment	1,000		2,900	Plumes de lit	570	pud	5,700	Sacs de nattes	100	d	100	554,870 R.B.a.
Viande fumée	3	tonne	180	Edredon, jeune	26	d°	832	Savon	20½	pud	328	
Lard frais	10	Pud	120	d° vieux	2	d°	448	papier à écrire	10	rames	60	
Saumon d°	30	pièce	30	Fer	114	d°	684	grappins de fer	300	pud	800	
Bœuf (langues de)	500	pièce	500	Peaux de vaches préparées	67	pièce	268	ancres de bateaux	3		24	
Beurre	2	tonnes	168	d°	1	pièce	8	Sacs de poche	750	pièce	750	
Viande de renne	80		640	Cornes de Rennes	240	pud	480	Briques	21,500		516	
Miel	5½	Pud	83	Bois à bruler	160	sadjen	1,600	Caisses	55		330	
Cheval de mer (Wallross)	140	pièce	4,480	Sel	54	tonnes	378	Clous	155	pud	1,240	
Chien de mer	15	d°	225	(Handspaken)	200	pièce	40	Bottes	18	paires	180	
								Os préparés	400	R.	400	

R. le 27 Juillet 1838

314

Det Kongelig Franske General Consulat:

Norge à Christiania. Hammerfest 15 Juni 1838.

Under 28 Decbr. modtog jeg Det resp. Consulatets Skrivelse af 24 Oct. f. m. tilligemed mit Patent, Instruction m. m.

I Følge heraf, tillader jeg mig at vedlægge en Seilads- og Handels Tabelle for Aaret 1837. saavidt som Omstændigheder og Tiden have givet mig Midler i Haand at udarbeide den. — Med Hensyn til de Puncter som Consulatet önsker Oplysninger om iblandt mine Indberetninger vil jeg saavidt min Indsigt om de forskjællige Gienstande give mig Evne, besvare samme:

Af vedlagde Tabell vil Det resp. Consulat se, at ingen franske Skibe have besögt vore Kyster i dette Aar, uagted jeg havde Grund at formode dette, fordi et Huus i Havre d'grace endnu siden 1835 har her et Partie Ware liggende, hvorover ikke er disponeret, og en anden ung Speculant fra samme Plads; tilskrev mig forrige Winter, at bringe en Ladning af forskjællige Ware hertil at omsætte imod Skindvare! de Hindringer som har mött denne Plan udförende, ere mig endnu ikke bekjendt, men jeg formoder, at vore Rehnsdyrhuder ikke ere sögt i dette Öjeblik. vanskelig vil ogsaa en levende Commerce med Frankrig kunne vedligeholdes, naar ikke vore Skindvare kan finde rask Afsætning i franske Havne; hvormed vores Fisk vel ingen Omsætninger er at vente formedelst den höje Indförselstold. —



men da Ishavsfangsten under Spitsbergen drives herfra dette
Sted med de mindste Omkostninger, formedelst den korte Afstand
af 2 à 3 Dages Seilads, saa lod sig en saadan Expedition
godt forenes med en Handelsspeculation til disse Egne,
hvilket og Erfaring stadfæster! Spitsbergens Kyster
byder ~~foruden~~ forskjellige Fiskearter, Walrosser etc. men
ogsaa Landet er i Besiddelse af Rensdyr, blaae og hvide Ræve
Edderduun m. m. i Mængde, som, i Betragtning af Egeter:
hverv: et ubeboet Land, formeentlig i Frankrig som i
andre Stater ogsaa ville være begunstiget, og befriet fra
Indførselstold? og da en saadan Expedition har
varet tilendebragt med et godt Udbytte i 2 à 3 Maaneder
sæa behøvedes kuns den samme Tid som sædvanlig med=
gaaer herpaa Stedet af til Omsætning af de medbragte
Ware! — dette er for Øjeblikket min Anskuelse om
den Maade hvorpaa en gjensidig Handelsinteresse
kunne tilvejebringes imellem Frankrig og denne Egn.
Jeg maa ikke forbigaae, endnu at tilføje, at Hammerfest
skylder sin betydelige Fremskriden i de sidste 12 à
15 Aar, fornemmelig Ishavsfangsten, uagted de senere
Aar ikke har afgivet noget særdeles godt Udbytte, saa
har dog dette Aars Resultater givet Entrepeneurne
lovende Udsigter for Fremtiden; thi Hindringer som fo=
=gangen lagde i Weien for Walrosfangsten i Sommer,
gav Anledning til, at en Skibscaptain med sit Mandskab
gjorde et Forsøg at harpunere en Hvidfisk {af Delphin-
slægten} der opholder sig under Spitsbergens Kyster i Mængde
og hidtil kuns fangedes i ubetydelige Antal med meget
bekostelige Garn: {Noodt kaldet}, og da dette Forsøg ved
Gjentagelsen har givet et meget lovende Udfald i det.

i det hele, saa vil nok denne Methode herefter blive
almindelig anvendt.
Betreffende de af Det resp. Consulat forlangte Seilads
og Handelstabeller over Nordlands Amt, møder mig
saa mange Vanskeligheder, at fremskaffe disse, for-
medelst Afstanden og Mangel paa directe Forbindelser
at jeg maae bede, herfor at have mig fritaget.
Hvad Industrie og Agerdyrkningen i Finmarken
betreffer, saa staaer disse endnu paa et meget
lavt Trin! Søfinnerne væve vel i Almindelighed det
Vadmel selv, som de behøver til deres Bedækning af
den Uld som deres lille Hjord – tildeels sparsomt
nok – forskaffer dem! den velhavende Bonde – hvoraf
der desværre ikke gives mange – som ikke er af Finne
extraction, og til Forskjel kaldes Nordmand – væver
vel meget gode Stoffer, og paa bedre Væverstole, men
de blive for dyre, at udenlandske Tøjer bedre Udse-
-ende, fortrænger de solide hjemvævede. –
Derimod betragtes Fiskeriets drift for Hoved Nærings
-veien for den, til Magelighed og spiritieuse Drikke
sig – for en stor deel – hengivne Almue – som det eens-
-korteste Middel at erhverve sig et nødtørftigt Ud-
-komme. – Agerdyrkningen er her ogsaa endnu i
sin Barndom, i de indre Fjorde avles vel lidt
Byg, der trives godt, og i gode Aaringer giver 10–20 fold
men Nattefrosten, som viser sig i Slutningen af
af August maaned, ødelægger, som ofttest, alt i en Nat.
det samme er ofte Tilfældet med Potatoavlen, dog

er denne Agerdyrkningsgreen mere udbredt og med mere Held. – af Rödder og andre Kjökken urter haves endeel i Haverne, der saaes i Juni maaned og kan alt tildeels benyttes inden Julimaaneds Udgang.
Fra Tid til Tid er nyttige Industriegrene paabegyndt, men efter nogle Aars forlöb igien ophört, grunden hertil har fornemmelig været: et uheldig Valg af de Arbeidere til sammes Drift; saaledes er Anlægget til en Hatte=fabrikation ophört, ligeledes en Pöttemager fabrik, hvor foruden all Slags Krustöi, ogsaa glaserede Ovne brændtes som var ligesaa gode som de Svenske. et Garverie og Kalkbrænderie er nu paabegyndt, hvoraf man venter sig en bedre Fremgang. –
Et Kobberværk her i Nærheden som for engelsk Reg=ning blev anlagt 1826. er i betydelig Drift, og beskiæfti=ger over 5 a 600 Arbeidere, af vedlagde Tabell vil dette Aars Udskibning erfares. –
I vedlagde Blade er en Priiscourant over Ind og Udförsels=vare vedföjet, tilligemed et benægtende Beviis in duplo for ingen oppebaarne Consulair=Gebyhrer, efter den op=givne Schema, samt min Underskrift paa det til=sendte Blad Pappier. hvad Priiserne paa ovennæv=te Ind og Udförselsvare betreffer, saa kan de ansees som nominelle, da i denne Tid ingen Omsætning finder Sted. – Vores Meelbeholdning, der bestaaer af 6500 Wager, er fuldkommen tilstrækkelig, indtil vi kan vente nye Tilförsel fra Rusland og Dannemark
Sundhedstilstanden er her, med Undtagelse af enkelte skjörbutiske Tilfælde, meget god for Tiden. –

Med Höiagtelse

ærbödigst

L. B. Jördening

317

Söfart og Handel betreffende summariske Tabelle, over de med diverse Nationers Skibe i Aaret 1837 til Hammerfest ind- og exporterede Vare og deres Belöb i Nr. Specier.

Indkomne Skibe, af hvad Nation	Antal af Skibe	Drægtig C. Læster	De indehavende Ladninger	Værdie i Nr. Spt.	Udgaaede Skibe af hvad Nation	Antal af Skibe	Drægtig C. Læster	De udgaaede Ladninger	Værdie i Nr. Spt.	Ishavsfangst med egne Fartöier herfra 1837.	Værdie i Nr. Spt.
Franske	"	"	Intet.	" "	Franske	"	"	Intet.	" "	760 Pd Valrosser	9120
Nordske	2.	82.	Colonial og Manufacturvare led: Foustager fr Hamborg	10700.	Nordske	2.	82.	Tran, Sild, Kobber, Duun	12250.	112 ℔ do Tænder	300.
Svendske	1.	50	Spiker, Jern Muursteen m. m.	2650.	Svendske	1.	50.	3800 Voger Tör Sei	2280.	24 Pd Hvidfiske	850.
Russiske	119.	2432.	135185 Pud Rugmeel, 77353 B Gryn, Ravndug Hamp og andre Vare	114450.	Russiske	64.	1735	Salted Torsk, og Sei og Helle fisk Rotskjær, Ræveskind, Thee, Rom.	67650.	254 " Sælhunde	250
Engelske	20	1372.	31300 Tond. Steenkule, 6300 Tond. Salt. Rom, Viin m. m.	97660.	Engelske	11.	625.	3,336000 ℔ Kobbermalm	109105.	80 " Rehnsdyr	300.
Spanske	1.	55.	Tobak, Sirup, Ræveskind, Thee, Viin, fr Hamborg	2650.	Spanske	1.	55.	5500 Vog Klipfisk	5500.	6 Hvide Biörne	60.
Preussiske	1.	58	Spriet. Tobak. Colonialvare, led: Foustage fr Hamborg	7250.	Preussiske	1.	58.	Tran, Sild, Duun, Kobber	6085.	6660 ℔ urendset	
Danske	2.	148	800 Tond. Rug 400 Tond. Byg og Malt	4480.	Danske	1.	96.	6800 Vog. Rundfisk	3400.	Ederduun	1350.
Hanover	1.	54.	Colonialvare, Byg, Gryn – fr Hamborg	2420.	Hanover	1.	54.	Tran, Sild, Rotskjær	2405.	Total Summa Spd	12230.

Total Summa af Importvare Nr. Spd 242260. Total Summa af Exportvare Spd 309675.

Desuden har i dette District været nogle smaa Kystfartöier fra Trondhjem og andre Stæder, der seile fra Fjord til Fjord, for at tiltuske sig Tran og Törfisk imod Kornbrandeviin, Jernsang, m. m.

Fransk Consulat Agentur i Hammerfest den 31 December 1837

L. P. Fördening.

318

L'agent consulaire de France à Hammerfest certifie, que, les perceptions à faire en la dite qualité ont été nulles pendant les 4tre trimestres 1837.

Hammerfest le 31 Decembre 1837

L. B. Jordening


BIBLIOTHEQUE SAINTE GENEVIEVE

Tableau des Exportations faites de l'arrondissement de Tromsöe en Russie sur navires russes pendant l'année 1835.

Espèce, quotité, poids et mesures des marchandises composant les chargemens et valeur de l'unité de poids ou mesure

Nombre des navires employés	Tonnage en Last de Commerce	Equipage	Poissons secs			Poissons frais			Peaux de Loutres			Peaux de Renards			Peaux de chiens de mer			Valeur totale		Droits de douane et autres frais tant d'entrée que de sortie	
			quotité	unité	valeur	quotité	unité	valeur	quotité	unité	valeur	quotité	unité	valeur	quotité	unité	valeur	en Species de Norvège	en argent de France	en Species de Norvège	en argent de France
40	941.	251.	19,961	Vog	1 species	11511.	vog	30 sk	412	Pièce	6 species	1,101.	Pièce	3 species	200	Pièce	96 sk	18248 sp. 10	91240 fr 92	1171 sp. 48	5,857 frs

Tableau des Importations faites de Russie dans l'arrondissement de Tromsöe sur navires russes pendant l'année 1835.

Espèce quotité poids et mesures des marchandises composant les chargements et valeur de l'unité des poids ou mesure.

Nombre des navires employés	Tonnage en Last de Commerce	Equipage	Farine de seigle			Divers Gruaux			Farine de froment			Pois			Chanvre			Cordages			Goudron			Chandelles			Savon			Lin			Toile de Ravending			Planches			Valeur totale	
			quotité	unité	valeur	quotité	unité	valeur	quotité	unité	valeur	quotité	unité	valeur	quotité	unité	valeur	quotité	unité	valeur	quotité	unité	valeur	quotité	unité	valeur	quotité	unité	valeur	quotité	unité	valeur	quotité	unité	valeur	quotité	unité	valeur	en Species de Norvège	en argent de France
38	805½	235	133,500	lispund	40 sk	6,380	lispund	60 sk	2,830	lispund	90 sk	32	tonne	5 species	944	lispund	1⅔ sp	1035½	lispund	1⅔ sp	68	tonne	3 species	164	Lispund	2⅔ sp	22		2⅔ sp	38	Lisp	2⅔ sp	1,390	Pièce	6 sp	80	Pièce	48 sk	71791 sp	358,955 frs

Tableau des Exportations faites d'Hammerfest & du Finmarc en Russie pendant l'année 1835.

Marchandises destinées à la nourriture, boissons, épiceries & marchandises bois, métaux, produits naturels etc etc Marchandises, produits de manufactures & fabriques

Noms des marchandises	quotité	unité	valeur	Noms des Marchandises	quotité	unité	Valeur	Noms des Marchandises	quotité	unité	Valeur	valeur totale
Poissons salés: morue salée	40,740	Pud	61,110 roubles	Peaux de Renard	554.	Pièce	6832 roubles	Marchandises de laine	60		1495 roubles	
Poissons salés: turbeau id	8,220	id	20,550	" de Loutres	108	id	3,240 "	" de coton	50		1550.	
Poissons salés: Gadesey id	36,960	id	36,960	" de Loups	3	id	60 "					
Poissons salés: harengs id.	300		450	" de Rennes	1318	id	5,272 "					
Poissons secs: Roskier	11,775		47,100	" cheval de mer	540	id	1,620 "					
Poissons secs: Rundfisk	2,100		8,400	" chien de mer	40	id	80 "					
Poissons secs: Gade Sej	5,840		11,680									
Rum	24	anker	960									227, 333 roubles b a.
Vin de Ténériffe	30	id	1,200									
– rouge	2	id	72									
– de Benicarlo	24	id	720									
– de Graves	1.	id	40									
–	3	id	120									
Huile d'olive	98.		7,920									
Thé	44	Pud	4400									
Sucre en poudre	1	id	32									
Melis	1	id	32									
Café	11.	id	440									
Farine de Seigle	2000	id	5000									

Tableau des importations faites de Russie à Hammerfest & dans le Finmarc en 1835 sur navires russes

Farine de Seigle	144275	Pud	360 687	Chanvre	640½	Pud	6,405	Ravending (toile)	2,070	pièce	53 820	
id d'orge	300	id	600	Lin	39		780	Toile à voile	50	id	2 000	
id de froment	2,715	id	13,068	Etoupes	10		40	Toile de Lin	2120.	arshines	530	
Gruaud d'avoine	10,022	id	40,088	Goudron	123	tonnes	1,230	Linge de table	1,775½		8 350	
id d'orge	265	id	1,060	Poix	8	id	160	Fil ou fil à voiles	3½	Pud	70	
id de blé Sarrasin	100	id	400	Huile de poisson	139	id	5,560	Cordages goudronnés	590	id	5900	
id de Miel	145	id	580	Planches	6300	pièce	6,300	id non goudronnés	123	id	1230	
Seigle	2,390		4,780	id	2350	id	4,700	Chandelles	390½	id	7029	
Avoine	975		1,950	Lattes	420	id	105	Cerceaux de tonneaux	150		150	
Pois	294		1176	Mâts de navire	27	id	1,080	Nattes	1100		550	554 870 roubles b a.
Froment	1000		2900	Plumes de lit	570	pud	5,700	Sacs de nattes	100		100.	
Viande fumée	3	tonne	180	Edredon jeune	26	id	832	Savon	20½	Pud	328	
Lard frais	10	Pud	120	id vieux	2	id	448	Papier à écrire	100	Rammes	60	
Saumon id	30	pièce	30	Fer	114.	id	884	Grapins de fer	300	Pud	800	
Bœuf (langues de)	500	id	500	Peaux de vaches préparées	67	pièce	268	Ancres	3		24	
Beurre	2	tonnes	168	id	1	id	8	Sacs de poche	750	Pièce	750	
Viande de Renne	80		640	Cornes de Rennes	240	pud	480	Brigues	21.500	id	516	
Miel	5½	Pud	83.	Bois à bruler	160	corde	1600	Caisses	55	id	330	
Cheval de mer	140	pièce	4480	Sel	54	tonne	378	Clous	155	Pud	1,240	
Chien de mer	15.	id	225	Anspects	200	pièce	40.	Bottes	18	Paires	180	
								os préparés	400	roubles	400	



Tableau des Exportations faites d'Hammerfest & du Finmark en Russie pendant l'année 1836

Marchandises destinées à la nourriture, boissons, épiceries etc.					Produits naturels				Produits de manufactures & fabriques				Valeur totale en Roubles	Valeur totale en francs	Observations
Noms des	Marchandises	Quotités	Unité	Valeur	Noms des Marchandises	Quotités	Unité	Valeur	Noms des marchandises	Quotités	Unité	Valeur			
	Dorsch salés	47640	Pud	71460 Rbles	Peaux de renards	1128	pièce	9024 Rbles	Marchandises de coton	288	livres	3180 Rbles			
divers poissons salés	Heibutte d°	8659	id	21647 id	d° de loutres	326	id	9780 id	d° de laine	60	id	942 id			
	Say d°	34601	id	34601 id	d° de rennes	664	id	2656 id							
	Harengs d°	225	id	250 id	Sel	830	X	6640 id							
	Rothschen sec	6985	id	27940 id											
divers poissons secs	Rundfische sec	160	id	640 id											
	Say sec	4373	id	8746 id											
Prunes		5	id	50 id											
Café		410	livres	410 id									206742 Rbles		
Thé (Congo)		710	id	2130 id									b. a.		
d° (Pecco)		358	id	2506 id											
Vin de Graves		13	Am	650 id											
d° de Ténériffe		29		1160 id											
d° de Benicarlo		16		480 id											
d° de Porto		10		600 id											
d° de Medoc		13		650 id											
Rum		12		600 id											

Tableau des Importations faites de Russie à Hammerfest & dans le Finmark pendant l'année 1836

Marchandises destinées à la nourriture boissons, épiceries etc.				Marchandises, bois, métaux produits naturels etc.				Marchandises, produits de manufacture & de fabrique				Valeur totale en Roubles	Valeur totale en francs	Observations
Noms des marchandises	Quotités	Unité	Valeur	Noms des marchandises	Quotités	Unité	Valeur	Noms des marchandises	Quotités	Unité	Valeur			
Farine de Seigle	126430	Pud	316075 Rbles	Chanvre	296 ½	Pud	2965 Rbles	Ravendue	1071	pièce	27,836 Rbles			
d° de froment	1340	id	6968	Lin	92	id	1656	Toiles	1905	X	476			
Seigle	5425	id	10,850	Goudron	345	tonne	3450	Lignes de pêcheurs	2443	Paquets	11044			
Froment	900	id	2700	Huile de poisson	27	d°	1296	Cordages non goudronnés	336 ½	Pud	4038			
Gruau d'avoine	5320	id	18620	Madriers de 3 pouces	5820	pièce	11,640	d° goudronnés	208	id	2080			
d° d'orge	340	id	1190	planches de 1½ d°	8710	d°	8,710	de vieux	470	id	680			
d° (hirse)	5	id	17	Battens	600	d°	600	fil à voile	6	id	144			
Pois	65	id	195	Mats de navires	2	d°	100	Savon	2	id	32			
Beurre	1½	id	18	Lattes	150	d°	37	chandelles de suif	27	id	486			
Lard salé	147	id	882	Sel	381	tonne	3048	Clous	7	id	75			
				Plumes à lit	75	Pud	900	Grapins de fer	124	id	396			
				Fer	20	id	120	Ancres de bateaux	56	pièce	183	446235 Rbles		
				Bois à bruler	151 ½	brasses (cords)	1515	Papier	1	ramme	8	B. A.		
				Poil de cochon	2	Pud	120	Tinsons	15	pièce	15			
				Crain de cheval	3	id	42	Briques	21000	id	584			
				Cornes de rennes	150	id	300	Caisses	15	id	90			
				Peaux de chiens de mer	28	pièce	56	Cerceaux de tonneaux	40	paquets	40			
				Peaux de vache	1	id	8	Sacs en nattes	1100	pièce	550			
				× Viande (de valros & rossen speck)	65	tonne	1560	Nattes pour greniers	3000	id	1250			
				Peaux de valros	37	pièce	74							
				d° d'ours	16	id	256							
				d° de renards bleus	19	id	190							
				d° d° blancs	15	id	60							

Tableau des Exportations faites de l'arrondissement de Tromsöe en Russie sur navires russes pendant l'année 1836

Espèce, quotité, poids & mesures des marchandises composant les chargements & la valeur de l'unité de poids ou de mesure

Nombre des navires employés	Tonnage en last de com	Equipages	Poissons secs	unité	valeur de l'unité	Poissons salés	unité	Valeur de l'unité	Peaux de Loutres	unité	valeur de l'unité	Peaux de renards rouges	unité	valeur de l'unité	Harengs salés	unité	Valeur de l'unité	Valeur totale en speciedaler	Valeur totale en francs	Droits de douane & autres droits à l'entrée	Droits de douane en francs	
49	955	288	10,831	Vog		26403½	Vog		308	pièce		1345	pièce		60	tonnes		18,802 Sp. 108 Sk.		1445 Sp. 43 Sk.		Les produits exportés de ce port sont en partie les produits du Finmarken

Tableau des importations faites de Russie dans l'arrondissement de Tromsöe, Norvège par navires russes pendant l'année 1836

Espèce, quotité, poids et mesure des marchandises composant les chargements & la valeur de l'unité de poids ou de mesure

Nombre de navires employés	Tonnage en last de com	Equipages	farine de seigle	unité	valeur de l'unité	Seigle	unité	valeur de l'unité	Divers gruaux	unité	valeur de l'unité	farine de froment	unité	valeur de l'unité	Pois	unité	valeur de l'unité	Chanvre	unité	valeur de l'unité	Lin	unité	valeur de l'unité	Cordage	unité	valeur de l'unité	Goudron	unité	valeur de l'unité	Chandelles de suif	unité	valeur de l'unité	filets à poisson	unité	valeur de l'unité	Ravnding	unité	valeur de l'unité	Beurres salés	unité	valeur de l'unité	madriers	unité	valeur de l'unité	Toiles	unité	valeur de l'unité	viande salée	unité	valeur de l'unité	valeur totale en species	valeur totale en francs	Observations
49	949	288	144960	Lispund Lt		8635	Lt		5135	Lt		1581	Lt		110	Lt		456	Lt		44	Lt		1652½	Lt		112	tonne		52	Lt		20	Lt		998	pièce		32	Lt		3750	pièce		410	aune		48	Lt		62354 Sp. 63 Sk.		Une partie des marchandises importées a été vendue à terme

Tableau sommaire

des Importations & Exportations de l'arrondissement de Tromsöe pendant l'année 1836

Noms des Pays	nombre de navires	tonnage en Last de commerce	Equipages	Articles principaux composant les chargements	Destinations à la sortie	huile de poisson	unité	valeur de l'unité	Poissons secs	unité	valeur de l'unité	Poissons salés	unité	valeur de l'unité	harengs	unité	valeur de l'unité	Valeur totale en speciés	Valeur totale en francs	Observations
1 Russie	46	929	275	Seigle & farine de seigle, farine de froment, divers gruaux, pois, chanvre, lin, cordages, goudron, chandelles de suif, Ravnding, madriers etc	Archangel				25,003	Vog		25,003	Vog		60	tonne				
2 Norvège	8	262	47	de Hambourg avec chargements en cueillette, de la Baltique avec orge, de Christiania, Drobak & Sarsund avec planches etc	2 pour Hambourg, 1 pour Stettin, 1 pour Archangel, 4 pour Christiania	1563½	tonne		5800	Vog		1400	Vog		553	tonne				
3 Suède	1	54	8	Sel	1 pour Stockholm	17	tonne		2930	Vog		"	"		6	tonne				
4 Danemark	9	604	81	Céréales, farines & chargements en cueillette etc	1 pour Copenhague, 6 pour la Méditerranée, 2 pour Amsterdam	923	tonne		37052	Vog		"	"		"	"				
5 Hollande	3	133½	23	Sel, marchandises en cueillette, toiles etc	3 pour Amsterdam	451	tonne		6465	Vog		"	"		"	"				
6 Allemagne	8	446	65	marchandises en cueillette, Céréales & sur lest	2 pour la Méditerranée, 6 pour Brême	1761	tonne		20530	Vog		"	"		"	"				
7 Rostock	2	93	16	Céréales etc	Rostock & Hollande	90	tonne		3420	Vog		"	"		579	tonne				
	77	2521½	515			4815	tonne		87,028	Vog		26403	Vog		1198	tonnes				

Observations : au N° 1. Parmi les poissons secs exportés sont compris des parties de Sei ; en outre il a été exporté de la pelleterie.
au N° 2. En outre il a été exporté 40 Vogs plumes à lits
au N° 3. La partie de poissons secs mentionnée consistait en Sei

Parmi les articles exportés y sont compris des produits du Finmark.
Outre les quantités de poissons secs & huile de poisson ci mentionnées, il a été exporté d'ici par bâtiments non pontés de grandes quantités de ces articles pour Trondhjem & Bergen

324

323



Navigation du Danemark par Navires danois, avec Tromsöe, Wardöe et Hammerfest pendant l'année 1837.

Nombre de navires	Tonnage en last de commerce	Provenance	Chargement	Prix de vente des importations	Destination pour les retours, et chargt.
		Tromsöe			
			3 Sur lest		
		5 de Copenhague	1 Sel		
			4 marchandises coloniales		Tous les navires
			2,254 tonnes Orge	vendue aux prix de 3¼ et 3⅗ Species	ont fait leur retour
		1 d'Aalborg	127 " farine d°	4½, 4¾ ¼4 d°	chargés de poisson
			66 " gruau d°	5½, & 6 d°	et huile de poisson,
8	426½	1 de Flensborg	10 " pois	4½ d°	2 pour Copenhague
			75 " Malt	3¼, & 3⅗ d°	1 pour Amsterdam
			80 " Seigle	3⅗ d°	5 pour la Mediterrané
		1 d'Altona	40 " farine d°	4½ d°	
		Vardöe			
2	175	2 de Copenhague	Sel, et marchand. divers		Poisson, huile de poisson et Cornes de Renne pour Copenhague
		Hammerfest			
			1 Sur lest		
			800 tonnes Seigle	vendus 3⅗ Species	Poisson pour la Mediterranée
2	148		1 400 d° Malt	3 d°	
			200 Avoine	2 d°	

12 Nav. 749½ last de commerce

Observations

Il est essentiel de faire remarquer que plusieurs des batimens qui se sont rendus à Tromsöe, sont les mêmes qui sont allés en suite à Vardöe et Hammerfest, et qu'ainsi ce n'est réellement que 12 navires différents que le Danemark a envoyé dans l'Amt de Finmark ni qui seulement en 1837.



Tableau des exportations des produits du pays faites d'Hammerfest pendant l'année 1837, extrait des livres de la Douane par le Vice consul de Danemark

Nature des produits		nom en français	Quotités	prix de l'unité	Valeur	Destination	Observations
Tör Fisk (Poisson séché)	Rotskiær		16,530 Vog			Archangel	
	Rundfisk		10,170 "			Livourne	
	Klipfisk		6,914 "			Barcelonne	
	tör Sei		8,953 "			Archangel et Stockholm	
Saltet Fisk (poisson salé)	hellefisk (Greite)		5,796 Vog			Archangel	
	Torsk	Morue	30,800 "				
	Sei		18 167 "				
	Sild	harengs	163 barils				
Tran (huile de poisson)			3,717 barils			Altona et hambourg	
Skind og hudder (Peaux & cuirs)	Rensdyrskind		1,218 pièces			Archangel	
	Odderskind		58 "				
	Ræverskind		143 "				
	Bukkeskind		156 livres			Altona et hambourg	
	Sælhundsskind		154 pièces				
	hvalroshudder ~~saltede~~		700 "				
	hvalrosstænder		1,112 livres				
Edderduun rensede (Edredon			574 livres				
Edderduun urensede (Edredon non			6,660 livres				
Fjær, urensede (Plume, non)			2,340 livres			Trondhjem	
Kobber Malm (minerai de cuivre) des mines de cuivre d'Alten			3,610,050 livres			Svansea	

327

Importation et exportation du Danemark sur navires danois du Finmarken Tromsöe, Wardoe et Hammerfest en 1835.

aller et retour — 16 navires jaugeant 1231 ½ Last de commerce.

Importations du Danemark sans désignation de quantités, ni de valeur.

grains, farine, sel, orge, seigle, malt,
(Stykgods) ~~marchandises~~ ~~diverses~~ march. divers. en chargt en cueillette

Exportations ~~du D~~ pour le Danemark

42,00 Vog (tör ~~sec~~) gader virens poisson sec gade sey espèce de Morue
45 baril. Harengs
16 do. huile de poisson
204 do. dat do.
886 Vog (Rund fisk
5,600 do. do.
4,890 do. do.
7,200 do. do.
100 do. do.
570 Baril huile de poisson
orge et Malt chargement réexporté
4,500 Vog Rundfisk
6,650 do. do.
~~Fisk, Tran~~ Poisson, huile de poisson, cornes de rennes, et peaux sans désignon de quantité
1799 Vog poisson sec
175 peaux de renne (Reenskind)
1,142 Baril huile de poisson
140 Vog Rundfisk
280 do. Rotskiær (fendue morue sèche
110 do. klipfisk
690 peaux de hvalroshudder
166 ~~16~~ livr Dents de hvalros
25 Barils harengs
207 livres Edredon nétoyé
1300 Vog cornes de Rennes
5500 do. Rundfisk
4000 do. klipfisk
2000 do. Rundfisk
671 Tonnes huile de poisson
1800 — do. do. do.
180 Vog klipfisk
100 ℔ Edredon nétoyé
600 ℔ laine
1240 ℔ dents de hvalros
660 pièces peaux de hvalros
97 Paquets Nattes
12000 ℔ vieux cordage (gl Toug)

Relevé et daté à Hammerfest 31 xbre 1835.





Extrait du Rapport de l'Amtmand de Finmark

1834

Fogderie de Senjen et Tromsöe

1834

Nombre des Animaux domestiques

Chevaux	Gros Bétail	petit Bétail	Cochons	Rennes
2,385	15,245	50,236	1109	2400
		Finmark occidental 1834		
128	2,086	5,499	150	50,000
		Finmark oriental		
8	800	4 000		40,000

Fogderie de Senjen & Tromsöe

Tromsöe

Nav. entrés & tonn. de l'intérieur	de l'étranger	Navires sortis & tonnage de l'intérieur	de l'étranger
80 – 1311 Last	46 – 1768 L.	55 – 1061	46 – 1568

Tromsöe possédait en 1834 – 7 nav. jaug. 86 Last & 13 bateaux ouverts jaug. 202 ½ Last dont elle expédia 5 jaug. 76 Last pour la pêche en 1834

1834

Fogderie de Finmark occidental

Hammerfest

Navires entrés et tonn. de l'intérieur	de l'étranger	Navires sortis et tonn. de l'intérieur	de l'étranger
47 – 767	147 – 3115	43 – 724	127 – 3075

Hammerfest possédait en 1834 – 14 navires ou bateaux jaug. 236 Last

Finmark oriental

Wardöe

2 – 12	197 – 1584	2 – 12	3 – 205

Wardöe possédait en 1834 – 5 navires ou bateaux jaugeant 77 last

Vadsöe

L'amtmand fait observer que cette ville est toute nouvelle et qu'il ne peut encore en rien dire

Exportation en 1834

Tromsöe

Sallet hellefisk Vog	Poisson sec Vog	Poisson salé Tonne	Huile de poisson Tonne	Loutre pièce	Peaux de Renard pièce	Renne Livre	Bouc Livre	Corne de Renne Vog	Lard de Baleine Tonne	Dents de hvalros pièce	Peaux d'ours pièce	Duvet Livre	Poisson séché/sec Vog	Hareng Tonne	Tonne	Cuivre livre
	33,357	491	3 128	257	591	1095	264	"	"	"	6	78	143	17		"
Hammerfest																
8225	62,328	21,903 Vog [illegible] 87	4595	102	134	180 ℔ 2517 pièce	1080	2592 ℔		2415		84	354	142		1,760,000
										Dents de hvalros pièce 1000 ou livre 5000	plumes d'oiseaux livre 3969	Peaux de mouton pièce 576				
Vardöe																
"	"	Skip. salé et séché 30170	tonnes 1529	"	"	"	"	"								

Importation en 1834

Tromsöe

Gruau de manna livre	Orge tonne	Gruau d'orge tonne	Pois tonne	avoine tonne	gruau d'avoine tonne	froment	farine de froment Lisp.	gruau de Millet	seigle tonne	farine de seigle Lispund	Poix et goudron tonne	chanvre Lisp.	toile (Klaverdig) livre	toile à voile livre	Cordages livre	Planches de 9 à 10 aunes pièce
"	"	19/11	5	"	4 804 3/4	"	1175 ½		110	93 024	12	8705	12387	36	12769	1050
Hammerfest																
	2260	336	94	120	farine d'orge 1129 tonn	farine avoine 80 tonn	tonne 4	malt 498 tonn	1700	tonne 1200	Lard salé 1920 ℔	lard fumé 1383 ℔	viande salée 5208	viande fumée ou salée 19708 ℔	beurre 5459 ℔	fromage 5069 ℔
Vardöe																
	4	13		—	gruau d'avoine 719	farine d'orge 7341 tonn.	2	malt 1								

Vadsöe

inconnu

Importation de céréales, farines, gruaux &c en 1835 (officiel)

Amt	District	Ville	tonnes
Amt de Nordland	Helgeland, Salten, Vesteraalen et Lofoten	Bodöe	230
Amt de Finmark	Senjen et Tromsöe	Tromsöe	37,174
	Finmark occidental	Hammerfest	30,989
	Finmark oriental	Vardöe	6,149
		Vadsöe	3,107

Fortegnelse

over de fra Nordland og Finmarken i Aaret 1835 udførte Varer.

		Til Sverige	Til Rusland	Til Meklenburg	Til Danmark	Til Hamburg	Til Bremen	Til Holland	Til Storbritanien	Til Frankrig	Til Spanien	Til Gibraltar	Til Sardinien	Til Toskana	Til Sicilierne	Til Østerrig	Til Middelhavet	Tilsammen
Fra Bodøe																		
Fisk, tør	℔							64.980.			133.200.							198.180 ℔
Rogn	Tønder									357.	32.							389 Td.
Tran	Tønder							5.										5 Td.
Fra Tromsøe																		
Bomuldsvarer	℔		255.															255 ℔
Caffe	℔		8.780.		1.530.													10.310 ℔
Duun	℔									60.								60 ℔
Fisk, tør	℔	25.560.	478.592.		151.200.	3.600.	16.200.	410.904.						295.920.	416.412.	422.856.	531.000.	2.752.244 ℔
do saltet	Tønder		1.937½		55.													1.992½ Td.
Horn af Reensdyr	℔			1.440.														1.440 ℔
do almindelige	Tønder						150.											150 Td.
Hvedemeel	℔		800.															800 ℔
Havregryn	Tønder		10.															10 Td.
Kalk	Tønder				12.													12 Td.
Ravndug	Stykker									32.								32 Stk.
Rugmeel	Tønder		6.															6 Td.
Salt	Tønder		928.															928 Td.
Skind af Bukke	℔						747.											747 ℔
do „ Hvalros	Stk.		100.	5.						152½								257½ Stk.
do „ Odder	Stk.		175.															175 Stk.
do „ Reensdyr	℔									1.200.								1.200 ℔
do „ Ræve	Stk.		155.															155 Stk.
Sild	Tønder			300.														300 Td.
Sukker raffineret	℔		7.775.															7.775 ℔
Thee	℔		1.894.					221.										2.115 ℔
Tobaksblade	℔		1.487.				2.584½	3.181.										7.252½ ℔
Tran	Tønder	90.	22½		864½	650½	2.449½	621.										4.698 Td.
Uldne Varer	℔		101.															101 ℔
Viin	Potter		10.473.															10.473 Potter
Fra Hammerfest																		
Bly	℔		6.045.															6.045 ℔
Duun	℔					2.369½				14.								2.383½ ℔
Fisk, tør	℔	272.520.	825.228.			25.004.		103.320.				198.000.	140.400.		151.200.	290.088.	216.000.	2.221.760 ℔
do saltet	Tønder	53.	14.276.			25.												14.354 Td.
Fjær	℔					1.500.												1.500 ℔
Hvalroslander	℔					1.785.												1.785 ℔
Kobbermalm	℔								2.460.000.									2.460.000 ℔
Meel af Byg	Tønder		181.															181 Td.
do „ Rug	Tønder		124.															124 Td.
Møllestene	Par		2.															2 Par
Salt	Tønder		300.															300 Td.
Skind af Bjørne	Stk.									6.								6 Stk.
do „ Bukke, Reen og Hjorte	℔		100 ℔ og 1.247 Stk.			943 ℔				3.020 Stk.								1.043 ℔ og 4.267 Stk.
do „ Egern	Stk.									3.								3 Stk.
do „ Fjeldrak	Stk.									13.								13 Stk.
do „ Harer og Kaniner	Stk.									140.								140 Stk.
do „ Hvalros	Stk.		95 Stk.			355 Stk. og 21.855 ℔				55 Stk.								505 Stk. og 21.853 ℔
do „ Hvidbjørne	Stk.									9.								9 Stk.
do „ Kalve	Stk.									157.								157 Stk.
do „ Katte	Stk.									1.								1 Stk.
do „ Maar	Stk.		9.															9 Stk.
do „ Odder	Stk.		190.															190 Stk.
do „ Ræve	Stk.		236.							20.								256 Stk.
do „ Røskat	Stk.									357.								357 Stk.
do „ Sælhunde	Stk.					235.												235 Stk.
do „ Ulve	Stk.		3.							6.								9 Stk.
do „ Vielfras	Stk.									1.								1 Stk.
Tran	Tønder	3.			501.	3.471½		75.		2.								4.052½ Td.
Uld	℔					357.												357 ℔
Fra Vardøe																		
Fisk, tør	℔		23.040.		64.764.													87.804 ℔
do saltet	℔		187.200.															187.200 ℔
Salt	Tønder		31.															31 Td.
Skind af Reensdyr	Stk.		425.		176.													601 Stk.
do „ Sælhunde	Stk.				38.													38 Stk.
Tran	Tønder				306.													306 Td.
Fra Vadsøe																		
Been	℔				3.040.													3.040 ℔
Dreiel	℔				28.													28 ℔
Fisk, tør	℔		21.600.		133.872.													155.472 ℔
do saltet	℔		133.200.															133.200 ℔
Flamsk Linned	℔				20.													20 ℔
Horn af Reensdyr	℔				10.800.													10.800 ℔
Skind af Harer	Stk.				100.													100 Stk.
do „ Reensdyr	Stk.		400.															400 Stk.
Tran	Tønder				313½													313½ Td.

Verdie af

Total Verdie



Hauptimportation in Hammerfest & Finmarken im Jahre 1836.

Nahmen der Länder	Esbare Waaren, Getränke, Vieh, Getraide, Medicinal, Specereiwaaren: Gattung der wichtigsten Waaren	Quantität	Werth	Holtz, Metallen, brennbare Materialien, rohe Natural-Erzeugnisse, Toback &c: Gattung der wichtigsten Waaren	Quantität	Werth	Manufactur und Fabrick Waaren: Gattung der wichtigsten Waaren	Quantität	Werth	Werth der Sämtlichen Waaren
	Roggenmehl	126430 Pd	316075 Rb	Hampf	296½ Pd	2965 Rb	Raventücher	1071 St	27846 Rb	
	Waitzenmehl	1340.	6968.	Flachs	92.	1656.	Leinen	1905 Ard	476.	
	Roggen	5425.	10850.	Theer	345 Tn	3450.	Fischleinen	2443 Bd	11044.	
	Waitzen	900.	2700.	Thran	27.	1296.	ungeth. Tauwerk	336½ Pd	4038.	
	Hafergrütze	5320.	18620.	Dielen 3 Zoll	5820 St	11640.	geth. do	208.	2080.	
	Gerstengrütze	340.	1190.	do 1½ Zoll	8710.	8710.	altes do	170.	680.	
	Hirsengrütze	5.	17.	Battens	600.	600.	Segelgarn	6.	144.	
Russland	Erbsen	65.	195.	Schiffsmasten	2.	100.	Seife	2.	32.	
	Butter	1½	18.	Latten	150.	37.	Talglichte	27.	486.	
	ges: Fleisch	147.	882.	Saltz	381 Tn	3048.	Nageln	7.	75.	
				Bettfedern	75 Pd	900.	eiserne Grapen	124.	396.	
				Eisen	20.	120.	Bootsanker	56 St	183.	446235 Rb
				Brennholtz	151½ Fa	1515.	Papier	1 Ries	8.	B.A.
				Schweinsbürsten	2 Pd	120.	Tonsen	15 St	15.	
				Pferdehaar	3.	42.	Mauersteine	21000.	584.	
				Renthierhörner	150.	300.	Kesten	15.	90.	
				Seehundsfellen	28 St	56.	Tonnenbänder	40 Bd	40.	
				Kuhhäute	1.	8.	Mattensäcke leere	1100 St	550.	
				Wallrofs, und Robbenspeck	65 Tn	1560.	Garnirungs-Matten	5000.	1250.	
				getrocknete Wallrofshäute	37 St	74.				
				Bärenfellen	16.	256.				
				Fuchsfellen, blaue	19.	190.				
				do weise	15.	60.				

Russisch Kaiserliches Vice Consulat in Hammerfest und Finmarken den 1/13 Novbr 1836.

u. N. J. Noodt

Fahrzeuge 128 [illegible]
Boote 129
Equipage 976 Mann
Trachtgeh. 9465 [illegible]



Hauptexportation in Hammerfest und Finmarken pro 1836

Nahmen der Länder	Eßbare Waaren, Getränke, Vieh, Getraide, Medicinal, Specerei Arten			Holtz, Metallen, brennbare Materialien, Natural-Erzeugnisse, Tobacks Blätter			Manufactur und Fabrick Waaren			Werth der sämtlichen Waaren
	Gattung der wichtigsten Waaren	Quantität	Werth	Gattung der wichtigsten Waaren	Quantität	Werth	Gattung der wichtigsten Waaren	Quantität	Werth	
	ges: Dorsch	47640 P°	71460 Ro	Fuchsfellen	1128 St	9024 Ro	baumw: Waaren	288 ℔	3180 Ro	
	do Heilbütte	8659.	21647.	Otterfellen	326.	9780.	wollene Waaren	60.	942.	
	do Saÿ	34601.	34601.	Rentheerfellen	664.	2656.				
	do Hæringe	225.	250.	Saltz	830.	6640.				
	Rothscheer	6985.	27940.							
	Rundfische	160.	640.							
	getr. Saÿ	4373.	8746.							
	Pflaumen	5.	50.							
	Caffée	410 ℔	410.							
Russland	Congo Thee	710.	2130.							
	Pecco do	358.	2506.							206742 Ro B.A.
	Graves Wein	13 A.	650.							
	Teneriff do	29.	1160.							
	Benecarlo do	16.	480.							
	Port do	10.	600.							
	Medoc do	13.	650.							
	Rum	12	600.							

	anzahl
Fahrzeuge	69
Bote	110.
Trachtigkeit	163 2 Last
Bemannung	662 Matrosen

Russisch Kaiserliches Vice Consulat in Hammerfest, und Finmarken

den 1/13 Novbr 1836

[illegible]. Noott



Hoved Importation med Russiske Fartøjer til Tromsøe og samme Consulat-District Aar 1836.

Fartøi-erner	Dræg-tighed	Mand-skab	Rug-mel	Rug	div: Grÿn	Hvede-mel	Erter	Hamp	Lün	Tougv:	Tiære	Talg-lÿs	Torske-garnt	Ravn-dug	Tiar	Plan-ker	Smal-lered	Salt-kiød	Ladningernes Værdie		Anmerkning.
Antal.	C: L:	Antal	Ld:	Ld.	Ld.	Ld.	Ld.	Ld.	Ld:	Ld.	Tød.	Ld.	Ld.	Stk.	Ld.	Stk.	Al:	Ld.	N. Spd –	ß.	
49.	949.	288.	14496.	8635.	5135.	1580.	110.	456.	44.	1652½	112	52.	20.	998.	32.	3750.	400	48.	62354 –	63.	En deel af de indførte Waarer, ere her solgte mod Weχlen. –

Tromsøe den 12/24. Decbr 1836.

Fr. W
Brancke.



Hoved Exportation med Russiske Fartøier fra Tromsøe og samme Consulat-District 1836.

Fartøie-ner	Dræg-tighed	Mandska-bet	Tørfisk	Sallfisk	Odder-skind	Røde Ræv-skind	Salt Sild	Ladningernes Værdie		Ind og Udgaaende Toeld og afgift		Anmerkning.
Antal.	C: L:	Antal.	Wog.	Wog.	Stk.	Stk.	Tønder.	N. Spd.	ß.	N. Sp.	ß	
49.	955.	288.	10831.	26403½.	308.	1345.	60.	18802.	108.	1446.	43.	Af de udførte Waresorter her fra Stedet ere for endeel Finmarkens Producter.

Tromsøe d. 12/24. Decembr 1836.

Fr. W
Brancke.

Summarisk Tabel

Over Importation og Export i Tromsøe og samme District Aar 1836.

No	Landenes Navne.	Fartøiener Antal	Drægtighed C. L.	Mandskab. Antal	Ladningernes vigtigste Ware Artikler	Til hvilke Steder distineret.	De vigtigste Ware-Artikler: Tran Tønder.	Tørfisk Wog.	Sallfisk Wog.	Sild Tønd:
1.	Rusland.	46.	929.	275.	Rug og Rugmel, Hvedemeel, div: Grÿn, Erter, Hamp. Lün, Tougv: Tiære Taelglÿs, Ravndug, Planken etc.	Archangel	"	25003.	25003.	60.
2.	Norge.	8.	262.	47.	fra Hamburg med Stykgods; Østersøen med Byg, Christiania, Drøbak og Fahrsund med Brædder: m. v:	til Hamburg 2. Triest 1. Stavang: 1. Christiania 4. –	1563½.	5800.	1400.	553.
3.	Sverig.	1.	54.	8.	Jernvarer	Stokholm. . .	17.	2930.	.	6.
4.	Danmark	9.	604.	81.	Korn, Meel og Stykgods, m. v. til Amsterd. 2.	Middhav. 6. Kiøbh. 1.	923.	37052.	.	.
5.	Holland.	3.	133½	23.	Salt, Stykgods og Tagsteen m. v: . . .	Amsterdam .	451.	6465.	.	.
6.	Tydskland.	8.	446.	65.	Stykgods, Kornvare og Ballast til Middelh: 2.	Bremen 6. .	1761.	20530.	"	.
7.	Rostok	2.	93.	16.	Kornvarer med videre.	Rostok og Holland	90.	3420.	"	579.
		77.	2521½	515.	Suma	. . .	4805.	87,028.	26,403.	1198.

Anmerkninger: ad No 1. Blandt den anførte Tørfisk, er indberegnet En deel Sei. Derunden udført Peltsverk.
" " 2. Endvidere udført 40. Wog Fiær.
" " 3. Det anførte Quantum Tørfisk bestod i Sei. –
Blandt de udførte Ware Artikler, er indberegnet en deel Finmarske Producter.
Foruden den anførte Tørfisk og Tran, er endvidere af disse Waresorter herfra afgaaet betydelige Quantiteter med Norske aabne Fartøier til Trondhiem og Bergen.

Tromsøe den 12/24. Decbr 1836.

Fr. W
Brancke.

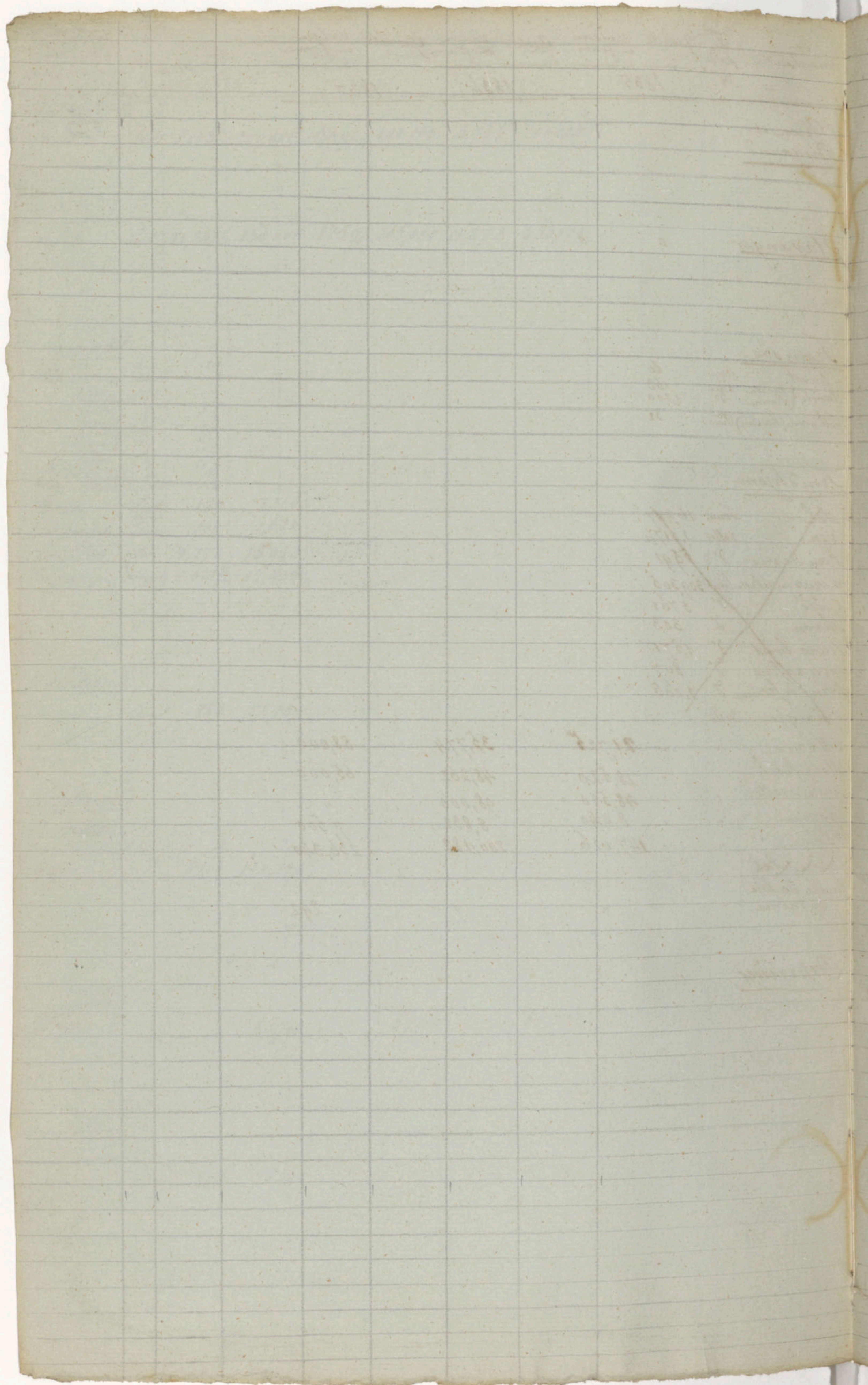
Exportations de Norvège en France d'après les Agents consulaires

Espèces des marchandises	unité de poids mesure	1835 quotité	1835 valeur en francs	1836 quotité	1836 valeur en francs	1837 quotité	1837 valeur en francs
Arendal							
Bergen							
Poisson séché (Klipfisk)	Vog	600	3,000				
d° séché (Törfisk)	D°	8,203	32,810				
huile de morue	tonnes	40	2,400				
Planches	Last	20½	1,050				
Rogues	Tonnes	14941	194,230				
Christiansand							
Bois	"	"	287,185		274,260		270,000
Mandal							
Bois			34,200		31,800		43,060
articles divers							200
Drammen							
Farsund		0	0				
Flekkefjord		0	0.				



Espèces des marchandises	Unité de poids &c.	Quotité 1835	Valeur en francs 1835	Quotité 1836	Valeur 1836	Quotité 1837	Valeur en francs 1837
Frederikshald							
Bois	Last	8,003	200,000	5,490	190 000	5,753	200,000
Frederikstad	La						
Bois	Last	10,247½	250,000	825 9½	265,000	10,273	353,000
Hammerfest							
Duvet	livre	14					
huile de poisson	tonne	2					
d'ours	pièce	6					
ours blanc	d°	9					
morse	d°	55					
Ecureuil	d°	3					
Lièvre & Lapin	d°	140					
Renard	d°	20					
veau	d°	157					
chat	d°	1					
hermine	d°	357 6					
Loup	d°	13					
bouc, [illegible]	[illegible] ~~livre~~	3020					
Molde							
Bois	Last ~~[illegible]~~	120	7,200				
Harengs	Tonnes	108	1,620				
Homards	Pièce	75,773	18,943				
Rogue	Baril	621¾	12,435				
Aalesund							
Rogue	Baril	888	17,760				
Christiansund							
Poisson sec		–	–				
saumon en baril	Baril	4	200				
Rogue	d°	5,111	102,220				
Moss et Soon							
Bois			65,700		57,000		66,750
Sandesfjord et Laurvig							
Bois	Last	886	75,000				50,900

Espèces de marchandises	Unité de poids &c	Quotité 1835	Valeur en francs 1835	Quotité 1836	Valeur en francs 1836	Quotité 1837	Valeur en francs 1837
Skien et Porsgrund							
Stavanger		0	0				
Tromsöe							
Duvet	livre	60					
Peaux de { morse	pièce	153					
Peaux de { Renne	d°	1,200					
Toile à voile (Ravadon)	Pièce	32					
Trondhjem							
Sel	Tonn.	16,417					
vin	velter	1,017½					
Eau de vie	d°	5591					
Sirop ou mélasse	livre	309,305					
Café	d°	5,761					
Savon	d°	303					
Sucre brut	d°	1,571					
Sucre raffiné	d°	807					
farine de froment	d°	1,065					
Vinaigre	Velter						
Morue	"	"	21,725		35,774		88,000
Stockfisch	"	"	28,520		48,262		65,000
cuivre rosette	"	"	48,510		98,000		"
Rogue	"	"	8,040		8,832		7,500
Bois	"	"	147,016		200,182		236,340
~~Cuivre plat~~							
huile de foie de morue			"		"		292
			253,811		391,050		397,132
Osterrisöer							



Importations de France en Norvège d'après les Agents consulaires

Espèces des Marchandises	Unité de poids &c.	Quotités 1835	Valeur en francs 1835	Quotités 1836	Valeur en francs 1836	Quotités 1837	Valeur en francs 1837
Arendal							
Bergen							
Sel	〃	〃	113,800				
Sirop (melasse)	〃	〃	52,990				
Vin & Eau de vie	〃	〃	134,000				
Vinaigre	〃	〃	32,000				
Articles divers	〃	〃	30,000				
Christiansand							
Café	〃	〃	1,200	〃	1,380	〃	〃
Cuir fort	〃	〃	14,000	〃	11,000	〃	6,500
Toiles diverses	〃	〃	300	〃	540	〃	〃
Vin	〃	〃	16,000	〃	24,000	〃	40,000
Eau de vie	〃	〃	32,000		29,500	〃	20,000
Vinaigre	〃	〃	2,300		4,050	〃	1,700
Farine de froment	〃	〃	900		700	〃	4,000
Fruits	〃	〃	2,800		350		220
Lin	〃	〃	600		〃	〃	〃
marchand. laine	〃	〃	150		〃	〃	〃
Provisions	〃	〃	200		450	〃	〃
savon	〃	〃	250		110		380
sel	〃	〃	7,000		540		
Soiries	〃	〃	1,300		1,090	〃	3,300
Sucre rafiné	〃	〃	2,500		7,800	〃	2,500
Mandal							
Cuir fort	〃	〃	511	〃	760	〃	1,000
Eau de vie	〃	〃	1,560	〃	2,100	〃	2,000
Farine de froment	〃	〃	200	〃	〃		
Fruits	〃	〃	650	〃	300	〃	160
Soiries	〃	〃	450	〃	700	〃	340
Sucre rafiné	〃	〃	800	〃	〃	〃	〃
sel	〃	〃	〃	〃	1,900	〃	4,000
vin	〃	〃	〃	〃	991	〃	2,000



Drammen							
Farsund							
Vin et esprits			8,000				
Vinaigre			1,000				
Flekkefjord							
Sel			3,200				
Vin, eau de vie, Vinaig			15,000				
Frederikshald							
Farine de froment	livres	9600	1,500		2400		4,500
Pain blanc	d°	1,468	1,400				600
Cuir		4,800	7,000		3,500		14,300
Café	livres	13,300	9,000	}	2400		1,700
Sucre	d°.	1,400	600				
Eau de vie	Pot	26,700	17,000	"	8,000	"	6,000
Vin	d°.	20,000	5,500		12,000		9,000
Mélasse	livres	2,350	800				
Sel	Barils	1,050	1,300				
Etoupes	livres	1,400	400				
Vinaigre	Pots	1,300	200		1,500		
marchand. divers.			3,300		11,230		12,245
Seigle					5,500		400
Etoffes de coton					2,000		
Frederikstad							
Eau de vie	Pot	1040	600		1,850		3,500
Vin	d°.	3,120	1,800		2,480		3,800
Sel	Baril	758	1,700				500
Seigle	d°.	63	1,000		1,440		
Noix	d°.	10	400				
farine de froment	livre	10,145	1,600		2,230		3,000
Cuir	d°.	8,886	12,000		11,492		9,000
Café	d°.	4000	2,800		1,050		900
manuf. de fer	d°.	2,400	400				
Etoupes	d°.	1,540	450				
Foin	d°.	16,000	150				
Marchand. diverses					5,445		8,000
Lin					640		

Hammerfest							
Molde							
Café	livres	276	276				
Cuir	d°.	210	420				
Esprits	Pots	120 }					
Vin	d°.	336 }	408				
Sel	Baril	363	625				
articles divers			71				
Aalesund							
Esprit de vin	Pots	1152 }					
Vin	d°	2700 }	4778				
Vinaigre	d°.	700 }					
Sel	Baril	823	7,000				
Christiansund							
Cuir			1,500				
Café			1,500				
Fruits			250				
Esprit de vin	Pots	5207	10,215				
Eau de vie	d°	1,653	2,066				
Vin	d°	7,388	7,386				
Vinaigre	d°.	923	462				
Sel			50,000				
Sucre, mélasse &c			2,000				
Diverses march.			700				
Moss							
Cuir fort			1,205	"	3,223		
diverses march.			796	"	518		715
farine de froment			"	"	1,559	"	65

Laurvig & Sandeffjord		1835		1837		1836
Lin	livres	4,278	2,888			
Noix	sacs	12	300			
farine de froment	livres	5,711	913	6,525	1,091	
Sucre rafiné	d°	448	246			
Cuir	d°	4,740	7,110	4,456	6,691	
Sel	tonnes	1,547	4,641	778	2,334	
vin	Pots	6,778	5,083	3,095	1,705	
Café	livres	1,976	1,482	2,374	1,183	
Sirop ou mélasse	d°	5,248	1,049			
Cassonade	d°	2,171	651			
Riz	d°	77	19	493	160	
Bouchons	d°	25,000	250			
huile	Pots	40	60			
Seigle	tonnes	62¼	937	18½	270	
Foin	livres	1,500	30			
Froment	tonne	1	20			
Eau de vie	Pots	34,985	27,988	533	260	
Vinaigre	d°	1,185	415	180	60	
Amendes	livres	156	125			
Prunes	d°	1,151	196	137	35	
Pommes	tonne	" ¾	25			
Esprit	Pots			6,930	5,150	

Skien

Stavanger				
Sel			19,060	
Vin, Vinaigre et Esprit			93,700	

Tromsöe

	1835	1836	1837
Trondhjem			
Farine de froment	237	1,321	2,375
Café	3,802	907	5,493
Sucre	1,032	778	
Eau de vie	25,166	38,150	34,455
Vin	6,105	38,629	19,674
Sel	49,221	15,003	54,105
Mélasse	49,488	37,167	48,145
Savon	136	579	442
Vinaigre	765	1,370	500
Cuir de semelle	1,452	2,500	2500
Amandes	746	570	2,710
Jus de réglisse	1,386	1392	2,479
Prunes	291	1980	
Cacao	1,179	1825	850
Tartre	319	1066	290
Cochenille	176	126	
Liège	50	74	1,025
Confitures et autres petits articles	992	3,000	2,800
Tabac		2070	60
huile de térébinth.		293	408
Raisins secs		90	
Seigle			348
Coton			400
Lainages			371
	142,543	148,890	179,430

Østerrisöer

Norvège

Navigation &c 342

Commerce entre la Norvège et la France

Navigation et commerce entre la France et la Norvège

Importations et Exportations



Quittances diverses

1828

Importations de France en 1835 en Norvège.

344

Bergen.

marchandises	valeur	Marchandises	quantité
Vin et eau de vie	134,000 fr.	Vin, eau de vie	134,084 pots
Vinaigre	32,000	Vinaigre	32,354 –
Sel	113,800	Sel	37,957 Tonnes
mélasse	52,990	mélasse	211,998 livres
Diverses	30,000		
	362,790		

Christiansand

Marchandises	valeur
Céréales, farine	900 fr
Café	1,200 –
Cuir tanné	14,000 –
Toiles diverses	300 –
Eau de vie	32 000 –
Lin	600 –
Tissu de laine	150 –
Provisions	200 –
Savon	250 –
Sel	7,000 –
Sucre	2,500 –
Vin	16,000 –
Diverses	6,400 –
	81,500 –

Mandal

Marchandises	valeur
Céréales, farines	200 f
Cuir tanné	511 –
Eau de vie	1,560 –
Sucre	800 –
Diverses	1,100 –
	4,171



Farsund

March.	valeur
Vin et esprits	8,000 f
Diverses	1,000

Flekkefjord

March.	valeur
Sel	3,200 fr
Vin, eau de vie, Vinaig.	15,000
	18,200 fr.

Frederikshald

marchandise	valeur	marchandise	quotités
Farine de froment	1,500		9,600 livres
Pain blanc	1.400		1468 id
Cuir	7000		4800 id
Café	9000		13,300 id
Sucre	600		1400 id
Eau de vie	17,000		24,700 pots
Vin	5500		20,000 id
Melasse	800		2350 livres
Sel	1300		1050 tonnes
Etoupe	400		1400 livres
Vinaigre	200		1300 id
Diverses	3300		
	48,000 fr		

Frederikstad

Marchandises,	valeur.	Marchandises,	quantités
Eau de vie	600f.		1040 livres
Vin	1800		3120 pots
Sel	1700		758 tonnes
Seigle	1000		63 id
Noix	400		10 id
Farine de froment	1600		10145 livres
Cuir	12000		8886 id
Café	2800		4000 id
Articles en fer	400		2400 id
Etoupe	450		1540 id
Foin	150		16000 id
	22900		

Christiansund

Molde

Marchandises, valeurs		Marchandises, quantités	
Café	276 f.		276 livres
Cuir	420		210 id
Esprit & Vin	408	Esprit de Vin	120 pots
		Vin	336 id
Sel	2178		363 tonnes
	3282		

Aalesund

Marchandises, valeurs	Marchandises, quantités

Moss

Marchandises, valeur	
Farine de froment	65 f
Diverses	715
	780 f

Sandefjord & Laurvig

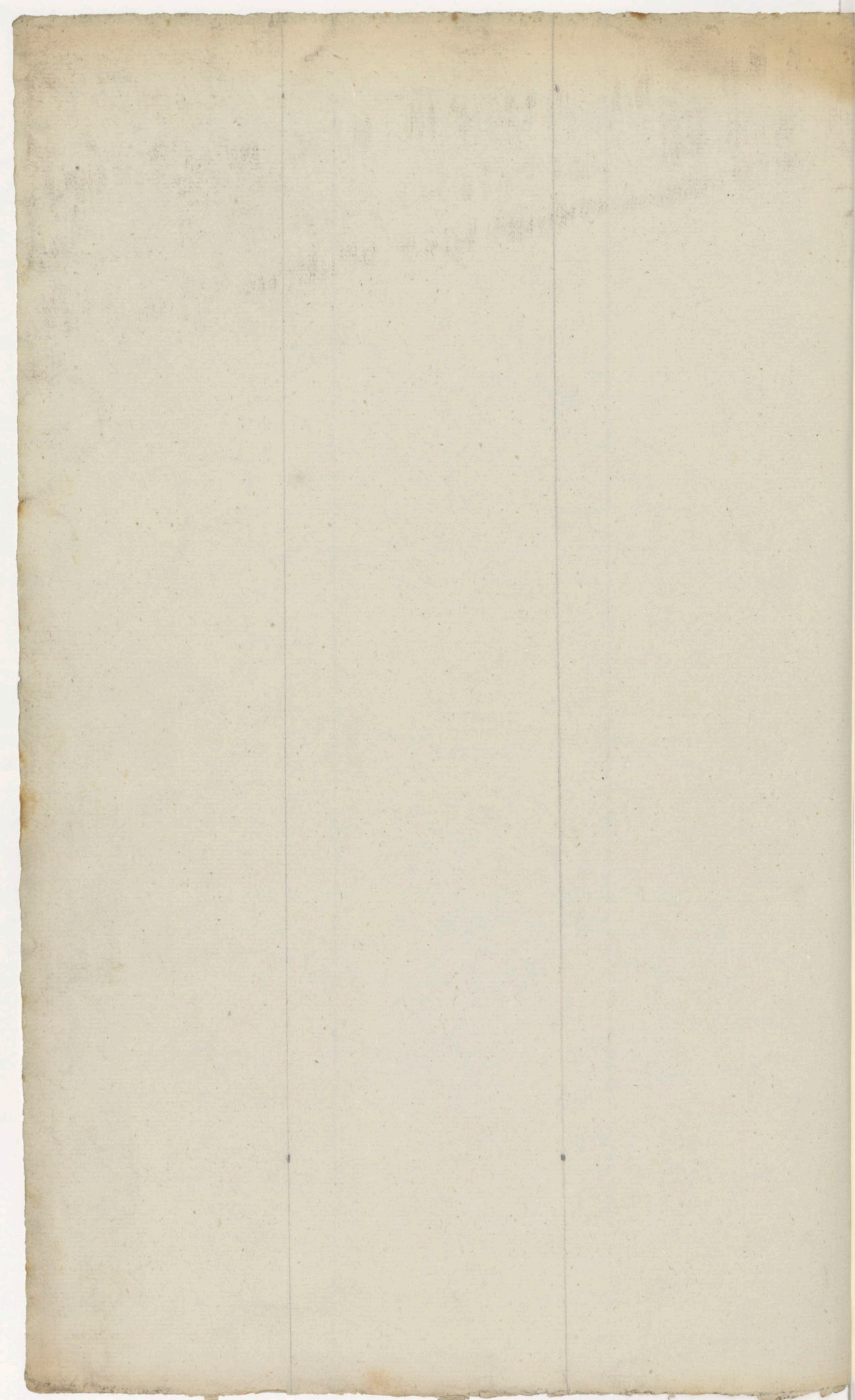
Marchandises	valeurs	Marchandises	quantités
Lin	f 534. 80		1337 livres
Lin	2353. 20		2941 1/2 id
Noix	300 -		12 sacs
Farine de froment	913. 84		5711 1/2 livres
Sucre rafiné	246 - 40		448 id
Cuir	7110 -		4740 id
Sel	4641 -		1547 tonnes
Vins divers	5083. 88		6778 1/2 pots
Café	1482 - 38		1976 1/2 livres
Melasse	1049 60		5248 id
Cassonade	651 - 30		2171 id
Riz	19. 25		77 id
Bouchons	250 -		25000 id
Huile	60 -		40 pots
Seigle	937, 50		62 1/4 tonnes
Foin	30 -		1500 livres
Froment	20 -		1 tonne
Eau de vie	27988 -		34985 pots
Vinaigre	414 - 95		1185 id
Amandes	124. 80		156 id
Prunes	195 - 67		1151 livres
Pommes	25 -		3/4 tonne
	54431 f 57 c		

Stavanger

Marchandises.	valeurs.	Marchandises, quotités
Sel	19000 fr	
Vin, esprit & vinaigre	93700	
	112,700 fr	

Trondhjems.

Marchandises,	valeurs.	Marchandises	quotités.
Céréales farine	237 fs	Farine de froment	1065 livres
Café	3802		5761 —
Sucre	1032	sucre brut	1571 —
		sucre raffiné	807 —
Eau de vie	25166		5991 vettes
Vin	6105		1017½ id
Sel	49221		16407 tonnes
Melasse	49488		309305 livres
Savon	136		303 livres
Diverses	7356	vinaigre	459 vettes
		cuir	968 livres
		amandes	1148 livres
	142,543 fs	jus de réglisse	2432 id
		prunes	2325 id
		Vinsteen (Tartre)	797 — id
		cacao	983 id
		Bonbons	421 — id
		cochenille	16 — id
		Soieries	2 — id
		Tissus de coton	13/16 id



318

Les ports de Skien, Porsgrund, Brevig, Laurvig Oskersand, Holmestrand, Drammen même, Moss, Frederikstad & Frederikshald reçoivent peu de Marchandises de France directement, à cause que celles la plupart de celles dont ces ports ont besoin sont importées par Christiania. Les marchands de ces ports commandent peu de marchandises directement desquelles puisque ils se sont eux mêmes acheteurs ici, il n'y a point de moyen selon moi d'augmenter les importations de France. Le sel de France ne convient point pour les ports qui ont pour la pêche des morues, car le sel de France sert uniquement à saler les morues & les rayes, Le Croisic est le port de France qui fournit les 3/5 du sel qui est consommé en Norvège. Les objets de manufacture française sont trop cher, par exemple, un mouchoir français coute le 1/4 & plus qu'un mouchoir allemand & les autres étoffes dans la même proportion les ~~relations~~ denrées coloniales seules pourraient de temps en temps être commandées de France mais encore les marchés de Hambourg & Londres

aurons pris que toujours le préférons & principalement à cause que les affaires de banque de la Norvège dépend avec ces deux dernières villes. Nos marchands ont besoin de grand crédit les denrées coloniales dans tous les pays se vendent ou comptant ou à deux mois de terme & ils prennent donc ces marchandises chez leurs anciens amis de Hambourg ou de Londres chez les quels ils ont toujours un grand crédit indéterminé & qui en vendant leurs marchandises à deux mois de terme leur font payer des intérêts après cette échéance.

Pour les objets de manufacture les allemands donnent à nos marchands jusqu'à 18 mois de crédit, mais le plus ordinaire de 6. 9 & 12 mois.

319

Marchandises importées de France 1835 en Norvège dont je ne connais pas les prix

cornichons confits	par pot		Chapeaux de soie	par pièce	
ferblanterie	" livre		Colle de poisson	livre	
~~Poix~~	" livre	6 sk.	~~foin~~	Skippund	2-48
ouate de coton	" livre		Miel	livre	" 18
Liqueur d'eau de vie sucrée	" Pot		~~Oll~~		
Pain de froment	" livre		fer (Hvidblikstrimler)	livre	
canari fine	" livre		d° non poli	livre	
Capres	" livre		d° poli	livre	
Chataignes	" livre		d° fortement	livre	
Prunes	" livre	18 sk	d° plaque tamisé	livre	
chocolat	" livre		Indigo	livre	3 Speciedaler
jus de Citron	" Pot		gingembre	livre	24 sk.
Cochenille	" livre		Choux frais	pièce	
confitures	" livre		épées et sabres	livre	
couleur pour l'aquarelle	" Pot		Chaux et craie	tonne	
(~~Beeg~~) ~~Calfat~~	~~" livre~~	" 8 sk	peignes de corne	livre	
Bimbeloteries (Dukketöy)	" livre		habits et linges confect.	livre	
Farvelader - (Boîtes à couleur)			Bouton d'os, corne &	livre	
Figues	livre		liège ou corne (Kork)	livre	
Anguille salée	Fjerding		Bouchon de liège	livre	
anchois id	livre		gruau d'orge	Tonne	4-30
Pomme et autres fruits frais	la Skjeppe		fèves (Bönner)	Tönde	
d° secs	livre		Pois (Erter)	Tönde	2-96
d° autres	livre		Avoine	d°	1-60
graine à semence	livre		Froment	d°	3-96
oiseaux, poule d'Inde etc	pièce		farine de froment	d°	" 70 le Lisp.
(Tyrsvamp) Amadou	livre		gruau de manna	livre	
(Gibsteen) pierre à plâtre	tonne		gruau de Riz	livre	
Bouteille	Pot	" 5 sk	Seigle	Tonne	2-96
autres verreries	livre		farine de seigle	d°	" 42 skill. par Lispund
verre à vitre	livre		sagou gruau	livre	
or ouvré	Lod		Tapioca	d°	
Guldsmedarbeid } ouvrages d'or	Lod		garance	d°	
armes (Gevaerer)	livre		Cochons vivants	tête	
toile de crin (Haarduq)	livre		Cire à cacheter	livre	
(Hampestrye) toile en fil de lin	livre		jus de réglisse	d°	
ganterie	livre		Mèches de lampe	d°	
Resine	~~livre~~		Jouets d'enfants	d°	
Chapeaux de paille	pièce		Lin non peigné	d°	" 18 sk
d° laine et crin	d°		d° peigné	d°	" 22
d° os de poisson, de toile	d°		d° Etoupe de	d°	

(Limes) —	paut	
eaux de senteur —	par livre	
bougie de Morse —	d°	
suif —	d°	24 sk.
cire	d°	
toile imprimée peinte	d°	
— blanchies non peintes	d°	
— non blanchies	d°	
— d'emballage	d°	
Oignon	d°	
Liqueur de raisin	Pot	
Cuir	tan	45 sk.
Macaroni	d°	
Bois d'acajou —	pied cube	
amandes —	livre	" 48 sk.
Couleurs à peindre	id	
Nattes	pièce	
cuivre doré	livre	
d° ouvragé non poli	d°	
d° d° poli	d°	
Mout	Pot	
Mynter		
Naale	livre	
~~Noulles~~ Dattes	d°	
Noix	1 Skjepp	
huile d'olive	livre	
— de lin	d°	17 sk.
— therebenthine	d°	
— de laurier, d'amande	d°	
— d'anis &	d°	
Olives en bouteilles	d°	
Oranges	pièce	
fromage	livre +	
papier à écrire	d°	
— d'impression	d°	
— de turquie peint	d°	
— de tenture	d°	
— relié en registre	d°	
parapluie en toile	pièce	
d° de guingam	d°	
perruques et autres ouvr. en cheveux	livre	
~~Poil cordonné~~ Poivre	d°	
Plumes à écrire préparées —	d°	

Pomade (le pot compris)	livre	
Poterie	d°	
Ravndug	d°	— " 61
Roer, Peterselle	Skjeppe	
Rödder	Tonne	
Sellerie	livre	
Safran	d°	
Salpêtre	d°	
Salsepareille	d°	
toile à voile fine (Seildug)	d°	— 75 sk.
d° autre	d°	— 21
fil à voile	d°	
Moutarde	d°	
soie brute	d°	
d° tordue	d°	
tissus de soie	d°	— 9 Sp.
Melasse	d°	" 6 sk.
Peaux de gros bétail tannées —	pièce	
d° de cheval tannée	livre	
de veau d°	d°	
de vache d°	d°	
Cuir de semelle	d°	" 42 —
peaux de mouton blanc	d°	
— de cordouan	d°	
cuir de Russie	d°	
peaux d'hermine	d°	
ouvrage de cordonnier en cuir	d°	
d° en saffian ou cordouan	d°	
d° en soie ou autres étoffes	d°	
Cirage	d°	
Armes à feu	d°	
pierres à aiguiser 3 pieds	pièce	
2 pieds	d°	
Soya	pot	
Vert de gris	livre	
huile de Spermaceti	Pot	
~~Serundanne~~	livre	8 sk
~~Savon vert~~	d°	10
d° blanc et jaune	d°	" 12 sk.
d° parfumé	d°	
sacs vieux	pièce	
d° neufs	livre	
Litharge d'argent		

350

Sucreries (Inkkertöi) +	livre	
Skriner töi (petites caisses)		
Skind af Rensdyr non préparées	livre	
Suif ~~× × ×~~	d°	" 22
Thérébenthine commune	d°	
vaisselle d'étain (Tinnsöberal)	d°	
goudron	tonne	4 sp.
tabac en cigarre	livre	
~~d°~~ à fumer	d°	
d° à priser	d°	
~~d°~~ en feuilles	d°	21 sk.
Cordages – (Tougvark)	d°	
Bois pour plante		
Bois de construction	pieds cubes	
Cercles de tonneaux	pièces	
Tissus de laine et soie	livre	5 sp. +
– de soie et coton	d°	6 +
– de coton et lin	d°	7 +
– de coton et toile non teint	d°	3 +
fil de laine non teint	livre	
d° teint	livre	
tissus de laine	d°	3 sp.
Rocou	d°	
Noisettes	Skieppe	
Raisins (Rindruer)	livre	" 12 sk.
Tartre non préparée	d°	
préparée	d°	
Cire	d°	
toile cirée	d°	
ouvrage en toile cirée	d°	

quelen le poids de 100 bouchon ordinaires ?
ou combien y a-t-il de bouchons ordinaires dans une livre ?

combien 1 glas ou flacon d'huile d'Olive pèse t-il en dans quelle proportion est il avec le <u>Pot</u> ?

Marchandises exportées de Norvège en France en 1835 dont je ne connais pas le prix —

Brød —	pain	la livre	" 4 sk.	Dansk
Fiskforr. —	poissons —	d° —	" 3 sk.	gem i Hange Rengen
genoter —		pièce		
graaverk —	petit gris —	d°		
Hvalros —	Morse —	demi peau		
Jerv —	Blaireau —	pièce		
Fieelbrak —		d°		
Ulve —	Loup —	pièce		
Sölv myntet De D[illegible] sk.				
Tyttebær		Pot —	" 4 sk.	
Multebær		Tonne —	1 —	
	mouton vivants	tête —	2 Sp.	
	chevaux d° —	d°	30 Sp.	
	Bois à [illegible]	pièce —	" 4	
	~~Avoine~~	tonne —	1-60	
	~~d° farine de~~	~~d°~~ —	2-60	
	~~Orge~~	~~d°~~ —	2-24	
	~~Chaux brûlée~~	~~d°~~ —	" 48	
	~~Chiffons vieux~~	livre —	" 5	
	chiens couleur de	d°	" 10 sk.	
	d°	caisse	~~8~~ - 16	
	d° ~~[illegible]~~	livre	" 16	
	~~[illegible]~~	caisse	8 - "	
	~~Cobalt~~	~~livre~~	" 36	
	Cordages vieux	d°	" 15	
	~~d° neufs~~	d°	" 25	
	Cornes de pieds de bœuf	livre —	" 6	
	d°	tonne —	2 "	
	d° sans distinction	livre —	" 5	
		~~tonne~~	7 Species	
Karve —	~~Cumin~~	livre —	" 40	
	Cuivre ouvré		" 50	
	d° clous de cheville	d° —		
	dents de Morse	d° —		
	Douves à tonne	pièce —	" 48 K.	

~~Duvet~~	livre	2 Sp.
fer en barre	Skipp.	12 Species ou 4 [illegible]
	d° —	10 Sp.
clous de fer	d° —	15 —
d° petits	caisse —	9 —
d°	pièce —	— 1 Sk.
fil d'archal —	livre —	" 8 Sk.
~~Faïence~~	~~Skipp.~~	
~~Fromage~~	livre —	" 12 Sk.
Futs vides	pièce —	" 48
gâteaux d'huile	livre —	" 4
d° de lin	d° —	" 4
gibier	d° —	" 20 Sk.
~~glace~~	~~chargement~~	300 Sp.
goudron	~~tonne~~	4 Sp.
graine de genièvre —	d° —	3 Sp.
Homards —	pièce —	" 4 Sk.
Huile de poisson	tonne —	12 Sp.
Huitres fraîches	d° —	2 Sp.
d° marinées	pot —	1 —
Laine brute	livre —	— 20 Sk.
Lard fumé	d° —	— 12 Sk.
d° frais & salé	d° —	— 12
menuiserie	pièce —	1 Sp.
Ours	pièce	
ours blanc	d°	
Rennes prép.	livre	
d° non prép.	pièce	
Agrafes en oeillets		

Exportation de ~~France~~ Norvège en France
~~Norvège~~ en 1835

Beurre	48 ℔	8.[illegible]	40
Bois	61,905 T.L.	619,050	3,095,250
Bleu de cobalt	1665 ℔	333	1,665
cuivre rosette	85,005 ℔	7,584-50	37,922
Duvet	104 ℔	250	1,250
Fer en barre	154,4238	5791	28,955
glace Goudron	27½ pot 1 tom.	6[illegible] 4	3,0 90 20
graine de lin	30 d.	126	630
huile de poisson (voir Poisson)			
Lard frais sal.	20 ℔	2	10
menuiserie	valeur	30	150
Pain	300 ℔	10	50
de Renne préparée	1200 [illegible]	200	1000
d. non prép.	3020 pièces	39,260	196,300.
d'Ours	6 d.	30	150
d. blanc	9 d.	72	360
genette	1 d.	24	1
petit gris	3	1-24	6
lièvre	140	14	70
hermine	357	214-24	1071
morse	415 ½ p.	276-80	1383-33
Blaireau Tulsack	1 pièce 13	-96 96	4 52
Veau renard chien de mer Loups	157 ℔	5-23	26-15 240 1175 90
Pierre à aiguiser	15,000 pièces	62-50	312-50
Poisson sec et fumé	420,126 ℔	14,004	70,020
anchois Harengs saumure salé	120 [illegible] 4 tom.	96 12 90	480 13-74 60
- morue salée	121,248 ℔	4042	20,210
Rogue	22,790	68,370	341,850
Sellerie	valeur	18	90
Toile à voile fin	32 pièces	288	1440
viande salée	50 ℔	2-60	12-50
voitures	valeur	74	370
			3,805,747

351

120 353

Amadou —
Anis —
Amandes —
Aiguilles —
armes
Armes à feu —

Boîtes pr. lettr —
Bonneteries —
Boites à couleur —
Bouteilles — 5 1/2 K. — Bouteiller
d°. ... d'embalage —
Boutons —
d°.
Bougies de cire — 60 —
d°. ... —
Bois d'acajou —
de construction —
Bourse —
Bimbloteries —
Coton fil de
chanvre
d°.
Cannelle
Crayons —
Cotonades voir Tissus
Café —
Cacao —
Capres —
Chataignes — 7 1/2 K. —
Chocolat — 60 —
Cochenille —
Confitureries — 60 —
Champignons —
d°. —
Couleur p. eau de vie —
Calfat — 8 1/2 K. — Dree
Cheveux d'homme —
Chapeaux p. 2.60 Hatte af Strae
d°. ... 2-60
d°. ... 1.60
d°. ... 2 —
Charronage —
Colle de poisson —
Cols —
Choux — 7 1/2 K. —
Chaux et craie —
Cochons vivants — 7 p. —
Corbeilles (Vanier) — voir Vanier ouvr. de
Cire à cacheter — 75 —
Cuir
couleurs p. peindre —

Importations
Coton Ouate de 12 1/2 K. —
Cuivre —
d°. —
d°. —
Cartonnage —
Cuir ... —
d°. —
d°. —
d°. —
d°. —
d°. —
d°. —
d°. —
d°. —
Cordonnerie ouvrage de —
d°. —
d°. —
Cirage — 30 1/2 K. —
Cordages —
Cercles de tonneau —
Cornichons confits —
Cire — 26 1/2 K. —
Céréales
12 lignes
Charrue —
Drogues médici.

Eau de vie de raisin —
Epées et sabres —
Eaux de senteur —
Empois

Ferblanterie —
Fleurs naturelles —
d°. artif. —
Fromage —
Figues — 20 1/2 K. —
Fruits — 28 —
d°. — 8 —
d°. — 40 —
Feu d'artifice
Foin — 2-48 —
Fer
d°. —
d°. —
d°. —
d°. —
Farine de p. de terre —
Fil à voile
Fard
Fayence

Graine à semence —
Gomme —
d°. —
d°. —
Gants —
Gingembre — 24 1/2 K. —
d°. —
Gravures & —
Garance —
Guéridon —

Habits et linge ... —
Huile d'olive — 30 1/2 K. —
d°. —
d°. —
d°. —
d°. —

Indigo — 3 1/2 p. —
Instruments de musique —
d°. —

Jus de citron —
Jouets d'enfant —

Luzerne —
Lard —
d°. —
Liège —
d°. Bouchons de —
Lampes —
Lin —
d°. —
d°. —
Liqueurs de ...
Litharge

Modes —
Mirroirs —
Miel — " 18. —
Machines d'art —
Mêches —
Macaroni voir Pâtes
Matelats —
Mout —
Moutarde —
Melasse —
Montres —
Menuiserie —

Nattes — 12 fr —
Nattes d'herbe —
Noix —
Noisettes —

Olives en bouteilles 54 fr —
Oranges — 4
Oiseaux —
Or ouvré —
d° —
Ognons — 7 fr —

Papiers —
d° —
d° —
d° —
Parapluies —
d° —
Perruques —
Pastel —
Poivre —
Plumes —
Perles d° —
Pomade —
Porcelaine —

Portefeuilles —
Passementerie —
Poterie —
Pierres à aiguiser —
d° —
Pruneaux — 8 fr —
Plumes d'acier —
Poix — 6 fr —
Pain de froment — 5 —
Pelleteries —
Prunes — 18 fr —
Poisson Anglet " 75 —
d° — " 4 —
Pierre à plâtre —
Peignes —
d° —
Pâtes —
Plants —

Raisin —
Raisin sec —
Résidus —
Rocou —
Ruches —
Résine —
Réglisse jus de —
Riz (voir Céréales)

Soie —
Soufflets de chambre —
Sellerie —
Safran —
Salpêtre —
Sel —
Salsepareille —
Soya —
Sucre —
d° —
d° —
Savon —
d° —
d° —
Sacs —
d° —
Sucreries —
Suif —
d° —
Sirops de violette —

Toile à voile —
d° —
Tissus —
Thé —
Coraticles —
d° —
Thérébentine —
Tabac cig " 96 —
d° —
d° —
d° —
Toile cirée —
d° ouvrages de —
Tartre —
d° —
Tourneau —
Toile de crin —
d° —
d° —
d° —
d° —
d° —
Tamis —

Vin
d°
Vinaigre
Viande fumée
d°
Verreries — 6 fr —
d° —
Vert de gris —
Vaisselle d'étain —

353

Céréales

avoine –	1-60
Froment –	3. 96
d° farine de –	
Orge gruaud	4-30
Pois –	2-96
Riz —	
Seigle f.	
d° farine de	

355

Importation (Danemark)

V. : Exportation
— : navigation
— : commerce

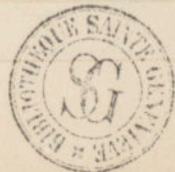
Litt. A

A Synopsis of the danish Laws and regulations of the Customs regarding importation

For many centuries the foreign trade of Denmark was fettered by numerous restraints on importation and exportation; no ~~permanent~~ regular system of commercial policy, it seems, was pursued, and the ordinances relating to the customs which appeared from time to time, were issued more with the immediate view of suppling fresh sources of revenue to the crown, than with any regard to the encouragement of the industry and trade of the country. It was only toward the close of the last century under the enlightened administration of the younger Count Bernstorff to whom Denmark owes many of her most liberal institutions, that a better management was gradually introduced into this branch of the publick service. Many of the restrictions which pressed most heavily on the industrious part ~~the country~~ of the population, especially those on the corn-trade were taken off; the faculty of warehousing goods without payment of duty was extended to all the trading ports and to the principal articles of trade; the old tariff was revised and amended; many exorbitant duties were reduced to their proper level to prevent smuggling and fraud, and to the whole of the laws and regulations thus improved, was consolidated in the Ordinance 31 Christ. VII, dated 1 february 1797 regarding the Customs, to which a new tariff of import, export and transit duties was affixed.

The laws contained in the ordinance above mentioned, amended by various subsequent enactments, especially by the ordinance of the 2d. april 1814, forms the standard by which foreign trade is chiefly regulated in Denmark. The following paragraphs ~~contain a~~ convey synopsis of those laws and of the principal ordinances affecting the import-trade of this country, which have appeared from that time up ~~to this~~ to the present day.

Before entering upon the laws relating to importation, I shall briefly state the existing regulations as to the entry, reporting and clearing of ships. Immediately



upon arrival of the Ship, the master is to proceed to the custom house and report his arrival to the inspector, as likewise the place from whence the vessel comes and the nature of her cargo. Custom-house officers are then sent on board to search the ship when in ballast, but if loaded to seal the hatches. The Ship is then brought to the place of discharge. The master is bound to appear at the custom house 24 hours after arrival, and to make a general report in writing of ship and cargo, and to deliver up the documents from which that report is taken. A fine of Rbdr. 50. silver or £ 5..12..6 is imposed in the first instance and renewed every 24 hours for the non observance of this regulation. The master has to make out a written manifest of his cargo which he signs and is held responsible for its correctness. The weights and measures are inserted according to the invoices, and are subsequently reduced into danish weights and measures. On reporting the Ship, the master is required to produce the sound pass, stream-pass or canal-pass, (according as the ship have gone thro' the Sound, or Belts or the holstein Canal) likewise the Quarantine-Pass and a bill of measurement. In the event of the master not being provided with the latter document, the payment of the tonnage dues is postponed until after the ship has been measured and a measure bill duty issued, the port charges payable upon the Ship being regulated by its measurement (Reg. §§ 144 - 156.)

§ 2 Places were ships arriving from foreign parts may discharge.

The discharging of goods arriving from foreign ports is only to take place in those towns or ports, where regular Custom houses are established. An exception from this rule however is made in favor of cargoes consisting of Lumber, Stone, quicklime and corn, which may be discharged at any convenient place with the consent and under the superintendence of the Custom-house of the district. (Reg. §§ 9.10.11.

The

§ 3 — How duties are paid.

The rates of import and transit duty charged in the tariff are payable in Rigsbankdollars silver of 90 Skillings each; 6 p% are moreover paid on the amount of duty in consideration of custom house fees (Ord. 8 septem. 1813 and 31 Juillet 1818)

§ 4 — Goods not rated in the tariff are charged ad valorem.

Goods not enumerated in the Tariff and not being otherwise rated, are generally charged a duty ad valorem of 8 p% on being imported for consumption, and of 1 p% on being entered on transit.

§ 5 — How Goods are valued.

Where the duty is payable ad valorem, the valuation is made according to the price of the article in the country at the time of payment, after deduction of the amount of duty, and of 5 p% over and above the same. (Reg. § 28)

§ 6 — What goods may be imported

All foreign goods may be imported into the Kingdom on payment of duty, with the exception of certain articles hereafter mentioned, which are prohibited (Reg. § 1).

§ 7 — Prohibited goods

The goods of which the importation for consumption in the country has been prohibited by various ordinances, are the following:

1°. refined Sugars
2°. Syrup and Melasses, ~~the manufacture of~~ proceeding places in Europe
3°. Playing cards
4°. Coffee, roasted and ground, and other vegetable matter roasted or ground, used as surrogates for coffee

All these articles ~~are~~ however are admitted on transit.
(Reg § 1. ord. 2 april 1814, § 1.)

§ 8 — Stranded goods.

~~Stranded goods may remain for six months at the place~~ As for goods thrown upon the coast or saved from shipwreck it has been provided that they may remain for six months at the place where they have been saved, or be exported within that time without payment of duty. After that period however, they are liable to the import duty on being destined for home consumption, or to the transit duty on being exported. Where goods are damaged and sold by publick auction, the duty may be charged per cent on the gross proceeds of Sale, in the same proportion as it would have amounted to per cent

upon the sound article according to the tariff. Stranded goods may be warehoused in the same way as goods regularly imported. (Reg. §§ 189, 190, 191. Plac. 9 July 1821)

§ 9
Trade with the ~~Faroe~~ danish possessions abroad ~~Green~~ considered as inland trade. ~~monopoly of the crown~~.

The trade ~~with~~ of Denmark with Iceland, the Faroe Islands and ~~with the danish~~ her settlements in Greenland, as well as with her colonies and possessions in the East and West Indies ~~Colonies in Greenland, which is a monopoly of the Crown is~~ is considered by the laws as Inland or domestick trade and has been regulated ~~regulated, the former by the ordinance of the 18 august 1791~~ by various Ordinances and in the manner hereafter mentioned (Reg. § 3) ~~and the latter by that of the 2 July 1781~~. ✝

~~§ 10 Trade with the Faroe Islands~~

§ 11
Trade with Iceland open to foreign ships under licence

The regulations relating to the trade with Iceland are consolidated in the ordinance of the 11 September 1816, according to which the trade is open to foreign ships under special licence from the danish treasury, and it has been made lawful for the natives to export their produce direct to foreign ports, and to import return cargoes from thence on their own account.

§ 12
China a trade a monopoly of the asiatick Company

The China trade is a monopoly of the asiatick company, and according to her charter, renewed at different times, and which was prolonged in 1824 to an indefinite period, the company has the exclusive privilege of importing the produce of China from China and the East Indies (Ord. 26 June 1797)

~~§ 12
Duty on Thea imported by the asiatick company.~~

~~Her Teas, when imported by the asiatick or East India company from countries and places within her charter, is admitted~~ are admitted at a duty of 2 per cent ad valorem, but proceeding from places on this side of the Cape of good Hope, it is subject to ~~the~~ an increased duty fixed by the Tariff.

§ 13
Trade with the danish possessions in the West Indies

The ~~danish west India~~ Islands of St Thomas, and St John were declared free ports in 1815, and by a recent ordinance regulating the trade with the W. Ind. colonies ~~and dated the 6 June 1833~~, foreign ships proceeding either from danish or foreign ports, have also been allowed to trade with the Island of St Croix under certain restrictions. (Ordin. 6 Juin 1833)

§ 14
The ports of the Kingdom are opened to the importation of raw sugar.

The provision made by former laws, that raw sugars ~~were~~ may only ~~to~~ be imported at Copenhagen, has been rescinded, and it has been made lawful by the ordinance of the 19 febr. 1834 to import all descriptions of raw sugar into any port of the Kingdom on payment

✝

§ 10
Trade with the Faroe Islands and Greenland a monopoly of the Crown

The Trade with the Faroe Islands and with the danish colonies in Greenland is carried on as a monopoly of the Crown, the former under the Ordinance of the 13 august 1791, and the latter under that of the 2 July 1781.

of the new duties fixed in the Tariff.

§15 The dutchies of Slesvick-Holstein which are governed by separate laws, are allowed to import into the Kingdom the raw produce of their soil duty free, but their manufactures with few exceptions, are subject to one half of the duties fixed by the tariff. Foreign goods having paid the import duties in the dutchies, receive an equivalent drawback on being imported into the Kingdom (Reg. §4)

§16 Altona & Glückstadt regarded as foreign ports. The ports of Altona and Glückstadt on the Elbe being free ports, they are considered in all their transactions with the danish colonies in the light of foreign ports.

§17. What goods may be imported duty free. The produce of Iceland, the Faroe Island and Greenland proceeding direct from the place of its growth or manufacture may be imported duty free.

Various other articles stated in the tariff as being duty free are subject, to an extra duty, not exceeding in most instances 2 3/4 per cent ad valorem. The following articles however form an exception and may be imported without payment of any duty, viz: Books, specimens of objects illustrative of natural history and wearing apparel; also Hemp and Linseed, Hempseed Oil, Pot and Weed Ashes when imported in ships of the country of which they are the production. Besides several articles and materials intended for the particular use of the danish cloth and other manufactories.

§18 Under what restrictions certain woollens & cottons may be imported. Certain descriptions of foreign woollens and printed cottons which were prohibited by the tariff of 1797, are allowed to be imported under the following restrictions:

Cloth and all other stuffs sold by the Ell and made of wool, printed Chintses and Calicoes Cottons and all coloured or figured stuffs made of cotton and sold by the Ell, including Fustian and pillows and wove Cotton ~~Stockings~~ hose

a) at Copenhagen. are liable to be stamped on their being ~~when~~ imported at Copenhagen they are ~~to be stamped~~, put to publick auction and sold by the Customs there, who retain 30 per cent of the gross proceeds of sale by way

of duty and charges, and deliver the residue of 70 per cent to the importer who generally become the purchaser (ord. 2 avril 1814)

b) in the Provinces

In the provincial towns, privileged for the importation of such manufactures, they are valued by a committee specially appointed for the purpose, of which valuation a duty of 30 per cent including all charges is to be paid by the importer (ord. 16 march 1831)

Goods so imported and stamped at Copenhagen and accompanied by a permit, may be sent to any place in the Kingdom, but entered in the provincial towns, their circulation is confined to the province or district to which such place belongs (ord. 16 march 1831)

§ 19
Manufactures of wool and cotton mixed subject to the same restrictions

It has been further enacted, that in the preceding list are henceforth to be included:

1°. all manufactures ~~and stuffs~~ sold by the Ell & made of cotton and wool mixed, and all stuffs made of mixed materials without regard to the proportion of ~~each of the two materials~~ cotton or wool of which they consist.

2°. Woven stockings and all sorts of ~~cotton~~ hosiery made wholly or in part of cotton and that they shall be proceeded with as already mentioned in § 8 a) b) (ordon. 16 march 1831)

The following places in Denmark are privileged ports for the importation of the goods described in § 18, 19, namely:

1°. Copenhagen in Zealand; Nakskow in the Island of Lolland; Odense in the island of Funen; Aalborg, Aarhuus, Friedericia and Ringkjöbing in Jutland. (ord. 16 mars 1831)

§. 21
Distinction made between privileged and unprivileged nations.

In the commercial relations of Denmark with foreign countries, a distinction is made by the laws between privileged and unprivileged nations. Privileged nations are those, who by treaty, convention or otherwise have been placed upon the same footing with the natives in all transactions with the customs. Goods imported in privileged ships pay the same rates of duty as those in ships of the natives, while goods

in unprivileged bottoms are subject to an additional duty of 50 per cent upon the amount imposed by the tariff, the only anomaly being a stipulation in the treaty with Sweden, according to which Salt imported in a Swedish vessel is liable to the additional duty. (Reg. § 49 (Treaty with Sweden 2 Novemb. 1828 § 2)

The following is a list of the privileged nations specifying the date of the treaty, convention or order by which they are admitted upon the same footing with the natives.

- Austria by treaty 12 feb. 1834
- Belgium, by an order to the Customs, 28 novembre 1833
- Brazil by treaty of 26 avril 1828
- France by treaty of 23 aout 1742
- Genoa 30 Juillet 1789 (No il existe un traité ou plutôt une convention du 4 février 1785 entre la Sardaigne et le Danemark relative aux droits d'ancrage, port, lestage dont on ne connait que 3 articles – Martens IV. P. 639
- Great Britain 11 Juillet 1670
- Holland 14 Juin 1701
- Hamburgh 27 mai 1768
- Mexico 19 Juillet 1827
- Naples and Sicily 16 avril 1748
- Norway 2 novembre 1828
- Portugal 26 Septembre 1766
- Prussia 17 Juin 1818
- Russia 19 Octobre 1782
- Spain 20 mars 1641
- Sweden 2 novemb. 1828
- United States, Convention 26 avril 1828

§ 23 how goods may be warehoused — In all places, where there is a customhouse, goods may be warehoused in two different ways, either on Transit or on credit

a) on transit — Goods are entered on transit where they are either to be exported, or where on their arrival any uncertainty prevails, as to their ultimate destination. All goods may be warehoused on transit (even those that are prohibited), either in the Kings warehouse or in that of the importer, in which latter case they are kept under

the lock and key and under
the seal of the customs. Being placed in the Kings warehouse the rent which only commences at the expiration of fourteen days, is charged at the rate of 1/8 per cent per month, which sum is doubled after three months. Goods having remained in the warehouse for the term of 12 months are advertised in the papers, and not being claimed within three months from the date of such notice, they are put up to publick auction and sold for the benefit of the customs. (Reg. §§ 55-64.

b) on Credit Goods are warehoused on credit where the importer is allowed the free disposal, in his own warehouses, of the goods, which are noted in his name on the custom-house books. At the end of every quarter he has to render an exact account of the stock on hand, specifying the quantities sold, either for exportation or home consumption, on which latter the import duty is forthwith paid. Not all goods being of such a nature as to render their admittance on such terms expedient, only certain articles have

B been allowed that facility, which may be transferred on the custom house books in such quantities as are specified in the litt. B subjoined to this report (Reg §§ 66, 67)

§ 24 Drawback, and bounties On the exportation to foreign parts of the goods mentioned in § 18, 19 a drawback of 24 per cent is refunded to the exporter out of the 30 per cent import duty retained by the Customs (order 6 febr. 1817)

Where fir and pine timber (having been entered and paid duty by the Commerce last) is again exported in quantities exceeding 1 commerce last, the import duty on such quantities is returned after deduction of 38 Skillings silver per commerce last, retained by way of transit duty. Entered by cubick measure, the drawback allowed is Rbd. 3„ 58 Silver for 120 Cub. feet, in all cases where the parcel exported exceeds that quantity (Placard 5 7br 1820)

~~On foreign sugars entered upon transit at Copenhagen and exported to foreign parts, a drawback of 16 Sk. silver per 100 ℔ is allowed (Res. 7 mai 1823)~~

Bounties have besides been granted by various ordinances on Sugars, the produce of the danish W. I. islands, on danish refined Sugars and Syrop, on salted herrings of danish and swedish cure, on butter and salted provisions when exported in certain quantities fixed by law.

§ 25 Scale of transit Duty when charged by cubick measure. Transit goods not rated in the tariff are either charged 1 per cent upon their value, or where the same cannot be ascertained, the transit duty is fixed by cubick measure, according to the folowing scale, viz:

exceeding 16 cub. feet	6 ½ Skill. Silver	per cub. foot
from 16 to 4. both inclusive	13 do. „	per cub. foot
3 to 4	45	in toto
2 to 3	36	in toto
1 to 2	24	in toto
under 1 cub. foot	20	in toto

Reg. § 364

With regard to the Tare upon goods paying duty by the weight, no allowance is made by the customs for the wrapers of paper, linen, oilcloth &ca in which C they are anbaled nor for the strings with which they are tied; but as to goods packed in casks, boxes, bags or otherwise (embaled) the statement annexed sub L. C will show the tare allowed upon the principal articles of importation, made out upon that contained in ~~§ 363 of~~ the ordinance of the 1 feb 1797 with the alterations and additions that have since occurred.
(Reg. § 363. Ord. regarding transit duty, 28 mai 1825)

On closing the present review of the principal laws and regulations of the customs, it is still incumbent upon me to render an account of the danish coin, and of the weights and measures quoted in the annexed translation D of the Tariff L. D stating at the same time ~~and of~~ the proportion they bear in great Britain

The Rigsbankdollar Silver of which to make a dollar Specie, calculating the Dollar specie at the rate of 4/6 s. d is equal to 2 sh. 3d. Sterling. The Skilling of which 96 form a Rigsbankdollar, is worth 0, 281 pence sterling.

The danish pound of 16 Ounces and 32 Lod is equal to 1 1/10 lb avoir du poids, 1 Skippund is 320 lb, 1 Lispund 16 lb.

The Tœnde or Barrel, the principal Corn measure in Denmark, is equal to 3 4/5 Imperial Standard Bushels, and in trade 60 of such Barrels are reckoned equal to 29 Imperial quarters. The Barrel is subdivided into 1/4 (Fjerding) and 1/8 Ottings. 22 Tænder or Barrels corn are 1 Last. 1 Last of Quicklime or french Salt is 12 Tænder corn measure and therefore equal to 47 2/5 Bushels. 1 Last of coals or english and spanish salt contains 18 tœnder, each of 8 skieps or 176 pots and of the capacity of 5 1/2 cub. feet.

The Beer Barrel of 136 pots, is the measure for flour and beef, as well as for oil, Butter, Tallow and other fat substances. The last contains 12 such barrels, each of which ought to weigh 290 lb avoir du pois gross and 246 lb net.

The Viertel or Velt, is the measure for wine and spirits and contains 471 cub. inches, answering to 1 7/10 Imper. gallons; 1 Hogshead has 1 1/2 aums, 6 anker, 30 velts and 240 pots; 1 Pot is equal to 7/10 pints.

The danish foot is equal to 12,34 english inches; The Ell of 2 feet nearly corresponds with 7/10 yards, 100 danish Ells answering to 68 7/10 yards.

The Zimmer is 40 pieces and the Decker 10 pieces

The commerce Last. A particular scale has been adopted by the customs for the reduction of goods into commerce lasts, but in cases where it is deficient in information and where the contents of the Packages are unknown, a capacity of 80 cub. feet is considered equal to 1 commerce Last, the weight of the

contents not exceeding 5200 lb but weighing more are reckoned to the last.

Els. 30 7bre 1834

The abbreviations used in the references to the laws and ordinances quoted in the following treatise are the following: Reg. means the regulation of the 1 febr. 1797. Ord. means Ordinance Plac. Placard.

Litt B

A statement of the principal articles of importation which may be warehoused on credit in private warehouses under the lock and key of the danish customs, specifying the quantities in which each may be transferred, extracted from the list published in § 362 of the Ordinance 1 febr. 1797, with the alterations and additions made up to the present time.

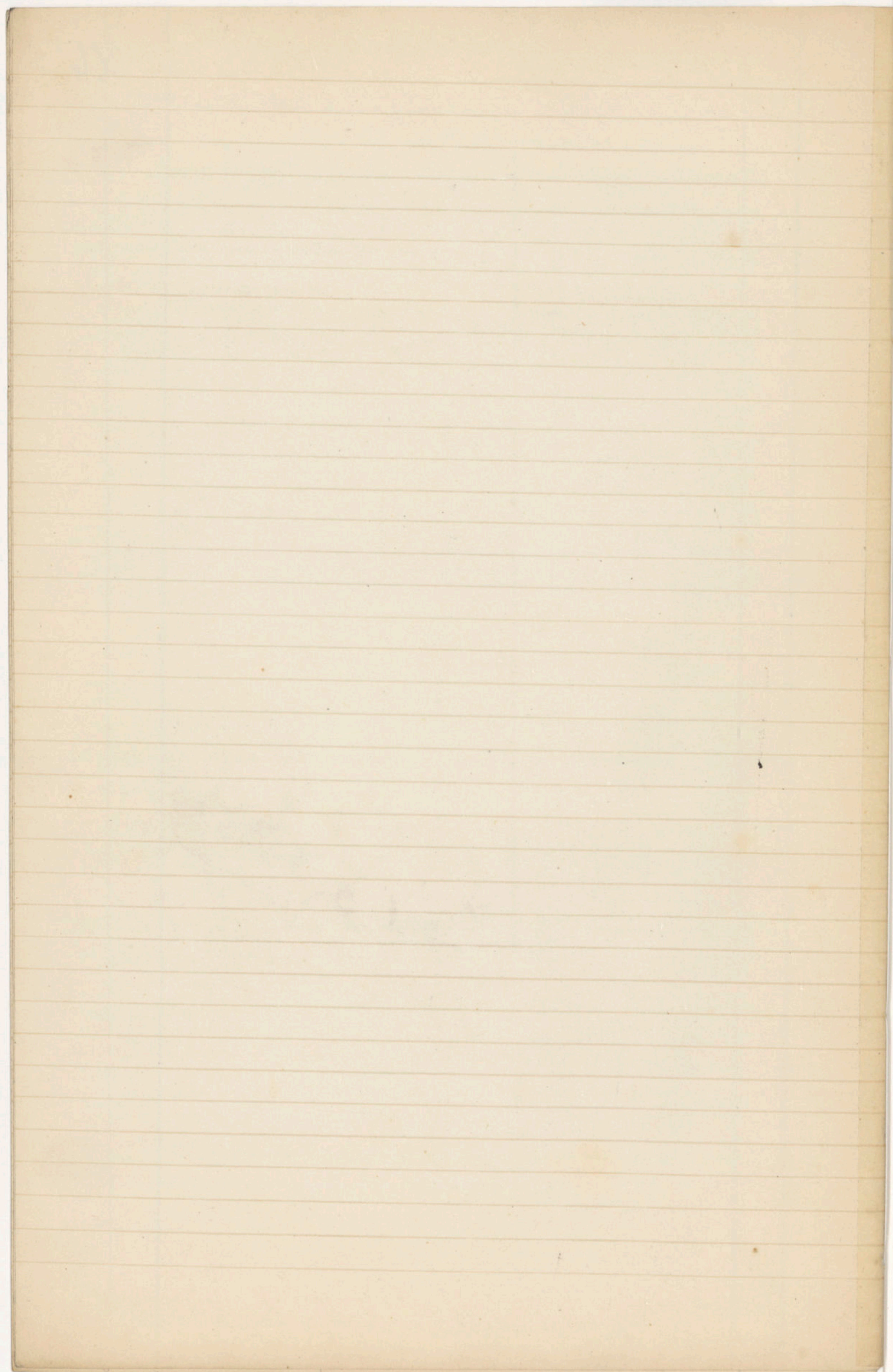
Articles to be warehoused	In what quantities transferable	Articles to be warehoused	In what quantities transferable
Assa fœtida	25 ℔	Oil, olive and others	180 ℔
Beer, the same as Brandy	½ Anker	3 " fine in glasses	12 ℔
Brandy (when 1 Barrel)		" chemical	5 ℔
Bricks	Thousand	Leather	10 Lispund
Cambricks and Cottons white		Linen	50 ℔
" when imported	25 ℔	Mats	Hundred
" exported	5 ℔	Metals, in rolls pigs or plates	1 Skippund
" linen, close woven	1 ℔	Mohair yarn	10 Lispund
Camel hair	10 Lispund	Musk, when imported	16 Oz.
Canvas	10 pieces	" exported	1 ℔
Cassia lignea	25 ℔	Muslins, white	1 ℔
Cement	1 Barrel	4. Oilcloth	25 pieces
Coals	1 Last	Olives	25 ℔
Coffee	100 ℔	Opium	5 ℔
Cordage	1 Skippund	Paper	10 Reams
Corn	12 Barrels	" by the weight	5 Lispund
Cotton	10 Lispunds	Pitch	1 Skippund
Cotton manufactures in so far as they are admitted and excepting Cambriks & white Cottons	1 ℔	Rhubarb	100 ℔
Down and Feathers	10 Lispund	Painters colours see Drugs	
Drillings	50 ℔	Salt	1 Last
Drugs, medicinal, grocery and dyeing or pigments viz:		Saltpeter	100 ℔
1st quality paying 5 /5 duty p. ℔	5 ℔	Seeds	1 Barrel
2d do	25 ℔	Silk, wrought	1 ℔
all others	100 ℔	" manufactures of	1 ℔
Dyewoods	100 ℔	Skins and furs	1 Zimmer
Essences and chemical oils	5 ℔	Spices, fine	25 ℔
Fish, dry, salted and pickeled	1 Skippund	" ordinary	100 ℔
Fruit	1 Box or cask	Sugar	100 ℔
Furs	1 Zimmer	Tallow	10 Lispund
Glass, paying duty by the weight	100 ℔	Tar	1 Last
" bottles	Thousand	Teeth Elephants	50 ℔
Glue	12 Lispund	Tin plates	1 Lispund
Goods not further enumerated, sold by weight	1 Skippund	Verdegris	100 ℔
Grain and Seeds	1 Barrel	Vinegar, the same as Brandy	
Hemp	1 Skippund	Wax	10 Lispund
Hemp seed oil	180 ℔	Wine, when imported	1 Barrel
Hides, raw	1 Skippund	" exported	½ anker
" tanned	10 Lispund	" madeira	1 Hogshed
Horsehair	10 Lispund	Wool	10 Lispund
Implements and tools for the use of the different trades and manufacturories	1 Doz or 5 Lisp.	Yarn, cotton, when imported	50 ℔
Iron in bars	1 Skippund	" " exported	10 ℔
" wire	½ Skippund		
" nails and bolts	10 Lispund		
" anchors	1 piece		
" plates	1 Lispund		

Litt.a C

A Statement of the Tare allowed by the Danish Customs on the principal articles of importation, extracted from the list published in the § 363 of the Ordinance 1 February 1797, with the Alterations and additions up to the present time.

Articles		Description of packages	Tare
Almonds	x	in linen Bags	4 pr cent
Alum	x	in Casks of 300 ℔	24 ℔
"	x	Bags linen	4 ℔
"	x	" coarse	4 p%
"	x	woollen	8 p%
Cassia lignia	x	in all sorts of Packages	16 p%
Cinnamon	x	do	do
Cocoa	x	in linen bags	4 p%
Coffee	x	in Casks of 400 ℔ and under	16 p%
"	x	exceeding 400 ℔	12 p%
"	x	matted bags of 150 ℔	2 ℔
"	x	exceeding 150 ℔	4 ℔
"		E.Irish bags; single	2 ℔
"		" double	4 ℔
Colours, Painters.	x	unprepared and not described	10 p%
	x	" and described, but not being Ochre, whitelead or Spanish brown	12 p%
		prepared	12 p%
Cotton	x	in Bags or Bales	4 ℔
Currants	x	in all sorts of Pack	16 p%
Delft-ware or Fayence	x	do	12 p%
Figs	x	in 1/4 Casks	12 ℔
	x	in 1/2 do	18 ℔
	x	in Casks	10 p%
	x	in Baskets or frails	8 p%
Glassware	x	in Boxes and Casks	32 p%
	x	" Crates	12 p%
Glass Bottles	x	" do with Straw	20 p%
"	x	" Boxes with saw dust	40 p%
Goods dry	x	in Casks or Barrels	12 p%
Herrings	x	in Barrels	56 ℔
"	x	in Half Barrels	40 ℔
Hops	x	in Bags or Bales	4 p%
Indigo	x	in all sorts of packages	20 p%
Ironmongery	x	in casks and Boxes	12 p%
		in Mats pr piece	4 ℔
Iron nails and Bolts	x	in Boxes	20 p%
		in Casks	8 p%
Madder	x	in Casks and Bags	12 p%
		Mats	4 ℔
		" Straw	8 p%
Mustard, in glasses	x	packed in Boxes & Casks	12 p%
Ockre	x	in all sorts of Packages	10 p%

Articles		Description of Packages	Tare
Oil, olive	x	in single and double Casks	18 p%
	x	in flasks, Baskets and Straw	20 p%
	x	do Boxes and saw dust	40 p%
Pepper	x	in matted bags of 150 ℔	2 ℔
	x	exceeding 150 ℔	4 ℔
	x	in linen bags	4 ℔
Pimento	x	do	4 ℔
Prunes, french	x	in casks and Boxes	10 p%
Raisins	,	in Casks exceeding 1/2 Barrel	10 p%
		under id.	12 p%
	+	1/2 Barrels	18 ℔
	+	1/4 id	12
Rice	,	in Casks	10 p%
		" Barrels	24 ℔
		" 1/2 Barrels	18 ℔
		" Bags of 100 ℔	4 ℔
		" matted bags of 150 ℔	2 ℔
		exceeding do	4 ℔
Saltpetre	x	in all Kinds of packages	10 p%
Soap, white	x	do	14 p%
Spanish Brown	x	do	10 p%
Sugar raw	,	in Casks	17 p%
		Brazil in Boxes	do
		Havanna do	12 p%
Sugars refined	x	in Cask (in transit)	12 p%
Syrup	x	do do	
Tea	x	in Boxes	21 p%
Tobacco	x	" Casks	12 p%
"	x	in Canisters	3 p%
Turpentine Oil	x	in Casks	20 p%
	x	in double Casks, the water between having been removed	34 p%
Turpentine Thick	x	in casks of all sizes	17 p%
Vitriol	x	in glass bottles or flasks in coarse baskets packed with Straw	20 p%
	x	in Jars	30 p%
White Lead	x	in all kinds of package	10 p%
Wool	x	in bags	4 p%
		Wrappens of packing Canvas	4 p%



Notes
Commerciales

Danemark

Importation.





I

De l'exportation du Danemark

C'est dans l'agriculture et ses produits que le D. trouve la principale source de sa richesse. Hors le territoire envahi par la bruyère qui traverse la péninsule cimbrique, le sol s'adapte parfaitement à la culture des céréales et à l'élevage du bétail; et la population n'est nulle part trop compacte pour ne pas y trouver en général les moyens suffisants de subsistance. Lorsqu'on excepte les branches d'industrie basées sur l'agriculture et alimentées par elle, tel que l'état du meunier, et celui du distillateur, il n'y a guère d'entreprise industrielle qui se soit développée sur une grande étendue. Il est vrai que la fabrication du papier à l'égard de l'art technique a atteint un degré de perfection très notable mais elle ne produit que pour la consommation du pays et ne fournit rien à l'exportation. Il en est de même de la fabrication de draps qui, malgré le grand développt qu'elle a acquis autrefois ne suffit qu'à pourvoir le pays de marchandises d'une qualité ordinaire. La fabrication des outils de fer et de machines s'est aussi considérablement développée pendt les derniers 20 ans, mais vu toute l'extension qu'elle a prise elle n'est pas encore à même de satisfaire entièrement aux besoins du pays. Les raffineries au contraire fournissent à l'exportation une gde quantité de sucre raffiné, d'une qualité supérieure: c'est un fait digne de remarque que ces raffineries ont après l'abolition des droits protecteurs atteint à un degré de perfection assez distingué.

On concevra donc par ce que nous venons d'exposer que l'exportation principale du commerce du Danemark consiste en céréales, viandes, en bétail, beurre, fromage et ... tandis que l'importation comprend les denrées coloniales, les produits de l'industrie et les matières brutes servant à la fabrication. Avant de m'occuper du commerce même je jetterai d'abord un aperçu général et rapide sur la production des matières brutes.

A la fin du siècle dernier, l'agriculture était encore dans le royaume proprement dit du Danemark composé du Jutland, de Laland, de la Seeland, de la Fionie, de Falster et de plusieurs autres îles entièrement dans la classe des ouvriers dont ~~à Dan~~ était presque la majeure partie de la population agricole qui était attachée à la glèbe ou liée au lieu natal et assujettie au pouvoir arbitraire du

seigneur propriétaire, de même que les produits
du blé et du bétail étaient limités de
plusieurs manières. Il s'ensuivait que la
production était peu considérable, et que les
marchandises étaient d'une qualité très
inférieure qui ne servait qu'à les discréditer.
Dans le Holstein, au contraire, les rapports
étaient plus favorables; les produits de ce
territoire jouissaient ainsi d'une meilleure
réputation aux marchés de l'étranger. Les
effets de cette diversité sont encore très
sensibles à la vente; on en peut citer plusieurs
preuves; par ex. Il y a long-temps qu'une
partie du beurre produit par le Danemark
propt dit se vend sous le nom de beurre
du Holstein, autant que nous le savons
il en est encore ainsi.

Après ~~que~~ l'émancipation des paysans
à la fin du siècle dernier le développt de
la production fit des progrès étonnants,
mais, c'est surtout durant les vingt dernières
années qu'elle a pris un élan autrefois inconnu.
Des auteurs d'économie rurale prétendent
aussi que la somme des produits pendant
l'espace de temps mentionné s'est doublée
dans le Dan. propt dit, et l'on espère qu'elle
se doublera encore durant les 10 années qui
suivront, moyennant le drainage des terres,
la culture du navet et d'autres fruits
bulbeux, l'élévation et l'accroissement numérique
du bétail et l'augmentation de l'engrais
qui en sera la suite naturelle. La vraie
cause de l'élan des dernières années provient
de l'agrandissement considérable des
capitaux, tandis que ce dernier souffrait
au commencement de ce siècle des conséquences
de la guerre. C'est principalement l'agriculture
qui a tiré profit de ces capitaux, cepdt il
ne faut pas omettre de relever le rôle
important qu'ont joué différentes sociétés
de crédit qui ont facilité aux agriculteurs
les moyens d'entreprendre de vastes améliorations.
L'abolition de l'impôt sur les céréales en
Angleterre a ensuite provoqué une recherche
et une exportation plus gde de blés pour ce
pays, d'où il s'en suit que la gde Bretagne
reçoit maintenant la majeure partie des
céréales du pays, et de ses produits du
bétail.

La Constitution libre de 1849 a aussi
contribué à ranimer l'activité et à faire
naître parmi les paysans des intérêts plus
généraux et une indépendance d'esprit
jusques là inconnue. Le Gouvt constitutionnel
a également brisé plusieurs des liens
susceptibles d'opposer des obstacles au
développt plus libre et plus étendu de la
production. Le paysan danois en général
économe, ce que semble constater la
circonstance que dans aucun autre pays, il
n'a été déposé dans les caisses d'épargne
des sommes proportionnellement aussi gdes
que celles dont ces caisses ont été dépositaires
en Danemark sur une population d'environ
2 7/ millions d'âmes. Il a été déposé près
de 550 millions de Rdl. (2 f. 70c) A cela
il faut encore ~~de ce~~ que les céréales, le
bétail, le beurre et les autres produits agricoles

n'ont été grevés d'aucune espèce de droit ni d'importation, ni d'exportation. Les chevaux seuls ont été frappés d'un droit d'exportation quelconque, toutefois, vient abolir tous genre

Pour la connaissance de l'exportation en 1861, on n'a pas encore de renseignements officiels mais pour les 3 années 1858, 1859, 1860, les céréales ~~céréales~~ à l'état brut ou en farines présentent les proportions suivantes:

1858	1859	1860
3,527,001 t.	4,085,454 t.	3,940,139 t.

Il serait difficile de préciser en chiffres l'exacte valeur de cette exportation; il existe il est vrai, une évaluation officielle mais, fixée une fois pour toutes, elle date d'une époque où les prix étaient bien plus bas de sorte que les prix officiels sont de 50% au dessous des prix réels.

La répartition faite des céréales selon leur qualité, le mouvement de l'exportation durant les trois années en question présente le tableau suivant.

	1858.	1859	1860
Sarrasin	54,379 t. (1)	54,454 t.	11,669 t.
orge	1,241,061	1,528,392.	1,254,308.
riz	91,966	90,904.	29,002
avoine	684,281	797,172	577,660.
froment	886,839.	1,023,720.	1,008,682.
drèche	11,386	12,658	12,605.
seigle	421,374	446,337	351,387.
vesce	2,188	4,911	5,887.
graine de froment	58,444 livr. (2)	262,658 liv.	19,228 liv.
grains d'autres céréales	5,003,948	6,631,614.	6,275,547.
farines d'orge, de froment, de maïs et de pommes de terre	6,863,046.	9,334,850	12,098,205.
farines d'autres espèces.	2,047,073	2,552,338.	3,002,983.

(1) Tonn d'anvers = 1,7912 hectol.
(2) livre d'an = ½ kil. (493 gr).

Ce tableau montre qu'à l'égard de la quantité, l'orge est le plus important des articles d'exportation, mais à côté de cet article l'exportation du froment s'est accrue en fur et à mesure que l'agriculture s'est développée et qu'on s'est appliqué à la culture des espèces de blé d'un plus gd rapport.

Parmi les autres produits du règne végétal on a exporté

	1858	1859	1860
Pois —	1,578,629 liv.	1,525,066 liv.	1,416,903 liv.
Colza —	176,262 tx.	221,893 tx.	178,918 tx.
haricots —	59,528 —	42,910	41,215
Graine de lin —	9,712.	10,845	5,928.

Quant à l'exportation des produits du règne animal elle présente les proportions suivantes.

	1858	1859	1860
Beurre —	55,289 tx	56,412 tx	85,507 tx
Fromage —	656,893 liv.	578,126 liv.	1,324,274 liv.
Lard —	3,036,428	5,258,950	7,082,876
Viande —	2,232,623	2,458,872	2,874,682
Chevaux —	9,032 têtes	17,632 têtes	13,239 têtes
Boeufs et vaches —	39,403	50,170	54,491.
Veaux —	12,466	10,983.	11,418
Cochons —	40,695	55,542	67,899
Moutons agneaux, chèvres Boucs chevreaux —	28,714	40,445.	45,174
Peaux crues et tannées —	5,645,990 liv.	5,972,492	4,978,869.
Laine blanchie et bourre —	1,155,775	1,491,913	1,434,455
Autres espèces —	2,790,970	2,154,191	2,239,912.
Os d'animaux.	8,156,935	6,540,665.	8,053,039.

Au nombre des articles importants de l'exportation il faut encore ajouter: les tablettes oléagineuses que le Danemark n'emploie pas encore dans les engrais, tandis qu'on en fait un très grand usage en Angleterre, comme substance d'engrais, on en a fait l'exportation suiv: en 1858 — 14,978,711 liv. — 1859 — 20,267,597 liv. — 1860. 21,578,652 liv. — Eau de vie — distillée de blé et de pomme de terre — l'export. en 1858 — 181,796 Viertler (= 7,7289 lit. ou 1,7011 gallons) en 1859 709,288 V. en 1860 — 176,070 V.

~~Chaux brulée — 1858 : 1,643,~~
~~725 livre, 1859 — 2,411, 6~~
~~Loi [illegible]~~

Chaux brulée — export en 1858 — 14,257 tt.
1859, 17,160 tt 1860 — 16.000 tt.
Chiffons — 1858 — 1,643,725 liv —
1859 — 2,411,606 liv. 1860 — 2,202,711 liv.
Briques — 1858 — 8,708,680 pièces
1859, 8,473,776 pieces ; 1860 — 7,699
680 pieces —
Huile — exp. 1858 1,191,628 liv.
1859 1,456,658 liv. 1860 — 959,896 liv.

L'exportation des céréales et des produits du bétail n'est pas répartie également sur les différentes parties de la monarchie. Le blé, par ex. s'exporte principalement des îles et de la partie septentrionale du Jutland, tandis que les autres produits animaux proviennent des autres parties de la péninsule. Les céréales vont en Angleterre et en Norvège qui en reçoit en particulier [illegible] [illegible] des [illegible]; on exporte en Angleterre surtout de l'orge, du froment et de l'avoine — en Norvège de l'orge et du seigle.

Tableau a

Les villes d'Altona et de Wandsbeck appartiennent à la monarchie danoise mais à cause de leur situation hors du territoire commun de la douane elles sont à l'égard de celle-ci considérées comme l'étranger. Une [illegible] partie des céréales exportées à ces deux villes et à Hambourg est consommée dans ces 3 villes dont la situation [illegible] Holstein [illegible]. Mais la [illegible] plus grande partie en est, toutefois, réexportée. En Norvège l'orge et le seigle servent à faire du pain et de l'eau de vie, la partie du pays qui est située au nord des montagnes ne trouve point dans la culture du sol le moyen de procurer le pain nécessaire à la population, et la partie du midi des montagnes n'en a pas suffisamment.

Quant aux produits les plus importants du règne animal, ils sont dans les rapports suivants.

B

Tableau B

parmi quelques uns de ces produits, on exporte proportionnellement de très grandes quantités en d'autres pays que les précités. Ainsi un assez grand nombre de chevaux s'exportent en Mecklembourg et en Hanovre, d'où ils sont réexportés plus loin au midi, par les maquignons Mecklembourgeois et Hanovriens. Du beurre la plus grande partie, savoir le beurre de Holstein, une partie du beurre de Slesvig, et certainement aussi de celui des îles s'exporte à Hambourg où le moindre part en consommé, tandis qu'on en exporte pour l'Angleterre, la mer méditerranée et les pays au delà de l'océan. On a lieu de présumer que ~~les plus grande~~ parties assez considérables passent dans le trafic sous le nom de beurre d'Angleterre, bien que ce sont en effet du beurre danois.

L'exportation des bêtes à cornes en Angleterre par voie directe s'est considérablement accrue pendant les dix dernières années. Elle se fait ordinairement par la ville de Tonningue; auparavant elle avait exclusivement lieu par la voie de Hambourg et une grande quantité de bétail à destination des marchés anglais passe encore par cette route.

De Slesvig et de Holstein on exporte pour la plupart les bœufs en état gras tandis que le royaume proprement dit notamment le Jutland fait passer les bœufs en état maigre aux prairies grasses et abondantes du Slesvig. On l'y prend au moins aussi pour la plus grande quantité. Il ne se paie pas en Jutland de nourrir le bétail dans les prairies et herbages, pour les marchés d'Angleterre et de Hambourg, par la raison que le bétail jutlandais étant nourri en plein air est peu recherché. On préfère le faire partir et de le nourrir en hiver à l'étable afin de le préparer à la nourriture grasse et abondante dans les prairies du Slesvig. On consacre ordint. à cette nourriture préparatoire de l'hiver le blé en paille de la moindre qualité. La viande du bœuf du Jutland est très estimée en Angleterre, la raison n'en tient pas seulement à l'excellente qualité de la race mais encore à la particularité que l'on laisse atteindre à l'animal l'âge de 4 ou 5 ans, avant de l'engraisser, ce qui donne à la viande plus de fermeté et plus de saveur, tandis qu'en Angleterre on abat habituellement le bétail à l'âge de 3 ans, afin de rentrer plus promptement dans les frais.

La race chevaline serait en général améliorée, surtout pour le cheval de labour, sans être à tort un peu trop rétrogradée pour la production du cheval de selle; il paraît du moins aussi. On n'y continue pas moins cependant d'exporter une assez grande quantité de

chevaux pour le service de la Cavalerie des États du midi, par la raison qu'on s'est bien reconnu que le cheval jutlandais se distingue par la force et la résistance à la fatigue.

Le croisement la race ~~de trotteur~~ porcine on est parvenu à l'améliorer considérablement.

Le Danemark ne se borne pas à exporter le blé produit dans le pays même. Les navires danois vont aussi chercher les céréales d'autres pays de même que ceux-ci les importent en Danemark et il en résulte un trafic de transit qui proportionnellement n'en est pas peu considérable. Voici ce qui a été introduit dans le pays pendant les 3 années en question.

	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Total
1858	53,669 t	105,811 t	71,113 t	24,916	255,409 t
1859	70,731 t	151,532	52,806	10,528	285,597
1860	81,768	352,894	48,589	16,219	499,420.

Outre les produits mentionnés qui sont les fruits de la culture même du pays, on a exporté des quantités assez considérables de marchandises introduites de l'étranger dans le Danemark. La valeur officielle en a varié entre 3 1/2 et 4 1/2 millions Rd. somme qui ne s'écarte pas beaucoup de la valeur réelle. Les marchandises qui ont été exportées consistaient surtout en fil de coton, tissus de coton et de lin, café, sucre et sirop, thé. Quant nous parlerons du trafic de transit, nous aurons lieu de nous occuper plus spécialement de cette exportation.

Si l'on considère maintenant l'exportation dans son ensemble, on aura pour l'année 1858, la somme totale d'environ 1,000,406,200 livres - soit une valeur de 35,286,800 Rd. - pour 1859, 1,243,772,200 livres soit valeur 39,965,000 Rd. et pour 1860 1,090,723,700 liv. - valeur 39,215,700 Rd. Mais la valeur officielle est certainement de 20 % trop insignifiante.

Si l'on examine en quelle proportion les pays particuliers ont pris part à l'exportation, on verra que la valeur réunie des objets exportés classés répartis sur les différents pays, dans les proportions suivantes

Tab. C. T. C.

C	1858	1859	1860
Angleterre	31,255	31,593	28,925
Hambourg	16,770	27,654	23,411
Altona et Hambourg	12,232	14,926	9,777
Norvège	7,558	7,217	7,193
Suède	5,547	5,575	6,948
Hollande	3,877	5,128	2,596
Lubeck	2,804	2,897	2,714
Prusse	2,786	2,898	2,964
Islande	1,402	1,874	1,825
[illegible]	1,185	0,954	1,052
[illegible]	0,972	0,680	1,076
Belgique	0,460	1,040	2,509

D	1858	1859	1860
Hambourg	35,982	35,815	35,847
Angleterre	17,551	17,708	17,572
Altona, Hambourg	7,654	6,201	6,737
Suède	4,923	4,854	4,451
[illegible]	4,070	2,477	2,596
[illegible]	3,896	2,459	0,255
Lubeck	3,414	0,505	3,180
Norvège	3,403	4,447	4,974
Russie	2,609	2,951	2,917
Brême	2,734	2,805	4,089
Prusse	1,784	2,029	1,860
Hollande	1,434	1,235	0,961
Islande	1,221	2,861	1,920
Amérique ~~du Sud~~			0,686
Indes, Chine	1,028	0,768	0,518
France	0,656	1,107	

C	1858	1859	1860
Angleterre	31,655 rl.	31,193 rl.	28,936 rl.
Hambourg	26,770	27,654	28,410.
Altona et Wandsbeck	10,232	12,326.	9,779.
Norvège	7,558	7,017	7,193.
Suède	5,547	5,575	6,348.
Hollande	3,877	5,123	2,586.
Lubeck	2,806	2,897	2,714.
Prusse	2,786.	2,898,	2,342.
Islande	1,802.	1,874	1,825.
Hanovre	1,185	0,954	1,052.
Mecklembourg	0,972	0,680	1,076
Belgique	0,460.	1,340	2,559

D	1858	1859	1860
Hambourg	35,982 rl.	35,815 rl.	35,849
Angleterre	17 551	17,712	17,572.
Altona, Wandsbeck	7 661	6,201	6,737
Suède	4,523	4,884	4,951
Iles Danoises et l'Amérique	4,070	2,199	2,596.
Lubeck	3,896	3,023	3,255
Norvège	3,414	3,506	3,588
Russie	3,403	4,447	4,974
Brême	2,609	2,951	2,917
Prusse	2,344	2,805	4,089
Hollande	1,784	2,029	1,860
Islande	1,494	1,235.	0,941.
Amérique mérid. ~~Indes et Chine~~	1,231	2,861.	1,920
Indes, Chine, ocean pacifq	1,028	0,748	0,454
France	0,656.	1,107.	0,518.

Fra Civilbureauet under
Den norske Regjerings
Justits- og Politie-Departement.

375.

Fortegnelse

over de for Tiden i Norge etablerede Bogtrykkerier, med tilföiet Angivelse af Stedet, hvor de drives m. V.

April 1838

Agershuus Stift

Abelsted
Dahl
Gröndahl
Guldberg & Dzwonkowski
Hviids Enke
Krohn
Madme Lehmann
Risüm
Roshaüw
Schive
Steen
Waisenhuset
Winther
Wulfsberg

} tilsammen 14 i Christiania

vend!

Agershuus Stift

Wulfsberg . . . . . . Drammen
Larsen . . . . . . Frederikshald
Lerche . . . . . . Laurvig
Selmer . . . . . . Lillehammer
Hartmann . . . . . . Moss
N3 Hansen . . . . . . Tönsberg

I hele Stiftet altsaa 20.

Christiansands Stift

Hald . . . . . . Arendal
Moe . . . . . . Christiansand
Kjelland . . . . . . Stavanger

I dette Stift 3.

Bergens Stift

Geelmuyden } Bergen
Rodes Enke } Bergen
Lensmand Aarflot . . . . . . Eegseth i Söndmöer.

I dette Stift 3.

Trondhjems Stift

Selmer . . . . . . Christiansund
Höeg } Trondhjem
Borg } Trondhjem

I dette Stift 3.

Finmarkens Amt.

NB Höeg . . . . . Tromsöe

I hele Riget altsaa 30, hvoraf dog, saavidt vides, de 2de med NB betegnede endnu ikke ere igang, skjönt Bevillinger til deres Anlæg i forrige Aars Sommer ere meddeelte.

J. S. Thomle
const. Bureauchef.

376

Noms des Imprimeurs de Christiania 1838.

Gröndahl –
Steen –
Abelsted –
Winther –
Dahl
Schive
Vve Hvid
Krohn
Rissum ×
Roshow
Wulfsberg –
Mme Vve Lehmann

L. A. Höeg – – – à Trondhjem

H. J. Selmer – à Lillehammer
J. N. Hald – – à Arendal
O. P. Moe – – à Christiansand
H. Sundersen & H. Larssen – à Frederikshald
C. Sal. Rode – – à Bergen
J. Wulfsberg – – à Drammen
Selmer – à Christiansund

25
400
1,000

Lettre [illegible] Trondhjem – [illegible]
tre Imprimeurs [illegible] 9 [illegible]
en Norvège

Aviser

Trondhjem — Trondhjems borgerlige Realskoles alene privilegerede Adresse Contoirs Efterretninger.

Bergen — den Bergenske Merkur, avec adresseblad

Christiansand — Christiansands Adresse Contors Efterretninger

Skien — Ugeblad for Skien og Omegn (2 gange i Uge)

Arendal — Den Vestlandske Tidende

Drammen — Tiden, en fælleds Avis for Drammen, Kongsberg og holmestrand

Frederikshald — Smaalehnenes Amtstidende (2 gange i Uge)

Lillehammer — Oplands Tidende

Christiansund — Romsdals Amts Tidende

14		Christiania	1 – Tromsöe
			1 – Egseth paa Söndmør
2	—	Bergen	
2	—	Trondhjem	
1	—	Christiansand	1200000/28
2	—	Drammen	80
1	—	Frederikshald	240
1	—	Arendal	160
1	—	Laurvig	200
1	—	Moss	
1	—	Ugeb.	

328

Suède — Imprimeries
d'après le Foreign Quarterly
Review Octobre 1837
P. 212

28 à 30 Imprimeries
dans tout le royaume
10 — à Stockholm
3 — Gothembourg
2 — Upsal
2 — Norrköping

ainsi 1 imprimerie pour
90.000 personnes, tandis qu'
en Angleterre et en Allemagne il y en a une
sur 45 à 40 mille

La typographie est
dans son enfance en Suède
et à peine un seul établissement
est-il dans un état florissant.
Les Suédois n'ont pour la plupart que d'anciens
caractères et suivent les
anciennes méthodes, sans
profiter des progrès des
autres nations. La plupart
des autres caractères sont
tirés de France — On n'imprime
les ouvrages suédois qu'à un
petit nombre d'exemplaires
c'est ce qui fait qu'on a
moins besoin de machines à
presses

Imprimeries — (Norvège)

379

(mars 1838)

On m'assure qu'il y a en ce moment 28 Imprimeries en Norvège, savoir:

14 à Christiania
2 à Bergen
2 à Trondhjem
1 à Christiansand
1 à Tromsöe
2 à Drammen
1 à Frederikshald
1 à Arendal
1 à Laurvig
1 à Moss
1 à Skjen
1 à Egseth, Fogderie de Söndmör amt de Romsdal (Stift de Bergen) tenue par un paysan





Imprimeries — Norvège

380

383

Industrie

La
Suède
Industrielle et commerciale

Situation géographique, nature, climat.

Le royaume de Suède est situé entre le
55° 22' et le 69° 45' latitude nord. Du
Nord au Sud la longueur du pays est de 212
milles géographiques. Son aire est de 9.868
milles carrés. De cette surface 16 milles carrés
sont situés au dessus de la limite de la neige;
429 milles carrés, plus de 2000 pieds au
dessus de la mer, le long de Kölen et au
bas de la province de Gefleborg; et 1488
milles carrés entre 800, et 2000 pieds de
hauteur, qui forment une large ceinture le
le long de ces contrées, et qui s'étend encore
plus méridionalement jusqu'à la province
d'Örebro. Une partie des provinces de
Jönköping et de Venjö ont presque la
même hauteur; 2500 milles carrés sont situés
de 300 à 800 pieds au dessus de la mer, et
forment une ceinture plus petite le long
de la ~~province~~. — Une grande partie des
régions intérieures de la Gothie et dépend-
1,264 milles carrés, ou presque le tiers
de toute la surface du pays, ont moins
de 300 pieds au dessus de la surface de la
mer, et forment une ceinture le long
de la mer et autour du lac Wenern. Toute
la province de Nyköping et celle d'Upsala
et une grande partie de celle de Westerås
sont également basses; il en est de même
avec les îles de Gottland et d'Öland. Les
côtes des fonds orientaux et occidentaux sont
les plus égales et manquent de hautes
montagnes.

Tout ceci montre que la Suède est
beaucoup plus pays de montagnes que pays
de plaines. Mais les montagnes y sont le
plus souvent fort basses; et [illegible] hauteurs.
en plusieurs endroits, on trouve des plateaux
d'une vaste étendue. Les plus grandes plaines
se trouvent dans la partie orientale de
Gestrikland, dans la partie occidentale de
l'Upland, la partie méridionale de Wermland
la partie nord de l'Ostrogothie, la partie
sud est de la Dalécarlie et dans la Scanie
méridionale. La principale montagne est
formée par la crête des montagnes de Kölen
qui sépare la Suède de la Norvège et
trouve une limite naturelle dans la
chaîne basse des lacs Wenern, Wetter,
Hjelmar et Mälar, qui traverse la
Gothie. De crête de montagnes s'échappent
plusieurs branches du côté du golfe de
Bothnie et de la Baltique qui diminuent
au fur et à mesure qu'elles approchent de
la mer. Les plus hauts sommets de cette
crête qui est de 3000 à 4000 pieds de
haut, ~~sont~~ Sulitelma, dans le Lappmark,
près des frontières de la Norvège, avec
6,342 pieds au dessus de la surface de la
mer; Areskutan dans le Jemtland, avec



4,919 pieds de haut, et Syltopparne, entre la province susnommée et la vallée d'Herjeå, avec une hauteur de 5,920 pieds. Dans la partie méridionale de la Suède, il n'y a aucunes masses de montagnes réunies ensemble, (continues), mais plusieurs petites, ainsi que des crêtes ou hauteurs isolées. Parmi les premières se trouvent Hallandsås et Kullen qui ont 700 à 800 pieds, et parmi les dernières Taberg, près de Jönköping, de 1,000 pieds, ainsi que Kinnekulle près du Wenern, de 900 pieds au dessus de la mer.

Les vallées qui s'étendent de Kölen à travers les montagnes facilitent aux rivières qui y prennent leur source leur décharge, principalement dans le golfe de Bothnie. Quelques courants prennent une direction méridionale et se jettent dans la mer du Nord, attendu que la Westrobothnie est séparée de la Laponie, et Medelpad du Jemtland, par une ligne de petites montagnes parallèle au golfe de Bothnie. Les différentes branches de ces montagnes sont de temps en temps liées avec une ligne de hauteurs qui s'étendent au nord et au sud, ou du N.W. au S.O., où est formé un grand nombre de vallées qui sont remplies en partie par des lacs, des landes et des marais.

Une suite naturelle de l'étendue du pays, et surtout sa longueur considérable, est que le climat n'y est pas partout le même; et de sa situation septentrionale et élevée que en général il est froid, et cela en proportion qu'on s'avance plus vers le nord. Cependant cette différence dans le climat a son meilleur fondement dans la hauteur différente des localités au dessus de la mer, leur ~~plus ou~~ moins ~~grande~~ proximité de celle-ci, et aussi du grand nombre de cours d'eau. Ainsi à Wexiö qui est situé sur un plateau de montagne à 500 pieds au dessus de la mer, et qui est entouré de bois, le froid est aussi intense qu'à Stockholm, quoique cette ville soit de 2½°, plus au nord. Le Jemtland n'est pas plus apte à l'agriculture que Tornéå quoiqu'il soit de 2 à 3 degrés plus au sud, et la côte occidentale de la Suède depuis Strömstad et plus bas est plus douce que celle qui se joint à Stockholm. La moyenne température est à

	Lat. polaire	au dessus de la mer	moy. temp.
Lund	55°, 42'	envir. 60'	+7.28
Wexiö	56° 53'	500	+6,98
Gotteborg	57° 42'	de la mer	+7,97

385

	lat. bor.	au dess. mer	moy. temp.
Stockholm	59° 20'	128'	+ 5-66
Fahlun	60° 37'	400	+ 4-40
Hernösand	62° 38'	bord la mer	+ 2-42
Umeå	63° 50'	—	+ 1-90
Östersund	63° 24'	1,050	+ 2-11
Enontekis	68° 30'	1,467	+ 2,76

Par suite de cette situation du pays et de ses conditions climatériques, il ne peut cultiver le seigle au dessus du 66° — de même pour le chanvre; les arbres fruitiers entre le 64° et le 65°; l'avoine mûrit rarement au dessus de 64°, et ne peut être cultivée avec profit au dessus du 62°. Sous cette latitude, le chou blanc ne croît pas volontiers. La cerise mûrit jusqu'au 63°. Le saule et le frêne croissent jusqu'au 62°; le tilleul et l'orme jusqu'au 60°; le lin réussit dans l'Angermanland, mais non dans la Westrobothnie; ses grains ne mûrissent pas au dessus de 63°; le froment ne peut être avantageusement cultivé au dessus de 62°, non plus que le houblon. Le tabac vient rarement plus au nord que Gefle c.à.d. vers le 61°. Près de cette ville croît le chêne sauvage, mais on ne le rencontre point à Sundsvall. Jusqu'au 60° le raisin mûrit dans les serres chaudes. Ces principes valent toutefois seulement pour les contrées plus orientales et plus rapprochées de la mer, car plus loin à l'occident, et plus on s'approche des Kjölen, et plus le climat est rigoureux. Du ~~[illegible]~~ côté occidental de la Suède, le hêtre ne croît que jusqu'à Götheborg, mais du côté oriental, il croît jusqu'à Kalmar. En Skanie croît le mûrier, de vrais châtaigniers et le noyer en pleine terre. Les raves peuvent croître jusqu'au 70° et l'orge jusqu'à la frontière, où s'élèvent les bois de pins, c.à.d. au 69°, et ces plantes par conséquent peuvent être cultivées en Suède presque partout, lorsque d'autres circonstances ne viennent s'y opposer. A Enontekis, depuis trente ans, ce n'est que la troisième année que l'orge a mûri. Dans les districts situés entre la Suède, la Norvège et la Russie on rencontre aussi la culture de l'orge. C'est la longueur des jours d'été, pendant lesquels le soleil darde sans interruption sur ces régions septentrionales, qui est cause de cela, et dans la célérité avec laquelle les plantes y mûrissent ces régions l'emportent de beaucoup sur les parties plus méridionales. 6 à 7 semaines après que l'orge a été semé, il peut être moissonné.

Nous avons fixé l'attention sur ce

fait que les vallées qui s'ouvrent entre les
nombreuses branches de montagnes, depuis
Kölen jusqu'au golfe de Bothnie, donnent
passage aux cours d'eau qui s'échappent
de ces montagnes et forment des fleuves.
La plupart de ces fleuves roulent d'énormes
masses d'eau. Tels sont, en les comptant
depuis le nord, Torneå, Kalix, Luleå
Pitheå, Piteå, Skellefteå, Umeå,
Angermanna- och Indals elfverna, Umå,
ou Njurundaå, Ljusne- och Dal elfvern.
Mais, de tous ces derniers, ce n'est que
le fleuve d'Angermana qui est navigable
aux bâtiments, et cela pas plus loin que 6
milles au dessus de son embouchure à
Sollefteå, et cela pas plus loin qu'à
Nyland pour les grands vaisseaux, et
cela encore pour les vaisseaux qui ne
font que 4 ou 5 pieds d'eau, car les
cataractes le rendent pour le reste de
même que pour les autres fleuves,
tout à fait innavigables, hormis pour
les bateaux, et encore pas partout
pour ces derniers.

Plus au midi que ces fleuves, et au
côte occidental jusqu'à Göteborg il
n'est aucun fleuve navigable. On n'y
rencontre qu'un seul fleuve de côte occidentale
de la Suède savoir le Götha elf. Ce
fleuve a sa source dans la vallée
de Hersjeå sous le 62° 21', et de
là il se dirige vers la Norvège, où il
forme le lac de Foemund, et se montre
de nouveau dans le Wermland sous
le nom de Klarelfven, qui près de
Carlstad se jette dans le Wenern. Au fond
point le plus méridional de ce lac,
il lance son eau par dessus les rochers
et forme la fameuse chute d'eau de
Trollhätta. Là le fleuve prend le nom
de Götha elf, mais il ne devient
navigable qu'à un mille plus loin,
au bas de Lilla Edet.

Si la Suède eu égard à son étendue
est comparativement aux autres pays,
la plus pauvre en fleuves navigables,
il est beaucoup plus riche qu'aucune
autre en lacs, surtout dans ses parties
méridionales, où une ligne de lacs
nommés plus haut jointe à une lisière
de terre sépare la partie nord de la
partie sud.

Si nous commençons par l'ouest,
nous trouverons d'abord le Wenern, le
plus considérable des lacs de la Suède,
dont la plus grande longueur est de
14 milles, et la largeur de 6 à 7. Il
a une surface de 48 milles quarrés, et
se trouve à 147 pieds au dessus de la
mer.

Le Wettern entre la Néricie, l'Ostrogothie

386

la Småland et la Westrogothie 12 milles de longueur, 7 milles de largeur; 17 milles carrés de surface, et 295 pieds au dessus du niveau de la Baltique.

Le Hjelmar, entre la Sudermanie et la Néricie 6 milles de longueur, 1-2 de larg. 4 milles ½ de surface, et 75 pieds au dessus de la Baltique; il est relié par la rivière de Thorshälla, au Mälar, lequel lui est lié en plusieurs endroits par des torrents et des cataractes.

Le Mälar entre la Néricie et la Sudermanie, les provinces de Westerås, Upsala et Stockholm, 12 milles de long. 4 milles larg. 12-16 milles car. de surf. est relié par deux golfes profonds avec la Baltique, avec laquelle il est environ de niveau. Près de Södertelje, il en est séparé par une petite langue de terre.

Il faut aussi nommer Siljan en Dalécarlie 5 milles long. 2 milles large, 570 p. au dessus de la mer, et Stersjö 1,008 p. au dessus de la mer. Ces deux derniers lacs n'ont d'importance que pour les contrées qui les ~~environnent~~ autres; tandis que les lacs déjà nommés ont été ~~désignés~~ de canaux par lesquels la Baltique est reliée avec la partie nord du Kattegat et la mer du Nord.

Canal de Trollhätta. A 14 milles de ~~la~~ l'écoulement du Götha elf dans le Kattegat se trouve la célèbre chute d'eau de Trollhätta. Pour l'éviter, et en même temps pour établir une liaison directe entre le Elfven et le lac Wenern, il s'est formé en 1793 une Société par actions, pour creuser un canal à côté de la chute, d'après le plan tracé en 1769 par le mécanicien Thunberg, mais sur une moins grande échelle. Le travail fut commencé en 1794 et terminé en 1800. Le canal a 1500 brasses de long, 8 écluses, toutes dont 5 sont enfoncées dans le roc, toutes de 120 pieds de long et 22 pieds de large. La profondeur à travers les écluses est de 11½ pieds. Comme ces écluses sont de moindre dimension que celles du Canal de Götha bâti plus tard, et qu'elles ne pouvaient servir à la liaison directe entre la Baltique et la mer du Nord, on a commencé en 1838, à construire un nouveau canal à côté de l'ancien, lequel nouveau à 11 écluses, de la même grandeur que celles du Canal de Götha. Le travail a été terminé en 1844, et a coûté 213,000 Rdr Bco.

Götha Canal — Il commence à l'est du Wener, et va, à l'ouest à travers le lac de Butten, à Rödesund dans le Wenern. Du côté opposé, vers Motala, il va à travers le Boren, le Roxen, l'Asplånga, à Slätbaken, un golfe de la Baltique, dans lequel il continue jusqu'à Mem. Il se partage donc, en deux lignes, la ligne orientale

et la ligne occidentale des quelles la première a 6 milles, 1,748 aunes de longueur, et l'autre 8 milles 9,082 aunes. De cette étendue il n'y a cept. que 8,960 aunes de canal creusé ou enfoncé, le reste est lac. Il y a là 58 écluses de 10 pieds de profondeur, 120 pieds de long, et 24 pieds de large. Le canal fut commencé en 1810, et terminé en 1832; il coûte 10,385,800 Rs. Bco.

Le Canal de Hjelmar qui lie le Hjelmar au Mälar a 1 mill. de long 7 pieds de profondeur et 9 écluses. Commencé en 1824, et terminé en 1830. Coûte 992,675 Rs. Bco.

Le Canal de Södertelje lie le Mälar à la Baltique. Il a une écluse. Il est navigable aux bâtiments qui tirent 12 pieds d'eau. Commencé en 1807 terminé en 1819; coûte 556,500 Bco.

Si l'on excepte le vieux canal de Trollhätta, tous ceux que nous venons de nommer ont été construits sous le règne de Charles Jean, ainsi que de cette une partie des petits canaux par lesquels la navigation a été partout ~~facilitée~~ raccourcie à travers les Skärs, partie en divers lieux facilitée, partie la liaison a été formée entre divers lacs et cours d'eau. De ces petits canaux, il faut compter ceux de Waddö, de Äkers, de Strömsholm, de Ståbbacka, de Djurgård, de Lillström, de Carlberg, de Säffle, de Carlstad &c &c.

Histoire — temps anciens —. Dans les temps primitifs ou païens, toutes les denrées en produit étaient libres. Aucune charge ne tombait sur l'usage de la terre. Chacun pouvait acheter et vendre ce qu'il lui plaisait. Chacun avait le droit de ~~[illegible]~~ tirer de son travail, le plus de profit possible. Les guerres, et les troubles civils furent cause que cette liberté ne profita pas autant au pays qu'elle eût pu dans d'autres circonstances.

Des diverses occupations, l'agriculture était celle qui produisait le plus; au moins dans les parties méridionales, ne donnait elle pas un si petit excédant comme cent rapporté un commerce étranger. L'histoire raconte comment au 9e siècle, des flottes emportaient à l'automne des marchés de la Skanie de la drèche, du froment, du miel, à travers le Sund, et ~~aussi de la bière~~ d'autres denrées encore. Cependant ceci ne s'applique qu'aux parties méridionales de la Suède; car plus on recule ~~dans~~ le nord et à l'est, plus obscurs sont les récits sur cela, de même que dans les lois séculaires qui couvraient ces contrées. Cependant nous lisons dans la loi d'Upland de 1295, que la dixième du froment et du seigle était mis en grains comme c'était l'usage des temps les plus anciens. La même loi parle aussi de la culture des plantes comme lin, chanvre et houblon, ainsi que de moulins à eau et à

Vers jusqu'à la première moitié du 14e siècle, la culture n'avait marché dans le nord que du même pas que l'exploitation du fer. Les contrées les plus septentrionales étaient la Lappmarke et l'Ostermark. Ce fut la richesse en mines de fer de ces contrées qui frayaient la route à l'agriculture, aussi loin que l'exploitation du fer progressa dans le nord aussi loin fut poussée l'agriculture. Au 13e siècle on parle d'une exploitation de fer en Gothie.

La liberté que chacun avait de tirer le plus de profit possible de son travail, fit qu'en même temps que l'agriculture se développa les métiers industriels s'élevèrent dans le pays. Pendant l'été l'homme des campagnes ~~exerçait~~ un travail de la terre, pendant l'hiver un travail manuel. De que le paysan pouvait s'assurer pendant l'été une force de travail suffisante sans qu'il eût à redouter qu'elle lui devînt une charge pendant l'hiver, et pouvait cultiver d'autant plus de terre.

Vers la fin du 13e siècle, il commence à s'introduire des changements dans cet état de choses. Magnus Ladulas (1296), établit le service des cavaliers, et exempta de tout tribut paysan qui pour le service de l'État et contre les ennemis ~~[illegible]~~ fournirait un cavalier armé et un cheval, posant ainsi le fondement de la noblesse et des exempts de droits, et par conséquent de l'oppression des paysans.

Aussi libre que l'agriculture et l'industrie était le commerce. Toutes les vastes côtes de la Suède étaient ouvertes à qui voulait. Une grande quantité de marchands se répandaient dans le pays, et il en raconte que Skenninge seul encore en envoyait 2000; mais déjà avant que l'agriculture eût commencé à déchoir, cela arriva pour le commerce, car avant que les ~~citoyens~~ bourgeois suédois s'y missent il tomba entre les mains des étrangers. ~~Cela~~ commença à la fin du 13e siècle car par un traité de 1280, dans lequel Birger Jarl donna à Lubeck la liberté de commerce en Suède, il paraît que une semblable liberté avait déjà été accordée auparavant aux Lubeckois. Parmi les autres avantages se trouvait aussi la liberté de douanes. Les Hanséates fournissaient la Suède de tout ce qu'ils pouvaient apporter de produits industriels, et desquels le pays même produisait peu ou point. Ils en emportaient le fer et le cuivre brutes, et le renvoyaient ensuite travaillé. De temps à autre, les rois cherchèrent à restreindre cette liberté, mais les restrictions étaient peu importantes. Ce qui caractérise cette époque et ce qui montre à quel point en était le commerce suédois, c'est que dans les actes du ~~[illegible]~~ Conseil d'État de 1491, il est dit que par suite d'une meilleure connaissance des choses, on avait vu quels avantages le royaume recueillait de ce que les allemands faisaient le commerce et apportaient les denrées dans les villes, en sorte qu'il n'était point nécessaire pour les suédois de les porter eux-mêmes pour qu'il n'en résultât pour eux quelque embarras. Sur cette raison, il fut établi des marchés libres hebdomadaires dans les

On ne saurait trop

places de commerce les plus importantes du royaume, où les nations comme les étrangers pourraient prendre part. Combien le conseil d'état trouva important de laisser le commerce entre les mains des étrangers, on peut le conclure de ce que la douane qui était un des principaux revenus du royaume, fut supprimée pour les villes de la Hanse.

En 1319, les villes s'élevèrent en états du royaume, et dès lors les métiers commencèrent à souffrir, car les villes s'efforcèrent de plus en plus de s'élever aux dépens des campagnes, et d'attirer à elles le commerce et les métiers. En conséquence, il fut décrété en 1342, que tous les artisans qui habitaient aux environs de Venise se retirassent dans la ville. De pareils décrets furent aussi rendus pour les autres villes.

Mais, voici que Gustave Vasa monta sur le trône en 1523, avec lui, des plans plus brillants s'ouvrirent pour l'industrie suédoise. Dans quel état elle se trouvait à l'avènement de ce roi, il paraît par un tableau de l'état du pays, qu'il fit lire à la diète d'Orebro en 1525. Il y est dit : « L'industrie du cuivre et de l'argent est en décadence, le commerce ne donne aux villes qu'un revenu insuffisant, le petit commerce cause des querelles entre les bourgeois et les paysans. » Gustave brisa les prétentions du clergé, surtout depuis que dans la dite diète, il fit régner la foi luthérienne dans le pays, et il éleva les autres états surtout les bourgeois et les paysans à une plus haute considération. Il appela des étrangers habiles pour instruire les sujets dans les sciences et dans les arts, donna au commerce intérieur de plus grandes libertés et le rendit moins dépendant de la Hanse, il encouragea le commerce sur les places étrangères et fit des traités de commerce en 1550 avec l'Angleterre et les Pays-Bas. Il commença à construire des navires, et fit venir des charpentiers de Venise. Le travail des mines commença sous ce roi à prendre la place qu'il doit avoir en Suède. Le forgeage du fer en barres fut introduit d'abord par la propre autorité du Roi. En appelant des ouvriers étrangers, il amena à l'œuvre du fer de guerre, ce qui le mit en état d'empêcher l'exportation tant de ce fer que du minerai. Et au fer en barres qui était exporté il tira un droit. Gustave chercha à développer l'industrie des métiers et les ramena dans les villes, en accordant des avantages et traçant, entre les différentes industries qui de tous temps avaient été faites par les mêmes personnes, il décréta que tous les bourgeois, les paysans et les autres devaient s'attacher à un moyen de subsistance que selon l'ordre cherché et la loi du pays permettraient, et que l'un ne devait point s'ingérer dans les travaux de l'autre, en sorte que les bourgeois aussi bien que les paysans, et réciproquement, ne pussent subsister. Cependant le roi trouva que la prospérité des villes ne dépendait pas seulement du nombre de leurs habitants, mais qu'il fallait que la science fût unie chez elles à la richesse, c'est pourquoi il prescrivit aux bourgmestres et aux conseillers de ne pas donner le droit de bourgeoisie aux premiers venus, mais encore de chasser de la ville chaque année, toute la population inutile, en sorte que les paysans pussent avoir ainsi des travailleurs suffisants pour la culture de leurs champs. Ensuite il mit aussi les règlements particuliers.

Il regarda la liberté du commerce dans les campagnes, comme une cause de temps cher, c'est pourquoi il défendit aux campagnards de vendre leurs denrées ailleurs que dans les villes, et il prescrivit en outre par quelle route le paysan devait aller au marché, le jour et l'heure auxquels devait avoir lieu la vente. En Finlande, les paysans eurent défense de naviguer hors du royaume avec leurs propres bâtimens, ce qui les obligea ou à vendre leurs navires, ou à se réfugier dans les villes. Les employés qui avaient acheté des paysans ces navires, et qui avaient entrepris le commerce maritime reçurent ordre d'y mettre fin sous peine de mort. En 1538 et 1539, les habitans de l'Helsingland se plaignirent des graves dommages qu'ils éprouvaient par suite de ce qu'il leur était défendu de faire le commerce à la campagne, et ils offrirent pour cela de payer un impôt spécial, mais ils furent refusés, on leur permit cependant d'avoir un revendeur dans chaque paroisse. Pr abaisser les prix il fut défendu d'exporter des subsistances, des bestiaux et des produits de la terre. En 1532, il fut défendu, et cela sous peine de mort, d'exporter les bœufs. En 1536, 1539 et 1546, il fut également défendu d'exporter des planches et du goudron. Le commerce maritime avec de petits bâtimens fut aussi défendu, attendu qu'avec ceux-ci il était plus facile de transporter des aliments qu'avec les grands navires. Aussi bien les habitans de Gefle que ceux d'Öland reçurent défense de faire le commerce étranger avec plus de 6 vaisseaux et les navires étrangers eurent défense d'aborder à Öland. Comme moyen de procurer des ~~bas~~ prix modérés il fut établi des taxes pour tous les produits de la terre. De la même manière, il fut interdit à chacun de mettre des prix plus élevés sur les marchandises que ceux qui étaient fixés par la taxe, ~~et~~ réciproquement il fut défendu à l'acheteur de payer plus. Quand il arrivait, et cela arrivait souvent que l'on se plaignait du manque d'aliments et de leur cherté, il était répondu que cela venait de ce que les acheteurs et les vendeurs ne se conformaient ni aux taxes ni aux prescriptions, et des lois paraissaient des ordonnances plus sévères, et de nouveaux abaissements dans les prix des denrées. Pour aider certaines villes particulières, il leur fut accordé des privilèges au dépends de toute la province. Pr favoriser le commerce de Stockholm, il fut défendu à tous les districts situés au nord de cette ville, excepté Åbo, de transporter leurs produits plus méridionalement que Stockholm. En 1556, il fut seulement défendu aux Finnois d'envoyer des vivres à d'autres villes qu'à Stockholm. La même défense avait eu lieu auparavant pour Öland.

A la mort de Gustave, la Suède se trouva élevée cependant à une hauteur laquelle n'avait pas comme jusqu'à lors, le égard au commerce que le Roi avait à cœur, elle était allée de loin que

que pour son Commerce avec l'étranger, la
Suède avait 62 navires, portant ensemble
3,150 last. À la fin du règne de Gustave
Wasa, on exporta de l'osmund jern, du fer
en barres, du bois, (dont l'exportation s'augmenta
lorsque le roi eut fait construire des moulins à scier), de
l'huile de baleine, des cuirs, des peaux, de la viande,
du suif, des victuailles, des chevaux, du cuivre, du
goudron, de la poix, et pendant les bonnes années, des
grains. L'importation consistait en sel, toiles, vin,
épices, salpêtre, étain, plomb, cuivre battu, ~~[illegible]~~
fils de laiton et d'acier.

Mais les métiers étaient dans un triste état;
on appela de l'étranger des tailleurs de pierre, des
maçons, des menuisiers etc.

Pendant cette époque orageuse où régnèrent
les fils de Gustave, Erik XIV, Jean III. et le plus
[illegible], et Charles IX. (1611), le royaume n'eut
aucune occasion d'augmenter son bien-être; il déclina
au contraire, bien que de temps en temps, il fut
pris quelques mesures pour le protéger. Ainsi Erik
dont les bonnes qualités pouvaient être utiles
à la Suède si ses malheurs n'avaient pas
anéanti les bons plans qu'il formait. Erik
appela des artistes et des artisans étrangers, il [illegible]
les fournitures de son armée; il fonda une
fabrique d'armes, des fonderies de salpêtre et
des moulins à poudre. Charles IX protégea les
corps de métiers; il ordonna que ce corps fut
fermé, en sorte que chaque spécialité (maîtrise)
fut composée d'un nombre déterminé de maîtres
suivant la population et les besoins des villes.
Les habitants ne pouvaient prendre les choses qui
leur étaient nécessaires, que des métiers qui
étaient établis dans leur ville et ceux-ci ne
pouvaient les vendre qu'aux premiers. Les
droits prohibitifs à l'importation les protégèrent
contre la concurrence étrangère. Un nombre
déterminé d'artisans put demeurer à la campagne;
le reste dut se retirer dans les villes. Charles
fit bâtir plusieurs villes sur le golfe de
Bothnie, et il s'occupa principalement sa
la fondation de Gothembourg de donner le
commerce dans le pays, et d'ôter la
nécessité d'envoyer les produits par le
Sund. Il fonda une Compagnie de
Commerce. En général, son principe était,
en matière de Commerce, de favoriser
l'importation, à l'exception des boissons fortes,
mais il fixa au contraire de grands droits
sur les marchandises exportées, tout dans le
but de procurer à ses sujets un meilleur
marché. Cependant, il abrogea la mode
d'avant, de 1606, et établit à la place
pour toutes marchandises importées qui n'étaient
un droit de tant pour cent sur la valeur
de ces marchandises, droit qui devait être
acquitté en argent, afin d'améliorer la
monnaie. Les indigènes n'y avaient toutefois
seulement [illegible] le [illegible] que payaient
les étrangers. [illegible] avant d'être roi, il était
duc de Sudermanie. Il [illegible] les traces de
son père, et provoqua dans cette région le
développement du travail des mines. La
fabrication du fer en barres, peu dont
compte son essor depuis ce temps. Alors
aussi le roi décréta que l'osmund jern
ne serait plus exporté, mais changé en
fer en barres. Depuis la mort de [illegible]
Suède l'exportation de Suède s'était
élevée chaque année entre 20,000 et 30,000

Jusqu'à la mort de Gustav Wasa

Henri IX [illegible]
Des canons de Charles IX

389

SkR en 1680, elle monta à 150,000 SkR. les clous et la tôle furent des articles d'exportation du temps de Charles IX. La fonderie des canons était déjà tellement avancée que l'étranger tirait de Suède et des canons et des boulets. Que l'agriculture n'était pas plus négligée, cela ressort de ce que la rép. ublique de Venise en 1611, demanda l'autorisation de pouvoir tirer de Suède autant de beurre et de grains qu'il lui plaisait.

Son successeur fut Gustave II Adolphe (1611-1632) qui prit d'une main puissante le gouvernail de l'état. Au commencement de ce siècle, les Anglais et les Hollandais avaient remplacé les Lubeckois dans leur commerce avec la Suède. Gustave chercha à les rendre, et à faire de son peuple une nation commerçante. En 1614, il publia une ordonnance de commerce qui la loi maritime anglaise et qui semble avait été inspirée par elle. Il fut le fondateur de la marine suédoise, et établit à Gothembourg une Société de commerce qui devait naviguer sur toutes les mers. mais qui dut s'abstenir à cause de l'obstacle que les Espagnols mirent en chemin. Mais, en même temps qu'il cherchait à développer le commerce à l'étranger il prit la main au commerce intérieur, au moyen des douanes intérieures — 1 1/2 de la valeur de la marchandise) et l'accise. Les 2 différentes classes des villes, des villes de premier ordre à 2e ordres les villes de commerce reçurent l'ordre de se renfermer dans leur territoire et de ne point s'ingérer dans les affaires des autres. Chaque classe particulière de bourgeois eut son cercle d'activité déterminé et des limites sévères furent tracées entre les professions et les métiers des paysans et des bourgeois. A peine trouvait-on quelque article un peu important qui ne soit l'objet d'un monopole ou d'un privilège. De là il arriva que le roi lui-même fit le commerce et ce qu'il exigea surtout que les impôts furent payés en nature ce qui rendait ensuite nécessaire de les réaliser en argent. Déjà avant le règne de ce roi, les souverains s'étaient réservé l'accaparement de toutes les marchandises intérieures ou étrangères. Ce droit et le commerce qu'en son trésor étaient pour eux un moyen de se mettre en état de faire la guerre. Pour le libre exercice des métiers, il fut aussi mis des obstacles, soit par la défense de les exercer dans les campagnes, soit lorsque le gouvt. se voyait forcé de le permettre, par cette restriction que les villages ne furent pas rapprochés des villes de plus d'un certain nombre de milles. Mais, il ne fut pas si facile pour le roi d'empêcher les nobles d'abuser des droits que leur conféraient leurs privilèges, savoir de faire exercer pour leurs besoins tous les métiers quelconques et par n'importe qui, sans payer pour cela la moindre contribution. Car l'on prétexta qu'ils travaillaient pour un noble, plusieurs artisans, soit dans la ville, soit à la campagne se dispensaient de payer le tribut. Au reste Gustave Adolphe s'efforça par toutes les restrictions qu'il lui était possible d'apporter de protéger l'industrie et l'agriculture dans son royaume. A Motala et en d'autres lieux, furent construites des forges, des fonderies et

Réduire tout ce qui reste depuis la page 11 jusqu'à 24 inclusiv. en deux articles de de 5 pages comme celles ci-jointes —

V. plus haut Venise

des forgerons allemands furent appelés. Parmi les plus
remarquables qui vinrent ainsi en Suède fut Louis de
Geer, qui donna un grand développement à l'industrie
du fer, et dont les descendants ont encore un nom
vénéré en Suède. ~~Les~~ localités où le gouvt avait
des fabriques d'armes étaient Arboga, Finspång,
Jönköping, Norrköping et Söderhamn. À
Stockholm et à Finspång se trouvaient des
fonderies de canons d'où sortaient des canons depuis
un jusqu'à 24. En 1640, fut fondé le Collège
des mines qui sous le fils de Gustave et son
successeur, devint le collège actuel des mines.
En 1624, le nombre des forges pour le fer
en barres montait à 176, en 1697 elles
montaient déjà à 451, et le produit ~~de~~
165 ~~de~~ 1900 00 Sk. P.

La première fabrique de draps qui fut
fondée en Suède fut établie à Upsala, d'autres
vinrent plus tard à Nyköping, Jönköping,
Kalmar, Arboga et Kungsör. Pour les améliorer
on établit des bergeries de moutons allemands,
et les paysans furent engagés à se procurer
plutôt des moutons que des bêtes
indigènes. Le gouvernement avait des troupeaux
de brebis en divers lieux du pays. Pour
protéger les fabriques de draps, toute
importation de draps étrangers fut défendue.
C'est surtout dans ce temps que le système
prohibitif fut affermi. En 1651, fut fondé
un Collège de Commerce qui devait avoir
la haute main sur tout ce qui regardait la
navigation, le commerce et les manufactures
en Suède et dans les provinces soumises à la
Suède. Aussi bien p.r les artisans que p.r les marchands, il
chercha à leur enseigner plus de science que celle
qui convenait proprement à leur profession; c'est
pourquoi il ordonna la fondation d'écoles de
bourgeoisie, où ceux qui étaient destinés à ces
professions pouvaient apprendre à lire, à écrire, à
écrire, à compter et à tenir les livres. Mais cela
ne fit aucun progrès. Les œuvres industrielles n'en
furent pas moins assez médiocres, s'il faut en
juger d'après ce que Guillaume Usselinx
raconte d'anvers en 1626, qu'en Suède on
préparait des toiles, des draps, etc. fort peu,
parce que les métiers, premiers manquent
pour faire mieux, parce que quelques marchands
plus fins, ne trouvent point d'acheteurs. Le
paysan au contraire, dit-il, est propre à toute
espèce de métier, il est charpentier, menuisier,
boulanger, brasseur, tisserand, cordonnier, tailleur etc.
en tout ce rapport la Suède l'emporte sur les autres
nations de l'Europe; car dans les autres pays,
personne ne s'occupe d'un métier qu'il n'a
pas appris. Le paysan suédois au contraire
s'occupe de tous, mais il n'y réussit pas avec
cette perfection des artisans d'autres contrées,
et toujours le fils continue le métier de
père. Pendant toute la paysan ou agriculteur
pendant l'hiver artisan. Les vêtements des
soldats suédois, et les effets d'équipement
sont un produit de l'industrie domestique
surtout à la campagne habitent des forgerons,
qui fabriquent des armes, et paient ainsi
leurs contributions.

Comme autre preuve de l'état industriel
de la Suède sous Gustave II Adolphe, mais
aussi ~~commerce~~ de la hauteur où laquelle

Universalité

390

Son grand ministre Axel Oxenstjerna domina son époque, nous pouvons citer ce qu'il manda, entre autres écrits, après la mort du Roi, au Conseil d'État de Francfort sur le Main: que quoiqu'il existât plusieurs différentes raisons, qui parlaient en faveur des règlements de commerce qui furent faits à cette époque, cependant, il est très certain que le commerce souffre parce qu'il exige toujours la liberté; de même que les villes ne sont pas florissantes, parce qu'il n'y a guères que l'on 9 marchands qui exercent le commerce dans leur sein. moins que le bien être des villes croît. Au contraire, lorsque la population y grandit en proportion de la concurrence dont les bourgeois des villes tirent profit. ce qui est un motif de supprimer les maîtrises et leurs lois restrictives. Il montre Göthebory comme une preuve que le marché libre profite remarquablement non seulement au commerce d'intérieur, mais encore au commerce avec l'étranger. Il serait mieux, dit-il, que le Gouvernement tirât les revenus d'une douane bien ordonnée et laissât le commerce aux bourgeois. [Ce qui regarde l'agriculture, on exportait du blé dans les années ordinaires; de la Hollande on tirait les meilleures races de bestiaux, de là aussi on tira des paysans qui s'établirent près de Jönköping. Dans plusieurs propriétés royales, on fonda des bergeries qu'on peupla de bêtes allemandes, on y fonda aussi des haras.

C'est cet homme expérimenté qui gouverna le royaume pendant la minorité de Christine fille de Gustave; mais la politique étrangère lui prit beaucoup trop de son temps, pour qu'il pût, comme il l'aurait fait certainement, s'occuper des intérêts économiques, et appliquer les principes que nous avons cités plus haut. Lorsque Christine eut commencé elle-même à gouverner, le royaume fut gouverné très une main moins ferme, et l'industrie n'y fit aucun progrès, pas même lorsque cette reine excentrique eut (1654) laissé le roy. à son parent le comte palatin, Charles X Gustave, car ce dernier s'occupa beaucoup plus volontiers de la guerre.

Sous Gustave II Adolphe, l'aristocratie, à cause des services qu'elle avait rendus pendant la guerre de 30 ans, commença à devenir puissante; elle devint enfin si prépondérante, et elle opprima les autres états à un tel degré que ceux-ci dévoluèrent enfin (1682) une puissance absolue à Charles XI successeur de Charles X. Après que la Suède eut reçu la paix en 1679, le roi commença à relever l'agriculture, le commerce et l'industrie, ce qu'il pouvait d'autant mieux faire qu'il avait les mains libres comme souverain absolu. Quels principes qu'il avait dans cette matière, il les appliqua; cela paraît de ce que, une disette étant survenue, il ne défendit point l'exportation du blé à l'étranger mais il fit venir des semences. Lorsque le

gouvernement de Bohus eut défendu l'exportation
du blé, cette mesure fut désapprouvée par le roi
qui fit remarquer que ceci nuirait considéra-
blement au paysan car il devrait vendre
les denrées à vil prix, le bourgeois l'achetant
quand il ne peut s'en défaire ailleurs. Une
fois qu'il était question de mettre une
taxe sur le blé, il fit observer que ce
serait précisément le moyen d'en augmenter
le prix. Le roi chercha aussi à retenir les
métiers dans les villes, mais il n'y réussit pas.
C'était comme une lutte perpétuelle entre
les villes et les campagnes. En 1669, il fut
publié des règlements généraux pour toutes les
maîtrises du royaume, par lesquels l'exclusion
qui existait jusqu'alors pour ces maîtrises
fut levée mais le roi ne maintint point son
propre statut, ~~il vouy fais quelques~~ mais il y
introduisit des ~~fit~~ exceptions. Les bourgmestres et les conseillers
municipaux furent chargés ~~d'examiner~~ de
juger de concert avec les maîtrises, les chefs-
d'œuvre; les bourgeois de maîtrises eurent
le droit de chasser les gâte-métiers, excepté
toutefois les artisans qui travaillaient pour
la noblesse et les serviteurs. Cependant, les
maîtrises reçurent quelque contrebalance par
ce que de temps en temps, le roi accorda
à des particuliers ou à des compagnies, des
monopoles non seulement pour de nouvelles
découvertes, mais encore pour des œuvres déjà
connues. Quand ceci eut excité le mécontentement
il changea la manière d'agir en
prescrivant que certaines villes reçurent le
monopole pour certaines œuvres fabriquées. Quoique
malgré ce détour cela, les métiers n'atteignirent
pas à un haut point il résulte positivement
de ce que pendant quelque temps des lois
restrictives contre l'importation de tout ce qui
était censé devoir être produit, à la maison,
dans les campagnes, en permettant l'importation
des souliers, des chapeaux et d'autres objets de
première nécessité. Le Roi avait cependant
appelé des ouvriers étrangers, et octroyé des
privilèges de métiers qui entre autres portaient
que toutes les matières premières qu'ils avaient
importées de l'étranger devaient entrer en
franchise sauf un droit de reconnaissance d'$\frac{1}{8}$
p. cent. — Le travail des mines fut une
des plus grandes préoccupations du roi, et
les métaux un des principaux articles
d'exportation. La Stora Kopparberg fut
regardée comme le trésor du royaume. En
1650, elle donna 20,321 Skℓ. K. de cuivre
ce qui est le plus qu'elle ait jamais donné
avant ou depuis. La découverte de minerai
de fer fut encouragée et il fut ordonné que
chaque usine de fer ait la marque de
fabrique et que le fer de moindre qualité
ne fut pas exporté. Quand les propriétaires
de fer manquaient d'argent pour faire
travailler, ils recevaient un subside. Lorsqu'
il fut préparé autant de fer qu'on ait à
craindre qu'il ne put être tout débité.
C'est pourquoi un agent fut envoyé
en Europe pour s'en occuper. En 1695, on
trouva en Suède 489 hauts fourneaux,

572 [illegible], et 827 [illegible]. Le produit fut cette année de 223,147 [illegible]. Le tableau suivant donne un aperçu de l'industrie du fer pendant divers temps. (25) —

Des forges d'ancres de navires, des fonderies de canon, des acieries, des fabriques de clous, des fabriques d'alun & souffre, des carrières de marbre, des marbreries etc. furent fondées. En égard au Commerce, le roi avait des principes plus libéraux que ses prédécesseurs, ce dont nous avons déjà vu un exemple dans l'affaire de l'exportation des grains. Il delivra les liens avec lesquels le Commerce des produits des mines était lié; le Commerce de canon, qui ci-devant faisait partie des régales, devint libre. Il encouragea la construction des navires tant pour la guerre que pour le commerce. Quand il mourut, Stockholm avait 79 vaisseaux de 1r ordre et 151 du second ordre. Des 856 bâtiments qui appartenaient aux autres villes, 22 pouvaient être employés comme bâtiments de guerre. La flotte, dans son ensemble, était montée par 4000 matelots. Quoique les industries fussent encouragées par le Roi, elles n'en étaient cependant pas moins bien tutellé. Ainsi, il fut défendu en 1685, aux marchands de construire plus de navires que les Magistrats ne le croiraient nécessaire. Pour favoriser le commerce et la navigation plusieurs bonnes lois furent publiées. Pour favoriser le commerce intérieur et la navigation intérieure, on construisit le Canal de Hjelmar et l'on nettoya plusieurs cours d'eau. Par toutes ces mesures, par le système prohibitif et par le contrôle sévère que le roi exerça sur tous (il faisait pendre les employés infidèles) les fabriques et les manufactures progressèrent et le Commerce et la navigation atteignirent une hauteur qui le rapprochait des temps modernes. Les fabriques de drap ~~produisaient~~ livraient du drap grossier. En 1686, les habillements de l'armée suédoise furent travaillés dans l'intérieur. En ~~[illegible]~~ 1691, il fut rendu une ordonnance d'après laquelle il fut défendu aux marchands d'importer du drap étranger, à moins qu'ils n'eussent en activité un certain nombre de métiers de tissage, ou qu'ils n'eussent une part dans une fabrique, ou qu'ils n'achetassent autant de drap indigène qu'il leur en necessaire pour leurs ~~besoins~~ et ~~ceux~~ qu'ils ont sous eux. Il fut établi ~~pr~~ pour compte de l'état une fabrique de drap qui plus tard fut cédée à un particulier. Elle avait 50 métiers. Les manufactures de soie furent beaucoup encouragées. Des individus furent envoyés en Italie pour en rapporter de la soie. La peinture de la soie progressa. En 1672 et 1680, il fut établi des droits fort élevés sur les soieries françaises, et en 1692, elles furent tout à fait prohibées. Le tissage du lin était déjà en activité en Helsingie et en Westrogothie on fit venir de la Schlesie des tisseurs de linge damassé et figuré. Des manufactures de toiles peintes furent fondées à Stockholm et à Gotheborg; le nombre des tanneries et des fabriques de maroquin fut augmenté; des ~~fabriques~~ ~~[illegible]~~ verreries

furent fondées, principalement en Skåne, et leurs produits montèrent bientôt si haut que l'importation du verre étranger, excepté le verre français fut défendue. Des fabriques de tabac furent établies dans presque toutes les Stapelstäder après que l'importation de tabac en rouleaux et en paquets eut été défendue. Enfin on fonda des raffineries de sucre, des fabriques de papier, des verreries etc.

X

Les progrès qui avaient quelque peu été faits dans l'industrie, devinrent cependant de peu de valeur par suite de l'état déplorable dans lequel Charles XII, fils du précédent, mit le royaume, par son goût pour la guerre. Du reste les idées que ce roi avait de la douane, furent sans utilité. Dans une lettre de 1713 au collège de Commerce, il dit: « Le sel, les semences, et autres semblables denrées que le paysan et le commun peuple a en nécessité, doivent être taxés fort bas; au contraire on doit fixer des droits élevés aux choses qui sont superflues, ou qui peuvent empêcher le développement des productions indigènes. Les marchandises qui se font dans le pays et qui sont exportées ne doivent point être frappées de droits ou du moins d'une manière fort légère, il en est de même pour les matières premières qui sont importées pour le besoin des manufactures, comme laine, feuille de tabac etc. » Le besoin que le roi avait d'argent faisait que tous ces excellents principes demeuraient sans résultat pour le pays. Les ordonnances de douane de 1715 étaient tout à fait opposées à ces aspects, et plus encore celles de 1718. A la mort de Charles XII en 1718, la Suède n'avait ni commerce, ni industrie. L'état peu de temps après la mort du roi est décrit depuis: « Il est souverainement déplorable qu'il n'y avait plus aucune valeur dans les manufactures; de celles qui avaient été fondées dans le siècle précédent et de celles qui étaient en activité, il restait à peine quelques-unes en 1720, à l'exception de quelques métiers à tisser et autres instruments inférieurs; au contraire toute le commerce des marchandises, de nécessité était aux mains des étrangers. La Suède était dépouillée d'hommes et d'argent. »

Après Ch. XII vint Ulrique Eléonore, avec le consentement des États elle laissa bientôt le gouvernement à son époux Frédéric de Hesse (1751), de là fut changé le royaume tant intérieurement qu'extérieurement. La puissance absolue du roi fut remplacée par une nouvelle forme de gouvernement en 1719 et 1720. La puissance du roi fut resserrée par la majorité du Conseil et celle-ci par les États qui étaient les propres seigneurs du royaume. Ni Frédéric ni son successeur Adolphe Frédéric n'eurent la force de ~~dominer~~ réprimer les partis politiques, qui conduits partie par la France, partie par la Russie et l'Angleterre, et qui par les troubles qui en résultèrent, avaient presque mis le royaume dans l'abîme, jusqu'à ce que l'avènement de Gustave III, et en 1772,

révolution y mit fin. Avec cette période qu'on appelle en Suède ~~temps de liberté~~, pendant laquelle deux partis les Chapeaux parti français, et les Bonnets parti russe étaient en hostilités vis-à-vis l'un de l'autre et étaient dirigés par des principes diamétralement opposés, en sorte que l'un de ces partis étant arrivé au pouvoir, rien n'eut de plus pressé que de détruire tout ce qui avait été édifié par l'autre. Les Chapeaux excitaient le mouvement vital qui se trouvait chez la nation qu'ils dirigeaient, marchaient en avant, mais sans les moyens nécessaires, en sorte que bon nombre des industries progressantes devaient arriver à souffrir d'autant plus qu'elles ne pouvaient compter sur la protection de leurs promoteurs. Les Chapeaux au contraire stationnaires comme le gouvernement qu'ils [illegible], laissaient les choses aller leur cours, ne faisant que fort peu pour leur donner une nouvelle direction.

Aussitôt après la mort de Charles XII, on songea à terminer ces guerres dans lesquelles longtemps était engagé, et l'on y parvint qu'en abandonnant plusieurs provinces importantes. Pendant que la paix fut reconquise, on ne fit que, sous la conduite d'Arvid Horn chef des anciens bonnets on ne fit que guérir les blessures que le royaume avait reçues et à venir au secours du pays inculte et appauvri dans la population. Les efforts patriotiques de Jonas Alströmer pour développer la production se montrèrent dans cette période. Le pays commença à se relever, l'agriculture a repris courage, la culture des pommes de terre fut importée, le dessèchement des marais fut encouragé, ainsi que la culture du [illegible] et de tabac. Mais déjà aussi encore après le pays il se trouvait un grand nombre d'[illegible] communes désertes et beaucoup mal exploitées. Comme encouragement de l'agriculture et la culture du blé, les villes obtinrent la faculté d'exporter le blé, lorsque les prix sur place ne dépassaient pas pour l'orge le seigle 3½ dalers, pour ~~[illegible]~~ mesure 2/2 et la moitié pour l'avoine, mesure courante. L'exportation ne monta pas pourtant en moyenne annuelle à plus de 4,804 dalers. Avec tout cela, la Suède n'allait cependant pas jusqu'à pouvoir se nourrir de grain de son cru, dans lequel on [illegible]. Comme obstacle évident à ces efforts et d'avantage les statuts pour les gens de service publiés en 1723, et 1739, statuts par lesquels il fut défendu aux paysans de tenir plus d'un certain nombre de domestiques suivant la grandeur de l'hemman qu'ils possédaient, tandis qu'il était permis aux nobles et personnes de condition de tenir autant de serviteurs qu'ils voulaient, mais seulement de ne pas les employer à l'agriculture.

18

On chercha aussi à aider le commerce en général surtout par un placard du 10 9bre 1724, qui défendit aux étrangers et aux navires ~~affrétés~~ d'importer en Suède d'autres produits que ceux de leurs propres colonies, plantations ou places de commerce. La suite seule fut qu'à la fin de 1727 le nombre des navires suédois s'éleva à 480, et monta depuis plus haut. Depuis 1743 à 1747 on construisit 380 bâtiments, au dessus et 714 au dessous de 80 last. Les premiers jaugeaient ensemble 95,299 lasts, et les seconds 7.337. On ne chercha pas moins à pousser l'industrie. Chaque individu qui avait appris un métier reçut le droit de l'exercer comme maître libre, et sans avoir besoin de faire un chef-d'œuvre. Il suffisait qu'il déclarât devant les magistrats quel métier il voulait exercer et qu'il se procurât les droits de citoyen ou de bourgeoisie. Un maître libre pouvait entrer dans la compagnie respective, et un maître de compagnie (compagnonnage) pouvait devenir maître libre. Ce règlement donna lieu à beaucoup de différents qui eurent des caractères divers. Tantôt on refusait des maîtres libres, tantôt on les relevait de nouveau. Les industries croissaient et en proportion de ce progrès s'étendaient les ordonnances qui paraissaient propres à le favoriser. En 1724, il fut rendu un décret qui défendit sous les peines les plus sévères la contrebande (Smuggling). Les ordonnances du 19 mai 1739, et 8 oct 1741 renferment une grande quantité d'objets défendus, et en 1748 il fut prohibé en général l'importation de toutes les objets manufacturés étrangers, à l'exception seulement de quelques uns. En 1739 furent renouvelés les privilèges de manufactures et de métiers donnés en 1668, par où les industries reçurent un grand nombre de libertés. Les ouvriers des fabriques furent exempts de l'impôt, des ouvriers étrangers furent appelés et reçurent de l'argent pour leurs frais de route; les matières premières, les machines, les outils et instruments entrèrent en franchise, les matières par dépend avec un droit de reconnaissement de $\frac{1}{4}$ o/o. L'ordonnance de Charles XI portant qu'aucun marchand ne pouvait acheter des denrées étrangères à moins qu'il ne fût en part dans une fabrique indigène, ou qu'il n'achetât une quantité considérable de marchandises indigènes, fut renouvelée. Comme encouragement direct, il fut décrété en 1727, et 1728 un tribut pour ce qu'on appelait Landshjelp. et les revenus qui en résultaient furent appliqués comme emprunts sans intérêt aux fabriques. En 1739 cela fut changé en un droit de manufactures, qui fut placé sur toutes les marchandises importées ou exportées. Les fabricants pouvaient recevoir en prêt les $\frac{2}{3}$ de la marchandise qu'ils laissaient en gage. Des récompenses furent accordées aux inventions nouvelles et utiles, et les fabricants étrangers qui voulurent s'établir dans le pays reçurent beaucoup d'avantages. Toutes les matières premières indigènes nécessaires aux fabricants furent affranchies de la douane intérieure et celles qui venaient de l'étranger furent taxées d'un reconnaissement de $\frac{1}{8}$ o/o. Il résulta de tout

383

qu'en 1740, il y avait 8000 individus qui s'occupaient aux fabriques et aux manufact., et en 1760 ce nombre monta à 14,359. et que les produits montèrent à cette proportion que le manque de débit commença à se faire sentir; ceci provoqua le tramp[illegible] premiers jours du débit dans tout le royaume, et ce certains prêt à la banque d'un fond d'escompte et que le [illegible] premier fut affiché [illegible] — La même année les états ordonnèrent que dans un certain délai tous les ministres hommes et femmes fussent habillés d'étoffes confectionnées dans le pays. Le tableau suivant montre le progrès de l'industrie jusqu'à la mort de Frederik, fait d'après les dates que le Collège de Commerce a mis pour base à son compte rendu, aux États de 1769. (32).

Les idées de cette époque sur les industries se produisirent en ce qu'en 1727, les paysans furent encouragés à prendre part dans le commerce étranger et dans les métiers, et à former leurs enfants à ces derniers comme étant plus utile que l'agriculture laquelle en somme à tant d'[illegible]. Des personnes furent envoyées dans les campagnes pour persuader ces doctrines aux paysans, et les employés locaux secondèrent cette [illegible] dans leur mission. Un autre trait qui fait connaître cette époque, autre que l'industrie domestique était sous quelle [illegible] étouffée avec [illegible] au profit des fabriques privilégiées. Ainsi on trouve dans une annonce du Collège de Commerce de 1748, qu'il était défendu dans les campagnes de tenir pour vente ou de colporter pour vendre de draps ou tout autre étoffe que ce soit faite à la maison, à l'exception de ces denrées, que depuis les anciens temps les paysans a[illegible] de fabriquer et de vendre. Cette défense fut publiée partie pour favoriser les manufactures et les maisons proprement dites, partie pour procurer de meilleurs temps à un bon marché et un grand superflu dans les marchandises, au moins donne-t-on de semblables raisons pour chaque ordonnance où il y avait une chaîne imposée sur le libre exercice des industries. Le paysan sur défense [illegible] autrui [illegible] leur vendre du fil.

Pour favoriser l'industrie des mines, il fut accordé de même année 1729, beaucoup d'avantages, et il fut permis à chacun sans égard à la condition, étranger ou indigène de s'y appliquer. Cependant ces ordonnances furent beaucoup affaiblies, attendu que le gouvt. chercha à tenir les prix élevés, pour empêcher le trop grand développt. de la production etc. Le travail des [illegible] fut fixé à 1500 [illegible] par an, celui du cuivre à environ 3000 à 1500 [illegible] [illegible] L'industrie du fer était au contraire en progrès que depuis 1738, jusqu'à 1747, avait eu une moyenne annuelle de [illegible] Ce[pendant] les ordonnances [illegible] au prix du fer [illegible] de bout peu favorable aux fabricants, les quels en 1747, fondèrent le Comptoir du fer qui joue un rôle si important dans l'industrie du fer en Suède.

Sous le successeur de Frederik, Adolphe Frederic, on poursuivit aussi long-temps que le parti des chapeaux fut à la tête des affaires, c.à.d. jusqu'à

1756, le système du gouv.t précéd.t en égard à
l'économie.g. de l'agricult. du Comm. et de l'industrie
mais ~~appliqué~~ quelque, années avant que le parti
des chapeaux quitta le pouvoir, les conséquences
de cette retraite commencèrent à se produire. Le
Commerce et l'industrie furent favorisés non
pour eux-mêmes, mais pour le salut des
partisans. Pendant que le comptoir des
manufactures fut en activité, c.à.d. de 1739 à
1764, il fut donné comme prêt ou comme
subside, aux premiers 117 tonnes d'or. Pour
cacher ~~cette~~ ces mauvaises actions, tout ce qui
regardait le commerce et les manufactures fut
enveloppé d'un profond secret. La plus
grande faute consistait cep.t en ce que ces
frais, ainsi que ceux qui furent causés par l'inutile
guerre de Finlande et de Poméranie, que les
Chapeaux entreprirent, furent fournis par les
emprunts et les billets de la banque du royaume
qui était entre les mains du gouv.t et qui pour
les fournir rendit une masse de billets, ce
qui en atteignit la valeur, fit monter les prix
et montèrent les sommes toujours de plus en
plus insuffisantes. Comme suite de cela, il
aura une perturbation générale dans le
Commerce, les industries, et toute l'économie
intérieure ainsi que les fabriques qui pendant
un court espace de temps avaient été en
progrès au moyen de la protection, parce que
dont elles jouissaient commencèrent déjà
à la fin du règne des chapeaux de tomber,
principalement les fabriques qui n'étaient
pas fondées dans des conditions naturelles.
Elles reçurent le dernier coup, à la diète de
1766, lorsque les bonnets montèrent au
pouvoir, lesquels cherchèrent à réparer les
fautes et les malversations du gouvernement
précédent en mettant l'ordre dans les
finances, et en établissant une économie
plus restreinte. Ici on alla d'une extrémité
à l'autre, ce qui rendait le mal encore pire.
Pour diminuer le nombre des billets, et
améliorer le cours on supprima tous les
prêts que faisait la banque; le comptoir
des manufactures fut supprimé, on retira
les récompenses accordées au premier pour l'expor-
tation des denrées fabriquées, ainsi que
pour l'établissement de nouvelles fabriques. –
La défense de l'importation de divers articles
étrangers fut levée; de même que les
privilèges d'Alingsås, ce qui mit 1800
ouvriers sur le pavé. Les ouvriers des fabriques
et surtout des mines émigrèrent par milliers,
la plupart en Russie, et une stagnation
générale régna dans le Commerce et dans
la vie ~~depuis que~~ la diète de 1761 avait
~~[illegible]~~ causé que le nombre des ouvriers qui alors
était de 18,600 était diminué à 14,270
en 1764, à la diète suivante ils étaient
descendus à 9000. Les fabriques de soie
de Stockholm qui en 1762, avaient 882
métiers et 1,914 ouvriers, n'avaient en 1767
que 221 métiers et 519 ouvriers, – même
proportion pour les autres branches
d'industrie. X 36. – 37. –

Les suites des restrictions tendancieuses opérées
par les bonnets ne tardèrent pas à se montrer

Dès que la banque eut cessé de prêter, et que la masse
des billets fut diminuée, les billets commencèrent
à ~~abaisser~~ hausser, ce qui fut cause que tous les capitalistes
retinrent leur argent chez eux, d'où résulta la
manque de capitaux mobiles. Le cours qui en
1765 était 85 à 86 marks de cuivre pour un thaler
specie, et qui d'après le nouveau plan financier
ne devait tomber que de 4 marks annuellement
jusqu'à ce qu'il fut arrivé au pair (36 m.) avait
déjà en août 1767 tombé à 42 m. à cause
de manque de monnaie circulante. Les fluctuations
violentes troublaient profondément tout l'état
économique et l'embarras devint d'autant plus
grand que la spéculation avait été précédemment
sans mesure. D'innombrables banqueroutes eurent
lieu, le crédit fut anéanti, le commerce et l'argent
et le transport en stagnation et le prix des
marchandises et des propriétés tomba au dessous
de leur valeur. Cette crise fatale atteignit son
point culminant en 1768. Les collèges du Roy.
présentèrent au gouvt. chacun dans sa
branche de son administration, un triste tableau
de la situation du pays. Le collège de commerce
exposa d'abord la ruine des fabriques, le collège
des mines dépeignit la misère des districts de
forges; et par conséquent, le collège de finances
(Kammar collegium) dépeignit l'état du roy. avec
les plus sombres couleurs. Adolphe Frédéric
Incité par le prince royal ~~sollicita~~ ~~convoqua~~ sollicita
la réunion des États pour remédier à la misère;
et comme le Conseil s'y opposa, le roi abdiqua
en décembre 1769. De là résulta un interrègne
de 5 jours, quand le Conseil vit enfin qu'il
fallait céder, et les États furent convoqués. A
cette diète qui se tint à Norrköping, le
parti des ~~chapeaux~~ bonnets dut se retirer et lors forma
un cabinet de chapeaux. Le plan que les bonnets
avaient suivi dans le gouvt. du royaume fut
rejeté; la banque qui depuis 1762 n'avait
plus rien prêté fournit de nouveau de pareils
prêts pour forges et métaux, on prêta aussi
jusqu'à 40 tonnes d'or sur biens fonds,
lesquels avaient restés jusqu'alors libres de
~~charges~~ d'hypothèques. Le remboursement
des prêts déjà faits fut ~~ainsi~~ prolongé. Un
règlement pour fixer le cours fut publié etc.
Par suite de cela, l'industrie commença à
se relever et l'état du royaume à s'améliorer.
Peu après mourut Adolphe Frédéric et son
fils

Gustave III (mort en 1792) ~~remp~~ remplaça le
dernier sur le trône. Le réprimant puissamment
les luttes des partis qui avaient presque plongé
le royaume dans l'abîme, en concédant également
à tous les sujets suédois le droit d'acquérir et
de posséder des propriétés foncières, à l'exception
des terres de franc alleu, il posa les fondements
pour l'industrie en sorte que si elle se développa
lentement, elle se développa du moins sûrement;
il conserva les compagnies (Skråna) et
confirma les privilèges de villes, avec cette
addition toutefois, qu'ils devraient être réglés
d'après les exigences du temps, et l'intérêt
public. Il s'attribua la législation industrielle plus
économique et rendit plusieurs [illegible] certaines villes
libres de même qu'il exempta [illegible] les mesures
du joug des compagnies — le mécontentement des bourgeois, et
excitèrent le [illegible] politiques, le roi se rendit à
la suite de raisons politiques, et reconnut aux villes de
leurs raisons en 1789, dans lesquels ayant été mis
nouveaux privilèges, [illegible]
certaines exceptions. En 1771, il fut publié une

nouveau tarif de douanes qui renouvela le
système prohibitif qui avait régné depuis 1739
jusqu'à 1760. Il fut levé en 1782, cependant
on conserva la prohibition contre l'importation
des marchandises de laine et de coton, tandis
qu'au contraire il fut permis d'importer plusieurs
sortes d'étoffes de soie contre un droit de 20 o/o
qui en 1792 fut abaissé à 10 o/o. Rien ne
fut entrepris de direct pour développer
l'industrie; et ce roi était beaucoup trop
partisan du faste pour que les fabriques et
les manufactures du royaume pussent le
satisfaire; c'est pour cette raison que les
droits sur la soie furent abaissés. Le cabotage
grandit sous ce roi favorisé qu'il était par
les circonstances.

Après la mort tragique de Gustave, le
Conseil de tutelle qui gouverna pendant la
minorité de Gustave IV Adolphe, ne trouva
le reste du temps ni avec force ni avec l'[illegible]
au moyen de lois superflues, et d'un système
prohibitif, il crut mettre des limites à la
dette publique croissante et à la dépréciation
du papier monnaie qui s'accroissait aussi de
plus en plus. Gustave mit plus d'ordre dans
les finances, ce qui fit que le commerce et
l'industrie commencèrent à se relever. Le
règlement de 1724, qui avait été abrogé en
1801, en faveur des navires neutres, fut
renouvelé une année après, pour être abrogé
de nouveau en 1806, en égard à la navigation
des ports suédois, qui étaient hors baltiques,
ce qui donna le fondement à cette
[illegible] qui [illegible]
Gothembourg. En 1807, on étendit cet
avantage aux vaisseaux neutres qui
allaient aux ports baltiques suédois. La
loi ne réussit pas aussi bien, à relever les
fabriques et les manufactures, comme il
avait réussi à favoriser le commerce. Au
moins le système rigoureusement prohibitif
introduit en 1799, ne pouvait pas conduire
à ce résultat. Il posa le fondement d'un
développement de la branche la plus importante
de la production de la Suède, la culture
de la terre, par son statut de partage des terres,
et on commença à dessécher les lacs et les
marais, et au moyen de canaux à ouvrir les
communications intérieures. Mais bientôt les
principes de politique exagérés enveloppèrent
le royaume dans une guerre, dont les suites
amenèrent une révolution militaire qui le
détrôna du trône, et le prince qui avait
gouverné le royaume pendant la tutelle
monta à sa place sous le nom de
Charles XIII. Il n'avait point d'enfants
lui-même mais la nécessité de se donner un
héritier et un soutien, et après que la
mort prématurée eut enlevé le prince
Christian Auguste de Sleswig-Holstein Sonderbourg
choisi pour cela, on fit un nouveau choix qui
tomba sur Bernadotte lequel devenu roi
prit le nom de Charles Jean. C'est une singulière destinée
que celle qui a porté sur le trône un homme
qui avait commencé sa carrière par se
battre dans les camps révolutionnaires contre
les rois. Mais que cet homme soit loué
de tous ceux qui avaient été convaincus, qu'on
a gardé la couronne et transmise à ses
descendants, cette magnifique [illegible]
[illegible] nous avons promise à nos [illegible]

les armemens contre la France. Ce génie et cette force se montrèrent aussi dans la Suède dans le grand lieu d'état en partage. Il mit l'ordre dans les finances, encouragea l'agriculture qui fit de grands progrès, de même le commerce, la navigation l'industrie — aussi.

En 1809 il fut décidé que les frais de la guerre dans laquelle la Suède avait été enveloppée serait payée avec des billets (sedlar), mais ceux-ci n'étaient pas fondés sur une valeur. D'où il advint qu'ils tombèrent de plus en plus en dépréciation. En 1812, on commença à procurer au papier plus de valeur, et dans ce but on trouva le plus utile d'annuller la dette étrangère, qui à la fin de 1810, dépassait un peu 11 millions d'especes. En 1834, les billets purent être réalisés; à la mort de Charles Jean, il y avait 2 millions dans la chambre du trésor.

Un nouveau tarif fut publié en 1816 dans lequel le système prohibitif allait encore plus loin qu'en 1799. Le nombre des articles défendus à l'entrée monta dans ce tarif à 318, et ceux défendus à la sortie à 58. Mais, ce n'était pas assez. En 1817, on doubla les droits d'importation pour le fer en barres. Le nombre des objets défendus à l'entrée fut augmenté, et dans une notification on montra la nécessité de restreindre encore l'importation et la consommation des articles de luxe étrangers. La contrebande florissante à la diète de 1818, les états commencèrent à changer leurs principes économiques, et ils trouvèrent que le système suivi jusqu'alors n'avait point profité au royaume. Plusieurs articles prohibés furent permis, et le tarif abaissé. Le tarif de 1824, amena enfin un changement total dans le principe prohibitif et la protection de la douane furent ainsi abandonnés, de moins adoucis, et ainsi on continua à chaque diète, en sorte que les articles défendus à l'exportation qui en 1816 s'élevaient à 57, ne montaient plus en 1845 qu'à 4 seul. L'ordonnance de 1818, sous le rapport du commerce avait établi cette restriction, que les marchandises d'entrepôt ne pourraient être importées en Suède, que par des bâtimens y ayant au moins 25 lastes — ici comme ailleurs des allégemens s'introduisirent peu à peu en sorte que cette mesure si génante pour le commerce fut abolie. Pour favoriser la navigation, le tarif fut abaissé pour les marchandises qui étaient directement importées ou exportées. Le tarif des douanes ne fut plus établi d'après la valeur des marchandises, mais pour la plupart d'après un droit fixe. &c

Comparaison de l'état du Commerce sous les lois prohibitives et après (43) — Last-(47).

Le partage des terres, commencé sous le règne précédent continua avec force, et il fut établi un tribunal de tutelle pour ce partage, qui avait à juger dans les cas de doute, ce qui serait été fait. Une académie d'agriculture fut fondée qui y ajouta une école d'agriculture également fondée, contribua puissamment à élever l'agriculture, ainsi que l'élève du bétail. On continua à sécher les endroits marécageux où il faut remarquer surtout le desséchement de Dagmossa en Westrogothie.



L'exploitation des forêts, cette source si importante pour la Suède fut favorisée, pour l'établissement d'un institut forestier, par le partage des bois et la plantation d'arbres, et surtout par une meilleure organisation des cours d'eau, (des cataractes). Depuis ~~1780~~ 1800, jusqu'à 1809 la Suède et la Finlande importèrent annuellement en moyenne 330,000 tonneaux de blé. Malgré la perte de la Finlande, qui était pour la Suède une dépense, malgré la croissance de la population et quelques mauvaises récoltes, l'importation du blé fut supprimée peu à peu en sorte que depuis 1820 à 1843 si l'on omet les exportations qui s'élevèrent en moyenne à 71,000 tonneaux, l'importation monta seulement à 2000 tonneaux.

A la diète de 1809, les divers états renoncèrent à [illegible] de leurs droits pour l'avenir. Ainsi, l'ordre des bourgeois déclara que ce qu'on appelait privilèges, ne devait nullement empêcher les bourgeois et [illegible] dans quels fussent de remplir complètement leurs rapport à l'industrie, leurs obligations. Cette déclaration fut considérée comme une déclaration de liberté d'industrie et donna lieu à divers conflits d'interprétation. Quoique cette déclaration fut prise comme la plus juste, que les anciens règlements devaient ~~con~~ conserver leur force en sorte que les métiers continuèrent d'être attachés aux villes, et qu'à la campagne ne devaient habiter que les tailleurs, les cordonniers, les forgerons et les verriers. Le paysan devait même ~~de conséquence~~ continuer à jouir du droit d'exercer un métier comme moyen de subsistance quand le Collège de Commerce le lui aurait permis, et d'y vendre les produits à la ville comme à la campagne. On fit aussi des changements d'après des principes plus libéraux, jusqu'à ce que la pleine liberté fut mise en 1847, comme nous le verrons plus tard.

Comme les métiers furent traités sous ce rapport, s'ils furent ou non en progrès, c'est ce qu'on ne saurait établir d'après aucun document officiel; les documents ne regardent que l'industrie des fabriques et des métiers, jusqu'à ce qu'ils soient annulés, la cour des manufactures. Cependant on [illegible] dans les villes l'an qui 1842, on trouva 19,024 ~~atteliers~~ ouvriers, composés de maîtres, compagnons, apprentis, et autres personnes y attenant. En 1829, il ~~[illegible]~~ y en avait 17,710. En 1843, le nombre des ~~artisans~~ à la campagne comprend 19,309 personnes.

Le produit des fabriques et des manufact. était en 1810, de 3,697,489 B^co^. le nombre des ouvriers 8,832; en 1824, le prix était de 7,281,182 B^co^; en 1843, 16,336,468 B^co^ où l'épargne montait entre [illegible] 160,900 B^co^. Le nombre des ouvriers 17,225.

L'industrie des mines qui après l'agriculture est en la production la plus importante pour la Suède, progressa aussi. Passons aux principales: l'industrie du fer. Les lieux qui eurent autrefois l'industrie de

fer commencèrent en 1803, à être dispersées. A la fin de 1810. la production du fer de gueuse s'était augmentée d'environ 80,000 Skd. par suite de règlements qui furent promulgués plus tard en sa faveur, elle monta en 1842, à 626,687 skd. Catteyeau Vigt. — (46).

Un moyen puissant de faire progresser l'agriculture le commerce et les autres branches de production, [illegible] les communications intérieures. Cela n'échappa pas à l'attention de Ch. Jean. Les canaux qui sous son règne ont été commencés et achevés sont déjà nommés 16 1/2 millions Rdr y ont été employés, sur lesquels 6 millions par le moyens d'actions et les communes. Pour les canaux qui furent ~~approuvés comme~~ devant être construits, il fut accordé par les Etats plus de 11 millions, pour le drayage des fleuves et des côtes navigables et pour encourager 56,000 Rdr. La même chose eut lieu pour la construction de nouvelles routes.

La population qui en 1810, ne s'élevait qu'à 2,377,851. était en 1840, de 3,138,887. et par conséquent aussi nombreuse que du temps de Charles XI, lorsqu'à la Suède, indépendamment de la Finlande appartenaient l'Ingrie, l'Esthonie la Livonie, la Poméranie etc et qu'elle, d'ailleurs, formait 3,300,000 pers.

Oscar j. le temps qui s'est écoulé depuis la mort de Charles Jean est court, pour avoir produit des résultats aussi remarquables que ceux du règne de 33 ans de ce roi tant comme prince royal que comme roi; cependant ils ne sont pas moins grands, et les efforts de ce roi Oscar et de la Suède ne sont pas perdus. Nous allons le montrer—

Agriculture. Quoique la Suède soit un pays de montagnes, et quoique les statisticiens comptent que de tout le pays, 33,868 mille carrés, 248 mill. quarr. ou un ~~quarr~~ ~~tout~~ quarré, la culture comme champs et prairies, sont sous le 6 gouv.ts septentrionaux, lesquels pris dans les 6 gouvts. septentrionaux, lesquels non compris la Laponie, forment 1,44 ¼, et 200 ou 1/7 dans les 18 gouvts du midi qui forment 1,348 milles quarrés, l'agriculture est cependant la plus importante des branches de production, surtout pour la Suède. C'est avec ce qui y apparaissent, surtout dans le même schéik qu'chez les anciens pères. Les champs en divisés en deux grands partis dont ~~l'un~~ l'une repose reste en jachère, on est préparé à l'automne pour un gras en double labour; l'autre est semée avec du seigle d'hiver, de ~~l'orge~~ et de l'avoine. Le seigle est la semence qui est la plus sûre et cultivée par conséquent dans les plus d'endroits. Sur les terres en jachère, on seme aussi, pendant le ~~temps~~, des ~~légumes~~, pois, des raves, des haricots et des pommes de terre. Dans la plupart des plaines, toute la terre est presque semée, ce qui fait qu'il n'y a pas une juste proportion entre la production de la semence et le fourrage. Il arrive de là que le sert beaucoup d'eau de vie brûlée X+ (48) — Dans les parties boisées, ~~[illegible]~~ la condition en meilleure. Sous le roi Oscar, l'importation du blé étranger a continué à être supprimée comme non, Hasons nr précédemment que cela avait commencé depuis dix ans, et l'exportation ~~[illegible]~~ [illegible] à grandi. depuis 1841 inclusive jusqu'à 1845 incl. l'exportation annuelle constante surtout en orge et en avoine, a monté ~~a~~ monté en moyenne à 194 000 tonneaux. Si l'on compte l'importation et

l'exportation de grains pour 1843, 1844 et 1845, on trouvera que pendant que l'importation monte en moyenne à 95,000 tonneaux, l'exportation monte à 240,000 tonn. chaque année.

Tableau. (48 et 49, 50, 51).

Pommes de terre — En mentionnant l'exportation des grains en Suède, on ne peut omettre de jeter un regard sur la culture des pommes de terre, puisque c'est elle qui dans les années de disette, diminue l'importation de grains étrangers, et qui dans les bonnes années augmente l'exportation, en remplaçant le grain comme matière alimentaire, de même que c'est elle qui, parce que la fabrique de l'eau de vie l'a pour base, laisse au commerce le grain qui autrefois y était employé. Cette culture est en progrès continu. En 1825 elle produisit 349,579 tonn. et en 1832, 945,937 tonn.

Bestiaux — Les animaux des paysans sont petits et faibles, eu égard à un soin mal ordonné, et à une alimentation insuffisante. Il est reconnu d'après les calculs de la statistique qu'en Europe, il y a cette proportion entre la population et le nombre des bestiaux, que pour 12 hommes on compte une bête de charge, pour chaque 3. une tête de bétail. En 1839, il y avait en Suède Chevaux 448,431; boeufs 312,895; Vaches 1,169,186; jeune bétail 517,033.

En 1839. il y avait en Suède 3,139,800 habitans. La proportion était donc 1 Cheval pour environ 8 hab. une tête de bétail pour chaque 1¼. Quand les animaux sont mal traités, ils rapportent moins qu'ils ne coûtent. Pour une vache, on compte en Suède 40 marks de beurre, et 40 m. de fromage; dans le Holstein, on compte de 97, à 147 m. beurre, et de 124 à 189 m. fromage. De là vient que la Suède paie chaque année à l'étranger 2½ millions [illegible] pour beurre, fromage, viande, lard, suif etc. Quelques uns prétendent que l'expérience a prouvé que là où on a pris des filles du Holstein pour fermières, et là où le bétail est traité comme en Holstein, il peut rendre les mêmes produits en Suède qu'en Holstein.

La raison pour laquelle le bétail a été jusqu'à présent si négligé en Suède peut être que le paysan y a tourné toute son application vers la culture du grain, et vers la fabrication de l'eau de vie. Pour l'amélioration du bétail, les états ont voté en 1845 7,000 [illegible] pour établir par ce moyen des Stamholländerier où les races indigènes puissent être appliquées, partie pour l'introduction de bonnes espèces, partie pour être distribués aux premiers dans l'élève du bétail. Quelques uns voulurent à cette occasion qu'on eût égard aux différentes conditions de nature et de culture les

pays, et que pour le choix des races on ne se limita pas seulement à l'Angleterre mais qu'on fit venir aussi d'autres pays, lorsqu'elles étaient bonnes. Cependant, on fixa l'attention sur ce point savoir que l'amélioration de l'agriculture doit précéder celle du bétail, et que la tentative d'améliorer l'élève des bestiaux avant que l'agriculture soit améliorée elle même ne pourrait que tourner à perte. D'autres, tournant l'attention vers les pays d'où on fait venir les bestiaux, ont dit au contraire que lorsque les bestiaux danois, allemands, et hollandais devraient mieux réussir, et seraient plus incertains à soutenir que les bestiaux anglais. Quant à ce grief, prétendant que l'amélioration de l'agriculture doit précéder celle des bestiaux, on doit se rappeler ce vieux proverbe que la prairie, c'est-à-dire le bétail, est la mère du champ. Que l'État établit des Stamholländerier, on le dissuada, car cela dépendrait lez-ete(?) des particuliers pour la chose. — L'académie d'agriculture fut invitée à décider de quelle manière serait le mieux employée la somme susnommée. Elle proposa que 8 Stamholländerier fussent établis, divisés, dans les lieux suivants: Skåne, Småland, Östergötland, Westergötland, Södermanland, Nerike, Upland et Norrland occidental. Comme races de bétail les plus avantageuses, on proposa 1° La race Yorkshire ou la race Durham dans les pays de riches prairies, ou dans les lieux où l'on donne aux étables du fourrage d'été (53), et dans tous les cas un bon et suffisant fourrage d'hiver; 2° la race Ayrshire, dans les mêmes conditions, ou bien là où une nourriture moins bonne est mêlée avec du fourrage vert; 3° la race Pembrokeshire, pour les lieux où le gazon en majeure partie(?) et qui ne fournit de fourrage vert pendant l'été. Par suite de cela, on établit des Stamholländerier (54).

Élève des bêtes à laine. Parmi les branches de production qui sont embrassées en Suède avec le plus d'amour, il faut placer le goût que pas(?) les citoyens, c'est la production de la laine. Déjà Charles IX avait commencé cela, en ce qu'il fit venir d'Allemagne ceux(?) moutons et un berger; Gustave Adolphe et Christine suivirent les traces, mais sans résultat. Ce fut d'abord un particulier Jonas Alström, (ce qu'il fit 54) qui montra la possibilité d'avoir en Suède des moutons à fine laine. Il était fils d'un pauvre bourgeois d'Alingsås et né en 1685. Après divers événements, il vint à Londres en 1707 où il s'établit comme commerçant; mais l'amour de la patrie le ramena en Suède, après que déjà en 1715, il y avait envoyé des moutons de race anglaise. Il entreprit pour cela des voyages dans plusieurs parties de l'Europe, et fonda en 1723 dans son lieu de naissance; la même année il y importa des moutons espagnols, et 27 ans après des moutons Lyderstedska (55), dans la propriété royale d'Höjentorp, qui était concédée à ferme à Alström et à ses héritiers, à la condition d'y établir une bergerie. Il établit une bergerie. Le succès qu'il obtint dans l'amélioration de la production de la laine excita l'attention du gouvernement des États suédois.

et en 1736 on commença par fixer une récompense pour celui qui aurait le premier dans les moutons à fine laine. En 1741, le gouvt. fit un pas de plus, et il proposa un prix pour celui d'entre les paysans qui se procurerait des moutons de fine laine; et en 1745, pour ceux qui vendraient des moutons de race anglaise élevés chez eux. Le premier de ces récompenses fut supprimée en partie en 1763, partie en 1765. En 1739, il fut ordonné que des bergeries seraient établies dans les propriétés de la Couronne, lesquelles furent affermées avec des encouragements pour ceux qui montreraient du zèle pour un bon soin des brebis, ainsi que des peines contre ceux qui y mettraient obstacle. En 1810, ces peines furent abrogées. De même il fut établi en 1739, une école de bergerie à Höjentorp, dont les élèves furent ensuite distribués en différents endroits du royaume pour être à portée des paysans, et les aider dans le levé de leurs brebis, et veiller à ce que les fermiers des propriétés royales s'acquittassent de leurs obligations. Dans cette école, on enseigna aussi tout ce qui touche au gouvt. des brebis, au lavage et à l'assortiment de la laine, à la culture du tabac et du houblon, à l'histoire naturelle, à la physique et à la chimie. En 1766, cet établisst. fut supprimé, les résultats qu'il ~~avait~~ produisait ne répondant pas aux frais qu'il coûtait. La même année, on supprima aussi l'obligation de fournir annuellement une quantité de moutons reproducteurs. A la même époque, on trouva dans le royaume 88,958 brebis de race uniforme, et 23,984 de races mêlées. En 1846, on compta de brebis de belle race, jusqu'à 40,000, sans les espèces mêlées. De 1736 à 1766 le gouvt. envoya aux bergeries 202,046 dal. sans compter les revenus des propriétés royales où des bergeries avaient été établies. En 1773, on supprima les primes et alors la production de la laine fine et des brebis améliorées monta à 167,060 marks.

Pour procurer le débit de la laine indigène, l'importation de la laine étrangère fut défendue en 1745, hormis sur requête. On couronna le premier qui vendrait en 1751 de la laine indigène aux fabriques. En 1752, il fut permis aux producteurs de laine, de laisser de la laine aux divers Hallrätterne, qui devaient chercher en présence du propriétaire à assortir, à estimer et à acheter cette laine d'eux. En 1757, il fut concédé aux fabricants 6 %, pour la fabrication la plus remarquable des marchandises préparées avec la laine indigène déjà couronnée. Malgré ces encouragements accordés aux fabricants pour acheter de la laine indigène, les bergers se plaignirent du manque de débit, ce qui fit ~~accorder~~ encourager les marchands à s'adonner au commerce de la laine en général, contre [illegible] [illegible] pendant 10 ans, de toutes charges civiles; mais ce fut en vain.

Comme les races de brebis, malgré ces divers encouragements importants — Mais

il manquait là le plus essentiel savoir la concurrence avec la laine étrangère, — ni la quantité ni la qualité des produits n'arrivaient au point où elle devait monter; et comme le Gouvernement trouva que le besoin du pays exigeait le soin de l'augmentation de la laine fine aussi bien que de la grosse laine, il fut décidé que relativement à la grosse laine, en même temps qu'on l'améliorerait serait aussi augmentée, et que pour la laine fine on devait s'efforcer d'en perfectionner encore la finesse. Pour procurer des laines fines on fit venir de l'étranger des brebis de fine laine. Les premiers merinos (de race infantado) qui furent apportés en Suède dans ce siècle et qui forment encore la partie fondamentale de ces sortes de bergeries, furent apportés ainsi qu'un berger de la Belgique. En 1829 il arriva en Suède des brebis de laine fine achetées en Möglin et en Saxe pour servir de brebis-race. Elles furent laissées à un propriétaire sous la condition qu'il devait répondre de leur somme, se soumettre à un contrôle en égard à l'élevée des brebis, et donner chaque année les brebis, ou leur valeur en argent estimée d'après le prix moyen à 25 Rd. la pièce, qui étaient vendues à l'encan public; et il en est ainsi avec les bergeries du Gouvt. En même temps on acheta aux frais du Gouvt. et on les confia à des particuliers, et pour encouragement le Gouvt. paya au commencement le transport jusqu'à Ystad. De cette manière, il fut introduit depuis 1828, en Suède, un nombre considérable de brebis — par un [illegible] habile dans la culture de la laine, N. P. Hofman Bang seulement 2000 têtes. — Le Gouvt. prit sur lui d'avoir l'œil sur les bergeries, et d'aider les bergeries particulières de ses conseils ainsi que par l'assortissement des bêtes. Le gouvernement s'occupa aussi de faire venir d'Allemagne des bergers et des apprentis de bergers, et à former des bergers indigènes.

Ce manque de débouché pour la laine fine dont les bergeries se plaignaient fut reconnu provenir du défaut de connaissance qu'on possédait, soit pour la production pour le lavage et l'assortissement des laines et chez les fabricants de leur inhabileté à la mettre en œuvre. Pour remédier à tout cela, il parut ~~[illegible]~~ le plus efficace qu'en même temps qu'on établissait des bergers on fonda un Comptoir spécial (Ulldiskont) où les fabricants pouvaient trouver des lubrifiés pour moins acheter la laine indigène; et de plus un établissement d'assortissement de laine et de magasinage, qui devait être plus complet que celui qui avait été établi jusqu'alors auprès des Schäfereien. Dans celui-là le comptoir des laines devait être établi à Stockholm et à Norrköping.

Par suite de cela, il fut établi des bergeries dans les différentes parties du pays. On trouve à cette époque établies

à Malsäher etc. (58-59).

Dans les provinces septentrionales de la Suède, l'herbe des prairies est moins propre aux brebis de laine fine, et le long temps où elles doivent être nourries dans les étables rend aussi leur entretien très coûteux, surtout comparativement au climat des contrées plus favorisées. Les efforts qu'on a faits pour introduire de ce bétail dans ces contrées n'ont pas, par conséquent, réussi. Il faut en dire autant de la tentative qu'on a faite d'y multiplier des brebis islandaises, car ces brebis sont naturellement si sauvages qu'elles ne peuvent être gardées en troupeau, ce qui fait qu'elles deviennent la proie des loups; elles ne sont pas aussi peut-être partout de race uniforme, ce qui fait qu'en certains
race croisée.
lieux, elles deviennent de plus petite taille et moins riches en laine. La laine qui est tirée des brebis générales indigènes, est aussi employée à la consommation de la laine grossière, qui est comptée par 2 ½ Sthål par personne, mais cette laine a beaucoup perdu de son authenticité naturelle, par le croisement prématuré des brebis nationales avec le mérinos, et en partie avec des moutons électoraux trop fins. A cause de cela on attend de bons résultats de l'importation de la race Southdown.

Dans les provinces centrales du royaume les brebis se trouvent mieux, et on y trouve des troupeaux aussi bien de la race électorale que de la race Southdown, surtout dans les provinces de Norrköping et d'Örebro, où quelques propriétaires se sont montrés fort zélés à cultiver la laine fine, et chez lesquels on rencontre aussi des bergeries. Cependant le prix de la laine a diminué dans les derniers temps, a aussi diminué le progrès, de même, il arrive souvent qu'il est embarrassé pour vendre la laine fine, ce qui est une plainte générale dans tout le royaume, excepté dans les entours de Norrköping où les fabriques de drap de la Suède sont presque exclusivement concentrées. Le transport y est aussi difficile et coûteux pour les parties du pays éloignées de Norrköping. Le but du gouvernement d'encourager la branche d'industrie en question, par les établissements d'entrepôts de laine et par des marchés, n'a pas eu pour cette raison le succès désiré, excepté à Norrköping. Le paysan ne veut donc en aucun lieu s'adonner à l'élevé des brebis de fine laine, mais il s'adonne plus volontiers à la race de Southdown, qui exige moins de soin que les brebis de fine laine, et dont la chair qui est ici la chose principale est toujours une vente facile. C'est pourquoi cette race se répand de plus en plus, et celui d'autant que les deux classes de cultivateurs peuvent y prendre part, tandis que les races de fine laine ne sont guères à la portée que

399

des grands propriétaires. Cependant cette race n'a
pas non plus fait chez ces derniers, les progrès, en
le luxe, qu'on pouvait attendre après les efforts
considérables qui ~~ont eu~~ été faits tant par
le gouv.t que par les particuliers. ~~De~~puis
que le goût d'avoir des bergeries s'est refroidi,
beaucoup, la hausse des prix ~~de~~ la laine, en
Allemagne dans le 2e et le troisième décennium
de ce siècle a commencé à attiré de nouveau
l'attention des cultivateurs suédois de ce
côté, et une grande quantité de brebis furent
comme il a été dit plus haut, achetées en Allemagne
partie avec l'aide du Gouv.t, et en 9? années,
la chose parut vouloir rentrer. Mais quand
il arriva en Allemagne une conjoncture ~~peu~~
défavorable pour le débit de la laine et que
la laine allemande fut vendue en Suède, à
si bas prix que les bergeries suédoises, parmi
lesquelles qq unes peut être surtout le tenaient
sans y penser et sans savoir ce qu'elles faisaient,
ne purent résister. Ceci fut cause que le zèle
qui s'était réveillé pour les bergeries
s'endormit de nouveau.

~~[illegible]~~

400

Les Films blancs 401 à 406
ne sont pas remontés dans
cette reliure.

1 Tentative d'union douanière entre la Suède et la Norvège.

En 1845 il fut établi une commission composée de trois suédois et de trois danois pour examiner quels changements pourraient être pratiqués dans les règlements en vigueur concernant les rapports commerciaux et maritimes entre la Suède et la Norvège, et en même temps pour présenter une nouvelle loi sur le commerce et la navigation réciproque des deux royaumes. La majorité de la commission, dans son rapport sur cette affaire le 14 Décembre 1846, a reconnu qu'il serait de la plus grande importance ~~qu'il~~ pour les deux royaumes, qu'il pût être établi entre eux une union douanière dans le genre de celle qui existe entre plusieurs états allemands, aussi bien pour le grand marché de l'industrie indigène et pour un plus grand mouvement commercial que pour les postes de douane & veillant aux frontières lesquels devraient être supprimés, et avec eux aussi tous prétextes à la contrebande; mais tout en confessant cela, la commission avouait qu'il y avait des obstacles considérables qui en empêcheraient la réalisation. Ainsi, elle fit observer que ce qui s'y opposait surtout c'est la différence du système douanier qui régnait en Suède et en Norvège. Le tarif de la Suède, malgré les diminutions ou les levées de prohibition tant à l'importation qu'à l'exportation, le tarif de la Suède est en effet encore assez prohibitif; il est donc en opposition directe avec celui de la Norvège qui a peu de droits remarquablement élevés et où l'on ne peut montrer plus d'une seule prohibition à l'importation établie en faveur de l'industrie indigène encore en faible partie. Le système douanier de la Suède ne pourrait être que difficilement soumis à une réforme complète; or, tant que cette réforme ne sera pas opérée il n'y a pas lieu de songer, suivant la commission, à une complète union douanière entre les deux royaumes. Mais le plus grand obstacle peut-être à cette union, considéré en tout cas du côté de la Norvège, c'est l'état comparatif de l'industrie en Suède et en Norvège. Tandis que l'industrie, en Suède, a fait des efforts qui en plusieurs points ont été couronnés de succès, qu'elle a même dans certaines branches réussi aux yeux de l'étranger, pour en faire un objet d'exportation, une branche pouvait à peine être citée en Norvège où l'industrie soit sortie de sa première enfance. Or, dans de telles circonstances, ouvrir la frontière au débordement des produits industriels suédois, au moment même où ces mêmes produits venant de l'étranger sont soumis à des droits, ne serait-ce pas, pour la Norvège, étouffer tous les efforts qu'elle a déjà faits et tous ceux qu'elle veut faire encore.

Pour apprécier plus exactement quelle ~~pourrait~~ pourrait être l'opportunité pour la Suède et la Norvège de contracter une plus étroite union commerciale, il faut connaître l'état de la législation maritime et commerciale réciproque entre les deux pays. Cette législation d'abord provisoire a acquis force de loi en Norvège le 24 mai 1828, et en Suède le 11 août 1827. En voici les dispositions essentielles.

2 a) Tout navire appartenant à l'un des deux royaumes sera regardé comme national dans l'autre royaume, et y jouira de tous les droits et privilèges attachés à la nationalité, aussi bien quand il arrivera ~~en quelques ports de~~ d'un des royaumes ~~[illegible]~~ que lorsqu'il arrivera de l'étranger, et cela qu'il soit chargé ou non.

b) Les marchandises qu'un navire d'un des deux royaumes importe ou exporte doivent sans égard au lieu d'où ce navire arrive ou au lieu où il se rend, être soumises dans l'autre royaume aux mêmes droits que si l'importation ou l'exportation se faisaient par navire national.

c) A l'importation des marchandises par mer d'un royaume à l'autre on doit observer dans le royaume où elles arrivent les prescriptions qui y sont en vigueur touchant les droits à acquitter, mais de telle sorte cependant que certaines denrées de production ou de fabrique suédoise ou norvégienne transportées directement d'un royaume à l'autre dans un navire à eux appartenant ne doivent, autant que ces denrées sont permises à l'entrée, acquitter que la moitié du droit que payent les denrées de cette espèce, droit fixé à 15 % de la valeur.

d) Quant à ce qui concerne les communications par terre il est permis d'exporter sans droit à la sortie tous les produits naturels et manufacturés, à l'exception de quelques matières premières d'origine suédoise, lorsque les produits sont permis à l'entrée dans l'autre royaume.

e) Les produits naturels ou manufacturés de l'un des deux royaumes, sauf quelques exceptions insignifiantes peuvent être importés dans l'autre royaume; aucun droit d'importation ne peut être perçu si ce n'est pour quelques uns désignés, qui doivent acquitter la moitié des droits ou bien, et en général ces derniers articles sont prohibés, 15 % de la valeur.

f) Les marchandises étrangères qui ont acquitté les droits d'importation dans l'un ~~autre~~ des royaumes, peuvent être importées par terre dans l'autre royaume à moins qu'elles ne soient prohibées à l'entrée, contre le paiement de la moitié des droits.

Enfin des marchandises suédoises ou norvégiennes soumises aux droits, peuvent être être importées, en franchise en plus ou moins grandes quantités, pendant les voyages au delà des frontières de l'un des deux royaumes.

Les avis furent partagés dans la Commission sur la question de savoir jusqu'à quel point la loi que je viens de citer avait réalisé pour les deux Etats les avantages réciproques qui en étaient le but et jusqu'à quel point elle était propre à favoriser leurs intérêts industriels et commerciaux; il y eut donc par conséquent des points de vue différents d'après lesquels les membres de la commission envisagèrent les réformes qui étaient à opérer dans l'ordre de choses alors en vigueur.

Les Commissaires norvégiens pensaient qu'une similitude réelle dans les droits réciproques devait être la condition capitale de toute alliance si l'on voulait que les deux parties contractantes ~~en~~ ~~[illegible]~~ toujours satisfaites et qu'au contraire loin de favoriser une alliance on lui était radicalement contraire si on cherchait à la fonder sur un tel état

408

2 de choses qui fournirait un prétexte éventuel au
mécontentement de la part de quelqu'une de ces deux
parties. Bien qu'à la vérité les Commissaires norvégiens
convinssent qu'aucun mécontentement de ce genre ne
se fût produit jusqu'alors, ils craignaient cept. qu'il ne
se déclarât justement si la loi demeurait sans être
modifiée. Ils reconnaissaient bien que la situation des pays
et l'état relatif des localités donnait lieu à des droits
de douane exceptionnels ~~entre~~ des ss par rapport à
l'importation par terre entre les deux royaumes, de même
qu'ils trouvaient naturellement convenable qu'on établît
un traitement égal pour les navires des deux royaumes
dans leurs ports réciproques, mais au sujet des
marchandises transportées par mer, ils ne reconnaissaient
point la nécessité des avantages douaniers accordés à
la Suède, principalement quand ils ne s'appliquent pas aux
produits naturels des deux royaumes dont chacun a besoin
et qu'ils ~~quel~~ certaine quantités ils échangent comme
poisson, huile de morue etc du côté de la Norvège, et
grains, douves de tonneau etc du côté de la Suède. —
La franchise de droits, qui est accordée à toutes les
denrées indigènes, lorsqu'elles sont transportées d'un
royaume à l'autre par terre, à l'exception toutefois,
du fil, rubans, bas, tissus de soie et de coton, sucre
raffiné, sirop, tabac, lesquels ne sont admis qu'à
moitié droits; et par mer la plupart des produits
naturels des deux pays, d'un lesquels il faut ranger
bon nombre de produits industriels parmi lesquels
outre ceux déjà nommés à l'occasion de l'importation
par terre, il faut encore ranger les choses fabriquées de
fer et d'acier, la verrerie, le papier, la faïence et cr
Cette franchise de droits paraissent aux Commissaires
norvégiens tout à fait préjudiciables à la
Norvège, attendu que tous les privilèges douaniers
profiteront exclusivement à la Suède; la Norvège
n'ayant à l'exception des produits de ses pêcheries pas
un seul article de quelque importance à offrir à la
Suède, laquelle doit avouer ~~que~~ non seulement
l'industrie domestique norvégienne mais encore les
faibles efforts déjà faits dans l'industrie des
fabriques seront mis à néant dès que les ~~[illegible]~~ notable
droits de la douane ~~[illegible]~~ souffriront une
préjudice. L'expérience, prétend-on, a aussi appris combien
l'état actuel des choses tourne à l'avantage de la
Suède. Une réciprocité complète, surtout en ce qui regarde le
trafic de terre ne pourra exister tant que la Norvège
sera empêchée en proportion si considérable de produire
en échange des marchandises importées de la ~~[illegible]~~ Suède,
tous les articles qui d'après l'état du commerce et de
l'industrie peuvent être débités, articles dont les uns
ne peuvent être introduits en Suède à moins qu'ils ne
soient de fabrication norvégienne, fabrication qui en
réalité ne donne lieu ou presque rien, et dont les
autres sont frappés à l'entrée de droits si exorbitants
qu'ils équivalent à une véritable prohibition. La
protection dont on prétend ici au moyen de ces droits élevés par les
Couvrir l'industrie norvégienne est estimée
Commissaires norvégiens, purement illusoire, puisque les

mêmes articles peuvent venir de la Suède à droits réduits;
en sorte que cette prétendue protection tourne plutôt en
faveur de l'industrie suédoise que de l'industrie norvégienne.
Ainsi par exemple l'industrie domestique de la Norvège a
énormément souffert depuis que des colporteurs l'ont inondée
qui ont débité une partie considérable des produits de
la province d'Elfsborg. L'industrie manufacturière ne souffre
pas moins, et il faudrait citer à cette industrie, celle du fer
bien que pour le moment elles ne se plaignent pas à
cause du débit qu'elles trouvent dans l'année que du
Nord, ~~les fait venoient~~ (la Suède a importé en Norvège
en 1844, 9,754 lb de fer et d'objets métallurgiques, ce
qui aurait produit à la douane 82,000 specie dalers, si ces
denrées étaient venues d'autres pays); les verreries dont la
Norvège possédait auparavant 8, mais dont il ne lui
reste maintenant que 3 ou 4; les papeteries dont 9 ont
dû être fermées l'année dernière (en 1844, la Suède avait
86 papeteries qui envoyèrent en Norvège 75,000 lb de
papier, partie libres de droits par la frontière partie à
moitié droits par mer). A tout cela, il faut ajouter encore
le système des drawbacks suédois qui a lieu pour quelques
produits importés par mer tels que sucre raffiné de
toute espèce, tabac préparé de toute sorte, toile de
navire, toile de chanvre et de lin, tissu de coton, fils
de fine qualité ~~le qui~~ répond à peu près aux droits
d'importation pour les matières premières nécessaires à la
fabrication de ces marchandises. — Parmi les causes pour
lesquelles l'industrie norvégienne ne peut lutter contre l'industrie
suédoise on cite comme principale outre les importantes
la suivante: En Suède, il y a un plus grand développt.
de travail, et par suite un moindre prix dans la main
d'œuvre, des moyens de communication faciles et en
grand nombre, ce qui abaisse le prix des transports et
pour les matières premières et pour les objets manufacturés
un plus grand concours direct ou indirect de la part de
l'État, soit par les établissements technologiques, soit par
les établissements de crédit; enfin les Suédois sont plus
exercés et plus expérimentés en industrie que les Norvégiens.
Les revenus de la douane enfin, souffrent des
facilités données aux importations de la Suède ~~pour~~
des produits qui ne se fabriquent point en Norvège
et que par conséquent on devrait appeler d'autres
pays, contre l'acquittement de l'intégralité des droits.
(Année moyenne la Norvège perd à ces dispositions en
faveur de la Suède 65,605 specie d.). Comme
compensation pour la Norvège des pertes que nous venons
d'énumérer, il fut proposé de supprimer la douane de
terre, et de lever les prohibitions les plus importantes
qui figurent au tarif suédois. De cette manière le
commerce et la navigation norvégienne amèneraient un
surcroît de produits à importer en Suède, et les
capitaux employés à des fabrications qui ne peuvent
compter sur le moindre avenir, trouveraient une autre
direction plus avantageuse. — Mais, contre cette proposition
s'élevèrent ~~du~~ ~~cot~~ d'abord le système douanier existant
en Suède, ensuite, envisagée du côté de la Norvège,
elle souffrirait aussi peut être ~~de~~ grandes difficultés
pour son application. — On a proposé également de
supprimer tout droit de douane entre les deux pays, pour
les produits naturels — ~~les~~ poissons, huile de
morue d'un côté grains de l'autre côté; mais bien qu'en

§ Tel accord parut au premier abord renfermer plusieurs avantages, cependant il s'éleva du côté norwégien des difficultés fondées, d'une part sur le détriment qui en résulterait pour l'agriculture et de l'autre pour les revenus publics. L'agriculture en Suède, est dans un tel état de prospérité qu'il est probable que dans un avenir peu éloigné elle pourrait fournir la Norwège de tout le grain dont elle aurait besoin. (En 1844, la Suède importa en Norwège 150,000 tonnes de grains; l'importation générale de cette denrée montait à 350,000 tonnes). L'aiguillon que le système protecteur ~~donne~~ pour l'agriculture norwégienne, en l'excitant à améliorer et à étendre ses procédés, cesserait par là même, en outre les revenus de la douane subiraient une perte considérable, et cependant c'est là la source du principal revenu de la Norwège. ~~de Norwège~~ L'avantage que la Norwège trouverait à transporter sans droit les produits de ses pêcheries en Suède serait à peu près nul, puisqu'elle n'en continuerait pas moins de fournir la Suède de cet article, et qu'en Suède moins que partout ailleurs elle n'a de concurrence à redouter, le hareng écossais et hollandais revenant beaucoup trop cher au paysan suédois.

Au milieu de telles circonstances, les commissaires norwégiens pouvaient bien désirer que les prérogatives réciproques pour le transport des marchandises fussent rappelées à ce qu'avait été prescrit par la loi du 25 octobre 1815 ~~...~~ laquelle accordait aux produits indigènes libre entrée par terre d'un royaume à l'autre, et qui faisait jouir les subsistances importées par mer d'un droit modéré c.à.d. de la moitié de droit commun; tandis que les produits industriels ou fabriqués de l'un des deux royaumes acquittaient les mêmes droits que ceux venant des pays avec lesquels les royaumes avaient des traités réciproques. Cependant les commissaires norwégiens reconnurent qu'une complète union douanière, les circonstances étant changées, c.à.d. lorsque tous les obstacles ci-dessus mentionnés seraient levés, serait avantageuse aux deux royaumes, mais qu'aujourd'hui elle serait opposée aux intérêts des deux royaumes, d'où il fut proposé d'écarter autant que possible les restrictions douanières dans ce but qui militaient alors contre ces intérêts. Comme des sacrifices devaient être faits des deux côtés. Comme sacrifice du côté de la Suède serait de se dessaisir en quelques points de ces avantages douaniers dont elle est actuellement en possession, puisque presque chaque abaissement de droit qui ~~...~~ tombe sur les produits industriels suédois, est un autre grand sinon un plus grand sacrifice de la part de la Norwège. La majorité des commissaires norwégiens proposa donc

1) Concernant le transport par terre — que dans le nombre des marchandises qui sont admises à moitié droit, on rangeât aussi les toiles suédoises, toile de matelas, linge damassé) toile de chanvre, toile à sac, et autres tissus qui jusqu'ici étaient entrés en franchise par la frontière, attendu que l'importation de ces articles nuit considérablement à l'industrie domestique des paysans norwégiens. Le 3e commissaire voulait qu'on ajoutât à ces articles les objets de fer, la verrerie, et le papier.

2) Concernant le transport par mer; que l'on exclue des marchandises qui entrent à moitié droit: le sucre raffiné et le sirop

6, que les marchandises norvégiennes ou suédoises qui d'abord transportées par terre d'un royaume à l'autre continuent ensuite leur voyage par mer, soient considérées comme ayant accompli toute la course par mer, ce qui pourrait avantager en quelque manière l'industrie ~~norvégienne~~ principalement pour l'usine de Sunnanfjeld; on n'excepterait cependant de cette mesure les denrées de fer qui seraient transportées par terre jusqu'à Nordanfjeld car en prenant de là la route de mer, elles doivent être considérées comme indigènes; en outre les commissaires norvégiens voudraient que le système de drawback de la Suède ne s'étendît pas, y compris aux marchandises importées par terre, car une marchandise peut être importée libre de droits et en égard à d'un autre pays lorsque par l'effet des circonstances cette marchandise a cessé d'être étrangère.

A ces observations des Commissaires norvégiens, les Commissaires suédois répondirent que la loi de 1825 avait apporté des avantages considérables aux deux royaumes, partie en ouvrant la voie à ce qu'ils puissent se partager leurs obstacles l'internavigation, puisque cette loi permet aux négociants des 2 royaumes de se servir indifféremment pour cela de navires suédois ou norvégiens, partie en ce que par elle l'échange réciproque des produits des deux royaumes aussi bien par terre que par mer a été facilité. Ils savent bien que les armateurs suédois se plaignent de ce que les navires norvégiens ont obtenu un droit étendu d'être traités dans les ports suédois comme des navires nationaux, mais les commissaires trouvent que lorsque l'on examine la question de plus près, ces plaintes sont de très peu d'importance et de nature à donner lieu à quelques concessions par lesquelles la libre concurrence entre les flottes marchandes des deux royaumes serait restreinte. Les commissaires reconnaissent que certaines localités suédoises situées sur la frontière ont souffert de ce nouveau commerce plus libre entre les deux pays et principalement Strömstad tandis que Fredrikshall en a retiré tout l'avantage; mais ils croient qu'une circonstance aussi isolée bien que désavantageuse pour la Suède ne doit donner lieu à aucune restriction dans le libre commerce de la frontière, lequel a montré qu'il apportait des avantages communs et supérieurs aux sujets des deux royaumes. Ainsi les Commissaires suédois trouvent que du côté de la Suède il n'y a aucun motif de s'élever contre les ordonnances de 1825. Les commissaires suédois qui eussent véritablement désiré ~~que~~ toute ~~chaque~~ nouvelle ordonnance relative à l'état réciproque du commerce et de la navigation des deux royaumes unis, renfermât des prescriptions qui loin de mettre obstacle à une véritable union douanière en favorisassent au contraire la réalisation, et qui en fussent comme le fondement indépendamment de la réciprocité ordinaire en matière de navigation et de la franchise de produits naturels ou manufacturés de l'un des deux royaumes transportés dans l'autre soit par terre soit par mer, les Commissaires suédois ~~aussi bien que~~ ~~les Commissaires norvégiens~~ ainsi que malgré des objections des Commissaires norvégiens se bornèrent et les exigences de la loi de 1825; et cela d'autant à défendre l'intégrité de la loi de 1825 plus que de l'aveu même des Commissaires norvégiens aucune plainte générale et par conséquent aucune plainte fondée ne s'était élevée contre cette loi.

Les Commissaires norvégiens prétendirent que la question de réciprocité en navigation était indépendante de la question douanière. Les Commissaires suédois dirent que cela était vrai pour les États qui sont tout à fait étrangers l'un à l'autre et qui ~~sont~~ en égard à de changements éventuels de commerce ou de navigation

y peuvent resserrer ou briser leur union commerciale;
mais qu'entre la Suède et la Norvège il n'en était pas
ainsi, et que c'est pour cela que cette loi comprenant
l'importance qu'il y aurait à ce que les deux nations se
rapprochassent l'une de l'autre sous le rapport de leur
commerce et de leur navigation mutuelle, prépara d'abord
l'acte provisoire de 1er Juin 1815 dont les bons résultats
pour le commerce de frontière produisirent plus tard la
loi de 1827. —

A l'époque où cette loi fut publiée, disent les
Commissaires suédois, régnait encore en Suède le Statut
Commercial de 1724, en vertu duquel les navires étrangers
n'avaient le droit d'importer en Suède que les denrées des
pays auxquels ils appartenaient. L'importation et en
certains cas l'exportation par des navires étrangers étaient
soumises en Suède à des droits élevés. Pour avantager la
navigation norvégienne ces prescriptions furent levées en
1825, ce qui la mit en état de soutenir avec une bien
plus grande facilité la concurrence des autres pays.
Du côté de la Suède cette disposition fut regardée comme
un sacrifice, pour lequel elle devait trouver ~~...~~
dédommagement dans les franchises ou les abaissements
de tarifs que la loi susdite étendit à certains
produits naturels ou manufacturés ~~de~~ l'un des deux
royaumes à leur importation dans l'autre. Les principaux
produits norvégiens qui figurent dans le commerce ~~furent~~
ainsi mis en aide par les avantages du traitement
douanier; au contraire, certains objets fabriqués pour lesquels
la concurrence suédoise paraît devoir être préjudiciable
à la Norvège, furent soumis, même à l'importation par
terre à la rentrée de droits. Les avantages que la loi de
1825 apporta aux produits suédois, étaient de peu d'importance
à l'époque où ils furent octroyés. Quand la loi fut
donnée, l'agriculture suédoise ne produisait, en effet, rien qui
excédât les besoins du pays et cela dura longtemps.
La plupart des fabriques, de la Suède se trouvaient aussi
dans un état si misérable qu'elles ne pouvaient suffire aux
demandes des consommateurs indigènes; il en était à peu
près de même de son industrie domestique. — Telles sont les
circonstances où la Suède fit une union commerciale et maritime
avec la Norvège, et ouvrit le champ libre à la concurrence
entre le zèle et l'esprit de spéculation des deux pays. —
D'aucun côté ~~de ...~~ ne se trouvait quelques circonstances
qui donnassent à une nation la certitude de conserver ou
d'acquérir en quelque branche d'industrie la supériorité sur
l'autre.

Les événements ont permis à chaque nation de se développer
librement. Il en est résulté que les Norvégiens qui depuis les
temps les plus anciens se sont montrés si propres à la
navigation, et en même temps si habiles à en retirer de
grands profits tout en la rendant peu dispendieuse, il en est
résulté, dis-je, que les Norvégiens n'ont pas tardé à l'emporter
à cet égard sur les Suédois et que par suite les navires
norvégiens ont été employés de préférence pour l'exportation ~~...~~
de certains des principaux produits de la Suède; de ce
~~...~~ ce qui a forcé la flotte marchande de ce
pays à chercher un autre champ d'activité, et ce qui a
été cause que dans les dernières années elle ne s'est accrue
que faiblement tandis que la flotte norvégienne a
doublé. (A ce sujet les commissaires norvégiens ont fait

8 remarque que si l'ensemble des lasts de commerce des navires suédois montait en 1825 à 48,145, ne ~~...~~ douaniers en 1845 que 62,658 ; cette variation ce qui ne comprenant parmi ces navires que ceux appartenant aux villes de commerce Stapelstäderne, tandis que la navigation indigène occupe environ de 19, à 1400 navires jaugeant 26 à 31,000 lasts. le outre les navires suédois au dessous de 5 lasts ne sont point jaugés tandis qu'en norvège ils le sont au dessus de 2 lasts (ce qui fait probablement une différence de 2 à 3000 lasts)

Quand à l'industrie la Norvège y a été moins heureuse. Quoique les produits norvégiens soient moins chargés d'ordonnances prohibitives que les suédois, ceux les fabriques et l'industrie domestique de norvège n'ont presque fait aucun progrès, et cela ~~...~~ dans ces articles qui sont le plus demandés par les consommateurs indigènes, comme par ex. le sucre raffiné, le filage de coton, le papier etc. et pour la fabrication desquels il n'est pas requis plus d'esprit industriel ou d'habileté qu'il ne s'en trouve dans le pays. Ceci peut exciter quelque vie dans cette direction que les commissaires norvégiens voudraient introduire certaines restrictions dans la loi de 1827, mais les commissaires suédois craignent fort que s'il faut attendre pour établir une union douanière entre les deux royaumes, que l'industrie suédoise et norvégienne soient sur le même pied, cette union ne se fasse long temps désirer ou ne se réalise jamais. La nature a montré à chaque pays certains buts principaux pour leur travail industriel, et il serait difficile peut-être pour un seul et même peuple d'embrasser plusieurs branches avec un avantage réel, la direction que la nature a donnée, il faut la suivre ; et dans le cas un royaume doit ~~...~~ suppléer à ce qui manque à son autre, et ainsi le tout y gagner. De que le manque de succès que l'on croit apercevoir dans l'un pays dans ~~...~~ une ou plusieurs branches d'industrie ou qu'un désir qui y existe d'arriver s'il est possible à se rendre indépendant de l'autre puisse fournir un motif suffisant pour ~~...~~ rompre une alliance commerciale qui est en vigueur depuis plus de 20 ans entre les deux royaumes, les suédois s'y opposent. Que les commissaires norvégiens se sont plaints de la perte que leur trésor avait soufferte par suite de la franchise ou de l'abaissement des droits accordés aux suédois. Les commiss. suédois, de leur côté, fixent l'attention sur ce que la caisse de l'état ~~—~~ perd 80–90,000 rdr bco chaque année à cause de l'abaissement de droits accordés aux produits norvégiens importés par mer, sans compter la perte en douane pour presque toutes les parties importées dans le pays, de marchandises norvégiennes comme de marchandises étrangères. Les diminutions réciproques des revenus douaniers sont regardées cependant, comme d'importance secondaire quand on considère les avantages qui doivent échoir aux royaumes unis d'une partie par une alliance commerciale plus étroite entre les deux peuples, partie par ~~...~~ politique, partie, au point de vue commercial par l'avantage qui résultera pour les deux nations de ce que les navires de l'un des royaumes sans obstacle de la part des lois maritimes des ~~...~~ états étrangers pourront exporter aux pays étrangers les produits naturels et manufacturés de l'autre royaume ~~...~~ ~~...~~ ~~...~~ avec aussi peu d'exemption chacun que si les produits appartenaient au royaume auquel appartient le navire. Les commissaires suédois ne peuvent par conséquent prêter les mains aux restrictions proposées par les commissaires norvégiens dans les ordonnances actuellement en vigueur ; ils demandent au contraire avec force quelques

que ceux des navires étrangers qui d'après l'expédition de la loi de 1827 ont été naturalisés en Norvège, les mêmes droits que les autres navires norvégiens.

Il a été dit précédemment que des trois commissaires norvégiens, l'un, M. Lange, Caissier de la Douane, membre du Storthing, dont la voix a beaucoup d'autorité non seulement dans l'assemblée, mais encore dans le peuple, que M. Lange ne pouvait point partager l'avis émis par ses collègues en faveur d'une union douanière complète entre les deux royaumes, lors même que la réalisation de cette union serait ajournée à une époque plus éloignée. Il regardait la réalisation d'une pareille union comme ~~tout~~ liée à des difficultés pratiques presque insurmontables, dommageables à l'intérêt bien entendu de la Suède et de la Norvège, ajoutant qu'on ne saurait s'y occuper efficacement sans introduire par là même dans les ~~tout~~ conditions fondamentales de la législation et du revenu public en Norvège, des changements tellement profonds, qu'ils conduiraient évidemment à une complète fusion politique des deux royaumes.

Quant à ce qui concerne l'exemple ~~être~~ de l'union douanière allemande, ~~Lange~~ remarque Lange, les avantages qui en résultent pour l'Allemagne ne concluent à rien de semblable pour la Norvège et la Suède, puisque la situation y est tout à fait différente. Eu égard à la quantité d'États différents dont se composait l'Allemagne, les produits naturels ou fabriqués de chacun d'eux devaient pour ~~être~~ parvenir du lieu d'origine aux lieux de consommation ou être aux ports, passer par plusieurs lignes de douanes et être soumis par conséquent à des difficultés multipliées. La garde de ces frontières et l'exigence des droits causaient aux divers états d'importantes dépenses qui pour quelques uns d'entre eux étaient aussi grandes que le revenu douanier. Toutes ces entraves étaient supprimées du moment qu'il n'y avait plus qu'un seul cordon de douane pour tous les états. Quelque divers que l'état industriel ~~de~~ se trouve en Allemagne, Suède et en Norvège puisse être, ~~et~~ de brillant qu'il soit pour les incomparablement plus très important, excepté ~~de~~ ce qui fait qu'il était pour tous les états allemands, excepté les états maritimes, c.-à-d. la voie libre jusqu'à la mer et le libre usage d'avoir les marchés, aisée faculté et entretien de l'Allemagne transport à leurs grands fleuves navigables qui conduisent à la mer du Nord et à la Baltique. Sous le rapport politique ~~tout~~ ces états devaient enfin, et il n'était que ~~[illegible]~~ les nombreux et différents états, en s'unissant commercialement, d'établir entre eux une ~~unité~~ union politique plus étroite, et de former ainsi un lien plus compacte contre le reste de l'Europe.

De tous ces avantages inhérents à l'union douanière allemande, il n'y en a aucun qui convienne à la Norvège, à l'exception d'avoir par terre une douane commune et à ce point de vue il est ~~[illegible]~~ reconnu par M. Lange qu'il est désirable qu'une plus grande liberté de commerce entre les États s'exprime à la frontière, mais les motifs qui militent pour cela ne sont point dominants, du moins pas à ce degré qu'ils puissent être invoqués aussi pour le trafic par mer. Les deux royaumes ont la même douane frontière maintenue ~~[illegible]~~ comme à tout le reste du réseau [illegible] opposée, les frais de la garde ainsi quoiqu'il arrive en Angleterre. Les conditions des côtes ne seraient point ne sont point inférieures de l'industrie et de la production bien différents dans les deux pays. Au revenu des douanes, 2,000,000 habitants, et tandis que la Suède avec un tarif incomparablement plus élevé que celui

10 la Norvège ne retire annuellement de la douane que
1,900,000 spe. la Norvège en retire deux millions bien que
sa population ne monte qu'à 1,900,000 habitants. Cette
différence dans le revenu douanier ne dépend point, suivant
Lange, de la contrebande qui aurait lieu en Suède, ni de
ce qu'en Suède les droits à l'exportation sont moindres qu'en
Norvège, mais de ce que la Suède l'emporte sur la Norvège en
toute espèce de productions. Puisque la Norvège doit demander
la partie la plus importante de son revenu à la douane
il n'y a donc aucun motif pour elle comme il y en avait
au contraire pour les états allemands de rechercher une
union douanière plus étroite avec la Suède, ni pour le
moment, de demander le transport des ~~marc~~ produits de
l'un des royaumes dans les ports de l'autre, par la voie des
fleuves navigables, des canaux, des chemins de fer; et les
conditions naturelles des deux pays donnent à croire
qu'il n'y faut pas compter non plus pour l'avenir. Sous le
rapport politique il n'est pas plus de raison d'envisager
la Suède et la Norvège le contraire une union semblable
à celle des États allemands. Les deux royaumes sous un
sous un roi, et cette union est si naturelle qu'elle n'exige
rien de plus pour la fortifier, ce qui était le contraire
chez les États allemands — Et quand même toutes les
différences qui existent entre les deux pays, sont loin
le rapport des finances, soit sous le rapport de l'industrie
et commerce etc. viendraient à s'effacer, M. Lange ne
pense pas que même dans ce cas on dût songer à
réaliser l'union projetée, car selon lui, cela ne
pourrait se faire sans porter une atteinte profonde
au droit constitutionnel, et à l'organisation nationale
de la Norvège, ce qui n'est pas à désirer. Alors en effet
il faudrait un tarif commun aux deux pays, une
perception commune, suivie d'un partage d'après des
proportions déterminées; mais comment cela pourrait-il
se faire? Un tarif de douane ne peut contenir des
dispositions stables et immuables, il est soumis au
contraire à des modifications, dépendantes du mouvement
du commerce, du développement différent de l'industrie
et de la production des besoins financiers etc. etc. Tant
que les deux royaumes n'auront pas un trésor commun, il
est inutile de songer à leur donner une unité dans les
prescriptions de tarif. Les motifs qui ~~obligent~~ peuvent
obliger dans un royaume à élever ou à abaisser les
droits exigent peut-être le contraire dans l'autre royaume
quelle source de dissension et de discorde! Lange est
persuadé qu'au lieu de fortifier par ces moyens l'union
existante, on ne ferait que la compromettre. L'histoire de
l'association douanière allemande, si courte qu'elle soit,
montre déjà les traces d'un pareil état de choses. — ~~Tant~~
Tandis que les lois fondamentales de la Norvège
existeront tant que la Norvège gardera son indépendance
pour la perception de ses revenus, il n'y ~~a pas~~ peut y avoir
dit Lange, d'union douanière entre les deux pays. Ces
deux conditions sont corrélatives, et ne peuvent être
séparées. Selon lui, une union complète conduirait fatalement
à des changements radicaux dans la constitution fondamentale
de la Norvège, si on voulait l'envisager comme un
moyen d'établir une union politique plus étroite entre les
deux états; mais à un tel état de choses, le
Commissaire norvégien refuse de prêter les mains.

E/2

Collection d'étoffes

Industrie

(Etoffes)

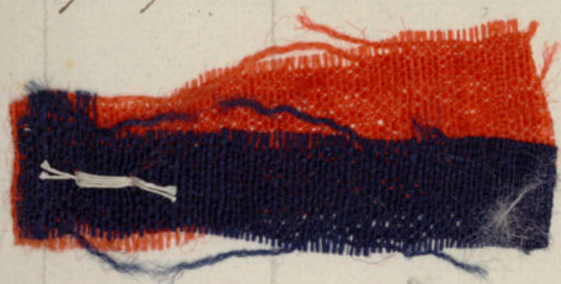


Stavanger

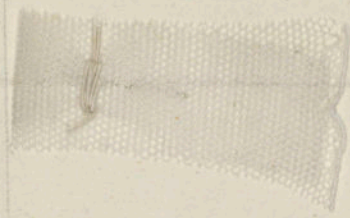
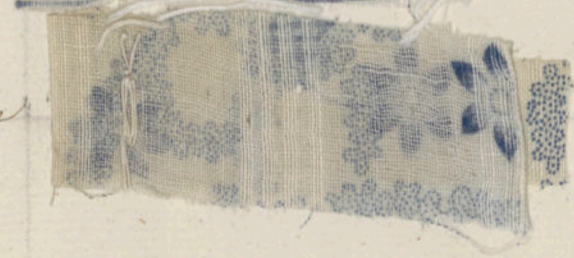
Navigation, Importations et Exportations

en 1834, 1835 & 1836

Noms des Etoffes de lin, de chanvre, de coton, de laine de soie, soit simples ou mêlés et autres, portés sur le tarif de droits d'entrée de Norvège du
avec des échantillons de chacune des espèces pris chez des marchands de Christiania.

i Uld	Laine (de)	
Baand	Rubans	
Buggjordgarn	fil de sous ventrière ou à sangles	
Chalon	Chalon	
Dækkener	housses, couvertures	
Freser og Frynder	Frises	
Flagdug	Etamine ou toile à pavillon	
Filt	Feutre	
Gulvdækker	Tapis de plancher	
Haardug		
Kirsey	Cariselé	
Klæde	Draps	
Madrasser	Matelat	

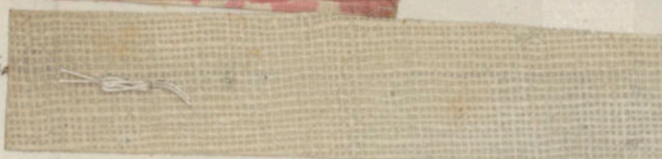
i Uld	Laine (de)	
Multum	Molleton	
Plyds [illegible]	Marle	
Plyds	Pluche ou Pannes	
Rask	Ras	
Ratin	Ratine	
Skjæg	étoffe de laine et lin	
Stammet ou Stemmet	Estamette	
Strömper	Bas	
Tamifsen	Tamis	
Fryndser	Franges	

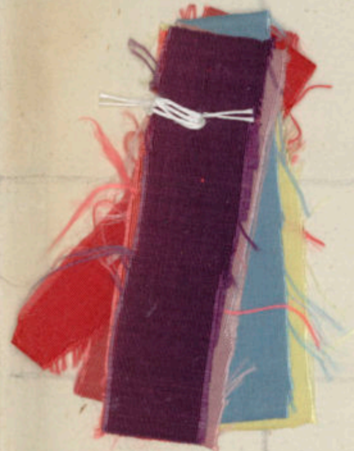
i Bomuld	Coton de	
Baand	Rubans	
Blonder	Blondes	
Bobinet		
Buxeseler	Bretelles	
Cattuner	Cotonades	
Dynevaar	Toile à matelat	
Fløiel	Velour	
Fløielbaand	rubans de velour	
Gazer	Gazes	
Linon	Linon	
Moll		
Musselin	Mousseline	
Nankiner	Nanquins	

i Liin og Hamp.	Lin et chanvre
Flamsklined	Toile de flandre
Klaverdug	Toile à voile fine
Kniplinger	Dentelles
Lærreder	Toiles diverses
Seildug	Toile à voile

415r

i Bomuld	Coton(de)
Netteldug	mousseline
Olmerdug	Basin
Petinet	
Plyds	Pluche ou Panne
Tyll	Tulle
Vat	Ouate
Fryndser	Franges
Calemank	Calmande
Dreiel	Linge de table
Kammerdug	
Lærreder	Toiles de
Knipplinger	Dentelle
Strömper	Bas

i Bomuld	Coton de			
Sirtser	Indiennes			
Dvelg	Coutil ou Tre			
Glandslærred				
i Silke	Soie (de)			
Brokbaand	Bandages			
Buxeseler	Bretelles			
Flöiel	velours			
Flöielsbaand	rubans de velours			
Halsbind	Cols ou cravatte			
Kniplinger	Dentelles			

Silke	Soie (de)	
Plyds	Pluche, Panne	
Strömper	Bas	
Silketöier	Tissus de soie	
Silkebaand	Ruban de soie	 
Blandede Töier	Tissus mêlés	
Floret töier	Tissus en fleurets	
Kröller	Papillotes	

i Sölv og Guld	Argent et Or (d'
Cantiller	Cantilles
Kniplinger	Dentelles
Lahn	
i Haar	Crin ou poil de
Haardug	Toile de crin

418

2ƒ. 9/. 2 Af: breed.

blaau

2 Sp 16/. 9/4 Af: breed.

4ƒ. 4/. 2 Af breed.

3ƒ. 4/. 7/4 Af: breed.

1 Sp 4ƒ. 6/. 9/4 Af: breed

1 Sp 2/. 2 Af breed.

[illegible] breed.

3 Sp 4ƒ. 12/. 14 Af. breed.

3 Sp 2ƒ. 18/. 9/4 Af breed.

(Meltoum)

2 ʒ. 9/. 2 Al. breed.

Klade

2 Sp 16/. 9/4 Al. breed.

Klade

4 ʒ. 4/. 2 Al. breed.

Klade

3 ʒ. 4/. 7/4 Al: breed.

Klade

1 Sp ʒ. 6/. 9/4 Al. breed

Klade

1 Sp 2/. 2 Al. breed.

14/. 5/4 Al. breed.

Toile de coton

Klade

3 Sp ʒ. 12/. 9/4 Al. breed.

Klade

3 Sp ʒ. 18/. 9/4 Al. breed.



4 Spd. 2 3/8 Al. breed.

419



2 Sp 4 4/. 2 Al breed.



3 Sp 4. 12/. 9/4 Al breed.



2 Sp 4. 2 Al breed.



3 f. 20/. 7/4 Al.



26/. 1 1/8 Al breed.



Stykket 54/



Stykket 3 f 2/



Stykket 2 f 8/



1 f. 4/. 1 1/8 Al. breed.

Klæde 4 Spd. 2 3/8 Al: breed.

419

Klæde 2 Spd 4 ß. 2 Al breed.

Klæde 3 Spd 12 ß. 9/4 Al breed.

Klæde 2 Spd. 2 Al breed.

Klæde
Drap 3 ß 20 ß. 7/4 Al:

Toile de lin
Liin Lærred 26 ß. 1 1/8 Al breed.

rubans de laine
(Uldbaand) Stykket 54 ß

do Stykket 20 ß. 5/4 Al breed.
Toile de coton (Bomulds Lærred)

do Stykket 2 ß 8 ß

Toile de lin 1 ß 4 ß. 1 1/8 Al. breed.

Kløde ou
Nrrer
[illegible]ep ou marchandise
de laine

4 Spd 96 ß 10/4

2 Spd 68/:

3 Spd 48/:

3 Spd 48/: 9/4

4 Spd " 9/4

4 Spd 60/: 9 1/2/4.

pr Contant 5% Rabat
Jos. J. Glückstad

025

Klæde og Uldne Varrer
Drap ou marchandises de laine

4 Spd 96 ß 10/4

520



2 Spd 68/:



3 Spd 48/:



3 Spd 48/: 9/4



4 Spd " 9/4



4 Spd 60/: 9½/4.

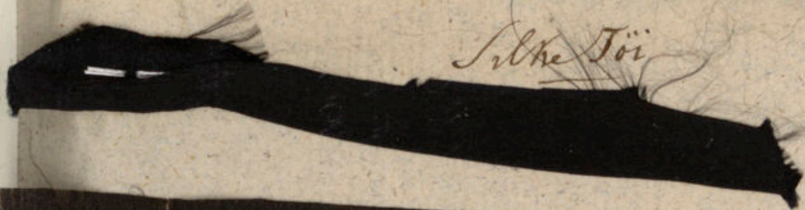
pr Contant 5 % Rabat

Jos. Gulbr[illegible]

Silke Töi

1 Sp Cop

420 (1)





1 Sp



1 Sp Cop

Ström







aß ~~[illegible]~~ 22/

1/8 el Breite

aß 48/

420(2)

aß 36/ 1 Maß Band

Dynevaar Tester à melolaty

a S ~~[illegible]~~ 28/

Dynevaar 1/8 al Roed.

a S 48/

420(2)

Dynevaar

a S 36/ 1 [illegible] Roed



129/

421

Christiania le 10 août 1838.

Excusez bien, mais il ne se trouve pas un prix-courant pour les articles d'importation et d'exportation. –

Quelles sont nos articles d'exportation d'ici?

des anchois
du cumin
des verreries communes, comme des bouteilles
des fers en barres & poêles,

et, le commerce principal,

d'exportation en bois, des madriers & des planches

Les prix en variens beaucoup. Il se trouve néanmoins des prix courants separes pour

le bois
les verreries
les fers ; je vous les enverrai demain.

Pour les marchandises importées, on ne peut pas vous donner des prix, ils changent tous les jours après l'existance et la demande.

Ne comparez pas notre ville d'aucune autre de conséquence; mais faites comme si vous voulez demander un prix courant de la Rochelle ou de Boulogne; comment vous le donner?

Je suis tout à vous.

Chr. Hoskiær



à

Monsieur de la Roquette
Consul de France en
Norvège à

Christiania

Voulez vous avoir la
bonté de me prêter votre
encyclopédie sur [illegible]
pour quelques jours.

Industrie – Norvège

423

Il résulte du rapport adressé au Roi à la fin de 1836 par le gouvernement norvégien, d'après les rapports particuliers des Amtmand, que pendant les dernières années l'industrie domestique (Huus og Kunstfliden) a été dans un ~~mm~~ bon état et que dans les districts ruraux sans avoir fait de grands progrès et être dans une situation brillante on peut dire qu'en général elle a été audessus du moyen.

On voit ainsi dans les rapports qu'à peu d'exceptions près le peuple de presque tous les districts ruraux ont fabriqué ce qui leur était nécessaire en étoffes de laine et en toiles, presque toujours il est vrai des qualités plus communes. Que dans quelques districts, par exemple dans ceux de:
Hedemark
Toten
Ringerige
une partie de la Fogderie de Buskerud
une partie de l'Amt de Stavanger
paroisse de Kindservig, Amt de Söndre Bergenhuus
une partie d'Indre-Sogn – Nordre Bergenhuus
Surendal dans le Nordmöer
& la paroisse de Grytten dans le Romsdal
il y a des endroits où non seulement on fabrique ce dont on a besoin en étoffes plus fines, mais on exporte des étoffes communes et des étoffes fines ~~hors~~ des district et dans les villes. Dans son ensemble il paraît que l'industrie domestique des femmes à la campagne est dans un état de progrès et suffit aux besoins, même dans l'Amt de Finmark et dans cet Amt particulièrement dans la Fogderie de Senjen et Tromsöe et dans le Finmark occidental.

L'industrie domestique est dans un état très reculé dans une partie de l'Amt de Söndre Trondhjem, ce qu'on attribue à la grande quantité de produits de cette espèce que les marchands suédois ambulants importent et vendent à vil prix, ce qui étouffe l'industrie du pays



En ce qui concerne les instruments
et outils ~~nécessaires aux~~ employés dans les fermes ou maisons
et pour la pêche, le peuple les fabrique
en général lui même, et la plupart des
districts sont suffisamment pourvus
d'ouvriers, dont une partie, quoiqu'aucun
n'ait été enseigné dans sa profession
travaillent assez bien ~~ont fait depuis aussi des progrès~~ et
quelque fois même parviennent à se faire
remarquer. Ainsi on a d'habiles forgerons
(Smede) dans les Amt ou préfectures de
Christian
Söndre Bergenhuus
Romsdal
Söndre Trondhjem
et dans plusieurs districts
On a aussi beaucoup de bons menuisiers et de bons
fabricants de roues (Hjulmagere)
Dans l'amt de Söndre Bergenhuus il y
a de bons ouvriers en acier et en laiton;
et dans l'amt de Nordre Bergenhuus, aussi
bien que dans celui de Söndre Trondhjem
on fait de bonnes montres ou pendules
(Uhre), et de plus on fabrique des
instruments délicats (fine Instrumenter)
avec beaucoup de perfection.
En 1835 un paysan de la paroisse de
Næsset dans l'Amt de Romsdal
appelé hans Pedersen Overaas, qui se
fait distinguer comme mécanicien
obtint de la Société
(Landhuusholdnings=Selskab) un
gobelet d'argent en prix pour une
machine à semer et
(anden udviist Flid), de même que l'année
précédente Ole Olsen Nordvig de la paroisse
de Grytten dans la même préfecture
obtint de la Société des Sciences de
Norvège à Trondhjem le premier prix
pour la préparation (Tilvirkning af)
de la potasse.
Le long des côtes de la mer les
paysans s'occupent beaucoup de la

construction de bateaux et de Jachts et même comme dans le Stift de Christiansand de celle de navires ~~des jaugeage~~ jaugeant jusqu'à 3 à 4 lasts de commerce. Dans le Söndre = Bergenhuus il est connu que dans les 5 dernières années (de 1830 à 1835) trente à 40 navires jaugeant de 40 à 400 Tonnes (Tönder) ( ) et on cite dans l'Amt de Romsdal outre plusieurs constructeurs de Jachts et de bateaux, un paysan qui se fait remarquer comme bon constructeur de navires.

~~A l'égard~~ En ce qui concerne l'industrie des femmes (Qvindelig Huusflid) dans les villes et les places de dépot (Byerne og Ladestederne) on ne peut seulement qu'en dire quelques mots, et lorsque, à l'exception des villes de l'Amt de Romsdal, où cette industrie a quelque extension, il parait ~~qu'en général~~ d'après ce qu'on lit dans quelques uns des rapports des Amtmend à ce sujet, elle ne s'étend en général qu'à un peu de tricotage et de couture, et au plus à un tissage insignifiant, d'où il résulte que cette industrie est bien au dessous de celle des femmes de la campagne.

à Bergen on commence à appercevoir de bons effets d'un établissement d'instruction formé dans cette ville, dans lequel on apprend à 150 à 200 petites filles pauvres les ouvrages de femme.

Les ouvriers (Haandværkene) en général font des progrès, cela parait surtout à l'égard des menuisiers et des charrons qui en ont fait de considérables

~~Le tableau ci après montre que~~ D'après le récensement du 29 novembre 1835 ~~il y~~ avait ~~dans~~ les villes et places de dépot de Norvège

1° a/ marchands en gros (Grosserere) et marchands ayant droit de bourgeoisie (Borgerskab - fmarkhetenlere)	1,738
b/ (Höker) ceux tenant auberge &c	1,134
c/ Fabricants et ouvriers	3,034
2° ouvriers sans droit de bourgeoisie	2,533
Ensemble	8,439



à la fin de 1829 le nombre des fabricants et ouvriers ayant droit de bourgeoisie était à peu près le même puisqu'il s'élevait à 3,062.

Noms des fabriques &	nombre à la fin de 1835 dans les villes et lieux de dépôt	dans les districts ruraux	Ensemble
Filatures de coton & Tisseries (Bomuldspinderier og Væverier)	2	2	4
Distilleries d'eau de vie (Brændeviins. Brænderier)	252	114	366
Fabriques de chocolat	1	1	2
Fabrique de couleur de chrome	1	"	1
Fabrique de chicorée	1	1	2
Verreries (Glasværker)	"	8	8
Fabriques de (Handskefabrikker)	3	"	3
Fabrique de draps	1	"	1
Fabrique de cuivre laminé	"	3	3
Moulin à poudre	1	4	5
Fabriques de cire Lakfabriker	2	1	3
(Maltgjörerier)	35	26	61
Moulins à huile	"	5	5
Fabriques d'ornement	1	"	1
Fabriques de papier	"	8	8
Fabrique de Potteries (Pottemagerier)	4	7	11
(Reebslagerier)	19	10	29
Fabriques de salpêtre (Salpeterværker)	"	2	2
Fabriques de sel Saltværk	"	1	1
Raffinerie de sel (Saltraffinaderie)	"	1	1
Scierie (Saugbrug)	68	3,330	3398
Fabrique de clous (Smaa Spiger fabrik)	1	"	1
(almindelige Spigerværker)	"	6	6
Fabrique de cartes à jouer	"	1	1
Fabrique de fil de fer (Staaltraadtrækkerier)	"	2	2
Raffineries de sucre	1	3	4
Fabrique de savon (Sæbesyderier	1	2	3
Tuileries (Teglbrænderier)	4	189	193
Fabriques de tabac	78	1	79
Fabriques d'armes	1	"	1
Fabrique de vitriol et brun rouge	"	1	1
Fabriques de voiture	3	1	4
Brasseries (Öl Bryggerier)	9	"	9
	489	3,730	4,219

1835 Commerce. Morgen-Blad. No. 37. 1835.

Christiania. Exposition des produits de l'Industrie et de l'Economie.

La Résolution en vertu de laquelle cette Exposition eut lieu à Christiania depuis le 4 Février jusqu'au 9 du même mois 1835, n'ayant été prise que le 19 décembre 1834, il y eut véritablement très peu de temps pour préparer des objets dignes d'y être admis, et même pour en faire la collection et les coordonner dans le local qui leur était destiné. Cependant, le nombre des Articles exposés s'est porté à plus de 500, dont ~~cependant~~ au surplus il faut l'avouer, une très grande partie, tels que des ornemens de cheminée ~~###~~ en carton très médiocres, et jusqu'à des allumettes en papier frisé n'auraient jamais du faire partie.

Ce qui surprenait le plus dans cette Exposition, c'était l'extrême infériorité des produits des Arts dans la Norvège, tellement qu'il semblait qu'on eût voulu exposer la médiocrité du pays plutôt que sa richesse. Des meubles grossiers, des vases d'argent, en très petit nombre, lourds & sans gout, deux ou trois misérables tableaux dont l'épais vernis ne servait qu'à faire ressortir le peu de mérite, quelques tissus des plus communs revêtus des plus fausses couleurs, ce qu'il y a de plus détestable en fait de verrerie, et tout le reste dans le même genre, à l'exception de quelques machines telles que balances, presses &c en cuivre qui semblaient fort bien faites, et quelques ~~machines~~ autres, dont surtout

une Calendre et une Machine pour faire des Chandelles à la baguette, faites par un Anglais établi en Norvège, qui sont extrêmement ingénieuses. Voilà toute l'Exposition (Cet anglais se nomme Thomasson et est l'auteur & l'Inventeur de la Machine pour sauver la vie & les Meubles des Individus dans les Incendies, nommée le Précurseur des pompes à feu, concernant laquelle j'ai adressé un rapport à Mr. le Ministre des affaires étrangères le 12 Janvier 1835.)

Un prix exorbitant était demandé pour la plupart des objets qui, comme ils étaient presque tous à vendre donnait ont à cette exposition l'apparence d'un Bazar plutôt que de toute autre chose.(a) Pour donner une idée des prix demandés, on se contentera de mentionner celui de deux poupées de 8 à 9 pouces de longueur, couvertes d'oripeaux, représentant un paysan et une paysanne de Norvège, dont on demandait 25 francs. On exigeait, d'ailleurs pour chaque billet d'entrée 0,33 cent.s qui à raison de plus de 500 personnes qui ont visité cette exposition journellement & pendant cinq jours ont fait près de 1000 fr, dont tous frais faits, il reste en caisse 650 fr. ~~pour frais divers environ moitié~~ ~~et l'autre moitié appartient à ceux qui se sont chargés d'organiser l'Exposition~~ (b)

Le 10 Avril 1835, la Société pour le bien être de la Paroisse d'Ager, (c.à.d. Christiania) a autorisé le Comité d'Industrie et de l'Economie à organiser une Nouvelle Exposition des Produits de l'Industrie du pays, ou même des découvertes Etrangères qui pourraient être profitablement admises en Norvège et qui n'y auraient pas été déjà introduites, laquelle aura lieu dans le temps de la Foire de Christiania, au mois de Février 1836, ainsi qu'à employer pour les préparatifs de cette (b)

(a) Il s'en est en effet vendu pour de 07 à 800 spécies, c. à d. de 3500 fr. à 4,000 fr.

(b) Exposition le restant en caisse de 650 fr.

1835 — Morgenblad.

Exam. & Enrégistré	Exposition des produits de l'Industrie	No. 37.
d°	Sur la Marine	No. 44
d°	L'abolition des Taxes	No. 52.
Ex	Sur le traitement des Polonais	No. 59.
d°	d°	No. 60.
d°	Sur l'Union & les armes de Suède (v. No. 86) (Tillæg) (v. No. 198) & (206)	No. 61
d°	Sur les bateaux à vapeur	No. 61.
Enrégistré	Sur l'Union	No. 62.
d°	D° (Indsendt)	No. 66.
d°	d° d°	No. 67.
Examiné	Sur la Caisse du Convoi	No. 69.
d°	d°	No. 70.
d°	d°	No. 72.
Enrégistré	Armée — Appointements des Officiers	No. 75.
d°	Sur la Construction des Navires Norvégiens — (Indsendt)	No. 76
Enrégistré	Sur l'union et les armes de Suède (v. No. 198)	No. (Tillæg) 86
Enrégistré	Sur l'inondation d'automne (höstflom) qui n'a pas eu lieu en 1834 & le peu de neige tombé en hiver ce qu'on pense qui affectera le prix des bois en 1835. v. Handelstidende 1835 "Dagfærige"	No. 92
Enrégistré	Sur l'Union — Morgenblad	No. 96
Examiné	Proposition de la nouvelle loi sur le Mariage en Angleterre — d°	No. 97
Enrégistré	~~Une raison de la mauvaise construction~~ des Navires marchands en Norvège d°.	No. 97
Enrégistré	Loi anglaise qui astreint aux mêmes droits ~~tout~~ les bois Européens, soit qu'ils proviennent d'Europe ou de tout autre pays	No. 99
Examiné	Affaire de presse. (Injures contre Mr. Collett)	No. 112
d°	d° d°	No. 113 ou 114.
d°	Droits de Douane & de Navigation No. 115	No. 115
Examiné	Exposition des produits d'industrie	No. 118
d°	Affaire diplomatique	No. 118.
d°	Pêches	No. 118
d°	Quarantaines	No. 119.
d°	Pêches	No. 120.
d°	Affaires diplomatiques	Nos. 121 & 127
d°	Pêche de Lofodan	No. 138.

1835.

Enrégistré	Célébration du 17 Mai	No — 139.
Voyez le No. 149 / Enrégistré	{ Recettes & dépenses de la Commune de Christiania —	No — 141.
Enrégistré	Caisse des Veuves en Norvège	No — 142.
Examiné	Ole Höiland	No — 144.
do	17 Mai	No — 144.
do	Ole Höiland	No — 145.
do	17 Mai	No — 147.
do	Ole Höiland	No — 148
Voyez une note sur ce sujet / Enrégistré	Adminis.on & dép.ses des Communes	No — 149
Enrégistré	Argent de Kongsberg volé	No — 154
Examiné	Shelling Magazin	No — 155
do	Agriculture	No — 161
do	Instruction publique	No — 169
do	Compte de la banque p.r 1834	No — 170
do	Célébration du 17 Mai	No — 191
do	Les bains de Moss	No — 198
Enrégistré	{ Sur l'union & les armes de Suède	No — 198
do	Sur la retenue dite "Sagedocort"	No — 204.
do	Sur la taxe sur le revenu	No — 205.
Examiné	Sur le Sterne	No — 205
Enrégistré	Sur les armes de Suède	No — 206
Examiné	~~Convention~~ Ordonnance de l'Empereur de Russie sur les rapports entre les côtes du gouver.t d'Archangel & la côte de Norvège	No — 226
Enrégistré	Etablissemt. d'une branche de la banque de Drontheim que l'on établit à Skien	No — 226.
Enrégistré	{ Sur les Armes de la Suède et de la Norvège	No — 236
Enrégistré	{ Dénombrement en Suède & en Norvège	No — 236
do	Agriculture	No — 241
do	Visite du Roi à Christiania	No — 245
	~~Diminution de l'impôt sur le bois en Angleterre~~	~~No~~
do	{ Proposition de diminution des Droits sur l'imp.on des bois en Anglet.re	No — 247.
do	{ Instruction publique — Lectures sur les Finances & les Impôts	No — 254.
Enrégistré	Voyage du Roi en Norvège	No — 254.
do	Agriculture — Fredrikshald	No — 257.

Enrégistré — Voyage du Roi en Norvège — No. — 258.
dº — dº — No. — 259.
dº — dº — No. — 260.
Examiné — Le Ministère — (429) No. — 282.
Enrégistré — Sur la Marine — No. — 293.
dº — dº — No. — 311.
Mine d'Argent — No. — 314.
Enrégistré — Elections — No. — 314.
dº — Le voyage du Roi en Norvège — No. — 314.
La Pêche du Lofoden — No. — 320
Enrégistré — Elections — No. — 321
Le Pavillon — No. — 324
Budget de Christiania — No. — 325
Ole Höiland & la Cocarde Fse — No. — 328
Proposition à faire à la
Diète pour l'érection d'un bâtiment. No. — 330
Sur la Cocarde Nationale — No. — 331
Décision de la Banque — No. — 332
Enrégistré — Storthing de 1836 — No. — 335
dº — dº — de 1833 — No. — 335
Enrégistré { Choix des Représentants
au Storthing de 1836. No. — 336
Pêche de Bergen — No. — 342
Assurance des maisons — No. — 343
Pêche des Homards — No. — 343.
Navigation. Marine Marchande No. — 355.

1836. { Kongsvinger (à donner à lire à M. Moses) No. — 11
{ Affaire du Lieutenant Roosen (du génie)
Mine de Kongsberg — No. — 14
Politique — "Wed at lase &c — No. — 22
Finances (comparées avec celles du
Danemarck) — Wed at lase &c — No. — 22.
Affaire du Lieutenant Roosen — No. — 28.
La forteresse d'Agershuus (Christiania) Tillæg. No. 28.
dº — dº — No. — 29.
Nouvelle Branche de la Banque
de Norvège établie à Skien — Le siège
à Drontheim — Branches actuelles, à
Christiania, à Bergen, à Christiansand
et à Skien. — No. — 29.
La forteresse d'Agershuus — No. — 30.
Affaire du Lieutenant du génie Roosen No. — 33
dº — dº — No. — 34
dº — dº — No. — 36
Sur l'union — No. — 42
dº — No. — 43
Kongsvinger. (Affaire du Lieutt. Roosen No. — 44.
dº — dº — No. — 49.

1836 Pêches. Lettre de Mr. Mörch du 21 Février 1836.

Nomination des Consuls en pays étranger — — — No. — 56.

d° No — 59

Mr. Moses verra si cet artle. sur la banque peut nous servir dans l'art. du Mémoire

Finances — — Tillæg — — No. — 68

Monnaies étrangères trouvées à Egersund. Tillæg. Christiania. Det nyligen anmeldte de — — No. — 71.

Sur la Composition du Ministère. (v. le Morgenblad No. 282. 1835.)

Sur la diminution du droit d'Expon. sur les bois. (1ste Tillæg) No — 78

Fortegnelse

over

indenlandske

Industrie-Producter,

indsendte

til

Konst- og Huusflids-Udstillingen i Christiania
i Februar 1836.

Christiania 1836.
Trykt hos Chr. Grøndahl.

432

Eugenias Stiftelse.

No.

1. Et rødt og hvidt Tørklæde med Stjerner, 48 ß. pr. Stk.
2. Et blaat og hvidt ditto med ditto, 44 ß.
3. Et rustguult og hvidt ditto, 44 ß.
4. Et grønt og hvidt ditto, 44 ß.
5. Et blaat ditto, 44 ß.
6. Et rødt og hvidt ditto, 44 ß.
7. Et rødt og hvidt Bordeforklæde, 72 ß.
8. Et ditto, 72 ß.
9. Et blaarudet ditto, 64 ß.
10. Et stribet ditto, 60 ß.
11. Et guulstribet ditto, 54 ß.
12. Prøve af figureret Demet, a 48 ß. Al.
13. En blaa og hvid Damastes Thedug $2\frac{3}{4}$ Al. lang, 2 Spd. 72 ß.
14. En rustguul og hvid ditto ditto $3\frac{1}{4}$ Al. l., 3 Spd.
15. En graae og hvid ditto ditto 3 Al. l., 2 Spd. 96 ß.
16. En rustguul ditto ditto 2 Al. l., 2 Spd.
17. En graae ditto ditto 2 Al. l., 2 Spd.
18. En ubleget ditto ditto 3 Al. l., 2 Spd. 60 ß.

19. En bleget ditto ditto 3 Al. l., 2 Spd. 96 ß.
20. En ubleget ditto ditto $3\frac{1}{8}$ Al. l., 2 Spd. 96 ß.
21. En bleget ditto ditto 3 Al. l., 2 Spd. 96 ß.
22. En ubleget ditto ditto 2 Al. l., 2 Spd.
23. Et bleget Damastes Thedug 3 Al. l., 2 Spd. 96 ß.
24. Et ditto ditto ditto 3 Al. l., 2 Spd.
25. Et grønt og hvidt Bordklæde 3 Al. l., 3 Spd.
26. Et ditto ditto $2\frac{1}{2}$ Al. l., 2 Spd. 60 ß.
27. Et ditto ditto 2 Al. l., 2 Spd. 24 ß.
28. 1 Serviet, som Prøve af Dreiel og Damastes Mønster $1\frac{1}{4}$ Al., 48 ß.
29. 1 ditto, 48 ß.
30. 1 ditto $1\frac{1}{2}$ Al. bred, 54 ß.
31. 1 ditto $1\frac{1}{4}$ Al. bred, 44 ß.
32. Ublegede smaae The- eller Frokost-Servietter, 28 ß.
33. Blegede ditto ditto 30 ß.
34. $16\frac{3}{4}$ Al. Gulvteppetøi a 96 ß. pr. Al.
35. $23\frac{3}{4}$ Al. Meubeltøi af Damastes Mønster a 48 ß. pr. Al.
36. 1 Kalikos Skjorte.
37. 1 Dameforklæde.
38. 1 Lommetørklæde.
39. 1 Damastes Thedug.

Pigen Mari Eilertsdatter (af Ager Sogn.)

40. 16 Alen Bomulds Dynevaar, a 38 ß. pr Al.

En Ubenævnt.

41. Et stort Tørklæde, 3 Spd. 24 ß.
42. Et Sengeteppe.
43. Et Bordteppe, 2 Spd.
44. En Serviet.
45. En ditto.
46. Et Stk. Bomulds-Hverken.

Mad. Pauline Morch
i Drammen.

47. Et Bordteppe, 5 Spd.

Jomfr. Augusta Grosch.

48. En Syepose, broderet med Perler, 1 Spd. 24 ß.

Jomfr. Julie Grosch.

49. En Læsepult, 1 Spd. 24 ß.
50. En Strikkekurv, 32 ß.
51. En ditto, 40 ß.
52. Et Skrivertøi, 32 ß.
53. Et ditto, 30 ß.
54. En Hexeportefeuille, 16 ß.
55. En ditto, 12 ß.
56. En Zephyr, fileret af Uld og Silke, 40 ß.

Jomfr. Nanna Grosch.

57. En Zephyr, fileret af Uld og Silke, 40 ß.
58. En ditto ditto, 40 ß.

Jomfr. S. Wisloff.

59. En Syekasse, 1 Spd.
60. En Porte montre, 1 Spd.
61. En Syekasse, malet paa Træe, 1 Spd. 48 ß.
62. En Lommebog ditto, 1 Spd.
63. En Syenaalebog, malet paa Træe, 72 ß.
64. En ditto, i Form af en Puster, 48 ß.
65. En Bakke med Frugter, Voxarbeide, 2 Spd.
66. En Jettons Kasse med 4 Esker, Paparbeide, 2 Spd.
67. En Syekasse, 1 Spd.
68. En ditto, 1 Spd. 72 ß.
69. En Kommode, 1 Spd.
70. En Strikkekugle i Form af en Tromme, 64 ß.
71. En Uhrkasse, 48 ß.
72. En Annotationsbog, 48 ß.
73. En Brystnaalæske, 20 ß.
74. En ditto, 20 ß.
75. En Fingerbolæske, 16 ß.
76. En ditto, 16 ß.
77. Nogle Toiblomster,

Hos Jfr. Wisloff, logerende i Bogbinder Rudes Gaard i Raadhuusgaden, kan desuden til alle Tider erholdes kjøbt forskjelligt Paparbeide.

Snedker Ole Olsen.

78. 1 Dusin Mahogni Stole uden stoppede

Sæder, 50 Spd.

79. 1 Syebord af Valbirk, 20 Spd.

80. 1 Mahogni Pidestal, 18 Spd.

81. 1 Birketræes Sopha, 14 Spd.

82. Prøve af Birketræes Stole pr. D. 18 Spd.

83. Ditto af ditto pr. Dusin, 22 Spd.

En Snedkerdreng hos Snedker Olsen.

84. 1 Mahogni Syskrin. 5 Spd.

Forgylder J. Johansen.

85. 1 forgyldt Ramme.

86. 1 ditto ditto.

Billedhugger Svendsen.

87. Tegninger af Gravminder, som efter Bestillinger udføres i Steen.

Robert Major,
i Christiansand.

88. Prøver af Pundtlæder, fabriqveret hos ham. Prisen er huudviis 24 ß. pr. Pd. Oplaget er i Christiania hos DHerrer Bertelsen & Hoskjær.

Juveleer Delphin.

89. 1 Guld Brystsmykke, 70 Spd.

Kurvemager Henckel.

90. 1 Veedkurv, 1 Spd. 60 ß.

91. 1 Papiirkurv, 1 Spd. 60 ß.
92. 1 Syekurv til at hænge paa Væggen, 1 Spd. 24 ß.
93. 1 fiin Hankekurv, 96 ß.
94. 1 Syekurv, 96 ß.
95. 1 Brødkurv, 72 ß.
96. 1 liden Hankekurv, 72 ß.
97. 1 liden Kurv, 36 ß.
98. 1 ditto ditto, 24 ß.
99. 1 større Kurv, 1 Spd.
100. 1 Kurv, 96 ß.
101. 1 ditto, 72 ß.

C. Møller.

102. 1 Kurvvugge, 18 Spd.

Bogbinder Wibye.

103. 1 Hovedbog, linieret og indbunden.
104. Prøver af Nodepapiir.

Snedker Meyer.

105. 1 Mahogni Secretair med Bogskab, Mesterstykke, 70 Spd.

Snedker Jacobsen.

106. 1 Mahogni Secretair, 60 Spd.

Blikkenslager Rolfsen.

107. 1 grøn laqueret Thecomfur med Kjedel og Fyrfod, 5 Spd.

108. 1 laqueret Thekande, 1 Spd. 24 ß.
109. & 110. 2 Lysebretter, a 36 ß.
111. 1 Laag, 4 Spd.
112. & 113. 2 laquerede Spyttebakker, a 96 ß.

C. Møller.

114. 1 Kobberstykke, 6 Spd.
115. 1 ditto, 6 Spd.
116. 1 ditto, 5 —
117. 1 ditto, 5 —
118. 1 ditto, 4 —
119. 1 ditto, 4 —
120. 1 ditto, 4 —
121. 1 ditto, 4 —
122. 1 ditto, 3 —
123. 1 ditto, 3 —
124. 1 ditto, 3 —
125. 1 ditto, 3 —

Kjøbmand Jacob Juul.

126. 1 Ark Tegnevelin.
127. 10 Sorter Betrækpapiir.
128. 1 Ark Postpapiir.
129. 1 Liinkage.

Gjørtler P. Bakke,
paa Foss.

130. 1 stor Dumbjælde, 44 ß.
131. 1 mindre Do. 18 ß.
132 Prøve af Bogstaver a 6 ß. pr. Stk.

133. 1 Divan Trindse 36 ß.
134. 1 Dørbeslag med Skildter 88 ß.

Maler Bing,
i Drammen.

135. Marschal Neys Portrait, tegnet med Sortkridt, i forgyldt Ramme 6 Sp.

Handskemager Ellefsen.

136. 1 Par forede Handsker 72 ß.
137. 1 Par sorte Handsker 48 ß.
138. 1 Par blaae Handsker 48 ß.
139. 1 Par hvide Handsker 40 ß.

Glasmagazinet.

140. 1 Karaffel 32 ß.
141. 1 Kugle 16 ß.
142. 1 Flaske med 2 Halse 20 ß.
143. 1 Retort med Tubus 12 ß.
144. 1 Lysekronearm $\frac{3}{4}$ Pd. 27 ß.
145. 1 slebet Brændeviinsglas 8 ß.
146. 1 Ølglas, Stampere, 8 ß.
147. 1 Klukflaske med Zirater (1 Pot) 36 ß.
148. 1 rund Bouteille med Do. ($\frac{1}{2}$ Pot) 24 ß.

Tugthuset.

149. 1 Stk. blaat Klæde.
150. 1 Do. grønt Do.
151. 1 Do. rødt Do.
152. 1 Do. brunt Do.

153. 1 Stk. sort Klæde
154. 1 Do. hvidt Do.
155. 1 Hestedækken.

C. Møller.

156. 1 Porcelains Bordfigur 16 Sp.
157. 1 Landkort over England 8 Sp.

En Ubenævnt,
ved Kjøbmand Poppe.

158. 1 broderet Stykke.
159. 1 Do. Do.
160. 1 Do. Do.

Fra Universitetet.

161. 1 Væverstol med Harniskrustning, forfærdiget af Modelmester Rinnan.
162. 1 Blæsebælg, ligesaa.
163. 1 Universal Skruestikke do.
164. 1 fritstaaende Trappe do.
165. 1 hydraulisk Presse do.
166. Endeel platoniske Figurer.

Bødkermester Møller.

167. 1 Ankerbore 8 Sp.
168. 1 ovalt Torvespand.
169. 1 lidet Anker.

Gibsarbeider Guidotti.

170. Minerva, bronceret 1 Sp. 72 ß.

171. Statsraad Krogs Büste 1 Sp.
172. Do. hviid, 1 Spd.
173. Bachus 48 ß.
174. 1 Orn, bronceret 1 Sp 60 ß.
175. 1 Voxmaske 48 ß.
176. 1 Do. 48 ß.
177. 1 Do. 48 ß.
178. 1 Do. 48 ß.

Kjobmand Hindrum,
paa Kongsvinger.

179. Prove af Myrstaal.

Kjobmand C. F. Lund,
paa Moss.

180. Prove af Rapsædfrøe.
(Af 2 Potters Udsæd erholdt han efter Opgivende 2½ Tønde).

En Ubenævnt.

181. Model af en Tjære-Ovn.

Klokkestober Smith.

182. 1 Sypor Maskine til at dreie Cylindere med.
183. 1 Maskine til at skjære Hjul med.
184. 1 Maskine til at skjære Skruer med.

Glassliber Bittner.

185. 1 Olglas 60 ß.

186. 1 Ølglas, 1 Sp.
187. 1 Do. 1 Sp. 24 ß.
188. 1 Do. 84 ß.
189. 1 Do. 72 ß.
190. 1 Do. 1 Sp. 60 ß.
191. 1 Portviinglas 1 Sp.
192. 1 Do. 72 ß.
193. 1 Do. 72 ß.
194. 1 Ølglas 96 ß.

Kammager Bakke.

195. 1 Hornkam (Wienerkam) 36 ß.
196. 1 Do. (Topkam) 24 ß.
197. 1 Do. 24 ß.
198. 1 Par Sidekamme 12 ß.
199. 1 Do. Do. 12 ß.
200. 1 Redekam 24 ß.
201. 1 Skoehorn. 18 ß.
202. 1 Par Skilpaddesidekamme, som Prøve hvorefter Bestillinger modtages til Priis 96 ß. pr. Par.

Kunstdreier Withey.

203. 1 Strikkekugle, 72 ß.
204. 1 ditto ditto, 72 ß.
205. 6 Prehner, a 32 ß. pr. Stk.
206. 6 ditto, a 24 ß. pr. Stk.
207. 6 Tandstikkere, a 32 ß. —
208. 6 ditto, a 24 ß. —
209. 6 Alenmaal, a 36 ß. —

210. 6 Voxsneller, a 24 ß. pr. Stk.
211. 6 Fingeboller, a 36 ß.
212. 1 Naalepude, 60 ß.
213. 1 ditto, 60 ß.
214. 1 ditto, 60 ß.
115. 1 ditto, 60 ß.
216. 1 Signet, 48 ß.
217. 1 ditto, 48 ß.
218. 1 ditto, 48 ß.
219. 1 ditto, 48 ß.
220. 12 Armknappe a 6 ß.
221. 6 ditto, a 8 ß.
222. 1 Smergelpude, 30 ß.
223. 1 ditto, 30 ß.
224. 1 ditto, 30 ß.
225. 3 ditto, a 24 ß.
226. 6 Naalehuse, a 24 ß.
227. 4 Sigarrer, a 48 ß.
228. 4 Barneringe a 36 ß.
229. 1 Daase til Lugtendesvamp, 60 ß.

Uhrmager Halvorsen.

230. 1 ottedages Taffeluhr, 48 Spd.

Maler Thomson.

231. Copie efter Raphael.
232. ditto efter Greuze.

Jomfruerne Georgine og Kaja Heyeren.

233. 1 Stykke broderet af Haar.

234. 2 Guldbroderier.
235. 1 Arødskurv 4 Sp. 60 ß.
236. 1 oval Syekurv 3 Sp.
237. 1 Theeskekurv af Perler.
238. 1 liden rund Kurv af Perler.
239. 1 Officeers Ponpon.

En Ubenævnt.

240. 1 Smed med sit Værktøi, udarbeidet i Træe af Huusmand Christen Heigaard i Vandsøe Præstegjeld.

Blikkenslager P. A. Smebye.

141. 1 laqveret Træk Kaffekande 1 Sp. 72 ß.
242. 1 Do. Do. 1 Sp. 24 ß.
243.
244.
245.

En Ubenævnt.

246. 1 Tollekniv med en mindre Do. i dens Skaft, arbeidet af en Bonde i Trondhjems Stift.

Jahn Holmsen,
paa Skydsjordet.

247. 1 Ottedages Stueuhr som Prøve 30 Sp.
248. 1 Strygejern som Prøve 3 Sp.
249. 1 Pibehoved af Træe med Staalbeslag, som Prøve. 1 Sp.

Hans Holmsen.

250. 1 Rævesax som Prøve 7 Sp.
251. 1 Chatol = Laas med 12 Hager som Prøve 3 Sp. 60 ß.

Rokkedreier Eilert,
fra Aaseneie i Agers Sogn.

252. 1 Rok 2 Sp. 24.

En Ubenævnt.

253. 1 Klokkestreng 4 Sp. 60 ß.

Gibsarbeider Guidotti.

254. 1 Gibsfigur 1 Sp. 60 ß.

Skolediscipel Bergwitz.

255. 1 Kurv, arbeidet af Papiir.'

Fuldmægtig Stabel.

256. 1 Garnvinde i en Flaske.

Pastor emeritus Lundh.

257. 1 Skee udskaaren i Træe af ham selv.
258. 1 Do. ligesaa.
259. 1 Do. ligesaa.
260. 1 Daase ligesaa.
261. 1 Do. ligesaa.

Fra Universitetet.

262. Model til en Kalkslager, forfærdiget af Modelmester Rinnan.

263. Model til en Kardemaskine, forf. af Gelertsen.
264. en Wulf, ligesaa.

Uhrmager Enger.

265. 1 Maskine til at skjære Cylindere med, egen Opfindelse og Arbeide.

Skolelærer Brandt.

266. 1 Stykke tegnet med Pen.

Boghandler P. Hoppe.

267. 1 Malerie af Balche.
268. 1 Do. = Do.
269. 1 Do. = Do.
270. 1 Do. = Do.
271. 1 Do. = Do.
172. Prøve af forgyldte Rammer af Pettersen i Drammen.
272. Do. Do.

Skoleholder Iver Olsen.

273. 1 lidet Stk. hjemmevævet Bomuldstøi.
274. 1 lidet ditto ditto.
275. 1 lidet ditto.
276. 1 lidet Stk. ditto Kipper.

Capitaine Busch.

277. 1 broderet Lysefkjerm.
278. 1 broderet Flaskebakke.

Eugenias Stiftelse.

279. 1 graae Thebug 3 Al lang, 3 Spd.
280. 2 Al. smalstribet Demet, a 30 ß. pr. Al.
281. 1 Torklæde 96 ß.
282. 3½ Al. mønstret Bommesie, a 30 ß.
283. 1¼ Al. Haandklædedreiel, a 30 ß.
284. 1¼ Al. stribet Dreiel, a 34 ß.
285. 2½ Al. rudet ditto, a 40 ß.

Maler Gjøs.

286. 1 malet Rullegardin, 3 Spd.
287. 1 ditto, 2 Spd.

Glassliber Bittner.

288. 1 Portviin Glas, 84 ß.
289. 1 ditto, 84 ß.
290. 1 ditto, 84 ß.

Skræddermester L. Kjersta.

291. 1 Construction til Veiledning i Tilskjærerkonsten.
292. 1 ditto ditto.

En Ubenævnt.

293. 14 Prøver af Mønstere, aftrykte med her i Byen forarbeidede Træsnit.

Dreier Schibsted.

294. 1 Piberør, 1 Spd.
295. 1 ditto, 1 Spd.
296. 1 Strikkekugle, 72 ß.

Bogbinder Hoppe.

297. Luthers Huuspostil, smukt indbunden.
298. 5 forskjellige Protocoller.
299. 1 Æske.
300. 1 do.
301. 1 Stambog.
Disse Sager kunne ei indleveres før Onsdag Morgen.

Snedkersvend Borge (hos Snedk. Kock).

302. 1 Skammel, 8 Spd.
303. 1 Lyseskjærm, 5 Spd.

Blikkenslager Remsberg.

304. 1 Træk-Kaffekande, 5 Spd.

Professor Maschmann.

305. 1 Haandsprøite,

Juveleer Tostrup.

306. 1 Sølv-Theemaskine.

En Ubenævnt.

307. 1 Malerie af Balche.
308. 1 ditto.
309. Lepas tintinabulum norvegicum.

Kjøbmand Poppe.

310. 1 Trædaase, udskaaret af Ole Stenersen.
311. 1 ditto.

312. 1 Træedaase, udskaaret af Ole Stenersen.
313. 1 ditto.
314. 1 ditto.

Instrumentmager Waarum.

315. 1 Harmonika-Pianoforte.
316. 1 ditto ditto.

En Ubenævnt.

317. 1 Broderet Krave, 96 ß.

442

Fortegnelse

over

indenlandske Industrie-Producter,

indsendte til

Konst- og Huusflids-Udstillingen i Christiania i Februar 1835.

Christiania 1835.
Trykt hos Jacob C. Abelsted.

553

Juveleer J. Blytt.

No.

1. En Diamant Brystnaal 16 Spd.
2. En do. Ring med Granat. 8 Spd.
3. En Ring med Granater. 5 Spd.
4. Et Par Ørenringe med do. 8 Spd.
5. En Naal med Perler og Amatyst. 9 Spd.
6. En Sølv Thekande, 22 Lod. 24 Spd.
7. En Sukker-Comme, Chrystal med Sølvbeslag. 18 Spd.

Uhrmager Landtværk.

8. Et Sølvuhr med fri Ankergang, og et Par Steenhuller, som gaaer under Optrækningen. Cassen forfærdiget i Hamburg.
9. Et Gradmaal, indrettet til at maale de fineneste Dele i Uhret. 1 Grad er omtrent et Hovedhaars Tykkelse eller 1 Pariser Linie, deelt i 48 Grader og hver Grad i $\frac{1}{4}$ Dele. Omtrent lignende Maskine kan bruges til at maale Uld med.

No.

Smed Berger Olsen ved Christiania.

10. En Presse til Blomsterfabrikation med tilhørende Stempler og øvrige Værktøi.
11. En Blomster-Kasse.

Grosserer N. Andresen fra Holmens Ornamentfabrik ved Christiania.

12. Et Tagrøste med glaserede Tagsteen: à 26 Spd. pr. mille.
13. En dobbelt Tagglugge.
14. En glaseret Mønnepande.
15. En do. Gradsperresteen (ogsaa anvendelig til Vinkelrender).
16. En rød Tagsteen à 12 Spd. pr. mille.
17. 5 forskjellige Gesimssteen.
18. 2 do. Listesteen.
19. En Draabesteen.
20. En do. mindre.
21. En Tandsnit med Hjørne.
22. En Slangeæglist med do.
23. En mindre do. med do.
24. En Consolsteen.
25. En Cordonsteen med S Ornament.
26. En do. med Allagre.
27. 4 forskjellige Rosetter.
28. Et Licern-Capiteel.

No.
29. ¼ dorisk Capiteel med Forziringer.
30. ¼ do. do.
31. En Ballustradesteen.
32. En Vandledningssteen.
33. En Vindues-Indfatnings-Steen.

Underinspecteur Lagerkrantz,
fra hans Fabrik i Christiania.

34. Prøve af Bomuldsvatplader.
35. Do. af 3 Sorter Sponmatter.
(Bestillinger modtages af Kjøbmand F. W. Poppe).

En Ubenævnt.

36. 5 Stk. Vestetøier à 96 ß. pr. Stk.
37. 2 Torklæder à 2 Spd.

Jomfru S. Wislöff i Christiania.

38. En Lyseskjerm, Xylographie.		2 Spd.	96 ß.
39. En Læsestoel	do.	1 —	24 -
40. En Fidibuscasse	do.	1 —	
41. En Syecasse	do.	1 —	
42. En Lommebog	do.	1 —	
43. En Zigarcasse	do.	- —	96 -
44. 2 Synaalsbøger	do. pr. Stk.		60 -

45. En Bakke med Frugter, Voxarbeide, 3 Spd.
46. En Kurv, Perlearbeide. 2 Spd.

No.
47. 12 forskjellige Blomster. 3 Spd. 52 ß.
48. En Syecasse af Paparbeide med Indretning i, 3 Spd.
49. En Jetons-Casse med 4 Æsker. 2 Spd. 48 ß.
50. 2 Æsker med malede Laag, pr. Stk. 48 ß.
51. 3 Æsker, tucheret paa Taft à 56 ß. og 48 ß. pr. Stk.
52. En Kommode 96 ß.
53. En Tobaksdaase af Saffian, 96 ß.
54. En stor Syecasse, 1 Spd.
55. 2 mindre do. à 96 ß. og 72 ß.
56. 3 Uhrcasser. 48 ß. pr. Stk.
57. En Æske. 28 ß.
58. 3 do. à 24 ß.
59. 2 do. a 20 ß.
60 En Brystnaalæske 24 ß.
61. En Fingerbølæske 16 ß.
62. En Kurv med Naalepude, 24 ß.
63. En Do. 20 ß.
64. En Do. uden Pude. 12 ß.

Jomfru Maren Mikkelsen,
(boende i Grændsen.)

65. 4 Læsepulte.
66. 2 Uhrfutteraler.
67. 6 Fidibusbægere.
68 2 Annotationssamlere.
69. 3 Syekurve.

No.
70. 2 Kufferter.
71. 1 Dusin Traadvindsler.
72. En Syeæske.

F. & C. Glads Papiirfabrik.

73. Prøver af 31 Sorter Papiir.
Priserne noterede paa vedlagte Priis-Courant.
(Udsælges ved D.Hrr. Kjøbmænd Gjørstad og Glůkstad.)

En Ubenævnt.

74. 4 Par Dame-Handsker af Reensdyrskind.

Jomfru Hanne Smith.

75. En broderet Sovestoel.

Jomfrue Julie Grosch.

76. En Strikkekugle. 72 ß.
77. En Uhrcasse. 60 ß.
78. 3 diverse Æsker.
79. Et Pilekogger til at lægge Fidibusser i, 60 ß.
80. En Læsestoel.
81. En Strikkekurv.

Chemiker Becher.

82. 2 Thermometre paa hvidt Glas.
83. Et Do. paa blaat Do.
84. En Brændeviinsprøver efter Spendrup.

No.
85. Et Søebarometer.
86. 2 chemiske Fyrtøier.
87. En chemisk Friktionsstiker.
88. 6 simple chemiske Fyrtoisflasker.
89. Prøve af Skoesværte.

Apotheker Möller.

90. En Sigtemaskine til pharmaceutisk Brug.
a) Prøve af pulveriseret China.
b) Do. af Do. Valeriana.
91. Chemisk Ballance-Vægt forfærdiget af Clausen, (naar hver Skaal er belastet med ½ ℔, saa angiver 0,001 Grans Tillægsvægt paa den ene Skaal et meget betydeligt Tilslag.)
92. En Haandbrandsprøite af Clausen.

Snedkermester Nikkelsen.

93. En Secretair af Almerødder.
94. Et Mahogni Spillebord.
95 Et rundt Divanbord af Mahogni.
96. En Stoel af Do.
97. En Sengebund af Staalfjedre.

Konstdreier Schibsted.

98. En Tobakspibe.
99. 2 Piberør.

No.
100. En Garnvinde.
101. Strikkekugler.
102. 2 Futteraler til Strikkepinde.
103. 2 Tandstikkere.

Stiftamtmand Thygeson.

104. En Kugleriffel til at lade bagfra, forfærdiget i Bergen.
105. En Tollekniv fra Biri.
106. 2 Prøver af Muursteen fra Schøyen.
107. 2 Do. af røde Tagsteen fra Do.
108. En Prøve af Rapsæd avlet paa Do.

Kurvmager Henchel.

109. 3 runde Syekurve.
110. 2 do. do. mindre.
111. 2 do. do. do.
112. 2 do. do. do.
113. 2 do. do. meget smaae.
114. En aflang do. med Laag.
115. En do. do. med do.
116. En do. do. mindre.
117. En Syekurv med Hank.
118. 2 Armkurve.
119. En Knivkurv.
120. En Veedkurv.

No.
121. En Brødkurv med Laag.
122. 3 Hankekurve.
123. 2 smaae røde do.

En Ubenævnt.

124. En Pung af Perler med Sølvlaas.
125. En do. do.
126. Et af Perler broderet Pavillon.

Fra Agershuus Fæstnings Arbeids=anstalt.

127. 2 Stykker Gulvmatter a 60 ß.
128. En Søpleskuffe 40 ß.
129. 2 Kardasker a 36 ß.
130. En Haarbørste 18 ß.
131. Et Pottemaal 42 ß.
132. 2 Bordbørster a 24 ß.
133. Et Blikspand 48 ß.
134. Et Blik=Madspand 1 Spd. 26 ß.
135. 3 Beenskeer a 2 ß.
136. En Kobber Kaffekjedel 1 Spd.
137. En oval Klædesbørste 36 ß.
138. Et Schakspil 108 ß.

Kjöbmand F. W. Poppe.

139. Prøve af Bomuldsgarnsvirrer herstedს fa=brikerede.

447

No.
140. Prøve af Straafletter, som forfærdiges hertillands og sælges af Fabrikanterne efter Priis pr. Favn eller 3 Alen.
141. En med Tollekniv skaaren Snustobaksdaase.
142. En Tollekniv.

Bogbinder Frederiksen.

143. En Bibel.

En Ubenævnt.

144. Et Par Ørenringe og en Brystnaal af Diamanter. 300 Spd.

Instrumentmager Clausen.

145. En Vægt Ballance paa Stativ.
146. Et Mikroskop.
147. Et Platina Fyrtøi.
148. Et do. do.
149. Et Lomme-Chondrometer.
150. Et Lomme-Thermometer.
151. Et Par blaae Staalbriller.
152. Et Par Skilpaddes Briller.

Kjöbmand Gjörstad.

153. 12 Stykker Børneleger af Træ.

Kjöbmand Cröger.

154. 2 Stykker Dukker i tellemarkisk Dragt. 5 Spd.

No.

Pastor emeritus Lundh.

155. 8 Skeer udskaarne af Træ.
156. 4 Daaser do. do.
157. 1 Æske med 3 smaae udskaarne Kurve.
158. En udskaaren Træskaal.

Kjöbmand Jacob Juul.

159. Et 5 Vinget Skjermbret 2 Spd. 72 ß.
160. En Prove af Uld, oprevet af Klude ved Maskine, 6 ß. pr. Mrk.
161. Et Par Vanter, strikkede af ovennævnte Uld.
162. 3 Stykker Betrækpapiir a 3 Mk. og 3 Mk. 8 ß. pr. Stk.
163. a) Prove af tykt Velin Tegnepapiir.
b) Prove af Carl Johans Post-Velin.
c) Prove af lineret Papiir til Protocoller, lineret ved Maskine.
164. Prove af Beensværte.
165. Prove af Beenmeel til Gjodning.
166. Do. af Marmor; Eenfarvet og Cattun-Papir.

Fra Glasmagazinet.

167. En Karaffel med 3 Ringe og Kork. 32 ß.
168. En Bouteille med Fad. 16 ß.
169. En Cantinflaske. 20 ß.

No.
170. Et Dinglas. 12 ß.
171. En Vadskevandskaraffel. 24 ß.
172. Et Mellem-Glasrør med Tubus. 12 ß.
173. En Gradestok 8 ß.
174. En Jagtflaske 10 ß.
175. Et Glasrør. 8 ß.
176. Et Brændeviinsglas, slebet. 8 ß.
177. Et Do. No. 19, slet. 6 ß.
178. Et Viinglas, No. 1, 10 ß.
179. Et Do. No. 5. 10 ß.
180. En Tragt. 8 ß.
181. Et Blækhorn. 12 ß.
182. En Eau de Cologne Flaske. 4 ß.

Fra Hole Vitriolværk.

183. Prøve af grøn Vitriol pr. 100 ℔ 2½ Spd.
184. Do. af Brunrødt pr. Do. 1½ Spd.

Copiist Bech.

185. 2de smaa udskaarne Rokke af Skildpadde.

En Ubenævnt.

186. En Klokkestræng, Canevasarbeide.
187. En broderet Syepose.

No.

Graveur Buch.

188. En Deel Prøver af hos ham forfærdigede Segl.

Smeddemester Knud Smith.

189. En Sypor=Maskine til at dreie Cylindere.
190. En Maskine til at skjære Hjul med.

Uhr= og Paraplüiemager Halvorsen.

191. Et Taffeluhr fra 45 til 50 Spd.
192. Et 8 Dages Uhr med Jernlodder fra 20 til 30 Spd.
193. Et Vækkeruhr 10 Spd.
194. Et Cabinet Uhr. 10 Spd.
195. 12 Prøver af Dørbeslag med Skilter fra 4 til 9 Mrk.
196. En Haanddreierstoel. 10 Spd.
197. En Fiskesnelle. 1 Spd. 72 ß.
198. En Klædekrog. 24 ß.
199. En Skrueklemme. 36 ß.
200. En Morter med Støder. 6 Spd.
201. En Ventil. 96 ß.
202. Prøver af Parapleu fra 1½ til 9 Spd. pr. Stk.
203. Do. af Parasol fra 2½ til 10 Spd.
204. 3 Gasbrændere à 1 Spd. 72 ß.

No.

En Ubenævnt.

205. En broderet Børnekappe. 1 Spd. 48 ß.
206. 2de Pibelidser a 96 ß.

Lithograph Fehr.

207. Et Topographisk Kort over den norske Kyst.

Instrumentmager Thomle.

208. Et Pianoforte i Mahogni Casse 150 Spd.

Professor Esmarck.

209. Prøve af Staal, forfærdiget af Myremalm i Trysſild Præstegjeld.
210. Prøve af Uldgarn og Klæde, farvet hoirødt med Lach Dye istedetfor Coccenille.

En Ubenævnt.

211. 2 Handskeskind fra Værdalen a 44 ß.
212. Prøve af korte Damehandsker af dette Skind.

Jomfru Vedöe.

213. 2 Par Bomuldskarder 1 Spd. 48 ß.
214. 1 Par Uld Do. 1 Spd.

Blikkenslagermester Thinn.

215. 2 argantiske Lamper a 5 og 4 Spd.

No.
216. 3 polerede Blik-Faddexler a 3, 2 og 1 Spd.
217. En Themaskine, 5 Spd.
218. 2 Kjedler med Messing-Fyrfade a 3 og 2 Spd.
219. Et Dampapparat til Piberensning. 48 ß.

Gaardbruger A. O. Sörlie i Ager.

220. Prøve af Slots-Muurstene. 6 Spd. pr. 1000.
221. Do. af rød Tagsteen. 10 Spd. pr. Do.
222. Do. af blaa glasseret Do. 25 Spd.
223. Do. af ny Form. 30 Spd.
224. Røde af samme Form. 12 Spd.
225. Kridtpiber, korte a 4 Mrk. pr. Gross, længere til forskjellige Priser.
226. Forskjellige Sorter Krukker.
227 Forskjellige Sorter Steenkakkelovne fra 14 til 20 Spd.

Madame Dahler paa Bredtvedt i Ager.

228. Et Stykke rødrudet Bomuldstøi.
229. Et Stykke figureret Do.
230. Et Do. Bomuldstøi.

Fra Gaarden Hovind i Næs.

231. Et Stykke grønt og sort rudet Hværken.
232. Et do. Do.

Fortegnelse

over

indenlandske

Industrie-Producter,

indsendte

til

Konst- og Huusflids-Udstillingen

i

Christiania i Februar 1837.

Christiania.
Trykt hos Carl L. Roshauw.

Fra Vaabenfabrikken paa Kongsberg.

No.
1. 1 dobbeltløbet Jagtgevær,
2. 1 glatløbet Jagtgevær med Baandløb.
3. 1 Proportionalpasser.
4. 1 Skruſtikke indrettet til Sidebevægelſe (af chirurgiſke Inſtrumenter.)
5. 1 Speculum vaginæ.
6. 1 Acoucheurtang.

Fra Kunſtdreier T. S. Withey.

7. 1 Elfenbeens Syeſkrue med Pude, 2 Spd.
8. 6 Syeſkruer af Træe, 36 ß. pr. Styk.
9. 2 Elfenbeens Syepuder, 60 ß. pr. Stk.
10. 2 dito dito
11. 2 dito Smergelpuder, 30 ß. pr. Stk.
12. 2 dito dito, 24 ß. pr. Stk.
13. 6 Stk. dito Ringe for Børn, 30 ß. pr. Stk.
14. 12 Stk. Sennops- og Salt-Skeer af Been, 16 ß. pr. Stk.
15. 6 Stk. Tandſtikkere af Skildpadde, 32 ß. pr. Stk.
16. 6 Stk: dito af Elfenbeen, 24 ß. pr. Stk.
17. 6 Stk. Prehner med Skildpaddes Knap, 32 ß. pr. Stk.
18. 6 Stk. dito til at ſkrue ſammen, 24 ß. pr. Stk

19. 6 Stk. dito af Been, 12 ß. pr. Stk.
20. 12 Stk. Trækkenaale, 4 ß. pr. Stk.
21. 3 Stk. Voxsneller, udskaarne, 24 ß. pr. Stk.
22. 3 — dito, 20 ß. pr. Stk.
23. 6 — Alenmaal, 36 ß. pr. Stk.
24. 6 — Snurrebusser, 36 ß. pr. Stk.
25. 6 — store udskaarne Elfenbeensknappe, 8 ß. pr. Stk.
26. 6 Stk. simplere dito, 6 ß. pr. Stk.
27. 6 — mindre ditto, 2 ß. pr. Stk.
28. 6 — — udskaarne ditto, 4 ß. pr. Stk.
29. 6 — Bilberokas, 24 ß. pr. Stk.

Fra Snedkermester Paulsen.

30. 1 Mahognie Damesekretair, 60 Spd.

Fra Snedkermester O. Olsen.

31. 1 rundt Divanbord af Mahognie, 20 Spd.
32. 4 Mahognie Spilleborde, 10 Spd. pr. Stk.
33. 1 ditto Sopha, 20 Spd.
34. 1 ditto Kommode, 26 Spd. Parret.
35. 2 Dusin Bøgetræes Stole, 35 Spd. Dusinet.

Fra Snedkermester O. Møller.

36. 1 Mahognie Sekretair, 65 Spd.
37. 1 ditto Spisebord, 20 Spd.

38. 6 Stk. ditto Stole, 25 Spd.
39. 1 ditto Toiletbord, 55 Spd.

Fra Snedkermester A. Andersen.

40. 2de Sophaer af Mahognie, 28 Spd. pr. Stk.
41. 1 rundt Divanbord, ditto 22 Spd.
42. 2de Spilleborde.

Fra Kurvemager Henckel.

43. 1 Papiir-Kurv, 2 Spd.
44. 1 stor Syekurv, 1 Spd. 24 ß.
45. 1 Kurv med Lok, 96 ß.
46. 1 Blomsterkurv, 60 ß.
47. 1 Veggekurv, 1 Spd.
48. 1 Frugtkurv, 96 ß.

Fra Malersvend N. Bing i Drammen.

49. 1 Portrait af de Franskes Konge, tegnet i Sortkridt og i forgyldt Ramme, 5 Spd.
50. 1 ditto af Otto August Cronhjelm i Stokholm, tegnet i Sortkridt og i forgyldt Ramme, 5 Spd.
51. 2de Steentryk, oversatte til Oliemalerier i forgyldte Rammer, 4 Spd. pr. Stk.

Fra Smed Hollesen i Bergen.

52. 1 Portlaas, 40 Spd.

Fra H Helseth pr. Drammen.

53. 10 Al. (et Kjoletøi) blaat og grønt Værken, 5 Spd.

54 2de Vestetøier, 60 ß. pr. Stk.
55. 1 Prøve af Bomuldsgarn fra Solbergs Bomuldsspinderie paa Eger, 66 ß. pr. Pd.

Fra Bogbinder Jacob Sanne.

Bogbinder-Arbeider:

56. 1 Protokol, 8 Bøger stor Median, indbunden i Ruelæder med guldspræget Snit, 10 Spd.
57. 2de Psalmebøger, indbunden i Fløiel, 3 Spd. 60 ß. pr. Stk.

Paparbeide:

58. 1 Nøgleskab i Form af et Tempel, 10 Spd.

Papmaskearbeide:

59. 1 Tyrk som Tobakskasse med Pibekradser af Sølv, 4 Spd.
60. 1 Skotter, 3 Spd.
61. 1 Neger, 3 Spd.
62. 1 Ridder (skal ikke sælges).
63. 1 mindre ditto, 1 Spd. 24 ß.
64. 1 Tyroler, 1 Spd. 24 ß.
65. Masaniello, i Fiskerdragt, 2 Spd.
66. 1 Page, 1 Spd. 24 ß.
67. 1 Spaniol, 1 Spd. 60 ß.
68. 1 Valders, 1 Spd. 24 ß.
69. 1 ditto, Fruentimmer, 1 Spd. 24 ß.
70. 1 Skolemester, 1 Spd. 60 ß.
71. Transperant-Oblater, 20 ß. pr. Æske.

Fra Jomfrue N. P. Pharo.

Malerier:

72. 1 Landskab, forestillende et lidet Partie ved Frederiksdals Aae.
73. 1 Portrait.
74. 1 ditto.
75. 1 ditto.
76. 1 Blomsterstykke.
77. 1 stort Bibelhistorisk Stykke med 5 Personer i halv Legemsstørrelse. Stykket forestiller Labans Afsked med Rachel, 100 Spd.

Broderier:

78. 1 lidet Landskab broderet med Haarsilke.
79. 1 Broderie med Perler indfattet i en Læsestoel.
80. 1 ditto i en Lysesskjæm.
81. 1 broderet Pengepung (Malerierne ere af Jfr. Pharo og Broderierne forfærdigede af hendes Elever.

Fra Jenssen.

82. 1 Kirke af Papiir.

Fra Frue Mosgaard.

83. 1 Sengeomhæng af hjemmevirket Bomuldstøi.

Fra Sadelmager Dethloff.

84. 2de Vognseler med Sølvpletteret Beslag, 75 Spd.
85. 1 Dame-Ridesadel.

Fra Jomfrue Carstens.

86. 3de broderede Stykker.

Fra en Ubenævnt.

87. 1 broderet Stykke.

Fra Jomfrue H. Julie Grosch.

Paparbeider:

88. 1 Syekasse, 72 ß.
89. 1 Uhrkasse, 60 ß.
90. 1 liden Æske med Laag, 36 ß.
91. 1 Strikkekurv, 40 ß.
92. 1 ditto 40 ß.
93. 1 ditto 40 ß.
94. 1 ditto 40 ß.
95. 1 Skrivertøi i Form af en Bog, 84 ß.

Fra Jomfrue Grevesmöhlen.

96. 2de tegnede Kravebaand, 84 ß. pr. Stk.
97. 2de dito dito, 60 ß. pr. Stk.
98. 1 Par Tøfler, 96 ß.
99. 1 ulden Zephyr.

Fra Frue Susanne sal. Hammer

som siden Aaret 1821 har været aldeles blind, og nu er 67 Aar gammel. I forrige Aars Efteraar har denne gamle, blinde og Gud hengivne Kone egenhændig forfærdiget følgende Fruentim-

mer-Arbeider, samt skrevet medfølgende Brev, for at fremlægges ved Udstillingen.

100. 1 strikket Pengepung af Silke.

101. 1 ditto Pung af Bomuldsgarn.

102. 1 Kappe af Lærred, som hun foruden at have syet, har tilklippet, fileret Kniplingerne og vævet Baandene til.

103. 1 Prøve af Vadmel, hvortil hun har spundet Garnet.

104. 1 Prøve af colleurte Baand, som af hende vævede.

105. Hendes egenhændige Skrivelse dateret 14de Novbr. f. A.

Fra Guldsmed Tostrup.

106a. 1 Theekande af Sølv.

106b. (Indleverer ogsaa en under Arbeide havende Sølv-Theemaskine, vægtig circa 300 Lod, saafremt den bliver færdig til eller i Udstillingstiden.)

Fra Th. Joh. Heftye & Søn.

107. Prøver af Pundtlæder, fabrikeret ved deres Garverie, 42 ß. pr. Pd.

108. ditto af Bindsaallæder, ditto ditto, 42 ß. pr. Pd.

Fra Chr. Pedersen i Ager Sogn.

109. 1 Tegning af Kjøbenhavn, som forfærdiget med Pen.
110. 1 Model af en Saug og en Slibesteen.

Disse Ting ere forfærdigede af bemeldte C. Pedersen, der af et Sygdomstilfælde har holdt Sengen i over 3de Aar. Det anmærkes, at han aldrig har lært at tegne eller snekere.

Fra en Ubenævnt.

111. 1 Nystemaskine.

Fra Blikkenslager Thinn.

112. 1 Blik-Büste med Piedestal
113. 1 Messing Kjedel, 3 Spd.
114. 1 ditto Kande, 1 Spd. 24 ß.

Fra Glassliber Bittner.

115. 4 Stk. Porterglas med forskjellige slebne Figurer og Zirater, 1 Spd. 48 ß. pr. Stk.
116. 4 Stk. simplere ditto med ditto, 60 ß. pr. Stk
117. 2 Stk. Ollglas med ditto, 60 ß. pr. Stk.
118. 4 Stk. ditto med ditto, 1 Spd. 24 ß. pr. Stk.

Fra Possementmager A. Almgren.

119. Prøve af brede Vognsnorer med sort Silkebund, 44 ß. pr. Al.
120. ditto, smale ditto ditto, 10 ß. pr. Al.

121. ditto, brede ditto ditto med guul og hvid Silkebund, 44 ß. pr. Al.
122. ditto, smale ditto ditto, 10 ß. pr. Al.
123. ditto, mørkeblaae, brede Vognsnorer uden Silke, 38 ß. pr. Al.
124. ditto ditto smale ditto ditto, 10 ß. pr. Al.
125. ditto ditto brede ditto ditto, simplere Slags, 34 ß. pr. Al.
126. ditto ditto smale ditto ditto, 10 ß. à 6 ß. pr. Al. Af forestaaende Sorter haves Beholdning. Til Forfærdigelse af uldne Fryndser og Agramaner til billige Peiser anbefaler han sig.

Fra Jomfrue Moe paa Ringeriget.

127. 1 broderet hjemmevævet Schalstørklæde.

Fra Jens Soelberg i Hurdals Præstegjæld.

128. 1 Spinderok, 2 Spd. 40 ß.
129. 1 Klarinet, 2 Spd.
130. 1 Haspetræ, 1 Spd.

Fra C. W. Rossing i Frederichstad.

131. 1 Par Haandkarter.

Fra Mad. sal. Jorgensen.

132. 1 Svobe, som Prøve, 6 Spd. pr. Dusin.
133. 1 ditto ditto, 4 Spd. pr. Dusin.
134. 1 ditto ditto, 4 — —

Ved Foged Gjerdrum.

135. 1 Tollekniv med Messing Beslag, 2 Spd.
136. 1 ditto med Sølvbeslag, 2 Spd. 60 ß.
137. 1 ditto med ditto, 2 Spd. 60 ß.

Arbeidet af den 70aarige Haldor Vigshagen i Slidre Præstegjeld i Valders.

Fra Instrumentmager F. Bader.

138. 1 Pianoforte, 120 Spd.

Fra Landskabsmaler P. Balke.

139. 1 Malerie, forestillende Naturbroen paa Eger.

Fra Bøssemagermester Grægersen (ved Mynten).

140. 1 Skjæremaskine, forfærdiget i 1832.
141. 1 Dreiemaskine, — — — 1836.
142. 1 ditto — — — 1836.
143. 1 Klopsnit — — — 1831.
144. 1 stort Klopsnit, forfærdiget 1831.

Endvidere for Jomfrue Grosch.

145. 2 Fritser, 28 ß.
146. 2 Naalepuder, 16 ß.
147. 2 Uldkapper, 28 ß.
148. 1 Æske, 36 ß.

Endvidere for Jomfrue Grevesmöhlen.

149. 5 Uldhuer, 42 ß. pr. Stk.

Endvidere fra Glassliber Bittner.

150. 1 lidet Ølglas, 60 ß. Stk.

151. 1 Ølglas, 108 ß. Stk.

152a. 1 ditto, 96 ß. Stk.

152b. 1 Porterglas, 1 Spd. Stk.

Fra Jomfrue Dorvall.

153. 1 Krave, 3 Spd. 60 ß.

Fra en Ubenævnt.

154. 1 Pelerine, forfærdiget af Duun.

Fra Tugthuset.

155. 1 Stk. blaat Klæde No. 8567, 64 Alen, 1 Spd. 24 ß. pr. Al.

156. 1 Stk. graat dito No. 8514, 62 Al., 1 Spd. 12 ß. pr. Stk.

157. 1 Stk. mørkegrønt ditto 8345, 65 Al., 1 Spd. 24 ß. pr. Al.

158. 1 Stk. olivengrønt ditto, No. 8360, 63 Al., 1 Spd. 24 ß. pr. Al.

159. 1 Stk. Bouteillegrønt ditto, No. 8324, 62½ Al., 1 Spd. 24 ß. pr. Al.

160. 1 Stk. blaa Kalmuk No. 8384, 67 Al., 1 Spd. 48 ß. pr. Al.

Tages et heelt Stykke er Prisen 12 ß. billigere pr. Al. Bredden er 2 Alen.

161. 1 Stump mørkegrønt Multum, 2¾ Al. bred, 4 Al., 96 ß. pr. Al.

162. 1 Stump lysegrønt ditto, $2^3/_4$ Al. bred, 4 Al., 96 ß. pr. Al.
163. 1 Stump blaa ditto, $2^3/_4$ Al. bred, 4 Al., 96 ß. pr. Stk.
164. 1 Stump grøn Flanel, $2^7/_8$ Al. bred, 4 Al., 108 ß. pr. Al.
165. 1 Stump rudet Gulvklæde, 1 Al. bred, $3^3/_4$ Al., 30 ß. pr. Al.
166. 1 Stk. Sengeteppe med blaa Rand, $3^1/_2$ Al. lang, $2^1/_2$ Al. bred, 3 Spd. 60 ß.

Endvidere fra C. W. Rosing i Frederikstad.

167. 1 Poteteshovl.

For Universitetet.

(Forfærdiget af Modelmester Rinan.)

168. 1 hydraulisk Presse.
169. 1 Liinbrydningsmaskine.
170. 1 Kartoffelhovl.
171. 1 Lagranges Ploug.
172. 1 Nystemaskin.
173. 1 Donkraft.
174. 1 Kardemaskine.) Forfærdiget af Mechanicus
175. 1 Vulk.) Gellertsen.

Fra en Ubenævnt ved Kjøbm. Poppe.

176. 1 Prospect af Kjøbenhavn i Oliemalerie, 20 Spd.

457

Fra Gibsarbeider Guidotti.

177. Napoleon i Statue. Suescribtion herpaa modtages fremdeles. Den kan blive færdig medio Marts og leveres Subscriben terne for 3 Spd.

178. 1 Gruppe i Gibs, 10 Spd.

Endvidere fra Snedker Møller.

179. 1 Mahognie Sopha, 30 Spd.

Fra Pigen Mari Ellertsdat. af Agers Sogn.

180. 27 Alen Bomulds Værken, 1 Mk. 12 ß. pr. Al.

181. 4 Vestetøier af ditto, 2 Mk. pr. Stk.

Fra en Ubekjendt.

182. 1 Model til Tjereovn.

Fra Jomfrue Warnicke paa Lillehammer.

183. 1 rødt Bordklæde.

184. 1 ditto.

Fra en Ubenævnt ved Kjøbmand Poppe.

185. 2de tuskerede Rullegardiner, 3 Spd. pr. Stk.

186a. 2 smaae Oliemalerier, 4 Spd.

186b. 1 lidet ditto med Ramme, 4 Spd.

187. 2 smaae ditto, 5 Spd.

188. 1 Portrait af Kong Frederik den 6te, 10 Spd.

189. 2 smaae forgyldte Rammer, 2 Spd. 12 ß. pr. Stk.

Bestillinger modtages saavel paa Portraiter, Landskaber og forgyldte Rammer.

Fra Blikkenslager Rolfsen.

190. 1 Messing Fyrfad, 2 Spd.
191. 1 Theekomfyr med Messing Kjedel, 8 Spd.
192. 1 Messing Kjedel med Fyrfad, 4 Spd.
193. 1 Trækkande med ditto, 5 Spd.

Fra Sadelmager Dethloff.

194. 1 Par Vognsæler uden Trækremmer, 65 Spd.

Fra Snedkermester Andreas Bjørn.

195. 1 chinesisk Billard, 13 Spd.
196. 1 Mahogni Ramme til et forhøiet Stykke, 5 Spd.

Danemark

hommes célèbres

Danemark

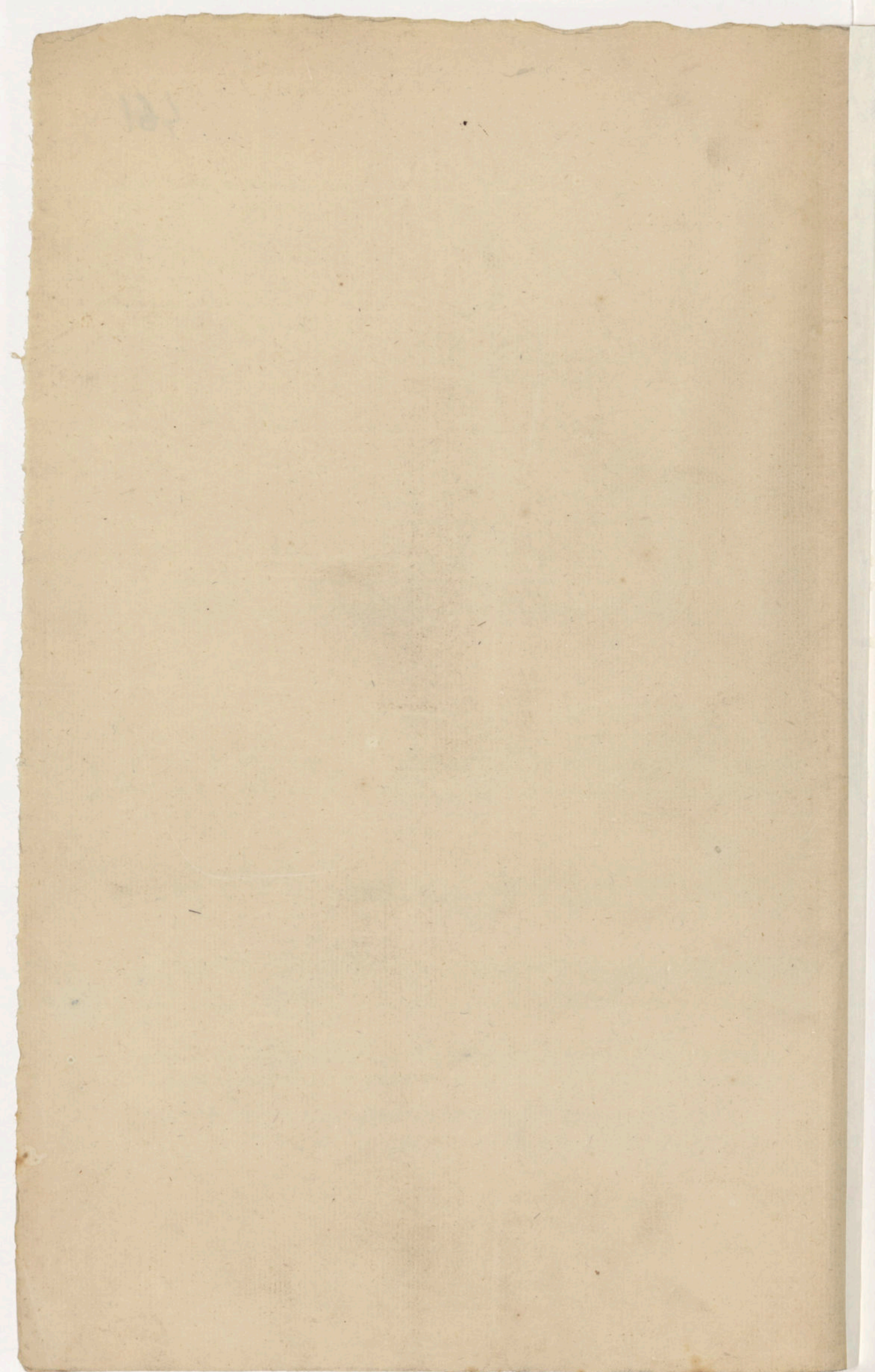
Antiquités

Danemark. Industrie
et
Commerce.

Danemark – et Duchés

Industrie

460




SG

Handels Tidende 6 Février 1836 No. 12 & 13

Aperçu des marchandises de manufactures soumises au timbre préparées à Copenhague pend.t les années 1832, 1833, 1834, 1835.

Marchandises		1,832 pièces	1,832 aunes	1,833 pièces	1,833 aunes	1834 pièces	1834 aunes	1,835 pièces	1,835 aunes
Beenklæder af Bomuld	pantalons de Coton	46⅓	Douzaines	49½	Douzaines	41½	Douzaines	39⅙	Douzaines
Bombasin		1	43¼	"	"	"	"	"	"
Bommesie		1,500½	58,411¼	1,562	61,251½	1,694	65,837	1,863	74,390¾
Bomuldstöi	étoffe de Coton	10,781	517,561½	12,110	604,936¼	13,579	696,144	13,607	687,387½
Bomuldstörklæder	Cravattes de Coton	2,461½	Douzaines	2,807	Douzaines	3,659½	Douzaines	4,760 7/12	Douzaines
Bordtæpper trykkede paa Klæde	tapis p.r tables imprimés s/drap	81	diff. grandeur	132	"	137	pièces	207	pièces
d.o af Bomuld	id p.r id de Coton	"	"	"	"	4	10	"	"
Bouteilleplader af Uld trykkede		22	"	"	"	"	"	"	"
Cattuner farvede		8,007	346,978	6,852	326,469	8,070	414,627	7,237	392,515
d.o trykkede		1,861	66,528	1,554	55,669	1,274	48,342	1,083	43,049
Damekaaber trykkede	manteaux p.r dames imprimés	3	mesurés	2	mesurés	"	"	"	"
Divantæpper af Uld		15	diff. grandeur	"	"	"	"	"	"
Dreiler af Bomuld		3	110	5	93¼	"	"	"	"
Dynevaar		81	3,463½	166	6,584¾	170	7,293	159	7,606¾
Dekkentöi af Uld		49	258¼	27	211½	"	"	"	"
Etamin		27	2,094½	26	2,461½	16	1,595½	11	833½
Flagdug		104	7,806	73	6,291	48	3,550	73	4,989½
Flonel	flanelle	676	27,435	655	26,059½	807	33,461½	810	34,864½
Fodertöi af Uld	doublures en laine	13	64¾	36	592¼	"	"	"	"
Forklæder af Bomuld, trykkede	tabliers de Coton, imprimés	"	"	"	"	10	pièces	"	"
Gardintöi af Uld, trykket	étoffe p.r rideaux en laine, imprimée	2	41¼	"	"	"	"	"	"
Guldtæppebrodter af Uld, trykkede		4	14¼	"	"	6	152	4	121½
Guldtæppetöier		40	920½	48	1,887½	35	1,078½	96	1,883
Haardug af Uld		6	291	"	"	1	100	4	232
Halvklæde, trykket	demi-drap, imp.é	"	"	2	20	"	"	"	"
Hestedekkentöi	étoffe p.r couvertures de Chevaux	"	"	"	"	17	95	118	1,196¾
Hestedekkener	Couvertures p.r Chevaux	"	"	266	"	240	pièces	36	pièces
Huer af Bomuld	bonnets de Coton	39⅓	Douzaines	55 11/12	Douzaines	40	Douzaines	55⅙	Douzaines
Huefoer af Bomuld	doublure p.r bonnets de Coton	"	"	36¾	id	119 11/12	"	122 5/12	"
Hvergarn		"	"	"	"	"	"	106	4,947
Kaabetöi trykket	étoffes p.r mant.x de dames, imp.es	15	86	7	102	1	41	"	"
Kalmuck		12	94½	"	"	1	29¾	1	30
Kirsei		"	"	"	"	1	29½	"	"
Klokkestrenge af Uld, tryk.	Cordons p.r sonnettes en laine, imp.és	1	"	"	"	"	"	"	"
Klæde	Drap	903	50,125	1,046	52,814¼	1,179½	64,464¾	1,217½	72,141¼
Merinoes	mérinos	12	421½	6	283	"	"	8	259¼
Meubelgarniture, trykket		2	"	16	"	"	"	"	"
Moreen		5	190¼	3	47¾	"	"	"	"
Multum		32	812	29	1,596¼	199	11,527	270	15,254¼
Nanquin	Nanquin	103	4,652½	158	7,533½	175	8,660½	231	11,189½
Olieposetöi	étoffe huilée p.r sacs	"	"	"	"	6	139¼	"	"
Olmerdug		78	3,292	101	4,753	89	3,997	106	4,616
Populin		13	605	5	228	5	218¾	3	142
Rask		6	211	3	102	"	"	"	"
Schaberaktöi		14	72¾	"	"	"	"	"	"
Schawler af Uld	Chals en laine	17	diff. grandeur	1	"	"	"	"	"
Seeler af Klæde, trykkede	bretelles de drap, imp.ées	1	"	"	"	"	"	"	"
Silkefloos		4	63¼	"	"	"	"	"	"
Strömper Bomulds, farvede	bas en coton, teints	796⅙	Douzaines	834¼	Douzaines	840	Douzaines	924 5/12	Douzaines
d.o d.o hvide	id blancs	916 7/12	id	1,039⅓	id	1,029 11/12	"	1,007⅞	"
d.o d.o sorte	id noirs	83⅔	id	102⅓	id	58	"	83½	"
d.o af Silke og bomuld	id de soie et de coton	37⅔	id	29⅓	id	12 11/12	"	8 7/12	"
Sranebay		2	76	1	66	9	221¾	16	406
Sengedekkener, uldne	couvertures p.r lit, en laine	65	diff. grandeur	79	diff. grandeur	65	diff. grandeur	"	"
Sengedekketöi af Uld	étoffe p.r id en id	3	93¼	"	"	35	514	"	"
Sengetæpper af Uld		"	"	"	"	56	342	208	pièces
d.o af Bomuld		"	"	"	"	16	pièces	"	"
Tartan af Uld			3¼	"	"	"	"	"	"
Theedugge af Bomuld		"	"	2	32	"	"	"	"
Tricotage		763	4,444¾	627	3,831½	780	4,095½	728	3,614½
Tröier af Bomuld	Camisoles en Coton	21⅓	Douzaines	18½	Douzaines	25⅙	Douzaines	34¼	Douzaines
Tröier af Uld og Bomuld	id en laine et coton	"	"	4	279	43	1,389¼	"	"
Töier af d.o d.o	étoffes en id & id	"	"	"	"	52	2,000	"	"
Vanter af Bomuld	Gants de Coton	2 5/12	Douzaines	13⅔	Douzaines	19¾	Douzaines	20¾	Douzaines
Vestetöi af Uld, Bomuld & Silke	étoffe p.r gilets en laine, coton & soie	1	5	"	"	1	45	"	"

Handels-Tidende
12 mai 1832 - N: 38

464

Du fumier d'os.

Extrait de deux lettres de M.r L'administrateur Wegener à Holbek et M.r Le négociant J. Owen;

Holbek, le 25 Juin 1831

D'après ma promess donnée dans ce tems, je vous de plus amples renseignemens sur l'effet de cette poussiere d'os, que j'ai eu l'année derniere chez devons, et quoique la récolte ne soit pas encore terminée, et que on ne peut par conséquent bien en donner le résultat, je veux cependant ~~vous~~ préliminairement vous instruire sur l'usage et résultat de la ~~pou~~ poudre d'os jusqu'à cette date, me reservant, lorsque le marché d'hivers sera (afterskit) de vous donner le dernier résultat.

Sur un marché, qui l'année passée fut (brakker) ~~....~~ ~~....~~ j'apperçu du fumier animal: circa 5 Tonnes de terre, mesure geometrique. Le champ est en tout de terre légère, bon surtout à pour du seigle, et donne bonne l'orge en paille de 2.eme plantation mais une ~~....~~ extremité de ce champ, d'environ 5 Tonnes de terrein, est d'une si grasse, qu'on ne peut supposer que froment y puisse produire; et surtout il dans cette partie du champ il y deux colines, l'une du qualité si sèche et forte, qu'il rien n'a jamais pu croitre. Je me decidait ~~afin~~ à me servir dans cet endroit du fumier d'os.

Cela fut passané avec la main; Dans une proportion de 8½ Tonnes danoises par tonne de terrein, et le jour suiv.t cela fut semé par l'homme, qui le même jour sema la partie du champ, qui

situé à coté de celle-ci, et qui était enfumée avec du fumier animal.

Lorsque le seigle en Automne commença a se montrer, il était où il y avait de poudre d'os, bien plus propre, régulier, et avec une plus jolie couleur, que là où il y avait du fumier animal; et a présent il est bien plus propre dans le fond, est bien plus haut dans la tige, et a des épis lourdes, que le seigle qui croit à coté de celui, qui ~~fut~~ outre le fumier animal fut semé dans de la meilleure terre. On peut presque croire d'après toutes les apparences, et si aucun accident extra-ordinaire survenait, que ce seigle donnera bien mieux que celui, qui est semé dans la terre de fumier animal.

Il se fait dans la forêt de terme, des émigrations au champ pour voir le résultat de la poudre d'os, qui sûrement trouverait beaucoup d'acheteurs s'il y avait les moyens comme il y a la volonté.

Wegener

Holbeck, den 20. avril 1832

Je me vois enfin en état, après la terminaison de la fourniture des grains, de pouvoir vous communiquer un resultat exact sur la production après la poudre d'os, d'après le fumier d'ecurie. Il faut vous rappeler de ce que je vous ai dit auparavant, que la poudre d'os était employée dans la partie du champ, qui était la plus mauvaise et la plus legère, et que [parce] dans cette partie il y avait

deux collines, qui avant n'avaient rien produit.

Dans la partie du champ, qui était fumée avec de la poudre d'os, il fut semé 6 Tonnes Seigle, dont le produit fut 45 Tonnes 6 Sk. 3 Fk, et dans la partie du champ, qui était fumée avec du fumier — animal, il fut semé 9 Tonnes Seigle, dont le produit fut de 55 Tonnes 4 Skp. Seigle ~~après~~ de la poussière d'os pèse 6 W poids danois (ou environ 3½ %) plus que le fumier animal. Après que la poussière a ainsi été 1½ Fold plus que le fumier animal, et je peux presque croire, que la terre pour laquelle la poussière fut employée, avait été ~~autant~~ en général aussi bonne, que celle où le fumier — animal fut employé, le produit en serait sure=ment devenu 2 Fold plus.

Cette récolte est en général sans plaintes, et après la poudre d'os même assez bonne ~~cette~~ dans une année où le Seigle ne donna qu'un faible produit, et ~~o~~ dans laquelle 4 Fold ~~fu~~ étaient considérés comme une récolte heureuse. D'après les preuves que j'ai eu pendant 3 ans sur le bon effet de la poudre d'os, je le considère comme le meilleur fumier, que je connaisse.

Wegener

Handels og Industrie Tidende
6 mai 1834 N: 37

Ordonnance du 16 avril 1834.

~~Nous Frédéric VI, par la grace de Dieu, roi de Danemark &ca~~ faisons savoir que nous avons trouvé bon d'ordonner ce qui suit:

§ 1.

Les ~~conditions prises~~ dispositions ~~adoptées~~ arrêtées par les ordonnances des 31 mars 1705, 11 juillet 1739 et 11 Octobre 1769 à l'égard des manufactures en laine sont abrogées par la présente à partir du 1 juillet ~~de cette année~~.

Il ~~en résulte~~ que l'obligation imposée aux fabricants de drap de notre résidence royale ~~de~~ Copenhague de soumettre ~~faire~~ les marchandises en laine fabriqués par eux à une commission (halle) publique cessera d'avoir son effet; néanmoins nous voulons avoir pour entendu que cette commission continuera provisoirement d'être en vigueur jusqu'à l'expiration de l'année 1835 afin qu'elle puisse dans sa forme actuelle mettre les dits fabricants en état de faire vérifier (til at lage deres Varer hallede) les articles fabriqués par eux dans le cas où ils le désireraient; il ne leur sera pas toutefois loisible de ne pas se conformer aux obligations ci-après imposées à tous les fabricants du pays en ce qui concerne la fabrication des étoffes de laine.

§ 2

Tout fabricant ou entrepreneur qui ~~fait~~ fabrique des marchandises en laine, sera obligé de tenir des livres de fabrication d'après le modèle inséré à la suite de la présente ordonnance; ces livres seront légalisés (autorisés) gratis à Copenhague par le directeur des Fabriques et dans les provinces par nos baillis. Ces livres de fabrique



Seront soumis à l'inspection
~~seraient~~ à Copenh., ~~sous l'inspection~~ du directeur
des fabriques, dans les villes marchandes
(Byfogdens)
~~sous celle~~ du juge de ville et à la campagne
~~sous celle~~ du (Herredsfoged) compétent ou
autorités
du (Birkedommer) royal et ces ~~personnes~~
devront veiller
~~devant aussi~~ à ce que ces livres soient
d'une manière régulière
tenus ~~en bon ordre~~ et avec exactitude et
auront soin de
elles ~~devront~~ les faire comparer avec
les comptes du timbre qui se tiennent
lieux
dans les ~~endroits~~ de douane et de consommation
travaillées
des marchandises ~~préparées~~ dans le pays, lesquels
livres doivent être ~~mis~~ soumis au timbre de la douane
~~conformément~~ conformément à l'ordonnance du
2 avril 1814 parag. 6 ~~doivent être soumis~~ des
~~timbres de la douane~~. — Si l'on trouve qu'une
ou soit
pièce, ne soit pas du tout, ou inexactement ou
incomplètement portée sur le livre de fabrique,
le propriétaire de la fabrique sera chaque
fois soumis à une amende, d'après le jugement
du tribunal compétent de police, de 5 à 20 rd
laquelle
argent, ~~qui~~ dans les villes marchandes
et
en deçà cela? | sera payée à la caisse des pauvres, ~~et~~ à la
campagne à celle du bailliage —

§3

Lorsque le tissage des marchandises en laine est terminé, mais avant qu'elles aient été foulées, les fabricants et entrepreneurs seront tenus de faire coudre à chaque pièce, avec du fil de lin ou de coton le nom du lieu où est placée la fabrique ou de la fabrique elle même, la marque de fabrique autorisée pour chaque fabrique par notre Chambre générale de douane et collège de commerce ainsi que le numéro d'ordre de la pièce qui se trouve dans le livre de fabrication, afin que ces marques, destinées à prouver que la fabrication est du pays, puissent être foulées dans la pièce.

Les marchandises de laine fabriquées dans le pays devant être munies d'une marque de fabrication foulée dans la pièce, pour pouvoir obtenir le timbre de la douane, les marchandises semblables qui ne porteraient pas de timbre seront confisquées conformément à l'ordonnance du 2 avril 1814 §17.

§4.

Les dispositions contenues dans les trois articles précédents sont applicables aux marchandises en laine fabriquées dans notre fabrique militaire de drap à Usserød, dans les maisons de correction, dans la fabrique de Ladegaard et dans d'autres maisons de travail pour les pauvres de notre royaume de Danemark lorsqu'elles se vendent ou qu'elles sont envoyées avec les passavants prescrits de douane.

§5

Il en est de même quant au timbre et à l'envoi de marchandises du pays soumises à être timbrées.

Handels Eidende
du 31 mai ~~1834~~
N: 44

Copenhague le 14 mai 1834

Nous Frédéric VI &c: faisons savoir: Au lieu des Walle~~indretningen~~ (la commission d'inspection) (prescrite jusqu'à présent pour le corps des fabricants de drap dans notre bourg de Neumünster, ~~(duché de Holstein)~~ nous l'avons jugé convenable ~~de prescrire~~ ~~d'ordonner~~ d'établir le contrôle suivant ~~à l'égard de~~ en ce qui concerne la fabrication ~~de~~ drap en général.

§1. -- Chaque entrepreneur, fabricant ou personne ~~ayant un~~ droit de bourgeoisie (Laugsmester), qui s'occupe ~~nt~~ de la ~~pref~~ fabrication de drap ou d'étoffes ~~marchandises~~ de laine, devra ~~t~~ tenir un livre de fabrique autorisé par le magistrat et disposé d'après le ~~prospectus~~ modèle joint à cette ordonnance.-

§2. -- ~~Il ne doit être payé aucun droit~~ pour cette autorisation des de tenir livres de fabrique, qui sera donné gratuitement, dans les villes marchandes ~~doit être inscrite~~ par les bourguemestres, et dans les bailliages et autres districts de campagne par les baillis et autres autorités supérieures.-

§3 -- Ces employés ~~seront~~ devront ~~soigner~~ veiller à ce que les livres soient tenus régulièrement et exactement, et à ce qu'il ~~le portent~~ ~~que~~ les marques prescrites soient portées sur les articles ~~par les~~ fabriqués ~~ou employés~~.-



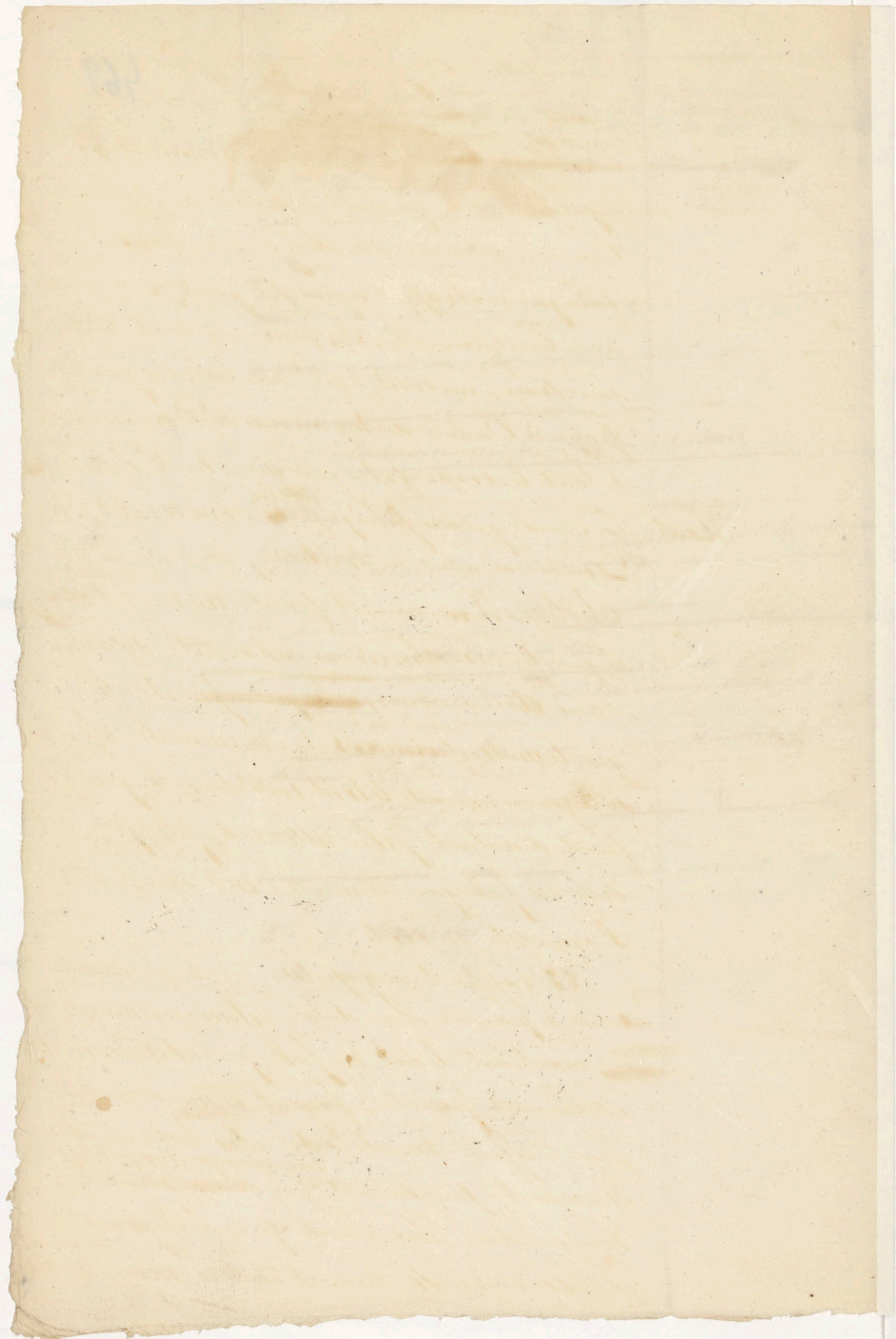
§4 — avant qu'une pièce d'étoffe ~~de marchandise en laine~~ soit foulée ou travaillée de quelque autre manière on doit y coudre avec du fil de lin ou de coton pour pouvoir être foulé avec la pièce : 1° le nom de la fabrique ~~et~~ ou du lieu ~~où~~ elle est établie ; 2° la marque de fabrique prescrite par notre Chambre générale de Douane et collège de commerce & 3° le numéro d'ordre de la pièce dans le livre de fabrique ~~doivent y être cousus avec du fil de lin ou de coton, pour pouvoir être foulés dans la pièce~~. —

d'to pièce :

§5 — Lorsque ces marques de fabrication n'existent pas ~~aucune de ces marques de fabrication~~ aucun employé de la Douane ne pourra apposer le sceau de la douane nécessaire pour la circulation des articles fabriqués ~~de la marchandise~~.

§6 Lorsque une pièce d'étoffe, ~~n'est pas du tout~~ ou ne sera pas du tout portée ~~ou incomplètement~~ sur le livre de fabrication, ou le sera inexactement ou d'une manière incomplète, le propriétaire de la fabrique ~~sera~~ aura à payer ~~et tenu~~ chaque fois, à la caisse des pauvres du lieu, d'après le jugement de l'autorité chargée de la police, ~~à la caisse des pauvres du lieu~~, une amende de

5 à 20 Rigsdaler



Handelstidende
No 6 – 21 Janvier
1832

Dans plusieurs feuilles publiques est donné une rapport, ~~[illegible]~~ concernant l'état actuel du ~~village~~ ~~[illegible]~~ hameau Neumünster, dans laquelle on dit, que Mr. Renck a, à la fin de l'année dernière, été obligé de suspendre sa fabrique de drap, ce qui fit que 170 ouvriers avec leurs familles, 328 personnes, sont restées sans pain, un droit 8 pct de la valeur, que l'on paye à l'entrée du Royaume de Danemark de tous les draps fabriqués dans le Holstein, ~~est~~ étant la cause qu'une fabrique ~~[illegible]~~ aussi plus considérable des Duchés n'a pu se soutenir, et à cause du choléra il ne venait point d'ordres de commandes ~~[illegible]~~ de draps, et que les marchandises restaient déposées sans être vendues, ~~[illegible]~~ et enfin que le seule espérance de Neumünster dépend, si le gouvernement le droit intérieur, ce que l'on peut d'autant plus attendre, puisque les draps des fabriques Danoises sont s'importer + exempts de droits.

Ce rapport engage le (celui qui communique cet article) à paraître avec de tels éclaircissemens, come, ~~en~~ (anmelderen) montrant l'état des fabriques de Neumünster à différentes périodes, peuvent aussi servir à juger l'affaire dans le tout. Les fabriques de Neumünster jouissent pas ~~[illegible]~~ d'après le priv. de 21 mars 1774 d'importation libre de droits pour le Royaume de Danemark pour d'autres marchandises que + (Freser) convertures de cheval,

Baier et d'autres. avec laquelle exemption de droits les fabricants Renck Söhne & Comp. ont ~~étendu pour~~ importé en Danemark les marchandises faites dans fabrique, qui quá ce qu'en 1823 cela fût plaidé, plusieurs fabricants en Danemark (surtout des provinces) en portèrent des plaintes, qui exigeaient une décision pour la Douane de Neumünster de refus délivrer des billets de sortie p.r de l'importation libre de droits pour le Danemark pour d'autres que ceux, qui d'après le privilège ont cette faveur. Le ~~[illegible]~~ effet de cet arrangement fut, que les marchandises en draps de Neumünster devaient conformément à l'ordonnance du 2 avril 1814 §4, payer les droits d'entrée d'après l'ordonnance (§21b), mais dans la grandeur des pour Cents par ~~de les~~ der Renck Söhne & Comp. dans l'année 1824 une telle modération en lieu, que de draps et autres — marchandises (de laine apprêtés &) faits à Neumünster devaient seulement payer 8 % de leur valeur à l'Importation du Danemark.

Les fabricants Renck Söhne & Comp. continuèrent il est vrai, ~~puisque~~ malgré cette décharge assez considérable, à exiger l'entière exemption de la Douane pour ~~tout~~ tous leurs articles de fabrique, mais ce rapport ne fut point accepté, tandis que les fabriques de Neumünster ont obtenu + ~~[illegible]~~ l'exemption ~~de droit de l'état~~ d'impôts de bétail (Vermessungsteuer), et exemption de droit pour la laine du pays, qu'on exporte du royaume pour leur consommation.

+ l'année 1830

~~L'aperçu~~ Le tableau suiv.t pourra servir d'aperçu général de l'activité des fabriques de Neumünster depuis la paix, suiv.t les comptes rendus, sur les parties de Draps et autres marchandises

471

exportées pour le Danemark et pays étrangers, dans les 3 premieres années depuis la paix, c'est-à-dire 1814, 1815 et 1816; pendant 3 ans avant que cette restriction sur l'importation de marchandises apprêtées suivant, 1821, 1822 et 1823; ~~dans~~ les années jusqu'à 1830, sont égales aux dernieres, dont on a pu obtenir des renseignemens, sur les marchandises exportées pour ports cités ci-dessus, ainsi qu'enfin les marchandises debitées dans les Duchés dans les années 1828, 1829 & 1830.

manque un verbe

	Drap et autres marchandises apprêtées		March.^ses exemptes de droits à l'entrée du Danemark	
	pièces	aunes	pièces	aunes
a pour le Danemark				
1814	2 p. de 28 a. fait	56	184	4,104
1815	7 " 28	196	218	5,031
1816	72 " 28 fait 2016 " & 2088 – " }	4,104	178	8,200
1821	"	17,969	798	21,354
1822	"	20,799½	1113	16,156
1823	"	18,192½	1246	20,857
1824	"	point	2242	26,467
1825	"	point	2343	36,024
1826	"	11,675	2057	34,191
1827	"	12,017	"	46,215
1828	"	15,741	"	46,624
1829	"	25,975	"	71,219
1830	"	32,580	"	72,241
b pour des ports étrangers.				
1814	23 – 28 "	644	186	11,759
1815	2 – 28 "	56	508	16,216
1816	"	659	285	14,882
1821	"	60	388	2,682
1822	"	27	342	4,334
1823	"	104	850	4,243
1824	"	375	896	5,330
1825	"	1,243	708	5,699
1826	"	47	685	8,572
1827	"	.	512	5,004
1828	"	10	557	7,409
1829	"	21	915	9,242
1830	"	80	954	3,272
c pour les Duchés				
1828	"	4,927	10221.	104,218
1829	"	9,454	10837.	98,525
1830	"	8,038	9897.	93,697

Il résulte de ceci: que d'un débit pour le Danemark guère peu considérable dans les années 1814, 1815 & 1816 de draps ainsi que manufactures plus ordinaires de laine, le débit pour le Danemark des objets de fabrique petits de Neumünster a toujours augmenté de manière, que tandis que l'on y envoyait en 1814 que 2 Pièces de drap et 4104 aunes d'autres marchandises, il a été exporté pour le Danemark en 1830, 32580 aunes de drap moyennant un droit d'entrée de 8 p.Ct, et 72241 aunes autres marchandises importées exemptes des droits, et ajoutant en outre la circonstance qui résulte du tableau, c.a.d. qu'une augmentation annuelle a eu lieu dans les années depuis 1825, on peut alors d'autant moins considérer le droit d'entrée dans le Danemark ordonné dans la dite année — comme ayant arrêté l'importation pour le royaume, cette exportation ayant depuis d'autant plus augmenté dans une proportion si considérable, qu'il a été exporté en 1830 presque le triple comparativement à 1826, et qu'en comparaison avec 1822, à laquelle époque l'importation exempte de droit encore avait lieu, le débit pour le Danemark en 1830 moyennant un droit d'entrée de 8 p.Ct a été de 12000 aunes de drap de plus que dans l'autre année.

Quant au débit pour l'étranger des fabriques de Neumünster, le tableau montre qu'il n'a jamais été de quelque importance, mais par contre a diminué depuis l'année 1816.

Le débit pour les Duchés même, quoique peu considérable comparativement à celui du Danemark, s'est d'après les renseignemens qu'on a pu en obtenir, soutenu pendant ces 3 années au même point.

On voit par ceci comment il est impossible de donner la raison par laquelle la fabrique

de Reuck fils & C°. à Neumunster.

Au reste le fournisseur de cet article croit ~~devoir~~ au sujet du désir, de l'exemption du droit intérieur que l'annonce contient, faire observer, ~~que l'[illegible] actuelle~~ que l'on etabli, outre ~~la~~ l'ancienne Commission pour les Duchés, une autre Commission pour la direction des droits en Danemark, et dont ~~l'objet~~ le but doit être, autant que ~~le~~ permettront ~~les~~ differens

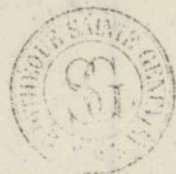
(Forfatninger) et autres (Hensyn), de faire la proposition de l'uniformité des decisions des droits dans le Royaume ~~[illegible]~~ et dans les Duchés.

Traduction

Handelstidende
N° 3 — 1833
12 janvier

Fabrique de verre de Holmegaard

La fabrique de verre de Holmegaard, ~~qui est~~ située en Sélande à 3/4 de mille de Nestved près de la tourbière appartenant à Holmegaard, qui a environ 800 Tonnes et d'une excellente qualité, fut déjà imaginée et arrangée par l'actif Comte Danneskjold-Samsöe, malheureusement mort trop tôt, dans l'intention, ~~et~~ aussi bien d'instituer un établissement d'industrie utile au pays, procurant par là à la classe indigente des concitoyens, dont le bien lui était toujours à cœur, une source réelle de soutien, ~~et~~ que pour ~~faire~~ tirer un parti utile de la provision inépuisable d'excellant chauffage, que la ~~marais~~ tourbière renfermé, dont seulement une partie peu considérable pouvait se vendre pour l'usage des ménages des environs. La ~~marais~~ tourbière a une profondeur de 20 pieds, et est coupée maintenant de la manière ordinaire, jusqu'à la profondeur de 7 pieds. Comme pour l'usage actuel des fabriques, pour vente, (Deputater) &c on ne coupe par an qu'environ 4 Tonnes de terre, on a donc laissé un tems de 5 à 600 ans pour sa recroissance, ou, en la laissant entièrement hors ~~de calcul~~ de la pluie (Beregningen), la provision ne serait épuisée qu'après un tel espace de tems; ~~et plus~~ ce qui fait que la qualité de la tourbe augmente en proportion de la profondeur, et dans les couches les plus profonde ressemble tout à fait au charbon brun (Brunkul), ce qui par conséquent la rend plus (droï) à l'usage. La situation de la tourbière fait, quelle est exempte sans difficulté de l'eau, qui autrement pourrait en empêcher l'usage. Pour faciliter l'enlèvement



delatourbe dufond delatourbière, et ~~pour~~ la rassurer dans les années humides, on a fait creuser un canal dans les dernières deux années par des ~~ou~~ (Gravere) de tourbière de Vestephalie, ~~qui avaient été~~ appelés pour cela, qui dela terre de tourbe enlevée ont apprêté environ 2 millions de tourbe. On verra par cequi ~~[illegible]~~ est ici exposé, que le propriétaire, loin de craindre ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ manque du matérial de chauffage à l'avenir, ne peut qu'avoir en vue de trouver un emploi utile de la provision encore abondante.

En 1825, deux ans après la mort du Comte, l'autre propriétaire de la fabrique de verre, Mad. La comtesse Danneskjöld-Samsöe, à qui ~~le plan~~ l'exécution du plan de tant de manières devait être agréable, trouva l'occasion de le mettre en exécution. La fabrique ne commença que par deux fabricans de bouteilles norwégiens, et quant à l'ouvrage elle réussit assez bien; mais malgré les prix, auxquels on vendait alors des bouteilles soit étrangères soit de la fabrique étaient bien plus élevés qu'à présent, c'est à dire 10 Rd par 100 pieces, et il fut cependant prouvé, que les frais de fabrique pouvaient se couvrir uniquement par une plus grande production, à quoi on fut bientôt engagé par le prompt débit des fabrications & ~~et le content~~ mécontentement de plusieurs acheteurs de pas pouvoir être servis successivement; on augmenta donc le nombre des ouvriers en proportion des débit, et la fabrication s'étendit dans toutes espèces d'ouvrages de verre vert ainsi que flacons de médecine. Des garçons indigènes étaient pris comme apprentis, et la récolte de cendre et verres cassés fut organisée à Copenhague et dans les provinces. En attendant les prix de vente ~~[illegible]~~

baisseraient jusqu'à 25 à 30 p. Ct audessous des prix auquel
ils étaient au commencement par suite de la
concurrence de la fabrique. Les marchands devinrent,
comme c'est toujours le cas quand la fabrication est
nationale, de plus en plus sévères dans le jugement
des bouteilles; les moindre imperfection que l'on regardait
pas dans les étrangers, étaient maintenant remarqués.
En attendant la fabrique ne voyait pas cela avec
plaisir, puisque l'on avait depuis longtems déclaré, que
son existence dépendait beaucoup de pouvoir rassurer
son débit par de meilleurs fabrications et des prix
moins forts que ceux de l'étranger, malgré les
fréquents (Fordom) contre les fabrications
nationales. En attendant la susdite baisse, aussi
considérable qu'imprévue, dans les prix aurait ~~occasionna~~
un (Mirequing) malheureux, si l'établissement
avait eu pour but le véritable intérêt de fabrique;
mais comme ceci est basé que sur le débit d'un
material d'échauffage ~~autrement~~ ~~[illegible]~~ qu'on peut autrement
employer, et dont on peut mettre si bas quel'on veut la valeur
d'achat, il ne restait donc plus que de s'assurer, +
même dans les extrêmes baisses de prix, que l'on
pourrait attendre.

d'une restitution soit pour les dépenses faites pour l'établissement soit celles qui se feront annuellement

La marche. Cela ne pouvait se faire que par une
plus grande consommation de tourbe, qui entraînerait une
augmentation de la production, et l'extension de la
fabrique dans la production de plusieurs espèces de
verreries; car on ne peut nier, que les fabriques étrangères,
bâties dans des endroits abondants en forêts, travaillent
à des conditions plus favorables qu'on ne peut le faire
ici dans le pays. Les principaux matériaux, de la
cendre de bois, et par conséquent aussi la potasse, se trouvent
à meilleur compte, et on trouve les autres objets
nécessaires, sinon tous, du moins quelques uns, plus
près et moins chers; et il est aussi important, du moins

pour les premières années, le gain d'ouvrier (Arbeidslön) plus élevé que l'on a été obligé d'accorder afin d'assurer à la fabrique de bons ouviers de l'étranger. Ces circonstances devait naturellement donner décourage partout, où le le bois de chauffage peut rapporter d'une autre manière. On était engagé à la susdite augmentation de la fabrique de plusieurs côtés et par plusieurs raisons. La grand nombre de différentes occupations que la fabrique ne pouvait executer, obligèrent les consommateurs de s'en adresser à l'étranger, avec qui ils continuerent aussi à rester en relations, et ils trouverent alors plus commode de commander aussi les articles que la fabrique nationale aurait bien pu fournir. Seulement une fabrique de verre complète, qui peut peut satisfaire toutes les demandes d'objets en verre, excepté peut être des articles de luxe, peut espérer de la prosperité, et par les economies, qu'entraîne une établissement réuni, faire face aux baisses de prix, que le tems surement entrainera.

Les trois années humides presque sans exemple de 1828, 29 et 30, qui, lorsque le canal n'était point encore fait, rendait entièrement la fabrication de bonne tourbe; ne laissant à la fabrique d'autre choix, que de suspendre la marche, on se servir avec perte de charbon de pierre pour chauffage. On se decida pour le dernier, tant à cause des ouvriers que des acheteurs habitués, et chaque année dans l'espérant un été plus favorable. La perte fut d'autant plus considérable, que la tourbe qu'on economisa ne pouvait être compté comme une diminution. En attendant on (udsatte den paatænkte Tilvirkning) de verres de tables, carreaux de vitre et verre blanc ordinaire, et quand l'été de 1831 eut permis de réunir une provision de tourbe sèche competante, on fit venir des ouvriers pour ces espèces de verres, et on commença l'édification de deux cabanes pour ces fabrications. Le travail du verre blanc

commença en attendant dans la cabarie des bouteilles, et les produits ont gagné l'approbation générale. Avec le mois de Septembre commença le (Tilvirkningen) de verre à table (Taffelglas), ou en danois: Tavleglas; mais les premiers essais, montrèrent que malgré que la tourbe dans l'usage ~~usage~~ ordinaire ne (röber) pas (Kjendeligen) l'existence de souffre ou phosphor, sa fumée, produit néanmoins une brunne sur la surface du verre, quoique peu considérable, cependant visible, qui diminue l'éclat.
On trouva par conséquent nécessaire de réduire l'usage de la tourbe dans la propre fonderie, et d'employer du bois pour le Bouflement (Pustning) et l'extention (Strekning).
Le verre devint maintenant très beau et pure, et comme il est toujours étendu sur des (Leger), c'est à dire: une plaque de verre placée au dessous, il donna la meilleure qualité de verre à table et à vitre. ~~après~~ en La conservation contre l'effet de l'air et le soleil est assurée partie par sa composition, qui est exactement la même, que l'on employé au verre de table, ~~et~~ comme comme avantageux sous ce rapport, en partie la fonderie plus longue par le grand feu, et les différents essais pratiques, quel'on en a fait, prouvent la supposition qui existe sur sa (Uforanderlighed).
La mode donne maintenant au verre ~~—~~ (Kronglas) ou verre ~~—~~ (maaneglas) une espèce de préférence au verre de table, par suite du plus grand éclat, quil donne dans les fenêtres, vues hors du batiment, ce qui vient en partie de ce que ce verre, d'après la manière dont il fait, n'a plus besoin d'être réchauffé après quil est soufflé, mais principa-lement de la courbe du verre, qui donne cet éclat (afvexlende), que le verre entièrement plat ne peut donner.
On voit par ce motif les qualités désavantageuses du verre (Kronglasset). Comme d'après la manière dont il est fait, les (fiberne), vont ~~ca~~ toujours en plus grands cercles autour d'un Centrum, le change, et découpé, placé dans une fenêtre, la forme des objets, quel'on voit à une petite distance à travers du ~~du~~ verre; comme on ne parvient jamais à l'avoir plan, on est obligé de couper les cadres des fenêtres dans quelques endroits, autant que le permet le bois,

dans d'autres il faut le remplir d'une quantité de mastic. Ni des cadres ni des carreaux peuvent ainsi avoir la durée qu'avec le verre (Tavleglas). Mais la mode ~~~~~ n'entend aucune raison, pendant qu'elle domine, et le fabricant est obligé de s'y conformer. Si ~~~~~ la domination de cette mode serait de quelque durée, la fabrique de verre de Holmegaard s'~~~~~ reviendra à faire du verre (Kronglas), ce qui ne demande que le changement de quelques instrumens. Dans la cabane de verre (Tavleglashytten) on fabrique aussi les feuilles de verre qui deviennent de plus en plus en usage, verres de plusieurs couches à l'usage des navires et pour les fanaux, de grands verres de lanterne et de montres et d'autres ouvrages semblables. Dans la cabane de verre vert on a fait dans l'année de fabrication écoulée, outre une partie considérable d'ouvrages en verre blanc, environ 370,000 différentes bouteilles, lesquelles, à l'exception d'un (Lager) nécessaire ~~-~~ de 1000 p^ces, ont été vendues à une valeur de circa 28000 Rbd. La production de l'année prochaine sera augmentée de 1/6, qui est le plus, à quoi ~~~~~ l'accroît qu'elle peut être portée en proportion de la consommation du pays. On a réuni en (Lager) de verre (Tavleglas) dans ~~~~~ les 4 mois depuis le commencement de l'ouvrage d'environ 1600 Bundter.

On occupe (actuellement) dans la fabrique de verre de Holmegaard 19 ouvriers (Svende), dont 2 sont nés danois et élevés ici, 17 garçons, 5 maîtres fondeurs, 6 (Schyrere), et 17 autres (continuels) ouvriers fixes. Ceux-ci avec leurs familles font en tout 169 personnes, qui vivent uniquement par la fabrique; en outre quelques femmes et vieillards sont journellement occupés dans la formation de la tourbe, &c.

De couper de la tourbe, tant pour les fabriques, que pour vendre occupe dans les mois de Mai et Juin environ 120 propriétaires de maisons (Huusmænd), femmes et enfans à moitié grands, qui par là gagnent en général 20 Rbd chacun.

Pour placer la tourbe en (Rögler) ou vices (~~~~) (Skruer) on emploi dans le mois de Juillet et Août environ 50 femmes, vieillards et enfans, qui par là gagnent environ 12 Rbd, chacun.

1

(77)

Le transport en voiture de la tourbe en août et septembre est fait par environ 40 hommes propriétaires de Gaard et de maison, dont le gain par là peut être évalué à 30 Rbd: chacun.

Dans le transport de matériaux et fabrications prennent part toute l'année 60 paysans dans un circuit de jusqu'à 2 milles, et on peut calculer qu'ils ont par là une ressource de 80 Rd. chacun.

La cendre, qui anciennement la plupart était jettée, est maintenant vendue à la fabrique par une partie des voisins, et par une partie de Huusmand, qui en ont fait dépôt dans les endroits de forêt, plus de 1500 tonnes par an. On réunit aussi en Holland pour la fabrique chaque année plusieurs centaines de Tonnes.

Les pauvres (ouvriers casés) de Copenhague et dans les provinces ont réuni l'année expirée plus de 1000 Skippund de la valeur de 2,500 Rbd.

On verra par cet exposé, que à peine aucun établissement de fabrique dans le pays, comme celui-ci, procure une partie du soutien, en partie un gain considérable, pour un si grand nombre de la classe indigente, et fait tirer un parti utile d'articles, qui anciennement n'étaient pas employés; car on recueillait, il est vrai, jadis une partie de morceaux de verres que l'on expediait à l'étranger, mais ils avaient si peu de valeur, que la recherche ne recompensait pas la peine. Le prix a été redoublé depuis l'établissement des fabriques dans le pays.

Les besoins de la fabrique de l'étranger sont en proportion d'une valeur peu considérable, et seront encore diminués par la (Rogerie) de potasse établie ici, laquelle, outre qu'elle rend la potasse étrangère inutile, elle aura l'avantage important, d'assurer la fabrique d'une égalité constante dans ce matériel, chose sur laquelle on n'ose jamais compter pour celle qui arrive de l'étranger.

Les batimens considérables batis pour la fabrique font déja 200 (Fag).

Afin d'assurer les ouvriers et leurs familles en cas de (Utjenstdygtighed) ou mort de celui qui leur procure le soutien, on a établi une caisse des maladies et pensions, de laquelle, moyennant un tant que l'on

retient de
leur gages par mois, on leur procure du secours ou soutient.

Par cet arrangement, ainsi qu'en accordant aux ouvriers des commodités dans leurs maisons, jardins, et plusieurs agremens, on a eut pour but, de les attacher à l'endroit, et donner par là à la fabrique la solidité, qui dépend de la régularité dans sa fabrication, ce qui ne peut se faire (comme dans d'autres ateliers) dans les fabriques étrangères, où les ouvriers, arrivent et partent. Il est vrai que les premiers ouvriers de souffleurs de verre sont la plûspart étrangers, ce qui indispensable dans une industrie qui encore dans l'enfance; mais on y forme de jeunes gens, qui deviennent les enfans du pays; et si non d'avant, du moins dans la génération suivante, les mains danoises fabriqueront seules tous les objets nécessaires de verre, dont le pays a besoin.

Les productions de la fabrique de Holmegaard en verre vert, blanc et verre à vitres sont vendues à Copenhague par son commissionnaire le magasin Frekling, demeurant à Gl. Strand No. 9, duquel lequel reçoit demandes, ainsi que par des lettres directes + à la fabrique, Ordonnera des modèles ou dessins pour des formes extraordinaires. Les acheteurs en Sélande reçoivent le Ordinære de fragt = brekkasie = frit) lorsque la demande forme une voiture entière, pour quoi on compte circa 800 bouteilles ou le poids de 1000 lb. Les envois pour des villes maritimes dans les autres provinces se font par des bâtimens appartenant à l'établissement, également sans cette dépense pour les acheteurs, lorsque ce qui a été acheté fait circa 6000 bouteilles ou un poids de 7 à 8000 lb. On ne répond pas de la (Brekkasien) de verres à vitres emballés dans des (Kister) caisses. Les prix sont fixes, avec remise (Rabat) pour des acheteurs au comptant de grandes portions.

+ par Nestved

Par l'exposé ci-dessus on a voulu faire connaître au public une industrie jadis inconnue dans le pays; faire face et corriger des faux jugemens, et faire naître un plus grand intérêt pour les fabriques, que l'on trouvera avoir fait en peu de tems assez de progrès, et qui par une attention continuée cherche de plus en plus à s'approcher de rendre d'une plus grande perfection, afin

~~[illegible]~~, le Danemark indépendant (de l'étranger) pour ce qui regarde les verreries, ~~de~~ fesant en même tems ~~rappel~~ rapeller la bonne utilisation d'articles du pays, jadis presque entièrement abandonnés, et procure un (nouveau) soutien de plus de 40,000 Rd. par an à la classe la plus indigente des citoyens. —

478

Handelstidende
No 89, 90, 92, 102,
1833 – Novemb. et
Décembre

Aperçu de l'état de la fabrication du drap en Danemark tant anciennement qu'à présent, ses fautes, et quelques moyens pour y remédier.

Dans un pays, situé dans une latitude si septentrionale que le Danemark, où la nécessité ordonne de garantir le corps contre l'influence d'un climat rigoureux, et dans un pays, qui avec cela a toujours été fourni de troupeaux de moutons produisant de la laine, il est probable que la fabrication du drap a été connue et exercée depuis les temps reculés. L'histoire nous l'apprend aussi, (nous avons donné dans les No 16, 17 et 19 du Handelstidende pour 1831, d'après des sources que nous connaissions, un aperçu rapide de l'état de la fabrication de laine en Danemark depuis le tems que les annales ont commencé à exister dans le pays, jusqu'à la fin du 17e siècle. On voit par là, que malgré que des ordonnances renouvellées pour défendre le luxe dans l'habillement, excepté quand pour cela on se servait d'étoffe du pays même (voir l'ordonnance de 1622 de Chrétien 4 contre le luxe), et malgré que des privilèges (Benaadninger) pour des étrangers qui s'établissent ici dans le pays, et établir des fabriques, et également pour les nationaux, qui veulent s'occuper de entreprises industrieuses, on ne réussit cependant pas à élever la fabrication d'étoffes de laine beaucoup au dessus de la fabrication de la simple pièce chinée (Vadmel-Fabrication); car dans les peu d'endroits où le drap se fabriquait, cela se faisait pour compte de l'état. Frédéric 4o à son arrivée au trone chercha au moyen de



de privilèges, à attirer dans le pays des fabricans étrangers, et en 1705 il établit une (Halle) pour l'examiner les marchandises en laine, cependant plus avec l'intention, que celles à l'usage de l'armée y fussent convenablement examinées, ce roi ne fut cependant plus aussi heureux. La guerre dans laquelle il se mêla avec la Suède et dans laquelle l'armée fut obligée de se pourvoir de l'étranger de la moindre petite chose, qui appartenait aux uniformes, et pour la fourniture des quelles on envoya de grandes sommes, décidèrent finalement le roi à ne plus laisser ces choses aux ordonnances et privilèges; et après la conclusion de la paix 1720 on fit venir les fabricans nécessaires, et la maison (Guldhuset), ainsi que la fabrication anéantie de la maison d'enfans (Börnehuset), furent mis en tel état, que l'armée en put être fournie avec du drap. à chaque endroit 20 tissoirs furent mis en activité.

Nous retrouvons que des fabriques de drap particulières ayant existé en cette période.

En 1730 Chrétien 6 monta sur le trone. 6 ans après son avenue au trone, il commença à exécuter les plans, qu'il avait fait pour le développement de l'industrie. Cette année le collège de commerce fut établi, et par les recherches que le roi fit faire pour apprendre à connaître l'état du pays, on ne trouva que les deux susdites manufactures de laine. dans la maison (Börnehuset) et dans la maison (Guldhuset), qui travaillaient uniquement pour les états militaires.

3 / (180)

On calcula que 300,000 Rd, sortaient par an du pays pour l'approvisionnement de marchandises de laine et soie, appartenant à l'habillement. Afin d'éviter cela, Chrétien 6 fit venir p différent manufacturiers étrangers, et les premières fabriques furent aidées par la libéralité du roi. La conséquence fut, qu'après l'écoulement de deux ans, c'est à dire 1788, il y avait ici 14 fabricans de laine avec 99 (Stole) et 1016 ouvriers, dont les 4 étaient fabricans de (Dug) avec 36 tissoirs et 373 ouvriers. C'est aussi l'époque, depuis laquelle le Danemark commença à avoir des fabriques.

Pour assurer l'existence de ces fabriques, on trouva nécessaire de leur trouver du débit, ce qui devait se faire par la prohibition de l'importation de marchandises étrangères; mais avant que cela put se faire, on voullait d'abord réunir un assortiment de marchandises assez considérable, que tout le monde put se pourvoir de tout ce qu'on avait besoin. On établit un magasin en 1737, où l'on recevait des marchandises du pays au comptant. On fit pour cela des fonds auxquels prenaient part tous ceux qui étaient payés par le gouvernement, en avançant de leur traitement 10 p Ct pour le magasin, et après l'écoulement d'un an et ½ ils recevaient le payement en marchandises.

Plusieurs ordonnances contre le luxe dans l'habillement étaient en rapport avec ces arrangemens pour développer la fabrication du drap; une résolution royale du 1r avril 1738: que personne de la suite royale ne pouvaient

acheter de nouveaux habillemens en voyageant dans les provinces, s'en en prévenir le maréchal de la cour et en payer 10 Rd. en droit; et également un ordre royal du 1er Décembre 1739: que personne ne pourrait se présenter à la cour sans être habillé dans des habits faits d'étoffe fabriquée dans le pays.

Pour compter tous les moyens directes et indirectes, qui furent employés depuis cette époque et jusqu'au changement principal, qui fut fait dans la fabrication du drap, lors de l'introduction des machines en 1794, serait un travail trop étendu et inutile pour le but de cet exposé. L'effet d'eux et les grands sacrifices d'argent apporté à cette affaire, sont exposé dans le tableau ci-dessous: A, de l'état des manufactures de (Dug) à Copenhague etc dans quelques unes des années entre 1736 et 1786; B, de l'état depuis 1792 jusqu'à 1809, et enfin C, de l'état depuis 1817 jusqu'à l'écoulement de l'année 1830; nous nous bornerons seulement à observer, que depuis 1765 jusqu'à 1791 on eut l'idée de changer les fabriques de laine de la capitale pour les provinces, et en divisant en 1786 la manufacture de (Dug) établie à Blaagaard pour différents endroits, aussi bien en Danemark qu'en Norwège, on fonda les fabriques jüthlandaises, dont en 1793 3 étaient à Fredericia avec 18 tissoirs (Væve) et 300 ouvriers.

A

années	nombre des fabriques	nombre des (Stolene)	nombre des ouvriers
1738	4	36	373
1739	15	69	1213
1740	19	80	1447
1744	16	88	1801
1750	16	93	2032
1754	20	111	1907
1760	14	65	1503
1764	20	72	1902
1767	22	73	1800
1774	29	68	1707
1778	39	118	2383
1780	36	109	2139
1784	35	128	2678
1786	28	87	1806

observation.

Outre les nombres nommé ci-dessus quelques fabricans avaient aussi un nombre de petits tissoirs, nom qu'on leur donne dans les rapports d'alors, et auxquels étaient employés une partie des ouvriers du nombre mentionné ci-dessus. En 1738 les fabricans avaient 19 pareils tissoirs. En 1750 les fabricans de drap et d'étoffe soutenaient ensemble [illegible] 2040 [illegible] fileurs.

En 1754 on fabriqua pour 137,052 Rd.

En 1760 il y avait dans le comté de Ledreborg une fabrique avec 5 tissoirs.

Un fabricant Courtonne avait obtenu de 1737 à 1756 24,791 Rd en avance. On décida que la fabrique devait se vendre, et elle fut achetée par Hoffman pour

6

27,433 Rd; ce qui lui donna libre usage des outils qui s'y trouvaient, &c. en 1760 Hoffmann bâtit ~~un~~ moulin à foulon (Valkemölle) à Kollekolle, pour lequel on lui donna un don gratuit de 3000 Rd. En 1772 on transporta toute la fabrique pour le susdit endroit, ~~[illegible]~~ moulin de Soenstrup. Depuis le temps que Hoffman avait pris la fabrique de Courtomme, jusqu'en 1774, il avait obtenu en cadeau 46,226 Rd. 26 β, et en outre il devait au magasin 26,441 Rd. Il avait obtenu comme empreunt 17000 Rd. Malgré tous ces sacrifices Hoffman ne put continuer la fabrique, ce qui fit que le roi la prit en 1776, et ~~[illegible]~~ son état fut le plus mauvais l'année suivante lorsqu'elle fut cédée à Schneider, ce qui donna bien au besoin de 50,000 Rd pour remettre la fabrique. On les accorda aussi.

Cette observation est placé ici comme pour prouver, que par des moyens industrieux on peu élever le nombre des fabriques et (Værstolene) à un degré très élevé; mais pour cela ce degré de hauteur ne prouve point une fabrication florissante, et cela est malheureusement le cas avec ~~la~~ toute la période mentionnée ici, et encore bien longtemps ~~après~~.

B

Le tableau suivant est un extrait du protocole de Hal des draps (hallede) pour Copenhague, mais il faut y ajouter, que parmi le nombre de fabricans mentionné ~~[illegible]~~ dans ce tableau et la production de leur ici il y a quelques uns, qui

n'étaient pas domiciliés à Copenhague ni dans les environs; ils ont envoyé leur drap par une ou autre raison, pour y être (halled).

582

années	nombres des fabricans	drap (Kalmuk) (Bay) pièces	Multum &c. aunes
1792	25	1274	63,445
1795	27	1127	52,831
1796	28	1159	55,232
1797	28	977	51,246
1798	27	939	46,104
1799	31	833	43,046
1800	28	778	37,315
1801	26	647	27,872
1802	26	696	33,369
1803	25	503	28,833
1804	28	664	29,241
1805	27	567	25,968
1806	19	576	25,595
1807	15	386	19,304
1808	25	435	22,073
1809	24	531	27,840

C

		Fabricans	Tissoirs
4e trimestre	1817	35	68
4e "	1818	32	83
4e "	1819	28	95
4e "	1820	28	86
4e "	1821	27	92
4e "	1822	27	99
4e "	1823	27	90
3e "	1825	22	70
4e "	1826	19	57
4e "	1827	21	75
4e "	1828	18	61
4e "	1829	16	57
4e "	1830	16	62

Jusqu'à l'introduction des machines dans la fabrication du drap sa bonne qualité dépendait l'habileté que les ouvriers avaient acquis dans les différentes branches

appartenant à la fabrication. Vers la fin de cette époque, ou environ au commencement du dernier decennium du dernier siècle, le drap danois fut très bon, étant en partie fait par des ouvriers, venus d'endroits, d'où venait le meilleur drap. Avec Kalkberner, qui arriva de Aachen et fonda la fabrique de Blaagaard, ~~arrivèrent~~ vinrent 150 ouvriers de fabrique de Brabant. On fabriquait alors du drap jusqu'à 12 Rd. courant danois l'aune. Mais à cette époque commença une nouvelle période dans l'histoire de la manufacture (danoise) de (Drag).

Par suite de l'imperfection des renseignemens on ne peut dire exactement quel nombre de personnes sont occupées dans la fabrication du drap; non plus le nombre de tissoirs, qui sont en activité; en attendant on sait, que le 31 décembre 1830 l'état des fabriques particulières était le suivant, donc celles, qui travaillent qui travaillent pour les états militaires, ou qui appartiennent à différentes Communautés, exclusives.

Lieux	nombre des fabricans	nombre de tissoirs	nombre des ouvriers	machines à			Production
					filer	couper	aunes
Copenhague	16	62	466	23	38	28	55,799
Odensé	1	2	14	„	incertain	„	1,654
Middelfart	1	1	12	„	„	„	374
Fredericia	4	25	179	„	„	„	29,291
Moulin Greis	1	14	150	10	8	3	23,797
Brunshaal	1	„	102	14	26	6	12,988
Randers	1	„	44	„	incertain	„	3,643
Frederikshavn	1	„	„	„	„	„	544

Pour ce qui (principalement concerne) l'état des fabricans à Copenhague, on voit par le tableau ci après.

Copie du protocole de la commission royale de (Halle) pour l'année 1830.

	pièces	aunes
C. G. Branner	14	439 3/4
I. I. Brenning	4	111 1/4
L. Frontin & Camp	1	21 1/4
C. B. Golze	222	7,084
F. Herzsprung	53	1635 1/2
I. R. Harboe	282	8636 3/4
A. M. Hartvig	8	201 1/4
G. A. Kramer	65	2357
A. Kramer	61	2246 3/4
A. H. Kramer	98	3712 3/4
I. C. Modeveg	348	20,179
H. F. Madsen	191	5768
A. Nielsen	1	37 3/4
H. Olsen	5	512 3/4
G. Schmidt jun.	15	577 1/2
R. Schmidt	11	305 1/2
I. Seelig	36	1243 3/4
I. Seidel	25	728 1/2
	1450	55,779

Les fabricans, qui ~~[illegible]~~ tiennent les plus grandes fabriques de drap dans les provinces danoises, avec les machines les plus nouvelles et les meilleures, sont Modeveg à Brede ~~à~~ près de Copenhague, et Bruun à Bruunshaab à Viborg.

La fabrique de Modeveg a été changée cette année ‡ de Copenhague pour Brede, et, autant qu'on sait, elle n'est pas encore complement en ordre, ce qui fait que nous ne pouvons pas en parler pour le moment, espérant pouvoir suppleer ce manque à une autre occasion.

Bruun a deux fabriques qui vont au moyen d'eau, à la distance de 1/8 de mille l'une de l'autre. L'une d'elles n'a été entièrement organisée que cette année. Une de machines (Verkerne) ~~est~~ va par deux roues de (Underfald‡) et a 6 machines à (Kruppe) et à (Karte) – 3 machines à (Vulfmaskiner) 2 machines à Kruppe et à (Spinde) filer; l'autre va au moyen d'une roue de (Overfald), elle a 3 machines de (Kruppe) et (Karte) ——, 1 machine à (Vulf) —— 1 à (Sluppe) et 4 machines à filer. En autre il y a dans la première de ces fabriques 10 machines (Cockerilske Overskjærermaskiner), dont les 4 sont d'une construction plus moderne et meilleure; une machine cylindre (Overskjæremaskine), une machine à (Börstemaskine) de nouvelle construction, 1 foulon avec 8 marteaux horizontales, 2 (Klædepressere), 1 four double Dekateerovn avec deux presses. Dans la teinturerie qui appartient à ceci 2 (Kypper), dont l'un de 4.6 tonnes, pour teindre la laine, 3 chaudrons pour teinture et lavage, 1 (Uldspadskerie) avec deux corbeille pour laver (Vadskekurve).

Dans les maisons bâties dans la propriété de la fabrique il y a 18 lissoirs.

Pour le moment on travaille 10 à 12 pièces de drap de 50 à 60 aunes par semaine, la plupart de qualité moyenne de 9 Rbd à 20 Rd par aunes.

On teint, foule et apprête du drap pour les maisons de travail à Randers, ou ce qui a fait de Vadmel fait à la maison.

La laine, que l'on travaille, est la plupart jüthlandaise, ainsi que de la race melée d'Espagne de quelques (Skæferier) jüthlandaise.

Le nombre des ouvriers, hommes et enfans, est environ 160.

A la fabrication de drap danois appartiennent aussi celle de Neümünster. On renvoit à cette feuille pour 1831 p. 318.

Dagen, 12 avril 1832 N: 88 —

voir pour le commencement de cet article Dagen, 1831 N: 296.

29 On voit dans l'exposition de l'académie des arts de cette année parmi les ouvrages de main d'œuvre plusieurs ouvrages excellents de la Corporation des ferblantiers, qui donnent de nouvelles preuves agréables, de ce que ~~la compagnie~~ cette corporation a suivi le gout du tems et peuts donner des (Præstationer) qui aussi bien en bonne qualité qu'en bon but sont remarcables, de maniere qu'on peut les comparer aux meilleurs ouvrages de cette espèce, que l'on travaille à Paris, à Vienne, à Hambourg et plusieurs endroits. On voit par exemple sous les N.os 241–245 de l'exposition ~~de~~ une soidisant cuisine à thé russe, executé en laiton d'après les dessins de Mr. Le professeur Hetsch. Le "Dagen" a déjà dans les N.os 266 et 296 de l'année dernière fait la description de ~~la~~ soidisant bouilloire Russe. On voit ici à l'exposition sous le 241 une mouilloire, ou comme on l'~~a~~ nomme "qui cuit par soi même", faite par un Maître ferblantier Ahrens. 242 Un plateau ~~a~~ et ~~[illegible]~~ pot à thé par un maître ferblantier Steen. 243. un sucrier fait par le maître ferblantier Löser. Une pince à charbon, faite par le maître ferblantier et maître juré Irgens. — 245 un pot à lait par ~~le maître~~ le garçon ferblantier Hammer.



Oldermand

246. Une ~~fixe~~ écuelle à Charbon et à eau par le garçon ferblantier Wagener. "Les pièces separées sont

(son hver især ere dreven af hele Bunde),

sans être soudées, font un jolie entier, qui se dessine dans la plaque luisante comme une glace ~~[illegible]~~ du grand plateau; le tout serait un vraie ornement dans ~~un~~ le salle ~~de~~ d'une corporation, ou dans un dépôt d'ouvrages de corporations, si un tel dépôt ou magazin égal à ceux des corporations des menusiers, fut etablit. On trouve en outre ~~[illegible]~~ à l'exposition: N° 247. une chaudière en laiton avec (Statis) et lampe à esprit de vin, par le garçon ferblantier Engmann. En outre N° 248. chaudière en laiton avec (Statis) et lampe a esprit de vin, par le garçon ferblantier C. F. Löser.

30. La ~~fondition~~ fonte des travaux en Metal a été porté dans les derniers tems à un degré tres elevé de perfection. Au sujet de petits ouvrages la bijouterie de fer de Berlin est un article de commerce ~~[illegible]~~ recherché, qui passe dans toute l'Europe. De fondre de grandes statues ou autres images en Metal, était un art que les anciens connaissait. Uniquement de l'atelier de l'artiste Lysipps, sortaient ~~au~~ ~~[illegible]~~ d'après les données les moins exactes 600 statues, et la ville romaine ~~[illegible]~~ (Herculanum) considérable

possédait plus d'artiste pour le metal que toutes les puissances et pays de l'Europe. On doit par conséquent alors avoir connu un autre procédé pour le fondition, qui après devint inconnu. On sait comment de grandes statues de metal ou monumens dans les tems plus modernes devinrent precieux & durables. Falconet employa à la statue de Pierre le grand à cheval à St. Petersbourg presque la moitié de l'âge d'un homme, et employa à pour la fonte non moins 48,636 lb metal. Les dépenses se montèrent à 425,000 anciens roubles argent; environ 600,000 Rbd. argt. effectif. La statue de Chrétien 5 à Amalienbourg couta au delà 320,000 Species (cependant y compris les depenses pour le piedestal ~~[illegible]~~). L'execution de telles ouvrages était par conséquent rare, jusqu'à ce qu'un procédé, ~~[illegible]~~ plus simple que celui-là eut lieu, ~~[illegible]~~ fut trouvé; et cela a été le travail ~~ouvrage~~ des derniers tems. — La décision ~~[illegible]~~ d'environ Decembre 1814 des états du Meklenbourg pour eriger à leur compatriote ~~celebre~~ célèbre le prince Blücher de Wahlstadt une statue dans sa ~~[illegible]~~ ville natale Rostock, dont ~~[illegible]~~ fut chargé — Schadow, et

(hvortil Göthe bragte Metal som det bedste material i Forslag!) fut la cause ~~[illegible]~~ de l'établissement d'une fonderie de statues en

metal établie à Berlin, de ~~la~~ quelle depuis en 1818 quatre Statues colossales et beaucoup d'autres petits ouvrages sont sorties, pendant que d'autres sont commencées ou peut être déja en oeuvre. Les deux célèbres artistes français Lequiné pour les Moules (formes) et fondeur, et Coné comme (Ciselör), dirigea ces travaux, et beaucoup d'allemans ont déja sous leur ~~inspection~~ direction acquit tant d'exercice, que, si seulement des commandes furent données, cet art aurait également beaucoup de succès en Allemagne. Le model primitif des artiste est apresent formé et fondu en differentes parties, nommément les membres qui s'éloignent considérablement du corps, p. Ex. un bras detaché, une jambe levée, tête, arme ou ~~a~~ tels, separement. Tel est la statue de Luther de 9 pied de haut à Wittenberg par Schadow, le corps, de l'habillemt. ecclesiastique plissé ~~&~~ qui descent jusqu'aubas, fondu d'une seule pièce, la tête, la bible, et la main droite separement. Les deux excellentes ~~&~~ de Blücher par Rauch, à Breslau et à Berlin, sont composées de plus d'une pièce. E. H. Toelken a écrit une ouvrage sur la nouvelle manière de fondre et (ciseler) de grands ouvrages en metal, que l'on lit dans son "Berliner Kunstblatt; Mars 1828 p. 93, 102 et en Danois

2/

dans le magazin du professeur Ursin 3.e vol. 1828 N.o 115. (b.)

31) La Craie est un produit mineral, que l'on emploite ~~généralement~~ partout. Non seulement ~~que~~ on en fait usage pour écrire, ~~pr~~ blanchir, et pour ~~[illegible]~~ corps primitifs pour ~~[illegible]~~ bien ~~[illegible]~~ des matières de couleur; on en fait encore usage pour ajouter au mastic, ~~pour~~ à netoyer du cuir et etoffes de laine, au polir des metaux, pour la premiere des dorures, et de plusieurs manières, et cela est ainsi l'objet d'un commerce assez considérable. "Ne le trouvant nulle part dans un étierement pure, ~~et~~ il paraît etonnant que partout où on le trouve, on ne recuise pas, mais qu'au contraire dans plusieurs pays on préfère le faire venir tout netroyé des pays étrangers. On trouve comme on le sait ~~[illegible]~~ de la craie dans plusieurs points du Danemark, par Ex. en Séland, à Möen, en Juthland; on exporte des parties non peu considérables, tout dans (même) l'état où le donne la nature. Cela ne serait-il pas avantageux pour les propriétaires, qui possèdent de la craie, de la faire améliorer? On croit par-là, que cela leur donnerait occasion à améliorer une production d'une manière avantageuse pour eux, dans ~~qui dans~~ une époque qui autrement ne leur rapporte pas." ~~[illegible]~~ On introduit par ces mots dans le Handelstidende une instruction

N° 18 – 1826 —— comment on peut améliorer la craie.
Dans le même ouvrage pour l'année 1828 N° 16. on ~~...~~ rappelle cet objet, par la communication d'un rapport plus étendu, et dessin ~~...~~ d'un moulin à craie en usage en Angleterre 3e Vol. Est-ce que ~~cela n'est susceptible~~ chez on a ~~...~~ fait beaucoup d'attention cela et ne mérite-elle pas par la société des arrangemens du pays (Landshuusholdning), ou par le fond de (rejersenske) d'être recommandé à encouragé.

Dagen N° 141 le 14 Juin. — 32) ~~f~~ La frabrication du sucre ~~...~~ était comme en Chine déjà 2000 ans avant ~~qu'il~~ qu'en Europe le sucre ~~...~~ christalisé fut longtems l'objet du commerce, avant que la cultivation de la canne à sucre fut essayé ~~...~~ dans les pays situés ~~...~~ près de la mediterranée. On ne commença en Arabie les plantations que dans le 13e siècle, se contentant jusqu'alors avec les importations des Iles de l'archipel indien de Bengale, Siam &c. Cette culture ~~...~~ s'étendit de l'Arabie heureuse dans la Nubie, l'Egypte, l'Etiopie, de là en Sicile, les Iles canaries, St Dominique. Lorsqu'elle fut introduite dans le monde occidental, elle fit beaucoup des progrès; cependant la nature aux petites Indes ne lui parait pas très favorable. La ~~...~~ canne y parvient bien à fleurir, et celle-ci

donne très souvent une semence blanchâtre mais lorsqu'on seme la semence elle ne donne aucune (Spire) ; puisqu'au contraire à l'orient les plus belles plantes viennent de la semence. Les premiers qui en Europe possedèrent des rafineries de sucre furent les venitiens, qui l'apprirent des Chinois. Ils purifiaient et raffinaient trois à quatre fois le sucre gros d'Egypte. Mr. Dutrone prétend (histoire de la canne) que la plante du sucre requiert 12. à 20 mois son entière maturité, mais il ne connaissait pas la variation thaetique, qui à la fin du dernier et au commencement de ce siècle est venue dans l'Inde occidentale. Celle-ci est bien plus grande et fine que la brésilienne, et devient très tôt mure, dans les ~~[illegible]~~ parties élevées de l'Inde occidentale en 10, et dans les valées at frais bas en 12 et 16 mois. (D. Ausland.)

33) La fabrication de chapeaux de soie commença à Copenhague il y a environ 20 ans, lorsque l'année 1812 le marchand de modes, qui ensuite mourut, en obtint le privilège. Trois autres en obtinrent ensuite également le privilège, et cette fabrication s'est ensuite ~~étendue~~ respandue de plus en plus. Une description ~~d'une~~ des ~~manières~~ procédés avec livrés, ~~pour~~ qui pour cette fabrication ont

été employés, se trouve dans le Handelstidende de 1828. No 16.

Dagen No 147 le 21 Juin 1832. — 34) Des Conduits pour l'eau en terre brulée. Il serait important de les avoir introduits et faits généralement. Les conduits en terre pour les villes sont si importants, et leurs frais pour une ville de quelque conséquence ~~et elles~~ s'élevent à une somme si élevée, que ~~les~~ ~~[illegible]~~ sur ce qu'on peut gagner par leur durée, est une affaire peu importante. Les conduits de bois, qui ouasionnent que l'on dépave et fouille ~~[illegible]~~ ~~et fouiller la [illegible]~~ continuellement est une des circonstances les plus désagréables, est surement la moins recommandable, et cependant chez nous presque la seule qu'on emploie. La commission de l'eau à Copenhague fit établir ~~en~~ l'étée de 1827 audehors de ~~la~~ la Barriere du Nord, pour un essai, des canneaux en fer, ~~par~~ coulés à Frederickswerk; ~~[illegible]~~ (sur les quels on trouve une description dans le magazin du professeur Ursin pour les artistes et ouvriers). Une double prise de conduits fondus coutait avec l'escavation &c. 6 Rbd à 6 Rbd 32 ß par aune tandisque qu'un en bois sous les mêmes conditions coûtait 4 Rbd 68 ß par consequent la différence seulement d'un ~~Rbd~~ 28 ß à 1 Rbd 60 ß, et ainsi peu considérable ~~[illegible]~~ à l'egard d'une plus grande durée. On ne sait pas si le résultat des essais et recherches a ouasionné l'emploi des conduits de fer.

3/

Cependant les conduits de terre brulée seraient plus recommendables, et surtout pour des (communes) moins riches, et pour beaucoup de particuliers, pour lesquels les grandes dépenses qu'entrainent les conduits de fer, doivent pris en considération. L'année 1813 l'intendance de l'eau à Copenhague et des particuliers établirent, quelques conduits de terre, et très recommandés; (dont on parle dans les Rapports de la Societé de la diligence des Arts 2e Vol. 7e Livon. p. 443–450. Dans le Handelstidende (1823 No. 23 et 24 et plusieurs autres) est décrit d'une manière étendue les conduits pr. eau de terre. Egalement dans l'ouvrage polit; (2de Livraison 114 119), on l'on trouva des détails sur la fabrication de tels conduits de terre dans quelques endroits de l'Allemagne. Une préparation très soigné de la pâte est nécessaire, et on recommande pour la faire la forme des conduits la presse inventé en Autriche par A. Nowotny décrite et copie dans le Handelstidende 1828 No. 29. Il y a maintenant 19 ans (1813) que l'on trouva à Copenhague, comme je l'ai déjà dit ci-dessus, les conduits de terre, qui étaient faites par Mr. J. Thrane de la fabrique de porcelaine, si recommandables, et il serait interessant à savoir, quels circonstances ont empesché qu'ils ne devinssent générales.

35) Parmi les differentes branches de travail qui appartiennent à une manufacture de Draps

complète est ~~le foulage~~ la foulure une des plus import=
=tants, qui requient de l'exercice, ~~avec~~ et une
attention ~~jointe~~ constante jointe à ~~la~~ –
l'expérience, et le fouleur doit connaître non
seulement comment son moulin travaille,
mais aussi les ~~x~~ qualités et rapports des autres
articles dont il se sert pour la foulure p. Ex.
le savon, l'urine, la terre a fouler &c. Le but
de la foulure est de rendre le drap ou objets en
drap plus reserrés, plus (filtagtige) et plus
durables. Une bonne et courte description sur
les moulins à foulure est fait dans la
Technologie de Langsdorfs 1r vol; et de la –
traduit avec supplement dans le Handelstidende
1830 No. 14. 15. 18 et 23. On s'est plaint ~~pa~~ sur ce que
la foulure Danoise était mauvaise et qu'une amé=
=lioration y était nécessaire. Dans ledit Handels=
=tidende, page 54, il est dit: " la mauvaise
qualité de la foulure n'a point échappé à
l'attention du gouvernement, quelques pas ont
déjà été faits, pour y remédier; et plusieurs
suiveront probablement." Les moulins à fouler
sont ou avec des marteaux ou avec des martinets.
En Allemagne on se sert presque partout de
marteaux, en Hollande et en Danemark aussi
ordinairement des martinets. Quand à la
force, par on le fait aller, elle peut être par le
moyen du vent, non employé en Danemark,
par la vapeur, (celui de Holmblad à Copenhague)

on fait aller chez nous quelques uns par des chevaux; mais la manière ordinaire et la moins dispendieuse de les faire aller est l'eau.

36) Que l'Établissement de teintures fut permi à la campagne, a été trouvé recommandable par quelques personnes. La question fut en 1821 le sujet d'une ~~examinal~~ recherche publique. La Chambre générale des Douanes et Collège de Commerce avait, par ~~une~~ un rapport du 30 mai, à la chancellerie royale Danoise, fait connaître, qu'elle avait dans plusieures ocasions trouvé convenable de permettre l'établissement des teintures à la campagne, comme servant à procurer au campagnard la teinture et préparation de ses étoffes * et que dans ~~l'entention~~ le devellopement (udbredelse) de (Huusfliden) et l'industrie de fabrique à la campagne l'établissement de teintureries est aussi nécessaire pour les fabriques, qui elles mêmes n'ont point d'arrangement pour la teinture, comme aussi on doit 1 (formentligen) considerer cela conformement à la très haute volonté publiée par l'ordonnance du 3 avril 1816, „que les droits appartenant aux villes ne doivent empêcher le campagnard de ~~donner~~ vendre les produits de son propre travail, comme des ~~toiles~~ étoffes de lin et de laine," que le (Fuldførelsen) de ces marchandises lui soit facile, pour qu'on puisse après les vendre ou en faire usage.

Le collège en attendant a souhaité savoir

jusqu'à quel point on pourrait considérer comme nécessaire ~~[illegible]~~ quelque décision convenable, à l'égard du droit de (Eneret) pour lesouthient en questions, pour que l'on peut l'observer lorsqu'on ~~donne~~ accorderait des privilèges audits établissemens, où ils pourraient être nécessaires et a ~~[illegible]~~ à ce sujet ~~donné~~ éxigé l'avis de la chancellerie. La chancellerie se voit obligée ~~de prendre ce avis~~ de donner son ~~[illegible]~~ avis ~~[illegible]~~ d'après les autorités compétentes du Danemark concernant cette affaire, et elles ont toutes trouvé, que cela serait nonseulement contre toutes les décisions de lois, mais aussi nuisible, que l'établissement de teintureries fait parmi en Danemark. La chancellerie repondit ensuite audit au collège cité d'abord sous le 24 Juillet 1821, qu'elle entrait aussi entièrement dans le sens de ses déclarations déja données. Que les villes (Kjöbstæderne) ont le droit (Eneret) pour tenir des teintureries est accordé dans plusieurs décisions de Loi, p. ex. les 3-13-23 de loi de 25 août 1741, ordce du 3 avril 1816, Rescripts du 4 févr. 1735 et 3 Novbr. 1747, et l'établissement de teintureries à la campagne serait par conséquent un empiètement sur les droits des villes, dont la susprention de commerce est importante, par ce qu'autrement, avec les charges qui

reposent sur elles, ne peuvent subsister.
Les teintureries forment un des états les plus importants dans les villes et leur pratique des habitans de la campagne occasionne un second débit et soutient dans la ville. Si on permet l'établissement de teintureries à la campagne les villes se retireraient bientôt là où elles, sont exemptes de charges bourgeoises, et les peu qui resteraient, souffriraient une telle secousse, quel avantage dimi-nuerait. L'établissement de teintureries à la campagne ne serait pas non plus avantageux pour le paysan, ni aurait aucun effet sur le devellopement de l'industrie (Hunglidén).
Ce n'est ordinairement pas chargé d'aucune difficulté pour le paysan d'aller trouver dans les villes les teintureries, y ayant régulièrement d'autres commissions, pour vendre ses productions & ou acheter ce dont a besoin, et de cette manière sans besoin de faire de voyage exprès pour cela, peut soigner ses affaires chez les teinturiers. Mais s'il devait au contraire chercher des teintureries dans des districts du pays, où il n'a autrement — aucune Commission, cela lui occasionne un voyage séparé et de la perte de tems.
L'Etablissement des teintureries à la campagne bien loin d'ameliorer, au contraire empêcherait l'accroissement de teintureries en général.

au commencement un nombre de teinturiers voulaient s'établir à la campagne, ce qui, comme déja mentionné, faisait diminuer le soutient des villes; mais se montrerait bientôt, quand les teintureries établies à la campagne manquent de pratique, et celles-ci tomberaient, par ce qu'elles ne peuvent donner de produit suffisant, au lieu que le nombre moins grand de teintures dans les villes peuvent maintenant suffisament se soutenir, par ce qu'elles donnent aux compétents produit convenable. L'envie de (Kappelysten) qui contribue tant à ~~hâter~~ procurer de meilleures marchandises et ouvrage, a lieu plus certainement, pendant que seulement les teintureries sont dans les villes; car lorsqu'un teinturier de ville ne cherche pas à donner de la bonne ouvrage ~~pour~~ moyennant un petit payement, il perd alors la pratique qui va à un autre teinturier, ou dans la même ville, ou dans la ville voisine; mais lorsque les teintureries sont dispersés dans la campagne les voyages deviennent trop penibles pour que la plus part ~~ne~~ ne ~~doute~~ & s'addressent à la plus proche, quoique ~~de~~ de plus mauvais couleurs, que la meilleure mais située plus loin.

Au sujet de cet exposé, la Chancellerie décida, que les teintureries ne doivent point être accordés à la campagne, excepté ~~à moins~~ dans le cas, ou on en ait besoin pour teindre les étoffes d'une fabrique au même endroit.

~~Le Roi Chretien six comme le protecteur des heures dans le Danemark~~

5/

Dagen N° 181 de 31 Juillet. —

37. L'épreuve de l'or et argent (Guld og Sølv probering). Le chargé de pouvoir (Controlleur) M.r P. R. Hammerups, demeurant à la monnaie, a publié sous le 10 de ce mois ce qui suit: « D'après l'autorisation des autorités compétentes j'essaye aussi bien de l'or et argent travaillé comme non travaillé pour M.rs les ~~ouvriers~~ ouvriers d'or et d'argent, changeurs de monnaie et particuliers. Le payement pour une épreuve d'argent, ~~comme~~ fin contenant d'argent poli (Slib) (Krez), &c. est de 2 mk; pour une épreuve d'or ou de contenant 4 mk. Dans tous les cas on ~~rend~~ donne au propriétaire le métal employé à l'épreuve, et ~~[illegible]~~ je réponds comme les essayeurs du commerce à Paris de certitude du contenu que je déclare. »

38) (Sæbesyderi) est considéré comme le soutien des villes marchandes. La Chancellerie communica sous le 15 Janvier 1822 à ~~la~~ la chambre générale de Douanes et collège de commerce ~~une~~ pour décision ~~[illegible]~~ une requête ~~faite~~ demandant la permission pour pouvoir continuer une fabrique à savon à Lyngby, et sous le 22 mar même année une sollicitation de ~~[illegible]~~ quelques propriétaires de savoneries de Copenh. p.r que la continuation de la dite ~~fab~~ savonerie ~~[illegible]~~ ne continua pas, et la Chancellerie y décida que: que le collège devait considérer la savonerie comme un soutient de villes marchandes, qui par conséquent ~~sans des~~

ne doivent être permis à la campagne que par de fortes raisons; ~~raisons fortes~~, (et dans ce cas pas même sans un droit, que l'on peut considérer comme un équivalant aux différents ~~imp~~ charges imposés ~~du~~ aux bourgeois des villes marchandes.

39) On a vu dans cet ans une maison ici dans la ville, ~~sur la~~ N° 21 & 22 dans la St Kiensirgade, qui appartient au chef des ferblantiers Mr J. Jrgens, recouverte en plaques de ferblanc, uniformes, qui sans doute est le premier chez nous. Les feuilles de ferblanc, dont chaqu'une a 12 pouces de long. 9 p. de large, sont mises comme des écailles, ou de la manière, que l'on fait usage pour les moulins avec des coupons.

~~Cetout des plaques, dont ch~~ Chaque aune carrée de toit prend environ 7 plaques. Ce sont des plaques anglaises ordinaires, dont 225 pièces pèsent 10 Led; on les met sur des (Lægter) ~~de~~ communes comme pour des tuiles. Elles sont peintes ~~et~~ des deux cotés, avec de la couleur à l'huile, et on peut choisir la couleur selon le gout de la personne. Un tel toit peut durer 50 ans. Si nous ajouttons, que chaque plaque ne coute ~~que~~ ou peut être compté qu'à 24 ß, on peut facilement ~~évaluer~~ calculer combien un toit couvert de cette manière coutera, en comparaison avec un de tuiles.

6

On lisait dernierement, que les toits que les toits dans les nouveaux batimens à Moscou et à Petersbourg apresent sont couverts en plaques minces de fer. Elles sont de 2 pd. 4 pouces de longueur, le double de large, et un pied carré pèse 1 lb 20 Lod. Même sur le toit une telle plaque ne prend, parcequ'on les met les unes sur les autres, que 2 Pieds de large, 4 pd. de long). – On les peint d'abord des deux cotés, et ensuite, lorsqu'elles sont placées, une autre couche. La couleur ordinaire est le rouge, mais le vert doit durer le double de tems. Là où les plaques, lorsqu'elles sont clouées, se touchent on en retrouve le bord. (cercles de fer ?), pour fixer les plaques sur les Lattes de 2 pouces de large, qui servent de base. Pour couvrir 100 p. carrés il faut 12 ½, qui ne pèsent que 150 lb et ne coutent que 30 mk (il est vrai courant ?)

49r

Extrait du Fædreland — 13 novembre 1835 — N°. 61.

Quelques observations relativement aux douanes, à l'industrie et au Commerce

A Importations libre de Céréales

1.

Il est si généralement reçu parmi tous les hommes d'Etat, qu'un commerce libre non restreint par des tarifs est un des moyens les plus efficaces pour améliorer la situation de toutes les nations, qu'on tâche peu à peu de s'approcher si ce n'est pas à une entière liberté de Commerce au moins à des tarifs plus modérés. On commence partout de concevoir les conséquences nuisibles d'un système de Commerce restreint, qui devrait séparer les gens les uns des autres, qui devrait arrêter l'exportation des métaux purs et produire dans le pays



même toute espèce d'industrie, soit quelles conditions nécessaires à ce sujet existent ou non. Peut on même acheter le même article à beaucoup meilleur marché chez les étrangers il serait néanmoins, par une erreur presqu'inconcevable pour les hommes d'aujourd'hui, considéré comme un avantage beaucoup plus important, si l'on préparait cet article dans le pays même; "l'argent ~~ne sortirait~~ n'irait pas alors hors du pays".

Ce qui empêche cependant même les hommes d'Etat les plus éclairés d'introduire des améliorations vigoureuses dans cette affaire importante c'est en partie l'intérêt qu'on porte aux particuliers en partie la crainte de diminuer les revenus d'Etat, sans pouvoir procurer d'autres moyens

pour couvrir le résultat. Que ces raisons ont un poids considérable, le défenseur le plus zélé de la liberté de commerce doit l'avouer. Il est vrai que l'égard pour l'intérêt des particuliers est souvent poussé trop loin; que les particuliers eux mêmes dont il s'agit comprennent souvent mal leur propre intérêts et protestent contre des mesures qui, loin de les nuire, même après quelque tems leur sont utiles; mais de l'autre côté il est certain que l'état, qui par des lois précédentes mal ~~en~~ à propos a fait naître une branche d'industrie et persuadé les Capitalistes à mettre leur argent là dedans, doit aussi à ces derniers des égards d'indulgence, pour qu'il ne change pas soudainement la loi à tout à fait le Contraire. Il s'agit ici

4

de trouver le juste milieu entre la trop grande peur de violer ce qui existe et une introduction convenable de nouveaux principes. Il ~~s'agit~~ importe en outre de bien juger l'effet des changemens qu'on a l'idée de faire, s'ils nuiront ce qui existe ou s'ils seront d'utilité si ce n'est pas tout de suite du moins dans quelque temps. Quant à l'autre point: la difficulté de restituer la diminution des revenus de Douanes celle-ci est aussi grand que le premier dans presque tous les états. Aucun homme d'état ne s'est encore vu assez intelligent pour decouvrir un moyen pour restituer les revenus de Douane. Les impots directs, si on devra les augmenter avec le montant des

revenus de Douane, deviendroient dans presque tous les pays si considérables, qu'ils causeront un bouleversement terrible dans toute la possession de propriété. Le droit perçu est la chose essentielle des impôts indirects, et quoiqu'on puisse en dire beaucoup contre, on ne doit néanmoins pas oublier les avantages considérables qui s'y attachent. On fait observer à son sujet et on a raison : qu'il donne lieu à beaucoup de dérangemens, foule la moralité chez beaucoup de personnes, met des obstacles pour le commerce et diminue par là le bien être général ; que son recouvrement donne lieu à beaucoup de fraude, mais de l'autre coté il a le grand avantage

que sa perception est sure, sans des exécuteurs pleines de haine, qui se présentent si souvent quant aux impots directs; que le consommateur le paye sans qu'on s'en apperçoit et peu à peu; qu'il dépend en partie de lui même si, quand et à quel point il veut payer cet impot; qu'il s'applique à tous sans exceptions. Et quant aux frais de recouvrement, on ne doit pas oublier ce que Sartorius fait observer, que les mesures dures, qu'on est souvent ~~bien~~ ~~a~~ forcé d'employer pour le recouvrement des impots directs, augmentent en elles mêmes les peux de frais par suite de leur recouvrement.

Ce qui outre ce que nous venons de dire ~~sert~~ impose de grands obstacles à un état qui conçoit la chose nuisible dans des droits élevés pour les changer,

c'est la difficulté qui s'élève lorsqu'un seul État veut faire le commencement pour changer un système que tous les voisins ont reçu. Nous ne voulons pas dire par là, qu'en général il serait utile de se défendre contre les Afsperring de ses ~~voyez~~ voisins en se afsperre ~~la~~ soi même ; au contraire, lorsqu'on considère la chose en général il faut avouer que les retorsions sont nuisibles à l'état même que les emploie. Elles se dirigent vers l'importation de marchandise étrangère qu'on pourrait avoir à meilleur marché que celles du pays[(a)]; Et aussi peu qu'il peut être utile à un seul individu d'acheter à prix élevé, aussi peu il peut être dans l'intérêt de l'État que tous ses membres

(a) c'est probablement par erreur qu'on a mis uoenlandsche, de l'étranger.

87

payent leurs nécessités avec des prix plus élevés dans le pays que dans l'étranger. Car l'avantage qu'un seul individu en tirera est loin de réparer le dommage que tous les autres en souffrent. Mais comme il n'y a aucune règle sans exception, ainsi celle ci ne l'est pas non plus et il faut avouer qu'il peut y avoir des cas où l'on pourrait défendre la retorsion. Mettons par ex. qu'un pays a une surabondance de céréales mais que par suite du système de prohibition il soit empêché de les vendre, et que par là la population augmentant soit empêché de trouver de l'ouvrage pour cultiver la terre. On pourrait

approuver qu'une tel pays imposa un droit élevé sur les objets de fabrique étrangère, et procura par là de l'ouvrage à une foule de personnes sans peine dans les fabriques du pays. Mais ici on suppose alors qu'un tel droit de protection peut réellement être perçu et non pas évité par la contrebande qui sera favorisé par la situation du pays; on suppose en outre que ces ouvriers ne trouveront de l'ouvrage par une agriculture mieux changée par ex. par la Culture de plantes de Commerce, au lieu de Céréales ordinaires, l'amélioration des bestiaux et autres occupations qui conviennent à un pays d'agriculture. On verra

donc facilement qu'elle n'est que dans des Cas très rares qu'un système de reforme puisse être approuvé, et qu'il sera excessivement difficile de juger si de tels Cas sont réellement présents.

Outre l'égard à l'interet des particuliers, aux revenus de l'Etat et au système de prohibition d'autres pays il peuvent y avoir d'autres motifs pour conserver des droits modérés comme le moyen de protéger les ~~moyen~~ produits du pays contre la Concurrence de l'Etranger. Supposez par ex. qu'un pays est plus chargé d'impôts qu'une autre, surtout un pays voisin, de principalement de tels droits qui influent immédiatement sur une augmentation des

gages de l'ouvrier. Le pays fortement chargé d'impôts ne pourrait pas, sous des relations du reste égales (Angleterre, la Chine &a), tenir la Concurrence avec celui moins chargé. Si l'Etat ne peut pas se passer de ces impôts, il est juste qu'il impose un droit convenable aux produits de l'Etranger, jusqu'à ce qu'il peut ou complètement renoncer à ces impôts, ou les annuler d'une autre façon, qui ne surcharge pas les produits de manière qu'un droit de protection soit nécessaire.

En nous occupant maintenant, après ces observations générales, de nos propres relations, et si nous demandons notamment si l'importation libre des Céréales

pourrait maintenant être utile au pays, nous exposerons desuite, pour repondre à cette question, les motifs, qui pourront paraitre parler pour une telle mesure. Nous pouvons nous imaginer ce qui suit:

1° Ou notre récolte est riche ou non. Dans le premier cas les céréales de l'étranger, si même le droit est ~~hausse~~ annulé, ~~nous~~ ne pourront pas être importées; Dans le second il est bien qu'on peut les importer pour qu'il ne s'élève pas dans ce cas ou le prix ne hausse pas.

2° l'agriculture a fait des progrès; nos produits sont meilleurs qu'avant, mais pas aussi bons que ceux de la Baltique. Il serait un Spore

pourroient cultivateurs et marchands si le droit fut annulé, puisqu'alors ils seroient obligés de délivrer d'aussi bonne marchandise que celle de l'étranger, ou de s'appliquer à avoir des articles rapportant plus et plus faciles à vendre, p. ex. colza, moutarde, Cumin, houblon &a.

3° Moins élevé qu'est le prix des premiers besoins de la vie plus considerable est la richesse générale, plus facilement l'industrie des fabriques fera des progrès, et ~~cette~~ les progrès de cette industrie amélioront l'agriculture

4° Une importation libre de Céréals amelioira le Commerce en transit de Copenhague elle rendra le depot des Céréales de la baltique.

5° Quant aux revenus d'État, ce qui entre endroit perçus sur les céréales ~~n~~'est peu considerables; parce que notre récolte a

14

manqué on exempte des droits l'importation des Céréales; si la récolte a été riche on n'importe rien. Et même si dans des années ordinaires on importe des ~~Céréales~~ Seigle de la Baltique — dans la Seigle la seule espèce de Céréale qu'on importe chez nous en quantité — L'état n'en reçoit pas du tout ou très peu de profit, puisque les marchands le prennent dans les dépôts de crédit et le remplacent avec du seigle du pays, qu'on exporte, tandis que le Seigle étranger se vend pour la Consommation.

Nous allons nous occuper plus particulièrement de ces motifs.

Quant au premier nous devons mentionner une observation qu'on pourrait faire à ce sujet. Il peut arriver que nos prix, même après une bonne récolte, sont si élevés, qu'on pourrait importer des Céréales de l'étranger chez nous.

502

Mais s'il en est ainsi le motif en est naturellement que l'étranger, principalement l'Angleterre, a besoin de nos Céréales. Il n'est pas à présumer, que la consommation de Copenhague en une année riche peut porter le prix à hausser considérablement; l'expérience a montré que pas même la mauvaise récolte de Russie de Suède et de Norvège n'a été en état de contribuer à aucune hausse considérable dans les ~~prix~~ des prix. C'est l'Angleterre qui domine pour ainsi dire le marché aux Céréales, et si les prix y ~~augment~~ augmentent à une hausse considérable, ils hausse aussi non seulement chez nous mais dans toute l'Europe qui puisse transporter des Céréales en Angleterre. Pendant de telles années alors les ~~~~ Céréales de meilleure qualité (de la Baltique seront si élevées quant au prix qu'on ne pourrait pas les

importer ici. Ce n'est qu'alors, lorsqu'en de telles années nous exporterons trop, lorsque le paysan par suite des prix élevés est tenté de vendre plus que la quantité dont il peut se passer et par conséquent obligé de racheter plus tard, auquel ne peut pas fournir aux villes marchandes les quantités requises, qu'il est à présumer que les prix pourraient hausser ici au point que les Céréales de la Baltique – et alors il ne peut y avoir question d'autres espèces – peuvent être importées. Mais même en cas pareil un droit aussi minime que celui qui existe actuellement ne serait aucune charge considérable.

Si les prix sont élevés parce que la récolte a manqué, les paysans ont

le droit de réclamer de profiter des avantages provenant du prix élevés qu'ils doivent avoir pour la moindre quantité qu'ils récoltent, et ne pourraient pas encore dans ce cas considérer l'importation libre de droit comme nécessaire.

On fera observer qu'il est dur, qu'un prix déjà élevé sur les premiers besoins doit encore être davantagé par le droit, mais on se rappellera que le droit sur nos céréales est si peu considérable que le prix du pain, des gruaux &c. n'en sera guère augmenté. Le droit sur le seigle est d'environ 43 s. par tonne, ce qui ne fait à peine 1/4 de d. par ℔ de pain. On paye environ 30 s. sur l'orge; un boisseau de gruau ne coûterait alors à peine 8 d. de plus et un pot de bière ne serait enchéri que d'une fraction de shilling excessivement minime.

Nous ne pourrons pas non plus approuver que le droit soit abrogé pendant un certain ~~espace~~ de temps dans des années aussi peu lucratives. Tout Vaklen (changement vague) dans les dispositions des tarifs est extrêmement nuisible; les commerçants ne savent pas sur quoi se diriger et sont ~~tr~~ souvent empêchés par là d'exécuter des opérations utiles. Une exemption de droit d'importation ~~sur~~ subite peut même contribuer à hausser les prix dans les lieux d'où on désire se fournir. Nous en avons un exemple en 1830 et 1831. La mauvaise récolte de seigle que nous avions dans la première de ces années, porta le gouvernement à ~~abroger~~ abolir le droit sur cet article, qui continua de même pendant les années suivantes. Cette mesure fortifia la pensée qu'avait la plupart,

que la provision devait être très petite ; les vendeurs se retiraient ; une foule d'ordres furent donnés d'un seul coup pour acheter dans les ports de la Baltique, le prix s'y élevait vite jusqu'à 30 à 40 pr. c. et les consommers y furent obligés de payer un prix plus élevé qu'ils n'auraient fait d'après toute probabilité, si on a laissé les choses (tranquillement) telles qu'elles étaient. — Il aurait été tout différent, si un vrai Misvaxt eut eu lieu ; mais dans l'année dont il s'agit le prix du seigle était d'environ 7 R., prix, qui en comparaison de celui qui avait existé pendant les premières années de ce siècle (6 R. C.) doit être considéré ~~tro~~ comme bas.

Nous avons supposé ~~ames~~ le cas que le pays avait des prix élevés. Nous allons maintenant voir quelle influence aura l'importation de céréales exempte de droit ~~tous~~ en cas que la récolte fut

riche et les prix bas. En général il est donc juste qu'il ne peut convenir à l'étranger de nous apporter des céréales qui amènent comme un article volumineux des frais considérable. Mais la chose ne peut pas être décidée en général; c'est surtout la situation de Copenhague et différentes relations dans les pays voisins dont il s'agit ici. Ce sont surtout nos voisins les Suédois dont il faut s'occuper. Un coup d'oeil sur la carte nous convainquera qu'une des îles ou province danoise n'est pas située aussi commodément pour la fourniture en céréales que la Suède. Pour franchir les îles qui sont nos plus riches magasins en céréales on doit pénétrer dans de détroits remplis de golfes et de fonds de sables où les vents contraires peuvent retarder les navires pendant

plusieurs semaines. On a beaucoup de droits de pilotage à payer presque partout. Il en est autrement quant à la Suède. En quelques heures on peut aller de la Côte occidentale avec presque tous les vents à Copenhague. ~~O~~ Les Suédois n'ont même pas besoin de navires à pont; des grands bateaux suffisent; on peut les expédier vite et avoir encore, autant qu'on sait, quelques bénéfices sur les droits. Plusieurs produits de Suède pourraient ainsi être fournis à Copenhague à moins de frais que les produits des environs ~~de~~ de Kiöge et de Roeskilde. Même en les transportant en voiture 1 à 2 milles dans la Suède pour parvenir à la côte et ensuite être transportés jusqu'ici ~~aube~~ dans des bateaux, les frais,

surtout en mauvais temps d'automne, ne peuvent à peine être aussi élevés que lorsqu'on est obligé de transporter les Céréales ~~plusieurs~~ dans des voitures plusieurs milles ici en Séelande ; car les droits de barrières, la fatigue des chevaux et des voitures amènent des frais considerables. Si nous comparons la proportion qu'il y aurait entre le Skaane et nos iles en ce qui concerne les fournissement pour Copenhague, on ne doit pas oublier que Skaane par la communication vivante qui resultera des ~~petits~~ grands bateaux, serait en état d'avoir tous les jours des nouvelles des prix de Copenhague, et serait beaucoup plus à même que nos iles de ~~se servir~~ profiter de chaque Conjuncture.

De cette manière le Skaane aura une utilité

506

considérable de l'importation exempte de droits, même si les prix devinrent en général aussi élevés que dans nos Iles. On verra sans doute les tabacs de Skaane arriver en quantité à Copenhague, ainsi que les paysans des environs plus proches au marché. Et cependant ces derniers ne seront pas en état de fournir des produits au même prix que les habitants de Skaane. Car supposer même que les frais de transports seraient les mêmes, les autres relations ne sont pas égales. Le prix de la terre est moins élevé en Skaane qu'ici, surtout lorsqu'on compare les environs les plus proches de Copenhague. Le payement des ouvriers est moins élevé et quant aux impôts ils sont sans doute moins élevés quoique nous ne soyons pas en état de faire aucune comparaison exacte.

Dans le district féodal de Malmö 6.
dont il s'agit plus particulièrement ici;
Forsell évalue la valeur, terme
moyen, d'un "Mantal" en 1825 à
5298 Rd papier de banque ou environ
4000 R. Un mantal ou Hemman
n'a pas toujours plus de terre à cultiver
que nos plus grandes fermes danoises,
souvent moins, mais en général
elle est plus considérable que celle
de ce dernière. Dans la province
de Malmö, un Mantal doit avoir
d'après Forsell, terme moyen, 62 Tonnes
de terre à cultiver; mais suivant une
annotation dans sa Statistique 2. Ed.
p. 97 il y a dans cette province plus de
180 Tonnes de terre sur Mantal. La
semence ~~pour~~ ordinaire dans un
Mantal est d'environ 46 Tonnes (danoises)
de blés et environ 11 Tonnes de pommes de terre.

Le produit, après déductions de la semence, est d'environ 230 Tonnes de blés et 75 Tonnes de pommes de terre. Sur un mantal dans cette province on tient ordinairement 10 chevaux, 13 boeufs et vaches, 34 pièces moutons, brébis et cochons. Sur un mantal Forsell a calculé en 1825 pour cette province 46 hommes et femmes. On verra d'après ce que nous venons de dire qu'ils sont beaucoup plus grands que nos fermes de paysans danoises, et la valeur de la terre en gal moins considérable surtout moins considérable que dans les environs de Copenhague où on ne peut guère évaluer le prix d'une bonne ferme de paysan à 1½ à 2 milles de distance au dessous de 6000 R. Le produit relatif est sans doute moins considérable dans la province de Malmö,

que de nos bonnes terres, mais il pourrait sans doute être augmenté beaucoup par une meilleure culture. Le payement journalier est évalué par Forsell dans cette province à 18 Sk ~~par conséquent~~ ou 28 s danois, par conséquent moins qu'ici. Il n'est pas facile de faire une comparaison entre les impots. Il n'y a aucun doute que le paysan suedois a autant de impots à payer que le paysan danois; mais les provinces danoises ci devant sont, en ce qui concerne droit territorial, beaucoup favorisées en comparaison du reste de la Suède. Tandis que les impots dans un ufrit Hemman dans le district d'Upsala, de Stockholm, Vesteraa et Ny Kjöping est de 96 R 13 s de banque il n'est en Bleking, Skaane et Jemteland que de 10 R. 4 s. Lorsque les dîmes droits de communes, transports sur des voitures, travaux sur les chemins enfin toutes les charges sont évaluées en argent

Försel compte qu'un Kron-Skatte Hemman ordinaire (à comparer à une ferme de paysan ordinaire en ce qui concerne les charges) paye 198 R. de banque par an. Comme le droit territorial est moins élevé dans la province de Malmöe, les impots à effectuer par de tels Hemman sont moins élevés; mais alors de l'autre coté les fermes qui sont obligées d'entretenir la Cavallerie (Kron og Skatte Rusthåll) ont des charges bien plus considerables; Försell présume que ces fermes payent dans la province de Malmöe, en évaluant tout en argent, 310 R. banco. — Si nous supposons qu'1 Tde Hartk. chez nous paye en droits de communes, dimes &a, terme moyen, 18 R, la différence ne serait pas aussi grande qu'on croit generalement, lorsque nous ~~prions~~ evaluons mettons pour le ~~en~~ Danemark un 1 Hartk. terme moyen, à 6 Tonnes et un aréal de 54 Ts de terres.

Dans les environs de Copenhague on peut bien évaluer 8 Td. Hartk environ 65 arpens de terre; la différence devient déjà plus considérable ici, puisque une ferme avec 65 arpens de terre dans le pays affecte ainsi à peu près la même somme, qu'une ferme en Scanie de 180 ar, en les comparant à celles qui ont le plus d'impots à payer, une ferme dans ce pays de 65 arpens de terre paye environ 150 R. et une ferme de 180 arp. de t. de la province de Malmö très chargée d'impots paye environ 232 rd.

Pour rendre ~~qui~~ la comparaison ~~plus être~~ moins incertaine, il faudrait connaître la nature des terres et surtout il faudrait savoir combien de terres labourable il vient sur un mantal suédois. Mais on voit toujours que la valeur de terre est moindre en Scanie qu'ici; que les gages sont moins élevés; que les impots ne sont pas plus considérables.

509

même feuille
—
20 novembre
1835
—
N° 62
—
(suite)

A. Importation libre de Céréales

II.

Dans le numéro ~~prec~~ qui précède nous avons parlé de la Concurrence de la Scanie avec nos îles. On fera peut être observer à ce sujet, qu'on doit en général présumer que les prix des Céréales sont plus élevés dans la Scanie qu'ici, puisque les provinces de la ~~Suède~~ pauvres en Céréales sont ouvertes à la Scanie, et que la Suède peut importer plus facilement que nous des céréales en Norvège. L'expérience ne parle néanmoins pas pour l'exactitude de cette observation; Les prix de la Scanie sont plutôt un peu plus bas que ceux de la Sélande, du moins ils sont souvent plus bas. Forsell annote le prix de terme moyen des 10 années (de 1816–26) dans la province de Malmöe à 6 R. 30 s. Bco pour Seigle et 4 R. 34 pour Orge, qui pour une tonne danoise en notre argent fera environ

30/

25 ƒ pour Seigle et 17 ƒ 12 / pour Orge. Pendant le même espace de temps suivant des renseignemens communiqués à l'auteur le prix, terme moyen, pour partie dans les ~~greniers~~ magasins à Copenhague ou à recevoir dans les provinces, a dû être de 25 ƒ 8 / pour Seigle et environ 20 ƒ pour Orge. Pour les dernières années nous n'avons aucune indication spéciale des prix de la province de Malmöe; mais nous évaluons, que la proportion sera la même, d'après les prix de Stockholm qui étaient, suivant Forsell entre 1825 et 1832, pour Froment 7 R, Seigle 4 R. 84/, Orge 4 R. 4/ avoine 15 ƒ 4/. (Nous réduisons les tonnes suédoises en tonnes danoises dans la proportion de 5—6, et évaluons le Banco de Suède à 72 /. Pour partie on payait à la même époque (les deux années incl.) à la bourse de Copenhague:

pour froment 6 R. 44/, seigle 4-42 - Orge 3-16 - avoine 14 ß.

On se rappellera ici que nous avons porté les prix de la bourse à Copenhague mais que les prix du marché ont été pas mal peu élevés. Comme nous avons pensé que les habitans de la Scanie fournirons Copenhague à peu près ainsi que les environs fournissent à la Capitale, nous devons nous en tenir à eux. On doit encore y ajouter que nous avons porté le terme moyen du prix qui est souvent très différent de ce qu'on paye ~~sous~~ lorsque les importations assez et la Scanie peut bien mieux se servir d'un tel Conjuncture que nos îles. Voici ce qui paraît être le point principal de toute la question: Si les prix de la Scanie permettent des importations ici. Nous en avons précisément un exemple pendant le dernier automne. Les prix du bled et Orge peut être évalués à malmüe dans plusieurs endroits de Suède à environ 7 3/4 Rigsg. libre à bord; qui fait par tonne danoise en notre argent environ

32

environ 19 1/8 f. S'il n'y avait pas de droit à percevoir on pourra très facilement importer l'orge ici puisque le prix en est maintenant (à la fin d'octobre) environ 23 f. De la campagne on devrait naturellement pouvoir faire les envois à meilleur marché. En supposant que l'avoine coute 4 1/4 Rgg. par tonne Suédoise nous en aurons aussi de l'importation s'il n'y avait pas de droit à percevoir. De l'avoine nous pourrons en général nous attendre à la plus forte importation de la Scanie, non parceque la production est si considérable, mais parcequ'on n'en emploie pas beaucoup pour la nourriture des chevaux, et que cet article est d'une qualité supérieure dans la Scanie.

En ce qui concerne la Scanie enfin nous devons considérer que la manière de vivre est plus sobre qu'ici, parceque les frais de production deviennent moindres.

571

Si maintenant il se présentera un ~~[illegible]~~ nouveau marché aussi commode que Copenhague pour les produits de la Scanie, on fera naturellement tout pour améliorer la Culture de la terre. Il peut en être de même ici, mais, à cause de la manière de vivre moins sobre et les gages d'ouvriers plus élevés, pas avec aussi peu de frais qu'en Scanie. La culture des pommes de terre est en général plus répandue en Suède que chez nous; là on emploie cet article plus pour les besoins de la vie pratique. il est donc à supposer que les habitans de la Scanie, lorsqu'ils trouveraient à vendre facilement le blé, consumeront plus de pommes de terre et vendront plus de blé, ainsi qu'il se fait en Irlande, sans que voulons cependant dire au même point en Scanie qu'en Irlande. Il serait ainsi difficile à nos compatriotes, même avec la meilleure volonté, de tenir la concurrence avec nos voisins.

"Mais", ferait on observer, "l'éclat de la Scanie contribuera au Commerce de Copenhague;

La Capitale aura un grand Opland augmentant enrichera, auquel elle pourra fournir les marchandises de pays étrangers qui arrivent ici; un fort commerce d'échange sera ainsi occasionné par le Commerce libre de Céréales".

Cette observation n'est pas tout à fait sans fond, mais ne peut toutefois pas être décisive ici, en partie de ce qu'il dépendra toujours du gouvernement suédois de rendre difficile l'importation de marchandises de Copenhague et ainsi mettre des obstacles pour ce commerce en échange, en partie parceque les eaux pourvues tel gain sont éloignées, la perte au contraire pour nos compatriotes rapprochée, et si elle ne serait pas considérable, il y en aura toujours tout de même, d'un côté enfin parceque la Scanie prendra la plupart de denrées coloniales de Copenhague, ou qu'il y en ait seulement ici en provision

"Mais la Scanie éclatante ne fournira de beaucoup plus que la Scanie actuelle" Oui – mais s'il éclatera à cause de l'abolition du droit chez nous, cela deviendra donc de faire par un revenu augmenté au Danemark, et ~~celui~~ celui ci ne pourrait qu'opprimer nos compatriotes. Il est vrai que ces derniers auront ensuite des avantages sur le Commerce augmentant de Copenhague, mais les ceux pourront tel profit sont incertaines et éloignées, tandis que la perte occasionnée par la concurrence de la Scanie sera rapprochée et certaine.

Il ne peut y avoir de doute qu'il serait convenable par rapport à la Suède d'exempter l'importation de Céréales de droits, lorsque les ports de la Suède seront aussi ouverts pour nous. Les Céréales de la Scanie entreront alors à Copenhague et Elseneur, celles de la Jutlande nord-est à Gothenbourg, et ensuite plus en avant

dans la Suède. A peine ne pourrait on prendre aucune mesure, qui sera plus avantageuse aux deux états. Mais il n'y a aucune probabilité pour que la Suède y consente.

Si nous cherchons d'autres pays, qui outre la Scanie pourront venir en considération, nous rencontrerons toute la côte méridionale et orientale de la Baltique. De ces pays, surtout de Riga, Libau et Königsberg on importe assez souvent des quantités considérables de seigle chez nous, que les boulangers préfèrent au nôtre à cause de sa meilleure qualité ~~meilleure~~ et plus grande abondance en farine. Le prix du seigle de la Baltique est souvent tel, qu'avec le fret pour Copenhague, mais sans payer des droits, il coute environ ce que coute le seigle danois sur les lieux ici. En abrogeant le droit, le seigle de la Baltiq ville fortrange le seigle danois des marchés, ou abaisser considérablement les prix.

On nous fera peut être observer que dans le fond, même aujourd'hui, on ne paye pas de droit sur le seigle étranger, puisqu'on le prend dans les dépôts de crédit et le vend à la consommation, tandis qu'on exporte le seigle danois comme celui de la Baltique. Ceci est aussi vrai, mais ne prouve nullement qu'il ne doit exister aucun droit. L'observation serait fondée lorsque notre seigle pourrait être vendu vite et avec avantage à de bons prix, quoique dans l'espèce il concoure avec le seigle étranger. Mais comme le contraire est ordinairement le cas cette circonstance parle plutôt contre que pour l'importation exempte de droit.

On ne pourrait pas non plus nous faire observer que lorsqu'il convient à la Baltique de produire des Céréales à des prix si modérés que, tous frais compris, elles peuvent être délivrées à Copenh. aussi bon marché que nos propres céréales, il convient aussi à nos paysans d'en produire fournir à ces prix

cette observation est nulle; car la plupart des pays de la baltique, d'où nous tirons du seigle, produisent leurs céréales avec moins de frais que nous; les impots sont moins élevés, la terre a une moindre valeur de commerce, la manière de vivre est plus sobre, le transport sur les rivières très peu couteux, la terre plus propre pour la culture de certaines espèces de céréales. Le fret jusqu'ici est d'ailleurs peu ~~cher~~ été, et plusieurs de ces pays, par exemple la poméranie et le mecklembourg sont situés aussi favorablement pour les fournissemens à Copenhague que nos îles.

Cette automne donne précisément une preuve que même dans une ~~mauvaise~~ assez bonne récolte chez nous on pourrait avec profit importer des céréales à Copenhague de la baltique, lorsque le droit fut abrogé. Car pendant cette automne

tandis que les frets étaient bon marché, on a pu délivrer le seigle et l'orge de la baltique en payant les droits à aussi bon marché que le seigle et l'orge danois dans cette ville, et plusieurs cargaisons ont été vendues, ayant payé les droits, à la consommation. Si le droit avait été abrogé, nous aurions probablement eu des importations considérables d'orge-malt de la poméranie et de seigle de la prusse orientale. Et maintenant on ne dirait pas que les prix soient élevés que l'importation devrait être libre. Lorsque le cultivateur ne reçoit pas pour la ~~moult~~ moindre quantité qu'il récolte, un prix plus élevé, il lui est impossible de payer les impôts qui sont à sa charge.

Nous avons ainsi vu que plusieurs de nos voisins peuvent produire des grains avec un peu moins de frais que nous et que la position de plusieurs de ces pays est aussi avantageuse ou même plus avantageuse,

en ce qui concerne les fournissements de la capitale, que celle de nos propres iles. Une importation libre de Céréales serait de cette manière des empêchements pour la vente de nos propres Céréales; nos cultivateurs en souffriront et seront moins en état de supporter les charges qui reposent sur eux. Il est possible que la production diminuera par là et qu'une partie des gens employés dans l'agriculture seront sans pain. Il est possible — disons nous, car il est impossible de calculer une telle chose et nous ne le citons que comme une chose, qu'on ne doit pas laisser sans faire une observation, lorsque d'autres motifs ont déjà décidé l'affaire. Nous croyons en conséquence qu'il arrive ici des cas, dont nous avons parlé au commencement, c.à.d, que le système de prohibition des pays voisins, ainsi que

les impôts de moindre élévation auxquels ils sont soumis, peuvent empêcher un État d'accorder l'importation libre d'un article tant qu'il ne peut pas procurer aux gens, qui seront exposés par là à ne pas avoir de quoi vivre, une autre occupation, et ne peut diminuer les impôts de manière à ce que le pays propre peut produire à aussi bon marché que le pays étranger.

Nous allons maintenant nous occuper du second point : savoir qu'une importation libre de céréales encouragera les cultivateurs et les marchands à tâcher de tenir la concurrence, et nos propres céréales devenir de cette manière des articles de commerce plus estimés et être en état de trouver des acheteurs à l'étranger.

Cette observation serait fondée si les cultivateurs étaient protégés par un droit élevé contre la concurrence de l'étranger et qu'ils étaient sûrs d'obtenir de bon prix pour leurs marchandises, de quelque manière qu'ils s'en occupèrent. Mais le contraire a lieu ici ; le droit est si minime qu'il ne peut

peine donner lieu à la paresse et à la négligence, & le prix que le cultivateur reçoit de ses grains, ne sont souvent pas suffisant pour payer les frais de produits. La raison pourquoi il se traite pas de marchandise d'une manière regulière, ou plutôt, qu'il n'y a que peu parmi les cultivateurs qui se donnent la peine qu'ils pourraient se donner pour fournir de bonnes marchandises, vient en partie de l'ancienne coutume qu'on ne peut pas supprimer d'un seul coup, en partie de ce que les marchands de ne distinguent pas assez entre les bonnes et mauvaises marchandises. Et les marchands ne feront à peine la distinction convenable tant qu'ils ne considèrent pas comme leur honneur de fournir de bonnes marchandises, et tant que la Norvège et Danemark achettent ce qu'[leur] entament ensemble sans guère payer plus pour les marchandises bonnes que pour les marchandises mauvaises. L'Angleterre n'encourage pas beaucoup à anchérer la culture des Céréales, puisqu'il est rare que l'importation de cet articles soit possible. Ce sont donc les commerçans,

tant avec du pays même que ceux de la Norvège, qui, en réunissant la négligence et la paresse, sont les causes les plus efficaces de ce que nos produits sont si inférieurs à ceux de l'étranger.

Néanmoins il y a outre ces raisons, qui se laissent éloigner et qui commencent de plus en plus à être éloignées, d'autres qui ne sont pas à convaincre, tirées de l'influence de la terre et du climat. Il est assez généralement connu, que nous ne sommes pas en état de produire du blé d'aussi bonne qualité que les environs de Memel, de Düna et d'autres fleuves, probablement parceque ces pays ont un terrain plus sec, et plus sablonneux qui convient plus au seigle que notre terre plus humide et plus grasse. On a plusieurs fois semé ici le froment de la Pologne, mais il se détériore ~~généralement~~ ordinairement après quelques années, et il en est de même en Ecosse et en Angleterre où il y a quelques comtés situés au S.E. qui sont en état de fournir du froment qui a payé à la bourse de Londres, au même prix que celui de la

Pologne. C'est probablement notre été plus humide & plus froid, que nous partageons avec l'Angleterre, qui empêche de produire du froment d'une qualité supérieure. On peut aussi y attribuer encore la culture inférieure dans laquelle nos terres se trouvent, puisque le produit devient par le nombre et plus faible que dans des terres bien labourées et engraissées suffisamment. On peut citer ce motifs et d'autres — mais non pas de tarifs de droit protégeant — pour expliquer la qualité inférieure de nos Céréales. Comment peut-il d'ailleurs venir dans l'idée d'accuser le droit, lorsqu'on soutient qu'il n'est point perçu; il n'existe par conséquent pas dans l'espèce? . . . .

. . . .

. . . . .

Ayant parlé de la qualité inférieure des Céréales nous devons néanmoins, pour ne pas être accusés d'injustice, ajouter, qu'elles ont déjà commencé à s'améliorer, et pourront probablement bientôt concourir avec celles de l'étranger. Que les impôts pendant aussi longtemps furent payés en Céréales, et qu'on faisait par là une distinction considérable de la qualité donna sans doute le premier lieu pour les meilleurs soins de cet article.

517

Le paysan serait occasionné par là de fournir ensuite de meilleure marchandise ; quelques commerçants se sont donné la peine de répandre de la bonne graine de semence et de faire des dispositions convenables pour le meilleur traitement du blé ; La Norvège et Copenhague commencent à faire plus de distinction entre les Céréales qu'ils ne faisaient auparavant ; nos Céréales ont aussi une meilleure réputation dans l'étranger qu'avant ; quoiqu'on s'en méfie encore, on commence néanmoins de croire que ce n'est pas une impossibilité de tirer de bonnes Céréales, du moins certaines espèces, du Danemark.

Si enfin on veut soutenir, que le cultivateur peut, s'il se trouve gêné par l'importation de Céréales étrangères, changer son travail, et cultiver, au lieu de Céréales, des articles, dont il peut être sûr de se défaire, tels que du Colza &c., on doit considérer, qu'un tel changement ne peut d'abord pas se faire d'un seul coup, et qu'ensuite il n'est pas possible de le faire partout. Car quoiqu'un changement gradué de la culture peut certainement être introduit dans plus d'endroits qu'on a fait, il est aussi certain que le manque des pairs de champs,

46)

le défaut ~~d'un~~ d'un fort engrais, de Capital suffisant mettent des obstacles pour une telle amelioration de la Culture, qui dans tous les cas ne peut que peu à peu remplacer la mauvaise.

Le troisième motif que nous pensons pouvoir citer était celui que les consumans et les fabricans auront des avantages des prix moins élevés. Nous ne pouvons pas non plus approuver celui ci, et n'avons qu'à renvoyer à l'observation gle suivante. Le producteur reçoit ou un prix convenable pour se produit, ou un prix non convenable. Dans le premier cas il n'y a naturellement pas de changement à désirer; dans le dernier il reçoit ou trop ou trop peu pour sa marchandise. S'il reçoit trop cela l'encouragera naturellement à étendre sa production, et ceci aura pour suite, que le prix baisse jusqu'à ce qu'il devient convenable, ou, jusqu'à ce que l'avantage qui resulte de la culture, serait égal à celui que d'autres trafics offrent. Mais à peine n'y aura-t-il personne qui soutiendrait que le cultivateur reçoit ici trop pour sa marchandise; s'il reçoit trop peu il s'ennuiera d'employer son argent et son travail d'une

qui ne paye pas la peine; la production diminuera et le prix haussera. Le consumant ne profiterait pas alors, dans le cours du temps, des trop bas prix de même que le fabricant, en partie par suite du motif ci mentionné, en partie parceque le producteur, qui doit lui acheter les fabrications, ne peut pas acheter beaucoup, lorsqu'il reçoit trop peu pour son produit. Cependant nous n'avons même pas besoin de citer ce motif général; car il est certain que personne ne soutiendrait, que le produit du pays soit dans un prix si élevé qu'il tomberait à la charge du consumant et du fabricant. On ne peut pas dire non plus, que le droit, lorsqu'on a besoin de grains étrangers, rend cet article considérablement plus ~~que~~ chère; car un droit d'environ 4 p 8 s par tonne de froment et environ 3 p +) par tonne de seigle, ne rend une livre de pain qu'un quart de Shilling plus cher.

Nous ne pensons point que Copenhague, en abrogeant le droit sur les céréales, recevra un vrai commerce de transit de cette article. Une marchandise aussi volumineuse et en général aussi difficile à vendre ne peut pas supporter les frais qu'amènent un fret plus élevé, le rechargement &a. On vend aux norvegiens une portion des Céréales

+) le droit du seigle est de 42 2/5 s. arg.t eff.t, ~~y compris~~ plus 6 p % bénéfice et 9/10 s. accise.

qu'on mettra magasin à Copenhague; mais le commerce est trop minime pour fonder là dessus de grand entrepot. Si malgré cela on veut le faire, les tarifs actuels n'en font aucun empechement.

Nous pensons enfin qu'on pourrait se former une en conséquence un motif de ce que les revenus d'Etat n'en souffriront point. Nous ne voulons pas dire qu'on pourrait prendre ce motif en considération lorsqu'il y a des personnes qui parlent contre l'affaire. Nous voulons seulement prouver que les revenus de l'Etat en souffriront évidemment. Si en 1830 & 1831 on n'eut pas abrogé le droit on aurait tiré une somme considérable du droit qu'a-t-on payait sur le seigle, et d'après notre opinion il n'y avait pas de motifs pour cette destruction temporaire. Lorsque les prix de notre seigle ne sont pas très bas, on aurait naturellement un revenu assez consécutif du droit sur cet article, lorsqu'on a seulement soin de maintenir les ordonnances. On objectera peut être, qu'on ne pourrait pas les maintenir sans trop empecher le commerce. Ainsi, a ce qu'on dit, cela causera des difficultés au marchand lorsque des céréales étrangères devront être déposées dans les magasins du roi; et si elles sont déposées dans ceux du marchand, la douane ne peut pas ensuite distinguer si c'est du seigle danois ou du seigle de la

dela baltique qu'on exporte. néanmoins cette observation n'est pas fondée. Il n'est pas facile, il est vrai, de distinguer le seigle de Mecklenbourg du seigle danois, mais il est au contraire très facile de différencier entre le seigle fin et pointu de la Baltique ~~dan~~ et le seigle danois. Et la plupart du temps nous tirons le seigle de Riga, Liebau et Königsberg, rarement de Mecklenbourg. Pour ne cependant pas indiquer un art qui ne peut pas servir à distinguer toutes les espèces de céréales étrangères du seigle danois, on pourrait ordonner, que le seigle étranger déposé en magasin ne peut être transporté hors du dépôt sans en faire mention à la Douane. Si on le transporta sans faire une telle mention on devrait payer le droit. Mais il se présente ici la difficulté suivante. Lorsqu'on placerait le seigle de la baltique et le seigle danois dans le même grenier, on pourrait dire, en faisant la mention, qu'on voudrait exporter le seigle de la baltique, et exporter en définitif le seigle danois. Les employés de la Douane auraient alors de la difficulté pour voir, si la mention était vraie ou non. mais nous ne croyons cependant pas que cette difficulté soit aussi grande qu'elle en a l'air. La plupart du temps on peut convenablement exiger que l'inspection de la douane doit distinguer le seigle de la baltique du seigle danois.

58)

Lorsqu'aussi ils seront plus à même de le distinguer par la disposition que les marchandises ne peuvent être transportées à leur insue, il ne parait y avoir aucun doute, qu'ils pourront parfaitement bien distinguer le seigle étranger du seigle indigène. On pourrait en même tems établir, que lorsque les deux espèces seront déposées dans un ~~ny~~ greniers *séparément*, il ne faudrait pas les mettre ensemble, à moins que le droit fut payé sur le seigle étranger. Il nous parait en général, que ce n'est pas la difficulté de l'affaire, mais plutot la complaisance de la part de la douane qui a été la Cause qu'on a vendu tant de seigle étranger ici comme du seigle danois, et du seigle danois exporté, comme du seigle étranger. Si néanmoins la disposition dont il vient d'être parlé ou une autre ne suffirait pas, il faudrait ~~ao~~ mettre les serrures de la Douane sur les greniers où l'on aurait déposé des Céréales étrangères ou établir, que le seigle danois ne devrait pas être mis au même grenier que le seigle étranger, tant qu'on ne payerait pas les droits sur ce dernier. Peut être pourra-t-on inventer

de meilleures méthodes par lesquels on pourra
s'assurer du droit sur le seigle, sans
restreindre le commerce. La chose principale
est qu'on veut avoir le droit — alors on
trouvera aussi des moyens pour se
l'assurer sur cet article; mais jusqu'à
présent on a eu l'air d'avoir considéré
ce droit comme trouvé.

En résumant ce que nous avons dit
dans ce qui précède, nous voyons:
1° que plusieurs de nos voisins de la Baltique
peuvent produire des grains avec moins de
frais que nous;
2° que cette circonstance en y réunissant
la position plus ~~aux~~ commode de plusieurs pays,
principalement celle de la Scanie, sur Copenhague
mettra des étrangers en état de concourir
continuellement ou du moins de temps à autre
avec succès avec nos provinces lorsqu'on
abrogerait le droit sur les Céréales;
3° que les paysans et les marchands auront
d'une certaine manière besoin d'un Sporn pour
fournir des marchandises de meilleure espèce,
mais que l'exemption des droits qui ~~ont~~ déjà existé
dans l'espèce pendant long temps sur la plus importante
espèce de Céréales étrangères, ne la donneront point;

4° que nos paysans même avec la meilleure volonté ne sont pas en état de fournir le seigle et le froment que la Baltique peut produire, peut-être même pas la belle avoine que la Scanie produit;
5° que le droit actuel même en le percevant avec sévérité ne met pas d'obstacles pour les fabriques, et ne peut que donner une protection à nos paysans, protection qui réponde aux impôts plus élevés qui sont à leur charge;
6° que Copenhague même en accordant une entière liberté dans le commerce avec des Céréales n'aura aucun commerce entrainé considérable de cet article;
7° Que l'État peut très bien en montrant plus de sévérité dans l'inspection peut obtenir les revenus du droit sur les Céréales.

Quoique une importation libre de Céréales d'après notre opinion ne nuira pas le paysan autant que beaucoup de personnes craignent, nous croyons néanmoins en considération de ce que nous avons dit plus haut qu'il n'y a aucune raison pour abroger le droit minime actuel, mais bien de faire attention, à ce qu'on le paye.

Extrait du Faedreland. 27 novembre 1835 — N° 63.

(1)

Quelques observations sur les douanes, l'industrie et le Commerce

B. Industrie

L'industrie est trop favorisée aux dépens des productions brutes, 1° lorsqu'on impose des droits élevés sur des fabrications étrangères, 2° Lorsque l'étoffe (la matière) des fabrications peut être introduite exempte de droit ou en payant un droit bien minime, tandis qu'on impose des droits d'exportation aux produits bruts, qui donnent la matière pour les fabrications. Cependant cette dernière circonstance manque en général, ainsi que nous le verrons, aux intentions. En jetant un Coup d'oeil sur notre tarif des douanes on remarquera tout de suite, que nos fabriques sont fortement favorisées aux dépens de la

521



production originaire; toutes les marchandises de manufacture et de fabrique payent un droit d'entrée élevé; le droit sur les matières brutes est très peu considérable, tandis que quelques uns de nos articles d'exportation payent un droit assez élevé. Nous espérons que la nouvelle ordonnance relative aux douanes, par la co-opération vigoureuse des États — car le plan contient les anciens principes — procurera une égalité à cet égard, en sorte que les fabriques ne soient pas favorisées aux dépens de l'agriculture, ni cette dernière aux dépens des premières, et nous reconnaissons aussi qu'il faut avoir un égard convenable — non usurpé — en ce qui concerne les dispositions actuellement en vigueur.

On a écrit tant contre le droit élevé sur les produits de fabrique étrangers qu'il n'y a guère de nouveau à dire à ce sujet; nous suivons néanmoins la règle que nous avons toujours suivie, et nous ne reconnaissons pas avoir dit quelque chose trop souvent ou assez souvent, tant que le contraire existe dans l'espèce. Tant que ceux, qui ont une opinion différente de la nôtre, persistent à se battre contre nous par des faits, nous aurons du moins le droit de nous battre par des paroles. — Nous ne pouvons donc que saisir l'occasion de nous prononcer de nouveau contre le système qui existe aujourd'hui, surtout en ce qui concerne les droits sur les objets de manufacture.

c'est une charge gênante en effet que le droit soit élevé sur des articles aussi indispensables; mais s'il pouvait encore aider la Caisse maigre de l'Etat qu'il fut élevé, alors nous y consentirions tranquillement et nous nous consolerions de ce que le droit élevé fit au moins quelque utilité. Mais cependant il est impossible qu'il échappe à l'attention de la douane générale qu'on introduit par contrebande une partie très considérable d'objets de manufacture et de fabrique, principalement dans les provinces, et que le droit élevé et la manière d'après laquelle on paye les droits sur les marchandises soumises au timbre, sont la seule raison de cette contrebande. La position géographique du pays rend impossible même en faisant les plus grands sacrifices d'empêcher

523

a commerce. Ce n'est que par un abaissement de droit et par une manière convenable de percevoir le droit qu'on peut y parvenir. Nous ne doutons nullement, que la nouvelle ordonnance des douanes prendra de telles disposition, lorsque nous ne craignons pas que le montant considérable qui entre à Copenhague pour droit sur les objets de manufacture sujets au timbre empêchera la douane générale de diminuer le droit et de changer la manière de sa perception. On ne peut seulement pas nier, qu'à Copenh. on perçoit des droits sur une grande quantité d'objets de manufacture; En 1832 et 1833 le produit de vente de marchandises sujettes au timbre s'élevait presqu'à 1 million ½, taux

qui paraît montrer que la plus grande partie engage ici le droit. On doit cependant se rappeller, qu'on a compris dans cette somme ce que les vieilles marchandises de Seland ont envoyé à Copenhague pour être vendus dans des ventes publiques de Douane; que dans ~~douane~~ les boutiques de Copenhague on achète une partie considérable de telles marchandises qu'on envoye aux provinces, rarement aux marchands, mais souvent aux consommans, et enfin que la consommation d'objets de manufacture étranger est très considérable, surtout à Copenhague, où non seulement les classes plus élevées, mais même les gens de service, du moins le sexe feminin, se servent la plupart du tems d'etoffes étrangères

Mais même en supposant, que la plus grande
partie paye les droits à Copenhague, il
est néanmoins évident que les provinces
introduisent la plupart par contrebande.
Dans tout le Jutland en 1832 et 1833 on ne
fit payer des droits que sur montant de
taxation d'environ 200,000 R.; à Lalland
environ 10,000 R; en Fionie environ 80,000 R;
tandis que par conséquent Copenhague et
le Séland avec environ 450,000 âmes ont
payé pendant 2 ans des droits sur des
marchandises sujètes au timbre s'élevant
à un produit de vente de 1,450,000 R, les
autres provinces du Danemark proprement
dit avec une population de 750,000 âmes
n'ont payé des droits que pour 300,000 R. En
ajoutant à ce que bien peu des marchandises

sur lesquelles on a perçu des droits et qu'on fait vendre dans les ventes à Copenhague appartiennent aux autres villes de Sélande, il est évident que ce n'est que Copenh. proprement dit qui paye un peu ordinairement les droits ; on peut évaluer que toutes les autres villes font entrer par contrebande la plupart des marchandises sujettes aux tarifes dont elles font la consommation. Ne serait-il donc pas plus juste de pourvoir à tout ceci en établissant des droits moins élevés ? D'après l'ordonnance du 2 avril 1814 on paye 30 p.% sur le produit de vente, ou, strictement pris, environ 42 p.% de la valeur des marchandises. Il est vrai que nous supposons que dans l'espèce on ne donne pas au-dessous de 25 à 28 p.% de la valeur des marchandises, puisqu'on ne les pousse rarement au plus haut point ;

525

mais ceci est cependant incertain; le commerçant ne peut pas compter avec sureté d'être quit en payant ce droit, et c'est pour cela que le prix modéré de la vente n'a pas autant d'effet qu'on croirait, pour empêcher la contrebande. Il en résulte la difficulté qui existe pour la plupart des villes parsemées de la manière de la perception des droits actuellement en vigueur, qui engage même ceux, qui ne demanderaient pas mieux que de payer le droit, à faire la contrebande pour éviter les désagrémens; et enfin la foule de restrictions qui ont lieu lorsqu'on fait l'envoi de marchandises qui n'ont pas payé les droits à Copenhague. Le plus convenable nous paraît être de réduire le droit à 12½ ou au plus 16⅔ p%

delavaleur des marchandises, néanmoins le premier est le plus désirable, parcequ'alors les droits seront égaux dans les duchés & dans le royaume. Il est certain que les droits produiront une somme plus forte pour tout le royaume qu'à présent. Nous disons tout le royaume, puisque les revenus de droits sur ces articles seront probablement moindres à Copenhague, tandis qu'ils augmenteront dans les provinces. Déjà cette mesure d'avoir permis la perception des droits dans plusieurs villes de provinces a beaucoup augmenté les revenus de l'état. Quels avantages plus considérables n'en resulteraient il pas, lorsque le droit fut diminué et les restrictions actuelles annulées? Nous supposons comme une chose assez certaine que le fabriquant serait dans le fait plus

526

protégé par cette base de droit que par
celle qui existe aujourd'hui; Les
envois pour Copenhague seront peut
être un peu moins nombreux, tandis
qu'il viendrait davantage dans les
provinces. Quelques uns de nos manufactures
ont déjà acquis la reputation de
fournir de bonnes marchandises, et il
est probable, que même sans un droit
aussi élevé que nous proposons, qu'elles
pourront tenir la concurrence avec les
marchandises de pays étrangers. Nous
croyons que le fabriquant n'aurait
point alors raison de se plaindre; il
jouira de la protection que l'Etat, qui par
des lois mal disposées har frembaldt hans
Anlæg, lui doit. S'il considererait 12% per
trop peu comme droit per m de protection, nous
jugerons convenable d'après le principe que nous

venons d'exposer, que dans quelques années il fut augmenté un peu, si nous n'étions pas convaincus qu'un droit élevé occasionnera un fort commerce de contrebande. ~~Il serait~~ Il serait injuste de lacher complètement la concurrence par un droit encore moins élevé, car il serait il est vrai une grande facilité pour les consommateurs s'ils pouvaient acheter des articles aussi importants que le drap &c.ª au prix de l'étranger; mais un droit de 12½ à 16⅔ p.% est déjà une facilité considérable, en partie les revenus de l'Etat ont besoin dans ce cas ainsi que dans beaucoup d'autres de reparer les fautes que le gouvernement ~~a~~ commises.

Si on veut empêcher le ~~gouvernement~~ commerce de contrebande avec cet article, il est absolument nécessaire non seulement de diminuer le droit mais encore d'annuler les restrictions qui reposent sur les permissions des

droits d'objets de manufacture assujetis
au timbre. Nous apprenons il est vrai
qu'une des restrictions les plus importantes
sera annulée, en ce que la nouvelle ordonnance
des douanes permettra à toutes les villes
marchandes de percevoir le droit sur ces
marchandises ; mais au contraire les autres
restrictions considérables continueront, si
le plan de la douane génle sera exécuté.
Nous avons déjà fait remarquer plus haut
combien quelques unes des dispositions de
l'ordce du 16 Mars 1831 sont peu convenables,
telles que : que les marchandises sujettes
au timbre qui ont payé des droits dans les
provinces ne pourront pas être envoyées hors
du district où elles ont payé les droits, et
l'exception faite à ce sujet dans le §9 ne
paraît être aucune facilité d'importance ;

que la perception des droits doit se faire pendant des jours spécialement désignés, disposition assez importante quant aux objets précieux, et qui dans tous les cas est un obstacle ennuyeux pour le Commerce. Enfin il faut remarquer que ces marchandises ne pouvant pas être envoyées de ville en ville dans les provinces lorsque le timbre a plus d'un an. Toutes ces restrictions ainsi que les droits élevés ont naturellement donné lieu à l'importation par contrebande de ces articles. Il est tems de l'arrêter, et qu'on observe non seulement les revenus de l'État mais encore l'intérêt des commerçans. Car il est naturel que les gens de bonne foi ~~et~~ ou craintifs ont payé les droits, ceux de mauvaise foi ou hardis les ont évité. Quant à la manière de la perception des droits le plus juste serait

528

certainement que le commerçant présente sa facture et fixe la valeur en conséquence. Si les douanes croyaient que cette facture était contrefaite elles auront le droit de se charger des marchandises contre un supplément de 5 à 10 % pour frais et hausse possible des prix. On devrait indiquer aux douanes un seul ou deux, non pas toujours les mêmes, hommes expérimentés et de bonne foi pour faire ces taxations.

Que le timbre continue à exister ne paraît pas être inconvenable, puisqu'il facilite l'inspection lorsqu'on fait des envois. Nous citerons comme réserve qu'il serait important dans les visites de maisons; l'opinion publique s'est tellement prononcée contre ces visites de maisons qu'on serait sans doute obligé d'y renoncer. Par l'ord. du 2 avril 1814 on autorisa l'inspection des douanes

de faire des visites de maison chez tous ceux qui avaient le droit du commerce des marchandises sujettes au timbre, aussi que chez ceux qui n'avaient pas le droit de bourgeoisie, lorsque la douane ou l'autorité de l'endroit en donnait l'ordre. Il est incontestable que la contrebande est si facile dans les bourgs plus ouverts, que cette loi ~~pour~~ qui prescrive les visites peut presque être considérée comme normal nécessaire. Mais de l'autre coté il est certain, que de telles visites — surtout chez les personnes qui ~~n'avaient~~ n'ont pas le droit de commerce, qui par suite des retards que cause l'intervention de la police, sont facilement instruites de ce dont il s'agit — ne donnent rarement aucun résultat. Puisque cette disposition est si abhorrée, puisque

on peut présumer que les douanes font ces visites à contre coeur, si même elles pourront supposer qu'il y avait du lieu, et puisque les sentimens de la nation commencent à demander de plus en plus que la maison soit un lieu sacré, le mieux serait de renoncer tout à fait à ce droit. Nous nous permettons de faire à cette occasion la question suivante, Si on exécute le § 16 de ladite ordonnance, où il est établi que la personne qui indique une déposition de marchandises prohibées doit suivant les circonstances mettre garantie de 10 à 100 R argt, laquelle somme suivant le § 19 doit revenir à la caisse des pauvres si on ne trouve pas les marchandises indiquées. Puisqu'on a supposé avec raison que l'annonciateur ne serait souvent pas en état

de payer cette amende, la loi a bien fait de demander une Caution; mais remplit-on cette obligation dans la pratique?

D'autres fabrications nous citerons d'abord le fer en fonte (Stöbt Jern). Par l'ordonnance du 1er février 1797 le droit qu'on payait sur différentes espèces de marchandises en fonte de fer, par ex. les poêles et les plaques de fer payaient 9 β par L'℔ les fourneaux en fer &a 2 R. 52½ s par L'℔ Ensuite le droit sur la plupart des marchandises en fonte fut augmenté et fixé à 1 R. 54 ß par 100 ℔, et en 1831 il fut fixé pour 3 ans, à partir du premier janvier 1832 un droit d'entrée de 3 R. 12 s par 100 ℔ sur la plupart des marchandises en fonte; mais l'ancien droit de 1 R. 54 par ancre de navire resta invariable. Ainsi

53

de Décembre 1834 Cette augmentation fut prolongée de 3 autres années, à partir du 1er Janvier 1835. Ce droit est si élevé, qu'il fait pour ainsi dire prohiber de telles marchandises, qui se voit facilement de ce qu'un Skd de ferenbarre ne coute que environ 17 rds, tandis que ce droit est d'environ 10 R. par Skd. Nous sommes très étonnés de voir que dans le projet de la nouvelle ordonnance on ait pensé de faire durer ce droit élevé qui n'était prescrit que pour un certain espace de tems, et même de l'augmenter sur quelques articles, et des articles très importans, tels que des ancres de navires. Tandis que nous croyons que la douane g^le seulement par les lois envigueurs, qui ont causé l'établissement de plusieurs fabriques innaturelles

et par la difficulté de reparer une diminution dans le droit d'entrée, le laissant empêcher de les diminuer; nous voyons ici, que le collège désire sans la moindre nécessité non seulement de faire durer l'introduction ~~d'établir~~ des droits élevés, qui n'étaient donnés que pour un certain espace de temps, mais encore de les augmenter sur quelques articles. Il est triste d'être obligé de lutter contre des erreurs, qui sont aussi claires que le jour, qu'on n'a qu'à renvoyer au simple esprit humain; car en vérité on n'a pas besoin d'aucune connaissance dans l'économie de l'Etat pour voir qu'il ne peut jamais être dans l'intérêt de l'Etat que les bourgeois soient obligés de payer les articles de nécessité plus cher dans le pays même que dans l'Etranger,

et que la Caisse de l'Etat soit dérobée d'une grande partie des recettes qu'elle aurait tiré de ces articles maintenant si un droit convenable était établi. D'un autre côté cette affaire nous a aussi étonné. Dans la nouvelle ordonnance on remarque constamment ce principe que l'industrie doit être favorisé de toutes les manières. Combien peu est il donc en accord avec cette phrase de pouvoir un droit de 2 R 8 ſſ sur toute d'ancres de navire, chaines, chaudrons machines à vapeur et 3 R 12 ſ par quintal non seulement de fours, fourneaux &a mais encore sur les Retorter, machines et beaucoup d'autres objets qui sont nécessaires dans les fabriques. Nous citames expressément les ancres de navires et chaines en fer dans cette Forbundelse; car quelle est l'industrie

plus naturelle au Danemark que la navigation? Quant aux chaudrons à vapeur, machines &a, on fera peut être l'objection que la douane g^{le}, lorsqu'elle jugera l'entrée de ces objets utile pour l'industrie, peut accorder une diminution du droit; mais de telles mesures sont trop volontaires; il s'agit ici trop du vrai exposé de l'affaire en ce qui concerne chaque branche de l'industrie qui pourrait peut être en souffrir, et enfin de connaissance particulière, pour que nous ne nous prononçassions pas de toutes nos forces contre un tel système d'exception, d'autant plus alors en aucun cas des articles comme ancres de navires, chaînes en fer &a ne pourraient être d'aucune utilité.

Par conséquent, nous devons payer

plusieurs articles de necessité plus cher,
l'Etat doit perdre une rentte considérable,
et enfin le fanfon de l'état: L'industrie
doit être génée sous plusieurs rapports —
et pourquoi? Pour que nous puissions
avoir la satisfaction de ~~prof~~ fabriquer
nous mêmes les fontes enfer que nous
pourrons tirer d'ailleurs à beaucoup
meilleur marché. Pour que quelques
fonderies puissent exister il faudrait
imposer des contributions à tout le monde
Si encore il servirait à augmenter
les revenus de l'état, nous en gagnerons
par là; mais le droit est si élevé qu'on
n'introduit que peu. Enfin il ~~ne~~ faut
pas oublier, que le fabricant est loin
de gagner autant que l'ensemble perdra.
quelques fonderies, qui préparent le vieux fer,
sont naturelles, et celles ci pourront toujours

existes si même le droit fut diminué; mais à parler en général cette branche d'industrie n'est pas naturelle dans le Danemark, qui n'a ni le fer ni le bois à bruler à bon marché. Il faut encore ajouter que beaucoup de ces articles sont de nature qu'ils ne peuvent être préparés à bon marché que dans des fabriques établies en grand ou qui s'occupent exclusivement d'un seul article. Mais pour un tel détaille de la fonte nous n'avons ni le capital ni les moyens de vendre, du moins pas encequi concerne plusieurs branches de la fonderie de fer. — Par conséquent: Lorsque le fabricant gagne ici 10,000 R il est probable que l'ensemble perd 30,000 R, parceque la fabrication n'est pas naturelle. Le fabricant ne peut naturellement pas se plaindre de

ce que le droit élevé ne change pas, ou de ce que celui qui existe ne soit pas augmenté ; l'égard qu'on pourrait avoir dans l'intérêt des particuliers serait naturellement nul. Qu'on réfléchisse bien avant de donner pleine force ~~à la loi~~ au droit qu'on va établir ; on aurait alors du mal pour reculer ; et comme cependant dans quelque temps il en serait ainsi, on ruinerait par là les fabriques établies par le droit élevé. On aurait ainsi sur sa conscience non seulement d'avoir rendu des articles de nécessité plus chers, nuit la caisse de l'Etat, gêné l'industrie — mais encore d'avoir contribué à la ruine de plusieurs familles, qui sera la suite d'une diminution future d'un droit élevé non naturel.

Sur la porcellaine le droit est de 15 à 60 R. par quintal, sur la fayence de 3 à 8 R. Suivant le plan ce ~~dr.~~ droit doit être diminué un peu, le premier au contraire rester invariable, probablement à cause de la fabrique de porcelaine. Ce serait intéressant d'apprendre combien cette fabrique coute au pays paran. Son établissement a demandé une somme très considérable; lorsqu'on calcule que pendant la ~~plupart~~ d'années elle n'a certainement pas payé grande chose en intérêts sur cette somme, on aurait sans doute en y ajoutant les intérêts et les intérêts sur les intérêts eux mêmes, une somme qui paraitra incroyablement élevée. Nous avons même lieu de supposer que cette fabrique, loin de payer les intérêts sur le Capital demande encore un supplément annuel

534

d'environ 8000 R. pour pouvoir exister. En supposant qu'il en est ainsi et que la somme qu'a coûté l'établissement, y compris les intérêts, ~~est~~ s'élève maintenant à 400,000 R environ — certainement plutôt moins que plus — il coûte à l'Etat environ 40,000 R par an pour avoir le plaisir de tenir une fabrique de porcelaine, qui n'est cependant même pas en état de concourir avec l'étranger, et dont le plus grand mérite est de ~~de~~ fournir des objets forts, massifs qui ont néanmoins le grand défaut d'être d'une couleur grisâtre.
Par conséquent : L'état emploie directement par an une somme assez considérable pour l'existence de cette fabrique et souffre une perte indirecte en renonçant au droit, qui sera autrement payé sur la partie plus

considérable de porcelaine étrangère qu'on importerait ; nous payons notre fine porcelaine 30 à 45 p% plus cher que nous ne l'aurions en ayant un droit pas trop élevé — et tout cela pour que quelques ouvriers puissent gagner leur pain. Ne vaudrait il donc pas beaucoup mieux de renoncer à la fabrique, et puisque malheureusement c'est une fabrique d'Etat, avoir soin des ouvriers, de l'inspecteur &a soit en leur indiquant un autre travail soit en leur donnant une pension, jusqu'à ce qu'ils trouveraient à s'occuper autrement. Nous avons ici une créance active d'Etat qu'on devrait certainement appeler une créance passive d'Etat ; c'est sans doute une vache

stérile (taure), qui non seulement ne donne pas de lait, mais qui consume une grande quantité de nourriture. Si notre opinion à ce sujet serait injuste — car à défaut de lumière il faut errer dans les ténèbres — qu'on le dise publiquement; nous serons enchantés de voir que c'est une bonne vache à lait — NB. pour l'Etat. Dans tous les cas le droit imposé à la porcelaine étrangère devrait être diminué pour empêcher la contrebande avec cet article. En prélevant 20 p% de la valeur de toute porcelaine, on aurait certainement une somme plus forte en droit."

Un mot sur les raffineries de sucre. Il est maintenant prohibé d'importer des sucres raffinés; cette défense sera probablement annulée et un impôt imposé. L'élévation

de ce droit, ne doit pas à ce qu'il paraît, être basé sur le droit imposé aux matières brutes et au produit du sucre raffiné au brut, mais aussi d'après les primes que l'étranger donne pour l'exportation de cet article. Autant que la belgique, la hollande et l'angleterre continuent encore à donner des primes d'exportation très élevées sur les sucre raffiné; si le nouveau droit qu'on va imposer n'aurait pas égard à ce sujet nous aurons probablement une importation considérable surtout de la belgique et nos raffineries ne pourront pas tenir la concurrence. On fera observer à ce sujet qu'on a tort de ne pas se servir de ces primes d'exportation pour acheter les sucres à aussi bon marché que possible, et que le pays en général y gagnerait beaucoup.

Ceci est naturellement exact; mais comme l'état a protégé jusqu'à présent les raffineries par une prohibition il est incontestable qu'elles ont le droit de réclamer — non pas que cela continue ainsi, mais que cela ne donne pas lieu à un droit si minime qu'avec les meilleurs efforts elles ne peuvent ~~cor~~ exister. Il faut y ajouter que ce pays changeront dans quelques années le ~~Syst~~ système qui existe aujourd'hui ainsi qu'on l'a déjà fait en france. L'avantage qui en résulterait en général aux bourgeois, ne serait alors que temporaire, et nos raffineries seront toutefois annulées pour la plupart. Il paraît donc convenable d'établir le droit pour un certain nombre d'années ainsi,

que les sucres étrangers raffinés ne pourront pas, à cause des primes d'exportation que donnent ces pays, être introduits ici, mais néanmoins ce droit ne devrait pas être si élevé que nos raffineries seront en état de ~~prendre~~ vendre à un prix énorme. Par cette mesures elles seront mises en état, soit d'améliorer leurs établissements de façon à ce qu'au bout du nombre d'années fixé elles pourront tenir la concurrence, même si les primes d'exportation continueront à exister, ~~soit~~ soit de tirer leur capitaux hors d'une branche d'industrie de laquelle qui ne pourroit plus leur rapporter des profits. Si un droit de 6 fl. 64^{c} par quintal suffit pour donner la protection nécessaire, nous n'osons pas l'affirmer,

537

mais s'il sera plus élevé, on aurait décourager trop la contrebande. Il ne servirait donc pas aux raffineries s'il fut établi plus élevé; il serait au contraire peut être dans leur propre intérêt si le droit fut fixé plus bas. Si même par le droit élevé elles ne se verront pas en état de concourir avec la Belgique et l'angleterre, tant qu'existent ces primes d'exportation élevées, il serait peut être plus convenable de laisser durer la prohibition pendant 5 ans environ et déclarer qu'au bout de ~~cette~~ cet espace de temps on introduirait un droit modéré. Il s'agit principalement du droit sur les sucres bruts. Il conviendrait aux raffineries et il serait utile ~~pour~~ aux revenus de droits si les sucres de St. Croix payeient les mêmes droits

que les sucres étrangers. Il est vrai qu'on paye un droit d'exportation aux indes occidentales, mais il est un impot sur la production et ne parait pas être pris ici en considération puisqu'on le paye qu'on introduise les sucres ici ou non.

Il est évident que la prime d'exportation pour les sucres raffinés est maintenant si peu élevée et se trouve en contradiction singulière avec la prohibition d'entrée. Une indemnité de 3 R. 62 s. argt par 100 lb du sucre brut employé à ce sujet nous parait, autant que nous pouvons en juger, libérale.

Finalement nous mentionnerons le droit d'entrée sur le papier qui a été haussé en général. Il est vrai que cette hausse n'est pas considérable mais pourquoi augmenter ce droit sur un article de nécessité?

53X

ni le Consumeur ni la Caisse de l'Etat n'en profitent. Les marchands de papier ont raison de se plaindre, et den Spore qu'on doit souhaiter aux fabriques ~~dans~~ dans leurs concurrence avec l'étranger, est diminué au même degré que le droit est augmenté. Nous dirâmes: Les marchands de papier ont raison de se plaindre. En général il est remarquable qu'on ne pense rarement à la perte que souffre le commerçant lorsque le droit est augmenté sur un article qu'il a surtout rendu l'objet de son commerce mais uniquement sur la perte du fabricant pour l'intérêt imaginaire duquel on doit tant sacrifier.

Tandis qu'ainsi en général d'une manière évidente on a protégé par un droit d'importation élevés les fabriques qui fournissent

des articles, qu'on emploie immédiatement à la consommation, on a diminué le droit sur de tels articles, qui sont purifiés dans les fabriques, et qu'on emploie aussi comme tels pour la consommation immédiate, mais qui servent la plupart du tems ~~comme~~ de matière pour une — si nous osons parler en ces termes — industrie plus avancée. Nous citons ici comme exemples ceux qui nous ont étonné: fil de lin et de coton, Swolsyre et soda. Tandis que le fil de coton (nonteint) paye d'après la loi actuelle 16 à 25 3/5 S. par ℔, d'après le nouveau tarif il ne doit payer que 1R 72 s. par ℔. Le Fil de lin paye maintenant par ℔ de 6 à 120 S, doit payer 2 à 6 S par ℔. Swolsyre paye maintenant 2 2/5 S par ℔ doit payer 1 S par ℔. Cendres, ~~toutes~~ excepté espèce de ~~la~~ cendre de bois et potasse qui sont exemptes, paye maintenant 51/5 S par quintal; mais d'après le nouveau tarif toutes espèces de cendres seront exemptes.

Dans le fond nous n'avons rien contre ce système; mais en ce qui concerne celui qui existe et la protection qui est donnée aux autres fabriques par le nouveau tarif, ne nous convient pas tout à fait. Celui, qui a fondé un établissemt. pour filer le Coton, une fabrique de Swovelsyre ou de Sode, a tout aussi bien que les autres fabriques le droit de demander, que l'état ne change pas d'un seul coup les lois, auxquelles il s'est fié en établissant sa fabrique. Nous ne pouvons pas nous empêcher de faire observer à ce sujet que le principe de favoriser les fabriques d'un plus grand rapport aux dépens des fabriques de moindre rapport, n'a pas été suivi en conséquence; car alors on aurait dû diminuer le droit sur beaucoup d'objets en fonte de fer, tandis qu'au contraire on l'a augmenté, ou celui a été rendu constant. On aurait pas non plus dû augmenter le droit sur le papier à imprimer, par laquelle disposition

l'industrie en bois souffre.

Quant à la manière de perception des droits, il mérite la délibération si la manière proposée relativement aux objets de manufacture, c.à.d la perception des droits suivant la valeur, par laquelle on a pris pour base la facture, ne devait pas être adoptée en ce qui concerne la plupart des articles. Il est beaucoup plus facile ~~de ce~~ il est vrai de mettre les marchandises sur la balance; mais la manière la plus convenable paraît néanmoins être celle d'avoir égard à la valeur. Nous concevons que dans beaucoup de cas il causera ~~causera~~ des difficultés de présenter la facture, et nous avons qu'on peut penser qu'il en résulterait des abus, mais nous croyons cependant que cette méthode ait des avantages par rapport à une foule d'articles, et

quels abus pourront pour ainsi dire être complètement empêchés de la manière susdite.

Les fabriques pourraient être favorisées aux dépens de l'agriculture lorsque, sans un droit ~~élevé~~ d'importation élevé aux fabrications étrangères, on imposera un droit de sortie sur la matière brute et que de pays étrangers elle puisse être importée exempte de droit. Voilà ce qui paraît être le principe général dans notre nouveau Tarif. Nous ne pourrions nullement approuver une telle concession accordée exclusivement aux fabriques. Le droit d'entrée sur la plupart des articles bruts est déjà très modéré; il y en a qui sont tout à fait francs de droit, pour quelle raison annullera-t-on donc le droit d'entrée sur la plupart de ces articles? L'écorce, le coton,

le bois de teinture, les herbes de teinture, & les peaux bruts, les peaux et la laine payent maintenant un droit modéré à l'entrée de pays étrangers, et il parait qu'il peut convenablement continuer à exister. Si le droit était plus élevé, on pourrait donner un Drawback à l'exportation des objets provenant des fabriques, et dans tous les cas cela vaut mieux que de l'annuler complètement. Il pourrait paraitre singulier que le droit sur les feuilles de Tabac soit augmenté de 88/ à 1 R. 54/ par %lb, tandis que d'autres matériaux de fabrique payeront un droit moins élevé. Mais on se rappellera, que le tabac est un article de luxe auquel on pourrait imposer un droit plus élevé que celui que le nouveau tarif a l'intention d'établir, si la contrebande ne mettait pas d'obstacles. Quant au sucre brut

en ce qui concerne les raffineries, on ne peut pas les placer dans la même cathégorie que d'autres articles bruts puisqu'on consume une grande quantité de sucre en son état brut et que d'ailleurs il peut être considéré comme un article de luxe. Nous nous étendrons davantage sur cet objet plus tard. — Une affaire beaucoup plus importante est le droit d'exportation qui repose sur differens autres articles bruts. Nous pourrons attendre à ce sujet des ameliorations très considérables. Ainsi ce ne serait pas seulement le droit d'exportation sur le lard, la viande, l'eau de vie et autres articles semblables qu'on ~~aurait~~ abrogera, mais encore l'entière consomption des marchandises, exportées pour

l'étranger, sera bonifiée. ~~Ceci~~ cette disposition serait d'une utilité essentielle pour l'agriculture et le Commerce. Mais nous devons déplorer d'autant plus que le droit d'exportation d'articles aussi importants que le Colza, la laine, les peaux, les peaux préparés (Skind) la Cire, les os, les bestiaux vivant, le vieux cuivre et le bois de chêne, doit rester tel qu'il est, et que l'exportation des drilles sera prohibé à l'avenir. Ce qui nous a principalement étonné dans le nouveau tarif relativement aux droits d'exportation, c'est que sur un article on a même augmenté le droit, savoir celui à percevoir sur le vieux cuivre. Avant on payait sur un Sk.d 1 R. 36.s et que maintenant on percevra 4 R. 16.s par 100.(a). Dans le Danemark

(a) c'est à dire 1 R. 92 Sk de plus par Sk.d

proprement dit nous n'avons, autant que nous en possedons la connaissance, qu'un _Kobberpaltsevork_, notamment celui de Frederiksvork; car celui de Brede n'existe plus et se trouve d'ailleurs entre les mains du même homme qui a loué le premier. Lorsqu'ainsi un navire a besoin d'une nouvelle doublure en cuivre et doit se la procurer ici, le propriétaire est obligé de vendre le vieux cuivre ou à la personne qui a loué Frederiksvork ou aux fabriques en cuivre du holstein. Quel peut être le motif pour accorder ce privilège exclusivement aux fabriques en cuivre? Cette mesure ne nuira-t-elle pas (dans le fond) les personnes intéressées autant que les autres monopoles? Nous avons vu dernièrement un navire se rendre

à Londres pour se faire doubler en cuivre, peut-être en sont les prix trop élevés ici la cause. Heureusement ce mal a ainsi que tous les autres maux une guérison en lui même. — Il est naturel que nous ne pouvons que complet approuver la défense de l'exportation des drilles. Il est assez remarquable qu'on a défendu vigoureusement cette disposition dans les Nos 85 et 86 du Handels-Tidende. La base contient tant de évaluations fausses et injustes qu'on nous ne pouvons pas la détailler par quelques lignes seulement, ce que nous ferons dans une autre occasion.

Le droit d'exportation rapporte environ 100,000 R. par an; comment couvrir cette diminution? Mr. Nathanson propose dans ses observations à Murhard sur le commerce d'imposer le montant sur le Hartkorn

543

puisque ce serait le producteur qui y gagnera. Comme cependant les impôts directs devront, d'après notre opinion, être diminués et non pas augmentés, nous proposerons plutôt une petite augmentation du droit sur quelques uns des articles les plus ordinaires dont il ne serait pas facile de faire la Contrebande ; par ex. 3 à 4 f. par ₶ de sucre au lieu de 1½ à 2½. Néanmoins il faudrait alors accorder aux raffineries de payer le droit moins élevé sur le sucre qu'elles raffineraient. En diminuant le droit sur les objets de manufacture, la porcelaine, enfin sur tous les articles, dont on fait encore la contrebande, on pourrait sans difficulté augmenter le droit sur le Caffé à 5 f. Seulement par là on couvrira la diminution précitée. On pourrait aussi espérer une augmentation assez considérable si on accordait

la Compagnie asiatique qui ne paye presque pas de droits. Un droit de 10.s par livre de thé qu'on a proposé, est excessivement modéré; on pourrait sans doute très bien mettre 12 s. On nous accusera peut être ici d'inconséquence, puisque du reste nous parlons de diminution de droit; mais on se rappellera que nous avons expressément désiré que plusieurs des articles dits de luxe puissent payer des droits plus élevés - puisque l'Etat doit maintenant jouir de grands revenus - et que nous ne conseillons la diminution sur de tels articles, puisque autrement on en fera la Contrebande. On remarquera que nous avons fait ici pour condition; la diminution des droits sur les objets de manufacture, la porcelaine, les objets de fer en fonte, enfin sur tous les articles dont on fait maintenant la Contrebande.

Borttager man dette dens Fundament, alors on peut se permettre une augmentation sur le Sucre, le Café et le thé, ce qui ne serait pas à conseiller pendant la vigueur des tarifs actuels. Nous ne croyons pas que la Consommation diminuera en augmentant le droit de quelques Skillings; Le prix varie souvent d'autant sans que personne renonce à ces articles.

Si on peut vaincre les obstacles que la diminution des revenus d'Etat oppose pour l'annulation du droit d'exportation, ~~lui~~ les égards pour l'industrie ne doivent pas s'y opposer. Elle n'est aucunement exposée au danger par là, il est même très probable qu'elle y gagnera plutot que d'y perdre. Il est complètement injuste d'après notre avis de supposer comme contraire l'intérêt des producteurs et des fabricants,

c'est une fausse opinion que nous combattrons toujours le mieux que nous pourrons. Comme le fabricant doit désirer d'avoir le meilleur choix possible des matière brute et le plus grand nombre possible d'acheteurs de ce qu'il fabrique, et on peut y parvenir le plus facilement en déchargeant la production originaire des liens auxquels elle est assujettie: il doit être non seulement dans l'intérêt du cultivateur mais aussi dans celui du fabricant que le droit d'exportation soit abrogé. Mais même s'il en était autrement, si même ils avaient des intérêts contraires, qui est celui qui ose soutenir que ceux du cultivateur doivent être lésés plus que ceux du fabricant? Le dernier ne pourroit donc dans tous les

595

Car qu'exiger qu'aucun changement, par lequel son existence fut exposé au danger, ne soit fait subitement; Mais comme cela n'aura nullement lieu cet égard n'existera plus, et ce ne serait que ainsi par rapport aux revenus d'Etat que restera de vigueur.

Nous avons vu comment le nouveau tarif, qui du reste contient beaucoup de bonne chose, continue de ~~soigner~~ favoriser particulièrement les fabriques et de sacrifier tout pour leur intérêt immaginaire au par celui de l'Etat. C'est une faute fondamentale dans ce nouveau tarif, une faute que nous espérons que les états combattront de toutes leurs forces. Il est en vérité triste de voir, comment au lieu de ~~se~~ reculer devant un système, dont la faute est si évidente, un système qui a couté à l'Etat des sommes incroyable tant directes qu'indirectes et même

ruiné laplupart des fabricants qui s'y sont fiés, on continue encore de l'exercer et que même sous certains rapports on va encore plus loin comme si on faisait exprès de fermer les yeux devant les vérités les plus évidentes, et rendre exprès difficiles les changemens qui seront néanmoins nécessaires sous peu ou ~~dans~~ plus ~~de~~ tard. Ce système est si ruineux pour l'État qu'avec ~~son~~ profit on peut mettre laplupart des fabricants sur la liste des pensionnaires, lorsqu'on pourrait le changer par là. Nous ne devons pas laisser de remarquer que les 35000 qui sont portés dans le budget pour l'amélioration de l'industrie, pourront mieux être déposés en Caire ou du moins sous peu de temps y être déposés.

En réunissant ce que nous venons de dire, nous aurons à peu près ces résultats:

1° que la vraie proportion entre l'agriculture et la fabrique devra peu à peu être mise à exécution, pourautant que cela pourrait se faire par de nouveaux tarifs.

2) que le droit sur divers objets de fabrique principalement les objets de manufacture assujétis au timbre, devra tant dans l'intérêt de l'Etat que dans celui des fabriques, être diminué.

3) que de l'autre côté on paraît avoir eu trop peu d'égard à certaines branches de fabrication qui sont maintenant très favorisées.

4) que le droit d'exportation doit s'il est possible être complètement annulé et restitué par d'autres moyens.

5) Qu'on doit ~~ne~~ considérer, si la perception des droits d'après la valeur ne pourrait pas être employée la plupart du temps avec succès.

Kiobenhavns Post
23 Novemb.
N° 285.

549

Les finances, les Etats et la loi royale.

Nos Etats sont donc aujourd'hui parvenus à la chose principale, à elle, en comparaison de laquelle toute autre chose peut être considérée comme nulle, c.a.d. le développement des crises de nos finances. S'ils satisferont aux grandes espérances à ce sujet, espérances que le peuple fond sur eux, lorsqu'ils montreront par les faits, qu'ils sont propres à développer une question aussi importante, alors ils satisferont à la fière espérance, qu'Ørsted prononça d'une manière si sublime au nom du roi et du peuple, lorsque du fond de son cœur il leur rappellait de leur "emploi important et honorable, ~~même~~ mais en même temps de leur grande responsabilité, de conduire cette nouvelle institution sur sa première marche de développement",



et lorsquil leur rappellait que c'était par leur "emploi juste et raisonable des droits, que le roi a donnés, que l'institution deviendra ce que le père de la patrie desire quelle ~~doit être~~ devienne". S'ils sont fidèles et irrévocables à cet égard, qui dans le fond est ce que fait la necessité (was noth thut), ils ne se laisseraient pas égarer par des idées sophistiques, ni effrayer par de vides immages de frayeurs, ni se laisseraient par aucune faiblesse humaine, mais executeront avec une unanimité infatiguable, ce quils verraient être d'après leur conviction utile pour le vrai bien et la tranquillité constante du pays; alors ils s'en retourneront chez eux de cette assemblée du peuple avec la conviction exaltante quils se sont rendus dignes de leur patrie, alors la reconnaissance du peuple leur préparera une recompense honorable, alors la joie demeurera dans leurs coeurs et leurs

nous seront comblés d'éloges et d'honneur.

550

Voici donc l'heure d'essai qui est arrivé, cette époque sérieuse, où on ne demande plus des paroles mais des faits. Beaucoup de ceux qui étaient forts en paroles, seront probablement assez faibles lorsqu'il s'agit des faits à exécuter, et beaucoup de mains trembleront sans doute lorsqu'il s'agirait de la grande opération; mais beaucoup d'entre eux demeureront fidèles, beaucoup de ceux auxquels on n'aurait pas avoué tant de force, trouveront justes ces paroles consolantes de Schiller:

"Es wächst der Mensch mit seinem Geschick"

(   ),

Ils se trouveront alors forts dans la conviction de leur volonté pénétrée de bonne foi, et en suivant sûrement leur conviction bien réfléchie, ils se recommanderont à Dieu en citant ces fières paroles de Luther:

"hier steh' ich; ich kann nicht anders; Gott sei mir gnädig:"
(me voici, je ne puis plus rien, que Dieu me soit miséricordieux)

De mettre l'ordre dans le désordre de nos finances, c'est la grande operation des Etats; s'ils l'exécutent, alors la première assemblée de Roeskilde restera comme un point d'honneur éclairant et digne de memoire dans l'histoire de Developpement du Danemark; s'ils se séparent sans que cette operation soit faite, alors nous ne douterons plus de notre avenir, mais l'histoire ~~indiquera~~ marquera cette assemblée comme une épreuve mal réussie, et le peuple cherchera de meilleurs arbitres. Mais nous ne le craignons pas; car nous sommes trop convaincus que les états ont compris la grande question, et qu'ils ont la volonté irrévocable de vouloir faire tout ce qui est de leur ~~devoir~~ pouvoir pour la developper. Nous avons appris avec plaisir que le peuple a porté en sa Connaissance que les Etats ont fait

des propositions par les premiers 4 députés les plus respectables, qu'on a renvoyées à un committée qui s'occupera sans doute de cette affaire avec leur savoir faire le plus consciencieux que son importance exige, et presentera à l'assemblée une demande dont l'acceptation nous procurera un espoir agréable pour l'avenir du Danemark, et qui, si même elle n'obtiendra pas tout de suite l'approbation du gouvernement dans tous ses points, donnera néanmoins un impuls important pour les reformes desquelles dépendent l'honneur et la gloire du Danemark. Voici les points principaux de ces propositions:

1) qu'il faut établir une ~~administration~~ direction de finance bien organisée par la centralisation de toutes les caisses dispersées dans une administration également bien organisée;

2) qu'il faut établir la ballance entre les rentes

et dépense ordinaire de l'État — non par de nouvels impôts qui dépasseront les moyens du pays et qui en tous cas dès l'origine détruiront le faible commencement de bien être — non par de nouvels emprunts d'État qui ne feront qu'augmenter le désordre de nos finances et causeront si des malheurs venaient à survenir leur ruine — mais en introduisant les restrictions dans les dépenses qui sont aussi nécessaires qu'elles sont, Dieu merci ! faciles à exécuter.

3) qu'il fut établi un aperçu exact et complet de l'état de nos finances et qu'il fut porté détaillé dans un budget à la connaissance de la nation.

4) que la dette publique soit fixée, placée sous une direction à part et qu'elle ne soit pas augmentée sans l'intervention du peuple par l'intermédiaire des états;

5) que cette réforme importante soit ~~[illegible]~~

préparée d'avance par une Commission de finance ~~import~~ extraordinaire, & être mise à exécution le plutôt possible par l'intervention des états.

Voici les grandes questions qui occupent pour le moment nos états et par le développement parfait desquelles ils gagneront de la gloire et de la bénédiction pour eux et pour leur patrie, dont l'honneur et le bonheur sont déposés entre leurs mains. Nous savons bien qu'il a des personnes qui pensent le contraire, qui croient que les finances ne concernent pas les États. Ceci paraît bien incroyable, mais il en est cependant ainsi, et comme preuve nous ne citerons que ce que l'<u>avant</u> dernier No. du Journal des états donne comme extrait du discours d'un Commissaire. Nous ne désavouons pas que ce n'est pas avec déplaisir que nous avons vu comment Oersted ici a prouvé ce que cela veut que d'être

exposé à la censure d'un Comminaire royal; car aussi pauvre qu'on le voit là dans l'extrême maigre de son discours, il ne l'a jamais été autant dans l'espèce. Il pense notamment qu'une intervention conseillante dans la direction des finances reviendrait au même, serait même pire, qu'un droit de concession d'impots; et cela parcequ'une assemblée, qui était bornée à faire une observation, sera moins tardive à prononcer toute son opinion que là où elle aurait la force de prouver son effet aussitot, et que de l'autre coté le gouvernement hésitera de mettre de coté dans la conclusion definitive, qui lui était naturellement reservée, le Conseil des Etats. Mais on aurait dû penser à tout ceci avant de faire l'ordonnance des états; car c'est cette dernière, et non pas les propositions qui ont été faites en vertu de cette ordonnance, que le raisonnement precité attaque. En quoi consiste, disons nous,

553

~~de~~ le droit de concession d'impôts ? Probablement en ce qu'aucun impôt ne peut être recouvré sans le consentement des états ? Et quelles sont les faveurs que l'ordonnance accorde aux états ? C'est qu'aucun impôt ne peut être établi sans qu'on demande leur opinion là-dessus. Il est certain qu'il y a une grande différence entre ces deux espèces d'interventions, mais si l'on veut la considérer comme apparente, comme formelle, comme inactive, ceci est une différence d'opinions relativement à la signification de l'institution des états, mais non pas quant aux propositions qui ont été faites. Nous devons donner de l'importance au mot "nouvels impôts" alors nous ne pouvons pas faire d'objections à ce sujet, car autant que nous avons compris les 4 propositions dont il est question ici, pas une seule d'elles ne parle ~~(de~~ de vérification ou diminution des anciens impôts, et si même il en était ainsi, ce ne serait ~~qu'une~~ exécution légale du droit de pétition ~~et~~ reconnu par la loi ; Car

la promesse précitée, que le Roi ne voulait établir de nouvels impôts sans s'informer de l'opinion des états là dessus, ne peut naturellement pas faire de restrictions dans leur droit de s'adresser par des pétitions au Roi en ce qui concerne tout ce qu'ils jugent être dans l'intérêt du pays, par conséquent aussi en ce qui concerne l'étendue, la répartition, la manière de recouvrement &a des anciens impôts. Nous ne concevons en vérité pas, ce que ces observations prouvent autre chose qu'on a accordé aux États plus que quelques personnes ne désirent qu'on leur accorde; mais cela ne peut pas être un motif pour que les états ne profitent pas également, de ce qui leur a été accordé conformément à la loi. Du reste cette parallélisation le fait par les états chargés de donner des conseils et à consentir des impôts, tire son origine du ~~motif~~ la fausse supposition, que la proportion entre le gouvernement et les états serait dans les deux cas

la même. Mais personne ne sait mieux qu'Ørsted qu'il n'en est point ainsi. Dans une monarchie restreinte, ou ainsi qu'on l'appelle generalement constitutionnelle, le gouvernement n'est pas comme chez nous different des états, mais le gouvernement est précisement l'expression de la majorité des états. Le même changement d'idée a pour base la compilation des "observations strictes sur le systeme de finance", og den de fordrede Summer bevilgede "Afstemning" car ces observations proviennent de l'opposition qui dans le fond est mécontente de la direction des finances, et n'a par conséquent pas la confiance au gouvernement qu'elle veut lui confier l'argent de l'état; la concession au contraire provenue de la majorité, qui dans le fond doit être content du gouvernement; car dans le moment que l'opposition est devenue la majorité

le gouvernement à cessé d'être un
gouvernement et c'est maintenant l'affaire
d'une nouvelle majorité de realiser par
un nouveau gouvernement son systeme, in
casu, par conséquent le systeme des finances.
Nous avons dit tout le temps "dans le
fond" et n'avons pu par conséquent comme
postes en égard aux petites modifications
qui peuvent très bien s'accorder avec la
conformité complète à tous égard principal.
Comme les états n'ont rien demandé de
décisif, mais seulement fondé leur
intervention future dans les conseils dans
cette affaire ainsi que toute autre affaire
qui concerne le bien général, et comme
on ne tirera pas des paroles que le roi a
"volontiers" (frivillig) donné aux états leurs droits,
volontairement"
la conclusion, que les états maintenant
de reconnaissance doivent volontairement

555

renoncer à l'exécution de ces droits, alors le discours du commissaire qui a été communiqué au public, ne contient rien qui peut le rendre (uitlokaadelijk) aux états; Car le gouvernement a présenté des demandes semblables à celles qui ont été proposées.

Kbhvns Post 25 novemb 1835 — No. 287

(sur le même sujet)

Nous avons déjà taché de ~~nous~~ réunir ensemble ce que contiennent dans le fond les propositions qui ont été faites aux états pour améliorer les finances du Danemark, et d'exposer les faits avec lesquels le commissaire a taché de les combattre en général. Des observations singulières ont néanmoins été faites contre la proposition que nous considérons comme la plus importante et la plus utile de toutes; — Nous voulons naturellement dire la proposition de Mr Ussing de séparer la dette publique

de la véritable direction de finances et soumise à une administration séparée qui sous sa responsabilité non seulement ~~au gouv~~ par devant le gouvernement mais encore par devant la nation devra avec les fonds qu'on a mis à sa disposition payer les intérêts et les réductions successives sur la dette publique, ~~tandis~~ au contraire une augmentation de la dette publique ne pourrait avoir lieu que lorsqu'on se serait informé de l'opinion des états. Contre ce dernier il s'est élevé, d'après ce que nous avons appris par le Sr Sadrajam aux états, une opposition, qui était faible il est vrai quant au fond et au nombre de voix, mais qui a voulu néanmoins combattre non seulement la réalité de la proposition, mais aussi son importance pour être prise en considération dans les assemblées. Deux des observations

qu'un membre, que nous appellerons B, présentait ont si peu d'importance qu'il nous paraît inconcevable comment un homme raisonnable de bonne foi a pu vouloir fonder une telle prétention sur le renvoi complet de l'affaire.

Elles concernent notamment les points suivans:

M. Ussing avait prononcé le désir que la nation fut instruite de l'augmentation et la diminution de la dette publique après la paix, naturellement parcequ'il présumait qu'une connaissance exacte de l'état des finances ~~du pays n'était~~ pas possible sans une ~~telle~~ communication, et il avait supposé en même que la Commission extraordinaire de finances, sur l'établissement ~~abolition~~ de laquelle il avait parlé ainsi que plusieurs autres personnes, pouvait terminer ses travaux dans le courant de ce mois, et il a probablement eu égard à la grande importance que la conclusion subite de cette affaire avait pour le ~~pays~~ bien du pays,

chaîle circonstance, que ce comité pour la plus grande partie viendrait à être composé de bourgeois qui ne pourront s'absenter de leurs affaires particulières que le temps juste, de même qu'il a probablement eu devant lui les expériences déplorables, dont l'histoire des comités danois est si bien munie. Sur ces deux observations Mr B s'est trouvé en disant que appelé pour exposer la dernière ~~de f~~

~~ce qui~~ ~~d'autres~~ ~~des~~ demandes inconvenables et exigeantes ~~que~~ ~~le gouvernement doit termes~~, ~~pour~~

~~de fixer au gouvernement de~~ ~~des termes~~ termes pour la conclusion des travaux, et de ne pas conseiller la première comme contribuant à l'accélération — qui ne sert qu'à rappeler de souvenirs amers — Ce qui du reste d'un côté était une prétention assez remarquable qui peut plutôt être considéré à contenir l'amertume elle même que tout ce que le Kiobenhavnsposten, journal (a) du reste si bien rédigé

(a) Voir Bang dans le Dansk Ugeskrift — Sur les finances du Danemark. —

557

a jamais eté à ce sujet. Nous ne nous occuperons pas de detailler ici si ces observations sont bien fraisonnées ou non; car il nous parait évident que tout individu, qui veut connaitre le fond, et qui ne s'occupe pas de prétextes, doit avouer que dans tous les cas elles ont de si peu d'importance que ce n'est que l'ignorance ou la peur d'eux qui purent se laisser empêcher de prendre en consideration une proposition d'ailleurs si bonne, si importante et si bien motivée. Au contraire la troisième observation a plus d'importance, puisqu'elle avait qu'une proposition comme celle dont nous venons de parler soit contraire à la constitution.

Nous avançons — et l'avouons avec le risque qu'on interprête mal nos paroles — que de telles observations sont fort mal à leur place, parcequ'elles

conduisent les discussions sur un terrain très difficile, et on n'a devra s'en servir que dans des cas de besoins absolus. Nous pensons en conséquence que les États devront à cet égard laisser les belles assurances de l'adresse telles qu'elles étaient, ~~dont~~ que les observations de Mr B. paraissent partager ~~en~~ sous tous les rapports, et de laisser à la vue ~~rapide~~ pénétrante et au tact fin du Commissaire royal, de veiller en particulier aux prérogatives royales, puisqu'on ne peut être sûr qu'il saurait observer ~~sa~~ le devoir de sa charge, sans avoir besoin ~~ni de~~ d'aucune assistance ni civile ni ecclésiastique. Nous croyons enfin que lorsqu'on veut descendre un ~~objet~~ sujet aussi élevé que la loi royale dans les discussions définitives, du monde, on devrait, avant de l'attaquer

558

du moins s'être lavé les mains -- Mais tout ceci n'est qu'une affaire de goût; Car il ne peut pas nous venir l'idée d'essayer contre la légalité de cet argument. Quant au fond au contraire nous avons quelques observations à faire, et nous devons invoquer à ce sujet l'attention de nos lecteurs pour quelques instants.

Néanmoins avant de nous occuper de la question elle même, nous ~~nous~~ ne pouvons pas nous empêcher d'exprimer notre étonnement, car ce qu'il paraît que M. B. a tout à fait mal compris la proposition qui a été faite. Il présume expressément qu'elle contienne que le roi doit renoncer au droit de faire aucun emprunt d'état sans le consentement des états, mais ainsi qu'il ne s'agit # de cela d'aucune manière dans les paroles de la supplique, ainsi la personne proposante l'a nié expressément, et le commissaire du roi a

reconnu de la manière la plus efficace que toutes
les propositions qui ont été faites ne s'occupent
qu'uniquement de ce que les états réclament
une coopération dans la direction des finances.
Nous avons regretté de ne pas avoir obtenu
dans le Journal des États aucun des motifs sur
lesquels Mr Ussing a fondé sa proposition,
d'après laquelle on voit sans doute clairement
ce qu'il a voulu dire; mais jusqu'à ce que ceci
se fasse, nous devons faire valoir sa
propre interprétation surtout quand elle est
d'accord avec la manière d'après laquelle
le Commissaire l'a comprise. Lorsque Mr
Ø veut se fier au renvoi à la manière
d'après laquelle cette affaire est disposée
dans la Prusse et à notre propre banque
nationale, alors il y a déjà dans la différence
intérieure de ces deux institutions une preuve
complète qu'on n'a jamais pensé à aucune
imitation directe, mais seulement à une analogie

qui devait, il est vrai, rendre évident, qu'une
telle disposition se laisse très bien accorder
avec la Constitution d'une monarchie absolue.
Ainsi, qu'il ne peut pas être l'opinion de
M. Ussing, que l'administration séparée
de la dette publique qui a été proposée
par lui devait être organisée d'une seule
fois de deux manières différentes, sur laquelle
supposition M. B fonde ses observations,
ainsi toute son argumentation de l'organisation
de notre banque ~~par~~ que la proposition souvent
mentionnée devait réclamer l'assentiment des
états est entièrement fausse; car la dette
~~publ~~ en billets ne peut, ainsi que tout le
monde sait, jamais être augmentée, même
pas si la banque y donne son assentiment,
mais M. Ussing a tout bonnement avoué la
possibilité de l'augmentation de la dette publique,
en demandant à ce sujet la co-opération des États.

Les paroles de la proposition parlent pour que cette co-opération d'après la proposition ne doit être que raadgivende, ikke affgiörende (samtykkende) et suivant les motifs qui ont été cachés aux yeux de tout le monde jusqu'à présent il n'y a certainement aucun doute et nous en avons le garants dans la declaration formelle du Proponenten les même et la declaration pas moins claire du commissaire royal. Et l'opposition de Mr. B. se dissoud ainsi en un complet malentendu. Il se conçoit de soi même que l'assemblé ne s'est pas laissée égarer par de tels Keitede Sophismes. —

Mais puisque la question relativement à la liaison de cette proposition avec notre constitution d'État a une fois été faite, il ne suffirait pas de rebattre ces faibles observations ci dessus exposées; mais il serait nécessaire

de verifier la question si on peut procurer chez nous des garanties pour que la dette publique ne soit augmentée qu'en cas de besoin, mais au contraire ~~les~~ que les intérêts soit payés régulièrement et que cette dette soit diminuée successivement. Le premier peut se faire par là qu'on ne fasse aucun nouvel emprunt d'état sans s'être d'abord informé de l'opinion des Etats. Il est incontestable qu'une telle promesse contient un lien pour le gouvernement, mais aucun lien <u>neuf</u>, en sorte que si l'on doit le considérer comme un Changement dans l'absolutisme — ce que nous ne soutenons nullement — il aurait d'être chez nous la Constitution du royaume. Nous avons taché de prouver par un article antérieur que cei tire son origine du § 4 de l'ordonnance du 28 mai 1831 généralement connue, en ce que la dette ~~f~~ de l'Etat en tout a fait une <u>Charge</u> publique, en ce qu'elle n'est qu'une anticipation de nouvels <u>impôts</u> par lesquels les intérêts ainsi qu'elle même doivent être payés, de façon qu'il ne s'agit ici que ~~d'une faite~~

debien comprendre
~~bonne intelligence~~ ~~de~~ l'ordonnance relative aux États, qui en tout cas par une interprétation authentique ~~à la nation~~ pour la tranquillité de la nation peut être sanctionnée. De même que ceci nous
rassurera
~~apprendra~~ – pour autant qu'il peut se faire chez nous – contre l'augmentation continuelle de la dette, de même la diminution régulière et par là les espérance de la voir un jour tout à fait payée peut nous être assurée autant que possible par une séparation entière de son administration de la direction des finances. Ceci est fait dans le principe chez nous par l'établissement d'une direction de dette publique particulière, mais pour que toute intervention du côté des finances peut être rendue impossible, il sera nécessaire de rendre cette direction responsable envers la nation.
La preuve est même notre banque nous servira de modèles pour que
Étant ce qui ~~peut se faire~~ sans aucun changement du principe de la monarchie. Mr B pense, il est vrai, que c'est tout à fait une autre affaire, et on peut être d'accord avec lui à ce sujet pour lui donner de raison du moins en quelque chose. Mais

dans le fond c'est entièrement la même chose, car la dette publique se divise en deux classes, la dette en billets et la dette en obligations, et la dernière peut tout aussi bien être soumise au contrôle de ~~l'Etat~~ la nation que la première, excepté que quant à la dette ~~publique~~ en billets il est plus difficile d'établir le principe qu'elle ne pourrait jamais être augmentée (au lieu duquel principe il faudrait s'informer de l'opinion des états pour toute augmentation à faire). Si la nation eût été chargée d'une telle direction de la dette en obligations de l'Etat et qu'elle eût été établie à l'époque où la dette en billets fut mise à la charge du peuple, le Danemark se serait certainement trouvé dans de meilleures circonstances qu'à présent. Cependant ce qui a été fait ne peut pas être changé, mais ce que nous pouvons et que nous devons faire c'est de nous mettre à l'abri pour l'avenir. Le

Gouvernement prêtera sans doute volontairement
la main pour une telle opération; car ~~elle~~ il
n'éprouve certainement pas moins que la nation
le besoin de mettre les affaires en bon état
bien organisé, et il ne peut pas être désagréable
de voir ainsi d'un seul coup toute sa dette acquittée
en ~~prendre~~ persuadant la nation de s'en
charger. Que le crédit du pays gagnera infiniment,
qui pour le moment repose pour ainsi dire sur
l'estime général pour la bonne foi reconnue
de notre roi; c'est une chose, quelque importante
qu'elle soit, doit presque être considéré comme
un accessoire contre la chose infiniment plus importante
de mettre les finances en ordre, et ainsi non seulement
être exempts de nouveaux impôts, mais encore
avoir l'espérance sûre d'y voir une diminution.
Ceci ne serait pas une suite seulement de la
diminution constante de la dette publique mais aussi de

l'économie que cette disposition amènera sans doute dans l'économie de l'État. Les impôts ont leur limite naturelle; si l'on ne peut pas faire des billets, et qu'on ne peut augmenter la dette sans difficulté, l'économie viendra d'elle même. Ceci est un désir, pour lequel le roi et le peuple sont d'accord, et auquel on satisfera sans doute.—